

## La Procession de la Fête-Dieu à Rockwell.

(Article du Freeman's Journal. N<sup>o</sup> du 19 juin 1868.)

Depuis une quinzaine de jours il n'a été question dans les environs que d'une cérémonie religieuse devant avoir lieu au collège, si célèbre maintenant de Rockwell. Il s'agissait d'une procession en plein air du S.<sup>t</sup> Sacrement, à la Fête du Corpus Christi. J'arrivai au collège quelque temps avant la procession, afin de voir de mes propres yeux cet établissement, dont j'ai tant lu et entendu dans ces derniers temps. Après avoir parcouru tout l'Établissement, je suis forcé d'avouer qu'il surpasse de beaucoup toute maison de ce genre en Irlande. En vérité, il faut l'avoir vu pour l'apprécier dignement; et si j'essayais une esquisse dans une rapide notice comme celle-ci, je ne ferais que gâter un superbe tableau.

Sous la direction du digne Père Supérieur, le P. Houvelus, et de la pieuse communauté, trois beaux reposoirs avaient été érigés sur différentes parties de la propriété: l'un à la maison appelée la maison des visiteurs, un autre sur l'esplanade, entre le collège et le lac, et le troisième au collège même, où la procession devait se terminer.

Ces reposoirs étaient ornés avec une profusion de fleurs et de lumières disposées parmi les branchages, dans des chandeliers, d'après mille dessins aux formes variées et pleins de goût.

Depuis environ midi, une file non interrompue de carrosses, voitures et véhicules de toutes sortes déposaient près du collège des visiteurs de Comel, Cashel, Cipperary, Fedhard, Cahir et de tout le voisinage; de sorte que lorsque la procession se fut dégagée des bâtiments du collège, mes regards reposaient sur une foule vraiment immense. Il ne pouvait point y avoir moins de onze à douze mille personnes. Cette vaste assemblée s'avança recueillie et silencieuse jusqu'au premier reposoir, à la maison des Visiteurs, où la bénédiction fut donnée selon le sublime cérémonial accoutumé de la S.<sup>te</sup> Eglise

catholique. Au moment où la procession se remettait en marche, s'offrit l'un des traits les plus inattendus et les plus charmants des évènements du jour. Une excellente musique instrumentale fit entendre ses grands et solennels accords, qui réveillèrent les échos des coteaux et des vallons du domaine de Rockwell qui ils remplirent de la plus ravissante harmonie. Puis musique instrumentale et musique vocale se font entendre alternativement jusqu'à la cascade du lac. Près de là un bateau, que depuis quelque temps nous nous voyions voguant çà et là et laissant flotter au vent les plus de mille drapeaux aux couleurs variées dont il était pavoisé, se présente à la rive. Nous avions pensé pour un moment, qu'il n'était là que pour donner de la vie au beau lac, mais en cela nous fûmes agréablement trompés. Les musiciens montent à bord, poussent au large et répondent dans les airs des flots d'harmonie, capables de toucher les cœurs les plus insensibles. Soudain le bateau disparaît au milieu des îles boisées du lac, et le chœur reprend ses chants solennels. Cependant la procession, se détournant, monta la belle avenue de vieux arbres, ces nobles monuments de l'architecture de Dieu, et se dirigea vers le second reposoir. Le bateau avec son équipage musical reparait de nouveau et fait entendre de ces accords que ne peut produire qu'une musique sur les eaux. Mais que je désirerais posséder maintenant un talent descriptif, digne de la scène, de cette scène enchanteuse qui ravit alors à la fois l'œil, l'oreille et l'esprit. Les sons harmonieux des instruments, flottant sur les ondes; les chants graves des Répons chantés alternativement par les prêtres et par le chœur, l'immense procession s'avancant sous les grands arbres, et montant la pente inclinée de l'esplanade; les masses compactes déjà réunies en cette endroit, se pressant pour jouir de la pompe sacrée et unir leurs adorations et leurs hommages; puis cette grande foule où se voyait confondus tous les rangs, tous les âges,



toutes les conditions, se prosternait. docile comme un enfant au son d'une clochette, enfin ce bruit confus qui ne peut être comparé à rien autre chose en ce monde, ce frémissement indéfinissable de grandes masses d'hommes se relevant, se redressant, se disposant en ordre de procession, tout cela remplit tous les spectateurs de la plus profonde émotion, d'un sentiment d'immense et d'indicible ravissement et félicité.

Voilà, me disai-je cette religion catholique bannie, persécutée, mise hors la loi, foulée aux pieds; la voilà cette religion que le Gouvernement anglais, par trois cents ans de persécution et au prix de plus de dix milliards, s'est efforcé de déraciner et d'arracher du cœur de l'Irlandais. - Tout a été vain - Regardez autour de vous. Ah! si Israëli pouvait voir ce que je contemple, combien il modifierait sa conscience historique, comme cela lui apprendrait que les efforts de l'homme ne peuvent rien contre l'œuvre de Dieu.

On se dirigea ensuite dans le même ordre vers le troisième reposoir, où la procession se termina. Une heure après, pas un seul visiteur ne restait aux environs du collège. Chacun se retira en bon ordre. A six heures tous les ecclésiastiques présents prirent place à un excellent dîner, sur la gracieuse invitation du R. P. Supérieur.

---

## PORTUGAL.

### C<sup>té</sup> de Santarem.

1. 1<sup>er</sup> Post.- Scol., M<sup>r</sup>: Polycarpe. - 2. Vocations nombreuses - 12. Postulants -
  3. Rapports avec le S<sup>em</sup><sup>re</sup> L<sup>it</sup><sup>er</sup>. - 4. Examen. - 5. Procession. - 6. C. R. Père.
- Bull de la C<sup>té</sup>. - Sur la fin du mois de Janvier, nous avons reçu avec bonheur, au nombre de nos postulants solastiques, un élève du Séminaire Patriarcal, M<sup>r</sup>: Polycarpe. C'est le premier postulant portugais qui nous soit venu; et nous ne

pouvions faire un meilleur choix. Cet élève a déjà passé la plus grande partie de ses examens. L'an prochain, il sera prêt à entrer en philosophie. Au séminaire, il était aimé et estimé de tous ses confrères; ses maîtres surtout lui portaient une vive affection, et se plaisaient à lui témoigner toute leur confiance: aussi des regrets unanimes l'ont suivi au milieu de nous.

« Depuis longtemps déjà, il avait conçu le désir de se faire missionnaire; mais il devait auparavant en parler à ses Directeurs. Il ne rencontra de leur part aucune opposition à son pieux dessein. L'un des Directeurs du Séminaire a même voulu l'accompagner chez nous, disant qu'il tenait à nous le présenter et à nous exprimer le vif intérêt que le Séminaire tout entier porte à notre œuvre. Cette circonstance nous a permis d'apprécier encore les dispositions toutes favorables de ces Messieurs. »

— 2. « Nous avons bien prié pour obtenir encore de nouvelles vocations, et c'est à la puissante intercession de St. Joseph, que nous avons de préférence confié nos vœux. Ces prières n'ont pas été stériles. Après la fin du mois de Mars, les sujets se sont présentés en plus grand nombre, nous avons compté environ 45 demandes. Tout le monde, même les personnes du dehors, voyait dans cette affluence d'aspirants à la vie religieuse et apostolique l'effet d'une protection sensible et toute providentielle.

« Parmi tous ces postulants, nous nous sommes bornés à en recevoir 12, que nous avons choisis entre tous les autres. C'est une limite que nous imposait nécessairement l'exiguité de notre local et de nos ressources. Tous ces enfants paraissent en général animés des meilleures dispositions: ils suivent en partie les cours du Lycée, comme les élèves du séminaire patriarcal. Leur piété et leur application à l'étude donnent des résultats satisfaisants, et nous n'avons qu'à nous louer de leur régularité en général.

„ Quelques jeunes gens se sont aussi présentés pour être frères, et sur ce nombre trois ont été d'abord acceptés comme postulants; mais un seul a persévéré jusqu'ici.

— 3.° L'accroissement du nombre de nos élèves nécessitait un mobilier plus considérable, et nos modestes ressources, ne nous permettaient pas grand luxe à cet égard. La Providence nous est venue en aide de nouveau, et elle a pourvu au plus nécessaire. Le Conseil du séminaire patriarcal, nous a fait présent de tables de travail munies de pupitres et très-bien conditionnées. Ce don témoigne sans doute d'une grande générosité; mais il atteste surtout les dispositions bienveillantes de ces respectables Directeurs à l'endroit de notre œuvre naissante.

„ Ils nous donnent aussi des marques non douteuses de confiance; et bien qu'ils soient très-réservés en général, sur l'article des permissions, ils ne refusent jamais à ceux qui désirent venir dîner ou se promener avec nous, l'autorisation qu'ils demandent. Ils disent du reste ouvertement, qu'ils ne s'opposeront jamais à l'entrée de leurs élèves dans notre établissement, mais qu'au contraire, ils favoriseront les vocations qui viendraient à se manifester au séminaire pour nos œuvres et la Congrégation.

— 4.° Outre les cours de Portugais, le P. Carrie et M. Rulhe ont assisté quelquefois à ceux de dessin, de français et de latin. Ils se préparaient à des examens sur ces matières, afin d'avoir un diplôme qui leur assurât tout droit de les enseigner. Déjà ils avaient subi, le 22 Mai, l'examen pour l'instruction primaire, cette fois encore, dans les séances de juin, leur succès a été complet, et même ils ont mérité des distinctions particulières. M. Polycarpe aussi, a passé ses examens de mathématiques, d'histoire et de Géographie; et la C. S. Vierge s'est plu à couronner ses travaux d'un plein succès.

— 5.° En Portugal, comme du reste dans toute l'Europe,

les chaleurs ont été excessives cette année. C'était une vraie calamité, et des prières publiques, des processions solennelles ont été faites pour conjurer ce que tous considéraient comme un châtiement du Ciel. La première de ces processions qui ont eu lieu, a été celle de la Chambre municipale. Nous avons été invités officiellement à y assister, et nous nous rendîmes à la cérémonie. Rien en France ne saurait donner l'idée de la magnificence de ces solennités : c'est un déploiement de pompe et de richesses, qui entraîne des dépenses très - considérables.

En tête de la procession marchaient les confréries du St. Sacrement de la ville, se développant sur deux lignes parallèles composées de plus de 200 personnes; chaque associé était en manteau rouge. Après les confréries, venaient le petit et le grand séminaire, puis toutes les paroisses de la ville, les Chanoines d'Alcavova, le gouvernement et les premières autorités de la cité, les autorités militaires, le Sénat en costume antique, culotte courte et manteau de soie noire doublé de blanc, enfin toute la troupe sans armes et tête nue, dans l'attitude de la prière. Au milieu de la procession, l'Image de la E. St. Vierge était portée sur un trône éclatant. Une foule extraordinaire de simples fidèles grossissaient encore la nombreuse assistance et formaient d'interminables files. C'est dans ces circonstances surtout qu'on voit combien la foi est encore vivace et profonde parmi les populations portugaises; et c'est aussi ce qui nous donne beaucoup d'espoir pour l'œuvre que la Providence nous a donné de commencer à Santarem. »

— 6. — La Maison de Santarem, comme toutes les autres Cités, de la Cong., s'est unie de cœur à l'affliction commune causée par la maladie du E. R. Père, et a pris part avec ferveur aux prières faites pour son rétablissement. Moins heureuse que les autres maisons d'Europe, nous ne recevions que tard les nouvelles envoyées de Paris; et il nous fallait rester un long temps sous

l'impression pénible de quelque court et désolant bulletin. Notre petite Cité, la dernière venue dans la Congr., n'en sentait que plus vivement l'immense malheur qui nous menaçait. Aussi avons-nous prié de tout cœur; et nos postulants portugais eux-mêmes ont montré en cette occasion des sentiments de foi, de dévotion et de piété bien touchants. Tous suppliaient avec ferveur le S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, pour écarter un coup fatal qui les aurait rendus orphelins.

« Après de longs jours d'appréhensions pénibles, la bonne nouvelle de la convalescence de notre bien-aimé Père nous fut enfin annoncée. Ce fut alors le tour de la reconnaissance et d'une reconnaissance bien sentie et bien vive, autant que l'avaient été nos craintes et nos cruelles anxiétés. — Nous rendîmes grâces à Dieu et dans l'effusion de nos cœurs, nous remerciâmes Marie et notre vénéré Père, persuadés que c'est à cette double intercession que nous devons la conservation de notre bien-aimé Père... »



Bulletin Général.

---

Troisième Partie.

---

PROVINCE D'AFRIQUE.

Sénégal.

---

C<sup>té</sup> de S<sup>t</sup>-Louis.

---

1. Retour du P. Richard. — 2. Visite de M<sup>gr</sup> Robès. Confirmation. —  
 3. Départ du P. Duret p<sup>r</sup> France. — 4. Santé. — 5. Statue de S<sup>t</sup> Michel. —  
 6. Œuvres: Retraites. Denier de S<sup>t</sup> Pierre. — 7. Anxiété et prières p<sup>r</sup> le C. R. Père.

Le Bulletin de la C.<sup>té</sup> ne présente pas cette fois une ample et intéressante matière, nous compléterons à l'aide de la correspondance les quelques faits qui s'y trouvent signalés.

— 1. Le P. Richard, qui avait dû quitter S<sup>t</sup>-Louis à la fin de l'année dernière pour venir en France rétablir sa santé, est arrivé à Boulogne, à bord du Carn, le 18 janvier. Il souffrait beaucoup de la poitrine et de l'estomac. Le C. R. Père lui a accordé l'autorisation de passer la saison d'hiver sous le climat plus doux de la Provence, dans notre C.<sup>té</sup> de la S.<sup>té</sup> famille à Boulogne. Ce cher Père s'est ensuite rendu à S<sup>t</sup>-Michel, pour occuper provisoirement la place du P. Gommenginger envoyé à Bourbon.

— 2. Le 14 février, nos Pères de S<sup>t</sup>-Louis ont été heureux de recevoir la visite de M<sup>gr</sup> Robès. Par suite d'un retard involontaire, Monseigneur avait manqué le courrier. Le Gouverneur M. Pinet-Laprade mit gracieusement à sa disposition, pour ce voyage, un vapeur de la station. La Grand<sup>e</sup>

se rendait au chef-lieu de la Colonie pour une cérémonie de Confirmation, et aussi dans le but de s'entretenir avec M. le Gouverneur de certaines affaires relatives à la Mission. Malheureusement l'état de sa santé et son extrême fatigue lui firent de ce séjour à St. Louis un temps de souffrances presque continuelles, qui ne lui permirent pas de dire la St. Messe, ni même de quitter le lit pendant quatre jours. Le Dimanche de la Sexagésime, deux jours après son arrivée, Monseigneur put cependant donner la Confirmation à nos enfants; ils étaient au nombre de 70. A l'issue de la Grande Messe, Sa Grandeur fut encore heureuse de faire descendre sur ses bien-aimés fidèles de St. Louis, la Bénédiction apostolique, selon la faculté qui lui avait été accordée par le S. Père. Plus de 200 personnes s'étaient préparées par la Confess. et la Communion, à gagner les indulgences qui y étaient attachées.

Le 18 février, malgré les instances du P. Duret qui aurait désiré retenir Monseigneur à St. Louis afin de lui donner le temps de se reposer de ses fatigues, Sa Grandeur s'embarqua de nouveau pour aller reprendre les occupations qui l'appelaient à St. Joseph. (Lett. du 1<sup>er</sup> mars.)

— 3. Quelque temps après, le P. Duret quittait le Sénégal, par le packet du 7 juin, avec un congé de convalescence rendu nécessaire par les suites de sa double maladie de l'année dernière. Il lui était resté, en effet, des atteintes réitérées de la fièvre, de grandes lassitudes et une sorte d'épuisement qui pouvait dégénérer en anémie. Il partit donc de St. Louis, de manière à faire coïncider son arrivée en France avec le commencement de la belle saison.

Le P. Le Penne fut appelé de Gorée pour le remplacer pendant son absence, et le P. Nymonin, envoyé à Gorée pour y occuper la place devenue vacante par ce changement.

— 4. Cette année, la fièvre jaune n'a point reparu.

Coutefois on n'a pas été sans de graves appréhensions pendant quelque temps : on disait, en effet, que des cas disséminés s'étaient produits dans la région de Gorée, comme un reste de l'épidémie; de plus, un navire arrivé de Gambie en rade de St-Louis, avait été mis en quarantaine, et n'avait pu communiquer avec la terre qu'après huit jours. On pouvait donc concevoir de justes inquiétudes; et la menace d'une nouvelle recrudescence du mal, était d'autant plus terrible, que l'on comptait alors parmi la population de St-Louis 600 Français, tous arrivés récemment dans la colonie. Mais la V. S. St Pierre s'est souvenue de la cruelle épreuve à laquelle avaient été soumis les enfants de son Cœur Immaculé, et son bras protecteur a su repousser l'invasion redoutée de ce fleau désastreux.

— 5. L'église de St-Louis a reçu de Paris une nouvelle statue de St-Michel, qui excite l'admiration générale. Les « signares, écrit le P. Le Pennec, admirent surtout l'air « martial, le costume guerrier et la redoutable lance de « glorieux Chef des célestes milices. Il n'est pas jusqu'à l'ange « déchu, terrassé sous les pieds de St-Michel, qui ne reçoive « leurs compliments; on le trouve parfait, dit-on, mais, bien « entendu, dans son genre »

— 6. Outre le ministère régulier et la desserte ordinaire de la paroisse, nos Pères de St-Louis ont eu successivement la retraite des Sœurs, les prédications du Carême et celles du mois de Marie, les réunions des mères de famille et des enfants de Marie. Ces occupations diverses n'ont pas manqué de produire des résultats satisfaisants, et de les dédommager de leurs fatigues, par de douces consolations.

L'œuvre du Cœur de St-Pierre n'a pas été non plus négligée dans la paroisse. — Les quêtes du mois de Marie, ont été affectées à cette même intention et ont produit une offrande de six cents francs; offrande, il est vrai, peu



considérable en elle-même, mais expression bien touchante de ce dévouement filial que l'Église renaissante d'Afrique nourrit, elle aussi, pour le bien-aimé Pontife et Père de toute la catholicité.

— 7. Ce n'est que vers la fin de ce semestre que nos confrères du Sénégal et des autres points de nos missions d'Afrique, apprirent la nouvelle de la maladie si grave de notre E. R. et bien-aimé Père. Moins vite affligés, ils restèrent aussi plus longtemps que nous, sous le poids des premières nouvelles. N'eussent-ils fallu attendre un mois tout entier, avant de recevoir les lettres de France, et dans cet intervalle, en combien de tristes conjectures leur esprit et leur cœur ne se perdaient-ils pas? Mais à St-Louis, comme dans nos autres maisons, nos confrères eurent hâte de recourir à la prière, et de fonder toutes leurs espérances dans la puissante intercession du Cœur Immaculé de Marie et de notre vénéré Père. Les C<sup>tes</sup> religieuses de la ville ont aussi uni leurs vœux à ceux de nos Pères, pour obtenir cette guérison tant désirée, et si précieuse pour toute la Cong<sup>g</sup>. Voici, à ce sujet, un extrait d'une lettre du P. Le Penne au R. P. Collin, en date du 2 juillet.

« Nous attendons avec impatience le packet prochain qui va nous fixer sur l'état de santé de notre très-Révérénd Père. J'aime à croire que le Bon Dieu ne voudra pas nous en priver encore. Toutes les C<sup>tes</sup> de St-Louis ont beaucoup prié; partout où existe une de nos maisons, on a fait de même. J'espère donc contre tout espoir; et, comme je le dis au R. P. Duret, j'attends des nouvelles qui nous porteront la joie avec l'espérance de la protection spéciale de Marie. Nous espérons que la Bonne Mère, voyant qu'un miracle était nécessaire, l'aura opéré en faveur des enfants de son Cœur Immaculé »  
(Lett. du 2 juillet)

C<sup>te</sup> de Gorée.

1. Sentiments au sujet de la maladie du C. R. Père. — 2. Mutations.  
 3. Ministère: Communions pascales. — 4. Fête-Dieu. Procession. — 5. Fête du S<sup>t</sup> Cam. Retraites et Com<sup>ms</sup> des enfants des écoles. — 6. Baptême d'un jeune mahométan. — 7. Visite d'un chef Krouman. Dem. de Missionnaires.

— 1. Les sentiments de vive inquiétude et d'espérance en Dieu, que nous venons de voir exprimer par nos Pères de S<sup>t</sup> Louis, à la nouvelle de la maladie du C. R. Père, furent aussi les sentiments de nos confrères de Gorée. « Après les tristes nouvelles du dernier courrier, écrivait le P. Rieffer, nous ne trouvons que prier le Bon-Dieu que sa sainte volonté s'accomplisse. Nous sommes tous dans une inquiétude profonde à l'endroit de ce qui arrivera ou est arrivé; nous espérons cependant que le S<sup>t</sup> et Immaculé Cœur de Marie intercedera pour nous, afin que tout cela tourne à la plus grande gloire de Dieu et de notre Vénéré Père. » (Lettre du 13 juin)

— 2. On a déjà vu plus haut les mutations provisoires opérées dans le personnel des deux C<sup>tes</sup> de S<sup>t</sup> Louis et de Gorée par suite du Voyage du P. Guret en France. Le P. Rieffer fut chargé, à la place du P. Le Pennec, de la direction de la C<sup>te</sup>, et en même temps de la paroisse de Gorée; et le P. Noyman, appelé de S<sup>t</sup> Louis pour lui prêter son concours, eut spécialement le soin des enfants des écoles.

— Le Bulletin de la C<sup>te</sup>, que nous recevons cette fois avec satisfaction et que nous espérons voir se continuer désormais régulièrement, nous transmet les détails suivants sur les travaux de nos chers confrères.

— 3. Le bien continue à se faire à Gorée, quoique les progrès en soient lents et pénibles; et ce qui malheureusement l'entrave souvent, ce sont les paroles et les actes peu édifiants des Polans, militaires ou civils, qui se partagent presque exclusivement les différentes branches de

l'administration. On comprend facilement tout ce que peut avoir de fâcheux et de nuisible, au point de vue moral et religieux, l'indifférence et souvent l'irréligion de nos pauvres compatriotes, chez un peuple à moitié chrétien et à demi civilisé.

« Les communions pascales ont donné cependant un résultat satisfaisant, grâce aux vives et pressantes exhortations du bon P. Le Tenne: le nombre en a même dépassé celui des années précédentes. Les instructions du Carême ont été suivies avec empressement; et l'exercice toujours si salutaire du chemin de la Croix, a réuni encore bon nombre de nos indigènes, qui écoutaient avec piété les paroles qui leur étaient adressées en Wolof, à chacune des stations, par le P. Reuffer. »

— 4. « Nous avons eu, comme les années précédentes, célébrer solennellement la Fête du S. Sacrement. Dans un pays à moitié infidèle, il est beau et consolant de voir le triomphe public de la vérité sur l'erreur, l'exaltation du plus touchant de nos mystères chrétiens, sur les froids et insignifiantes cérémonies des sectateurs du Coran.

« La procession s'est faite dans la soirée, avec le plus grand ordre et un véritable esprit religieux. Un détachement d'infanterie de marine assistait à la cérémonie, musique en tête, et fermait les rangs de nos pieux fidèles. La voix retentissante du canon du Castel vint aussi se mêler aux chants liturgiques, et ajouter au caractère si imposant de cette solennité, un nouveau trait de grandeur et de majesté. »

— 5. « Le jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, toutes les enfants de l'école des Sœurs, se sont empressées de s'approcher de la Ste Table, pour y partager le Pain des Anges avec leurs aînées, Les Enfants de Marie.

« Cette année, la Fête de S. Louis de Gonzague, tombant un Dimanche, on réunit cette solennité à celle

de S.<sup>t</sup> Jean - Baptiste, et ce fut au tour des enfants des Frères, à recevoir leur Dieu dans leurs cœurs. Il y eut encore pour eux, toute la journée, exposition du E. S.<sup>t</sup> Sacrement à l'église paroissiale.

« Déjà au mois d'Avril, le P.<sup>r</sup> Le Pennec avait donné deux retraites, auxquelles avaient pris part, ceux des enfants qui n'avaient pas encore fait leur 1<sup>re</sup> Communion. Elles avaient duré trois jours chacune, et amené les plus consolants résultats. A la fin des exercices, une cérémonie solennelle avait été ménagée à dessein, pour en marquer la clôture, et assurer à ces enfants les douces et innocentes joies d'une fête religieuse. Le P.<sup>r</sup> Supérieur avait aussi voulu, en cette circonstance, établir de nouveau dans l'une et l'autre école, la Congrégation des S.<sup>s</sup> Anges; et il avait été heureux de voir l'empressement avec lequel tous demandaient à en faire partie. Sur ce nombre cependant, il n'en prit dans chaque école, que 17 des plus sages et des plus appliqués. Ce petit noyau devait se développer plus tard, et être dès ce moment comme un centre de piété et de bonne édification, qui stimulât l'ardeur et l'émulation des moins méritants. »

— 7.° Nous avons eu le bonheur, il y a quelques mois, de conférer le baptême à un jeune noir bien intéressant, de 13 à 14 ans. Son père, le marabout Boubakar, venait de voir deux de ses fils passer de la religion de Mahomet à celle de Jésus Christ, et il espérait au moins pouvoir conserver le troisième, sur lequel il fondait de grandes espérances; aussi, toute son affection s'était-elle concentrée sur ce dernier. Mais le vieux marabout ignorait sans doute que le Bon Dieu tient en ses mains le cœur des enfants des hommes, et peut les changer quand il lui plaît. Il eut beau confier son fils à l'un de ses coreligionnaires, habitant le Saloum, pour lui faire étudier l'arabe, langue sacrée des disciples du Prophète, l'enfant n'y prenait

aucun goût, et il ne travaillait que pour éviter les coups de corde ou de bâton de son dur maître. aussi ses progrès furent-ils en rapport avec son application, c'est-à-dire à peu près nuls. Sur ces entrefaites éclata l'insurrection du fameux chef Maba, dont les bandes féroces saccagèrent le pays de Saloum et menacèrent les Blancs. Le jeune Paul profita de la débâcle, pour échapper en même temps au pillage des révoltés, et fuir son maître d'arabe.

„ Son père, toutefois, n'avait point changé d'idée. Il fit savoir à la mère de l'enfant qui était chrétienne, que son intention était de l'envoyer à St-Louis, pour lui faire continuer son éducation mahométane, et, en même temps, étudier le français à l'école des otages du gouvernement. Les desseins du vieux marabout étaient on ne peut mieux secondés par une certaine personne, tante de l'enfant et infidèle, nommée Mbari Deul, et jouissant d'une belle position près du gouverneur. Mais tous les efforts du père et de la tante demeurèrent inutiles, et l'enfant persista dans sa résolution généreuse d'embrasser le christianisme. N'ayant aucune connaissance de la langue française, il fréquenta assidûment l'école de Gorée, tenue par les frères de Plœrmel, où il se fit bientôt remarquer par ses progrès et sa bonne conduite. Heureux de ses succès, et plus encore de ses bonnes dispositions, le P. Kieffer l'admit au S. Baptême, en donnant au nouveau converti les prénoms de notre S. Fondateur. C'est ainsi que le Bon Dieu fait son œuvre malgré les oppositions des hommes. — D'autres enfants se préparent également à recevoir les précieuses grâces de la régénération spirituelle. »

— 8.° Dans les premiers jours de juin, nous avons eu la visite d'un chef des Kroumann. On donne ce nom, comme on sait, aux hommes de la côte de Krou, au-dessous de

Senegal-Seone. Ce sont des noirs habitués depuis longtemps à commercer avec les Européens, le long des côtes d'Afrique. Celui qui est venu nous visiter est neveu d'un roi du pays, et il connaît la France qu'il a vue une fois. Il se proposait, en venant nous trouver, d'amener à son retour chez ses compatriotes, des missionnaires pour les instruire et en faire des chrétiens. Dans ce but, il s'est adressé aussi au gouvernement, en exposant sa demande dans une lettre officielle. Pendant son séjour ici, il n'a pas manqué de venir à tous les offices de la paroisse, et il s'est fait un véritable bonheur de traduire en sa langue maternelle, à la demande du Père Rieffer, les premiers éléments du catéchisme. Il lui disait, dans la naïveté de son langage: «toi gagné bon, pou. veni dans «not pays, prend li et cri à nos enfants» c'est-à-dire: gagne beaucoup d'argent pour pouvoir venir apprendre à lire et à écrire à nos enfants. - Et il ajoutait: «moi voulu beaucoup mister l'abbé «vien dans mon pays. Le gouverneu donné moi salade, et moi va fai «jardin, pou quand les blancs vont vini.»

«C'est un nouveau champ tout ouvert au zèle de nos missionnaires. Puisse Marie envoyer bientôt à ces âmes qui appellent le règne de son divin Fils, de nombreux et zélés enfants de son Cœur Immaculé!»

---

## SENEGAMBIE

Nous commençons la revue des C<sup>tes</sup> de la Sénégambie par la maison de St-Joseph, qui est désormais la demeure habituelle de M<sup>gr</sup> Robis, et le chef-lieu de la Mission comme de la vice Province.

---

### St-Joseph de Ngazobil.

1. Personnel et santé. - 2. Bénédiction du bateau le Die 1x. - 3. fête du St Père. - 4. Dispositions des scol<sup>rs</sup> et postulants. - 5. Soins indigènes - Ecoles des filles - Soins des malades. - 6. Mois de

St. Joseph. — 7. Statues de St. Benoît et de St. Iphigénie. — 8. Prières pour le C. R. Sœur.  
 — 9. Moir du Sacré-Cœur. — 10. Sons faits par le Gouvernement. — 11. Villages des noirs —  
 — 12. Appendice.

— 1. M<sup>gr</sup> Robès, depuis son retour de France, n'a cessé de ressentir un état habituel de malaise et de souffrances. Fièvres, migraines, rhumatisme etc., c'était chaque jour indisposition nouvelle et nouvelle atteinte d'un mal qui l'épuisait lentement. Au mois de février, Sa Grandeur nous quitta pour se rendre à Gorée, puis à St. Louis. Dans chacune de ces maisons, il lui fallut rester plusieurs jours alité, et de retour à Dakar, il éprouva un accès de fièvre pernicieuse qui faillit l'enlever à sa chère Mission. C'était comme une violente explosion du mal, dont il sentait en lui-même l'action lente et sourde. Sa Grandeur est rentrée au milieu de nous, bien affaiblie.

« Apart les indispositions communes et pour ainsi dire courantes auxquelles on est toujours plus ou moins sujet, la santé des Pères et Frères s'est assez bien maintenue pendant ce semestre. Le P. Walter, qui d'abord ne semblait pouvoir s'acclimater, s'est à peu près remis des maux d'estomac et autres indispositions qu'il ressentait. Il a remplacé dans ses fonctions le P. Thomas appelé à Dakar, pour de là retourner en France. Le Père Gerod, malgré de grandes faiblesses qui le prennent parfois, continue avec courage les classes qu'il est chargé de faire aux enfants. Quant au P. Meyer, c'est le plus robuste de nos nouveaux Pères. Il prend même de l'embonpoint. Il est en même temps tout ardeur pour le Wolof; déjà il lie conversation avec les noirs, et plus facilement que des missionnaires plus anciens. »

— 2. Le premier fait remarquable que nous ayons à signaler pour ce semestre, c'est la bénédiction du nouveau bateau de la Mission, dont la construction a demandé bien des veilles et des sueurs. La fête des Epousailles de la

Corée - S<sup>te</sup> Vierge, jour anniversaire de notre établissement à St-Joseph, fut choisie pour la cérémonie. Monseigneur avait fait avertir les chefs des villages voisins; et la nouvelle bientôt répandue sur tous les points de la côte, nous amenait au jour fixé une foule nombreuse, avide de contempler la nouveauté du spectacle. Le bateau reposait sur des troncs d'arbres arrondis, destinés à faciliter le mouvement que devaient lui imprimer vers la mer les bras vigoureux des noirs. Des flammes et pavillons sans nombre aux couleurs variées, en ornaient le mât, et émerveillaient tous les regards. Monseigneur, revêtu de ses ornements pontificaux, procéda à la bénédiction solennelle. Un nom auguste avait été choisi; notre bateau fut appelé le *Dieux*: précieuse sauvegarde contre la fureur des flots et touchante consécration du souvenir du plus doux des Pontifes.

Restait encore à ébranler cette lourde masse et à l'entraîner dans la mer. Les bras ne firent pas défaut. Pour les noirs, c'était à qui prouverait le mieux sa force et son entrain. Les efforts s'unirent donc, doubles et triples par le chant de nos enfants, les applaudissements et les hurrahs de la multitude, et bientôt le colosse roulant sur les cylindres qui servaient de supports, flotta triomphalement sur les ondes. Une légère avarie contraria cependant le plein succès de l'opération. Un pieu très-dur et solidement planté, heurta le bateau dans son élan et perfora la coque, un peu au-dessus de la ligne de flottaison. Mais l'accident était sans conséquence et fut réparé bientôt après.

Monseigneur, après avoir béni le bateau, bénit aussi la multitude. Nos enfants et nos chrétiens inclinés sous sa main, reçurent avec foi et recueillement les grâces d'en haut qu'il appelait sur eux; tandis que les indigènes formant des groupes épars, regardaient



dans les attitudes les plus diverses, ce spectacle pour eux si étrange. Quisse cette bénédiction produire en eux des fruits de salut, et les amener bientôt à la connaissance et à l'amour de notre sainte Religion !»

— 3. « Voulant se conformer aux prescriptions du Souverain Pontife, Mgr. Robes fixa le viduum de prières pour les besoins de la S<sup>te</sup> Eglise, aux trois jours qui précéderent la fête de la Purification. Pendant ce temps, nous donnâmes à nos enfants une petite retraite, et tous profitèrent avec empressement de ces jours de grâces et de bénédictions. L'état de souffrance où se trouvait Monseigneur, ne lui permit pas de donner lui-même les exercices de cette retraite, et le jour de la Purification, il ne put, malgré tout son désir, assister non plus aux offices de la fête. Cependant, notre Vénéré Père nous ménagea le soir un heureux dédommagement. E'ci, comme en beaucoup de nos C'tés, nous eûmes le bonheur, selon la coutume, de nous édifier ensemble, en ce jour, du souvenir des vertus de Notre S<sup>t</sup> Fondateur, et ce fut Monseigneur qui raviva ce pieux souvenir au fond de nos cœurs dans l'entretien du soir. Dans le but de bien nous pénétrer de la pensée même de notre Vénéré Père sur les vertus essentielles d'un missionnaire d'Afrique, Sa Grandeur nous donna lecture d'un rapport adressé à la Propagande par notre S<sup>t</sup> Fondateur. Cette lecture était accompagnée de précieux commentaires par lesquels, Monseigneur faisait mieux ressortir la justesse et le point de vue pratique de toutes les pensées de notre Vénéré Père. Cette conférence a produit sur tous l'impression la plus salutaire, en nous convainquant plus intimement encore de l'importance d'être, selon le vœu de notre S<sup>t</sup> Fondateur, de fervents et saints missionnaires. »

— 4. « Notre Vénéré Père, qui sur son lit de mort avait accordé à nos missions d'Afrique un souvenir spécial,

semble du Haut du Ciel, nous continuer encore cette douce prédilection, en bénissant notre Petit-Scolasticat et l'œuvre naissante d'un clergé indigène. La piété de nos jeunes aspirants se soutient toujours, et nous trouvons dans l'ensemble de leurs dispositions et de leur conduite, des sujets qu'inspirent de consolation et d'espérance. Les jours du *Ordinum* qui précéda la fête du Vénéré Père, leur ont procuré les exercices d'une petite retraite, dont ils ont bien profité. Ils aiment beaucoup la Cong: et témoignent en particulier d'un attachement tout filial pour la personne du C. R. Père. Ils se présentent aussi avec zèle à tous les petits emplois qui leur sont confiés, et s'acquittent avec fidélité de ces fonctions. A la piété, ils joignent le goût de l'étude, et se montrent appliqués et assidus à leurs divers travaux. Deux des Scolastiques titulaires ont commencé la philosophie avec le Père Meyer, le troisième suit le 1<sup>er</sup> cours de Latin. Ils rendent en outre de grands services pour la surveillance des écoliers.

« Nous espérons pour plus tard de nouvelles vocations; mais pour en assurer le développement et la persévérance, il faudrait surtout que les enfants fussent séparés des étrangers et soustraits le plus possible à l'influence de leurs parents; car ils ont bien à lutter pour répondre avec fidélité à l'appel de la grâce. Dernièrement encore, la grand-mère d'un de nos postulants vint de Gorée pour le voir. Elle avait en tête de lui faire abandonner l'étude du Latin, pour l'apprentissage d'un métier. Afin de le séduire et de l'entraîner, elle employa habilement les formes insinuantes de son langage, mais ce fut en vain. L'enfant répondit catégoriquement qu'il n'en ferait rien; et il tint ferme. Cette femme se retira honteuse de son insuccès; mais ses paroles laissèrent une impression fâcheuse que le démon eut hâte d'exploiter en sous-œuvre, pour tourmenter de nouveau le pauvre enfant. Cependant Marie a pris sa défense, et il est sorti heureusement vainqueur de cette double tentation. »

« Quelques-uns de nos jeunes indigènes ont aussi exprimé le désir de se consacrer à Dieu comme Frères dans la Cong. L'an dernier, l'un d'entre eux écrivait au P. Renoua. « La fête du S. Cœur de Marie me donne des consolations pour l'âme et pour le corps. C'est à cause de ma vocation. Je pensais à la cérémonie où M. l'abbé Jouga allait être reçu Père. Je disais en moi-même: « puis qu'il y a un prêtre du Sénégal, il faut qu'il y ait un Frère aussi. Et moi qui me sens appelé, je ne veux pas être le dernier. La C. S. Vierge me disait: il faut bien prier, alors je récitais un ave pour la remercier. » — Le jeune noir qui écrivait ces beaux sentiments, a près de vingt ans et en a passé quatorze avec nous dans la maison. Que le Cœur maternel de Marie Immaculée soutienne et seconde sa bonne volonté et son désir d'être à Dieu! »

— 5. « La petite C. des Filles du S. Cœur de Marie se maintient toujours et se développe même peu à peu, grâce au zèle et au dévouement de leur pieuse Supérieure, la Mère Rosalie. Les enfants élevés par ces bonnes Religieuses sont aussi pour nous un sujet de joie et d'édification. Nous admirons avec quels soins et quel courage elles se livrent à leurs occupations quotidiennes. Toute la journée elles sont à guider le <sup>concours</sup> qui doit servir aux repas des deux C.és.

« La piété les soutient et les anime; elles sont remplies de dispositions vraiment consolantes. Une retraite leur a été accordée comme à nos enfants, et ce sont elles-mêmes qui en avaient fait la demande. Leur régularité, pendant les trois jours qu'ont duré les exercices, a été exemplaire. St. Joseph est leur protecteur de prédilection; elles l'invoquent avec une tendre dévotion, et sollicitent avec confiance la faveur de devenir enfants de Marie. Depuis plusieurs mois déjà les plus grandes veulent être postulantes et tourmentent la Mère Rosalie pour les recevoir.

« Outre l'éducation des filles, des œuvres de charité pour le soulagement de pauvres malades, s'offrent encore au dévouement de nos Sœurs indigènes. Et quelquefois elles ont la consolation d'assister dans leurs infirmités des parents infidèles, et de les ramener au Bon Dieu par leur douce charité. Voici, à ce sujet, un fait bien remarquable.

« Parmi nos Religieuses, il y en a deux qui avaient pour mère une malheureuse négresse livrée à une vie de débauche; son inconduite était pour ses filles un sujet perpétuel d'affliction et de douleur. Elles priaient sans cesse pour obtenir sa conversion et s'efforçaient de faire au Ciel une sainte violence. Le Bon Dieu fut enfin touché de leurs larmes. Frappée d'une infirmité horrible, cette femme résolut de se rendre à Joal pour se faire soigner; mais elle désira encore voir ses deux filles et elle vint à St. Joseph. Ici, son mal s'aggrava, et elle dut renoncer à poursuivre sa route. On la plaça dans une case voisine de la C<sup>te</sup> des Sœurs, où elle fut incessamment visitée et soignée par ses deux enfants. La vue de ces deux religieuses si pieuses, si bonnes, si dévouées, éveilla ses remords; elle sentit la profondeur du mal où sa pauvre âme était plongée; et voulut se convertir. Elle était chrétienne, mais depuis longtemps elle avait abandonné tous ses devoirs. Son retour à Dieu fut des plus édifiants: elle se confessa et communia plusieurs fois, offrant avec joie ses souffrances pour l'expiation de ses fautes. Le jour de la fête de Dieu, elle rendit le dernier soupir dans les sentiments les plus admirables, laissant à ses deux filles la douce consolation qu'elles avaient demandée avec tant de persévérance et de ferveur. »

— 6. — Tous les jours du mois de St. Joseph, nous nous réunissons à la chapelle pour les exercices de dévotion en l'honneur de notre St. Patron, et chaque mercredi, nous avons le salut du St. Sacrement. Le jour de la fête

du glorieux Patriarche, nous eûmes le bonheur de bénir la belle statue de S. Joseph qui nous avait été récemment envoyée de la Maison-Mère. L'ancienne fut placée sur un piédestal réservé à cet effet au fait de l'Établissement. S. Joseph domine ainsi toute la propriété et tout le pays, regardant l'intérieur de cette pauvre Afrique, comme pour en appeler les habitants, dans cet asile de la vraie foi et du salut. Cette statue peinte en blanc et en partie dorée, frappe singulièrement les passants, et souvent ils s'arrêtent pour l'admirer.»

— 7. « Outre cette nouvelle statue de S. Joseph, nous en avons encore reçu deux autres, que Monseigneur nous a apportées en revenant de S. Louis. Elles représentent toutes les deux des Saints de la race noire : l'une, S. Benoît le Moaure, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras ; l'autre, S. Sphygénie, fille d'Égypte, roi d'Éthiopie, qui fut baptisée par S. Mathieu, et fit vœu de virginité entre les mains de ce grand Apôtre. Elle porte à peu près le costume des Carmélites, avec un manteau royal, et un sceptre à la droite.

« Ces deux statues ont été données à la Mission par M. g. l'Évêque de Rio-Grande, (Amérique du Sud). Sa Grandeur en se rendant à Rome, pour les fêtes du Centenaire, avait fait la traversée avec M. g. Lobes, et après lui avoir parlé de la dévotion des Brésiliens à ces deux Saints, Elle s'était offerte avec générosité à faire présent de leurs statues à la mission de Sérégambie. Et son retour au Brésil, Monseigneur n'oublia pas sa promesse et l'accomplit avec fidélité.

« Impossible de rendre la surprise et l'admiration de nos enfants et des noirs du pays, à la vue de ces statues qui reproduisent exactement les traits de leur race. Tous en sont heureux et fiers. Elles ont été placées à l'entrée du chœur de notre pauvre chapelle, en attendant qu'on

qu'issue leur élever des autels dans un sanctuaire plus approprié à nos besoins. Monseigneur les bénit le Saint jour de Pâques, et malgré sa grande fatigue, il sut trouver pour nous, des paroles bien édifiantes, sur la vie de ces deux Saints. Il nous annonça qu'une indulgence plénière avait été accordée par le S. Père, pour le jour de la fête de S.<sup>te</sup> Juygénie, (le premier jour libre après la fête de S.<sup>t</sup> Mathieu) avec la faculté de dire ce jour-là la messe votive d'une Vierge, en attendant qu'on puisse faire l'office propre de la Sainte.

— 8.° Nous avons célébré le mois de Marie avec la solennité accoutumée. Chaque soir, avant la bénédiction du S. Sacrement, Monseigneur lisait les lettres et les recommandations des enfants. Tous les jours revenait à plusieurs reprises, comme recommandation principale, la santé du S. R. Père. C'est en effet, pendant ce mois, que nous avons appris la douloureuse maladie de notre bon Père. Nous avons redoublé les prières que nous adressions à Marie, et avons aussitôt commencé une neuvaine à cette Bonne Mère, pour nous unir ainsi aux prières des membres de toute la Cong.<sup>g</sup>. Nous aimons à espérer que des vœux si ardents et si légitimes auront enfin été exaucés.

— Nous complétons cette partie du bulletin, par l'extrait suivant d'une lettre du P. Renoua, adressée au R. P. Collin, touchante expression de l'inquiétude et des espérances que tous nos Pères de S.<sup>t</sup> Joseph éprouvaient durant cette cruelle maladie de notre bien-aimé Supérieur général.

« J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, malgré les nombreuses occupations qui vous arrivent de toutes parts. Ses détails que vous nous avez donnés sur la douloureuse maladie de notre Très-Révérend et bien-aimé Père, nous ont brisé le cœur et nous ont jetés dans de grandes angoisses. Nous avons prié, beaucoup prié, et nous prions encore; mais nous ne savons pas si nos prières

sont pour un vivant ou pour un mort... que la S<sup>te</sup> Volonté de Dieu soit faite en tout et partout! Quelles que soient les nouvelles qui nous arriveront par le packet prochain, nous nous soumettons à cette divine Volonté, et nous adorons les décrets du divin Maître....

« Seulement il nous tarde d'avoir des nouvelles de notre bon Père. Ce mois nous paraît long d'un siècle, et si la distance n'était pas si grande, nous aurions imité Marie abūt... cum festinatione. Peut-être qu'à la vue du rétablissement d'un Père que nous aimons tous, nous aurions pu dire avec Marie: Magnificat anima mea... Nous attendons avec grande impatience, et puisse le divin Maître avoir entendu les prières de tant de voix qui se sont adressées à Lui; et nous rendre Celui que nous aimons, Celui qui s'est consumé pour nous, pour procurer la gloire du Bon Maître!.. Puisse aussi le Vénéré Père aimé obtenir à son successeur ce que vous exprimez si bien dans votre bonne lettre! » (lett. du 2 Juillet...)

— 9.° Dans son voyage de 1867, Mgr Robès avait obtenu du R. P. Ramière l'agrégation à l'Épiscopat, du vicariat de la Sénégambie. C'est le 19 Mars, fête de S<sup>t</sup> Joseph, que fut ouvert le registre de l'agrégation et le 19 juin, fête du Sacré Cœur de Jésus, Monseigneur voulut, par une consécration solennelle, placer la Mission toute entière sous la protection du Cœur adorable de notre divin Modèle. Afin de nous unir plus intimement aux membres de l'Association, nous récitons chaque jour pendant le mois de juin, les litanies du Sacré Cœur, et tous les vendredis nous avons Salut du S<sup>t</sup> Sacrement. Cette consécration et ces prières nous font espérer avec confiance, des grâces nombreuses pour le salut de ces pauvres peuples, recommandés déjà au Cœur si compatissant de Marie. Imm. et,

— 10.° Cette année, l'Administration s'est montrée bien disposée envers la Mission. Pendant ce semestre, il

a été accordé extraordinairement à Monseigneur une somme de 3000<sup>fr</sup>; et une certaine quantité de mil pour de nos enfants. Précédemment déjà, le Gouvernement nous avait fait don de deux mules qui ont rendu et qui rendent encore de grands services à la maison.

— 11. « Pendant les premières années, après la fondation de St. Joseph, alors que régnaient la famine et la guerre, les pauvres noirs se pressaient autour de l'établissement, et voulaient former à tout prix des villages le plus près possible de la Mission. Mais le démon, qui n'y trouvait pas son compte, s'est efforcé de les éloigner de nouveau des Missionnaires, pour reconquérir sur leurs âmes toute son influence. Depuis quelque temps surtout, le village de St. Joseph a considérablement diminué: il n'y a plus que quelques familles, et dans ces familles, quelques personnes seulement qui ont reçu le St. baptême. Elles se soutiennent assez bien, aiment à fréquenter les catéchismes et surtout à y envoyer leurs enfants. Il serait à souhaiter que ces enfants pussent grandir en restant près de nous; mais il arrive souvent qu'ils sont amenés bien loin de notre influence, dans un milieu fait pour les corrompre et les pervertir. L'un d'eux, qui donnait beaucoup d'espérance, a été ainsi soustrait par sa mère à force de ruses, et conduit dans l'intérieur, à 10 lieues de St. Joseph, il avait été baptisé et confirmé. Comment pourra-t-il résister à la contagion du mauvais exemple et demeurer vertueux? Le Cœur miséricordieux de Marie, touchera, nous le désirons, le cœur dénaturé de cette mère, et ramènera au bercail ces deux brebis errantes devenues infidèles à la grâce!

— 11. « Comme appendice au bulletin, nous parlerons ici d'une ambassade royale, à laquelle nous avons donné, dans le courant du mois de Mai, une Hospi-



de quelques jours, et qui nous était dépechée par le vainqueur du féroce Maba, le roi de Sine.

Déjà plusieurs fois auparavant, ce chef de tribu avait fait saluer Monseigneur, et l'an dernier, à l'occasion du voyage du F. Lacombe dans son pays, il destina à Sa Grandeur, comme présents, deux de ses plus beaux moutons: un troisième avait été donné au F. Lacombe lui-même. Désirant nous visiter, il s'était fait annoncer à l'avance. Mais des bruits de guerre ne lui permirent pas de s'éloigner de ses états, et pour ne point paraître manquer de parole, il tint à honneur de se faire représenter: il députa donc les principaux de sa cour, parmi lesquels figuraient son neveu, l'héritier présomptif de la couronne, et son propre frère.

Les rois et les princes de nos contrées ne se distinguent pas, comme on le sait, par le brillant et somptueux appareil de nos potentats d'Europe; ils ont d'autres insignes, d'autres marques infailibles de leur puissance souveraine, ce sont les gris-gris. Après s'en être couverts souvent jusqu'au sommet de la tête, ils en revêtent les gens de leur suite et en chargent aussi leurs chevaux. Le gris-gris n'est autre chose que le talisman des noirs. Ils attachent une vertu et des propriétés merveilleuses à certains objets, qui dès lors, dans leur superstitieuse croyance, les couvrent d'une protection assurée pour chacune de leurs entreprises. Il y a des gris-gris de diverses sortes: la queue d'un animal précieusement soignée et ornée aux deux extrémités d'une bande ou d'un bourrelet de cuir; les cornes, les dents, les os d'un bœuf, d'un cheval ou d'un âne capturé sur l'ennemi, sont autant de variétés différentes. Dans l'espece, on apprécie encore singulièrement les petits sacs pleins de terre ou de racines recueillies en certains

lieux privilégiés et par de certains marabouts; des écrits mystérieux, en caractères arabes, griffonnés par ces mêmes imposteurs, qui ont le talent de se faire prier fort chez leurs engins diaboliques. Ces gris-gris sont façonnés de manière à être portés suspendus au cou et à la tête, ou attachés sur les bras, les jambes et le reste du corps. Les uns servent en voyage, les autres sont perpétuellement conservés en guise de *nahe mecum*; d'autres enfin sont surtout efficaces en temps de guerre: ceux-ci servant à guérir les blessures; ceux-là à en préserver.

Nos illustres visiteurs nous arrivèrent donc chargés non pas d'or, ni de pierreries, mais de ces colifichets ridicules, honteux insignes de l'esclavage où gémissent leurs pauvres âmes. Tout un coin de l'appartement qui fut mis à leur disposition en était rempli; et un homme pouvait à peine soulever de terre ce lourd monceau de mulettes.

Nos députés se trouvèrent sans doute à merveille de l'hospitalité qu'ils reçurent et même nous pouvions craindre qu'elle ne leur fit oublier les douceurs de la cour de Sa Majesté le roi de Sine: ce n'était assurément pas un médiocre sujet de soucis pour notre Frère cuisinier. Chaque soir, après le souper, on se réunissait en palabre, c'est-à-dire en pourparlers solennels. Là, on s'entretenait très-longuement, mais non très-pertinemment, de tout: Religion, morale, politique, arts, sciences, métiers etc.; c'était un feu roulant de questions et d'appréciations plus ou moins judicieuses. Notre Empereur, l'état de sa santé, la prospérité de son empire, la guerre ou la paix avec ses voisins, paraissaient aussi vivement intéresser la princière assemblée. Ce fut dans l'une de ces réunions qu'à propos de religion, nous apprîmes du jeune prince neveu du roi, qu'il avait été baptisé de la main du Père Gallais, à Joal, où il s'était rendu étant enfant: il disait,

sans pouvoir se rappeler le mot pour nommer la cérémonie, qu'on lui avait versé de l'eau sur la tête. Ce jeune homme paraît intelligent et doué de qualités précieuses; malheureusement la boisson et d'autres excès plus tristes encore auxquels il se livre, menacent de le plonger dans un complet abrutissement.

Le séjour de tous ces personnages à St. Joseph se prolongea près d'une semaine. Au moment du départ une scène des plus comiques acheva de nous donner le dernier trait du caractère de ces grands enfants. En dépouillant les caisses où étaient renfermées nos statues, on avait mis au rebut dans un endroit écarté, des rubans de papier peint de différentes couleurs, que avaient servi pour l'emballage. Un des ministres en fit la découverte, et tous aussitôt de se jeter sur ce trésor et de le partager avidement. Le prince royal lui-même, oubliant sa dignité, sauta par la croisée pour arriver plus vite, et recueillir sa part des précieuses bandelottes. L'idée leur vint d'en faire des panaches qu'ils attachèrent au sommet de la tête; sans en excepter le jeune prince, qui tout fier de cet ornement, en plaça à côté de ses fameux gris-gris, et en fit un trophée à sa mule. —

Ce sont bien là les *puer centum annorum* de l'Écriture. Daigne Marie toucher leurs cœurs et les rendre ouverts et dociles à la parole du Missionnaire !<sup>(1)</sup>



## Cité de Dakar.

1. Grave maladie de Mgr. Hobès. — 2. Anxiétés sur le C. R. Père. —
3. Ecole externe commencée par le P. Welty. — 4. Dispositions générales des noirs. —
5. Reprise de la desserte de Rufisque. Parcours de la côte par le P. Kieffer.

À défaut de bulletin pour la Cité de Dakar, le C. R. Père nous permet de recourir à la correspondance et

(1) Le bulletin de Joal vient naturellement après celui de St. Joseph, dont la maison de Joal n'est en 99 sorte qu'une annexe. C'est par mégarde qu'on a placé ici celui de Dakar.

d'en faire les extraits qui peuvent intéresser.

- 1. On a vu plus haut, que M<sup>o</sup>g<sup>r</sup> Robès se trouvait toujours très-fatigué, et sujet à des indispositions presque continuelles. Lors de son passage à Dakar pour se rendre à St-Louis, au commencement de février, il fut constamment alité pendant son séjour à la Côte, et il en fut de même à peu près pendant les quelques jours qu'il passa au chef-lieu de la colonie. A son retour de St-Louis, le mal contre lequel il luttait depuis longtemps, éclata tout-à-coup plus violemment, et nos confrères de Dakar eurent à craindre, pendant quelque temps, de voir Sa Grandeur succomber entre leurs bras. Mais laissons la parole au P. Duby, qui écrivait au E. R. Père à la date du 9 mars. « Monseigneur s'est alité le 1<sup>er</sup> mars. Il avait une fièvre bilieuse avec complication de gastralgie. Le mal augmentait tous les jours et semblait préparer un dénouement auquel nous ne pouvions penser sans effroi. Le 4 et le 5 mars, mais surtout dans la matinée du 6, nous n'avions plus le courage en quelque sorte de chercher à nous faire illusion. Grâce à Dieu cependant, la crise qui devait l'emporter le sauva. Une réaction violente s'opéra et la vie de notre bien-aimé Pasteur nous fut rendue, au moment où nous pensions devoir nous résigner à un douloureux sacrifice. Depuis lors le mieux s'est maintenu, quoique Monseigneur soit encore très-faible. Nous nous étions adressés à St-Joseph pour la conservation de sa santé, et c'est à ce puissant protecteur que nous nous croyons redevables de n'être point orphelins. Que Dieu en soit béni! Les médecins s'accordent à dire que Monseigneur sera obligé de rentrer en France pour ne pas exposer sa vie à l'influence mortelle de la mauvaise saison, et faire avant de revenir au milieu de nous, une bonne provision de forces et de santé. » (Lett. du 9 mars.)

M<sup>o</sup>g<sup>r</sup> Robès écrivait lui-même au E. R. Père le mois

suivant: « Vous savez que j'ai été sur le point de faire le grand voyage. J'avais demandé les derniers sacrements. — Dieu s'est contenté de ma bonne volonté. — Ma fièvre bilieuse n'était qu'une explosion des infirmités que je subissais depuis mon retour en mission, et qui m'empêchaient de travailler. J'étais plus souffrant qu'auparavant; seulement je n'osais en parler, de peur d'effrayer les confrères, et je me faisais violence autant que je pouvais pour gérer les affaires. Enfin cela est passé! — Pour le présent, je ne puis vous dire rien de bien positif. Mes forces reviennent lentement. Puisque vous me laissez toute latitude pour mon voyage en France, je verrai, d'ici en juin, ce qui adviendra.

— 2. Le packet d'avril qui nous avait annoncé à la Maison-Mère l'heureuse guérison de M<sup>gr</sup> Robès, rapportait, à la fin du mois, à nos confrères de Dakar, l'annonce de la maladie du E. R. Père, et le mois suivant leur transmettait des nouvelles encore plus alarmantes. Ce fut pour cette C<sup>té</sup>, comme pour toutes nos autres maisons, un coup bien cruel. Là, comme partout, on s'empressa de recourir au Cœur Imm<sup>o</sup> de Marie et à notre S<sup>t</sup> Fondateur, pour obtenir le complet et prompt rétablissement de notre bien-aimé Père.

— 3. On a vu déjà, par les précédents Bulletins, qu'il y avait un changement notable dans les dispositions de la population indigène de Dakar à l'égard de la mission. Jusqu'à ces derniers temps, influencés par les fanatiques marabouts, les indigènes s'éloignaient des missionnaires et refusaient de leur confier leurs enfants, de crainte qu'on nen fit des chrétiens. Ces dispositions se sont changées peu à peu à la vue du zèle et du dévouement des missionnaires et des religieuses.

Il ya quelques années, l'administration coloniale avait établi une école laïque, en dehors de toute religion, espérant par là, attirer plus facilement les enfants

des mahométans. La colonie en a été pour ses frais. Cette école a été à peu près sans résultats, et les enfants, au contraire, se sont plutôt rapprochés de la mission. Le moment paraissait donc favorable pour commencer une école externe pour les enfants des villages de Dakar et des environs.

M. gr. Hobbs a confié ce soin au P. Welty, depuis longtemps habitué avec les enfants indigènes. Et dès la fin de l'année dernière, il l'avait envoyé dans ce but, de Saint-Joseph à Dakar, pour l'adjindre au P. Duby, en remplacement du P. Vidal, destiné pour S<sup>t</sup>-Louis.

Le P. Duby rend ainsi compte des commencements de cette œuvre dans une lettre du 14 février. « Le Père Welty a commencé son école pour les enfants du village, ou plutôt des villages de Dakar. Déjà ils viennent en classe en assez grand nombre, et nous n'avons pas conjecturé à tort que leur affection pour les missionnaires, suffirait pour les attirer chez nous de préférence. L'école du gouvernement, qui se trouve à quelques pas de la nôtre, est presque entièrement déserte maintenant. Elle ne comptait guère du reste que 5 ou 6 élèves, et de ceux-là trois ont abandonné leur ancien maître pour suivre les leçons du P. Welty. L'école a eu bientôt une vingtaine d'élèves. Tous ne viennent pas chaque jour, mais sur le nombre il y en qui sont très-exacts, et ne manquent jamais aux classes. »  
(Lett. du 24 fév.)

Le P. Welty écrit lui-même au sujet des dispositions de ses chers petits élèves. « Nous voyons un grand changement dans les enfants de Dakar : ils ne se sauvent plus à notre approche comme auparavant, au contraire, du plus loin qu'ils nous aperçoivent, quand nous sortons, ils nous saluent, se groupent autour de nous et sont heureux d'être en notre compagnie. Ils sont en partie attirés, il est vrai, par certains petits

présents que nous leur faisons: une épingle, une aiguille, un petit hameçon, quelques morceaux de biscuit, un rien en un mot suffit pour les contenter et nous les attacher. Et nous étions plus riches, et si nous pouvions leur procurer qq. morceaux d'étoffe pour se ceindre les reins, nous les aurions tous. Les parents voient de bon œil nos rapports avec leurs enfants: ils comprennent qu'ils n'ont qu'à gagner en cela, et ils nous les amènent avec empressement.»  
(Lett. du 3 mars.)

— H. Le P. Duby dans une lettre du 6 avril, après s'être excusé de n'avoir pas envoyé de bulletin, ajoutait au sujet des dispositions de la population en général à l'égard de la mission: « J'aurais pu et j'aurais dû vous parler de bien bonnes et de bien belles choses, qui se produisent ici, ditur *litium inter spinas*; j'aurais eu à vous parler des enfants de Dakar, écoliers et autres, garçons et filles, des vieux et des vieilles aussi. Tout ce monde, indistinctement, porte à la mission un attachement d'autant plus vif, qu'ils ont mieux appris à nous connaître, et qu'ils comprennent davantage que nous avons tout quitté et tout sacrifié uniquement pour venir leur faire du bien. Nous avons donc gagné à être connus; et en effet, pour gagner la confiance de ces pauvres noirs, il faut aller au devant d'eux, s'intéresser à ce qui les touche, et leur faire sentir qu'on les affectionne et qu'on leur veut du bien. Tant qu'on se tient à l'écart, ils ont peur et se gardent de vous approcher, parce qu'ils craignent tout ce qui leur est inconnu. De là, comme la bien recommandé le E. R. Père dans un des derniers Bulletins, la nécessité pour le missionnaire d'apprendre leur langue, d'étudier leurs mœurs et de se faire pour ainsi dire tout à eux. Pour nous maintenant, nous recueillons les fruits de ce qu'ont fait nos premiers confrères. Si nous sommes aimés et respectés à Dakar, c'est que les missionnaires qui nous ont précédés, ont conquis cette affec-  
*tion* »

et cette estime, en se prodiguant ainsi avec générosité et dévouement, et que nous n'avons fait que marcher sur leurs traces.

« Les religieuses qui nous secondent de leur généreux efforts sont aussi entourées d'estime et d'affection. Le retour de France de la Sœur Véronique, qui a si bien soigné les malades et les infirmes du pays, a comblé de joie nos excellents noirs. C'est qu'en effet, cette bonne Sœur est une providence pour ces braves gens; aussi ne savaient-ils comment exprimer tout leur bonheur de la revoir et de la posséder parmi eux. Rien n'était touchant comme la réception qu'ils lui ont faite... » (Lett. du 6 avril.)

— 5. Le bien s'étend aussi peu à peu dans les villages environnants, le long de la côte; notamment à Rufisque. Il y avait autrefois, en cet endroit, une petite chapelle que l'on desservait de Dakar. On dut en suspendre la desserte, il y a trois ans à cause du personnel réduit de la mission. Ce poste avait d'ailleurs alors peu d'importance. (Tom. IV. p. 534.) Mais depuis environ deux ans et demi, le commerce s'est beau coup porté de ce côté, à cause de la liberté plus grande qu'on y a pour les transactions, depuis que les Français se sont établis à Dakar. Il y a bien de 150 à 200 chrétiens parmi la population flottante qui s'y réunit dans la saison de la traite: ce sont pour la plupart des habitants de Gorée ou de St. Louis. Pendant leur séjour à Rufisque, c'est-à-dire pendant près de 8 mois de l'année, ces chrétiens demeuraient ainsi privés de tout secours religieux. Cette situation si regrettable détermina les Pères à s'occuper de nouveau de la desserte de ce village. Depuis 15 mois environ, un des missionnaires se rend à Rufisque chaque samedi, pour y passer le dimanche et vaquer aux divers soins du ministère des âmes. Le service n'est pas encore bien régulièrement établi: le plus souvent c'est le L. Kieffer qui en est chargé,



et ses travaux lui procurent des résultats consolants, qui le dédommagent de ses fatigues.

Le mardi de Pâques, il a eu le bonheur de donner la 1<sup>re</sup> communion à dix-sept personnes. La messe a été dite dans la maison d'un négociant, car Rufisque ne possède pas encore d'église. Cet homme s'était mis avec empressement à la disposition du Père, lui offrant non-seulement sa maison, mais ses bons offices.

Après avoir passé au sein de ce petit troupeau la fin de la semaine et toute la journée du dimanche de Quasimodo, le P. Kieffer continua sa route dans la direction de S. Joseph, en s'arrêtant encore sur son trajet, dans un endroit nommé Sali ou Bokniol. Là, il eut encore la consolation de voir 7 personnes s'approcher des sacrements. L'année dernière, pendant l'épidémie, 27 soldats avaient péri dans ce lieu, privés de tous les secours de la Religion. Après 8 jours passés à S. Joseph, le P. Kieffer repartit pour Gorée en passant de nouveau à Rufisque. Deux personnes s'étaient préparées à faire leurs Pâques, et elles communieront à son retour. (Bull. de Gorée.)

## C<sup>te</sup> de Joal.

1. Retour du P. Lamoise. Mouvement religieux. — 2. Bons divers p<sup>r</sup> l'église. — 3. Traitement curial. — 4. Visite de M<sup>gr</sup> Kobès. — 5. Prières p<sup>r</sup> le C. R. Père.

Extrait du Bull<sup>l</sup> de la C<sup>te</sup>. — 1. « Le dernier Bulletin annonçait que le P. Lamoise avait été contraint de quitter Joal, pour aller à S<sup>te</sup> Marie de Gambie. Il a pu enfin revenir à son ancien poste au commencement de l'année. Le retour de ce cher Père a produit un mouvement religieux bien consolant dans la population. Chaque dimanche, écrit-il, au C. R. Père, il y a affluence à l'église, tous les fidèles sont heureux d'aller assister à la messe

dont ils étaient privés dans leur village depuis long-temps.  
(lett. du 24 juin.)

Joal est un point de la côte réputé très-sain: les malades y sont arrivés en grand nombre, aussitôt qu'ils ont été assurés d'y retrouver avec l'assistance du Missionnaire les secours si charitables des Filles du S<sup>t</sup> Cœur de Marie. Ces Religieuses y ont une C<sup>te</sup> de quatre Sœurs. Outre le soin des malades, elles ont encore l'éducation des enfants et d'autres bonnes œuvres, dont elles s'occupent également avec beaucoup de zèle.

— 2. La divine Providence a daigné pourvoir aussi à la décoration de l'Église. Trois statues envoyées à la Mission figurent avec honneur dans la nouvelle église. L'une est de N. D. des Victoires; elle est due à la générosité de la C<sup>te</sup> de Bordeaux. Elle a été posée à la porte d'entrée au devant de l'église. Les deux autres, brillantes de dorures, représentent, l'une S<sup>t</sup> Joseph, la seconde S<sup>t</sup> Jean. La statue de S<sup>t</sup> Joseph était arrivée pour l'ouverture du mois qui lui est consacré.

À ces dons, il faut ajouter deux rosaces magnifiques en verre peint, données à l'église en ex voto par le frère du P. Kieffer, artiste pieux et distingué. Pour le pays surtout c'est une merveille.

Le Commandant de Joal, M<sup>r</sup> de Beaurepaire, dont il était parlé dans le dernier Bulletin, a voulu témoigner aussi avant son départ pour le nouveau poste où il était appelé, l'intérêt qu'il porte à la mission; et l'affection toute dévouée qu'il conserve, en souvenir de son frère, pour les membres de notre Cong<sup>s</sup>. Il a laissé pour l'église et la mission une large et généreuse aumône.

— 3. Enfin, sur la demande de M<sup>gr</sup> Robès, l'administration de la colonie du Sénégal a bien voulu voter un traitement annuel fixe pour la cure de Joal. Le vote du Conseil de S<sup>t</sup> Louis doit encore être ratifié au Ministère

de la Marine; mais tout porte à croire que la chose ne souffrira aucune difficulté.

— 4. M<sup>gr</sup> Robis est allé célébrer la fête de la C. S<sup>te</sup> Trinité à l'église de Joal. Sa Grandeur était accompagnée d'une partie du personnel de S<sup>t</sup>. Joseph. Les Filles du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie et leurs élèves étaient venues se joindre aussi à celles de la paroisse. Monseigneur donna aux fidèles la bénédiction apostolique, d'après l'indult qu'il avait obtenu du S<sup>t</sup>. Père. Il y eut baptêmes d'adultes, 1<sup>re</sup> Communion et Confirmation; ce fut Sa Grandeur qui fit elle-même en langue Wolof l'instruction préparatoire sur la nature et les effets du sacrement de Confirmation. La messe fut chantée par le P. Jouga. Le P. Grod officia aux Vêpres, qui furent suivies du Salut solennel donné par Monseigneur lui-même. Cette dernière cérémonie termina cette belle journée qui a produit au sein de la population les sentiments de la joie la plus vive. Les visites de Sa Grandeur font un bien immense parmi les noirs; elles excitent puissamment la foi dans leurs cœurs et ravivent leur piété.

— 5. La nouvelle de la maladie du C. R. Père arriva à Joal dans le courant de juin, et là aussi des prières ferventes furent adressées au Cœur Immaculé de Marie, pour la faveur que nous sollicitons tous. Le 24 juin, le P. Lamoise écrivait au C. R. Père lui-même. « L'état de votre santé que M<sup>gr</sup> Robis m'a fait connaître a touché mon cœur jusqu'aux larmes. Cette santé qui nous est si chère, que nous épuisons pour la gloire de Dieu, pour nous et pour les pauvres âmes, daigne le Seigneur, par l'intercession du Cœur immaculé de Marie, la conserver encore! Nous prions à cette intention, ainsi que pour la Cause du Vénéré Père, que vous avez mise en bonne voie. »

C<sup>té</sup> de S<sup>te</sup> Marie de Gambie.

1. Personnel. Arrivée des P. P. Lacombe et Delpuech et F. Edouard. —
2. Fêtes de Noël, de la Purification, etc. — 3. Mort édifiante d'une jeune personne. —
4. Visite de M<sup>gr</sup> Robès, à Pâques. Confirm<sup>n</sup>. Triduum etc. — 5. Nouveau bâtiment des Sœurs. Dons à M<sup>gr</sup>. — 6. Alarmes p<sup>r</sup> le G. R. Père.

Bull. de la C<sup>té</sup> — 1. Nos chers confrères se rappellent encore avec douleur, les pertes si regrettables qu'avaient faites l'année dernière la Mission de la Sénégambie. Les nombreuses vides causés par la mort avaient mis toutes nos C<sup>tés</sup> dans un état de gêne pour le personnel. La C<sup>té</sup> de S<sup>te</sup> Marie de Gambie avait été une des premières à en souffrir: c'est ainsi que pendant quatre mois, le P. Samoïse et le Père Florentin ont dû y rester seuls.

„ La veille de Noël, le P. Lacombe, accompagné du Père Delpuech et du F. Edouard, arrivés récemment de France, prenaient la route de Gambie, et venaient faire cesser l'isolement du P. Samoïse. Ce bon Père n'avait pu se confesser depuis le mois de septembre, époque où le P. Stoll avait quitté S<sup>te</sup> Marie pour aller remplacer le cher P. Bracken décidé à Sierra-Léone.

„ En débarquant, les nouveaux arrivés rencontrèrent les enfants des écoles qui les accompagnaient jusqu'à leur maison, avec de grandes démonstrations de joie et d'allégresse. Le P. Delpuech aurait été heureux d'obtenir quelques réponses à ses interrogations, mais ses interlocuteurs ne parlaient que l'anglais ou le Wolof, comme tous les habitants de l'île, et le Père ne s'exprimait qu'en français. Il célébra les saints offices le jour de Noël, dans une église très-convenable, mais encore inachevée. Il put se convaincre de ce que lui avait dit sa Grandeur, M<sup>gr</sup> Robès, que la Mission de S<sup>te</sup> Marie de Gambie, était la plus consolante de toute la côte. Les concours des fidèles, leur piété, et leur

assiduité aux saints offices sont en effet bien remarquables, et il serait difficile de voir ailleurs plus de recueillement,

— 2. Nos fêtes de Noël ont été telles qu'on pouvait entendre de notre pauvreté, mais la ferveur des fidèles et leur empressement à la table sainte suppléaient à tout. C'est durant ces jours que nos bons noirs aiment à faire entendre leurs voix dans notre église, particulièrement au refrain de l'Adieu fidèles.

« Quelques jours après les fêtes de Noël, le bon P. Lamoise reprenait le chemin de sa chère Mission de Joal, sans pause depuis sept mois. »

« En Gambie, comme ailleurs, la pompe extérieure du culte fait grande impression sur les fidèles; aussi avons-nous profité de quelques circonstances, pour réveiller par des actes extérieurs, le sentiment religieux des mahométans et des protestants qui nous entourent.

« La première occasion nous a été fournie par la fête de la Purification. En ce jour, nous avons fait une procession autour de l'église. Cette cérémonie inaccoutumée a pu s'exécuter avec ordre et recueillement. Tout le monde en a été édifié. La même cérémonie a été renouvelée le Dimanche de la Passion, avec les mêmes consolations et le même recueillement. »

— 3. La mort d'une jeune personne du monde Manaya fol est encore venue, dans le courant de Mars, réveiller fortement parmi nos chrétiens, les sentiments de foi et le désir de se conserver purs, au milieu de la corruption du siècle. Ramenée providentiellement en Gambie, après une absence de six ans, cette jeune personne donna pendant l'année qu'elle y vécut, les plus rares exemples de vertus. Elle avait été employée comme servante, auprès d'une Dame protestante mariée à un catholique américain. Elle sut conserver sa foi intacte, et sa vertu sans reproches durant ses nombreuses pérégrinations, en Amérique,

en France et en Angleterre. Cette âme était déjà mûre pour le Ciel. Elle y fut appelée pendant le mois de St. Joseph, le protecteur né de l'aimable vertu de pureté. Elle vit avec calme arriver la dernière heure, et fit avec la plus grande générosité le sacrifice de sa vie, heureuse qu'elle était, disait-elle au P. Lacombe, de mourir jeune, et de n'être pas ainsi exposée à offenser le Bon Dieu en vivant plus longtemps. Grand a été le concours de la population à ses funérailles. Toutes les jeunes personnes noires et de couleur avaient pris leurs habits de fête, et leurs vêtements blancs contrastaient avec les tentures noires de l'église. Au moment où le cortège défilait vers le cimetière, toute l'île était sur pied: protestants, mahométans étaient dans l'étonnement, en voyant comment les chrétiens savaient honorer leurs morts. On peut dire assurément que le cortège funèbre de la bonne Maraya Inal a été un véritable triomphe pour la Religion, et pour la vertu de pureté si peu connue sur nos côtes.

Cette cérémonie n'est pas restée sans quelque effet. Un bon nombre de jeunes personnes sont revenues à de meilleurs sentiments, et depuis lors édifient la paroisse, par leur assiduité aux Sts offices, et leur empressement à fréquenter la table sainte.

On peut dire que la mort de la bonne Maraya fut celle des Saints. Deux jours avant son départ pour le Ciel, elle remettait au P. Lacombe tous ses bijoux, le chargeant de les offrir à la St<sup>e</sup> Vierge; et pour que personne ne pût hériter du peu qu'elle laissait, elle constituait ses seules héritières les filles du St. Cœur de Marie. Elle avait su gagner l'estime de toute la population tant indigène qu'européenne, par sa modestie et les autres belles qualités dont la nature ou plutôt la grâce l'avait douée. Elle laisse après elle de sincères regrets, parmi nos catholiques, mais aussi de précieux exemples. »

— 14. Depuis longtemps, nous attendions l'arrivée de M<sup>gr</sup> Robès, qui nous avait annoncé sa venue pour la solennité de Pâques. Mais notre attente avait été déçue et nous n'espérions déjà plus, lorsque le mercredi après Pâques, au moment où le P. Lacombe terminait le catéchisme du soir, on vint l'avertir que Monseigneur était en rade, et demandait à descendre immédiatement. Tous acclamations de nos enfants et de tous les fidèles qui assistaient au catéchisme, nous accourons au port et recevons la bénédiction du premier Pasteur de la Sénégambie. Le P. Girod l'accompagnait, ainsi que l'abbé Giroud Scolastique indigène. Si notre joie a été grande, celle de nos bons chrétiens ne fut pas moindre. Vous les auriez vus, dès le lendemain, se presser dans la salle du parloir qui ne désemplissait pas. Sa Grandeur eut toutes les greines du monde à satisfaire l'empressement de ceux qui venaient lui rendre hommage et baiser son anneau pastoral.

« Durant les quelques jours que Monseigneur a passés en Gambie, il a été heureux de voir que les chrétiens de notre île, loin de déchoir de leur ferveur, sont toujours plus zélés. Le dimanche après son arrivée, Sa Grandeur donna la confirmation à un grand nombre d'enfants de l'un et de l'autre sexe. Cette cérémonie avait été précédée de quatre jours de retraite, pour les mieux disposer. Ses fidèles de la paroisse n'avaient aussi pris part. Cette circonstance fut choisie par Sa Grandeur pour donner la bénédiction apostolique, et pour publier le triduum de prières, commandé dans l'univers catholique par N. S. Père le Pape. En ce jour, notre église était devenue trop petite pour contenir les assistants catholiques, et les curieux protestants ou mahométans, qui voulaient aussi, à leur façon, participer à la fête. Monseigneur a voulu officier pontificalement, malgré sa fatigue, n'ignorant pas combien la pompe extérieure des cérémonies

fait impression sur ces populations.

« Dans la soirée, avant le salut, eut lieu la cérémonie de la rénovation des vœux du Baptême. Monseigneur l'a fait précéder d'une instruction sur ce texte: *¶ Inclina a malo et fac bonum*, qu'il développa en langue Wolof. Inutile de dire combien ses paroles ont fait impression sur ses auditeurs avides de les entendre, et heureux en même temps de voir leur Père les entretenir dans leur langue maternelle. »

— 5. Le lendemain de la fête, Monseigneur vit avec plaisir commencer les travaux d'un bâtiment nouveau pour les Sœurs de S. Immaculée-Conception. Un riche négociant de l'endroit s'était fait le promoteur d'une souscription en leur faveur, et à leur insu, il put ramasser la somme de 4000 ₣. L'argent recueilli a permis d'agrandir l'école, et de faire des réparations urgentes au logement des Sœurs. Aujourd'hui elles sont à l'abri, et leur école réunit le double d'enfants des autres années. Cette souscription spontanée n'est du reste, au dire de tout le monde, qu'une faible récompense du dévouement sans bornes dont ces religieuses n'ont cessé de donner des exemples depuis leur arrivée dans la colonie.

Les ouvriers catholiques, tout en regrettant leur pauvreté, qui ne leur permet pas de venir en aide à sa Grandeur, dans ses nombreux besoins, ont pu lui remettre la modique somme de 100 ₣. C'est l'obole de la veuve: aussi Monseigneur l'a-t-il acceptée comme telle, en bénissant de ses deux mains ces jeunes gens fidèles et reconnaissants.

« A minuit, Sa Grandeur partait par le Picix, accompagné du Père Lacombe et de quelques enfants de S. Marie. Après huit jours d'absence, le P. Supérieur revenait en Gambie avec ses compagnons de voyage. »

— 6. La joie que nous a causée la présence de



Monsieur Robès au milieu de nous, fut bientôt suivi d'un sentiment d'amère tristesse, occasionné par les affligeantes nouvelles venues de la Maison-Mère.

« Depuis l'arrivée du dernier paquet du mois de juin, nous sommes toujours dans la même incertitude et les mêmes alarmes. Daigne Marie qui voit notre douleur et entend nos prières, avoir compassion de notre affliction et exaucer nos vœux les plus ardents. » (lett. du S. Lacombe du 1<sup>er</sup> juillet.)

## Vicariat de Sierra-Léone.

### C<sup>té</sup> de Free-Town.

1. Dispositions g<sup>ales</sup> vis-à-vis de la mission. — 2. Nouvelle installation. —
3. Visite du Gouverneur à l'école des garçons. Félicitations. — 4. Ecole des sœurs. —
5. Ministère. adultes. — 6. Vœux p<sup>r</sup> le G. R. Père.

Bull. de la C<sup>té</sup> 1. « Ici, comme partout ailleurs, l'attention principale des missionnaires doit se porter sur l'éducation des enfants. Tous nos efforts se dirigent-ils vers cette partie du troupeau confié à nos soins, sachant que l'enfance bien dirigée formera plus tard une génération de bons chrétiens, et espérant même qu'elle servira dès à présent à porter peu à peu au foyer paternel la lumière de la vraie foi. Pour le moment, il est vrai, nous n'avons pas encore beaucoup de catholiques parmi les enfants de l'école; mais l'instruction religieuse que tous reçoivent en classe par des catéchismes journaliers, ne manquera pas tôt ou tard, nous l'espérons, de gagner à la vérité ces jeunes cœurs.

« Le nombre des élèves s'accroît journellement, malgré les efforts des protestants et leurs nombreuses écoles. Toutes les sectes hérétiques établies à Sierra-Léone: Episcopaux, Presbytériens, Wesleyens, Baptistes et Méthodistes ont fait, si possible, depuis notre arrivée, pour empêcher le peuple à

se faire instruire dans la religion catholique, mais surtout pour détourner les enfants de notre école. Dans les commencements, les ministres prêchaient et écrivaient dans les journaux contre nous, inventant toute espèce d'absurdités sur notre compte. Mais, loin de réussir, ils n'ont fait qu'augmenter davantage la confiance des parents en nous. Le peuple voit bien que les protestants ne cherchent qu'à nous dénigrer; et il peut apprécier lui-même, la bonne instruction que reçoivent les enfants à l'école catholique. Aussi les protestants sont-ils maintenant plus modérés à notre égard. Ils se contentent de vouloir faire comprendre aux parents que leurs enfants n'apprennent rien de nouveau chez nous et ne reçoivent pas d'éducation différente de celle des écoles protestantes. C'est là ce qu'ils ont dit dans un comité particulier qui a eu lieu dernièrement; mais nous sommes maintenant trop accredités près de la population pour qu'ils puissent entraver avec succès les œuvres de la Mission.

— 2. Notre nouvelle installation nous donne toute la facilité désirable pour développer ces œuvres. Notre ancienne maison était devenue tout à fait insuffisante pour y recevoir les enfants de l'école. Elle était d'ailleurs dans de très-mauvaises conditions et le loyer se payait fort cher. On s'était donc résolu à bâtir. Les travaux commencés l'an dernier, avec l'autorisation de M. R. Père, furent poussés avec vigueur par le P. Blanchet, et comme on l'avait désiré, ils ont été terminés avant la saison des pluies, au commencement de Mars. C'est le 1<sup>er</sup> avril que nous nous y sommes installés, et que nous y avons ouvert les écoles. Tout le monde trouve cette maison belle, bien conditionnée, de construction solide, et bâtie à peu de frais. Elle occupe un local spacieux, voisin de l'Eglise, et ce qui est bien important, dans un des points les plus salubres de la ville. Nous sommes donc maintenant parfaitement logés. (Lett. du P. Blanchet, 13 mars)

— 3. Au mois de décembre dernier, le Gouverneur de Sierra-Léone a voulu nous honorer de sa présence et présider lui-même les examens de notre école. Le succès a été complet: aussi pour nous témoigner de la satisfaction qui il a éprouvée, avant de nous quitter, il a fait une petite allocution aux enfants de l'école, les a félicités de leurs progrès et les a encouragés à être assidus pour venir dans une école où ils reçoivent une si solide instruction et où surtout ils apprennent les principes de la vraie religion. Le lendemain il nous écrivit une lettre pleine d'éloges sur la réussite et la bonne tenue de notre école. En voici la traduction fidèle.

„Maison du Gouverneur, Décembre 21 - 1867.

„Permettez-moi de vous exprimer la satisfaction que j'ai éprouvée du résultat de l'examen de votre école, et de la preuve bien saillante des progrès que y ont faits vos élèves. J'ai été surtout bien satisfait de l'attention particulière qu'ils portent à l'étude de la langue anglaise; car vous manifestez ouvertement par là, que vous attachez beaucoup d'importance à leurs progrès dans la connaissance d'une langue qui n'est pas la vôtre.»

„Croyez moi sincèrement tout votre  
Blackhall, gouvern. de Sierra-Léone.

— 4. L'école de filles dirigée par les Sœurs de S. Joseph de Cluny, a le même succès que celle des garçons. Leurs enfants sont cependant, moins nombreuses elles en comptent 80, dont 10 pensionnaires; les nôtres dépassent le chiffre de 170.

— 5. Après avoir parlé de la jeunesse, parlons de l'âge mûr. Bien des personnes n'avaient encore jamais entendu parler de la Religion catholique avant notre arrivée à Tree-town. A cette ignorance s'ajoutaient encore les préjugés de la secte, et les difficultés sans cesse suscitées par les ministres protestants. Mais Dieu n'en fait pas moins son œuvre, et sur le nombre il choisit des âmes qu'il éclaire

et qu'il ramène au bercail de Pierre. D'abord c'est un sentiment de curiosité qui attire les personnes: elles viennent à l'église pour voir nos cérémonies et entendre le chant; mais elles trouvent aussi la grâce qui agit sur leurs cœurs et réveille le sentiment religieux: bien des préventions tombent alors. Ce premier pas une fois fait, elles assistent à nos prédications, et désirent connaître la religion catholique; puis elles s'abouchent avec le missionnaire, pour lui faire part de leurs difficultés, de leurs doutes, et proposer leurs objections. Le culte rendu à la C. St<sup>e</sup> Vierge, l'autorité du Souverain Pontife, la confession surtout, sont d'ordinaire les principaux chefs qu'ils présentent à la discussion. D'autres n'opposent que les préjugés dans lesquels ils ont été nourris; les calomnies et les absurdités accréditées de bonne heure dans leur esprit contre notre sainte religion. Un certain nombre professent l'indifférentisme religieux, ils sont nés protestants, ont grandi dans ce culte; ils ne croient pas qu'il y en ait un préférable, et ne sentent nullement l'obligation pour eux de s'en instruire et de l'embrasser. C'est toujours à peu près sur ce thème qu'il faut revenir sans cesse avec eux.

„ Pour les convaincre, outre les arguments communément employés, et surtout l'origine toute moderne de leur secte, nous leur opposons aussi avec succès les dissidences innombrables qui divisent le protestantisme en tant de fractions. Les divisions récentes survenues à Free-town même entre les Wesleyens et les autres membres de la société biblique, nous ont beaucoup servi sous ce rapport. Les chefs de la société ont fait tout ce qu'ils ont pu pour ramener à eux les ministres Wesleyens; ils n'ont pu y réussir. La division, reste toujours la même. Puisse ce fait leur ouvrir les yeux et les ramener au seul vrai bercail: et fiat unum ovile et unus pastor. „

— 6.° Au milieu de nos peines et de nos travaux, nous

avons vivement pris part aux craintes et aux appréhensions de la Maison-Mère relativement à la santé du C. R. Père. Et nous unissons aussi tous nos vœux aux prières des autres C. R. pour obtenir sa guérison, si telle est la S<sup>te</sup> volonté de Dieu »

---

## GUINÉE

---

### C<sup>te</sup> de S<sup>te</sup> Marie du Gabon.

1. Personnel. Arrivées et Départ. — 2. Crise de Mgr. Besieux. — 3 Retour en Europe. — 4. Disette. Riz cédé par le Com<sup>te</sup>. Importance de cette culture. — 5. Changem<sup>ent</sup> de Com<sup>te</sup> de Station. Bienveillance de tous p<sup>our</sup> la mission. — 6. Trêtres des Colonies. — 7. Apprentis, élèves, latinistes.

Bill. de la C<sup>te</sup> — 1.<sup>o</sup> Au commencement de l'année, notre C<sup>te</sup> a reçu un nouveau renfort dont elle avait bien besoin par l'arrivée des F. F. Valentin et Mélaire (21 janvier). Un instant nous avons cru que le P. Sapeyre qui les avait accompagnés, était aussi destiné à partager nos travaux, et nous l'eussions grandement désiré; mais le départ du P. Poussot l'obligea d'aller rejoindre bientôt le P. Espitalier à Ambry, selon l'obédience que lui avait donnée le C. R. Père. Le voyage du P. Sapeyre et des deux Trêtres qu'il conduisait a été des plus heureux. Leur traversée de Gorée au Gabon a duré à peine 15 jours, par un temps des plus beaux. Et, ce qui était pour eux bien consolant, le P. Sapeyre a pu dire la S<sup>te</sup> Messe tous les jours, sans aucune difficulté. Le Dimanche, il la célébrait sur le pont à la grande satisfaction du Com<sup>mandant</sup>. Le lieutenant lui-même avait offert sa chambre pour servir de sacristie.

Quelques jours après, (1.<sup>er</sup> février) le F. Germain dut reprendre le chemin de la France, pour aller retremper ses forces affaiblies par les fièvres bilieuses. Il relevait à peine de la dernière atteinte, qui nous avait inspiré les craintes

les plus vives. Il s'est embarqué sur la frégate amirale, la Zénobie, qui retournait à Brest, et est heureusement arrivé à la Maison-Mère le 4 avril.

« La C<sup>te</sup> de S<sup>te</sup> Marie se compose donc, outre M<sup>gr</sup> Bessieux, des P<sup>rs</sup>. Le Berre, Dupraz, Klaine et Delorme, et des F. F. Barnabé, Antoine, Valentin, Henri et Mélaïne. Mais elle attend, avec le F. Gormain, un nouveau renfort, après le mois d'août. »

— 2<sup>o</sup>. On a vu combien nous avons été menacés durant ce semestre de perdre successivement notre C. R. Père et M<sup>gr</sup> Robès. Au Gabon, M<sup>gr</sup> Bessieux a été lui-même dans le plus grand danger, par suite d'une sorte d'attaque d'apoplexie ou d'un accès pernicieux, comme il en avait déjà éprouvé en 1866. Voici les détails que nous transmet à cet égard le bulletin de la C<sup>te</sup>, que nous complétons par une lettre du P. Lapeyre :

« C'était le mardi 29 janvier, vers 10 h. du matin. Dans la matinée, Monseigneur s'était occupé à lire la Circulaire du C. R. Père sur les rapports de notre Cong<sup>g</sup> avec les C<sup>tes</sup> de Religieuses. Pour faire diversion et prendre un peu d'exercice, la Grandeur se mit à cueillir quelques herbes dans la propriété. Il faisait très chaud. Bientôt fatigué, Monseigneur revint tout abattu et se jeta sur son lit. L'heure de l'examen particulier arrive, puis celle du dîner, il ne paraît point. Le P. Le Berre surpris envoie dans sa chambre un des enfants, lequel revient en toute hâte, appelant le P. Supérieur lui-même. Tous, bientôt après, nous quittons le réfectoire pour courir à la chambre de Monseigneur. Quelle n'est pas notre stupeur et notre effroi de le trouver comme à l'agonie. A notre entrée, il tourne les yeux vers nous, mais sans pouvoir reconnaître personne. Peu après, ses paupières se ferment, et il reste ainsi pendant deux heures. Son teint était tout violet; il ne respirait qu'avec peine, laissant

échapper de sa poitrine oppressée un souffle pénible. On eût dit le râle de l'agonie. Il était dans une insensibilité et dans des sentiments; sa mort paraissait imminente. Le F. D. Lamine, tombé à genoux, embrassait les pieds de Monseigneur, comme un enfant qui va perdre un père bien-aimé. Tous nous étions consternés. Le P. Le Berre fait à Sa Grandeur les onctions saintes, craignant déjà de ne pouvoir arriver à la fin; puis nous récitons les prières des agonisants, et l'indulgence in articulo mortis lui est aussi appliquée.

On avait pendant ce temps posé des synarismes aux jambes, et dépêché en toute hâte auprès du médecin un messager à cheval. Le docteur prescrivit d'énergiques remèdes; et enfin, après une heure passée à se tourner et à se retourner en tout sens, tant étaient vives ses douleurs d'entrailles, Monseigneur ouvrit tout-à-coup les yeux, comme sortant d'un profond sommeil. Et nous regarde avec étonnement. Voyant dans sa chambre toute la C<sup>te</sup> réunie, les Sœurs accourues en toute hâte, les deux médecins, il demande ce que c'est, ce qu'il y a, et ce que tout cela veut dire. — Et quand on lui dit qu'il a été en grand danger, que tout le monde a été dans l'effroi. „Mais pas possible“, reprend Monseigneur. „comment donc...? Mais je ne me rappelle pas...“. Tous, avec Monseigneur, nous revenions à la vie, autant nos cœurs avaient été resserrés par la crainte, autant ils se dilataient maintenant avec bonheur.

„Pendant la crise, on avait mis au malade la barrette de Notre Vénéré Père; que Monseigneur a toujours conservée avec vénération. On le lui dit quand il fut revenu à lui: „Ah! répondit-il, le Vénéré Père est bien puissant.“ On avait fait la même chose, il y a deux ans, quand il eut sa première atteinte. Mais cette fois surtout, nous regardons comme une sorte de miracle qu'il ne nous ait pas été enlevé, tant l'attaque a été violente.

„Monseigneur eut bientôt des vomissements, ce qui

le soulagea beaucoup. Il resta alité tout le reste de la journée, et le lendemain jusqu'à 9 ou 10 h. du matin; sa première visite fut pour la chapelle, et sans plus tarder, il voulut reprendre son train de vie ordinaire. Monseigneur ne savait pas qu'on lui avait donné l'Extrême-Onction: il dit que c'est pour la quatrième fois au moins qu'il reçoit ce sacrement.» (Lett. du 31 janv. 1868.)

— 3. Cette rude secousse n'a pas été cependant sans laisser des suites pour sa santé. . . . Au bout de quelque temps il eut une nouvelle rechute, qui sans avoir la gravité de la première attaque, fit sentir l'urgence d'un prompt retour en France. Ce parti répugnait fort à Sa Grandeur; mais une troisième rechute accompagnée de quelques indices de paralysie, dut lui faire surmonter ses répugnances. Un autre motif acheva de le déterminer. Les rapports particuliers qu'il avait eus avec le Vénéré Père, pouvaient le mettre à même de rendre un témoignage précieux sur ses vertus et sa sainteté; et il se résolut à faire un voyage en France.

« Sa Grandeur quitta le Gabon le 23 avril, et prit passage à bord de l'Apicain, qui le déposa à l'île du Prince. M. Burnay, agent consulaire de la France en cette île, homme tout dévoué à nos Pères du Congo, s'était trouvé à Sté Marie, près de Monseigneur, au moment de sa dernière crise. Il vint faire visite à Sa Grandeur et l'engagea vivement à profiter pour son retour du prochain départ des paquebots portugais. Monseigneur se rendit à son avis et recut, jusqu'à l'arrivée du packet; dans la charmante maison de campagne du Consul, l'hospitalité la plus bienveillante.»

« Nous ajoutons ici que Monseigneur est arrivé à la Maison-Mère le 5 juin, après un heureux voyage. Sa santé était assez bien rétablie alors. Il est resté quelques semaines à la Maison-Mère, puis vers la fin du mois, il nous



a quittés pour se rendre à Rome, où il se propose de passer l'hiver.

- 11. - A l'époque où M<sup>gr</sup> Bessieux quittait le Gabon, l'Établissement de S<sup>te</sup> Marie venait d'éprouver de grands embarras par suite du manque de vivres. Voici ce que rapporte à ce sujet la correspondance de la C<sup>te</sup>:

« La disette qui avait eu lieu l'année dernière a continué à se faire sentir pendant les premiers mois de cette année. Tout le monde a été longtemps dans l'embarras, et plus que jamais, nous-mêmes, nous nous sommes trouvés dans une grande gêne, sans cependant avoir ce qu'on peut appeler la famine. Avec notre personnel assez nombreux, nous n'avions de ressources pour ainsi dire qu'au jour le jour. Pour comble d'épreuve, notre machine à décortiquer le riz, la principale nourriture, était en mauvais état, et pour dépouiller le grain de son enveloppe, il fallait recourir aux bras des noirs, travail long et pénible.

« La bonne Mère et S<sup>t</sup> Joseph nous ont heureusement apporté quelques secours. Le 20 janvier, le Cher entra en rade avec une bonne provision de riz, et M. l'Amiral Fleuriot de Sangle, toujours si dévoué aux intérêts de la Mission, eut la bonté de nous en céder une quantité considérable pour nos approvisionnements.

« Cela nous montre de plus en plus la nécessité de développer nos cultures, et spécialement celles du riz. Nous voyons par une expérience constante que cette culture est une des plus avantageuses en ce pays. Les grains se conservent indéfiniment dans leurs enveloppes, et sans inconvénient au cun pour les maisons servant de greniers. Dans cet état, les insectes du pays si nombreux et si nuisibles, ne les entament point. Les semences sont très-faciles; elles peuvent être faites par les enfants, et au bout de trois mois on peut déjà récolter. Comme aliment, le riz est sain, nutritif. C'est, avec l'arachide,

le seul produit du sol qui puisse être conservé dans nos contrées. Les indigènes négligent cette culture, rebutés qu'ils sont par le travail et les difficultés de la décorication. Si nous avions de bonnes machines, il nous serait facile de leur faire entreprendre des plantations et d'avoir ainsi de magnifiques rizières.» (Lett. du 21 janv. 1868.)

— 5.° Dans les derniers jours de janvier, nous avons eu le regret de voir s'éloigner de nos parages M. F. Fleuriot de Sangle arrivé au terme de son service. C'est pour nous un devoir de reconnaissance, de dire que nous avons toujours trouvé en lui les dispositions les plus bienveillantes et la protection la plus dévouée (1). Avant son départ, il nous a encore obtenu, comme les années précédentes, une subvention de 6000.° pour l'entretien et les œuvres de de la Mission.

« À cette occasion, nous avons à mentionner aussi un don de 1000.° accordé à la chapelle des Sœurs par un des Commandants.

« Le successeur de M. Fleuriot de Sangle, M. Dauriac paraît aussi animé de bonnes dispositions à notre égard. Le surlendemain de son arrivée, il s'est rendu à la Mission pour nous faire visite et il témoigne pour M. F. Bessieux, comme ses prédécesseurs, beaucoup de vénération et d'estime.»

(Lett. du 21 janv.)

— 6.° « Dans le courant d'avril, nous avons été heureux de donner l'hospitalité à quatre nouveaux prêtres du séminaire du S.° Esprit, qui se rendaient aux Antilles, à bord d'un navire de l'État et qui ont dû suivre les longues étapes de ce bâtiment le long des côtes d'Afrique. Ces Messieurs nous offrirent volontiers leur concours pour les cérémonies du Dimanche des Rameaux du Jeudi et du Vendredi de la semaine. Ils nous quittèrent le Samedi-Saint

(1) Nous avons au Noviciat un revenu de M. Fleuriot de Sangle qui doit faire sa Profession à la fin de l'année, M. de Fleissis, venu du séminaire français.

pour continuer leur voyage.

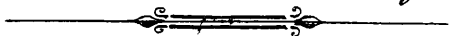
— 7. Nos élèves et nos apprentis continuent à bien aller. Le nombre des apprentis est toujours de 70 à 75. Nous avons en outre de 110 à 120 étudiants. A ce chiffre, il faut encore ajouter les filles de l'école des Sœurs, au nombre de 80, ce qui fait pour la Mission un personnel de 300 personnes.

« Parmi nos étudiants il y en a 13 qui apprennent le latin avec le P. Delorme. Ils forment deux divisions, équivalentes aux classes de 6<sup>ème</sup> et de 7<sup>ème</sup>. C'est là surtout notre plus cher espoir pour l'avenir de la Mission. Le C. R. Père a bien voulu leur envoyer, par une lettre au P. Le Berre, sa bénédiction paternelle avec tous ses encouragements. Ils l'ont reçue avec reconnaissance.

« C'est admirable, ajoutait le P. Lapeyre dans une lettre qu'il écrivait du Gabon peu après son arrivée, de voir ces enfants servir la s<sup>te</sup> Messe et faire les autres cérémonies. Ils se tiennent là comme de petites statues, avec leur robe rouge tranchant sur leur visage et leurs pieds d'ébène. Ils font tout posément et silencieusement.

« Tout le monde admire leurs merveilleuses aptitudes pour le chant et la musique tant vocale qu'instrumentale. Vous voyez là de petits bébés, qui ne sont guère plus haut que des quilles, se tirer d'affaire avec leur flûte ou leur cornet, à ne pas en croire ses yeux ni ses oreilles. Dans le chant des offices, des cantiques, ils mettent un ensemble, un entrain, un je ne sais quoi de dégagé qui vous entraine et vous électrise. » (Lett. du 27 janv.)

— A cause de l'éloignement et de la difficulté des communications, la C<sup>te</sup> de S<sup>te</sup> Marie du Gabon, ainsi que celle d'Imbriz, n'avaient pas encore reçu au mois de juin la nouvelle de la maladie du C. R. Père. Le Bulletin prochain nous redira sans doute les douloureuses impressions qu'ont dû ressentir nos chers confrères de ces C<sup>tes</sup>.



## Mission du Gongo.

## Clé d'Ambriz.

1. Retour du S. Sousoi en France. Arrivée du P. Lapeyre. — 2. Accueil chez M. Burnay à Pile du Sima. — 3. M. Daniel Courtois venu de St. Thomas. — 4. Ignatio. son baptême etc. — 5. Ecole. — 6. Ministère : Dispositions de la population. — 7. Voyage à Kisémbé. — 8. Pluies. Travaux de l'église. — 9. Nouveau chef. — *Ext. du Br. It. et de la correspondance.*

1. On a vu au bulletin précédent que sur l'avis des médecins, le P. Poussot s'était rendu à Moossamedis, afin d'y remettre un peu sa santé fatiguée, et d'y attendre, pour rentrer en France, le retour de la belle saison. Le 24 janvier, ce cher Père repassa à Ambriz, accompagné de M. Crétin et du petit noir Ignatio acheté par le Père Duparquet. Mais son séjour n'y fut pas de longue durée. Le 18 février, il s'éloignait de nouveau de sa chère Mission à bord du Zayre qui devait le déposer à Lisbonne. M. le Gouverneur général de Loanda leur avait accordé, à lui et à M. Crétin, une réduction de deux tiers sur le prix de passage, à titre d'employés du Gouvernement. Le Zayre relâcha à l'île du Prince, et le 24 mars il mouillait dans la rade de Lisbonne. Après quelques jours passés à Santarem, le P. Poussot et M. Crétin s'embarquèrent de nouveau sur les paquebots du Brésil, et arrivèrent à la Maison-Mère le 22 avril.

Le P. Espitallie se retrouvait donc encore seul à Ambriz; son isolement toutefois ne fut pas de longue durée. Le P. Lapeyre, qui lui avait été annoncé de la Maison-Mère, s'embarqua à Coulon sur la fin de novembre, et après s'être arrêté successivement à St. Louis, Dakar et St. Marie du Gabon, il touchait enfin, le 7 mars, au terme de son voyage. Il n'est pas besoin de dire combien son arrivée combla de joie le P. Espitallie, qui désirait ardemment

un confrère, et qui avait aussi grandement besoin d'un auxiliaire. Jusque-là en effet, il avait dû se multiplier, pour faire face à tout, et suppléer au défaut de personnel. Le P. Sapeyre a été chargé principalement de l'école; les fonctions du ministère paroissial, les relations extérieures et les soins de l'économat sont spécialement continués par le P. Espitallié.»

2.° Dans sa traversée de S.<sup>te</sup> Marie du Gabon à Ambriz, le P. Sapeyre a successivement relâché à l'île du Prince; et à S.<sup>te</sup> Thomas. A l'île du Prince, il se rendit chez cet excellent M. Burnay, agent consulaire de France, auprès duquel M.<sup>gr</sup> Bessieux avait trouvé un si bienveillant accueil à son départ pour France.

Il en recut de nouvelles preuves de son obligeance et de son dévouement à nos missionnaires. C'est dans la maison du Consul qu'il est resté près d'une semaine, environné des soins et des attentions d'une généreuse et aimable hospitalité. A son départ pour Ambriz, M. Burnay pourvut à toutes les formalités requises pour l'embarquement, le recommanda avec beaucoup d'instances au Commandant du Dom Pedro, sur lequel notre confrère devait prendre passage; il s'offrit même à payer sa place s'il se trouvait tant soit peu embarrassé.

° Pendant son séjour dans la maison du Consul, le P. Sapeyre s'est rendu au désir de M. Burnay, et il a fait faire la s.<sup>te</sup> communion à trois de ses enfants, et a aussi bûné une chapelle particulière qu'il possède dans sa maison de campagne. Le Consul n'avait pas voulu confier ses enfants aux prêtres portugais pour être par eux préparés à cet acte solennel de la vie. Il avait mieux aimé différer et attendre l'occasion du passage et du séjour d'un prêtre français. Dès l'arrivée du P. Sapeyre, il lui fit part de son désir, et notre confrère fut heureux d'exercer son zèle, après s'être pourvu de toutes les auto-  
risations

requises. Malheureusement, l'instruction religieuse des enfants faisait presque totalement défaut, et cependant il était temps pour eux d'accomplir leurs premiers devoirs de religion; car sur les trois enfants, il y avait une demoiselle de 17 ans, un garçon de 16 ans et le plus jeune en avait 11. Mais par contre, leurs cœurs étaient bien préparés. C'était avec une sorte d'avidité qu'ils recueillaient les pieuses instructions qui leur étaient données sur les principales vérités de la religion. Le jour de la 1<sup>re</sup> communion devait être également celui de la bénédiction de la chapelle. Toutes les autorisations précieuses avaient été obtenues, et les ornements et autres objets demandés à la cathédrale pour la cérémonie, mis avec empressement à la disposition du Consul. Cette double fête religieuse fit une impression bien profonde dans cette famille chrétienne. Les enfants, et le consul lui-même, pleuraient de bonheur et d'attendrissement; ils ne savaient comment exprimer leur joie et leur reconnaissance.

• A San Antonio, ville principale de l'île du Prince, il y a cinq prêtres qui presque tous parlent le français; ils se sont montrés pleins de prévenances.

• Avant d'arriver à Tombriz, le P. Lapeyre relâcha encore à St. Thomas où il arriva le 1<sup>er</sup> mars et resta deux jours. Il y fut reçu avec bienveillance par un prêtre indien, le Padre Fernandez, ecclésiastique recommandable et vertueux, et y fit connaissance d'un bon jeune homme qui désirait embrasser la vie religieuse, Antonio Daniel Correa de Cunha, et qui en effet vint quelques mois après à Tombriz. Il rencontra également à bord un autre jeune homme de bonne famille, qui se rendait de Lisbonne à Soanda pour voir deux de ses oncles prêtres, résidant à l'évêché; il manifesta aussi quelque désir de se faire missionnaire, et d'aller à Santarem. Puisse ces germes de

vocations ne pas rester stériles!

— 3. Sur la fin du mois de juin, nous est arrivé le jeune homme que le P. Lapeyre avait rencontré à l'île du Prince, Antonio-Daniel-Corria de Cunha. Il est âgé de 24 ans. Portugais d'origine, il est né dans l'Inde à Goa, où de bonne heure il perdit ses parents. Après leur mort, il s'était rendu à Lusbonne auprès d'un protecteur qu'il avait dans cette ville. Ce protecteur vint lui-même à mourir, et il se vit alors contraint de suspendre ses études, après 4 ans de travaux, dont deux passés au collège des Jésuites à semache du bon jardin, près Coimbre. Il se rendit alors à S. Thomas pour y faire le négoce; et ce fut dans cette île, chez le bon Padre Fernandez, que le vit le P. Lapeyre. Il manifesta tout de suite le désir de l'accompagner à Tombriz. Il voulait devenir membre de la Cong<sup>g</sup>, disait-il, n'importe à quel titre, Père ou Frère, pourvu qu'il lui fut donné de mettre à exécution le dessein qu'il formait avec tant d'ardeur, de se consacrer à Dieu. Le P. Lapeyre lui avait laissé en souvenir une médaille de la Cong<sup>g</sup>; en lui promettant d'écrire à la Maison-Mère en sa faveur. Le courrier suivant apportait à Tombriz une lettre de ce même jeune homme par laquelle il protestait de nouveau de la sincérité de ses desirs et sollicitait avec plus d'instances son admission. Nous crûmes pouvoir alors prendre sur nous de lui laisser la liberté de se rendre à Tombriz, afin d'examiner et d'éprouver plus sûrement sa vocation. Il n'attendait que cette permission pour voler près de nous. Son patron voulut le retenir en lui faisant une position plus avantageuse; d'autres essayèrent la même chose. Mais tout fut inutile. Arrivé à la fin de juin, à bord du Zayre, il commença tout de suite une retraite de huit jours. Le nouveau genre de vie lui convient beaucoup, et il se montre plein de ferveur et de bonne volonté

Il nous est très-utile à beaucoup d'égards, notamment pour la langue portugaise et l'école. Il sait un peu de latin et connaît assez bien la musique. Ayant aussi traité les affaires, il nous rend service pour les soins du matériel.»

- 4. « Le noir acheté par le P. Duparquet et que nous a amené le P. Poussot à son retour de Mossamedès, nous est aussi d'une grande utilité. En retour de ses services, il a reçu une faveur bien plus précieuse, c'est celle du S. baptême. Il n'avait pu encore le recevoir. Nous nous empressâmes de l'y préparer de notre mieux. Le P. Lapeyre qui l'avait instruit, fit à son baptême l'office de parrain. Le nom d'Ignace qu'il portait déjà lui a été conservé. Il s'appelait Kahiambui de son nom indigène. C'est le S. jour de Pâques qui a eu lieu la cérémonie, et le même jour il eut aussi le bonheur de faire alors sa première communion. Il servait lui-même la S. Messe, et depuis il a continué cette fonction. C'est un enfant très-éveillé et qui paraît intelligent; il apprend facilement le catéchisme et pourra même bientôt enseigner à ceux de son âge. C'est lui qui sert de prêtre à l'autel; revêtu du surplis et de la soutane rouge, il fait l'admiration de ses jeunes camarades, qui regardent son habit de chœur d'un œil de convoitise.

« Nous avons également, comme pensionnaire, un enfant portugais de Soanda, Francisco Antonio de Britto, âgé de 9 ans, qui nous a été confié par son père pour son éducation. Il a avec lui un jeune noir de ses esclaves, destiné à lui tenir compagnie. Celui-ci a 12 ans; il est à peu près de la taille d'Ignatio qu'il seconde assez bien. Nous avons aussi avec nous un troisième noir plus grand que les deux autres, ce qui porte à sept je sommes le nombre de notre personnel à Ambriz, savoir: 2 Pères, 2 enfants blancs et 3 jeunes noirs.»



— 5.° Pour le moment, l'une de nos œuvres principales est l'école, œuvre encore bien modeste, mais qui se relève cependant cette année, après avoir été abandonnée forcément pendant quelques mois, par suite de la dispersion de la plupart des enfants et d'autres circonstances. Sur une trentaine de noirs, enfants ou adultes, qui ont suivi les classes pendant plus ou moins longtemps, c'est à peine aujourd'hui, si nous pouvons en trouver dix donnant des marques sérieuses de bonne volonté, et sur la persévérance desquels on puisse compter un peu. De ces dix, trois ou quatre sont de la maison. Nous recevons aussi deux esclaves envoyés par leur maître, qui a parlé de donner pour eux quelque rétribution; ils viennent régulièrement assister à l'école deux fois le jour. Le P. Lapeyre est spécialement chargé de cette œuvre,

— 6.° Quant au ministère extérieur et paroissial, nous n'avons rien de bien particulier à consigner cette fois pour le Bulletin. Deux fêtes de Pâques, les soldats du fort se sont approchés du sacrement de Pénitence. Le soin spirituel des malades et des mourants n'a pas toujours eu les résultats des plus consolants. Dans les premiers mois de cette année, plusieurs cas de mort ont produit dans l'endroit une certaine sensation. Trois négociants européens qui paraissaient hélas! peu préparés au dernier passage, ont été enlevés presque subitement. Un seul a pu recevoir à ses derniers moments les sacrements et les consolations de l'Église.

« C'est affligeant qu'ils soient, ces faits ont été l'occasion de quelque bien. Et d'abord, pour ce qui nous concerne, ils ont servi à rapprocher de nous certaines personnes qui, tout au moins auparavant, nous regardaient avec indifférence. Presque tous les plus notables d'Ambriz assistaient aux enterrements de ces Européens; ils ont eu de la sorte l'occasion de voir le Père de plus près,

et de perdre un peu de l'indisposition plus ou moins générale contre les missionnaires français, fondée en partie sur des antipathies ou des préventions naturelles, en partie causée par un refus de sépulture rendu nécessaire l'an dernier. Nous ne sommes plus aujourd'hui des étrangers à Tombiç. Ce n'est plus le temps où l'on parlait avec dédain de ces Jésuites ou Lazaristes etc. dont on pouvait bien se passer. On commence au contraire à considérer et à estimer en nous le prêtre. Sous ce rapport, nous obtenons la préférence sur leurs compatriotes, et ils le témoignent ouvertement.

« Les relations plus fréquentes des habitants avec nous les a aussi, ce semble, rapprochés de la religion. Jusqu'à ces derniers temps, il était pour ainsi dire inouï, qu'on eût demandé des messes aux Padres. Or à l'occasion de ces morts, les parents ou amis des défunts ont voulu faire célébrer selon les règles, les 7.<sup>ime</sup> et 30.<sup>ime</sup> jours, et demandé une cérémonie imposante. »

— 7. « Dernièrement, le P. Espitallié a fait un petit voyage à Kisémbô. Pour épargner les frais de route, il avait différé et attendu plusieurs occasions qui finalement ne s'étaient pas présentées. Il dut enfin recourir au véhicule des Portugais et partir en Galanguim. Kisémbô se trouve à une distance d'environ 3 lieues et demie, et l'on doit traverser dans le trajet la rivière la Loge. A la maison de M. Régis, négociant français, on lui fit l'accueil le plus gracieux et on l'hébergea avec générosité. Il visita également un autre établissement français d'un négociant du Hôvre, ainsi que les factoreries étrangères. Mais il ne se rendit point auprès du roi, n'ayant rien qui motivât une visite, et se souciant d'ailleurs fort peu d'offrir les présents d'usage, vu la modicité de ses ressources. Il a pu renouveler là certaines provisions de comestibles très-utiles pour la mission. »

— 3. « Les pluies ont été, cette année, très-abondantes. Non seulement les cabanes des noirs, mais les constructions plus solides en maçonnerie en ont beaucoup souffert. Tout un côté de l'hôpital est tombé, une autre partie des bâtiments a dû être renouvelée, et ce qui reste sur pied de l'ancien édifice offre peu de garanties de solidité. Par suite de l'insuffisance du local, nous avons été contraints de céder pour une infirmerie, la grande salle de l'hôpital, qui servait de chapelle. Un autre appartement a été affecté au service divin, mais ce n'est qu'une chambre plus petite et moins commode. »

« Il ne nous a pas encore été possible, faute de lieu convenable, de célébrer les offices avec solennité; les dimanches et les fêtes elles-mêmes, quant à la pompe des cérémonies, passent inaperçus. Nous espérons l'année dernière que les travaux de la nouvelle église seraient achevés pour les fêtes de Pâques. Mais il n'y a encore de construit que la tour et les murailles: les dégâts occasionnés dans la ville par les pluies torrentielles, ont nécessité des réparations urgentes, et appelé ailleurs les ouvriers du Gouvernement. »

« Si, comme on le voulait d'abord, la construction de l'église eut été laissée à la charge des habitants d'Ambriz, tout serait peut-être déjà terminé. Mais le chef qui succéda au Major Gomes ne voulut dans le choix du local tenir aucun compte de l'avis des habitants, cherchant avant tout à pourvoir à sa commodité personnelle et à celle de la garnison; et la population mécontente, lui retira tout son concours. Il y a quelques mois cependant, d'après un ordre du Gouverneur de Loanda, le chef voulut organiser une junta de parochia (conseil de fabrique) pour subvenir aux frais du culte. Les membres choisis parmi les principaux habitants

d'Ambriz acceptèrent la chose en principe et consentirent à leur nomination; mais ils déclarèrent qu'ils n'entreraient en fonction qu'après le complet-achèvement de l'église. Peut-être cette abstention calculée servira-t-elle à stimuler l'activité des entrepreneurs et à hâter la reprise des travaux. Les murs qui s'étaient écroulés ont déjà été relevés. »

— J. « Un nouveau chef vient d'arriver à Loanda. Il connaissait déjà les P. P. Poussot et Espitallie pour les avoir reçus à S. Paul. A son arrivée, le P. Espitallie étant allé sur la plage pour se porter à sa rencontre, il lui demanda des nouvelles de son ancien confrère, qu'il ne savait pas être reparti pour l'Europe.

« Jeune encore, ce nouveau chef se montre actif et entreprenant. Par ses ordres, divers travaux ont été exécutés ou entrepris. Ainsi on a construit deux fours dans une plaine qui s'étend devant notre maison, pour faire cuire le pain des soldats; on a réparé ou refait deux citernes voisines encore de notre maison; une jetée a été commencée dans le but de garantir contre les fortes crues de la marée, les bâtiments de la douane qui avaient eu à souffrir dans ces derniers temps. Une étendue considérable de terrain séparant notre maison de la plage a été défouillée, et en partie convertie en jardin du Gouvernement. Une route a été percée conduisant de la plage au plateau, et une seconde d'Ambriz, au Loge est en projet. Le chef s'occupe également de faire les démarches pour qu'Ambriz soit déclaré port libre. Ce serait pour la ville un précieux avantage, et par là une importance plus grande lui serait assurée; nul doute que les factoreries de Kisembo ne quittassent ce point pour s'établir à Ambriz. La mission trouverait aussi à y gagner, car les communications devenues plus fréquentes avec les noirs de l'intérieur, permettraient de se mettre plus

facilement en rapport avec eux. Les choses semblent prendre une bonne tournure pour la conclusion de cette affaire. Le Ministre de la Marine en effet se montre bien disposé; mais combien de temps encore dureront les négociations?

«Ce chef ne paraît pas trop dévot, cependant il nous a promis de faire continuer les travaux de la chapelle; mais jusqu'ici ils restent toujours stationnaires.»

(Lett. du 13 juin.)

---

Bulletin Général.  
Quatrième Partie.

PROVINCE DE LA MER DES INDES.

Ile Maurice.

Nous avons, comme par le passé, 4 C<sup>tes</sup> à l'île Maurice: la C<sup>te</sup> de la Cathédrale, qui est le Chef-lieu de la Vice-Province; la C<sup>te</sup> de St. Louis, nouvellement établie, pour la direction du Collège du même nom, et qui remplace la C<sup>te</sup> précédente de S<sup>te</sup> Emmaculée-Conception; la C<sup>te</sup> de S<sup>te</sup> Croix, fondée en place de celle de Flacq, et enfin la C<sup>te</sup> du Grand-Port. Nous les parcourrons successivement.

C<sup>te</sup> de la Cathédrale.

1. Personnel. — 2. Enquêtes au sujet du C. R. Père. — 3. Epidémie. 4. Ouragan. — 5. Santé. 6. Ministère. Com<sup>tes</sup> pascales. Mois de Marie. Baptemes de Musulmans. Obstination d'un jeune mahométan.

Résumé du Bull. et de la Corresp. — 1. Le personnel de la C<sup>te</sup> de la Cathédrale du Port-Louis se compose de 4 Pères: le Père Chevaux, Supérieur, et les P. P. Beaud, Bourget et Guilmin. Le P. Lefevre, précédemment attaché à la même C<sup>te</sup> et chargé de la desserte de S<sup>te</sup> Croix, a quitté Maurice le 18 février, sur obédience du C. R. Père, pour aller provisoirement à Bourbon, remplacer le P. L'Hyèvre, destiné au nouveau collège de St. Louis.

— 2. Le Bulletin de la C<sup>te</sup> consacre ses premières lignes, à exprimer les vives inquiétudes de tous nos chers confrères de Maurice, à la nouvelle affligeante de la maladie du E. R. Père :

„ Je ne saurais dire, écrit le P. Chevreaux au R. P. Collin, à la date du 17 juin, quelle émotion profonde s'est emparée de moi, quand j'ai lu votre lettre du 4 mai, arrivée ici le 6 du courant, par les messageries impériales. Je l'ai aussitôt communiquée à mes confrères. Nous en avons été tous comme atterrés. Nous nous attendions si peu à une nouvelle si affligeante ! Et qu'en est-il actuellement de notre bien-aimé Père ? Est-il encore de ce monde, ou a-t-il passé à une vie meilleure, nous laissant tous orphelins ? Voilà pour nous tous un sujet de grande peine, qui nous oblige à nous abandonner sans réserve à la Très-Sainte et Très-Adorable Volonté du Seigneur. Nous ne pouvons qu'accepter par avance tout ce que son divin bon plaisir nous destine, et prier pour notre bien-aimé Père, en union avec toute notre chère Cong<sup>g</sup>, nous avons fait la neuvaime comme à la Maison Mère, mais dans l'incertitude ou plutôt avec un certain pressentiment que notre bien-aimé Père est allé au Ciel avec Jésus et Marie, et ses nombreux enfants qui l'y ont précédé. Nous prions toujours pour que l'adorable Volonté de Dieu soit faite, pleins de confiance que nous ne serons pas délaissés. »

— 3. Nos chers confrères du Port-Louis ont eu eux-mêmes à Maurice, bien des épreuves durant ce premier semestre. On se rappelle encore la cruelle épidémie qui avait fait tant de ravages en 1867. Le dernier Bulletin annonçait une nouvelle recrudescence du mal occasionnée, vers la fin de décembre, par des pluies abondantes. C'était pour l'année 1868 une terrible menace, et les appréhensions n'ont été malheureusement que trop justifiées.

Sain d'abandonner la colonie, le fléau continuait à sévir avec fureur. Dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre, une lettre du P. Chevaux, du 18 février, élevait le nombre des victimes frappées chaque jour, à 40 ou 45 personnes. Le 15 mai, une statistique accusait encore une moyenne de 23 décès. Des localités, jusqu'alors préservées, ont été atteintes, bien qu'elles appartenissent aux quartiers de l'île reconnus les plus salubres. D'autres points, visités des premiers, dès l'apparition de l'épidémie, ont été beaucoup plus épargnés cette fois. C'est ainsi que les Lacis et la Petite-Rivière où avaient été frappés les premières victimes, n'ont eu relativement que peu à souffrir.

— 4. Mais la divine Providence réservait encore à cet infortuné pays une nouvelle et bien terrible épreuve. Le 11 et le 12 mars un ouragan épouvantable s'est déchaîné sur l'île, comme pour ajouter ses ravages à ceux de l'épidémie. Le baromètre était tombé très-bas; c'était un indice de grande tempête. Et, en effet, pendant 48 heures, sans rien perdre de sa force, une épouvantable tourmente a enveloppé la colonie toute entière. Le vent soufflait avec violence de presque tous les points de l'horizon. On craignait pendant un temps une catastrophe semblable à celle de St-Thomas. Enfin le cyclone a porté ailleurs ses ravages; et les malheureux Mauriciens ont pu alors mesurer l'étendue de leurs pertes. Il y a eu bon nombre de personnes ensevelies sous les ruines de l'ouragan.

Au nombre des victimes, on avait encore à déplorer la perte de 2 Frères des écoles chrétiennes. L'an dernier déjà, ils avaient dû payer leur tribut au fléau; trois d'entre eux avaient succombé aux atteintes de la fièvre. Ils habitaient une maison neuve, composée d'une assise en pierres s'élevant jusqu'aux compartiments supérieurs et d'un étage en bois, et pour laquelle ils avaient dû



empruntés, disent-ils, 12,000 piastres. Elle a été renversée jusque dans ses fondements. Deux des pensionnaires ont été aussi écrasés sous les décombres. Quatre autres créoles, retirés de dessous les ruines, avaient reçu des blessures très-graves qui faisaient craindre pour leurs jours; ils sont aujourd'hui heureusement rétablis. En ville, sur les habitations, dans les campagnes, partout les bâtiments ont extrêmement souffert. Églises, presbytères, magasins, sucreries, maisons, casés: rien n'est demeuré intact. En rade, plusieurs navires ont péri, brisés contre le rivage. Le pont du chemin de fer qui passe sur la Grande-Rivière, a été en partie détruit. Par suite du grand nombre des maisons écroulées, une population de plusieurs milliers de pauvres gens s'est trouvée sans abri.

Plusieurs églises ont été renversées ou extrêmement endommagées: entre autres, l'église paroissiale des Bambous et de la Visitation, qui n'ont pas encore été relevés de leurs ruines. La chapelle du Bon-Pasteur, commencée autrefois par le P. Lambert, aux Crois-Élots, puis reconstruite en pierres, et placée sous le vocable du Sacré Cœur de Jésus, s'est en partie écroulée, et il est à craindre qu'elle ne demeure longtemps dans cet état. L'église paroissiale du Yacoua, la chapelle de St-Joseph, celle de la Montagne, et le plus grand nombre de celles du Grand-Port, ont été anéanties. (lett. du 18 mai)

— 5. Grâce sans doute à une protection spéciale de St-Cœur de Marie, nos Pères de Maurice ont pu traverser cette nouvelle période d'épreuves, sans avoir à déplorer personnellement aucun malheur. Tous cependant n'ont pu se soustraire également à l'influence de l'épidémie; ainsi du 26 au 30 mars, le P. Chevaux a été très-sérieusement atteint de la fièvre; les accès se sont depuis réitérés, mais ils sont devenus plus faibles et plus rares. Le P. Guilmin, sans éprouver rien de grave, n'a pas

laisse' d'en ressentir aussi chaque mois de légers retours. Enfin, le P. Dhyèvre a été pendant une semaine assez malade. Le Père, comme il sera dit au bulletin du col. lège, était arrivé de Bourbon le 6 mars, pour prendre la direction du nouvel établissement. Tous, grâce à Dieu, se sont bien remis, et l'état de leurs santés est depuis assez satisfaisant.

— G. Ils avaient du reste bien besoin de toutes leurs forces pour suffire aux nombreux travaux que leur occasionnaient la visite des malades et les autres occupations du S. Ministère. Ces travaux ont été bénis du Ciel. Il y a eu cette année un plus grand nombre de Communions pascales au Port-Louis. Le chiffre de ces communions s'est élevé à trois mille.

Les exercices de dévotion du mois de Marie ont été suivis fidèlement à la Cathédrale; aux Saluts du soir l'église était pleine. C'est le P. Chevaux qui était chargé des prédications. Le P. Guilmin s'occupait de l'instruction des enfants pauvres de la S<sup>te</sup> Croix. Là aussi il y avait bénédiction du S. Sacrement, et quoique la maladie retint bien du monde, ceux qui se sentaient encore assez valides se pressaient aux réunions du soir: le Père pouvait compter 200 auditeurs environ; c'était beau coup eu égard aux circonstances. Au P. Beaud avait été confié le soin de l'église du S. Cœur de Marie et du C. S. Sacrement.

Mais ce n'est pas aux seuls chrétiens que s'est adressé le dévouement de nos chers confrères. Leur charité a trouvé encore l'occasion de s'exercer en faveur des indiens mahométans qui se trouvent mêlés à la population de l'île. Voici à ce sujet, ce qu'écrivait le P. Chevaux dans une lettre au P. Libermann, en date du 17 février:

• Quelques jours après mon arrivée, dans l'une de mes

visites à l'hôpital civil, où je passais deux ou trois heures par jour, j'aperçus dans la salle des femmes un tout jeune enfant de cinq à six mois, couché à terre et déchiré par la fièvre; il n'avait plus qu'un souffle de vie. Je m'adresse à la mère, qui elle-même était malade, et lui demande de laisser baptiser son enfant. Elle résiste d'abord, puis finit par me renvoyer à son mari qui se trouvait dans une salle voisine. Je réitéra la demande auprès de celui-ci, et je n'obtins que cette réponse sèche et fière: « je suis musulman. » Sans me déconcertée, je réponds sur un ton de voix plus élevé, et je représente à cet homme le malheur réservé à son enfant s'il meurt sans baptême, et le bonheur dont par contre son obstination va le priver. Cette réponse ferme le terrassa, et reprenant aussitôt: « eh bien, dit-il, baptisez-le si vous voulez. » Le Sacrement fut sans délai conféré à l'enfant, qui mourut le lendemain.

« Cependant la maladie de la femme s'était aggravée. Ce jour là et les jours suivants, je l'exhortai à recevoir, elle aussi, le s.<sup>t</sup> baptême, lui promettant que le Ciel lui serait ouvert, et que là elle retrouverait l'enfant qu'elle avait perdu. Ce petit ange sans doute pria pour la conversion de sa mère, car elle consentit à tout, et elle expira après avoir été régénérée.

« De cette famille restait encore le père. Cet homme avait manifesté l'intention de rentrer chez lui, et j'aurais pu croire qu'il avait quitté l'hôpital, lorsque traversant, quelques jours après, une des salles réservées aux Indes je m'entendis appeler; c'était notre musulman toujours alité et ne donnant plus guère d'espérance de guérison. Il demanda des nouvelles de sa femme, craignant qu'elle ne fût déjà morte. Je lui dis que sa femme avait reçu le s.<sup>t</sup> baptême et qu'elle était allée rejoindre son enfant. Cet homme pleura amèrement, il n'avait

plus cette froide insensibilité du musulman; son cœur subissait d'influence de la grâce, et sans peine il consentit à recevoir lui aussi le sacrement de la régénération. La mort vint bientôt l'enlever à ses souffrances pour le réunir aux siens.

Il me serait impossible de vous dire, mon cher Père, la joie que j'éprouvai de cette merveille de la miséricorde divine. Souvent j'ai été grandement consolé de voir de pauvres pécheurs revenir à leurs devoirs, mais jamais je ne m'étais senti heureux comme dans cette circonstance. Vous en bénirez le Seigneur comme moi. (Lett. du 17 fév.)

Pendant le mois de juin, le P. Beaud a pu aussi conférer le baptême à quatre enfants musulmans, qui avaient perdu leur père pendant l'épidémie. Ils avaient encore leur mère qui, de chrétienne, s'était faite mahométane. Bourrelle de remords, cette malheureuse souffrait cruellement; et pour soulager son âme, elle vint trouver le Père, lui amenant ses enfants pour être baptisés, et sollicitant la grâce de son pardon. Crois de ces enfants ont eu aussi le bonheur de faire leur première Communion, et la mère les a accompagnés à la Table st<sup>e</sup>, ainsi que d'autres personnes de leurs parents.

Coutefois il ne faut pas s'imaginer que le zèle des missionnaires auprès des Indiens musulmans, soit toujours récompensé d'une manière si consolante. Rien au contraire n'est plus ingrat que ce ministère: les fruits n'en sont que très-rare, et c'est peut-être cette circonstance qui les rend plus doux et plus précieux. Le cœur du mahométan est dur et obstiné; parlez à son intelligence, il ferme l'oreille à vos discours et son mot sacramentel *allah! allah!* est ordinairement la seule réponse qui vous soit faite. Jusque chez

l'enfance, on retrouve ce fanatisme entêté et sauvage, qui caractérise les disciples du faux Prophète. le fait suivant raconté par le P. Chervais en fournira la preuve. « Une fois, écrit-il, je m'attachai à un jeune musulman âgé de 10 à 11 ans. J'espérais trouver en lui un enfant docile, et me dédommager de mon insuccès auprès d'autres de ses coreligionnaires. Pendant plusieurs jours je le visitai assiduellement, l'entretenant avec bon l'instruisant, voulant, en un mot, gagner sa confiance et l'amener par la persuasion à se faire baptiser. Mes paroles semblaient de nul effet. Sur mes instances répétées, il finit par me dire qu'il avait été baptisé dans sa religion; qu'il était musulman; qu'il voulait vivre et mourir tel. Il devenait inutile d'insister et je dus l'abandonner à son malheureux sort. » (Lett. du 17 fév.)

### Eté de St- Louis.

1. Vocable et personnel. — 2. Difficultés et retard de l'ouverture. Epidémie. — Manque de fonds. — 3. Concurrence tentée par les Frères des écoles chrétiennes. — 4. Install. Rentrée. Espérances. — 5. Renoncement des Frères à leurs projets. —

— 1. Le nouveau collège diocésain, dont on annonçait au dernier Bulletin la prochaine fondation, a été inauguré le 1.<sup>er</sup> Mai, sous les auspices de Marie Immaculée. Monseigneur a voulu le placer lui-même sous la protection de St- Louis, roi de France, patron principal de la ville et de la Colonie; et c'est aussi le vocable que le C. R. Père a donné à la nouvelle Eté fondée pour la direction de l'œuvre.

Le P. Dhyèvre, qui se trouvait précédemment à la Providence (Bourbon), a été nommé Directeur du nouvel Etablissement. Débarqué au Port- Louis, le 6 Mars, il resta en attendant l'ouverture du collège, le soir de la paroisse de St<sup>e</sup> Croix, en place du P. Lefevre. Deux jeunes Prof.

les P<sup>rs</sup> Kempf et Garmy, qui devaient remplir les fonctions de professeurs, sont arrivés à Maurice le 3 février, après 24 jours d'une heureuse traversée. Comme l'épidémie sévissait alors avec force au Port-Louis, le P. Chevaux les plaça provisoirement, le P. Kempf au Grand-Port, et le P. Garmy à Flacq, où ils purent donner un concours très-utile aux Pères employés dans ces localités, et fatigués par les soins d'un ministère incessant. Enfin, le 4 avril, le F. Narcisse arriva de Bourbon pour compléter le personnel.

— 2. L'ouverture du Collège de St-Louis fut retardée plus qu'on ne l'avait pensé d'abord, par suite des temps si difficiles qu'il a eu à traverser la colonie. On a vu au dernier Bulletin, que M<sup>gr</sup> Stankinson pénétré de l'importance capitale de l'établissement en vue du bien de son diocèse, s'était activement occupé de réunir des fonds pour l'achat d'un local convenable et les premiers frais d'installation. Mais les désastres survenus dans le pays, créaient aux familles des positions trop difficiles, pour qu'elles pussent seconder de leurs efforts les désirs de Sa Grandeur et répondre largement à son appel. Au 17 janvier, Monseigneur n'avait encore à sa disposition que 10,000 piastres ou 50,000<sup>f</sup>. Il se proposait d'acquérir l'ancien collège de M<sup>o</sup>. Duoray; mais celui-ci en demandait 175,000<sup>f</sup>, et la souscription ne marchait pas.

D'un autre côté, l'épidémie sévissait de nouveau, plus terrible que jamais; les familles riches abandonnaient la ville pour fuir à la campagne. Les institutions perdaient leurs élèves, et un moment allait venir où elles seraient contraintes de fermer entièrement. On crut donc devoir attendre un temps plus propice, malgré le désir de certaines familles qui auraient voulu voir commencer les classes au presbytère, jusqu'à

## L'ouverture du nouveau collège.

— 3. Les choses en étaient là, quand, le 6 avril, un avis inséré dans les journaux de la colonie vint annoncer au public que les Frères des Écoles chrétiennes, avec le concours de M. Ducray, comme professeur de grec et de latin, allaient eux-mêmes ouvrir un collège le lundi de Pâques, 13 avril. Ils avaient pour cela loué une magnifique maison tout à côté du presbytère, et dans la rue même où devait être établi le collège diocésain. On ne savait que penser d'une telle entreprise. Tout le monde en était surpris et étonné. Bon nombre de personnes interprétaient déjà l'entreprise des Frères dans le sens d'un désistement de la part de Monseigneur, et de l'abandon de ses anciens projets. Le P. Chevau se rendit auprès de sa Grandeur, pour en conférer avec Elle. Monseigneur ne parut pas redouter grandement la concurrence des Frères; cependant sur l'avis du P. Chevau, qu'il vint revoir lui-même le lendemain, il reprit immédiatement avec M. Ducray la question de l'achat de son immeuble. Celui-ci consentit à le céder au diocèse pour 125,000<sup>s</sup>. C'est d'ailleurs une position très-agréable et très-salubre. L'affaire fut conclue le jour du Vendredi-saint, 10 avril, et le lundi de Pâques, l'ouverture des cours fut fixée et annoncée pour le 1<sup>er</sup> Mai. (Lett. du 13 avril)

— 4. Il restait peu de temps pour s'installer; et cependant M. Ducray, qui secondait les Frères des Écoles chrétiennes, ne voulut vider la place qu'au dernier moment. Ce ne fut que le 30 avril, veille de la rentrée, qu'il remit les clefs de sa maison. Pour comble de malheur, les ouvriers étaient très-rares et devaient être payés fort cher. L'épidémie en avait diminué le nombre, et les dégâts du coup de vent rendaient leur travail très-urgent. On tint néanmoins, selon qu'il avait été annoncé,

à ouvrir l'établissement le 1<sup>er</sup> Mai. Dans une lettre du 17 du même mois, le P. Dhyèvre donne à ce sujet les détails suivants :

« Nous avons été loin d'être favorisés par le temps, pour notre rentrée : Le 1<sup>er</sup> mai a été une journée de pluie et de vent ; si bien que nous craignons presque un second ouragan. Aussi les nouveaux venus étaient-ils peu nombreux. Les jours qui ont suivis n'ont été guère meilleurs, et nous avons passé la première huitaine, avec 15 élèves seulement. Je commençais déjà à craindre, mais le temps est au beau, et les élèves, nous assure-t-on, ne nous manqueront pas. »

« Leur nombre aujourd'hui, 17 mai, est de 25 ; c'est peu encore sans doute, mais il faut remarquer que nous ouvrons la maison au moment même où les autres pensions sont en plein exercice ; et il faut tenir compte aussi de l'épidémie, qui retient toujours quelques familles à la campagne. Nous espérons que les élèves nous viendront principalement au mois de juin, époque où l'on donne ici les petites vacances. Quant à nous, les nôtres seront placés cette fois vers le 1<sup>er</sup> de l'an.

« Si je ne me trompe, malgré ces débuts difficiles, je crois pour l'établissement à un heureux avenir. L'important est de surmonter les premières difficultés. Les écoles de Port-Louis sont toutes très-mal tenues ; la surveillance n'est négligée, et les maîtres ne demandent qu'à se débarrasser le plus vite possible de leurs élèves : chaque samedi, à partir de 1 heure, on donne congé jusqu'au lundi. L'éducation de la jeunesse, pour nos maîtres de pension, n'est qu'un pur métier, un moyen comme un autre de s'enrichir. » (Lett. du 17 mai.)

De son côté, le P. Chevaux écrivait au C. R. Père, à la date du 18 Mai : « Le collège a été ouvert le 1<sup>er</sup> de ce mois, comme on l'avait annoncé. Monseigneur est

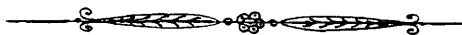


au comble de la joie ; on dirait qu'il ne manque plus rien à son bonheur. Il faut reconnaître que cet établissement offre réellement de grandes espérances ; car il a la sympathie de tout le monde. »

Un mois plus tard le même Père était heureux de faire encore part au E. R. Père des espérances que lui donnait le collège. Il écrivait à la date du 17 juin : « Le collège marche aussi bien que les circonstances actuelles le permettent. Le nombre des élèves s'est élevé de 25 à 31. Ses Pères en attendent plusieurs autres, et je ne doute guère que d'ici à la fin de l'année, les enfants ne soient deux fois plus nombreux. Cela est grandement à désirer. » (Lett. du P. Chevaux, 17 juin.)

— 5. « L'initiative résolument prise par Sa Grandeur pour combattre la concurrence tentée par les Frères, eut les résultats qu'on en espérait. Bon nombre de familles qui leur auraient confié des enfants, préférèrent les garder pour le nouveau collège.

« D'autre part, obligés de payer, et fort cher, leur professeur de grec et de latin, les Frères comprirent leur impuissance, et se rendirent auprès de Monseigneur, pour lui annoncer qu'ils renonçaient à toute concurrence. Ils étaient résolus à ne plus enseigner ni latin ni grec, pour se borner dans leurs écoles, à l'étude du français, de l'anglais, et à l'instruction commerciale. Monseigneur s'est montré satisfait, et leur a promis que tant qu'ils se tiendraient dans ces limites, ils pourraient être assurés de sa bienveillance et de sa protection. »



C<sup>té</sup> de S<sup>t</sup>e Croix.

1. Ministère du P. Lefeuve. Son départ. — 2. Départ de Flacq des P. P. Lambert et Buguel, pr<sup>s</sup> S<sup>t</sup>e Croix. — 3. Procession de la Fête-Dieu. — 4. Dégâts causés à l'église par l'ouragan

— 1. On a vu à la partie générale du Bulletin le décret du E. R. Père supprimant la C<sup>té</sup> de S<sup>t</sup> Julien de Flacq et la transférant à S<sup>t</sup>e Croix. Cette translation a été décidée dès le commencement de l'année. Mais Monseigneur ne trouvait aucun prêtre, pour remplacer nos Pères à Flacq, et ils durent y rester encore plusieurs mois.

En attendant l'arrivée à S<sup>t</sup>e Croix des P. P. Lambert et Buguel, le P. Lefeuve continua, jusqu'à son départ pour Bourbon, la desserte de ce quartier. Le 2 février, il eut encore la consolation d'y faire une 1<sup>re</sup> Communion de 15 petits enfants, arrachés aux fureurs de l'épidémie.

Depuis qu'il était chargé du service de S<sup>t</sup>e Croix, le P. Lefeuve avait su, par son zèle et son dévouement, se concilier l'attachement de toute la population. Les pauvres noirs surtout lui portaient une affection spéciale, voyant en lui leur bon P. Laval. Aussi son départ les contrista-t-il beaucoup, et ils exprimèrent des regrets bien vifs et bien sincères.

Le P. Dhuyèvre, arrivé de Bourbon à Maurice le 6 mars, remplaça le P. Lefeuve à S<sup>t</sup>e Croix jusqu'à la fin d'avril. Mais l'ouverture du collège S<sup>t</sup>-Louis ne laissait plus de Pères disponibles pour le service de cette chapelle, et le P. Chevaux alla de nouveau trouver Monseigneur pour le prier, selon sa promesse, de remplacer au plus tôt les Pères de Flacq pour qu'ils pussent venir à la S<sup>t</sup>e Croix.

— 2. Ce fut dans les premiers jours du mois de juin que les P. P. Lambert et Buguel quittèrent la paroisse de Etlaq. Ils s'évangélisaient déjà depuis bien des années, aussi ce ne fut pas sans quelque regret qu'ils s'en séparèrent. Mais grande fut surtout la douleur des habitants de ce quartier. Ils avaient pu connaître et apprécier le zèle et le dévouement des missionnaires, qui leur avaient jusque-là consacré leur vie. Ils témoignèrent par leurs regrets de leur reconnaissance et de leur attachement.

— 3 C'est le jour de la fête de la E. S.<sup>te</sup> Trinité, le 7 juin, que les P. P. Lambert et Buguel firent leur installation à la S.<sup>te</sup> Croix. Quelques jours après, 14 juin, une cérémonie imposante vint comme inaugurer l'établissement de la nouvelle E.<sup>te</sup>. Ce fut la procession solennelle du E. S.<sup>te</sup> Sacrement présidée par Monseigneur lui-même accompagné de plusieurs ecclésiastiques de distinction: „ Sans une pluie torrentielle qui ne cessa qu'avant la cérémonie, dit le bulletin du Port-Louis, une foule immense de pèlerins serait venue de la ville. Nous aurions eu peut-être bien de la peine à les placer, car cette année-ci, la procession ne s'est pas développée au dehors du terrain de l'église. Le E. S.<sup>te</sup> Sacrement était porté par Sa Grandeur M<sup>gr</sup> Hankinson. Le R. P. Cozet Vésiteur provincial des Jésuites, faisait l'office de sous-diacre; le R. P. Daribert, leur Supérieur local et le P. Lambert étaient revêtus de chapes, ainsi que les P. P. Whyèvre, Bourget et deux vicaires de la cathédrale. Les Frères des Ecoles chrétiennes portaient le dais. Au retour, contrairement à ce qui se pratiquait les années précédentes, nous laissâmes entrer les fidèles. Mais leur nombre était trop considérable, et la grande église était deux fois trop petite pour les contenir tous. Monseigneur remarqua avec plaisir cette affluence

de la population ; il en exprima, après la cérémonie, sa vive satisfaction. « Vous avez été bien affligé, dit-il au P. Lambert, en quittant des âmes qui vous étaient chères ; mais vous trouverez ici beaucoup de bien à faire, d'autres âmes à sauver, et ce sera un dédommagement. »

Après l'office, Sa Grandeur voulut bien accepter à dîner dans la Cité, avec les prêtres qui l'avaient accompagné.

— 4. 5.<sup>te</sup> Croix, comme toutes les autres localités de l'île, a été frappée par le terrible ouragan des 11 et 12 mars. L'église principalement a beaucoup souffert ; toute la toiture au-dessus de la nef a été emportée. Celle du sanctuaire, rudement secouée, a tenu bon cependant ; il n'y a guère que quelques pièces de bois, qui devront être remplacés. On estime que les réparations s'élèveront à une dépense d'environ dix mille piastres. L'orgue dont on admirait les beaux sons a été assez abîmé ; on espère cependant pouvoir le réparer.

---

### Cité du Grand-Port.

---

1. Ouragan. Chapelles détruites etc. — 2. P. Kempf. Epidémie. — 3. Ministère. Conversions.

— 1. L'ouragan qui a désolé l'île Maurice au mois de mars, a fait surtout d'épouvantables ravages dans le quartier du Grand-Port. Voici ce qu'écrivait peu de jours après au C. S. Père le P. Chiersé, sous la vive impression de sa douleur. (Lett. du 18 mars.)

« Mon Très-Révérénd et bien-aimé Père,

Je viens le cœur navré, vous dire en peu de mots les affreux malheurs causés au Grand-Port par l'ouragan des 11 et 12 mars. Je ne parlerai pas des plantations presque toutes détruites, des sucreries pour la

plupart renversées ou gravement endommagées; je me forme aux désastres de la mission. Ils sont bien tristes. Les chapelles de S<sup>te</sup> Anne, de N. D. de Bon-Secours, de S<sup>te</sup> Philomène, de S<sup>te</sup> Madeleine, de la S<sup>te</sup> Couronne, du Sacré-Cœur et de S<sup>t</sup> Pierre, sont entièrement détruites: tout a été comme broyé. Des bâtisses en pierres, comme des constructions en bois, rien ne reste debout. Les meubles de ces chapelles, les objets et ornements du culte divin: autels, chandeliers, christes, tableaux, misels, ornements, tout est perdu, brisé ou mis hors d'usage. Comment dans un pays maintenant ruiné, réparer tout ce mal?...

« Et mes pauvres noirs, ils n'ont plus ni logements, ni linge, ni nourriture! Avec ces misères vient encore la fièvre; elle se répand partout au Grand-Port, et nous comptons en ce moment plus de 300 malades. De tout côté, on vient me demander des médicaments et de la nourriture. Mais comment satisfaire à tant de nécessités? Nous-mêmes nous n'avons plus rien, et il faut encore soutenir les orphelines, les Sœurs, et faire vivre tout ce monde. Notre détresse est extrême...

« Dans notre maison nous n'avons pas grâce à Dieu, éprouvé de grands dégâts. Une de nos petites dépendances seulement a été renversée; l'autre est gravement endommagée. Les Frères n'ont rien eu. Chez les Sœurs de Marie, la moitié de la varangue a été emportée et leur dortoir a été lézardé. Deux de ces pauvres Sœurs, la supérieure et une autre, croyant que tout allait crouler, sont sorties par la fenêtre, à l'heure du matin et au plus fort du coup de vent, pour se réfugier dans la maison des enfants. Elles ont passé sans le savoir, juste au dessous des arbres où était installé leur varangue; aucune heureusement n'a été blessée.

« La situation où nous sommes m'afflige jusqu'au fond de l'âme. Comment entretenir notre Orphelinat, relever quelques-unes de nos chapelles ? L'œuvre de la Ste Enfance ne pourrait-elle pas accorder pour cela quelques secours ? Je pense déjà aux Communions pascales, et je me demande comment feront les pauvres noirs. ils n'ont rien pour se couvrir, ceux du Grand-Sable, du Vieux-Port et des Cent-Gaulettes surtout, »  
 (Lett. du 16 Mars)

— 2. Au milieu de tous ces désastres, les P. P. Chiersé et Stervennou avaient bien besoin de renfort pour la visite et le soin des malades et des malheureux. Le P. Kempf fut heureux de leur porter le secours de son zèle. Envoyé au Grand-Port dès son arrivée à Maurice, il y demeura près de 2 mois en attendant l'ouverture du Collège. Il eut ainsi occasion, en aidant ses confrères, de faire comme un essai des fonctions du St. ministère.

Malgré le bon air dont jouit le quartier du Grand-Port, la fièvre y fit une nouvelle apparition, et depuis le mois de février jusqu'au milieu de Mars, le mal fit toujours de nouveaux progrès. A peu près à l'époque où le P. Kempf était envoyé dans cette résidence, le 14 février, le P. Chiersé administrait, au Grand-Port, 17 personnes atteintes de l'épidémie.

— 3. Le zèle et le dévouement de nos chers confrères n'ont pas été sans résultats. Le mouvement religieux, constaté déjà au dernier Bulletin, se continue et se propage toujours. Le 17 février, le P. Chiersé écrivait au E. R. Père. « J'ai administré et enterré la semaine dernière, le chef sorcier de Mahébourg, et hier j'ai donné les sacrements à son second. Dieu merci, tout est fini ; et depuis ce temps, j'ai eu tous les jours de nouvelles conversions. Au Grand-Port j'en ai eu 15 le même jour. » (Lett. du 17 fév.)

## BOURBON.

## Clé de la Providence.

1. Ouragan à Bourbon. — 2. Maladie du S. Lefevre. Renfort. — 3. Craintes au sujet de la santé du G. R. Père. — 4. Ecole prof.<sup>elle</sup>. Réduction. — 5. Ateliers. — 6. Attaques du budget de la Providence.

— Nous n'avons pas encore, à notre regret, de bulletin de la Providence. Nous y suppléons par quelques extraits de la Correspondance.

1. L'ouragan des 11 et 12 Mars, après avoir promené ses ravages sur Maurice, s'est aussi abattu sur la colonie de Bourbon et y a occasionné de grands dégâts. L'Établissement de la Providence a eu lui-même à subir des pertes assez considérables. Dans une lettre du 16 mai, le P. Dubois en rend ainsi compte au G. R. Père :

« Je commence cette lettre plongé dans une bien grande tristesse à la vue des désastres nouveaux causés dans le pays par un épouvantable coup de vent. Les vieillards de 90 ans, ne se souviennent pas d'avoir jamais vu pareil ouragan. La partie de l'île exposée au vent a été surtout désolée. On n'y voit plus une seule tige de maïs sur pied. Le prix du riz s'est tout de suite élevé à 30<sup>s</sup>; heureusement que nous en sommes pourvus pour 4 mois.

« Ici, nous avons été abîmés : une grande allée est détruite; la maison des enfants, découverte; la grande case située dans les hauts, complètement renversée. Je me trouvais à ce moment dans les hauts de la propriété, pour préparer mon rapport à l'Administration. Si la case était tombée dans la nuit, nous aurions eu deux frères et cinq enfants d'écrasés. Cette perte est grande, car cette case, de très vastes dimensions, pouvait contenir près de 300 personnes. J'avais

fait une plantation de mille pieds de cocotiers, et n pou-  
vais espérer dans cinq ans, un revenu annuel de 5000<sup>fr</sup>;  
tout a été déraciné, broyé, détruit. Les caféiers ont aussi  
beaucoup souffert. Enfin j'évalue à plus de 10,000<sup>fr</sup> les  
dommages que nous avons subis. J'ai écrit à l'Admi-  
nistration afin d'obtenir son concours pour remettre une  
toiture à la maison des enfants et la rendre de nouveau  
habitable. Ce coup de vent est une véritable catastrophe;  
au dire d'un des hommes les plus capables d'en juger,  
c'est le coup de grâce des habitants sucriers. » (Lett. du 17 mai)

— 2. A ces épreuves sont venues s'ajouter celles de la  
maladie. Plusieurs des Pères et Frères se sont vu grave-  
ment atteints à la fois. Le P. Lefeuve, qui était venu  
remplacer le P. Rhyèvre à Bourbon, fut des premiers  
attaqué.

A son départ de Maurice, le 18 février, il se trou-  
vait assez bien; mais peu après son arrivée à la Pro-  
vidence il fut atteint de la fièvre et de la dysenterie.  
Le P. Duboum l'envoya à Salazie respirer un air  
plus vivifiant et réparer ses forces. Mais il semblait  
menacé d'anémie profonde et les médecins ordonnèrent  
son retour en France. Il s'embarqua donc au mois  
de mai pour l'Europe, et le 10 juin, il était à la Maison-  
Mère. On espère que le repos et les soins lui rendront  
peu à peu les forces nécessaires pour travailler encore  
au salut des âmes.

Les autres Pères de la Cité de la Providence se trou-  
vaient eux-mêmes plus ou moins souffrants, et le Père  
Pineau dut revenir de l'Îlette leur prêter secours.  
Il descendait à S.<sup>t</sup> Denis tous les lundis de chaque se-  
maine, passait 3 jours à la Providence, et remontait  
ensuite à l'Îlette pour le samedi au soir.

Plusieurs Frères se trouvaient eux-mêmes réduits  
à l'impuissance par suite de leurs fatigues. Il fallut



donc au plus tôt à la C<sup>te</sup> de la Providence un nouveau renfort de personnel. On y a envoyé au mois de juin le P. Gommenginger, avec deux frères, les C. F. Trénee et Théophile.

— 3. Au moment de leur départ de la Maison Mère, le C. R. Père se trouvait lui-même dans le plus grand danger. Déjà la nouvelle de sa maladie était parvenue à la Réunion par la malle du 9 mai. Et ce fut pour tous nos confrères de Bourbon une nouvelle épreuve plus cruelle encore que celles qu'ils avaient personnellement à subir.

« Hélas, écrivait le P. Duboin au R. P. Le Vavassem, Assistant, en date du 17 juin, je n'ose plus adresser mes lettres au cher Père, que nous avons probablement perdu. Quelle épreuve pour la Cong<sup>g</sup>, si ce que nous redoutons n'était que trop réel ! Et nous faudra pendant un long mois demeurer sans nouvelles : jugez de notre inquiétude et de nos cruelles anxiétés.

« La C<sup>te</sup> tout entière s'est mise en prières, pour obtenir de Dieu la conservation de notre bien-aimé Père. Mais les nouvelles ont été si affligeantes que nous osons à peine espérer.

« Et puis après tant de travaux, après une vie si bien remplie, ne mérite-t-il pas la récompense de ceux dont il est dit : consummatus in brevi, explevit tempora multa ? »

— 4. Malgré toutes les difficultés, les œuvres de la Providence, et spécialement l'école professionnelle, se développaient toujours davantage ; et cette extension devenait trop considérable, en égard au personnel disponible de l'Établissement. D'après l'avis du C. R. Père, le P. Duboin a demandé une réduction de 50 enfants sur le nombre des apprentis à l'école professionnelle. Ce nombre, porté au dernier Bulletin à 210, n'est plus par conséquent de 160 aujourd'hui. Les meilleurs, ceux qui mon-

traient

de plus heureuses dispositions, ont été naturellement conservés. L'œuvre embrassant moins de monde, deviendra plus facile et les résultats, il faut l'espérer, en seront aussi plus fructueux.

— 5. Les ateliers de la Providence, un moment menacés de n'avoir plus de travaux suffisants par suite des désastres de la colonie, ont pu néanmoins se suffire. « J'espère, écrivait le P.<sup>r</sup> Dubois, en date du 16 mars, que même, après le coup de vent, nos ateliers fonctionneront d'une manière satisfaisante.

« Nous avons fait, en de bonnes conditions, l'achat de l'outillage des ateliers Miot; par suite de cette acquisition certains travaux de la Marine nous sont aussi confiés; c'est un avantage que j'apprécie beaucoup et dont je suis très-heureux. » (Lett. du 16 mars.)

Deux mois plus tard, il ajoutait, en date du 18 mai; « Pour nos ateliers, le travail ne manque pas. Nous avons une commande pour St-Paul, qui s'élèvera de 28 à 30,000 ₯. Depuis un mois, nous avons en encore pour 10,000 ₯ de travaux parfaitement assurés. Quoiqu'il en soit, nous réduisons le plus possible nos dépenses, visant sans cesse à la plus grande économie. J'ai toujours beaucoup de confiance en l'avenir. » (Lett. du 18 mai.)

— 6. Nous mentionnons, en terminant, de nouvelles attaques dirigées, cette fois encore, par le Journal du Commerce, contre l'établissement de la Providence, et les allocations qui lui sont faites sur le trésor de la colonie, pour l'entretien de ses différentes œuvres. L'auteur de cet article, M. Laserve, n'en est pas, on le sait, à ses premières armes. Chaque année dans le but, assure-t-il, d'éclairer les votes du Conseil général, il publie un projet de réduction du budget, toujours plus ou moins parsemé d'invectives à l'adresse de chacun, mais principalement des Congrès

religieuses. Heureusement ses agressions ne produisent que peu d'effet. Cet article d'ailleurs a été réfuté victorieusement par M. Rastoul, rédacteur du journal *La Malle*.

Nous donnerons ici, en appendice, l'extrait de ce journal, où se trouvent à la fois et l'attaque et la défense.

## Appendice.

Extrait du journal *La Malle*, justifiant l'Établiss<sup>mt</sup>. de la Providence.

(N<sup>o</sup> du 17 mai 1868.)

La Providence partage avec les Frères l'honneur des attaques continuelles de M. Laserve. Voici la part qui lui est faite dans le prétendu projet de budget :

« Nous insistons, comme nous l'avons fait plusieurs fois, pour obtenir l'inscription au budget des recettes des produits de l'établissement de la Providence, qui fait une si rude concurrence aux industries privées. La loi l'exige. Puisque tant d'ouvriers sont ruinés par la Providence, faut-il au moins que les contribuables soient allégés en partie des charges qu'elle leur impose ; que les produits viennent en déduction des frais au lieu d'être consacrés à des impenses, à des embellissements ; enfin qu'il soit tenu compte au trésor des journées de pénitenciers affectés à l'île à Guillaume, cette acquisition splendide faite par les P. P. L. L. du S<sup>t</sup> Esprit, et que leur restera tout entière.

« En 1868, cette Cong<sup>e</sup> prend au budget :

« 77,500 £ pour l'école professionnelle,

« 70,910 £ pour le Penitencier

« 45,670 £ pour les vieillards et infirmes

« 194,080 £ de total, auxquels il faut ajouter :

« 18,000 £ pour cinquante bourses communales à 365 £ l'une.

« Mémoire. — Produits des écoles, des ateliers, des jardins, déclarés à

« 90,000 £ en 1866, et dont nous ignorons le montant en 1867.

« 25,000 £ les revenus du bureau de bienfaisance.

« En tout : plus de Crois cent mille francs !

« Hélas ! pourquoi a-t-on enlevé l'école des arts et métiers à la direction

« de nos braves officiers d'artillerie ? Pourquoi, en 1858, la réaction nous

« a-t-elle jetés dans les mains des congrégations religieuses, forcés de

« nous tenir pour vingt-cinq ans, et privés même du droit de réduire

« la dépense, comme on peut le faire pour tous les services ?

— Ainsi les Pères du S<sup>t</sup> Esprit non-seulement ruinent les ouvriers,

(1) Les écoles chrétiennes.

„mais encore, ils prennent au budget plus de 300,000 fr.», et ils font, sans doute avec cet argent, «l'acquisition splendide» de l'île - à - Guillaume. Nous disions plus haut qu'il était impossible d'accumuler en moins de lignes plus de..... contre-vérités; nous nous trompions, et M. Laserve s'est surpassé.

Si nous accusions les fonctionnaires du Lycée de «prendre au budget plus de 400,000 fr.», M. Laserve crierait à la calomnie. C'est pourtant ce qu'il fait.

Il se garde bien d'indiquer qu'avec ces 300,000 fr. les Pères du Saint-Esprit nourrissent, entretiennent et instruisent deux cent enfants environ à l'école professionnelle; qu'ils nourrissent, entretiennent et moralisent en moyenne deux cent vingt enfants au pénitencier; qu'ils nourrissent, entretiennent et soignent en moyenne cent soixante-quinze vieillards ou infirmes à l'hospice. Cette somme de 300,000 fr. (et le chiffre est exagéré) n'est pas «prise par les Pères du Saint-Esprit», mais elle est destinée à subvenir à l'éducation, à l'entretien, à la nourriture de 600 personnes. M. Laserve a raison: «C'est un grand art que de savoir grouper les chiffres, et personne ne pratique cet art avec plus de..... dissimulation que lui?»

Pour arriver à son chiffre de plus de 300,000 fr, notre adversaire fait entrer en ligne de compte «les produits des écoles, des ateliers, des jardins déclarés à 90,000 fr en 1866, et dont il ignore le montant en 1867». Or, voici ce que nous lisons dans le «rapport présenté par le Directeur de la Providence sur la gestion de cet établissement pendant l'année 1866»:

- «La situation financière que je vous présente comprend, comme l'année dernière, deux parties distinctes:
1. Les comptes spéciaux des ateliers, formés par le mouvement des travaux exécutés pour le dehors: comptes à payer, créances, caisse, magasin et outillage;
  2. L'estimation des travaux de construction, de plantations d'arbres et d'améliorations en général qui ont été faits pendant l'année sur l'établissement (cette estimation est toujours au-dessous de sa valeur réelle).

«Considérée dans son ensemble, la situation n'a pas été mauvaise cette année, puisque les résultats des deux comptes réunis nous présentent un bénéfice de 14,615 fr 61 c.

«Mais, Monsieur le Directeur, si les travaux d'amélioration obtenus sur l'établissement nous donnent un avoir de 27,425 fr, il ne faut pas se dissimuler que les comptes spéciaux des ateliers nous ont donné (ainsi que vous pouvez le voir par les comptes détaillés

« que je vous présente) un déficit de 19,300<sup>fr</sup> 29<sup>c</sup>. Ce déficit a été le résultat du manque de travail dans la plupart de nos ateliers, ainsi que de la perte que nous ont fait éprouver plusieurs de nos débiteurs. »  
 — Nous voilà bien loin des 90,000<sup>fr</sup> « déclarés en 1866 ».

Passons à « la splendide acquisition de l'Étette à Guillaume et aux journées de pénitenciers qui y sont affectées ». Il paraît que M. Lasserre ne daigne pas prendre connaissance des documents relatifs aux questions qu'il traite. Voici ce qu'il aurait pu lire dans le rapport présenté au Conseil général sur le projet d'établissement du pénitencier à l'Étette à Guillaume :

« Cet établissement (l'Étette à Guillaume) a été acquis par le Directeur de la Providence pour compte particulier de plusieurs membres de sa Compagnie, l'Administration n'ayant pas jugé, malgré les sollicitations de P. Dubois, devoir accepter cette acquisition pour son propre compte... »

Cet établissement, comme pénitencier, offre assurément des avantages facilement appréciables. Outre que le pénitencier actuel est déjà devenu insuffisant et que les enfants détenus n'y trouvent plus l'emploi de leurs journées; au point de vue de la salubrité, de l'hygiène et surtout de l'isolement, l'Étette à Guillaume se recommande à l'Administration et au Conseil général. Il y avait donc eu à se substituer aux Terres du St-Esprit, en leur remboursant le prix d'acquisition en capital et accessoires, et les frais déjà exposés par eux, ou à traiter avec les propriétaires sur de nouvelles bases pour obtenir de ces propriétaires l'affectation de leur propriété au but proposé.

Le premier parti, qui offrait d'ailleurs à la Colonie les Terres du Saint-Esprit n'a pas semblé à l'Administration et ne semble pas à votre Commission devoir être préféré, à cause des dépenses que la Colonie aurait à faire immédiatement; et à cause surtout des chances de l'entreprise.

« Fût-elle l'Administration et la Commission ont-elles pensé qu'il convenait de laisser la Colonie en dehors de ces hasards, et qu'il fallait se borner à traiter avec les propriétaires de l'Étette à Guillaume, pour le prix des journées qui seraient employées à l'installation de routes et d'exploitation de cette propriété. »

« Mais si cette « splendide acquisition » ne « reste tout entier aux Terres du Saint-Esprit, que parce que l'Administration l'a refusé à deux reprises, « à cause des chances de l'entreprise », il a été « traité pour le prix des journées des pénitenciers employés aux travaux d'installation, de route et d'exploitation ».

L'établissement de ce pénitencier, « qui se recommande au point de vue de la salubrité, de l'hygiène et surtout de l'isolement », permet de réaliser une économie notable sur les dépenses du pénitencier, l'abonnement étant réduit de 70 centimes à 50 centimes par journée. Enfin, il a été stipulé que : « si, par la suite, la Colonie exploitait ou concédait la plaine des Hoffouches, la route actuellement entreprise par les Pères du S. Esprit deviendrait route commune, sauf à l'administration de la Colonie, de la commune ou aux particuliers concessionnaires l'obligation de contribuer avec les propriétaires de l'Éclat à Guillaume à l'entretien de la dite route. »

Voilà des renseignements précis et qui concordent peu avec ceux de M. Laservé. Il nous semble que l'affaire est au moins aussi avantageuse pour la Colonie que pour les Pères du S. Esprit.

A. Kestoul.

### Clté de la Neuville.

1. Réponse du S. Père à l'adresse des Léproux. Guérisons extraordinaires. —
2. Prières p: la Cause du V. Père, et p: le G. R. Père. — 3. Morts édifiantes de
4. 9. Léproux. — 4. Le S. Richard, Jésuite. 5. Ministère près des Malgaches. —
6. id. à la paroisse. Com<sup>ms</sup> de M. Delpit. Mariages. Appendices. (1)

Bull. de la Clt<sup>e</sup>. 1. On a vu au dernier Bulletin la touchante adresse que les Léproux ont eu la pieuse témérité d'envoyer au Souverain Pontife avec leur photographie en groupe, et une somme de cinquante francs. Le S. Père a été profondément ému de ce témoignage de piété filiale unique en son genre, et son cœur lui a dicté ces quelques mots qu'il a transcrits de sa propre main en réponse aux malades de la Léproserie, « Dominus Vester Jesus Christus benedicit vos et liberet vos ab omni malo mentis et corporis.

Die, 28 Martii 1868.

Pius P. P. IX.

À la réception de cette réponse on se réunit avec un saint et filial empressement à la chapelle pour en entendre

(1) Nous avons à faire au dernier bulletin de la Neuville une petite rectification. On y a vu qu'une croix avait été érigée, à la léproserie, au milieu du plus peuplé des dortoirs. D'où nous avons conclu, par une méprise assez naturelle, que c'était dans une des salles de l'établissement. Or, on nous écrit qu'il s'agissait du cimetière. On nous excusera bien sans doute de n'avoir pas saisi la métaphore.

la lecture et recevoir la Bénédiction du S. Père.

« Le P. Simbour leur traduisit ce souhait touchant du Souverain Pasteur : « Que Notre Seigneur Jésus-Christ vous bénisse et vous délivre de tout mal de l'esprit et du corps !

« Comment dire la joie de ces bons malades, de ces pauvres lépreux, en apprenant que le S. Père bénissait leurs souffrances? Ils ont su que Lui-même est dans la tribulation et les souffrances; et leur reconnaissance a éclaté en un redoublement de prières pour la S. Eglise et son Chef Vénéré. »

— Le Bulletin de la C<sup>te</sup> rapporte ici deux guérisons extraordinaires obtenues par le moyen d'objets venant du S. Père: un lépreux a recouvré l'ouïe en priant avec un chapellet béni par le Pape, et le P. Simbour lui-même a été guéri d'un mal au pied par le contact d'un morceau de la soutane de Pie IX. On en trouvera le récit plus loin, avec d'autres faits particuliers.

— Les pauvres lépreux de S. Bernard se sont unis avec ferveur aux prières de la C<sup>te</sup> pour la Cause du Vénéré Père et la guérison du C. R. Père. Nous laissons au Père Simbour à en parler lui-même.

« Quand le C. R. Père demanda des prières à toutes nos C<sup>tes</sup> pour la cause de Notre Vénéré Fondateur, à la Léproserie aussion se mit en prières. A cette occasion j'écrivais à la Maison-Mère que le Bon Dieu ne refusait rien à ces bons lépreux, et qu'en conséquence les procédures allaient désormais suivre une marche assurée, que conduirait rapidement au succès. Et certes, il n'y a ni timidité ni présomption à attribuer les heureux résultats déjà obtenus, aux supplications des hommes les plus abandonnés de la terre, et partant le plus près du Cœur du Bon Dieu. — Soit dit toutefois sans préjudicier à la puissance d'intercession de nos autres C<sup>tes</sup>.

« Et quand, au mois de juin dernier, la nouvelle de

la maladie de notre E. R. Père vint nous plonger dans les plus amères angoisses, nous nous mêmes tous en prières pour faire violence au Ciel. Nous faisons des neuvaines à la Providence, à St. Ette, à la Neuville, dans les C<sup>tes</sup> des Filles de Marie et des Sœurs de St. Joseph, « non damno cadentis, sed desiderio recedentis; mais surtout à la Léproserie, fribant sine intermissione orationes ad Deum pro eo. Tous les malades firent la sainte Communion à cette intention, à la fête du E. St. Sacrement. Nous avions la confiance assurée que si le Bon Dieu n'avait pas encore appelé à Lui notre bien-aimé Père, il n'aurait pas le cœur de l'arracher à ses enfants. Aussi ne fûmes-nous pas étourmis de lire la malle suivante dans la lettre du R. P. Collin au P. Dubois, que notre E. R. Père était bien mieux, et que ce mieux tenait du prodige. Le P. Gommenginger, qui nous arrivait en même-temps de la Maison-Mère, nous en rendit lui-même témoignage. »

— 3. « Ces pauvres lépreux, lorsqu'ils nous arrivent ici, ils sont encore en général dans les ténèbres du paganisme, ou ce qui est peut-être pis encore, dans les profondeurs du vice : témoins quelques mauvaises têtes qui ont donné des scandales dans les commencements; témoin ce malheureux qui, il y a deux ans, a voulu assassiner le Fr. Michel-Ange. Mais la grâce du Bon Dieu coule en abondance dans ce séjour de la souffrance, et la souffrance offerte à la divine Miséricorde est une grande expiation : n'est-elle pas celle du Christ. Aussi ces chers malades ne tardent-ils pas à changer, et même à avancer dans l'amour de Dieu et la sainteté. Leur mort alors est bien précieuse devant le Bon Dieu. C'est ainsi que trois jeunes gens ont fait dernièrement des morts très-édifiantes. »

— 4. « Un Père de La Compagnie de Jésus, le P. Richard, missionnaire diocésain de Bourbon est venu à diverses reprises,



et notamment durant la maladie du P. Moricet vi-  
 der nos Tères à la Neuville. Il était tellement affection-  
 né à nos pauvres lépreux, et édifié de la résignation  
 de la plupart d'entre eux, qu'il les embrassait et leur  
 disait: « que je serais heureux d'avoir la lèpre, je se-  
 rais par là plus ressemblant à Notre Seigneur; et puis  
 je rendrais finis mes jours au milieu de vous!... »  
 Le Bon Dieu ne l'a exaucé qu'à demi. Atteint de la  
 lèpre, il a dû partir pour France, et de Coulouse il  
 nous écrivait encore, et terminait sa lettre en nous di-  
 sant: « Oh! vous ne sauriez trop soigner ces pauvres  
 malades, car ils souffrent horriblement. » Le Bon  
 Dieu bénira aussi notre Cong<sup>o</sup> qui les soigne!

— 5.° Nous avons encore dans ces montagnes une  
 population plus abandonnée et tout aussi misérable  
 que ces chers lépreux, dont il n'est guère possible  
 au Père de s'occuper autant qu'il le voudrait. Ce sont  
 les Malgaches. Les hommes sont dans le plus grand dé-  
 nuement de corps et d'intelligence. Chargés par les bou-  
 chers de St Genis de paître les bœufs destinés à l'abat-  
 toir, ils vivent tous éloignés de la chapelle, dans des con-  
 ditions de servilité qui ne leur permettent guère d'y  
 venir. Leur culte unique consiste dans l'ivresse. Ils  
 la pratiquent surtout pour honorer leurs morts. Ils  
 vivent parqués comme leurs troupeaux, dans des cases  
 communes, autour d'un feu, sans liens de parenté. Ils  
 dédaignent d'apprendre le français. J'ai dû, sous peine  
 de leur être absolument inutile, apprendre quel-  
 ques mots de malgache. Mais jusqu'ici je n'ai réussi à  
 en ramener au Bon Dieu qu'un fort petit nombre, une  
 vingtaine peut-être en un an.

— 6.° Sa Religion continue toujours ses progrès dans  
 la paroisse. On montre beaucoup de bonne volonté à faire  
 légitimer les mariages, et à se préparer à la 1<sup>re</sup> commu-  
 nion.

c'est là sans contredit, le fruit le plus important du saint ministère. 18 mariages légitimes, 22 baptêmes d'adultes, et une centaine de 1.<sup>res</sup> Communions d'adultes, ont été inscrits aux registres de la paroisse pour ce 1.<sup>er</sup> semestre.

« Nous avons eu aussi à nous réjouir de plusieurs conversions remarquables à l'époque de la Pâque. La plus importante a été celle du personnage qui a le plus aidé le P. Horner et l'administration, dans la création de la Léproserie et de la paroisse St. Bernard, M. Delpit. Aujourd'hui qu'il est question d'ériger une municipalité en cette commune, c'est lui qui se présente comme candidat à l'écharpe tricolore. Le futur M. le Maire, après une solide préparation et une espèce de retraite près du P. Simbour, lui a confié, selon son expression, un fardeau d'un demi-siècle d'iniquités, et a fait ses Pâques à la grande édification de la paroisse, le Dimanche des Rameaux.

« Ses sacrements sont toujours bien fréquentés, et après avoir eu plus de mille communions au temps de Pâques, nous en avons encore davantage entre les fêtes de l'Ascension, de la Pentecôte et du St. Sacrement.

« Si ce mouvement religieux est pour nous un surcroît de travail, nous trouvons aussi une riche compensation dans les consolations qui en jaillissent.

Venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos.»

## Appendice.

### I. Guérisons obtenues par la médiation du St. Père.

Les Lépreux ont été richement payés du St. Père lui-même pour leur faible offrande. Argentum et aurum non est mihi, peccat dicit le Souverain Pontife avec St. Pierre, quod autem habeo, hoc tibi do. Je n'ai ni or ni argent; mais j'ai d'autres trésors dont je vais vous rendre participants, et comme Pierre, Pie IX a fait à la Léproserie des guérisons miraculeuses.

Un malade souffrait horriblement d'une plaie cancéreuse qui

lui avait déjà rongé les lèvres, les joues, le nez, et lui avait par suite enlevé le sens de l'ouïe. Sa confession était par là même des plus pénibles. Son oncle, commandant d'artillerie, dans la 2.<sup>e</sup> expédition de Rome, en 1867, lui ayant envoyé un beau chapellet, cadeau du S. Père, le malade commença une neuvaine en demandant à Dieu, par les mérites de son serviteur, une amélioration à son triste état. Dès le premier chapellet, il entendit la cloche de 8 heures, qu'il n'avait pas ouïe depuis trois ans, et même le tic-tac de sa montre suspendue assez loin de lui. À cette nouvelle, le P. Simbour prend avec lui le C. Célestin pour aller constater le fait extraordinaire. Il était évident que le malade entendait aussi bien qu'un homme du monde.

— Je souffrais moi-même depuis deux ans d'une incarnation onguelaire de l'orteil. À deux reprises déjà j'avais subi la douloureuse opération de l'extirpation de l'ongle. L'ongle repoussait, et au bout de quelques mois, le mal se présentait avec un nouveau caractère d'aigreur. Au mois de mai, l'on songeait déjà à un moyen extrême qui serait cette fois définitif: l'amputation du doigt. Sur ces entrefaites, la M<sup>re</sup> de Noire Marie-Magdelaine, Supérieure générale des Filles de Marie, recut de Rome de précieux fragments de la soutane du S. Père. Elle m'en adresse immédiatement une partie. Et dès le soir même, je l'introduis dans la plaie, en arrachant une partie de l'ongle. Le lendemain matin, la guérison était radicale, et tellement complète, qu'on remarquait à peine au pied une légère cicatrice. Il a été visible à plusieurs personnes de constater la guérison, et entre autres au P. Dubois, au P. Pineau, à la M<sup>re</sup> Marie-Madeleine et aux C. F. Célestin et Marie-Stanislas.

## II. Mort édifiante de quelques lépreux.

Le Bulletin mentionnait plus haut la mort édifiante de trois jeunes lépreux. Voici à ce sujet quelques détails qu'on ne lira pas sans intérêt.

Parmi ces pauvres malheureux, les deux premiers n'avaient pas toujours été des saints; ils avaient même été bien pervers. Mais le Bon Dieu qui les aimait a voulu leur faire expier dès cette vie leurs péchés passés en les soumettant aux plus atroces douleurs. L'un d'eux surtout, Henri Camille, souffrit plus et plus longtemps d'incroyables tourmens d'entrailles; l'intérieur comme l'extérieur, en pleine décomposition, répandaient l'odeur la plus infecte. Au milieu de ces intolérables souffrances, soutenus par les sacrements de l'Eglise, son âme était en paix. Le sacrifice était depuis longtemps offert. À son chevet, un véritable ami,

lépreux comme lui, et de plus aveugle, venait réciter matin et soir la prière qui soutient l'âme. C'est entre les bras de cet ami, et sous les yeux des autres lépreux qui priaient, que Camille s'est éteint comme une lampe. Il y avait cinq jours qu'il n'avait pris autre chose que les espèces eucharistiques, et encore fallut-il lui diviser la 5.<sup>e</sup> parcelle.

Le 3.<sup>e</sup> Albert Bonnery, avait peut-être moins offensé le bon Dieu; mais il n'en a pas moins souffert. Aussi peut-être s'est-il plus purifié. Sa maladie a été longue; mais sa patience chrétienne, résignée, héroïque l'a soutenu jusqu'à la fin. Il demanda de lui-même et reçut avec édification les derniers sacrements. Pour recevoir les onctions, il présentait lui-même ses restes de mains. Il n'était qu'une plaie, et de son corps ulcéré s'exhalait la plus repoussante puanteur. Il ne tarda pas à nous quitter, pour s'élever comme Lazare dans le sein de Dieu. Tous les malades se plurent à remarquer qu'après sa mort toute odeur mauvaise avait disparu, et à ce signe, ils reconnaissaient que Dieu se plaisait à manifester évidemment l'entrée de son serviteur dans la gloire; nec deicit sanctum suum videre corruptionem. . . . .

### III. Conversions de vieux malgaches.

Un jour j'arrivai dans une misérable case qui pouvait avoir à peine 1 m. 20<sup>e</sup> d'élévation dans toute sa hauteur. J'y trouvai une femme malgache bien malade. elle était païenne, et vivait maritalement avec un autre malgache, qui dans le temps avait reçu le baptême, mais en était demeuré là, faute d'avoir le nécessaire pour paraître en public. N'ayant pas de temps à perdre, je l'ondoyai, et sa fille devenait sa marraine. Il fallait ensuite régulariser leur situation, car il n'est pas prudent de se fier aux promesses. Mais comment faire? La case ne pouvait contenir qu'une seule personne avec la malade, et je m'y trouvais déjà pour la baptiser. L'époux ne pouvait donc y entrer. L'autre vieux malgache ne fut pas longtemps embarrassé: en un instant il eut pratiqué dans la case un trou par lequel les conjoints purent se trêler le mutuel consentement et se donner la main. L'ego conjungo vos prononcé, l'orifice fut aussi promptement fermé qu'il avait été ouvert. Le vieux malgache vint ensuite lui-même; il fut fidèle au catéchisme. et au bout de quelque temps il put recevoir le baptême et la 1.<sup>re</sup> com<sup>m</sup>.

Un autre jour je fus averti qu'à quatre lieux dans les montagnes se trouvait un malgache centenaire, voisin de sa dernière heure. Je me mis avec un jeune noir à la recherche, et vers le soir, je rencontrai, couché dans la boue sous la pluie, nu comme un ver, un vieillard tout usé par l'âge et par la misère. Quatre autres malgaches étaient près de lui, mais ils ne s'en occupaient pas; ils

ne voulaient même pas l'introduire dans la case, parcequ'ils n'avaient pas de rhum pour donner à son âme après sa mort. Je lui parlai du Bon Dieu; il semblait entendre ce langage pour la première fois. Après quelque peine, je crus pouvoir procéder au baptême; il parut le recevoir avec bonheur. Imoussa prenait le nom de Marky. Il recut ensuite l'Extrême-Onction. Pour table, j'avais le toit d'une petite hutte à pores, jamais pareille misère! le pauvre vieux fut alors mis dans un sac, et bon gré mal gré porté dans sa case. Le lendemain les anges l'introduisaient dans le Ciel. — Ah! que ne peut-on, s'occuper plus activement de ces pauvres âmes abandonnées!

### Clé de S!- Guillaume.

1. Le P. Dimeau à la Providence. Bien fait à l'Islette. — 2. Pluies abondantes. Plantations. — 3. Etat du chemin. — Appendice. Excursion à l'Islette

Extrait de la Correspondance. — 1. On a vu plus haut que le P. Dimeau avait dû venir à la Providence pour porter secours aux Pères de cette Clé. Il écrivait de là au C. R. Père, en date du 17 avril:

« J'étais loin de m'attendre à descendre sitôt à la Providence, mais le P. Morice et étant à Salazie très-fatigué et le P. Lefeuve encore plus malade à l'hôpital. Le P. Supérieur, qui est lui-même constamment souffrant n'avait plus avec lui que le P. Stoffel, d'une santé aussi bien délabrée. Il s'est donc vu obligé de me faire venir pour confesser à l'école, à l'hospice, au Penitencier et à la Clé des Sours de S. Joseph. Je suis obligé de faire cette année encore, le sacrifice de mon voyage à la Maison-Mère; je le fais volontiers, puisque telle est la volonté de Dieu, espérant plus de facilité pour y retourner.

« L'Islette est un peu abandonnée par suite de ce dérangement; cependant le bien s'y fait. Le P. Supérieur y est allé passer les fêtes de Pâques; il en est revenu consolé de l'ensemble de l'œuvre, et je crois véritablement que nous devons bénir le Bon Dieu du bien qui se fait

dans cet établissement.»

— 2. Plus heureux que la Providence, l'Étette n'a presque pas souffert des atteintes du coup de vent. Mais, en revanche, les pluies y ont été presque continues.

« De mémoire d'homme, écrit le P. Dubois, en date du 18 mar, on n'avait jamais vu tant de pluies à Bourbon. A l'Étette surtout, depuis le mois de novembre, il n'y a pour ainsi dire pas eu d'interruption. C'était le moment de faire force plantations de café. Malheureusement les plants ont fait en partie défaut: au lieu de 40,000 pieds, qui auraient dû être plantés, on n'en a mis que 15,000. En attendant, on s'est occupé à préparer le terrain pour l'année prochaine. »

— 3. « Ce mauvais temps nous a aussi beaucoup contrariés pour les travaux de la route: force a été de les suspendre. Mais aussi les pluies nous ont fourni l'occasion d'une expérience pour le chemin tracé jusqu'ici. Dans tout le parcours du rempart, la route que nous avons ouverte a parfaitement tenu. . . Quant à la partie qui se trouve du côté de S<sup>t</sup> Bernard et qui est terminée jusqu'au sommet de la montagne, elle a été un peu endommagée, parce qu'elle est toute en terre. Mais dans deux jours, tout a été parfaitement remblayé; le F. Alexandre n'a employé pour ce travail que sa bande de jeunes travailleurs, vingt-cinq enfants environ. Cette route une fois entièrement achevée sera d'un entretien facile: deux ou trois journées suffiront, deux fois par an, à ce petit atelier pour la maintenir en bon état. Pour ce qui est de la partie avoisinant le pont, elle est presque toute en terres rapportées soutenues par des murs. Là où le travail était achevé, l'eau n'a pas eu de prise. Nous avons en cet endroit un seul maçon et cinq enfants, qui font des merveilles. La portion du chemin que se trouve sur l'Étette-elle-même, a été endommagée; cette voie n'est pas

d'absolue nécessité, mais seulement très utile pour faciliter l'exploitation. Les pluies l'ont défoncée en certains points; mais il sera facile de remédier au mal, et nous n'avons pas renoncé à notre projet par suite de ces contre-temps fâcheux. » (Lett. du 18 mai.)

— Nous ajoutons en appendice une lettre adressée, le 26 septembre dernier, au R. P. Collin, par l'un des principaux habitants de Bourbon, M. le Comte Frédéric de Villele. Le récit de son excursion à l'Îlette et ses judicieuses réflexions au sujet de l'Établissement pénitentiaire, ne seront pas sans intérêt.

## Appendice.

### Une excursion à l'Îlette.

(Lettre de M. de Villele au R. P. Collin.)  
(26 déc. 1867.)

Mon Révérend Père, je ne puis résister au désir de vous entretenir d'un petit pèlerinage que je viens de faire, avec mon gendre, Paul de Lagrange, à votre établissement de l'Îlette à Guillaume. Le bon P. Dubois nous avait donné rendez-vous le jour de St-François-Xavier; à 8 h. du soir, il devait nous attendre à la cabane qui domine l'Îlette; e. à. d. à 1 kilom. de la montagne, sur le bord de la rivière St-Denis.

Or, c'était grande solennité à la paroisse St-François-Xavier: le P. Moricet, de concert avec notre curé, préparait les paroissiens à bien fêter leur saint. Et moi, en ma qualité de président de la Fabrique, je ne pouvais manquer à la cérémonie, ni décliner l'invitation faite pour le déjeuner. Je pensais d'ailleurs que pour être exact au rendez-vous, il suffisait de quitter St-Denis à 2 h. Mais j'avais compté sans l'éloquence du P. Moricet qui, entraîné par son sujet, fit un long sermon, sans la longueur du déjeuner, sans la pluie etc. Enfin, je ne quittais St-François qu'à l'heure où j'aurais dû partir de St-Denis.

Arrivés à l'endroit convenu, personne à nous attendre: conducteurs, ouvriers, nous ne trouvons plus rien. Tout confus, nous voilà en route pour gagner la Léproserie, lorsque nous rencontrons un jeune ouvrier allant à l'Îlette, qui s'offre à nous servir de guide. Il n'y avait pas à réfléchir longtemps, car je voulais, le lendemain, communier pour la fête de l'Immaculée Conception à la chapelle de St-D. des Reclus. Sous sa protection

et celle de nos anges gardiens, nous nous aventurons donc au milieu de toutes les horreurs de la route. Le souvenir de N. D. des Précipices me vint aussi à l'esprit, et je ne négligeai pas de l'invoquer. Cependant la nuit arrivait et aussi les difficultés. Bientôt le Rempart s'allonge devant nous, et notre petit conducteur nous fait voir l'endroit où un pauvre enfant victime de son imprudence, avait été lancé dans les abîmes par l'explosion d'une mine: terrible leçon donnée à ses camarades pour les avertir d'être toujours prêts à paraître devant Dieu. Un peu plus loin, entre le Ciel et le gouffre, dans une vraie retraite d'aigle, était une petite chapelle en caverne, avec une jolie statuette de St. Joseph. Cet oratoire permettait aux jeunes disciplinaires de remercier le Saint de sa protection et des bénédictions qu'il avait appelées sur leurs travaux. Pour le pèlerin, la voie devient plus périlleuse et plus difficile, à partir de ce point extrême de la ligne des grands travaux. Heureusement le jour ne s'était pas encore assez retiré pour que le gilet blanc de mon gendre ne pût être aperçu de loin, grâce aux yeux de lynx des jeunes détenus. L'éveil fut aussitôt donné et l'on nous envoya des guides et un famal. Ce secours était des plus désirables, soit pour descendre au pont qui ouvre l'accès de ce lieu de retraite, soit pour faire l'ascension de l'Orlette. Là, deux bourriquets nous avaient été envoyés. L'obscurité de la nuit, le chemin glissant et escarpé ne nous permirent d'user que médiocrement de ces montures, craignant que dans un accès subit de dévotion, nos coursiers ne fissent quelque prostration, et que nous ne fussions précipités sur la pente du Rempart. Bref, à huit heures, nous arrivions au principal établissement du bon P. Lemaire, qui fut tout surpris de retrouver des pèlerins sur lesquels il ne comptait déjà plus. On s'empressa autour des voyageurs. Joyeux souper, linge frais, lit moelleux, rien ne fut oublié pour nous faire trouver à l'Orlette la plus avenante hospitalité et le plus cordial accueil. Le St. Emile se multipliait, tant il était heureux de nous recevoir. L'heure du repos arriva, et le sommeil vint bientôt appesantir nos paupières. Déjà nous étions profondément endormis, lorsque tout-à-coup un fracas étrange nous éveilla en sursaut. Ce n'est rien, dis-je à mon voisin alarmé, nous sommes à l'Orlette, et c'est la montagne qui déloge, ou bien quelque avalanche de rochers, et peut-être la route qui a attendu pour s'effondrer que nous soyons en lieu sûr. Remis de notre émotion, nous reprîmes un paisible sommeil, que le son de la cloche du lever vint seul interrompre cette fois. Nous saluâmes Marie Immaculée, qui s'offrait à notre réveil, si radieuse et si douce, en ce jour de sa glorieuse Conception, et nous nous mîmes en devoir de nous rendre à la chapelle. J'eus le bonheur de faire la St<sup>e</sup> Communion. A côté de moi se pressait une foule recueillie de



jeunes disciplinaires: leur bonne tenue, leur piété, m'édifia beaucoup. J'étais saisi du contraste que m'offrait ce spectacle qui m'allait au cœur, opposé aux scènes navrantes dont mes souvenirs me retraçaient l'affreux tableau, en me rappelant la révolte récente du pénitencier des îles d'Hyères. Ah! me disais-je, ces hommes aveugles ou ignorants, qui ne veulent pas d'ordres religieux, et qui méconnaissent leur influence pour la moralisation d'une société; s'ils étaient ici, s'ils trouvaient voir ces enfants et admirer leurs sentiments renouvelés par la foi et la religion, comme ils sentiraient l'odieux de leurs accusations et l'injustice de leur haine; comme ils comprendraient sans doute la pureté et l'abnégation d'un tel dévouement! Ce sont des pères, des frères, des amis, qui se sont faits prisonniers volontaires, pour retirer des voies du mal de pauvres âmes et les rendre vertueuses, en les donnant à Jésus-Christ.

Après le dîner, nous allâmes contempler le magnifique tableau dont le plateau de l'Élette occupe le centre. De ce point, on n'aperçoit que le ciel et des pentes escarpées taillées tout autour en forme de remparts, et d'où se détachent de temps à autre des blocs de rochers qui roulent dans l'abîme. Nous eûmes alors l'explication de ce bruit extraordinaire qui avait troublé notre sommeil. Sur le sommet de l'Élette, un bâtiment magnifique s'élève comme par enchantement. Les immenses dortoirs qui y sont disposés n'abritaient encore personne, car la bénédiction n'en avait pas été faite. Au milieu d'une belle allée d'arbres de la Nouvelle-Hollande, s'offre un conduit d'eau habilement dirigé et amené jusqu'à l'établissement, pour satisfaire aux premières nécessités et fertiliser le sol. Mais continuons notre visite, car le soleil a dépassé les montagnes; traversons la forêt de tibassiers, et rendons-nous à la basse-cour. Ici, c'est toute une population nouvelle: vaches, moutons, cabris, lapins, pigeons, voire même les habillés de soies; tout ce personnel est parqué, casé, logé admirablement. L'élevage de ces animaux réussit à merveille. On semble qu'ils soient heureux de se multiplier et de vivre sur ce sol encore vierge. Je ne parlerai pas du règne végétal. L'Élette, on peut la nommer ainsi, est le royaume des plantes: toutes y viennent à l'envi, et les énumérer serait faire la nomenclature de tout ce que le pays produit en ce genre.

Après une visite aussi complète, en compagnie du P. Dubin, qui avait dit sa messe à la Léproserie, et nous avait ensuite re-joints à l'Élette, nous ne fûmes plus étonnés à l'heure du repas principal, de trouver au lieu de la patate et de la cambare, seuls produits du sol autrefois, au lieu de l'eau du torrent recueillie dans une feuille de souge, un dîner complet à l'européenne, composé de nombreuses pièces de gibier, arrosées d'un vin excellent. Ce vin, cadeau

du P. Simbour, est un produit de son industrie; avec du Provence bien traité, il a obtenu quelque chose qui le dispute au meilleur cru de n'importe quelle provenance. C'était ce jour-là fête au Pénitencier: un beau cabre, dont le morceau le plus délicat nous fut servi, devait régaler l'atelier. Nous eûmes garde, pendant le repas, d'oublier de porter un toast en l'honneur de votre Cong., et pour la prospérité de la Mission de Zanzibar, dont la Providence et l'Étette ne semblent être que la préparation. Après avoir fait la visite d'action de grâces au Maître de la maison, nous mîmes à contribution le bon P. Pineau, pour être conduits à la prise d'eau. Ce fut une promenade charmante. Au retour, nous assistâmes au souper de la gent volatile réunie à l'appel d'un Frère; nous pûmes avec satisfaction reconnaître une très-grande diversité d'espèces d'oiseaux domestiques.

Mais, revenons à quelques considérations plus sérieuses au sujet de cet établissement. Il est incontestable, mon Révérend Père, qu'il réalise toutes les conditions qu'on pourrait souhaiter: salubrité, isolement, bâtiments spacieux, facilité de tenir occupés des jeunes détenus en leur fournissant sans cesse de nouveaux travaux; tous ces avantages se trouvent à l'Étette. Aucun quartier ne jouit d'un air plus pur; chartreuse inaccessible, il semble qu'elle oppose aux relations avec les localités environnantes son aspect sauvage et ses abruptes barrières; établissement complet qui, à un moment donné, d'épidémie, pourra contenir et abriter tout le personnel de la Providence, lieu de retraite laborieuse, où les jeunes détenus, tout en subissant leur peine, peuvent rentrer en eux-mêmes, se repentir et se préparer par des habitudes de travail et d'honnêteté à un avenir meilleur. Un point était encore indispensable, offrir d'incessantes occupations à l'activité de ces pauvres enfants. La chose devient facile à l'Étette, où l'on peut pendant bien des années leur assurer une tâche quotidienne, en leur faisant comprendre ce qui est très-votile dans la circonstance, que ces travaux d'expiation plutôt que d'utilité leur sont imposés avant tout comme punition et pour leur redressement moral.

Voilà encore une fois une œuvre qui ne peut convenir qu'à un ordre religieux; lui seul peut la diriger avec la conscience d'une belle mission à remplir. L'avenir, je n'en doute pas, viendra confirmer nos espérances et les réaliser; il fera bénir votre Cong. du service signalé qu'elle aura rendu à ces pauvres enfants, au pays, à l'humanité et à la Religion.

Mais je m'aperçois que mon babil me fait oublier qu'il faut aller au salubre pour clore cette charmante journée, passer une bonne nuit et se préparer à quitter l'Étette.

Le lendemain, accompagnés du P. Limbour, nous nous sommes rendus dans sa cure, où nous avons retrouvé notre véhicule. Nous étions satisfaits de notre excursion et ne pensions plus aux écorchures que nos pieds conservent comme souvenir. Quant à mon gendre, on ne l'a pas laissé partir sans lui donner un petit pied de quinquina qu'il va essayer d'implanter à Beaumont dans le pays même.

Je termine cette longue causerie, mon Révérend Père, en vous priant d'agréer l'expression de mon respectueux attachement et de tout ce que mon cœur renferme de sentiments les plus affectueux. priez les S. S. Cours de Jésus et de Marie pour votre serviteur et ami,

F. de Villele.

## CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE

En vertu d'un Décret du C. R. Père, en date du 2 fév., inséré dans la Partie officielle du Bulletin, la Mission du Zanguebar comprend aujourd'hui deux C.és: la C.é principale fixée à l'île de Zanzibar, et celle de N. D. de Bagamoyo établie sur le continent. Chacune d'elles aura son bulletin spécial.

### C.é de St- Joseph de Zanzibar.

1. Fête du 2 Fév. — 2. Arrangement de la maison. achat d'une nouvelle maison. — 3. Dispositions du Sultan. — 4. Œuvre des Enfants. — 5. Ministère extérieur. — 6. Hôpital. — 7. Santé, maladies du P. François. Epidémie parmi les enfants. — 8. Nouveau médecin, M. Mac. Aniffé. Nouveau Consul, M. Bure. — 9. Divers divers.

Ext. de la Corresp. et du Bull. — 1. C'est par la fête du 2 février que nous devons commencer le Bulletin de la C.é de Zanzibar. Cette fête, en ravivant le souvenir du Vénéré Père, a aussi ranimé notre piété filiale. A l'exemple de la Maison-Mère, nous eûmes le soir une conférence sur les vertus de notre St-Fondateur. Le P. Supérieur fit les frais de ce délicieux entretien, en nous rappelant tout ce que sa mémoire lui avait conservé de faits touchants, de particularités et de détails pleins d'intérêt,

et qu'en partie nous ne connaissions pas encore. Sa parole animée donnait à ses récits ce charme particulier qu'on aime surtout retrouver en un témoin oculaire.

« La journée entière a été toute de recueillement et de ferveur. Elle ne pouvait mieux nous disposer à la nouvelle préparatoire que devait suivre une autre fête de famille, celle du 10 février, anniversaire de l'élection de notre bien-aimé Supérieur général »

— 2. Le P. Horner, avant de se rendre à Bagamoyo, a donné ses soins à une installation plus convenable de la maison de Zanzibar. Il y avait, dans la manière dont les choses étaient auparavant disposées, de grands inconvénients, soit pour la vie de C<sup>té</sup>, soit pour la surveillance des enfants. Par le moyen de quelques arrangements peu coûteux, la C<sup>té</sup> se trouve maintenant convenablement installée pour les exercices communs. Devant la maison et dans toute sa longueur, on a dressé une terrasse. Des lianes épaisses qui seront plus tard remplacés par des rameaux de vignes, arrêtent les rayons du soleil et permettent aux membres de la C<sup>té</sup> de se promener à l'ombre, et d'y prendre la récréation lorsqu'il ne pleut pas. (Lett. du P. Horner, 13 fév.)

Quelques mois plus tard, on put donner une nouvelle extension au local par l'acquisition d'une maison contiguë à l'établissement. Cette maison, écrit le P. Horner, en date du 8 juin, était nécessaire pour établir les jeunes gens élevés par la Mission et que l'on a mariés. Ils travaillent comme ouvriers dans nos ateliers sans pouvoir nous quitter. Cette maison est en pierres, et possède d'assez vastes dépendances. Plus tard on pourra la convertir en Hôpital. Elle ne nous a coûté que 14,000 £. Jamais sans l'extrême bienveillance du Sultan, nous n'aurions pu l'obtenir à ce prix. Après la mort du propriétaire, elle fut mise aux enchères, et le Sultan chargea son secrétaire de se

porter pour nous comme acquéreur. Son Altesse tenait beaucoup à ce que nous fissions cette acquisition, et Elle nous avait fait connaître son désir à cet égard. Les autres personnes qui se présentaient aussi comme acheteurs, n'ont pas voulu surenchérir, sachant à quel concurrent ils avaient affaire.»

(Lett. du S. Hornet du 8 juin.)

— 3. « Le Sultan, dit ailleurs le P. Hornet dans une lettre du 18 janvier, continue à se montrer toujours très-bienveillant envers l'Établissement de Zanzibar, et ses relations avec nous sont des plus amicales. Il a éprouvé ces temps derniers une très-grave maladie; aujourd'hui il se trouve mieux. Il se propose, aussitôt que ses deux bateaux à vapeur seront réparés par les ouvriers de nos ateliers, d'aller passer sur la côte du continent à Bari-Salama ou Mozizima quelques jours de repos. À la fin du Ramadan, je lui ai envoyé 12 bouteilles de vin du Cap pour se refaire l'estomac; il a été très-sensible à cette attention, et m'en a remercié publiquement lors d'une visite officielle. Malgré le Coran, nos princes musulmans aiment assez le bon vin, et pour concilier leurs goûts avec les exigences si sévères du Prophète, ils le boivent comme médecine.»

— 4. « Il a été parlé au dernier Bulletin d'un noyau de familles chrétiennes, que nous avons commencé à former, par le mariage des plus grands de nos élèves. Leurs bonnes dispositions se soutiennent, et les nouveaux mariés nous étonnent et nous consolent par leur bonne conduite. (Lett. du 13 fév.)

« Le bien continue aussi à se faire auprès des enfants; en général, on remarque en eux de la piété; et ils sont aussi pour nous l'occasion d'un consolant ministère. Déjà le jour de la Purification, nous espérons en régénérer un certain nombre dans les eaux du Baptême; mais des circonstances imprévues retardèrent cette cérémonie jusqu'à la fête de l'Annonciation. Sept de nos petits garçons et autant de petites filles virent alors l'eau sainte couler sur leur front.

Le même jour, on ondoya un autre petit garçon que, lui aussi, avait espéré prendre part à la cérémonie du matin, mais qu'une maladie grave en avait empêché. Le pauvre enfant ne semblait avoir attendu que cette grâce, pour s'envoler au Ciel.

« Quelques jours après, le Samedi - St., 7 autres garçons et autant de petites filles furent également baptisés. Le même nombre à peu près se préparent en attendant aussi cette grâce, pour une époque qui ne sera pas éloignée.

« Notre œuvre des enfants est donc toujours en voie de prospérité, comme le chiffre même des derniers baptêmes l'indique. Aussi comptons-nous en ce moment près de 150 enfants, à peu près tous rachetés de l'esclavage sur le marché de Zanzibar. Ce nombre s'accroît de jour en jour, et il sera, nous l'espérons, considérablement augmenté, si la divine Providence nous envoie de nouvelles ressources, et si dans quelques mois l'Établissement de Bagamoyo peut recevoir et loger ces enfants. »

— 5. « Bien que l'œuvre des enfants soit notre œuvre principale, le ministère extérieur nous offre aussi quelquefois de bien douces consolations. Outre quelques Français, qui sont presque les seuls Européens catholiques établis à Zanzibar, il y a encore ici un grand nombre de catholiques portugais de Goa. Ces braves gens ne manquent presque jamais la 3<sup>e</sup> Messe les Dimanches et les jours de fêtes. Ils assistent même assez régulièrement à nos Saluts, aux exercices du Mois de Marie, du mois de St. Joseph, etc. Généralement peu instruits de la religion et ne pouvant avoir d'ailleurs que difficilement des rapports avec nous, parcequ'ils ne comprenaient pas notre langue et que nous ignorions aussi au commencement la leur, ces pauvres gens ne pouvaient remplir le devoir pascal. Ils ne connaissaient peut-être pas

non plus toute la gravité de leurs obligations à cet égard. Cette année, nous avons vu s'approcher de la S<sup>te</sup> Table un nombre de personnes relativement bien considérable.»

— 6. « La desserte de l'hôpital nous a donné fort peu d'occupations au commencement de ce semestre, vu l'absence des navires anglais de la station, qui sont tous occupés sur la côte d'Abyssinie, à cause de la guerre contre Ehéodoros.

« Nous avons eu cependant l'occasion d'y exercer la charité à l'égard d'un de nos frères dissidents. C'est un missionnaire protestant envoyé sur les côtes orientales d'Afrique, par les sociétés bibliques de Bâle. Après des efforts infructueux à Bombay, et à Lamoo, il revint à Zanzibar, les facultés mentales un peu troublées, sous l'action du soleil tropical. Il frappa d'abord à la porte de la mission protestante, qui ne crut pas pouvoir l'accepter. Un négociant protestant, qui l'avait recueilli, ne voulut pas le garder longtemps. Suivant le conseil que lui fut donné, notre infortuné ministre s'adressa à la Mission catholique. Il vint donc nous demander l'hospitalité, et nous le reçûmes dans notre hôpital, où il passa quelque temps et se rétablit en partie. Cet acte de charité fut bien apprécié dans le public; et autant l'indifférence des protestants avait produit un effet défavorable pour leur mission, dans l'esprit des Européens et des Arabes, autant notre générosité relevait la mission catholique dans l'estime générale.»

— 7. Nous avons été presque tous plus ou moins visités par la maladie, pendant le courant de ce semestre. Cette année, écrit le D<sup>r</sup>. Baur, a été pour nous, au point de vue de la santé du personnel, une année d'épreuves. Depuis quelque temps, nous sommes sous l'influence épidémique d'une fièvre maligne, provenant probablement de la trop grande agglomération des enfants. Cette fièvre s'est localisée dans

l'Établissement, car en ville aucun cas ne s'est produit.»

(Lett. du P. Bam., 22 juil.)

« Le P. François a été très gravement menacé. Deux fois on lui administra les derniers sacrements, tant sa fin paraissait imminente. Cependant dans les derniers jours de juin il finit par se remettre assez bien, grâce à l'air vivifiant qu'on respire sur la propriété que nous possédons à la campagne, à trois quarts de lieue de la ville, près du bord de la mer. Le P. Horner se proposait de l'amener à N. D. de Bagamoyo pour compléter son rétablissement. Le P. Félicien a été également bien souffrant. Par suite d'accès de fièvre réitérés, il est tombé dans un état d'anémie profonde qui rendra peut-être nécessaire un retour en France.

« Mais nos enfants surtout ont été éprouvés. Trois petits garçons ont été enlevés presque subitement, ce qui nous a contraint de faire évacuer l'Établissement, et d'envoyer les enfants pendant un mois à la campagne. Pendant ce temps, on a réparé une maison située en ville sur notre propriété contiguë au cimetière. On y a établi un dortoir provisoire, où les enfants vont coucher chaque nuit avec un Père et un Frère pour les surveiller. Auparavant ils n'avaient pour dortoir qu'un ancien magasin manquant d'air. Les petites filles, logées plus convenablement, n'ont pas été atteintes par l'épidémie. Cette maison convertie en dortoir est à 10 minutes environ de l'Établissement principal; il faudra user de ce provisoire jusqu'à ce qu'on puisse installer les enfants à N. D. de Bagamoyo. (Lett. du 27 avril.)

« La fièvre avait à peine cessé que la petite vérole se déclara. De nouveau, il fallut évacuer comme la première fois. Aujourd'hui 2 juin, la maladie n'a pas encore entièrement disparu, et les enfants n'ont pu rentrer à la Mission.»



— 8. Au mois de février nous avons eu le regret de voir s'éloigner de nous pour rentrer en France le médecin de la Mission, M. de Costalot-Bachoué. Ce jeune docteur nous était tout dévoué et nous affectionnait sincèrement. Trois jeunes enfants ont été par lui achetés et donnés à la Mission.

„ Son remplaçant, M. Mac-Auliffe, chirurgien de 2<sup>e</sup> classe, est un homme très-distingué dans sa partie. Il a demeuré sans au Gabon et au Sénégal, où il a connu nos Pères. Ayant l'expérience des pays chauds, il inspire naturellement plus de confiance. Sa réputation comme opérateur est très-grande et très-justement méritée. Ses relations avec nous sont des meilleures.

„ Un mois plus tard, M. Jablonski, gérant du Consulat français à Zanzibar rentrait aussi en France. Toujours les intérêts de la Mission lui avaient été chers, et il s'était appliqué de toute son influence, à seconder notre action pour le développement de nos œuvres. Le P. Horner, pendant son séjour à Paris, lors de son voyage, avait sollicité pour lui la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Grâce à ces démarches, et aussi en considération de ses services, la faveur demandée fut obtenue. Grande fut la joie de M. Jablonski et celle de ses amis : Européens, Arabes, simples noirs, tous voulurent le féliciter et rendre hommage à son mérite. »

Depuis plusieurs années déjà, il n'y avait pas de Consul en titre à Zanzibar. Plusieurs avaient été désignés pour ce poste, sans vouloir accepter. On vient d'y nommer un jeune homme qui touche de très-près au trône par sa naissance<sup>(1)</sup>, M. Eugène Bure. Il paraît animé des meilleures dispositions. Avant son départ pour Zanzibar, il est venu faire visite au C. R. Père, et a dîné deux

(1) M. Bure est un fils naturel de S. M. . . . , et il ne laisse pas de s'en glorifier lui-même. Il porte en outre sur sa physionomie un cachet de ressemblance frappante qui trahit son extraction; et il aime à la rendre plus sensible encore, en s'arrangeant les moustaches à l'impériale.

fois à la Maison-Mère. Tout ce qu'on lui a dit sur la mission a paru l'intéresser vivement.

— 9. L'intérêt tout particulier qui, dès sa fondation, s'est attaché à la mission du Zanguebar, excite toujours la générosité d'un grand nombre d'âmes pieuses. De nouveaux dons ont été offerts de divers côtés, tant pour le rachat de jeunes esclaves, que dans le but de subvenir aux besoins des autres œuvres. C'est ainsi qu'une somme de 885<sup>fr</sup> a été recueillie à Anvers, (Belgique) à la suite d'une lettre adressée par le P. Hoerner à un généreux bienfaiteur des pauvres esclaves noirs. Cette lettre pleine d'intéressants détails sur la Mission, fut répandue dans la ville et excita la pieuse charité de plusieurs Dames qui, en unissant leurs aumônes formèrent une collecte de 885<sup>fr</sup>.

Un envoi considérable d'étoffes d'une valeur de 7 à 8000<sup>fr</sup> a été fait au nom de M. l'abbé Fava, par un négociant de Roubaix, M. Delannay. Dans la lettre d'expédition, il annonçait aussi une pièce de drap noir qu'il ajoutait lui-même aux autres dons, pour servir à la confection des soutanes des Missionnaires.



## Cité de N. D. de Bagamoyo.

1. Voyages à Bagamoyo. Nouvelles conceptions de terrain. acquisition. — 2. Installation provisoire. — 3. Emplacement du nouvel établissement. — 4. Dispositions du Sultan et de la population. — 5. Oppositions des Vazaramos.

EXTR. du Bul. et de la Corresp.<sup>o</sup>. — 1. Vers le milieu du mois de février, les P. P. Hoerner et Baur se rendaient ensemble à Bagamoyo, afin de préparer l'installation définitive de la nouvelle Cité. Ils avaient dessein d'y louer une maison pour s'établir et commencer leur œuvre; car bien que la

Mission possédait un immense terrain, concédé dès le principe à M. l'abbé Tava, on n'y voyait encore cependant aucune construction pouvant servir de résidence. « L'époque, écrit le P. Horner, était mal choisie; presque toutes les maisons avaient été louées. Un Arabe cependant consentait à déménager pour nous céder son logement, mais il comptait que ce dérangement serait apprécié et payé. Il offrit donc sa maison moyennant un loyer de 2,000<sup>fr.</sup> par an. C'était un prix exorbitant. De plus, le terrain concédé à M. l'abbé Tava était plus ou moins marécageux, et par conséquent peu salubre peut-être. Nous ne savions trop que faire, lorsque St. Joseph se chargea de nous tirer d'embarras.

« D'abord les chefs comprenant les difficultés de la position, vinrent d'eux-mêmes nous offrir un très-vaste terrain, dont une partie est baignée par la mer. « Voici, nous dirent-ils, en nous montrant ce terrain, voici ce qui convient pour votre nouvel établissement. » Jamais nous n'aurions pensé à une générosité si inattendue, vu surtout le don de cette nature déjà fait auparavant à M. Tava. Nous eûmes hâte d'accepter et de remercier ces chefs de leur bienveillance. Cette concession est très-étendue et des plus avantageuses. Elle a deux fois la largeur de la propriété de Chevilly, et s'avance à 3 ou 4 lieues dans l'intérieur, c. à. d. aussi loin que nous voudrions.

« Quant au terrain concédé à M. Tava, nous le conservons toujours, car les chefs nous ont encore donné tout ce qui s'étend de la nouvelle à l'ancienne concession. Ces deux propriétés rendues de la sorte attenantes, forment un tout très-vaste, qui occupe une magnifique et très-fertile plaine.

« Cependant la première difficulté subsistait toujours, sur ce nouveau terrain aucune construction de fait, nul abri même pour une installation provisoire. L'Arabe

fort de la gêne où il nous voyait, maintenait son prix; néanmoins, nous ne voulûmes pas conclure avec lui; nous pensions qu'il y aurait plus d'avantages à traiter de la chose avec son frère, à notre retour à Zanzibar. Mais, dans l'intervalle, nous trouvâmes ce qu'il nous fallait, grâce à la fidèle protection de notre bon St. Joseph. Un Indien possédait une maison et un terrain contigus à notre nouvelle propriété; il consentit à nous vendre le tout pour une somme de 1000  $\text{f.}$ . L'affaire pour nous était excellente. Il y a là un puits et des lavoirs pour une indigoterie, qui seuls valent la somme demandée pour tout l'immeuble. La maison est en petites pierres et en torchis et couverte en paille; elle est entourée d'une cour et d'un jardin clos par une haie vive. (Lett. du 3 Mai.)

— Nos chers confrères rentrèrent à Zanzibar, remerciant la divine Providence d'avoir si bien disposé les choses en leur faveur. Ils s'occupèrent de la construction d'une maison en planches, dont les pièces préparées à Zanzibar, pussent être ensuite envoyées à Bagamoyo et montées sur place. Le F. Marcellin y travaille avec activité; elle doit avoir 12 mètres de long sur 6 de large.

Le mercredi, 4 mars, jour et mois consacrés à St. Joseph, le P. Horner s'embarqua de nouveau avec le P. Machon pour se fixer dans la nouvelle résidence de N. D. de Bagamoyo. Le Gouverneur militaire de l'endroit avait envoyé son bœuf les prendre à Zanzibar. La petite case en torchis précédemment achetée, leur servit d'asile. Cette maison, écrit le P. Horner, n'avait pas été habitée depuis 5 ans: aussi était-elle très-humide, et les champignons y croissaient de toutes parts, comme dans une pépinière. Cet inconvénient n'était pas le plus sérieux. En effet, le soir on ne pouvait guère s'endormir parfaitement rassuré; et sans craindre pour la nuit l'agression de quelque animal sauvage. A chaque instant il fallait s'éveiller  
en sursaut,

au reniflement de quelque Hippopotame, qui venait mettre bruyamment le nez à notre porte. D'autres fois c'étaient des tigres qui nous volaient des poules, ou encore les hyènes qui tapageaient au dehors. Enfin, nous avons planté autour de cette case une haie vive, qui nous garantit un peu mieux contre ces visiteurs pour le moins importuns. (Lett. du 27 av.)

Comme épreuve d'acclimatement, nos confrères durent encore subir à deux reprises différentes, une petite fièvre qui dura deux jours chaque fois. Mais tout finit par là, et ils purent bientôt se féliciter de la température plus adoucie, de l'air plus vif et plus sain dont ils jouissaient à Bagamoyo.

— 3. L'emplacement choisi par le P. Hoerner, n'est qu'à 8 minutes du village de Bagamoyo et à un petit quart d'heure du rivage. C'est une petite éminence, élevée d'environ 30 mètres au-dessus du niveau de la mer. Un air frais et pur y tempère la chaleur du climat. Pendant le jour, le thermomètre ne marque pas plus de 30 degrés centig., et la nuit, il descend jusqu'à 20. Cette fraîcheur permet de se reposer des fatigues de la journée par un paisible et doux sommeil, et elle contribue également à exciter l'appétit: ce qui n'est pas un médiocre avantage, dans un climat si débilitant. A une profondeur de quatre mètres, on rencontre de l'eau douce. D'un côté, l'œil embrasse des pâturages magnifiques, qui s'étendent à deux lieues de distance, toujours dans les limites du terrain concédé; de l'autre, on aperçoit l'Océan qui se déroule à perte de vue. (Lett. du 27 avril.)

Le terrain est peut-être moins fertile que celui de la plaine concédée à M. Tava. Mais en retour il est beaucoup plus salubre; il offre plus de facilité pour les relations, soit avec Zanzibar, soit avec le village de Bagamoyo

et avec les divers points de l'intérieur; et les Missionnaires y sont aussi plus en sécurité.

Du reste, la Mission conserve toujours la concession de terrain faite à M. l'abbé Fava, pour la faire cultiver plus tard, quand il sera possible.

— 4. Ce ne fut pas sans quelque regret, que le Sultan vit nos missionnaires se fixer à Bagamoyo. « Il aurait préféré, écrit le P. Hoerner, nous voir aller à Mzizima, ou Dari-Salama, lieu d'une nouvelle résidence de sa Hauteesse, pour s'aider de notre concours. Dans la visite d'adieux que je lui'ai faite le 3 mars, veille de notre départ, je lui dis que l'un n'empêchait pas l'autre, et que nous ne renoncions pas à le seconder dans ses projets; mais que pour le moment, nous avions des avantages sérieux à nous établir à Bagamoyo, à cause de la facilité des communications avec Zanzibar. Cette explication l'a satisfait et consolé. Dès le commencement de l'entrevue, il m'avait offert un de ses navires pour le voyage; et ce qui prouve que ses dispositions sont toujours aussi bienveillantes qu'avant, c'est qu'il vient de me faire présent d'un cheval. » (Lett. du 3 mars)

— 5. Nous avons aussi reçu, ajoute le P. Hoerner, un très-bon accueil de la part des habitants de Bagamoyo. Les Arabes surtout, sachant que nous sommes les amis du Sultan, ont été dès le commencement aux petits soins pour nous. » (Lett. du 27 avril.)

— Les Vazaramos, anciens chefs du pays, ont soulevé un moment quelques difficultés, au sujet de la concession de terrain qui nous était faite, disant que nous voulions nous emparer de tout leur territoire. Les Arabes, connaissant leur défiance, ont cherché d'abord à les rassurer. L'un des principaux de l'endroit par l'influence dont il jouit, a écrit au Sultan en notre faveur. Son Altesse lui a répondu, lui recommandant de se mettre

tout entier à notre disposition, et de nous aider pour nos différents travaux. Elle a écrit également plusieurs lettres, dans le but de faire tomber toutes les oppositions des Vayaramos. Comme l'un des chefs se refusait à tenir parole, le Sultan lui a signifié avec menaces, d'avoir à remplir sa promesse, et louta a obéi par là.

De son côté, le gouverneur de Zanzibar, instruit des petites difficultés survenues entre les chefs et nous, relativement à la concession de terrain, a écrit au plus grand Chef du pays, l'invitant à faire en notre faveur, tout ce qu'il pourrait. Il ajoutait: faites pour les Pères, nos amis, tout ce que vous feriez pour moi-même.»

« Ces puissantes recommandations ont servi à nous bien poser dans l'esprit de tous les habitants. Néanmoins, j'ai eu devoir céder un peu, et je me suis contenté pour le présent, de prendre une étendue de terrain d'un kilomètre de long sur une largeur proportionnée. Mais la concession qui nous a été faite tout d'abord est toujours maintenue et peu à peu nous pourrions au besoin nous étendre sans obstacles et sans difficultés. » (Lett. du 27 avril)

---

## INDE.

### Cité de Chandernagor.

1. Ecoles des Européens, des Natifs. — 2. Nouveau local. Dépêche du Gouvern.  
Projets de Construct.: — 3. Orphelinat loterie. Nombre. — 4. Ministère paroissial. 1.ères Com.<sup>tes</sup>. — 5. Santé. Prières p<sup>o</sup> le G. R. Père. — 6. Remplacement de M<sup>r</sup>. Verussat, administ<sup>r</sup>.

Extrait de la Corresp.<sup>te</sup>. — 1. La petite école tenue par nos Pères à Chandernagor, pour les enfants européens, a recommencé ses classes vers le milieu de janvier. Le nombre des rentrées

était de 3<sup>e</sup> dans les premiers jours; plus tard il s'est élevé à 45. L'année dernière, il n'y avait que 25 élèves: c'est un notable accroissement, vu le territoire restreint de Chandernagor.

A cette école s'en trouve jointe une seconde dite des Natifs. Elle se maintient également assez bien, écrit le Père Barthet; maintenant que l'on promet aux enfants de les conduire, moyennant l'étude de l'anglais, jusqu'aux examens de l'Entrance, qui forme comme le brevet de capacité pour l'admission aux divers emplois publics dans les écoles. (lett. du 30 avril)

— 2. Les écoles étaient établies dans une maison louée à cet effet, à quelque distance de la Cure où réside la C<sup>te</sup>. Mais la personne à laquelle appartenait cette maison devait bientôt la reprendre. Il fallut donc de nouveau songer à s'établir ailleurs. L'an dernier, le Père Barthet avait obtenu dans ce but une allocation de 60 roupies<sup>(1)</sup> par mois, du gouverneur de Pondichéry, il comptait cette année sur une augmentation de 20 roupies, et il espérait par là, pouvoir obtenir en location une maison appartenant à M. Achille Courjon, contigue au presbytère, et que l'on avait en vue depuis longtemps déjà. Mais M. Courjon, alors à Paris depuis plusieurs mois, se proposait de retourner à Chandernagor et avait besoin de son habitation. Il fallut en conséquence chercher ailleurs, et on put heureusement trouver un autre local assez convenable. Le déménagement eut lieu dans le courant de juin. Le 1<sup>er</sup> juillet, le P. Barthet écrivait au R. P. Le Havasseur: « Nous avons été obligés de déloger, sans aller dans la maison de M. Courjon. J'espère que dans quelque temps, lorsque nous serons entièrement réinstallés, nous nous trouverons mieux que dans le local précédent. Ici, nous avons en somme plus de place que je n'avais d'abord pensé; la maison

(1) 200 £ par mois.



est à un étage, et à peu près à la même distance du presbytère que celle que nous avons quittée. (Lett. du 1<sup>er</sup> juillet)

Pendant que la difficulté de trouver un local convenable pour les écoles mettait ainsi nos confrères dans l'embarras, le P. Barthet écrivit au Chef de service, pour le prier d'attirer sur ce point l'attention de M<sup>le</sup> le Gouverneur de Pondichéry. Immédiatement M<sup>le</sup> Bontemps répondit lui-même par une dépêche, dans laquelle il prescrivait de s'occuper d'un plan et d'un devis pour faire les constructions nécessaires. Mais on ne sait pas encore s'il sera donné suite à ce projet.

— 3. On se rappelle que nos chers confrères ont recueilli durant la famine qui a désolé les Indes plusieurs enfants orphelins. Pour soutenir cette belle œuvre, le P. Barthet a eu la pensée d'organiser une loterie. Elle a rapporté environ 2,500 ₣.

« On voit assez par là, écrit le P. Barthet, combien cette œuvre de zèle et de charité obtient la sympathie de tout le monde. A Calcutta on en parle beaucoup. Ses Messieurs de la Société de S. Vincent de Paul de cette ville, ont déjà fait plusieurs fois au Conseil, la remarque qu'à Chandernagor, on avait des Orphelinats pour les enfants indigènes, et qu'il n'en existait point à Calcutta.

« Nous avons actuellement 13 petits garçons chez nous et deux ailleurs. Une dame de Calcutta, M<sup>me</sup> Macforlane, nous a envoyé dernièrement 4 enfants, 2 garçons et deux filles, qu'elle a ramenés de Cachar, district de la Mission de Chittagoug, désolé par la famine. Tous ces enfants sont complètement orphelins, à l'exception d'une petite fille qui a encore sa mère, mais une mère qui a employé toute espèce de moyen pour la faire mourir. L'autre jour encore, une jeune femme venait de 10 lieues m'apporter sa petite fille de 15 jours, sous prétexte que son mari l'ayant quittée, elle ne pouvait pas tra-

vailler.

pour nourrir son enfant. Je l'ai renvoyée en lui disant que si elle ne pouvait pas nourrir son enfant, qui pourrait s'en charger? Pourvu au moins qu'elle ne l'ait pas fait mourir depuis, cette pauvre créature! C'est ce qui arrive bien souvent. Je me propose d'écrire à M. le Directeur de la S<sup>te</sup> Enfance une lettre dans laquelle je parlerai un peu de ces faits. » (Lett. du 20 janv.)

— 4. Le ministère paroissial offre aussi à nos chers confrères des consolations. « Les offices de la Semaine S<sup>te</sup>, écrit le P. Barthet, ont été très-bien suivis; et nous avons eu cette année bon nombre de personnes à faire leurs Pâques. Je m'occupe activement de la 1<sup>re</sup> Communion de nos enfants. Elle aura lieu bientôt, et nous nous promettons une charmante petite fête. Cette année, 24 jeunes élus s'approcheront de leur Dieu pour la première fois; jamais ils n'ont été aussi nombreux. » (Lett. du 30 avril.)

— 5 Les nouvelles de ce semestre au sujet de la santé de nos confrères, ne sont pas des plus satisfaisantes. Le P. Tower qui pendant l'absence du P. Barthet avait ressenti les atteintes assez graves de la fièvre, ne s'est pas encore entièrement remis d'un certain état d'épuisement qui en est résulté. Nous aimons à espérer que cette affection ne sera que transitoire.

Les préoccupations de nos confrères ont été encore bien plus vivement excitées au sujet de la santé de notre C. R. Père. « Aussitôt que nous avons reçu la première nouvelle de sa maladie, écrivait le P. Barthet, nous nous sommes empressés de faire une neuvième jour de-  
mander à la S<sup>te</sup> Vierge et au Vénéré Père la conservation de cette vie si précieuse à la Cong<sup>g</sup>. Puis, nous avons continué ces mêmes prières, en ajoutant à cette première intention, celle d'obtenir le succès de la Cause de notre St. Fondateur. Je n'ai pas besoin de vous dire, Mon Révé<sup>nd</sup> Père, avec quel saint empressement nous renouvelons

chaque jour nos supplications aux pieds de Notre Bonne Mère. Chacun y apporte toute la ferveur dont il est capable. Nous espérons que ce concert de prières s'élevant de tous les coins de la terre, vers le Cœur Immaculé de Marie, finira par être entendu, et que Notre bon Père général nous sera conservé: s'il faut un miracle, comme vous nous le dites, la S<sup>te</sup> Vierge est bien capable de le faire. Nous avons donc toute confiance.»

— 6. L'Administrateur de Chandernagor a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il a été remplacé par M. d'Argouges, chef de service à Mahé. Ses rapports avec nos Pères le rendaient un véritable ami de la Cong<sup>e</sup>, aussi ont-ils vu avec regret s'éloigner ce fonctionnaire, qui, pendant le temps de son administration, s'était toujours montré si bienveillant et si dévoué à leur égard. Ces sentiments ont été du reste ceux de toute la population de Chandernagor

---

Bulletin Général.  
Cinquième Partie.

PROVINCE D'AMÉRIQUE.

Martinique.

Cité de St-Pierre.

1. Rentrée des élèves. Leur costume. — 2. Obiité d'un enfant. Recours au P. Père.  
— 4. Prières pr. le G. R. Père. — 5. Lettr. sem<sup>re</sup>. Elèves. — 6. Résidence de M. Guesdon  
au Lettr. sem<sup>re</sup>.

Extr. de la Corresp. — Nous empruntons les détails suivants à la  
Correspondance de la Cité, car nous avons à regretter, cette fois  
encore, un nouveau retard dans l'expédition du Bulletin.

1. « Notre rentrée, écrit le P. Emonet, a été des plus bril-  
lantes cette année. Nous comptons plus d'élèves que l'an-  
née dernière, et nous avons aussi de meilleurs éléments de  
succès. » (Lett. du 28 janv.)

Ces rentrées plus nombreuses étaient dues en partie à une  
mesure de l'Administration locale, qui rapportait provisoire-  
ment et jusqu'à nouvelle décision du Conseil général, les boue-  
ses de la Colonie sur les deux établissements dirigés par nos  
Pères.

Celles qui avaient été précédemment accordées au Col-  
lege St-Louis à Fort-de-France, étaient devenues dispo-  
nibles par suite de la chute de cette Institution; et les chefs de  
pension qui avaient espéré se les voir adjoindre, ne réunis-  
saient

pas, aux yeux de l'Administration, les garanties suffisantes, pour justifier cette concession en leur faveur. (M. du T. Brunetti du 28 fév.)

2. Cette année, un uniforme a été adopté et rendu obligatoire pour tous les élèves du collège. Le costume est à peu près celui des Lycées de France, et les enfants le trouvent fort à leur goût. Il convient du reste très-bien à l'allure vive et dégagée de nos jeunes créoles.

De temps à autre, des sorties en corps ont lieu dans la ville. Alors tout le collège se rend en grande tenue, et musique en tête, à un but déterminé de promenade. Le 19 Mars, fête de S. Joseph, après avoir traversé une partie de S. Pierre, les élèves ont gravi, en longues files, la pente adoucie qui conduit au Crou-Vaillant. Costumes et instruments reluisaient au soleil, et les accords bruyants de leur musique couvraient la ville et se perdaient au loin sur la rade : c'était vraiment d'un bel effet.

3. Deux mois plus tard, le Séminaire-collège, était plongé dans la consternation par un épouvantable accident : terrible leçon infligée à l'étonnement et à la pétulance de ces incorrigibles enfants.

Le 21 mai, fête de l'Ascension, un des élèves après maintes tentatives infructueuses, parvient à tromper enfin la vigilance du surveillant de récréation, il monte au jardin, et, à l'aide d'une échelle, se voit tout de suite aux plus hautes branches d'un arbre fruitier. Mais par malheur le pied lui manque ; et, d'une hauteur d'environ 20 mètres, il tombe, la tête la première, sur un établi de charpentier laissé là par hasard. Il avait les membres couverts de contusions, et le pauvre enfant était comme broyé. Sa tête, effrayante à voir, ne présentait aucune lésion extérieure ; mais elle était enflée au point de le rendre méconnaissable. Bientôt on désespéra de sa vie. Six méde-

ains

appelés en consultation, interroquaient vainement les secrets de leur art; il touchait déjà à l'agonie. Le jour de la Pentecôte, le P. Schaal, qui l'assistait, crut devoir lui donner une dernière absolution et l'onction des mourants.

Cependant des prières ferventes étaient sans cesse adressées à Dieu pour sa conservation. Le P. Emonet eut la pensée de le mettre sous la protection spéciale de notre Vénéré Fondateur, et d'implorer en sa faveur sa puissante intercession. « Le 24 mai, écrit-il lui-même, ce pauvre enfant était expirant, lorsque la pensée me vint de placer sous son oreiller, une dent du V.<sup>re</sup> Père, qui m'avait rendu moi-même à la vie en 1853. La nuit fut assez bonne; mais le lendemain, il eut une crise si violente, que nous ne songions plus qu'à recevoir son dernier soupir. Alors j'ouvris le reliquaire qui contenait la dent, et je la fis baisser fréquemment au malade; un mieux visible se produisit instantanément. » (Lett. du 26 mai.)

La dent renfermée dans le reliquaire, fut ensuite suspendue au cou de l'enfant. Plusieurs crises accompagnées de convulsions terribles se produisirent encore: tout le monde était dans la consternation, et sous la menace incessante d'un dévouement qu'on appréhendait avec effroi, car cet enfant était un fils unique, et il appartenait à une famille honorable du pays. Néanmoins, à la grande stupefaction des médecins, la vie se prolongeait toujours. Le jeune malade avait eu plusieurs applications de sangsues: il était à bout de forces. Consumé par la fièvre, il faisait peine à voir, tant il était amaigri et décharné. Sa vie semblait ne se soutenir que par miracle. . . Enfin, après un long mois passé comme aux portes de la mort, l'enfant put quitter son lit de souffrances. Le 21 juin, fête de St. Louis de Gonzague et fête patronale du Collège, il recut encore à l'infirmerie la 5.<sup>te</sup> Communion; et à midi il descendit au réfectoire des Pères, pour assister au dîner.

Quelques jours après, il quitta l'Établissement et retourna dans sa famille.

« Pendant toute la maladie, son père n'avait pas abandonné un instant le chevet de son lit. Dieu profita de cette circonstance pour toucher son cœur; il se rendit aux prières de son fils, et pour mieux obtenir sa guérison, il se confessa, communia et revint à la pratique de ses devoirs de chrétien.

« Vous avons de grandes raisons de penser, ajoute le P. Émonet dans une lettre du 6 juin au P. Barille, que le Bon Dieu a fait un miracle en faveur de cet enfant par l'intercession de notre Vénéré Père. J'en ai déjà écrit au R. P. Provincial. Depuis il s'est présenté des circonstances plus frappantes encore. Je vais faire un procès-verbal que nous signerons tous, et que je vous enverrai au plus tôt.<sup>(1)</sup> » (Lett. du 6 juin.)

— 4. A cette même époque des préoccupations bien autrement alarmantes encore, tenaient nos chers confrères de la Martinique dans la plus vive anxiété. Tous se sont empressés d'apporter au C. R. Père souffrant l'expression de leur filial attachement. Nous nous contenterons de citer les lettres suivantes du P. Émonet:

« Nous avons été consternés en apprenant les nouvelles de l'état presque désespéré de Notre C. R. Père. Nous avons immédiatement commencé une neuvaine ainsi composée.

« 1<sup>o</sup> 3 messes par jour, ou si vous voulez, 3 neuvaines simultanées de messes.

« 2<sup>o</sup> Tous les jours, Les litanies de S. S. Cœur de Marie, et 3 fois Pater, Domine.

« 3. Une demi-heure de visite au S. Sacrement pour chacun des membres de la C<sup>te</sup>, une fois pendant la neuvaine.

« Hélas! n'arrivons-nous pas trop tard avec nos prières? Nous osons espérer que non. Si le Bon Dieu nous prend notre Père, ce sera un malheur immense. Il me semble,

(1). Nous attendons encore ce procès-verbal.

qu'en un sens, ce malheur sera plus grand que lorsque Notre Vénéré Fondateur nous a été enlevé. Nous attendons avec une indicible anxiété le courrier du 2 juin.»

Quelques jours plus tard, le 6 juin, à la nouvelle d'une amélioration inattendue dans l'état de notre cher malade, il ajoutait : « Le dernier paquet est venu heureusement calmer nos alarmes, mais il ne nous a pas mis hors de toute inquiétude. Pour moi, je vous l'avoue ingénument, parmi les raisons qui me font croire presque irrésistiblement à votre guérison, il y en a une qui me frappe plus que toutes les autres. Vous avez tant fait pour la Cause de Béatification de Notre Vénéré Père, comment Dieu (si véritablement Il veut glorifier son Serviteur,) comment Dieu pourrait-il permettre que vous nous soyez enlevé à ce moment? Oh! non, Père bien-aimé, ne nous quittez pas, nous avons besoin de vous. Vous-même, faites violence au Ciel et au Cœur immaculé de Marie! Chaque jour, en ce moment, me paraît un mois. Quand arrivera donc le prochain courrier pour nous rassurer complètement! »

Un témoignage précieux de sympathie que nous sommes encore heureux d'enregistrer ici, c'est celui de M. l'Administrateur du Diocèse, qui a bien voulu prendre une vive part à l'affliction commune. Nous extrayons les lignes suivantes d'une des lettres adressées au P. Heureux. « J'ai attendu, avant de répondre à votre lettre du 6 mai, les nouvelles parties de Paris le 15. Heureusement elles sont bonnes. Nous pouvons rendre grâces à Dieu de nous avoir conservé le C. R. Père. Il ne nous reste qu'à prier la divine Bonté de confirmer le mieux, et de le rendre au plus tôt capable de reprendre la direction de la Congrégation.

« Dès que le C. R. Père sera assez bien pour entendre parler de la Martinique, je vous prie, mon cher Père, de lui dire toute la part que nous avons prise à ses



souffrances, les prières que nous avons faites pour lui, et les vœux que nous formons pour sa longue vie.»

— 5. L'œuvre nouvellement établie du Petit-Séminaire continue à se développer avec succès, et donne pour l'avenir des espérances bien rassurantes. Deux jeunes Rhétoriciens en sont sortis cette année, pour entrer au grand séminaire. Le nombre des élèves est de 18, tous animés d'un excellent esprit. Ils ont pour Directeur spécial le P. Babet, aidé du P. Chevalier<sup>(1)</sup>.

— 6. Au commencement de l'année, le Petit-Séminaire de St. Pierre a été honoré de la présence d'un nouvel hôte. M. l'abbé Guesdon, Administrateur du diocèse, est allé s'y choisir une demeure, afin de trouver dans cette retraite plus de solitude et de paix. Ce qui avait donné occasion à ce changement de résidence, c'est que l'Administration voulait retirer à M. l'abbé Guesdon l'indemnité de logement à laquelle il avait droit en sa qualité de Vicaire général, alléguant qu'il ne pouvait percevoir cette allocation, et en outre habiter l'évêché, maison dont l'entretien est à la charge du budget de la Colonie. M. l'Administrateur, qui ne voulait pas perdre pour ses œuvres un secours qui lui est précieux, a maintenu ses droits à l'indemnité, et il est venu demander un asile au Petit-Séminaire diocésain.



### Clé du Trou - Vaillant.

1. Rentrée plus nombreuse. — P. Raoux chargé de la Philosophie. —
2. Offices au G.<sup>e</sup> séminaire. Installation de la chapelle. — 3. Elève piqué par un serpent. — 4. Visite de M<sup>g</sup>. Poirier. — 5. Ordination. — 6. 1<sup>re</sup> Messe au Norme-Longue.
- 7. Mois de Marie. Examens. Visites du clergé.

Bull. de la C.<sup>g</sup>. — 1. « La rentrée du séminaire après les

(1) Le P. Chevalier a remplacé le P. Le Douarin comme aumônier du Pensionnat des Sœurs de St. Joseph.

grandes vacances, s'est effectuée, comme d'habitude, dans la 1<sup>re</sup> quinzaine de janvier. Depuis de longues années, elle n'a été aussi belle. Au lieu de la moyenne ordinaire de 7 ou 8 séminaristes, nous en avons 15 de présents, dès le commencement, et deux autres étaient employés au collège en qualité de surveillants. Cet accroissement est dû, en partie, à l'arrivée de deux élèves venus de la Dominique et destinés au diocèse de Roseau, ainsi que de deux Rhétoiciens sortant du Petit-Séminaire. Ce sont les premiers fruits de cette Etablissement qui ne compte encore qu'une année d'existence, et que Dieu semble bénir d'une manière toute particulière. (1)

— 2<sup>o</sup>. Jusqu'ici nous avons été obligés de descendre à l'Evêché chaque dimanche, pour assister en chœur aux offices de la Cathédrale. Cet usage, établi du temps de N. N. S. S. les Evêques, s'est perpétué comme une tradition, même depuis la vacance du Siège. Il en résultait pour nous un grand dérangement, et par rapport aux exercices de C. E., certains inconvénients qui faisaient regretter le paisible isolement de la semaine. Cette année, M. l'Administrateur ayant fixé sa résidence au Petit-Séminaire, notre assistance au chœur n'avait plus sa raison d'être; aussi est-ce avec une vive satisfaction que nous avons entrepris d'organiser le mieux possible, des cérémonies et des offices complets dans notre chapelle du Trou-Vaillant. Plusieurs choses manquaient à notre installation. M. l'abbé Collière, curé de la paroisse du Centre, a bien voulu nous faire cadeau des anciennes stalles de son église. Malgré quelques petites détériorations, elles ont été si bien arrangées et peintes, qu'elles paraissent maintenant toutes neuves. Nous en avons 14, et elles produisent un très-bel effet dans notre chapelle; dont elles changent l'aspect.

De son côté, M. l'Administrateur nous a procuré

(1) Le P. Ravoux est chargé au Grand Séminaire du cours de Philosophie; on espère que le séjour au Trou-Vaillant contribuera au rétablissement de sa santé.

un excellent harmonium - ce qui nous permet de chanter les offices avec un accompagnement très convenable. Ajoutons que, malgré le nombre encore restreint des séminaristes, les cérémonies et le chant sont exécutés d'une manière plus que satisfaisante.

— 4. Dans la nuit du 23 janvier, un de nos séminaristes, M. Serès, a été piqué par un serpent. Sa chambre avait été longtemps inoccupée avant son arrivée. Elle était bien arrangée et tenue dans un état de propreté convenable. Cependant, par malheur, il restait un petit trou dans le plancher, au pied même du lit. Personne, assurément n'eut jamais eu la pensée qu'il put donner passage à un serpent. C'est pourtant ce qui arriva. Un petit trijencéphale d'un décimètre et demi de long, s'introduisit par là dans la chambre, au milieu de la nuit; monta sur le lit attiré sans doute par la chaleur, et se glissa sous la couverture. Il est assez probable que, dans son profond sommeil, notre séminariste garda longtemps à côté de lui ce dangereux compagnon; mais ayant sans doute remué, il le toucha et fut immédiatement piqué au bras droit. Éveillé en sursaut, l'idée d'un serpent le fait bondir hors du lit, il le visite en tous sens, et bientôt il voit le reptile sortir de dessous la couverture. Plus effrayé encore que celui qu'il avait piqué, le hideux animal se glissa sous l'oreiller, et de là regagna son trou. L'élève appelle au secours et le domestique accourt tout aussitôt: il était 5<sup>h</sup> du matin. Ce dernier, après avoir lié fortement le bras au-dessus de la plaie, afin d'empêcher le venin de se répandre dans le sang, court à toutes jambes chercher un panseur dans une habitation voisine. Au bout d'une heure, le panseur arrive. Il fait saigner la plaie, suce le venin, et fait avaler au patient une décoction de certaines herbes, qui devait empêcher le venin absorbé de corrompre le sang. Notre séminariste eut encore à garder la chambre pendant

une semaine : deux fois par jour, dans l'interval, un nouveau pansement lui était appliqué; au bout de ce temps il était hors de danger. Par bonheur le serpent était très-petit, et la piqûre a été traitée sans délai. Dans d'autres circonstances, l'élève probablement n'en eût pas été quitte à si bon compte.

„ Cet accident est le premier de cette nature qui soit arrivé depuis la fondation du grand-séminaire, c. à d. depuis 14 ans. On a bien rencontré des serpents de temps à autre, soit au dehors, soit, plus rarement, au dedans de la maison, mais jamais aucun Père ou séminariste n'a été piqué. Espérons que ce sera aussi le dernier fait de ce genre. „

— 4. Le 26 mars, nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de M<sup>gr</sup> Poirier, évêque de Roseau : il était arrivé la veille de St-Pierre sur le navire à vapeur Le Québec, que M. le Gouverneur avait mis à sa disposition. Le digne Prélat était accompagné de M. l'Administrateur du diocèse. Il exprima le désir d'adresser quelques mots à nos séminaristes; et tout le monde se rendit à la chapelle. Chacun était heureux d'entendre la voix de ce vénérable Missionnaire dont les cheveux ont blanchi dans les travaux d'un obscur et pénible ministère. Son allocution, pleine d'onction et de simplicité, fut suivie avec une religieuse attention. Il parla surtout de cette foi vive et de cette charité ardente qui doivent animer un véritable missionnaire selon le Cœur de Dieu, et insista d'une manière toute particulière sur la force divine qui est si nécessaire au prêtre des colonies dans l'exercice de son ministère, et qui ne peut s'acquiescer que par la prière et une complète abnégation de soi-même. Ses paroles produisirent sur nos séminaristes un effet salutaire. L'allocution terminée, Monseigneur se rendit au salon, où tous les élèves se réunirent près de lui.

Après les avoir égayés pendant quelque temps par sa conversation vive et enjouée, Sa Grandeur leur donna sa bénédiction. Monseigneur ne quitta le Grand-Séminaire que très-tard dans la soirée, sans nous faire ses adieux, car nous devions le revoir le surlendemain, jour de l'ordination.

« La retraite, prêchée aux ordinands par le P. Grasser, a produit les meilleurs fruits. Tous sans exception, ont montré d'excellentes dispositions. St-Joseph, pour lequel ils ont manifesté une si grande dévotion pendant le mois de mars, n'a pu qu'attirer les bénédictions de Dieu sur les exercices qui ont précédé leur ordination et sur l'ordination elle-même.. »

— 5. La Cérémonie eut lieu le 28 mars, dans la chapelle du séminaire-collège. Les ordinands étaient au nombre de treize : un prêtre, un diacre, quatre sous-diacres, quatre mineurs et trois tonsurés. Monseigneur, tout le clergé, ainsi que tous les ordinands se réunirent d'abord au salon. Les élèves étaient rangés sur deux lignes, musique en tête. Au signal donné, la procession se mit en marche et se dirigea vers la chapelle, où se pressait une foule nombreuse. Pendant l'ordination, Sa Grandeur était assistée de M. l'abbé Blanger, vicaire général, et du R. P. Emonet. Presque tout le clergé de la ville et tous les Pères du collège étaient présents à la cérémonie ; à l'imposition des mains, on comptait vingt-six prêtres. A notre grand regret, M. Favier fut obligé de quitter la Martinique le jour même.. »

— 6. M. Leroy, prêtre nouvellement ordonné, désireux de mettre son ministère futur sous les auspices de N. D. de la Délivrande, demanda la faveur de chanter sa première Messe à la chapelle du Morne-Rouge. Ce fut une grande joie parmi les habitants de cette paroisse, car depuis de longues années, ils n'avaient vu dans leur église une pareille cérémonie. Tous les séminaristes, non moins heureux.

de faire un pèlerinage en l'honneur de N. D. de la Vierge, que d'assister à la première Messe d'un de leurs confrères, monterent au Moine-Rouge, les uns la veille, les autres le matin de bonne heure, la plupart firent à pied le trajet. Six Pères, sans compter le R. P. Emonet, étaient présents à la cérémonie. M. le Gouverneur, alors de passage au Moine-Rouge, y assista également: il était accompagné de M. le Directeur de l'Intérieur, et de plusieurs autres personnes marquantes. Son maintien, digne d'un véritable chrétien, édifia tous les assistants.»

— « Le beau mois de Marie, ainsi que le mois de St. Joseph, a été célébré, cette année, dans l'Établissement avec une ferveur plus qu'ordinaire. Tout le monde avait prêté son concours à l'ornementation de l'autel de la St. Vierge: aussi jamais il n'a été si bien décoré. Les élèves ont témoigné de leur tendre dévotion envers la divine Mère, et par leurs visites fréquentes à son autel et par une observation plus stricte du règlement. Quisse le St. et Immaculé Cœur de Marie conserver toujours cette ferveur!

— « Le mois de Marie a été couronné par les examens généraux du 1<sup>er</sup> semestre, qui ont eu lieu le 29 mai, sous la présidence de M. l'Administrateur du diocèse. Les résultats en ont été plus que satisfaisants. Nous pouvons dire d'ailleurs, que tous les élèves sans exception, tant Théologiens que Philosophes, n'ont rien laissé à désirer durant tout le semestre, sous le rapport du travail et de l'application.»

— « Vous devons aussi signaler en terminant, la visite d'un très-grand nombre de prêtres, curés et vicaires, venus au grand-séminaire soit pour y faire une courte retraite, soit pour s'y reposer quelque peu des fatigues du St. ministère. Tous sont dans les meilleurs rapports avec la G.<sup>te</sup>. Quelques-uns même, les plus voisins du grand séminaire, ne nous ont quittés qu'après s'être fait promettre formellement que nous irions avec tous nos élèves passer une journée chez eux.»

## Cité de St. Marie à Fort-de-France.

1. Reentrée. Chute des institutions laïques. — 2. Travaux du nouvel établissement.  
 — 3. Personnel. — 4. Voyage du P. Brunetti à Roseau. Retraite. Conversion.

Comme la Cité de St. Pierre, celle de Fort-de-France ne nous a pas fourni cette fois de bulletin, nous extrayons de différentes lettres du P. Brunetti les quelques nouvelles suivantes:

— 1.° Le 20 janvier, a eu lieu notre rentrée. Nous comptons aujourd'hui 100 élèves, parmi lesquels un bon nombre de la pension Pélias (collège St. Louis) qui n'existe plus. C'était une des deux institutions laïques que nous avions trouvées en prenant la direction de la maison de Fort-de-France.

Elles avaient alors près de 200 élèves. La première, celle de M. Paugam, est tombée deux ans après notre arrivée; l'autre a duré quatre ans. Nous sommes donc en ce moment maîtres du champ de bataille, et ce qu'il y a de mieux, c'est que nous avons hérité des huit bourses que l'administration donnait à M. Pélias. Celui-ci, avec un autre de ses professeurs, est allé tenter fortune à la Guadeloupe; ils ont ouvert une école à la Pointe-à-Pitre.

— 2.° La construction du nouvel établissement, suspendue pendant l'hivernage, a été reprise ce semestre, et poussée activement. Comme l'année précédente, le Frère Lécuyer avait été provisoirement détaché de la Cité de St. Pierre, et envoyé à Fort-de-France pour surveiller et diriger les travaux. Depuis le mois d'avril nous avançons à vue d'œil, 70 ouvriers, tant charpentiers que maçons travaillaient à notre compte, et nous dépensions 2000 \$ par semaine. C'était magnifique pendant qu'on avait de l'argent, mais les fonds sont maintenant épuisés, et nous voilà contraints d'interrompre de nouveau. Les murs sont à une hauteur d'environ 4 mètres pour une partie des bâtiments. Portes et fenêtres sont en pierres

de taille. La charpente de l'aile droite est terminée; celle du corps principal est sur le point d'être achevée; reste à faire celle de l'aile gauche. Cette aile sera consacrée tout entière pour la chapelle. J'espérais élever dans l'enceinte comprise entre les deux ailes, un bâtiment isolé, une vraie chapelle ogivale, mais il a fallu renoncer à ce dessein et peut-être même aurai-je à sacrifier jusqu'à l'ogive.» (Lett. du P. Brunetti. 7 juill.)

— 3.° La santé des Pères de notre petite C.° va bien, je dirai même très-bien. Le P. Travaux que nous avions avec nous au commencement de l'année dernière, n'a été remplacé qu'au commencement de ce semestre. C'est le P. Le Douarin qui nous a été adjoind, comme professeur. Nous sommes donc, à Fort-de-France, ainsi que par le passé, 4 Pères (les P. P. Brunetti, Buisson, Diquet et Le Douarin); 2 Scolastiques (M. M. Duss et Jarles), et un séminariste auxiliaire. »

— 4.° Pendant les petites vacances, le P. Brunetti est allé à la Dominique prêcher une retraite aux Sœurs de la Vierge-Fidèle, établies à Roseau. Il avait été déjà appelé l'année auparavant à remplir auprès de cette C.° les soins de ce consolant ministère. La simplicité, l'obéissance et les autres vertus religieuses de ces fidèles servantes de Marie l'ont grandement édifié. Il a eu aussi le bonheur de recevoir l'abjuration d'une jeune anglaise protestante, appartenant à une très-bonne famille de l'endroit, et lui a conféré le s.° baptême sous condition. Dans son premier voyage, il avait converti à la vraie foi la sœur de cette jeune personne, née elle aussi dans le protestantisme.

Notre cher confrère eut le regret de ne pas trouver à la Dominique l'Evêque de Roseau, Mgr Poirier. Sa Grand. s'était rendue à St. Thomas pour la pose de la première pierre d'une nouvelle et grande église catholique. Il



paraît que depuis le coup de vent du 29 octobre dernier, des secousses réitérées et fréquentes de tremblement de terre tiennent la population dans l'effroi, ce qui occasionne un mouvement religieux très-sensible, et des abjurations par centaines

---

— — — — —

### Clé de N. D. de la Délivrande.

---

1. Exhumation du S. Neu. — 2. Vol sacrilège à l'Eglise. — 3. Retraite au Collège par M. Blampin.

Extr. de la Corresp<sup>e</sup> — 1. Le 5 du mois de février, les restes du S. Neu ont été exhumés du cimetière du Morne-Rouge pour être transportés à la Guyane, selon les vœux de la population de Rimire évangélisée par ce cher Père. On trouvera plus loin, au Bulletin de Cayenne, d'intéressants détails à ce sujet.

— 2. Un mois plus tard, dans la nuit du 4 au 5 mars, un vol sacrilège fut commis dans le sanctuaire de N. D. de la Délivrande.

Les misérables avaient profité de l'heure de la prière du soir, pour se glisser avec les fâcheux et se cacher dans l'église; puis quand les portes furent fermées, ils exécutèrent leur criminel dessein. Ils savaient où étaient déposés les clefs du tabernacle et des buffets de la sacristie. Aussi, purent-ils s'emparer de tout ce qui leur convenait avec une extrême aisance, et sans aucune effraction. Un ostensor, trois calices, trois patènes, un ciboire, quatre cœurs, dont un magnifique suspendu au cou de la statue de la S<sup>te</sup> Vierge, un rosaire à chaîne d'argent et quelques autres petits objets ont été saisis par eux et emportés. Heureusement on n'a pas eu à déplorer la profanation de saints objets consacrés. Le ciboire, renfermant les s<sup>tes</sup> espèces, se trouvant alors, à cause des exercices du mois de mars, à l'autel

de S<sup>t</sup>. Joseph. Il fut enlevé avec les autres vases, mais on retrouva les hosties dans le Tabernacle, sur le corporal, et recouvertes à l'aide du voile du ciboire, qui les abritait, sans les toucher. Jamais, à la Martinique, vol de cette nature n'avait été commis; aussi la consternation fut-elle partout profonde. Au Moore-Rouge surtout elle devint un vrai deuil, et une cérémonie réparatrice y eut lieu en grande pompe, comme amende honorable. Faisons-nous de dire aussi, que de tous côtés des dons ont été faits spontanément, pour subvenir à la détresse du Pèlerinage et lui rendre un plus riche trésor que celui qu'il possédait auparavant. Il n'a été besoin pour cela ni de quêtes ni de souscriptions.

On a déjà mis la main sur sept ou huit personnes soupçonnées de vol, parmi lesquelles un italien; mais ces arrestations n'ont amené aucune découverte. Généralement on pense que les coupables sont des gens étrangers à la colonie, et que déjà ils ont gagné quelque une des îles environnantes. Une évasion après un coup pareil, est la chose du monde la plus facile; car dans nos pays, écrit le P. Emonet, les bras de mer qui séparent les différentes îles, ne dépassent pas en largeur 7 ou 8 lieues; et nos canotiers savent se jouer si bien des flots les plus courroucés, que ces barrières en apparence infranchissables pour leurs frêles embarcations, ne les intimident et ne les arrêtent point.

— 3. La correspondance à laquelle nous empruntons ces détails, ajoute encore, comme nouvelle, que la retraite du collège a été prêchée par le P. Blanpin et que sa parole pleine de bienveillance et d'onction, a su gagner toutes les sympathies de son jeune auditoire.

Nous regrettons de ne pouvoir fournir à la pieuse curiosité de nos confrères de plus amples renseignements sur les œuvres si diverses et si pleines d'intérêts du Pèlerinage de N. D. de la Délivrande. Ici encore le

bulletin fait défaut, et il n'est qu'incomplètement suppléé par la correspondance.

---

GUYANE FRANÇAISE.

• Cte de Cayenne.

---

1. Arrivée des P. P. Le Strat et Bonnet. — 2. Maladie du C. R. Père. — 3. Ministère. — 4. Translation des restes du P. Neu. — Etat du corps après l'exhumation.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. « Le 31 janvier, nous avons eu le bonheur d'embrasser un nouveau confrère, le P. Bonnet, qui nous était envoyé pour prendre part à notre ministère. Pendant toute la traversée de St. Nazaire à Fort-de-France il avait beau coup souffert du mal de mer, et pour se remettre un peu, il avait dû s'arrêter à la Martinique: son séjour dans cette colonie dura forcément un mois entier; car le prochain paquebot se rendant à la Guyane, ne devait quitter Fort-de-France qu'au bout de ce temps.

« Le P. Le Strat nous est aussi revenu vers la fin du semestre. Ce cher Père, qui s'est dévoué à la population de Cayenne depuis déjà plusieurs années, a été accueilli avec les marques de la joie la plus vive. Tout le monde était heureux de revoir et de posséder encore celui dont on n'espérait déjà plus le retour. C'est le 1<sup>er</sup> juin, lundi de la Pentecôte, qu'il a débarqué à Cayenne. »

— 2. « Ce Père, dont l'arrivée nous comblait de satisfaction était le messager d'une bien triste nouvelle. Il nous apprit que la veille de son départ de La Maison-Mère, le C. R. Père avait reçu les derniers sacrements, que l'on était dans les plus vives appréhensions à son sujet, ne comptant pour son rétablissement que sur un miracle. Quelles ne furent donc pas notre affliction et nos alarmes!

Hâtes nous eûmes hâte de recourir au Cœur immaculé de Marie, et de lui confier à la fois notre douleur, nos craintes et néanmoins l'espérance que nous voulions conserver en sa puissante intercession. Le sentiment de notre détresse était profond, mais ardentes furent nos prières et les supplications que nous adressâmes au Ciel, pour la conservation d'une vie si précieuse et si chère.»

— 3. « Notre ministère continue à s'exercer avec fruit sur les différentes classes de la population de Cayenne. Le P. Womet, auquel est échu le soin spécial des prisonniers, a vu avec bonheur des bénédictions toutes providentielles consacrer en quelque sorte les prémices de son apostolat. Le concierge de la prison, protestant de naissance, s'est rendu à l'appel de la grâce et s'est converti à la vraie foi. Le Samedi-S., le baptême lui a été conféré sous condition, par le P. Guyodo, et le lendemain, il était admis pour la première fois au banquet eucharistique. Quelques mois après, cet homme s'est marié à une jeune créole, et nous avons tout lieu de croire que ce sera une famille véritablement chrétienne.

« Il y a encore quelques autres conversions; la plus marquante est celle de l'exécuteur des hautes œuvres, le Bourreau.»

— 4. Nous avons vu au bulletin de N. 19. de la Délivrance, l'exhumation des restes du P. Neveu mort à la Martinique, le 21 mai 1866, en revenant en France, et enterré au Mont-Rouge. Dès l'époque de sa mort, la population de Remire avait, spontanément et d'un vœu unanime, demandé la dépouille mortelle de leur Père. Et pour subvenir aux frais de la translation, les habitants prirent eux-mêmes l'initiative d'une souscription, qui atteignit bientôt la somme de 4700<sup>f</sup>. Ce chiffre parut suffisant pour couvrir à peu près les dépenses, et l'on s'occupa activement de satisfaire à toutes les formalités requises. L'exhumation eut lieu le 5 février, à 11 h. de la nuit. Le Fr. Edouard accompagnait le Commissaire de police de la ville de St-Pierre, ainsi que deux médecins,

M. M. Salis et Lappin. Le Cercueil étoit parfaitement conservé. On l'ouvrit et on voit avec étonnement le corps du P. Neveu presque intact lui-même. Sa figure et ses mains étoient un peu noircies; mais les chairs ne portoient aucune trace de corruption. Ses vêtements qui recouroient son corps et son capulaire, n'avoient subi aucune altération. Il sembloit dormir profondément et paisiblement et se trouvoit dans le même état qu'au moment où il fut placé dans le cercueil. Aucune odeur ne s'exhaloit de la fosse non plus que de la bière, même après l'ouverture. Sa Providence avoit voulu ainsi sans doute donner un témoignage particulier de la vertu de ce cher confrère.

Un cercueil en plomb reçut ces précieuses dépouilles avec le cercueil en bois qui les contenoit. Le tout fut renfermé dans une chasse fermée avec soin et scellée de trois ceaux. Les restes du cher Père, envoyés à Fort-de-France, furent embarqués sur le Darien, paquebot de la Compagnie Transatlantique, et le 3 mars suivant ils étoient rendus à la Guyane. Depuis la sépulture jusqu'à cette dernière date, il s'étoit écoulé 21 mois et 6 jours.

« La cérémonie d'inhumation, ajouta le Bulletin de Cayenne, fut fixée au 5 avril, dimanche des Rameaux. Elle devoit avoir lieu au cimetière de Rimire. En attendant, le corps fut déposé dans la Chapelle de la M<sup>re</sup> Mag<sup>e</sup> Dossat avec M. le Directeur de l'Intérieur, ainsi que deux autres prêtres partient de Cayenne pour Rimire, le samedi. Il étoit arrêté avec le P. Sedhui que toute la population irait en procession à un endroit donné, à la distance d'une demi-heure de marche. À deux heures précises, un grand nombre de personnes de Cayenne se réunirent aux habitants de la paroisse, au lieu désigné, et accompagnèrent le convoi funèbre. À quelques minutes de la chapelle de Rimire, Monseigneur, assisté des ministres sacrés, vint au devant du corps et l'introduisit

dans l'église. Après le chant des Vêpres des morts, Mgr le Préfet apostolique adressa à l'assistance quelques paroles bien senties et qui furent aussi bien comprises par les auditeurs. Il fit voir dans le P. Neveu les qualités d'un bon Pasteur, en appuyant surtout sur le don particulier, qui avait reçu ce fervent missionnaire pour diriger les âmes dans le chemin de la perfection. Cette grâce, en effet, notre regretté confrère la possédait à un degré remarquable. Il lui suffisait d'avoir pendant quelque temps une âme tant soit peu généreuse, pour lui faire bientôt comprendre et pratiquer l'esprit de sacrifice, et la fixer dans une vraie et solide piété.

L'allocution terminée, nous nous dirigeâmes vers le cimetière; et là encore, Monseigneur adressa quelques paroles à la foule. Puis on déposa les précieux restes de notre cher et bien-aimé confrère dans un cercueil qu'on lui avait construit au pied de la croix. Qu'il nous l'ait, du haut du ciel, où il jouit, nous l'espérons, de la récompense de son zèle et de ses vertus, nous obtenir la grâce d'être toujours de fervents et zélés missionnaires.

Nous ajoutons ici les deux Procès-verbaux, dressés après l'exhumation, dans la pensée que ces documents ne laisseront pas d'avoir pour nos confrères un intérêt spécial.

## Appendice.

Procès-verbal du Commissaire de police  
chargé de présider à l'exhumation des restes du P. Neveu.

L'an mil huit cent soixante-huit, et le cinq du mois de  
Février, à deux heures de relevée.

Nous, Saint-Jorge Mont-Robert, Commissaire de Police, adjoint  
à St-Pierre, Ile-Martinique,

en conformité du réquisitoire ci-joint de Monsieur le Maire  
de St-Pierre, qui nous enjoint d'assister à l'exhumation des cendres  
du P. L. Neveu, inhumé dans le cimetière du Morne-Rouge, bords

de St-Pierre, pour être transférées à Cayenne.

Nous nous sommes rendus au dit cimetière avec M. M. Salis, médecin de 1<sup>ère</sup> classe de la marine, officier de la Légion d'honneur de Suppé, médecin civil, et du Frère Edouard, de la Cong: du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, ce dernier représentant la famille du R. P. Neu, et chargé de la surveillance de l'opération, ci étant, avons donné connaissance du motif de notre transport à M. Lang, en religion Frère Marie-Joseph, concierge, chargé dudit cimetière, lequel obtempérant à notre réquisition, nous a conduits devant une fosse, nous déclarant être bien celle dans laquelle a été, depuis bientôt dix-huit mois, déposé le corps du feu R. P. Neu, de la Cong: du Saint-Esprit et du Cœur-Immaculé de Marie. Ouverture faite de cette fosse, à une profondeur d'environ trois mètres, a été trouvé un cercueil en bois parfaitement conservé, lequel retiré avec précaution et transporté dans un lieu abrité, a été ouvert. Le corps trouvé complètement momifié, de suite a été recouvert d'une couche de chlorure de chaux en poudre et d'une quantité suffisante de sciure de bois mélangée de sulfate de fer, puis placé dans un cercueil en plomb sur une couche de trois centimètres du même mélange. Ce cercueil parfaitement soudé a été déposé dans une châsse en bois du pays, que nous avons fait fermer par des vis et des cercles en fer.

L'opération terminée, y avons apposé notre sceau et avons confié la bière au Fr. Edouard, chargé du transport.

En foi de quor, avons dressé le présent procès-verbal que nous remettons à M. le Maire de la ville de St-Pierre, pour être transmis à qui de droit.

Fait et clos à St-Pierre, les jours, mois et an que ci-dessus.  
signé: Saint-George Mont-Robert, Commiss. de police.

Procès-verbal des médecins  
assistant à l'exhumation:

Sur mil huit cent soixante-huit et le 5 du mois de février, nous soussignés, Philippe Pierre-Edouard Salis, médecin de la marine de 1<sup>ère</sup> classe, et Henri-Michel-Roger de Suppé, docteur médecin, domiciliés à St-Pierre, sur la demande de M. le Supérieur du Séminaire-collège de cette ville, nous nous sommes transportés au Morne-Rouge, à l'effet d'y procéder à l'exhumation des restes mortels du R. P. Neu, arrivé de Cayenne en mai 1866, et décidé quelques heures après son débarquement. Cet ecclésiastique était atteint de cachexie paludéenne, ainsi que le constate le certificat ci-joint de M. le Docteur Langellier qui lui a donné les derniers soins.

À notre arrivée, nous avons examiné d'abord le double cercueil en plomb et en bois. Nous les avons reconnus conformes aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 18 janvier 1856, insérée dans le bulletin officiel de la Martinique de 1856, P. 75. Ensuite le travail a commencé et n'a pas été interrompu qu'il ne fut terminé.

La fosse bien reconnue pour être celle qui contenait les restes du R. P. Nèu, a été creusée, et, bien qu'aucune odeur ne s'en échappât, nous avons répandu sur la terre qu'on en retirait une assez grande quantité de chlorure de chaux. Le cercueil fut découvert et trouvé dans un état de conservation parfaite. On le retira de la fosse avec toutes les précautions voulues pour ne pas l'endommager, et, quoique aucune odeur mauvaise ne se fût sentie, nous l'avons arrosé avec de la liqueur de Labarraque (chlorure de sodium).

L'état de l'atmosphère ne nous permit pas de faire notre opération en plein air. Nous avons fait disposer le cercueil en plomb sous un hangar qui se trouvait tout près du cimetière, et nous y avons fait transporter la bière contenant les restes du R. P. Nèu.

Nous l'avons fait ouvrir. L'odeur était nulle. Nous avons trouvé un cadavre complètement momifié et recouvert de ses habits ecclésiastiques. Par précaution, nous avons répandu sur lui une légère couche de chaux sèche. Nous avons fait placer la bière ainsi ouverte dans le cercueil en plomb dont le fond était garni d'une couche de quatre centimètres d'épaisseur d'un mélange fait de sciure de bois bien desséchée et de sulfate de fer à parties égales. Avec ce même mélange, nous avons rempli la bière contenant les restes mortels, et nous l'avons fermée avec son couvercle. Nous l'avons ensuite consolidée, afin d'éviter tout ballotement dans le transport, et, dans l'intervalle qui existait entre elle et le cercueil en plomb, nous avons versé le reste de notre mélange désinfectant.

Le cercueil en plomb a été fermé et solidement soudé, et la couverture du cercueil en bois, fixée par des clous à vis. Le cachet de M. le Commissaire de Police, mis en notre présence, a terminé l'opération.

En foi de quoi, nous avons dressé notre procès-verbal pour être remis à qui de droit.

Fait à St. Pierre, Martinique, les jour, mois et an que ci-dessus.



## Clé de Mana.

---

1. Retour du P. Kraemer. Fièvres. Guérison. — 2. 2 fév. — Oeuvre de la St<sup>e</sup> Emma.  
 — 3. Mois de St. Joseph, de Marie. Com<sup>ms</sup> Conversions. Fête-Dieu — Appendice.  
 Voyage du P. Kraemer chez les Nègres Paramakas. — Bull. de la C<sup>te</sup>.

— 1. Le 4<sup>o</sup> Janvier, après une excursion de près de trois mois dans le pays des Nègres Paramakas, le P. Kraemer rentrait dans sa chère Clé de Mana. Ses fatigues de ce long voyage étaient venues se joindre, pour éprouver la santé de notre confrère, les atteintes de la fièvre. Après son retour les accès se renouvelèrent encore, et ils acquirent une telle intensité, que l'on conçut pour sa santé des craintes sérieuses. Après avoir épuisé pour sa guérison les moyens humains, nous eûmes recours à la prière, et l'on annonça une neuvaine publique à l'église. Chaque matin, après la St<sup>e</sup> Messe, le P. Tommepuy récitait à cette intention les litanies de la St<sup>e</sup> Vierge avec une invocation à l'Enfant Jésus. Un nombre de personnes y assistaient chaque jour. Dès le commencement de la neuvaine, la fièvre s'arrêta, et le samedi suivant, le P. Kraemer put venir la terminer avec nous et rendre grâce à Dieu.

Il dut néanmoins, pendant quelques semaines modérer l'ardeur de son zèle, pour laisser à ses forces le temps de revenir et de se réparer entièrement.

— Nous plaçons comme appendice à la fin du Bulletin de la C<sup>te</sup>, le rapport du P. Kraemer adressé au C. R. Père, dans lequel il lui rend compte de son voyage. Cette intéressante relation a été publiée déjà dans les Missions Catholiques, n<sup>o</sup> du 13 nov. 1868.

— 2. A partir du 2 février, jour de souvenirs si précieux pour notre famille religieuse, ce bulletin de notre Clé n'a qu'à mentionner, avec la série des différentes fêtes, les consolations spirituelles dont il a plu à Dieu de les marquer chacune.

« Ce jour de la Purification devait être principalement consacré à l'œuvre de la S.<sup>te</sup> Enfance. Le sermon avait préparé la quête, en intéressant vivement à cette œuvre la générosité de nos paroissiens. Leur offrande atteignit la somme de 50 <sup>fr.</sup>; c'était beaucoup, eu égard à la modicité des ressources de nos pauvres noirs. »

— 3. Les exercices du mois de S.<sup>t</sup> Joseph ont été suivis avec assiduité par de nombreux et pieux fidèles. Chaque semaine, on faisait encore, à l'occasion du Carême, une instruction suivie du Chemin de la Croix. Le jour de la fête du glorieux Patriarche, notre humble église semblait s'être revêtue d'une fraîche parure de feuillage et de fleurs. Trois beaux lustres en décoraient l'enceinte. Ils nous étaient arrivés de Paris à la fin de février; juste à temps pour l'ouverture du mois de Mars. Le sermon fut prêché par un Père Jésuite du pénitencier de la Pointe-Française, le R. P. Talon. Nous comptâmes ce jour-là 220 Communions; c'était comme une préparation à celles de Pâques, qui furent cette année très-nombreuses.

« Le mois de Marie eut aussi ses pieuses réunions du soir. La fidélité de nos paroissiens au culte de la Bonne Mère sut conserver à ses exercices de dévotion, un cachet spécial de tendre et douce piété. Marie agréa nos prières, et elle daigna en retour, comme précieux faveur nous accorder des grâces de conversions: huit ou neuf personnes qui ne pratiquaient pas, revinrent à Dieu et à l'accomplissement de leurs devoirs.

« Disons-encore que nos deux Processions de la Fête-Dieu virent accourir une foule immense venue de partout. Le temps qui blait magnifique permit de dresser de nombreux reposoirs; nous en comptâmes jusqu'à sept. Cant de Bénédictions et de grâces ne manqueront pas de porter des fruits pour l'avenir de notre chère Mission. »

## Appendice.

Voyage du P. Kraemer chez les Nègres Paramaka.

Maná, 2 août 1868.

Le 3 octobre 1867, je quittai Maná, avec l'intention de visiter mes chers Delligouéme, les Nègres-Bosch et les Nègres-Bonis, que je n'avais plus revus depuis mon dernier voyage en 1865. Mais plusieurs circonstances m'empêchèrent de donner suite à mon projet. Arrivé chez les Portugais du bas-Maroni, je ne trouvai personne pour me conduire. Les Bonis qui descendent de temps en temps se trouvaient tous alors dans leur pays.

Après une dizaine de jours d'attente, j'allais retourner sur mes pas, lorsque deux nègres Paramakas vinrent me proposer de m'emmener chez eux. La navigation ne dura que 7 jours, mais elle fut des plus pénible. La esigue qui conduit aux villages des Paramakas nous présenta surtout bien des difficultés. Elle est semée de bancs de sables et de rochers, et encombrée d'arbres d'une grosseur considérable. Il fallait couper ces arbres pour se frayer un chemin, nous y passâmes toute une nuit, et ce ne fut que le lendemain à cinq heures du soir que nous mêmes pied à terre au village habité par le Gran-man ou chef suprême. Celui-ci m'attendait au lieu du débarquement, et me conduisit dans l'habitation qui m'était destinée. C'était une petite case, mesurant à peine trois mètres de long sur deux de large et deux de haut, et n'ayant pour toute porte et fenêtre qu'une petite ouverture. Elle était faite avec des branches de palmiste; il y régnait pourtant une grande propreté.

J'étais à peine installé dans ma nouvelle demeure qu'elle fut assailli par une foule de curieux. L'occasion était favorable pour leur faire connaître la raison de ma présence au milieu d'eux. Après quelques mots de remerciement pour la cordiale réception dont j'avais été l'objet, je leur dis que je venais, non point dans le but de faire le commerce, mais uniquement afin de leur enseigner la prière et de leur montrer le chemin qui conduit au véritable bonheur. Dès que j'eus prononcé ces paroles, le chef de la tribu, levant les mains au Ciel, s'écria d'une voix émue: « Merci, Bon Dieu! merci! Cui, c'est le Bon Dieu qui vous a envoyé dans ce désert? Il pense à nous; nous ne resterons donc pas toujours abandonnés et malheureux! »

Ma case ne pourrait recevoir tous mes visiteurs; j'exprimai au Gran-man le désir d'en avoir une qui fut assez vaste pour

contenir tous ceux qui voudraient venir apprendre la prière.

Sa demande fut bien accueillie, et, en moins de quatre jours, je vis s'élever comme par enchantement une petite mais charmante chapelle.

La veille de la Toussaint, le signe auguste de notre Rédemption fut planté en face de la porte de l'église. Le Chef s'estima heureux de pouvoir le faire de ses propres mains; espérons que le divin Sauveur lui saura gré de cette noble action. Le jour de la Toussaint, je chantai la grand'messe devant une assistance considérable. Tous les noirs étaient venus des quatre villages qui composent la tribu. Leur maintien recueilli et modeste, leur silence profond durant l'office divin, furent pour moi un grand sujet d'édification.

À l'issue de la S<sup>te</sup> Messe, je donnai une courte explication sur les mystères que l'église célébrait en ce jour; je parlai du bonheur des Saints dans le Ciel, des souffrances des âmes du Purgatoire; j'ajoutai un mot sur les tourments de l'Enfer. L'instruction se termina par une pressante exhortation à venir assidûment à la prière et au catéchisme, où on leur enseignerait les moyens d'acquiescer le Ciel, et d'éviter l'Enfer.

Vers les onze heures du même jour, on vint me prévenir que, dans un village voisin, il y avait un enfant dangereusement malade. Je pars à l'instant, malgré les fortes chaleurs, et après une heure et demie de marche, j'arrive auprès de la pauvre enfant. Elle était en proie à une accès de fièvre très-violent; je voulus lui administrer aussitôt le Sacrement de Baptême. Sa mère, craignant que je ne la fesse mourir s'y refusa d'abord; je parvins à la rassurer, et j'eus la consolation de donner à son enfant le Sacrement de la régénération.

On me présenta ensuite d'autres enfants à baptiser, mais je ne jugeai pas à propos de le faire pour le moment.

Ces excellentes dispositions se conservèrent parmi les Paramakas. Au bout de trois semaines, une dizaine d'enfants, âgés de huit à quinze ans, récitaient avec facilité l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, le Symbole des Apôtres, les Commandements de Dieu et de l'Église; ils étaient préparés à recevoir le Baptême. Les adultes montrèrent également beaucoup de bonne volonté. Le bien se faisait facilement, à une condition toutefois, c'est que le missionnaire fut résider sur les lieux.

Un mot sur l'origine des nègres Paramakas.

Les nègres Paramakas sont d'anciens esclaves de Surinam. Maltraités par des maîtres inhumains, ils firent la fuite et se réfugièrent dans l'intérieur des bois. C'était vers 1820. Là, ils élevèrent des cabets et firent des plantations. En attendant la récolte, ils furent réduits

à ne se nourrir que de fruits sauvages, de racines et d'insectes. À ces privations se joignait la crainte d'être surpris par les agents de leurs anciens maîtres.

Chaque année, les propriétaires des grandes habitations de Surinam envoyaient un certain nombre de leurs employés à la recherche des nègres marrons, qui se tenaient cachés dans les bois. Malheur à ceux qui étaient pris ! Leurs plantations étaient détruites, leurs cases livrées aux flammes, et ils étaient eux-mêmes ramenés captifs et condamnés aux plus affreux traitements. Quiconque osait faire résistance était impitoyablement massacré. On lui coupait un bras qui était rapporté comme le trophée de la victoire.

Les Paramukas, avant d'être arrivés à l'endroit qu'ils occupent actuellement, émigrèrent vingt-cinq fois.

Que de misères ! Que de souffrances dans ces pérégrinations ! Ils restaient souvent plusieurs jours sans trouver de nourriture. Ils avaient encore bien plus à souffrir de la soif ; les sources et les criques sont rares dans l'intérieur des forêts ; aussi étaient-ils heureux de rencontrer de temps à autre la grosse liane rouge qui leur fournissait quelques gouttes d'eau, pour se désaltérer. Ces privations engendrèrent des maladies qui les décimèrent cruellement. Très-nombreux à l'époque de leur évasion, ils ne sont plus aujourd'hui que cent dix !

Leur campement actuel se trouve sur une crique qui va de l'ouest à l'est, sur la rive gauche du Maroni (possession hollandaise), et à sept journées de canotage de l'embouchure de ce fleuve.

Les nègres donnent à cette crique le nom de Paramaka, qu'ils adoptent pour eux-mêmes. Le choix de ce nom tient à un usage particulier aux nègres nomades. Quand ils ont résolu de mettre fin à leur vie errante en formant un établissement définitif, ils donnent au territoire le nom du premier fruit qu'ils y rencontrent et le même nom passe à toute la tribu.

Le premier fruit que trouvèrent à leur arrivée nos nègres marrons étant une graine du Moka (grand arbre), ils appelèrent la crique sur laquelle ils s'établirent Paramaka, c'est-à-dire rivière de Moka, car dans leur langue para veut dire rivière. Et ils prirent, eux aussi, ce même nom.

Les sauvages, comme les Bosk et les Bonis, ont une certaine notion de la divinité ; mais la connaissance en est bien vague. Ils reconnaissent deux sortes d'esprits : l'esprit du bien et l'esprit du mal. Ils se montrent très-indifférents pour le premier, car il ne saurait, disent-ils, leur faire du mal. Ils ne lui offrent aucun hommage et ne lui rendent aucun culte extérieur.

Quant à l'esprit mauvais, ils lui font des invocations pour le punir et se le rendre propice. Ce culte est des plus bizarres. Un enfant, par exemple, tombe-t-il malade, on appelle aussitôt le chef spirituel. C'est un des plus anciens de la tribu ; et dans sa partie, il est entièrement

indépendant du chef temporel. Quand il s'agit d'invoquer l'esprit malin, il se barbouille tout le corps avec une espèce de terre blanche, et se rend dans un petit carbet, remarquable par la malpropreté et le désordre. Là se trouvent mêle-mêle des plaies et des assistés, avec des aïeux, des cassaves etc., destinés sans doute à nourrir la divinité et à gagner ses faveurs. Le chef spirituel entre seul dans le lieu saint; il y manœuvre des paroles inintelligibles, fait force gestes et grimaces, et tous ceux qui se trouvent au dehors l'imitent de leur mieux dans le but de conjurer l'esprit du mal et de le chasser du corps malade.

Voulez-ils mettre leurs plantations à l'abri des voleurs? Une feuille de palmyre, nattée d'une certaine façon et plantée à l'entrée du champ, remplace avantageusement pour eux le plus fidèle et le plus dévoué garde-champêtre. Personne n'osera toucher à la plantation, car on craindrait d'être ensorcelé.

Les nègres Paramakas sont généralement laborieux; ils cultivent le manioc, la banane, le riz, la pistache; mais ne voulant pas entrer en relations avec les habitants de Surinam, ils n'ont aucun débouché pour leurs productions. Ils ont encore présent à l'esprit le souvenir des indignes traitements qu'on leur infligeait pendant l'esclavage. Aussi détestent-ils souverainement les Hollandais. Ils paraissent plus favorablement disposés à l'égard des Français. A la vue de leur sympathie pour la France, je les engageai à s'établir dans le haut de la Marna, où ils seraient à même de vendre tous leurs produits. Ma proposition fut acceptée avec reconnaissance; les préparatifs de départ étaient déjà avancés lorsque la maladie m'empêcha de prolonger mon séjour, et je les quittai avec promesse de revenir bientôt au milieu d'eux.

signé: Kramer, miss. S. Ep. Am. @. H.

---

## TRINIDAD.

---

### Clé de Port-D'Espagne.

---

1. Maladies d'unôcier au Pensionnat de St. Joseph. — 2. Fête du 2 Fév. — 3. Rencontre. Retardataires — 4. Affaire de la Subvention du Collège cath. — Idée de M. le Gouverneur sur l'éducation. — 5. Mois de St. Joseph. — 6. Commencement d'incendie. — 7. Fête de la Pentecôte — 8. Voyage à la côte ferme. — 9. Maladie du C. R. Père.

Ext. du Bull. et de la Corresp. — 1. Au commencement de l'année plusieurs d'entre nous ont eu à payer un tribut à la maladie

Le F. Echéodore et M. M. O' Hanlon et Cellier, furent pris de la fièvre. Quant au F. Régis, pour lequel on conçut un instant de craintes sérieuses, il fut atteint d'un mal de gorge très-dangereux, une sorte d'angine qui le mit à deux doigts de la mort. On parla même de lui administrer les derniers sacrements. Mais, grâce à Dieu, cette affection se dissipa bientôt. »

« Nous n'avons aucun changement à mentionner dans le personnel, nos fonctions restent aussi à peu près les mêmes, sauf toutefois l'aumônerie du Pensionnat des Sœurs de Saint-Joseph. Un prêtre séculier en a été chargé par M. G. Gonin en remplacement du P. Sundhauser. Ce cher confrère a été bien regretté des enfants; il avait fait dans cette œuvre un grand bien, et l'on savait en retour comprendre et apprécier son zèle. La confession des Religieuses elles-mêmes reste toujours confiée au P. Corbet.

— 2. Nous av. eus eu le bonheur de célébrer tout-à-fait en famille et pour la première fois, la fête du 2 Février. Jusqu'à présent nous n'avons pu le faire facilement, à cause de la rentrée des élèves qui tombait toujours la veille. Cette année, le P. Sup. la remise à quelques jours plus tard. Le soir eut lieu la réunion commune consacrée au souvenir de Notre Vénéré Père. Ce fut le P. Supérieur qui se chargea lui-même de nous entretenir de ses vertus, en nous rappelant quelques traits de sa vie. »

— 3. « La rentrée du Collège eut lieu trois jours après, le 5 février. Une vingtaine de nouveaux étaient annoncés, et leurs noms inscrits; mais ici, comme du reste dans les autres colonies, on a l'habitude de ne se presser en rien; et l'exactitude, surtout quand il s'agit d'une rentrée, est chose peu connue. » Mais écrit le P. Corbet. je reçois ceux qui se présentent en retard, de manière à faire sentir aux parents le tort qu'ils ont de se montrer trop complaisants ou trop faibles. Je pense, ajoute-t-il, que nous irons cette année

à 120 élèves. Sa bonne réputation de notre Etablissement rend toujours bien jaloux les protestants qui soutiennent le collège royal. En ce moment ils se démentent plus que jamais, pour lui donner de la vogue. Quant à nos enfants ils paraissent tous bien disposés et bien contents. » (Lett. du 9 fév.)

— 4. La concurrence du collège royal n'est pas de fait très-redoutable; mais une ressource précieuse que nous n'avons pas et dont il jouit, c'est la subvention annuelle de 75,000 £. allouée par le Gouvernement. Déjà il avait été question de pétitionner près de la Reine, afin d'obtenir la moitié de cette somme pour le collège catholique; mais la chose n'a pas encore eu de résultats. Le P. Corbet a eu à ce sujet trois entretiens avec le Chef de la colonie. Il en rend compte ainsi lui-même, dans une lettre du 8 juillet.

« J'ai demandé, il y a peu de temps une audience au Gouverneur pour conférer avec lui sur notre œuvre. A cette demande, j'avais joint une petite note sur la fondation de l'Etablissement: son état présent et son avenir, j'exposai aussi nos espérances pour son développement, dans l'hypothèse qu'il put compter sur l'appui et l'assistance du Gouvernement. Son Excellence s'est montrée pleine d'affabilité et de grâce. Elle me dit et me répéta qu'elle estimait et aimait notre collège. Mais avant d'aller plus loin, ajouta le Gouverneur, il faut s'entendre sur les principes à établir, et il chercha un mémoire qu'il avait composé à ce sujet. Ne le trouvant pas, il me pria de revenir le lendemain. Je pensais qu'il ne s'agissait que de donner à notre Institution un genre un peu plus anglais, ou tout au plus d'accorder peut-être un certain contrôle au gouvernement, et je retournai avec une certaine confiance, d'autant plus que le Gouverneur passe pour être presque catholique. Mais grande fut ma surprise quand je vis le fameux mémoire, rédigé de puis déjà plus



d'un an. En voici les idées. Le collège catholique et le collège protestant subsisteraient chacun de son côté, dans le but exclusif de donner aux enfants l'éducation religieuse qui convient, d'après les croyances respectives dans lesquelles les parents voudraient les élever. Il y aurait en outre un troisième établissement dans lequel on se réunirait pour les classes, tant du collège catholique, que du collège protestant. Quant aux professeurs de cette maison d'enseignement, ils appartiendraient en nombre égal à chacun des deux collèges. Ces professeurs toucheraient des appointements fixes, et chaque maison d'éducation aurait en outre de l'État une subvention proportionnée au nombre de ses élèves.

L'avantage que le Gouvernement se flatte de retirer de cette combinaison, c'est de détruire l'antagonisme du parti catholique et du parti protestant; d'arriver ainsi peu à peu à une fusion religieuse entre les deux croyances opposées, et enfin par cette bonne harmonie de favoriser la prospérité de la colonie. C'est là paraît-il, la théorie de ce qu'on appelle la haute-église en Angleterre.

« J'essayai de montrer au Gouverneur ce que ce système avait d'erroné. Notre discussion fut même assez longue, mais je ne pus rien gagner. » (Lett. du 8 juillet).

« Le Gouverneur a depuis quitté la Trinidad, vers le commencement de juin, pour faire un voyage à Londres. On pense qu'il ne reviendra plus, bien qu'il ait promis d'être de retour en octobre. Son changement plairait fort aux protestants qui lui sont généralement opposés, et nous mêmes, nous n'en serions point fâchés. Bien qu'il passe pour presque catholique, nous n'aurons guère de chances d'obtenir avec lui une subvention de l'État, car il m'a expressément déclaré, que dans le statu quo, il irait contre la pensée s'il nous recommandait au Ministère de Londres. »

— 5.° Dans les derniers jours de février, nos élèves ont eu les exercices de la retraite annuelle, close à l'ouverture du mois de S. Joseph. Cette dernière dévotion était toute nouvelle pour nos enfants, inconnue qu'elle était jusqu'ici dans le pays. L'attrait de la nouveauté, mais surtout l'impulsion d'une vraie piété, ont fait chaque jour affluer dans notre humble chapelle bon nombre de personnes ferventes. Les grâces spéciales étaient demandées par lettres et sous forme de suppliques adressées au Saint. Plus tard, à la fin des exercices, ces mêmes personnes pour témoigner sans doute leur reconnaissance au glorieux Patriarche de toutes les faveurs qu'elles avaient reçues, s'unirent entre elles pour faire une petite offrande destinée à l'ornementation de son autel.

— 6.° Ce ne sont pas seulement des grâces intérieures que nous avons reçues de notre Saint pendant le courant de ce mois; sa protection nous a aussi préservés d'une manière sensible des suites funestes d'un malheureux accident. Le 23 mars, pendant le souper de la C<sup>te</sup>, une lampe à pétrole, allumée dans le dortoir, vint à éclater et l'huile répandue sur le plancher en grande quantité, s'enflamma aussitôt, menaçant de tout embraser. Nous soupçions tranquillement, sans nous douter de rien, car du lieu où nous étions, on ne pouvait avoir vue sur le dortoir, quand tout-à-coup nous entendons du bruit aux portes de la maison. La lueur de la flamme projetée au dehors, avait donné l'alarme aux Sœurs de S. Joseph, et à quelques personnes qui se trouvaient dans la rue, et tandis que ces Religieuses déjà effrayées, invoquaient saint Joseph, la joule accourait à notre secours. Nous montons au dortoir où déjà le plancher prenait feu. Heureusement, il était encore temps, et nous prîmes sans trop de peine maîtriser la flamme et prévenir l'incendie. Cinq minutes plus tard, tous nos efforts

fussent sans doute demeurés inutiles, car le collège est construit tout entier en bois très-résineux. C'eût été un vrai désastre. Un cri spontané était échappé à plusieurs de nos élèves: „St. Joseph, miséricorde! St. Joseph, sauvez-nous!”, Pour exprimer au glorieux Saint notre reconnaissance, nous nous réunîmes dans la salle, sur l'invitation du P. Supérieur, et nous récitâmes en actions de grâces cinq Pater avec gloria, le Memorare et L'ave Joseph. Chacun avait l'intime persuasion, qu'en cette circonstance, nous avions été l'objet d'une protection spéciale de la part du S. Patriarche.»

— 7. La dévotion à St. Joseph avait préparé les cœurs à un tendre amour de Marie, aussi le mois de Mai fut témoin des plus doux épanchements de la piété de nos enfants envers leur bonne Mère du Ciel. La fête de la Pentecôte, célébrée avec une solennité toute nouvelle pour notre C<sup>te</sup> fut un beau couronnement des pieux exercices du mois. Nous eûmes Grand'Messe avec Diacre et Sous-Diacre, et offices chantés en musique. C'était pour la 1<sup>re</sup> fois, qu'une aussi belle cérémonie avait lieu dans notre chapelle. Tout le monde était heureux et satisfait.»

— 8. Le mois de Juin nous procura quelques jours de repos, que deux de nos Pères et un Frère mirent à profit pour faire un petit voyage à la côte-ferme. Ils ont reçu d'une excellente et très-riche Dame de l'endroit, protectrice de quelques uns de nos enfants, une généreuse hospitalité.

Pendant leur court passage, nos Pères ont trouvé à exercer leur zèle de missionnaire auprès de la population délaissée de ces quartiers. Ils ont baptisé bon nombre d'enfants, et confessé plusieurs personnes. Une vieille femme entre autres, âgée de cent ans, a reçu par leur ministère la grâce précieuse de la

reconciliation. Sans doute elle serait morte sans pouvoir se confesser jamais; car la paroisse qu'elle habitait n'avait pas de prêtre, et le plus voisin de l'endroit en était encore à une distance de 50 lieues. Nos confrères ont aussi chanté deux fois la Grand-Messe, et donné, le dimanche dans l'Octave de la Fête-Dieu, la bénédiction solennelle du C. S. Sacrement.

« La population de ces pays est pleine de foi; mais à cause du manque de prêtres, elle se trouve extrêmement négligée, surtout dans les campagnes. »

— 9. En passant à la Erinidad dans les premiers jours de mai, le P. Le Strat avait complété par des détails plus circonstanciés, le court bulletin de la santé du C. R. Père apporté par la correspondance. Voici ce que le Père Corbet, se rendant l'interprète de l'affliction commune, écrivait au R. Père Le Vasseur, assistant, à la date du 8 juin:

« Après la douloureuse nouvelle que nous a apportée le paquebot français, et les tristes renseignements que le Père Le Strat nous a donnés de vive voix sur la maladie si grave de notre très-Révérénd et bien-aimé Père, il vous est facile de comprendre avec quelle impatience nous attendions l'arrivée d'un nouveau courrier, pour avoir de plus récentes nouvelles de notre cher Père.

« Cette annonce, qu'il avait reçu les derniers sacrements, a été pour nous comme un coup de foudre. Ah! c'est dans ces moments, mon bien-aimé Père, que l'éloignement de la Maison-Mère devient sensible et pénible. Il me semble que j'aurais voulu être là pour partager mieux vos angoisses et votre douleur, et en même temps prier avec plus de ferveur, en contemplant notre bien-aimé Père affaibli et souffrant!

« Aussitôt la nouvelle recue, nous nous sommes tous mis en prières et nous avons commencé une neuvaine

en l'honneur du St-Esprit et du St-Cœur de Marie; mais pour être plus sûrement exaucés, nous avons tout spécialement invoqué notre Vénéré Père pendant la neuvaine; et maintenant quoique je n'aie pas de nouvelles, je me sens consolé et fortifié. Les Sœurs de St-Joseph ont appris par le courrier d'hier la mort de leur Mère générale. Cette nouvelle a vivement affligé toutes les Sœurs; pour moi, je me plais à croire que cette bonne et vénérée Mère a offert au Bon Dieu le sacrifice de sa vie et que le Ciel l'a accepté, afin de conserver le Très-Révérénd Père à nos deux Congrégations, et de lui permettre ainsi, de continuer encore sa mission si visiblement providentielle.»

Un mois plus tard, rassuré par de meilleurs nouvelles de la Maison-Mère, le P. Corbet s'adressait au C. R. Père lui-même: « Avec quel bonheur je vous écris de nouveau aujourd'hui! Ce bonheur se comprend aisément, car après la peine et la douleur, l'âme aime à se dilater. Le mois qui vient de s'écouler, et qui nous avait apporté la triste nouvelle de votre grave maladie, a été pour nous un mois de souffrances et de cruelles anxiétés; aussi respirons-nous à l'aise depuis que nous connaissons votre heureuse convalescence, mon bien-aimé Père. Je suis donc bien reconnaissant aux Pères qui m'ont écrit, malgré leurs nombreuses occupations. Je ne regrette qu'une chose, c'est qu'on ne l'ait pas fait plus souvent, par les quatre courriers que nous avons eus depuis le commencement de la maladie. On est si avide des moindres détails dans des circonstances pareilles, quand on est si éloigné de la Maison-Mère... »

Ct<sup>e</sup> de Pétionville.

1. Ministère. Missions Voyage. — 2. M<sup>gr</sup> Guillonx, prélat Romain. —  
 3. Dispositions du Gov<sup>t</sup>. Bourses du Sém<sup>re</sup> haïtien. Annuaire schism<sup>iq</sup>. — 4. Troubles polit<sup>iq</sup>.  
 — 5. Liste de Pétionville. — 6. Le P. Simonet à Port-au-Prince séparé des autres Pères. —  
 7. Maladie du C. R. Père. — Appendice. 1. Excursion dans les mines de la Coupe. —  
 . Rapport sur la Mission de Salétron.

Fixé du Bull. et de la Corresp. — 1. « Les troubles qui agitent et bouleversent la République Haïtienne depuis le commencement de l'année, ont apporté bien des entraves au bien de la Religion dans ce pauvre et malheureux pays. Le zèle de nos chers confrères de Pétionville ne s'est cependant pas laissé décourager; ils ont continué les travaux de leur pacifique ministère, autant qu'il leur a été possible dans les circonstances critiques au milieu desquelles ils se sont trouvés placés.

Le P. François, à peine reposé de sa mission au M<sup>o</sup>te St. Nicolas, a été en entreprendre une nouvelle à Salétron. Il avait quitté la Ct<sup>e</sup> le 9 Déc., et il n'y rentra que le 29 janvier. A son retour, il s'arrêta en passant au Crou-Coucou et aux Cadets. Dans ces trois localités, sa parole et son ministère eurent pour le bien de la population les plus heureux résultats, et un succès vraiment apostolique couronna les efforts de son zèle. Il pouvait compter en moins de 6 semaines: 430 baptêmes, dont 65 d'adultes, 142 communions renouvelées, 37 premières Comm<sup>ns</sup>, 16 mariages, sans parler d'un grand nombre de personnes entendues en confession, et des malades visités à domicile et administrés. Le P. François a adressé au C. R. Père, sur les travaux de cette Mission, un rapport intéressant que nous plaçons comme appendice à la fin du bulletin de la Ct<sup>e</sup>.

Le P. Maître, après avoir prêché une retraite de

1<sup>ère</sup> communion, terminée le 2<sup>e</sup> février, a été chargée des prédications du Carême dans la ville des Gonaïves. Dieu commençait à bénir ses travaux, et il en espérait les plus heureux fruits, lorsqu'il s'est vu contraint de les suspendre à cause des événements de la guerre civile.

Enfin, au mois de février deux de nos confrères de Létiouville, les P. P. Simonet et François, ont fait une excursion de 3 jours, dans les montagnes environnant Létiouville. Leur but était de choisir, pour l'érection d'une chapelle, une position convenable et avantageuse, où puissent se réunir le dimanche et assister aux offices, les habitants trop éloignés de la paroisse et perdus au fond des immenses forêts de ce quartier. Cette excursion a été, comme l'écrit le P. Simonet, un voyage à la Missionnaire, car les occasions de faire du bien à ces pauvres gens n'ont pas manqué d'entretenir leur zèle pour le salut des âmes. On trouvera plus loin des détails pleins d'intérêt et d'édification racontés par le P. Simonet lui-même.

— 2. Nos Pères accompagnaient; dans cette excursion, Mgr Guilloux, vicaire général de Mgr l'Archevêque de Port-au-Prince, chargé en l'absence de Sa Grandeur de l'administration de l'Eglise haïtienne. Mgr Guilloux a été récemment élevé à la dignité de Prélat romain, sur la demande de Mgr du Cosquer. Ce témoignage d'estime dont il a été honoré par le S. Père, a rempli de joie le clergé Haïti, et nos Pères ont été heureux d'offrir eux aussi l'expression de leur vive satisfaction. Mgr Guilloux s'est en effet montré animé du plus grand zèle dans la mission délicate et difficile à laquelle il s'est consacré avec tant de dévouement.

— 3. Deux soins de l'Administration ecclésiastique se sont ajoutés pour lui, depuis ces derniers temps, de nouvelles difficultés de la part d'un pouvoir plein de préventions et de sentiments hostiles contre le clergé et contre l'Eglise.

L'année dernière, une attaque ouverte avait été dirigée contre le Concordat par un journal du Cap-Haïtien. Cette année, le Ministre des Cultes, un certain Delorme, franc-maçon solidaire, formé à l'école de ceux de Belgique, a voulu, de sa propre autorité, supprimer les allocations faites au séminaire d'Haïti fondé à Paris par M<sup>gr</sup>: de Cosquer. Il ne conservait que deux bourses en faveur des jeunes Haïtiens entrés l'an dernier dans ce séminaire.

Sur-le-champ M<sup>gr</sup>: Guilloua, adressa au Gouvernement une dépêche motivée, pour réclamer contre une mesure arbitraire qui blessait la justice dans son principe même, et menaçait l'avenir de la Mission. Cette dépêche étant demeurée sans réponse, il dut provoquer des explications orales, et promesse lui fut faite que l'arrêté ne serait pas mis à exécution. Effectivement le 16 mai, M. Salmon, Ministre d'Haïti en France, écrivit au R. P.

Le Vavas seur, Supérieur du séminaire colonial, pour lui annoncer qu'il avait ordre de surseoir à l'exécution de cette mesure, et que la pension des élèves boursiers, serait encore, quant au présent, fournie au séminaire St-Martial. Mais l'arrêté Delorme n'est que suspendu, il n'est pas révoqué; et il est à craindre que l'on n'en vienne à l'exécution.

Le Gouvernement voudrait, comme autrefois Goulouge, un clergé à sa façon, qui lui servit d'instrument de domination. Ainsi au mois de janvier, Salnave lui-même s'est nommé un aumônier, et il a choisi un prêtre frippé d'interdiction et de censures, canoniques. Ce malheureux ecclésiastique, que plusieurs de nos confrères ont pu connaître, s'obstine aveuglément dans sa résistance opiniâtre à l'autorité diocésaine; il se flatte, dit-on, de devenir en Haïti un nouveau Luther.

— 4. Ce Gouvernement, si peu favorable aux intérêts catholiques du pays, n'a pas eu longtemps les sympathies



de la population. Voici en résumé, d'après la relation des journaux et la correspondance du P. Simonet, la marche progressive de la révolution. Les actes d'une autorité tyrannique avaient provoqué à Vallière une première prise d'armes, et perpétuée pendant 13 mois l'insurrection des Cacos dans le Nord. Ces bandes, dont plusieurs fois, le journal officiel annonçait l'entière destruction, reparaissaient toujours plus formidables. Salnave s'arrogea peu à peu un pouvoir discrétionnaire, et pour arriver plus sûrement à écraser l'insurrection, il se fit décerner la Dictature. Cet acte souleva contre lui bon nombre de citoyens qui ne virent là qu'une tentative compromettante pour la liberté et l'avenir du pays et plusieurs anciens généraux qui avaient combattu pour l'expulsion de Giffard, prirent de nouveau les armes.

Le 25 avril, Nissage Saget lançait une proclamation de révolte et établissait dans la ville de St-Marc en guerre ouverte avec le président. Quelques jours après, les départements de l'Autobonite, du Sud et de l'Ouest entraient aussi dans l'insurrection. Léogane, L'Anse-à-Veau, Jacmel étaient en pleine révolte.

Salnave partit pour le Nord avec un corps de troupes pour aller comprimer la rébellion des Cacos. Les insurgés profitèrent de son absence pour tenter à Port-au-Prince, dans la journée du 28 avril, un coup de main sur le Palais de la Présidence et l'hôtel Delorme. Ce mouvement échoua, et Salnave eut le temps de revenir en toute hâte dans sa Capitale pour aviser lui-même à la défense de la ville, bientôt cernée presque de toute part. On s'empressa d'armer les forts environnants et de fortifier Pétienville, dans la crainte d'une irruption immédiate des Cacos; et un arrêté du Dictateur, en date du 4 mai, appelle

(1) Les Cacos forment le parti des insurgés. Ce mot est-il emprunté au grec, pour désigner le parti des méchants, ou du créole pour indiquer les militaires qui le composent principalement, et dont le tint offert la nuance du Cacao ou Caco? On ne s'accorde pas là-dessus. Les Diquets se disent partisans de Salnave. Ils sont ainsi appelés d'un terme servant à désigner, dans le pays, les bandes retirées dans les bois et qui avaient pour arme principale, des piquets ou pieux effilés et surcis au feu.

sous les drapeaux tous les citoyens depuis l'âge de 15 jusqu'à 60 ans révolus.

Cependant, le 16 mai, le général Pétion Faubert, à la tête de 1200 hommes, prenait position au Carrefour, à 2 lieues environ de Port-au-Prince. Attaqué par Salnave, il le contraignit à la retraite, après lui avoir démonté deux pièces d'artillerie et tué de 40 à 50 hommes. Le Président rentre dans sa Capitale, menaçant de mettre tout à feu et à sang, si les troupes de Pétion essaient de se rendre maîtresses de la ville. De leur côté, les insurgés, qui étaient dans l'inaction depuis une quinzaine de jours, descendent le 21 mai des montagnes du Miribolais dans la plaine de la Croix-des-Bouquets. A leur approche, les troupes de Salnave, qui occupaient ce poste, prennent la fuite ou passent à l'ennemi. Cependant, les débris épars de ce corps d'armée se réunissent sur Pétionville pour défendre ce poste, en se retranchant derrière des palissades. Mais les Cacos poursuivent avec ardeur leur marche victorieuse, le 27 mai, ils enlèvent Pétionville, bien qu'ils ne fussent que 120 contre plus de 200.

Depuis lors, la ville de Port-au-Prince se voyait cernée de tous côtés par terre. 400 Cacos occupaient Pétionville, 1200 s'étaient établis à Drouillard, enfin les généraux du Sud sous le commandement de Pétion-Faubert, étaient maîtres du Carrefour avec une armée de 4000 hommes.

— 5. Pendant que Pétionville était menacé par les Cacos, le général Commandant la place avait engagé nos Teres à hisser sur leur maison un drapeau blanc, signe de neutralité; mais ils avaient mieux aimé se couvrir de la protection du pavillon français et l'avaient arboré chez eux. Des objets précieux leur étaient envoyés en dépôt par les personnes du voisinage et même par des habitants de Port-au-Prince, qui les estimaient placés en lieu sûr et à l'abri de tout pillage.

Le jour même de l'assaut et de la prise de Pétionville, le P. Simonet se trouvait seul. Le P. François s'était rendu dans la campagne auprès des malades, et le Père Maistre était à Port-au-Prince. Le clocher de l'église fut converti en ambulance; et notre cher confrère remplit tout à la fois les fonctions d'aumônier et d'infirmier. En allant chercher ce qui était nécessaire pour panser les blessés, écrit-il au C. R. Père, j'ai entendu plus d'une balle siffler à mes oreilles.

6. Le soir, le P. Simonet quitta Pétionville et se rendit à Port-au-Prince pour remplacer le P. Maistre. Il appréhendait que Salnave, réduit aux dernières extrémités, ne donnât suite à ses menaces d'incendie et de meurtre contre la ville, et que quelque catastrophe nouvelle et plus terrible que les précédentes, ne fût sur le point d'avoir lieu à Port-au-Prince. Chargé de la direction des Sœurs de S. Joseph et de leur pensionnat, il craignait vivement pour leur sécurité. Le 29 mai au soir, écrit-il au C. R. Père, nous crûmes qu'il fallut appeler l'attention des Chargés d'affaires des puissances étrangères sur la situation des Sœurs. M. le Comte Méjean étant absent, nous nous adressâmes, M. G. Guillaux et moi, aux représentants d'Amérique et d'Angleterre, qui se rendirent le soir même avec nous chez le Ministre des Affaires étrangères. Le lendemain, M. le Comte Méjean se joignant à eux; ils renouvelèrent leur démarche et des assurances leur furent données pour la sécurité des étrangers leurs nationaux. Néanmoins, le 1<sup>er</sup> juin, à 6 h du soir, les Sœurs, et ce qui leur restait d'élèves, ont dû quitter leur maison, sur la demande du gouvernement qui a prétexté les exigences de l'actualité. Leur déménagement s'est fait assez heureusement, et elles sont maintenant, ainsi que nous, établies à l'archevêché. (Lett. du 6 juin.)

Cependant le séjour du P. Simonet à Port-au-Prince.

devint bientôt une résidence forcée. La ville et les environs étaient en état de siège, et toute communication par conséquent interdite avec les points occupés par l'ennemi. Dès lors il ne pouvait plus être entretenu, même par lettres des relations avec nos Pères de Pétionville. Cette situation si pénible pour notre confrère, durait encore à la fin de ce semestre. Ses lettres ne fournissaient aucun renseignement sur les Pères de la C. G. E., et ceux-ci ne pouvaient non plus communiquer directement avec la Maison-Mère, les relations demeurant interceptées. Le P. Simonet avait eu la pensée de demander un permis au Président pour rentrer à Pétionville; mais la crainte d'un incendie ou d'un massacre général le retenait à Port-au-Prince, auprès des Sœurs de St. Joseph. Non content en effet de simples menaces, Salnave faisait impitoyablement égorger tous les prisonniers Cacos ou autres appartenant au territoire où se trouvaient les révoltés. Le fait suivant raconté par le P. Simonet dans une lettre adressée aux Sœurs de St. Joseph à la Martinique, donne l'idée de la férocité sauvage de ces exécutions.

Un de nos bons paroissiens de Pétionville vint le 7 juin dans la soirée, faire une commission à Port-au-Prince, envoyé, je crois, par un de nos Pères mêmes. Mais Pétionville s'étant tombée au pouvoir des insurgés le 27 mai, tout ce qui vient de ce poste à Port-au-Prince est Cacos aux yeux du Gouvernement. Notre pauvre commissionnaire n'en soupçonnait rien. Il vient donc bonnement en ville. Sur le chemin il est arrêté comme Cacos, et conduit par deux soldats au général Etienne Eataut, qui ordonne qu'il soit fusillé sur le champ. Aussitôt il est conduit à l'endroit où il avait été pris. Par hasard, je me trouvais sur le chemin. Aussitôt qu'il m'aperçoit, « Père, Père, me dit-il, en tendant les bras: « fais moi la charité, fais moi l'absolution. yo apé fusillé moir. » C'est stupéfiant d'un pareil spectacle, je demande aux soldats, si vraiment ils

vont exécuter cet homme). Cependant pour plus de sûreté, je le confesse et prépare sa bonne âme à paraître devant Dieu. Je n'avais pas fait 200 pas, que j'entends quelques coups de fusil et des cris aux Cacos, aux Cacos. C'était notre pauvre commissionnaire qu'on venait de fusiller. Combien j'ai été affligé! Mais j'ai été aussi consolé à la pensée que cette âme a été lavée du sang de J.-Ch. avant de quitter le monde; qu'elle est aujourd'hui loin des misères de cette vie!

« Ch! si tous les malheureux fusillés avaient le même bonheur! mais non! sur un qui est assisté par un prêtre, il y en a dix qui sont exécutés sans confession! »

7. — A tous ces sujets d'afflictions et d'anxieuses, l'annonce de la maladie du C. R. Père, vint encore ajouter de nouveaux chagrins et de nouvelles appréhensions. Le Père Simonet avait reçu à Port-au-Prince, les lettres de la Maison Mère; mais il ne lui avait pas été possible d'en faire part aux confrères de Pétienville, lesquels ignorèrent après long-temps encore le terrible malheur dont nous étions menacés. Le 18 juin, dans une lettre au C. R. Père, le Père Simonet s'exprime ainsi: C'est avec la plus vive douleur que j'ai appris par le dernier courrier, la nouvelle de votre maladie, mais c'est aussi avec la plus vive confiance, que j'espère du S. et immaculé Cœur de Marie, qu'il éloignera de la Congrégation qui lui est spécialement consacré un nouveau malheur. Là tendent toutes mes prières et tous mes vœux. Ce que je pense et ce que je dis, je le fais en union avec nos Pères de la C. R. dont j'interprète les sentiments. Toutefois je ne suis ici, qu'un interprète éloigné, car je suis absent de la Coupe, Pétienville; depuis plus de trois semaines, et ne puis, d'aucun façon, communiquer avec mes confrères. »

Le 3 juillet, il écrivait encore au C. R. Père: « Le dernier Paquet est arrivé sans lettres de vous. J'ai cependant appris par une autre voie, que vous alliez mieux... Dieu en soit loué

Qu'on n'oublie donc point de la sorte à l'avenir les pauvres assiégés de Port-au-Prince! (Lett. du 3juill.)

## Appendice

### I. Excursion dans les mornes de la Coupe.

(Lettre du P. Simonet au F. N. .)

Pétionville, le 19 février 1868.

Mon cher Frère, pour vous prouver que je pense encore à vous et que Haïti n'est pas un si mauvais pays qu'on y oublie ceux qu'on a connus autrefois, j'ai résolu de vous adresser la relation d'un voyage que M<sup>r</sup> le Vicaire général de M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Port-au-Prince, le Père François et moi, venons de faire dans les mornes de la paroisse de Pétionville. Le voyage a commencé le 9 février jour de la septuagésime et s'est terminé le mardi suivant, 12 du même mois. Il avait comme but principal d'aller choisir un endroit propre à la construction d'une chapelle pour l'avantage de nos chrétiens de ces quartiers si éloignés de l'église paroissiale.

Le Dimanche donc, vers une heure et demie du soir, nous partons tous trois de notre C<sup>h</sup> de Pétionville, en nous dirigeant vers les hautes montagnes que s'élèvent au Sud de la paroisse. Nous gravissons assez rapidement ces mornes rocailleux et cependant assez fertiles. De grands arbres, dont pour la plupart j'ignore les noms, des cafiers fraîchement dépourvus de leurs fruits, bordent notre route à droite et à gauche. Quelques rares habitans des hauteurs retournant de la ville de Port-au-Prince ou bien de Pétionville dans leurs quartiers, ainsi que notre domestique qui poussait devant lui un cheval chargé de nos ornemens sacerdotaux, de quelques provisions et des couvertures de laine destinées à nous garantir contre le froid de la nuit, tels sont les seuls voyageurs que nous rencontrons sur notre route. Mais l'immense plaine qui se déroulait à nos côtés, nous faisait admirablement oublier la solitude du chemin.

À 4 heures, à peu près, nous arrivions à un charmant endroit appelé Rinscoff. J'espère qu'un jour une chapelle sera bâtie dans ce lieu. Les gens, pour la plupart, y sont encore éloignés du Bon Dieu, car presque tous y vivent dans le libertinage. Nous demandâmes un peu d'eau pour étancher notre soif, à une pauvre femme qui nous fait cette charité en souriant. Mais elle n'est pas mariée légitimement, nous lui parlons donc du Bon Dieu, nous l'engageons à se marier à l'église; elle nous répond : « Bon Dieu bon Dieu; plus tard moi qui a songe ça! » Ses enfans l'entourent et nous saluent en disant : bonjour Dieu. »

(1) Le Bon Dieu est bon Dieu, plus tard; je pense à cela. »

« Le nouveau en marche, nous arrivons bientôt au sommet de la montagne. Quelle magnifique vue devant nous ! Quelle belle forêt de pins ! Mais aussi quelle fraîcheur commence à se faire sentir !

Le 5 h. 1/2, au milieu de la forêt nous faisons la rencontre d'un bon chrétien, lieutenant de l'armée haïtienne, qui vient au devant de nous. Il nous conduit à un cimetière appelé Bourouette, pour nous faire examiner si ce lieu était propre pour y bâtir une chapelle. Le Bourouette nous allons à trois quarts d'heure de là, à une habitation appelée Turcy; nous y faisons une courte descente. Une brave femme nous y reçoit avec joie et étonnement. Crois Tères à la fois, c'est beaucoup ! Cette femme est mariée légitimement, mais elle n'a pas encore fait sa 1<sup>re</sup> communion. Elle entend donc de nous quelques paroles d'exhortation. Ce lieu nous semble réunir bien des avantages pour une chapelle; mais rien ne se décide pour le moment. Cependant comme il est nuit et que nous avons encore près de deux heures de marche à faire, nous remontons à cheval et nous voilà de nouveau en route.

En passant devant le cimetière de Turcy, (en Haïti toutes les habitations un peu éloignées du chef-lieu de la commune ont leur sépulture particulière) en passant devant le cimetière, N<sup>o</sup> le Grand-Vic comme toujours, étend le bras et bénit les tombes en disant: requiem aeternam dona eis, Domine.

Le chemin devient bientôt excessivement rapide et étroit. Nous mettons pied à terre; on allume des torches, et nous bien contents au milieu de nos compagnons de voyage dont le nombre s'est considérablement accru, nous marchons à tâtons sur le bord de précipices effrayants dont les ombres de la nuit nous cachent la profondeur. Combien de fois j'ai pensé, mon cher Père, pendant ce temps, aux serpents du Trou-Vaillant si dangereux pour les voyageurs attardés. Mais en Haïti, la Providence nous épargne cette terrible préoccupation, car ici il n'y a pas de serpents dont la piqueure soit à craindre.

Le 7 h. 1/2, nous arrivons enfin au sein de deux familles patriarcales dont les nombreux membres sont tous bons chrétiens. Ces familles s'appellent, l'une la famille St-Jelux Léville, l'autre, la famille Chibout. Après les premiers devoirs de politesse, le P. François, toujours plein de charité pour les autres et d'oubli pour lui-même, nous prépare ou nous fait préparer notre souper et nos couchés. M. le Vicair général et moi disons ensemble notre bréviaire. Les grands et les petits enfants se réunissent autour pour nous dire bonjour et nous voir de plus près. Après le souper, nous ne tardons pas à nous jeter sur les modestes lits que nous abandonnent nos notes; et enveloppés dans nos manteaux, ou cachés sous nos couvertures de laine; nous passons la nuit sans avoir trop à nous plaindre du froid. Voilà le premier jour.

Le lundi à 5 h., le lieutenant S. Félix-Eveille se lève, et toute sa famille réunie autour de lui fait avec lui la prière. Et entonne pour ainsi dire chaque prière, avec une invocation et tous ensemble répondent. Cela dure assez longtemps. On prie pour toutes sortes de personnes, voire même pour le roi et la famille royale. La prière récitée dans une pièce voisine de la nôtre nous a réveillés, et nous sommes déjà sur pieds; nous sortons pour admirer le paysage. Le soleil dorait de ses rayons le sommet des montagnes s'élevant à une grande hauteur. Quel spectacle alors se déroule à nos yeux; que de sites admirables, quels contrastes grandioses! Mais nous n'étions point encore au terme de notre course. A huit heures, nous voilà repartis de nouveau sur des chevaux qu'on nous a prêtés avec la meilleure grâce du monde, et nous chevauchons vers la Nouvelle Couraine, dernière section de notre paroisse dans cette direction. Après avoir marché pendant près d'une heure et demie, tantôt descendant dans des abîmes, tantôt gravissant des côtes escarpées, nous arrivons vers 10 h. au haut d'un piton d'où nous découvrons toute la Nouvelle Couraine. Là encore, nos yeux ne se rassasient pas d'admirer les nouvelles beautés que la nature nous montre avec profusion de tous côtés. Nous bénissons quelques cases; on nous offre un frugal déjeuner, et vers midi, nous disons adieu à l'excellente famille Saunon qui nous a reçus avec tant de plaisir; puis nous nous acheminons vers la demeure du lieutenant Félix. Vers 2 h., nous quittons cette famille de vrais chrétiens. Je dis nous quittons, mais ce n'est pas tout à fait exact; car elle nous accompagne à Turcy où la 1<sup>re</sup> messe sera célébrée demain.

À Turcy on a déjà fait les premiers préparatifs: une tente était dressée. Vers 6 h., plus de 40 personnes se trouvent réunies autour de nous, et M. le grand Vicaire leur fait une instruction en créole. Après le catéchisme on demande à se confesser. Nous étions trois prêtres, tous les communicants, au nombre de 40, eurent donc bientôt reçu la s<sup>te</sup> absolution. Votre serviteur, ayant une houppelande au lieu d'un surplis, entendait ses pénitents en plein air, et il ne se plaignait pas, ni ceux qui s'adressaient à lui, d'être privés des commodités d'un confessionnal pour cette fois-là. Pour passer la nuit, les trois Pères eurent une des deux pièces de la case; l'autre fut laissée aux femmes et aux enfants. Quant aux hommes, ils allumèrent du feu et se couchèrent alentour. La nuit se passa ainsi, saintement sinon chaudement. Aux premiers rayons du jour, tout le monde met la main à l'œuvre pour achever la tente sous laquelle doivent être célébrés les s<sup>ts</sup> mystères. Les uns plantent des piquets, les autres attachent des draps. Les femmes et les enfants vont chercher dans la campagne des fleurs, de la mousse etc... Pendant ce temps d'autres encore se confessent. À 8 h 3/4, tout le



monde se rend processionnellement au cimetière, où l'on fait l'abouks sur la tombe des morts; on retourne également en procession et en récitant le chapelet. La 1<sup>re</sup> messe commence, dite par M<sup>o</sup>. le Vicaire g<sup>al</sup>. On chante le Magnificat et le trange lingua pendant la célébration du S. Sacrifice. M<sup>o</sup>. le G<sup>d</sup> Vicaire fait une touchante instruction à l'assistance qui se composait de plus de deux cents personnes. Et au moment de la Communion, plus de soixante ont le bonheur de se nourrir du Pain des Anges. Oh! que nous étions heureux! Car combien douce est la joie du Noëssonnaire dans certains moments!

C'est à Turcy que l'on construira une chapelle pour le bien de cette population dont une grande partie reste à convertir.

Au moment de partir, ces braves gens nous offrent leurs cadeaux: bananes, ananas, farine de maïs, poules etc... On se dit adieu, on se donne la main. on est content et triste à la fois. Enfin, nous sommes à cheval et nous voilà sur la route en train de regagner notre cher Et de Tétonville. Au retour, nous avons le corps un peu fatigué, mais le cœur était heureux et satisfait. Allée et retour, c'était un trajet d'environ 20 lieues.

Votre tout dévoué en Jésus et Marie  
signé: Simonet, mis. ap<sup>re</sup>

## II. Rapport du P. François au T. R. Père sur la mission donnée à Saletrou.

L'étonville, le 19 février 1868.

Mon E<sup>re</sup>. Révérend Père,

Avec le compte-rendu de ma mission au Nord de la République, vous avez reçu avis de celle que j'allais entreprendre au Saletrou, extr<sup>em</sup> Sud-Est. Aujourd'hui qu'elle est heureusement terminée, je viens également vous en adresser le rapport, tel à peu près que je me propose de le présenter à M<sup>o</sup>. le Vicaire général.

La distance de Tétonville à Saletrou, par les mornes, est d'environ 22 heures, au pas ordinaire du cheval: c'est l'affaire de deux jours. j'ai combiné mon voyage de façon à le partager par deux stations également intéressantes: la première aux Caquets, dernière section de notre paroisse; la seconde au Trou-Coucou, dénomination de quatre sections de la Croix-des-Bouquets.

Le vénérable lieutenant, J. Bouquinet, notre chantre, ce brave homme qui présentait naguère 27 membres de sa famille à la Confirmation, devait me suivre et ne me pas quitter un seul instant. Plusieurs de nos bons pénitents voulurent, pour nous faire honneur, nous accompagner

jusqu'à mi-roule; là des guides avaient ordre du Ministre des cultes, de m'amener de sélection des montures de rechange. Le 9 décembre donc, à 2 h. de l'après-midi, après nous être placés sous la protection de celle dont nous célébrions alors le premier et l'un des plus beaux privilèges, nous prîmes congé de nos deux chers confrères. Je monte Jean Rabel, vivant souvenir de ma dernière campagne; un muet porte ma chapelle, mon trousseau d'apôtre et nos provisions; nos quatre cavaliers d'honneur se piquent d'habileté fini avec fierté: caracoler et piaffer leurs coursiers devant nous. Le temps est superbe. Le morne Belle-Vue, que nous parcourons dans toute sa longueur, nous permet d'admirer le magnifique panorama de la plaine du Cul-de-Sac aux riches cultures, aux villages épars çà et là, et au beau lac d'eau saumâtre. Par une descente douce d'environ une heure, nous plongeons bientôt 6 heures durant, dans la section des Cadets. Son nouveau chef, M. B. Jurié, l'un des membres de mon escorte, me fait avec une courtoisie charmante, les honneurs de sa maison. Quel triomphe pour lui d'avoir le Père comme hôte d'un jour. Sa demeure est aussi le lieu choisi pour célébrer le lendemain les divins mystères auxquels lui et les siens prendront part, en faisant la sainte Communion.

Cour le mardi fut fête. Certes, ce n'était pas un mince honneur pour le quartier des Cadets de voir inaugurer chez lui l'ère des missions rurales: je lui dois le témoignage qu'il s'en est rendu digne. L'autel, formé d'une table couverte de draps avec gradins, tabernacle, anges adorateurs et deux chandeliers plaqués, était placé sous un baldaquin, dans la pièce principale du logis. J'eus la consolation d'entendre une cinquantaine de confessions, de célébrer une messe chantée au milieu d'une assistance de plus de 100 personnes, dont 32 s'approchèrent de la table sainte, et d'emporter la promesse que tous travailleraient sans retard à l'érection d'une chapelle. En outre, je fis l'inhumation d'un petit ange, à l'abri désormais du danger de se perdre; et je portai les consolations de mon ministère à quatre de ses frères et sœurs atteints de la fièvre.

Le mercredi, à 6 h., la caravane alerte et gai, s'était remise en marche au chant des cantiques. Le chemin à suivre serpente le long des mornes, descend, remonte, traverse quatre rivières pour le moment presque sans eau, et un bout de plaine nommée Sarane-aux-béles. A mesure que nous nous élevons, la température baisse. Nous avons à Vozange, chez le vieux patriarche Jean-Philire, le climat de la France au mois d'octobre, du moins depuis 5 h. du soir jusqu'au lendemain au lever du soleil: aussi me suis-je chaussé de

grus bas de laine, et ai-je endosé ma houppelande de drap.

Voyage, où nous étions arrivés à 3 h., eut le lendemain sa fête, comme les Cadets, un peu moins belle parce qu'on y est plus pauvre et qu'on y était moins préparé. Ici, 4 baptêmes, 1 première Comm; une douzaine de communions de dévotion, et de 25 à 30 confessions de pauvres gens ignorant les notions premières du christianisme. Comme ce quartier du Crou-Coucou est abandonné! Ah! je veux espérer que la justice divine qui aurait tant à punir les mœurs honneuses et les superstitions ridicules des habitants, cédera à la Miséricorde, en égard à l'ignorance grossière où est plongée toute cette population.

Le vendredi, à l'aube du jour, nos provisions ayant été renouvelées en partie, nous entreprîmes avec de nouveaux guides et de nouvelles montures le passage, non des tolpes, mais de La Selle. La relation du voyage de L. Stymonin faite pour glacer d'effroi les plus intrépidés, m'était présente à l'esprit. Grâce, sans doute à la sécheresse qui se fait sentir depuis plus de trois mois, nous ne rencontrâmes, à mon grand étonnement, que peu de difficultés. L'ascension du morne-aux-pièges, mieux connu sous le nom de Mahokuy, ne nous retint pas longtemps, et arrivés au Bois-à-Tius, un air vif et embaumé vint dilater nos poumons et réjouir nos sens, durant près de deux heures. Le Bois-Paul et le Bois-Comte forment seuls la partie désagréable du trajet. Quant aux Crous-Fongs, en me détournant de quelques pas, j'ai pu en voir deux. Ce sont des sortes de puits de 2 à 3 mètres de diamètre à leur orifice, plongeant dans les entrailles de la terre, tantôt perpendiculairement et tantôt d'une manière oblique. Le dîner, pris au sommet de la Selle, avait duré près de 40 minutes; néanmoins, déjà vers 1 h., nous atteignons les premières cases du Belair, nous étions au Saletrou; et à 4 h. nous recevions les souhaits de bonne arrivée des habitants du bourg chef-lieu de la Grand-Pointe.

L'excellente famille Pierre Trival Haillard a depuis nombre d'années offert une très-large hospitalité aux ecclésiastiques venus à Saletrou, et en particulier à nos confrères. Impossible de dire les attentions et les soins dont je fus l'objet de la part de ces braves gens. Chambre vaste et bien aérée, bonne table, bains 3 fois par semaine: grâce à cette hygiène, il m'a été possible de me dépenser largement au bien des âmes, sans éprouver un quart d'heure de malaise.

La commune de Saletrou s'étend du Nord au Sud, du sommet de la Selle à la mer; et de l'Est à l'Ouest, des limites du Marigot, jusqu'à la frontière Dominicaine. Elle est divisée en 4 sections rurales; et sur le littoral, en allant de l'Ouest à l'Est, on trouve les villages de Sagou, de la Grand-Pointe, du Trêcheur, du Grand-Gorie,

le poste militaire de l'Anse à Pette, et enfin Bananes, un peu dans l'intérieur, à 2 ou 3 lieues du poste. La Grand-Pointe, le plus considérable, ne compte pas plus de 400 habitants; j'en ai fait le recensement exact. Sauf quelques rares commercants qui spéculent principalement sur le café, les habitants de ces villages sont de pauvres pêcheurs logés dans des cases d'un aspect bien misérable. Les habitants des campagnes cultivent des terres vierges pour la plupart; ils sont plus à l'aise, mais leurs travaux tournent nécessairement au profit des spéculateurs qui leur font la loi. La population totale est, affirme-t-on, de 7 à 8000 âmes.

Rien de moins pittoresque que cette partie de la république, isolée à 8 lieues du Marigot et à 15 ou 18 de Jacmel; des forêts et des bords encore, au milieu desquelles les habitations sont cachées et comme perdues, puis un littoral affreusement aride. De rares filets de eau coulent dans les hauteurs, tandis que tout le littoral n'est arrosé que par les deux rivières du Pêcheur, à 1 lieue et demie de la Grand-Pointe, et de l'Anse à Pette, frontière de l'Est. Aussi les seuls gros propriétaires peuvent se procurer de l'eau douce; quant aux autres, ils n'ont pour leur usage que des eaux de mares très-malsaines ou des eaux saumâtres de puits creusés à quelques pas de la mer. Une fois, par erreur, ayant pris de cette eau saumâtre à la 1<sup>re</sup> messe, je me suis à l'instant senti mal à l'aise, et j'ai été dérangé toute la journée. Les habitants du lieu y sont habitués; mais les étrangers s'y font difficilement, voire même les animaux venus d'ailleurs. C'est là un immense désavantage pour cette localité, mais par ailleurs, la vie y est très-facile et les vivres à bas prix.

Salétron, privé de pasteur depuis treize ans, a reçu sept Missions d'une moyenne de quinze jours, qui ont donné le chiffre total de 1484 baptêmes, c'est-à-dire 114 seulement en moyenne annuelle. S'il est vrai que la population soit de 7 à 8000, il paraîtrait certain que plus des deux tiers naissent, vivent et meurent sans ce sacrement de salut. Je connais des pères et des mères, des aïeuls et des bisaïeuls encore païens.

La Mission de Salétron présente de toutes particulières difficultés, résultant de la position du bourg chef-lieu et de l'insuffisance autant que de l'état pitoyable de l'espèce de chapelle qui s'y trouve. La Grand-Pointe, endroit marécageux dans la saison des pluies et toujours redoutable pour ses eaux salées, est une des plus importantes sections du littoral de l'Ouest. Mais comment le prêtre, dans le temps si court de sa Mission, pourra-t-il visiter les bonnes gens des mornes, et serait-il possible à ceux-ci

d'abandonner leurs cases et leurs travaux pour venir s'instruire et quitter leurs voies de perdition ? Il y a 23 unions légitimes, dont une à la Grand'Pointe, 2 à Sagou et 1 à Grand'Gosier, le reste de la population vit dans la polygamie, l'adultère et l'inceste. Nulle part ailleurs, peut-être, on ne voit autant de négligé dans l'habillement et d'indécence dans le costume des enfants. Les jeunes gens sont gâtés par le mauvais exemple des parents; c'est la vie et la mort, sans même une pensée qui les relève et leur donne le sentiment de la dignité humaine.

La chapelle est une case en bois grossièrement travaillé et couverte en paille. Elle mesure 30 pieds sur 13 ou 14 de largeur. En ôtant pour le chœur et la sacristie un espace suffisant, il ne reste pour les fidèles qu'une place très-étroite. Sur l'autel est une croix dont le christ est brisé; six chandeliers en bois et de grosses tapisseries en font toute la décoration. une maille d'emprunt renferme les linges et les ornements sacrés. Dans la nef, six caisses clouées aux parois, tiennent lieu de niches à autant de grossières poutres, que l'on honore néanmoins sous le titre de Notre - Dame, d'Ecce homo et d'Enfant-Jésus. Devant ces niches, pendent des lampes en fer blanc. A dix pas de la porte principale, sont deux petites cloches et une croix de bois. Le tout est empreint d'un rare cachet de pauvreté et de mauvais goût. Comment, en un semblable taudis, la célébration de nos augustes mystères pourra-t-elle jamais frapper les sens et produire une salutaire impression ? Comment d'ailleurs, faire entendre de la foule, quand à peine une cinquantaine de personnes y trouvent place ?

Jusqu'aujourd'hui, à part quelques essais interrompus par la mort des P. F. Pascal et Chenay, on n'était pas parvenu à établir des catéchismes et des instructions régulières; je m'imposais le devoir de me rendre chaque matin à la chapelle dès avant 5 h., pour y faire ma méditation d'abord, puis, au point du jour, c'est-à-dire vers 6 h., réciter à haute voix la prière, chanter des cantiques, faire le catéchisme, après cela dire la 5<sup>e</sup> messe. Chaque soir, de 6 à 7 h., il y avait une seconde réunion, qui se terminait par des cantiques et la prière. La foule avide d'entendre se pressait partout, dans la nef, dans le chœur, dans la sacristie, sur le marche-pied de l'autel, aux portes et aux fenêtres. Je parlai surtout contre le vice impur, sur les liens de la famille et sur le devoir de la Communion. Ces visites à domicile, et l'occasion qui me fut donnée de reconcilier avec Dieu deux personnes mourantes, contribuèrent aussi puissamment à ébranler et à écouvrir les cœurs; si bien que les confessions commencent, puis les mariages, puis les

premières communions, et qu'au bout de 5 semaines j'avais eu à enregistrer. Baptemes d'enfants 329, d'adultes 65, mariages 16, malades visités 5, Confessions entendues. 300, Communions renouvelées 142, premières Communions 29, Onctions dernières 2. Et, sans illusion, il me semble que si j'eusse prolongé mon séjour de deux à 3 mois, le nombre des mariages se serait élevé peut-être à 40 ou 50, et les premières Communions à un chiffre trois fois plus considérable.

Ces sont, mon Très-Révérénd et bien-aimé Père, les résultats de ma petite excursion au Saletrou. Très-souvent j'allai prier sur la tombe de notre bon P. Pascal, dont la mémoire est partout en vénération; je voulus terminer mes travaux par un service solennel pour le repos de son âme, et aller en procession le soir au cimetière où ses restes reposent, pour y chanter les Vêpres et un Libera. Et quel foule. Que ne m'a-t-il été possible de passer jusqu'à Jacmel où repose le Père Chenay!

Et maintenant, daigne le Ciel conserver le bien commencé et disposer les cœurs, afin que la prochaine mission soit, s'il est possible, encore plus heureuse!

Au retour, je fis deux nouvelles stations au Trou-Coucou et aux Cadets. Malheureusement elles ne furent pas annoncées à l'avance, mes lettres écrites de Saletrou n'étaient point parvenues. Voici quels furent les résultats obtenus:

Aux Cadets: bapteme 1, Confessions 68, Comm.<sup>tes</sup> renouvelées 56, 1<sup>eres</sup> Comm.<sup>tes</sup> 4, malades visités 6, Onction dernière 1.—

Au Trou-Coucou: Baptemes 15, Confessions 43, Comm.<sup>tes</sup> renouvelées 17, 1<sup>eres</sup> Comm.<sup>tes</sup> 4, malade visité 1, Onction dernière 1.

Le 25 janvier, j'embrassais mes Compagnons de Létienville, et les surprenais par l'état florissant de ma santé cette fois nullement compromise. Le repos à la Coupe ne pourra que la fortifier encore, car je suis dispensé cette année d'une station de Carême.

Veuillez agréer etc.

signé: François, miss.<sup>us</sup> ap.<sup>us</sup>



# Bulletin Général.

N<sup>o</sup> 45.

---

PARTIE GÉNÉRALE,

De Juin 1868 à Janvier 1869.

---

Actes officiels.

---

## Actes relatifs à la Congrégation en général.

I. Modification dans la publication du Bulletin, à l'effet de transmettre plus tôt les nouvelles de la Cong: et des Clés. (Décision du 6 Janvier 1869.)

Depuis l'institution du Bulletin en 1856, le temps et l'expérience y ont fait introduire successivement différents changements, soit pour en simplifier et faciliter le travail de rédaction, soit pour lui donner plus d'intérêt; et l'on n'a eu qu'à se féliciter des heureux résultats de ces modifications, notamment de celles qu'on a établies, il y a deux ans. (Tom. V. p. 219.)

Il restait néanmoins toujours un grand inconvénient, c'était le retard plus ou moins long des nouvelles, retard plus sensible encore depuis que le Bulletin ne revenait que tous les six mois pour chaque Province; et surtout pour les Provinces venant à la 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> Partie, telles que celles des Indes ou d'Amérique. C'est ainsi, par ex., que le Bulletin de la Province d'Amérique pour le 1<sup>er</sup> semestre de 1868, à supposer même qu'il fut rédigé et expédié régulièrement au.



temps marqué, ne pouvait parvenir aux différentes maisons que vers la fin de la même année, ce qui faisait pour les événements arrivés en janvier ou février, un délai de près d'un an.

D'un autre côté cependant, il n'était pas possible de donner au Bulletin tout entier une périodicité plus fréquente, sans tomber dans d'autres inconvénients, et notamment sans accroître considérablement le travail de rédaction pour la Maison-Mère et pour les C<sup>tes</sup>

Il y avait donc à trouver un arrangement, qui tout en conservant les principes précédemment établis pour la périodicité semestrielle du Bulletin, permit de remédier au retard indiqué plus haut, et même autant que possible, de transmettre à peu près de mois en mois, aux différentes maisons, les nouvelles que l'on peut avoir intérêt à connaître. Depuis longtemps on s'en préoccupait à la Maison-Mère, dans l'intérêt surtout des C<sup>tes</sup> éloignées. Mais le problème n'était pas, comme on le comprend, facile à résoudre. Voici cependant deux modifications ou plutôt deux améliorations que le C. R. Père vient d'approuver et d'autoriser, et qui, nous l'espérons, serviront à atteindre le but proposé, du moins dans une certaine mesure.

La première de ces modifications consiste à avancer successivement la période semestrielle de chaque Partie du Bulletin jusqu'au mois respectif où cette partie se publie, au lieu de se limiter pour toutes à une époque fixe et identique, comme on le faisait jusqu'ici. De cette manière on aura toujours, pour chaque Province et chaque C<sup>te</sup>, les dernières nouvelles parvenues à la Maison-Mère.

La 2<sup>ème</sup> amélioration, qui ne sera pas sans doute la moins agréable pour les lecteurs, consiste à ajouter à la fin du Bulletin de chaque Province, un résumé des nouvelles les plus intéressantes des diverses C<sup>tes</sup> Et, comme il paraît à peu près chaque mois une livraison du Bulletin,

selon la marche établie en 1866, on aura ainsi sans retard, par la même occasion, les nouvelles de la Maison-Mère et de toutes les autres C<sup>tés</sup> que l'on peut avoir intérêt à connaître, sauf à en voir plus tard les détails dans leur Bulletin respectif.

Ce système offre à la fois un double avantage. D'un côté, il satisfait aux légitimes desirs de tous, en permettant de transmettre sans retard à toutes les maisons la connaissance des nouvelles les plus récentes et les plus intéressantes de l'Institut et des C<sup>tés</sup>, sans cependant accroître notablement le travail de rédaction. Et, d'un autre côté, il conserve au Bulletin semestriel de chaque Province ce genre et ce caractère d'Annales Historiques, si utiles et si précieux pour l'avenir, et qu'il serait difficile d'observer si l'on ne faisait que donner au fur et à mesure, d'une manière morcelée et décousue, les nouvelles courantes. Et, à ce double point de vue, ces deux modifications rentrent parfaitement dans la pensée première de l'institution du Bulletin.

Voici, en conséquence, afin de rendre la chose plus précise, le règlement arrêté par le C. P. Père pour la rédaction et la publication du Bulletin.

1<sup>o</sup>. Le Bulletin continuera, comme par le passé, à être rédigé semestre par semestre, et à être publié et expédié par parties ou livraisons successives, de mois en mois, à savoir : la Partie générale, en janvier et juillet; la Partie de la Province d'Europe, en février et août; la Partie de la Province d'Afrique, en mars et septembre, et ainsi de suite.

2<sup>o</sup>. Mais au lieu d'être fixe et absolue, cette période semestrielle sera successivement reculée pour chaque livraison mensuelle jusqu'au mois de sa publication respective. Ainsi, la Partie générale ira jusqu'en janvier et juillet inclusivement; la Partie de la Province d'Europe, jusqu'en février et août; le Bulletin de la Province d'Afrique, jusqu'en mars et septembre; celui de la Province des Indes, jusqu'en avril et octobre, et celui enfin de la Province d'Amérique, jusqu'en mai et novembre inclusivement.

3<sup>o</sup>. A chaque Bulletin mensuel, il sera ajouté un court supplément, sous ce titre: Nouvelles diverses de la Maison-Mère et des C<sup>tes</sup>, donnant en substance les nouvelles principales de la Maison-Mère et des autres C<sup>tes</sup> que l'on peut avoir intérêt à connaître sans délai, telles que placements et mutations, maladies graves et décès, œuvres nouvelles etc.

4<sup>o</sup>. Chaque C<sup>te</sup> doit suivre pour l'extension périodique et pour la date d'envoi à la Maison-Mère de son Bulletin local, les règles établies plus haut, en s'appliquant cependant à être plutôt en avance qu'en retard.

A cet égard, le C. R. Père recommande de nouveau une grande exactitude à se conformer aux avis donnés dans la Circulaire N<sup>o</sup> 29, pour la rédaction et l'expédition des bulletins des C<sup>tes</sup>. Ces avis sont peut-être un peu tombés en oubli; il serait bon que les Supérieurs et les Pères chargés de la rédaction des bulletins de C<sup>tes</sup>, les relussent de nouveau. La Maison-Mère, on le voit, cherche à faire tout ce qui est en elle pour aller au devant des desirs de tous, malgré la surcharge de travail que lui impose en ce moment le procès de la Cause du Vénéré Père. Mais, en retour, les C<sup>tes</sup> particulières doivent lui prêter aussi leur part de coopération. Pour que le Bulletin général ait un véritable intérêt et puisse paraître régulièrement, il faut avant tout que les bulletins particuliers des C<sup>tes</sup> soient faits avec soin et envoyés avec exactitude.

II. Promulgation d'un Indult autorisant les membres et aspirants, et autres personnes attachées à nos C<sup>tes</sup>, à recevoir la S<sup>te</sup> Communion à la Messe de la Nuit de Noël.

On sait qu'il est défendu, par différents Décrets de la S. C. des Rites, de distribuer la S<sup>te</sup> Communion à la Messe de la nuit de Noël. Par cette prohibition plusieurs fois renouvelée, le S<sup>t</sup> Siège avait pour but d'empêcher les désordres qui peuvent facilement s'introduire à l'occasion de cette solennité. Toutefois la coutume contraire s'était conservée en plusieurs pays, sans qu'il y eut d'ailleurs aucun abus. Et en ces derniers temps, le S<sup>t</sup> Siège a accordé à ce sujet plusieurs Indults spéciaux, soit à des Evêques pour leurs diocèses, soit à des maisons religieuses.

Dans nos E<sup>cl</sup>és, on a généralement suivi jusqu'ici l'usage établi en France, et loin d'occasionner aucun désordre, la distribution de la S<sup>te</sup> Communion, en ce moment auguste et solennel, n'a fait que favoriser et exciter la piété.

En conséquence, pour aller au devant des vœux de toutes les E<sup>cl</sup>és, le C. R. Père a adressé une Supplique au S. Père, dans le but d'obtenir une permission générale pour toutes les maisons de l'Institut de continuer cette pieuse pratique. Remise par le P. Freyd au Card. Barnabò, Préfet de la S. C. de la Propagande, elle fut présentée par Son Eminence au Souverain-Pontife, dans l'audience du 10 Décembre 1868, et Sa Sainteté l'a accueillie favorablement.

Voici la teneur de la supplique et de l'indult obtenu:

Beatissime Pater,

Superior Generalis Congregationis sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariae, ad pedes Sanctitatis Vestrae humiliter provolutus, supplex postulat pro diversis suae societatis domibus, ut omnes et singuli, tam Fratres et Novitii quam alumni Collegiorum et alii quicumque communitali quocumque titulo adscripti, possint sacram communionem suscipere in missa noctis quae celebratur in solemnitate Nativitatis Domini, si Ordinarius non obtulerit, ac remoto quovis scandalo vel irreverentiae periculo.

Quod Deus. etc.

Ex audientia S. S<sup>mi</sup>, diei 10 Decembris, 1868, S. S<sup>mo</sup> Dominus Noster Pius, divina Providentia Papa IX., referente me infrascripto, S. Congregationis de Propaganda Fide Cardinale Praefecto, benigne annuit in omnibus juxta petita, ad triennium; contrariis quibuscumque minime obstantibus.

Datum Romae, ex aedibus dictae S. Cong<sup>is</sup>, die et anno praepositi.  
 Gratia atque ulla omnino solutione quovis titulo.

Loco + sigilli.

Al. Card. Barnabò, Praef.

La concession n'est accordée que pour trois ans. Mais la Maison-Mère aura soin de la faire renouveler en temps opportun, comme toutes les autres concessions temporaires.

Comme on le voit par le texte de la supplique et du rescrit, la permission demandée et obtenue s'étend non seulement aux membres de l'Institut, et à tous les novices et aspirants, clercs ou Frères, mais encore aux enfants et élèves de nos maisons d'éducation, et en général à toutes les personnes quelconques attachées à nos Communautés à quelque titre que ce soit, comme agrégés, domestiques, etc..

Pour user de cet indulgt deux conditions sont requises et suffisantes :

La première, c'est qu'il n'y ait à craindre aucun danger d'irrévérence et de scandale. Le T. R. Père recommande en conséquence d'une manière spéciale aux Supérieurs des collèges et autres maisons d'éducation d'apporter en cette circonstance une vigilance toute particulière, pour prévenir tout désordre et tout abus.

La seconde condition, c'est que l'Ordinaire ne s'y oppose pas. Il n'est pas nécessaire toutefois de lui demander une autorisation positive; il suffit, aux termes mêmes de l'indulgt, d'un consentement négatif, c. à d. tel qu'il n'y ait pas d'opposition de la part de l'autorité ecclésiastique, et il ne pourrait d'ailleurs y en avoir qu'en cas d'abus et de scandales graves.

### Actes relatifs aux Provinces et C<sup>tes</sup>.

Décret autorisant l'acceptation de la Direction du Séminaire-Collège de la Guadeloupe.

L'œuvre du Séminaire-Collège de la Basse-Terre n'est pas une entreprise nouvelle, confiée pour la première fois à la direction des membres de la Cong<sup>:g</sup>. Déjà, vers la fin de 1853, en même temps que M. g. Le Herpueu

de vénérée et pieuse mémoire, nous ouvrait ses établissements de la Martinique, Mgr. Forcade, de son côté, nous appelait à fonder à la Trasse-Verre, son collège diocésain. Ses offres faites au C. R. Père avaient été agréées, et notre acceptation sanctionnée par un Décret publié dans la Circulaire du 7 Mai 1854. (Circ. n.º 4.)

L'Établissement fondé à la Guadeloupe eut d'heureux commencements, et promettait déjà un avenir prospère. Malheureusement des difficultés, auxquelles on était loin de s'attendre, surgirent tout-à-coup, par le fait de circonstances étrangères à notre volonté, et l'intérêt aussi bien que l'honneur de la Cong., firent au C. R. Père, d'accord avec le Conseil, un devoir impérieux de renoncer à la direction du séminaire-collège. (Circ. n.º 12. p. 67. t. I.)

Cependant, comme on pouvait le prévoir, le séminaire-collège, placé entre les mains de prêtres séculiers, ne tarda pas à entrer dans une période de décadence. Ses choses allèrent au point que dans les derniers temps de son séjour à la Guadeloupe, Mgr. Forcade s'était vu contraint de s'y installer, pour en prendre lui-même la direction immédiate. Après son départ, en 1863, le nombre des pensionnaires qui s'élevait alors à 60 élèves, baissa peu-à-peu, et l'année dernière, on n'en comptait guère au delà de 25. Dans l'opinion publique ce collège était tombé en un complet discrédit, et cela principalement à cause du manque d'unité de la part du personnel dirigeant. L'administration diocésaine ne trouvait des professeurs qu'avec beaucoup de peine, et elle avait dû faire plusieurs changements dans le cours d'une seule année. La plupart des ecclésiastiques préférèrent la vie moins assujétissante du ministère paroissial.

La prospérité de nos Établissements de la Martinique, où déjà plusieurs familles de la Guadeloupe avaient

envoyé leurs enfants, faisait mieux ressortir encore l'état de décadence du séminaire-college de La Basse-Terre, et la nécessité, pour le relever, de le mettre entre les mains d'une Cong.<sup>g</sup> religieuse.

Le Conseil général de la Colonie, qui allouait chaque année une subvention assez considérable à l'Établissement, se préoccupa naturellement de la question. Dans sa session de l'an dernier, il crut devoir exprimer à M.<sup>g</sup> Bouttonnet, avec ses regrets pour l'état de décadence où était le collège, le vœu formel que Sa Grandeur en confiât la direction à un institut religieux; et à l'appui de sa demande, le Conseil général ajoutait que, dans le cas de la continuation du même état de choses, il se verrait obligé de supprimer les bourses allouées à l'Établissement. Ce vote fut reproduit par les journaux de la Colonie et favorablement accueilli par la population.

Devant un vœu si pressant, il n'y avait plus à hésiter. M.<sup>g</sup> Bouttonnet, peu après son retour de France à la Basse-Terre, écrivit au P. Emonet, en date du 30 jan. pour le prier de venir à La Guadeloupe, ayant, disait-il, une communication importante à lui faire. Le P. Emonet présumait que c'était pour la question du séminaire-college de la Basse-Terre. Et, en effet, il écrivait au E. R. Père le 24 février: « J'arrive à l'instant de La Guadeloupe, où je n'ai passé que 14 heures. Mais j'ai eu le temps suffisant pour m'entretenir avec Monseigneur. Je ne m'étais pas trompé sur ses intentions. Il demande formellement à nous confier son collège pour le commencement de 1811. Je suis chargé de vous en écrire. Pour les conditions, elles seraient exactement les mêmes qu'à la Martinique.... »

Cette offre soumise par le E. R. Père à l'examen et à la délibération du Conseil dans les séances du 2 mars et du 15 avril, obtint l'assentiment unanime. C'était là, en effet, au point de vue de l'œuvre coloniale, dont notre

Congrégation est chargée, une institution sans contredit des plus utiles et des plus importantes, pour le bien spirituel et religieux du pays. Ce n'était, en outre, pour nous, comme il a été dit plus haut, que la reprise et la continuation d'une œuvre que nous avions dû abandonner, à cause de difficultés particulières, mais avec l'assurance d'y rentrer tôt ou tard.

Le E. R. Père regrettait cependant beaucoup, à cause du petit nombre de sujets à sa disposition, que la chose eût lieu dans les conjonctures présentes. Mais les circonstances ne permettraient cependant pas de remettre à un autre moment. Devant le vœu du Conseil général, M<sup>gr</sup> Boutonnet se serait vu obligé, en cas de refus de notre part, de s'adresser à une autre Société religieuse : ce qui aurait créé vis-à-vis de nos Établissements de la Martinique une sorte de concurrence regrettable.

Toutes ces considérations réunies déterminèrent le Conseil à accepter, malgré la gêne passagère que cette nouvelle œuvre pouvait nous occasionner en fait de personnel. Le E. R. Père fit connaître cette acceptation à M<sup>gr</sup> Boutonnet par le P. Emonet, et se mit en devoir de préparer le personnel nécessaire pour aller prendre la direction de l'Établissement.

Cependant avant de décider le départ des Pères, on attendait une lettre de la Guadeloupe, et il n'en arrivait pas. Monseigneur, pour des motifs qu'il est hors de propos de faire connaître ici, avait cru devoir temporiser, lorsque la mort vint inopinément le surprendre, après lui avoir ravi quelques-uns de ses prêtres, parmi lesquels trois professeurs du Collège. Ce retard put bien du reste être regardé comme providentiel, car la fièvre jaune semblait menacer la colonie d'une nouvelle invasion. Cependant M. l'abbé Ginestet, vicaire général et administrateur du diocèse, écrivait au E. R. Père, en date du



24 novembre, de concert avec son collègue M. l'abbé Lacombe, pour le tranquilliser sur ce dernier point. Et se faisant l'interprète des dernières volontés du Prélat, il le pria avec instances de ne pas différer plus longtemps le départ du personnel destiné au séminaire - Collège.

Nous reproduisons ici cette lettre, à cause de son importance particulière au point de vue de l'œuvre qui nous est de nouveau confiée.

« Très-Révérénd Père

« Mon Confrère, M. l'abbé Lacombe, vicaire général, et moi, ayant demandé récemment au bon P. Emont la conclusion de la demande formelle, que Mgr. Antoine Bouttonnet de regrettable mémoire, vous avait depuis longtemps adressée, pour confier à vos dignes Pères la direction du séminaire - Collège de la Basse - Terre, nous sommes heureux qu'il nous réponde de la Martinique, que vous avez déjà disposé un personnel pour cette œuvre et que vous n'attendiez que la réponse du Prélat à la lettre que vous lui aviez écrite.

« Cette lettre, mon Très-Révérénd Père a dû ségarer, et nous sommes moralement certains qu'il ne l'a pas reçue. Car La Grandeur ne nous laissait rien ignorer sur cette grave question, que nous sommes obligés de considérer comme ayant été complètement résolue par le Vénérable défunt et par vous-même.

« La Grandeur attendait en effet votre lettre, et ne la recevant pas, voilà pourquoi il nous a dit plusieurs fois : ces bons Pères ne veulent, ne peuvent, ajournent ou désirent d'être encore priés.

« Envoyez-nous donc, Très-Révérénd Père, le personnel en question. Dès qu'il sera arrivé, les parents seront informés par le programme de vos bons Pères que nous ne manquerons pas d'approuver et d'appuyer, et l'œuvre de Mgr. Bouttonnet de pieuse mémoire aura son complé-  
ment.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce sont les Ordres religieux qui ont implanté la foi ici; qu'ils l'y ont fait longtemps fleurir, et qu'il est malheureux que le diocèse de la Basse-terre soit à peu près le seul qui se trouve depuis trop longtemps privé de cet avantage.

« En attendant l'arrivée de vos Bons Pères, je vous prie de vouloir bien agréer, Mon Très Rév. Père, l'assurance de mes sentiments respectueux et tout dévoués....»

signé: Ginestet, vic. génl.

Après une demande si pressante, et vu les considérations importantes énoncées plus haut, il n'y avait plus qu'à exécuter la décision prise par le Conseil au sujet de l'acceptation du séminaire-collège.

En conséquence par un Décret en date du 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, le C. R. Père a décidé la fondation d'une nouvelle C<sup>te</sup> pour la direction de cet établissement au chef lieu de la Colonne. Cette C<sup>te</sup>, placée sous le même vocable que le séminaire Collège, est érigée en ~~Vice-Province~~ Province ou maison indépendante, relevant directement de la Maison-Mère.

### Actes relatifs aux Pères.

Admissions aux vœux.— Par Décrets du C. R. Père, rendus d'après l'avis du Conseil, en date du 10 juillet et du 17 août, ont été admis :

1<sup>o</sup> Aux vœux perpétuels,

Les P. P. Renoux, de la C<sup>te</sup> de St-Joseph de Ngazobil, (déc. du 10 déc.)

Bangratz, de la C<sup>te</sup> de Harienthal, (déc. du 17 août.)

2<sup>o</sup> Aux vœux de cinq ans,

Les P. P. Aymonin et Vidal, de la C<sup>te</sup> de St-Louis, (déc. du 10 déc.)

Richard, de la même C<sup>te</sup>. (déc. du 17 août.)

3<sup>o</sup> Par un autre Décret du 17 août ont été appelés à la Profession,

les Novices suivants :

M. M. Antoine Brunette, du dioc. d'Armecy

François-Joseph Roth, }  
 Ignace Stoffel, } du dioc. de Strasbourg.  
 Auguste Daull. }  
 Félix Cadoret, du dioc. de Vannes.  
 François Riaux, du dioc. de Lez.  
 Etienne Baumgartner, du dioc. de Strasbourg.  
 Louis Rodier, du dioc. de Nîmes.  
 Denis O'Carrel, du dioc. de Cloune (Irlande).  
 Jean-Marie Lecomte, du dioc. de Rennes.  
 René du Plessis, du dioc. de St-Brieuc.  
 Louis Dessaint, du dioc. de Soissons.  
 Jean-François Le Oseller, du dioc. de Vannes.  
 Marie-Jean de Courmont, du dioc. de St-Pierre et Fort-de-France.  
 François Schwab, du dioc. de Fribourg (G. Ruché de Bade).  
 Emil Ray, du dioc. de Belley.  
 François-Louis Metz, du dioc. de Strasbourg.

Nominations. — La période triennale de toutes les nominations de supérieurs et fonctionnaires faites le 6 janvier 1866, et autres faites depuis cette époque, expirait au commencement de cette année. Par un décret général du 6 janvier 1869, le C. R. Père renouvelle pour trois ans ces différentes nominations, avec les pouvoirs y attachés.

En outre, par décrets successifs, ont été nommés supérieurs de diverses C<sup>tes</sup>:

Le la C<sup>te</sup> et de la Vice-Province de Cayenne, le P. Hervé, auparavant directeur au Séminaire colonial, nommé par le S<sup>t</sup> Siège, sur la présentation du C. R. Père et avec l'agrément du Gouvernement français, Préfet apostolique de la Guyane,

Le P. Pernot, de la nouvelle Communauté de la Basse-Ceure à la Guadeloupe;

Le P. Thomas, de la C<sup>te</sup> de St-Clan, en remplacement du P. Pernot;

Le P. Eigenmann, Vice-Tréfor du G.<sup>d</sup> Sécolasticat, de la C<sup>te</sup> de Santarem, à la place du P. Duparquet devant retourner dans la Mission du Congo;

Le P. Fritsch, de la C<sup>te</sup> de Sierra-Léone, en remplacement provisoire du P. Blanchet;

Le P. Suillaud, de la C<sup>te</sup> de la S<sup>te</sup> Famille à Coulon, en remplacement du P. Fritsch;

Le P. Guillemm, de la C<sup>te</sup> et du Collège de Port-Louis, à Maurice, à la place du P. Dhève, nommé pour commencer, Directeur de cet Établissement, et appelé à revenir en France.

Enfin le P. Delaplace, a été nommé Secrétaire *g<sup>al</sup>* en titre, charge dont jusqu'ici il n'avait rempli les fonctions qu'en qualité de vice-Secrétaire.

Mutations. — Les changements suivants ont eu lieu dans le personnel de plusieurs C<sup>tes</sup>:

Le P. Lossedat, laissé provisoirement à Bordeaux pour remettre sa santé, a reçu sa destination pour Dakar;

Le P. Lefevre revenu récemment de Bourbon, a été placé à Bordeaux en remplacement du P. Lossedat;

Le P. Meillorat a été appelé de Cellule au Séminaire colonial, à la place du P. Hervé;

Le P. Riehl, qui se trouvait à la Maison du Noviciat, a reçu sa destination pour St-Joseph de Ngazobil;

Le P. Richard, qui était provisoirement à St-Michel, a reçu de nouveau son obédience pour St-Louis;

Le P. Calle a été appelé de la maison de St-Élan à celle de St-Michel;

Le P. Moricet, revenu récemment de Bourbon, a été placé à St-Élan;

Le P. Danger, précédemment attaché à la Maison-Mère, a reçu son obédience pour Marion-Hôtel.

Le P. Costes, a été replacé à Cellule où il avait été momentanément oté pour être employé à la Maison-Mère.

Le P. Le Bozec a été envoyé de Coulon à la Réunion;  
 Le P. Gommenginger, de la Réunion à l'île Maurice;  
 Le P. Bonnet, de la Guyane à la Guadeloupe;

Placement des nouveaux Profès. — Par décisions successives du C. R. Père, les obédiances suivantes ont été données aux nouveaux Profès :

Les P. P. de Courmont et Cadoret ont été attachés au Secrétariat, en remplacement des P. P. Vauger et Costes, pour aider spécialement aux travaux du Bulletin et de la Cause du Vénéré Père.

Le P. du Plessis a été placé à la Maison du Noviciat, en remplacement du P. Kiehl;

Le P. Brunetti, à la Maison du Grand-Scolasticat, à la place du P. Egermann,

Le P. Lecomte, à N. D. de Longomet.

Le P. Dessaint, à la C<sup>te</sup> de Cellule;

Le P. O'Farrel, à la C<sup>te</sup> de Rockwell en Irlande;

Le P. Schwab, en Allemagne, à la C<sup>te</sup> de Marienstadt;

Le P. Baumgartner, à Sierra-Léone;

Le P. Stoffel, à St<sup>e</sup> Marie du Gabon,

Le P. Roth, à Bourbon,

Le P. Metz, à la C<sup>te</sup> de la St<sup>e</sup> Famille à Coulon;

Le P. Le Beller, à la C<sup>te</sup> de Cayenne;

Les P. P. Riaux, Rodier et Ray, à la nouvelle C<sup>te</sup> de la Guadeloupe.

Retours en France. — Le P. Welty, de la Mission de Sénégal;

Le P. L'Hyèvre, de la Mission de Maurice.

### Actes relatifs aux Frères.

Admissions aux vœux. — Par Décret du C. R. Père, en date du 17 août, a. été admis à faire les vœux perp.<sup>ls</sup>:

Le F. Chaddée Judge, de la C<sup>te</sup> de Blackrock (Irlande).  
 — Ont été admis à renouveler leurs vœux pour cinq ans, par Décret du 24 août.

Les F. E. Ephrem Coulon et Hugues Heidt, de la C<sup>te</sup> du  
 St-Cœur de Marie;

Néré Guillaume, de la C<sup>te</sup> de Paris;  
 Romuald Limeul, de la C<sup>te</sup> de Cellule-;  
 Evode Grusz, de la C<sup>te</sup> de Rome;

Par Décret du 10 juillet.

Les F. F. Louis-Stanislas Contoz;

Fraustin Levasseur;

Isaac Guillaume,

Olympe Schmith,

Vital Sellenne,

Eucher Lime,

de la Vice-Province de Bourbon;

Narcisse Coinet, de la C<sup>te</sup> de St-Louis (Maurice);

Par Décret du 17 août.

Le F. Théodore Fritsch, de la C<sup>te</sup> de Port-d'Espagne.

— Ont été appelés à la Profession, les Novices-Frères  
 suivants:

Au Noviciat du St-Cœur de Marie. Par Décret du 24 août,

Les F. F. Fructueux Debruide, du dioc. de Clermont;

Lambert Specht, du dioc. de Rottembourg (Wurtemberg);

Héribert Bremen, du dioc. de Cologne (Prusse-Rhénane);

Flavien Ripp, du dioc. de Strasbourg;

Au Nov<sup>t</sup> de Mariensstadt; — Par Décret du 27 août;

Le F. Fernand Vatter, du dioc. de Cologne, (Prusse-Rhénane).

Au Nov<sup>t</sup> de Blackrock, Par Décret du 8 sept., avec dispense

exceptionnelle de venir au Noviciat central,

Les F. F. Silas Laffan, du dioc. d'Essory,

Elzéar James, du dioc. d'Ardayh,

Marie-Ambroise Gavan, du dioc. d'Ardayh,

Kieran Egan, du dioc. d'Ardayh.

Placements et mutations. — Les nouveaux Frères Profès des Noviciats de Marienstadt et de Blackrock, ont été provisoirement laissés à la disposition des Supérieurs des deux Vice-Provinces.

Ceux du Noviciat du S<sup>t</sup> Cœur de Marie ont reçu les obédiences pour les destinations suivantes.

Le F. Lambert, pour N. 49. de Langonnet;

Le F. Héribert, pour Bourbon;

Le F. Fructueux, pour Cellule;

Le F. Flavien, a été retenu dans la C<sup>té</sup> du S<sup>t</sup> Cœur de Marie.

Par différents Décrets du C. R. Père ont été envoyés à nouvelles destinations, les F. F.

Jean, du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, à Cellule;

Mathieu, de la C<sup>té</sup> de Paris à celle de S<sup>t</sup> Joseph de Ngazobil.

Hougues, du S<sup>t</sup> Cœur de Marie à Bourbon;

Gélase, de Cellule à Bourbon;

Wilfrid, du S<sup>t</sup> Cœur de Marie à Maurice;

Emment et Oswald, de la C<sup>té</sup> de Paris à la Guadeloupe;

Benoît, de N. 49 de Langonnet à Paris;

Thomas, de S<sup>t</sup> Joseph de Ngazobil à Langonnet.

Nérée, de la C<sup>té</sup> de Paris, à S<sup>t</sup> Marie du Gabon

#### Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

Admissions. — Ont été admis aux premiers engagements dans les diverses maisons de formation, les postulants dont les noms suivent:

Au Noviciat, — Par Décret du 12 septembre 1868;

M. M. Payen, du dioc. de Beauvais, Pat. de rel. Vinc. de Paul;

Le Roy, du dioc. de Quimper, P. de rel. Paul.

Au Grand Scol., — Par Décret du même jour,

M. Frinault, du dioc. de Quimper, Pat. de rel. Simon de P. Marie,

Au Petit Scol. de Langonnet, — Par Décret du 20 octobre 1868,

M. M. Runtz, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. Jean-Marie. Scmidt;

Etonia, du dioc. de Quimper, Pat. de rel. Marie-Joseph;

Eckenviller, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. Louis-Marie Ulrich;  
 Sutz, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. Louis de Gôngague;  
 Saint-Clair, de la Préfecture ap<sup>re</sup> de Cayenne, P. de rel. B. Berckmanns;  
 Rumbach, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. François-Xavier;  
 Dupuis, du dioc. de Soissons, Pat. de rel. S. Jean l'Evangeliste.

Au Petit-Scol<sup>t</sup> de Cellule. — Par Décret du 5 janvier 1869,

M. M. Espinasse, du dioc. de Clermont, Pat. de rel. François-Xavier;  
 Servadoux, du dioc. de Clermont, Pat. de rel. S. Paul, Ap.;  
 Hostier, du dioc. de Clermont, Pat. de rel. Alphonse de Siquori;  
 Chanat, du dioc. de Moulins, Pat. de rel. Antoine de Padoue.

Au Petit-Scol<sup>t</sup> de Marienstadt — Par Décret du 8 septembre,

M. M. Bardemheuer, du dioc. de Cologne, Pat. de rel. Xavier-Marie;  
 Raemer, du dioc. de Cologne, P. de rel. Paul-François-Marie;  
 Hintzen, du dioc. de Cologne, P. de rel. Joseph-Aloyse-Marie.

Au Petit-Scol<sup>t</sup> de Rockwell, — Par Décret du 15 novembre,

M. M. Hoickey, du dioc. de Cashel et Emly, Pat. de rel. Marie-Albert;  
 Hogan, du dioc. de Cashel et Emly, Pat. de rel. Patrick.

À la Maison de Santarem — Par Décret du 8 septembre, avec  
 autorisation spéciale de faire sa consécration en cette C.É.,

M. Polycarpo Augusto dos Santos Cormenta Rato-  
 Siabra de Magalhaes, du Patriarcat de Lisbonne, Pat.  
 de rel. François-Xavier

Au Petit-Scol<sup>t</sup> de St-Joseph de Ngazobil, — Par Décret du 1<sup>er</sup> sept.

M. M. Gnang, du Vic<sup>t</sup> ap<sup>re</sup> de la Sénégambie, P. de rel. Stanislas Rostka;  
 Diouf, du Vic<sup>t</sup> ap<sup>re</sup> de la Sénégambie, P. de rel. Louis de Gôngague.

II. Envoien maison — Par décisions successives le C. E.  
 R. Père a autorisé le placement provisoire des Grands-  
 Scolastiques suivants:

M. M. Friillot, Trinault et Bonjean, à N. 49. de  
 Langonnet;

Gozat et Bergerat, à Cellule;

Lejoffrepoint à N. 49. de Langonnet;

Kocaly, à Rockwell,



Barry et Kumbrecht (Aloyse), à la Martinique;  
Borot et Herembaum, au Collège de la Guadeloupe.

### Actes relatifs aux Novices-Frères.

Admissions — Ont été admis à recevoir l'habit de  
Novices-Frères,

Au Noviciat central du St-Cœur-de-Marie — Par Décret du 29 août,  
les Postulants :

Blum, nom de rel. Pie, du dioc. de Strasbourg;  
Castela, nom de rel. Sulpice, du dioc. de Cahors;  
Kaemmerlé (Aloyse) nom de rel. Marie-Aloyse, du dioc. de  
Strasbourg;

Schüll, nom de rel. Louis-Marie, du dioc. de Strasbourg;  
Boxler, nom de rel. Marie-Abel, du dioc. de Strasbourg;  
Monsch, nom de rel. Léon, du dioc. de Strasbourg;

Kaemmerlé (Joseph), nom de rel. Théodore, du dioc. de Strasbg,  
au Noviciat de Cellule, — Par Décret du 10 juin dernier, le  
Postul. Tomaranto Mani, nom de rel. Cécilien, du dioc. de  
Subiaco. (États de l'Église);

Au Noviciat de Blackrock, — Par Décret du 3 décembre dernier,  
les Postul<sup>ts</sup>.

Reilly, nom de rel. Richard, du dioc. de Munster;  
Kealy, nom de rel. Colman, du dioc. de Dublin;  
Murphy, nom de rel. Edmund, du dioc. de Waterford;  
Moac Cabe, nom de rel. Celse, du dioc. de Kilmore;  
Moaher, nom de rel. Malachie, du dioc. d'Ossory;  
Keerey, nom de rel. Camus, du dioc. de Kilmore;

Par Décret du 21 Décembre,

Gleeson, nom de Rel. Marin, du dioc. de Cashel,  
au Noviciat de Marienstadt, — Par Décret du 1<sup>er</sup> sept. les postul<sup>ts</sup>.

Rogge, nom de rel. Adelphe, du dioc. de Tudenborn;  
Schiefer, nom de rel. Fridolin, du dioc. de Cologne;  
Hallemann, nom de rel. Francis, du dioc. de Cologne.

## AVIS ET RECOMMANDATIONS.

I. Manière d'indulgencier les chapelets, croix et médailles. . . etc.

Plusieurs fois on a demandé à la Maison-Mère, s'il suffit d'un simple signe de croix pour appliquer aux médailles, croix, chapelets et autres objets, les indulgences que nous avons le pouvoir d'y attacher, ou s'il faut pour cela réciter quelque formule particulière et employer quelque rite extérieur déterminé.

Voici, d'après les auteurs les plus accrédités et les décrets de la S. C. des Indulgences, la réponse que nous croyons de voir donner à ce sujet :

1. En principe et en règle générale, nulle formule déterminée n'est requise, mais il suffit du simple signe de croix avec l'intention d'appliquer les indulgences, comme il est dit au Catalogue des Indulgences, pouvoirs et privilèges accordés à la Cong.<sup>e</sup> et publié par la Circ. n.º 8. (Catalogue imprimé. Note II. p. 98.)

Ce principe s'applique non seulement aux indulgences ordinaires ou communes dites apostoliques, mais encore, à moins de restrictions expresses, aux indulgences spéciales qui exigent un pouvoir particulier, telles que celles de S.<sup>t</sup>e Brigitté attachées aux chapelets, et celles du Chemin de la Croix applicables à des Crucifix.

C'est ce qu'enseignent expressément le P. Ulrich et le P. Mauriel, dont les manuels ont été approuvés à Rome et jouissent d'une grande autorité. (Orison spirituel etc. par le P. Ulrich. 1863. page 219) — Le chrétien éclairé sur les indulgences par le P. Mauriel. 13.<sup>e</sup> éd. 1865. p. 315.)

Ces deux auteurs s'appuient d'ailleurs en cela sur les déclarations formelles de la S. C. des Indulgences, et citent entre autres décrets ceux du 11 avril 1820 et du 7 janv. 1843.

2.<sup>o</sup> A ce principe général, il y a cependant des exceptions, et c'est ce qui a lieu notamment pour les indulgences du rosaire ou du chapelet de S. Dominique, et pour celles du chapelet de N. D. des Sept-Douleurs, d'après un Décret récent de la S. C. des Indulgences.

Comme les décisions précitées de 1840 et 1843 semblaient plus spécialement avoir rapport aux indulgences ordinaires ou apostoliques, quelques prêtres français ont demandé à Rome si ces déclarations concernaient aussi l'application des indulgences du rosaire et du chapelet des Sept-Douleurs.

A cette consultation, la S. C. a répondu en date du 29 fév. 1844 : « *Tro coronis rosarii et septem Dolorum servandam formulam, eum responsa S. C. dierum 11. Aprilis 1840 et 7 Januarii 1843 non comprehendunt casus de quibus agitur in precibus.* »

Cette réponse ne laisse plus aucun doute. Il ne suffit donc pas, pour attacher aux chapelets les indulgences du rosaire ou des Sept-Douleurs, d'un simple signe de croix; mais il faut encore réciter la formule prescrite et faire, aux endroits marqués, les bénédictions et aspersions d'eau bénite.

3.<sup>o</sup> Nous ajouterions que pour toutes les autres bénédictions et applications d'indulgences, il convient, quand les fidèles offrent un objet à bénir ou à indulgencier, de suivre le rite établi, quand on le peut facilement. C'est plus conforme à l'esprit de l'Eglise qui a institué ces diverses formules de bénédictions; et pour les fidèles, la récitation de ces prières, avec l'aspersion de l'eau bénite, ne peut que leur faire attacher plus d'estime et de prix aux objets ainsi indulgenciés et bénits.

— Nous donnerons ici les formules approuvées pour la bénédiction des rosaires et des chapelets de N. D. des Sept-Douleurs, telles qu'elles se trouvent dans le supplément au rituel romain publié récemment avec l'approbation du S. Siège. Elles diffèrent sensiblement de celles qui se trouvent contenues dans le Catalogue de nos Indulgences.

## Benedictio Rosariorum B. M. V.

V. Auxilium nostrum in nomine Domini.

R. Qui fecit caelum et terram.

V. Domine exaudi orationem meam.

R. Et clamor meus ad te veniat.

V. Dominus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

*Oremus.* Omnipotens et misericors Deus qui propter eximiam charitatem tuam qua dilexisti nos, Filium tuum unigenitum Dominum nostrum Jesum Christum de caelis in terram descendere, et de Beatissima Maria Dominae Nostrae utero sacratissimo, Angelo nuntiante carnem suscipere, crucemque ac mortem subire et tertia die gloriose a mortuis resurgere voluisti, ut nos eriperes de potestate diaboli: obsecramus immensam clementiam tuam, ut haec signa Rosarii in honorem et laudem ejusdem Genitricis Filii tui ab Ecclesia tua fidei dicata, benedi+ cas et sancti+ fices, eisque tantam infundas virtutem Spiritus Sancti ut quicumque horum quodlibet secum portaverit, atque in domo sua reverenter tenuerit, et in eis ad te, secundum ejusdem sanctae Societatis instituta, divina contemplantando mysteria, devote oraverit, salubri et perseveranti devotione abundet, sitque consors et particeps omnium gratiarum, privilegiorum et indulgentiarum quae Societati per sanctam sedem Apostolicam concessa fuerunt, ab omni hoste visibili et invisibili semper et ubique in hoc saeculo liberetur, et in exitu suo ab ipsa Beatissima Virgine Maria Dei Genitrice tibi plenus bonis operibus presentari mereatur. Per eundem Dominum nostrum Jesum Christum, etc.

R. Amen.

Deinde aspergantur aqua benedicta

## Benedictio coronae septem dolorum B. M. V.

Sacerdos superpelliceo ac stola alba indutus dicat.

V. Auxilium nostrum in nomine Domini

R. Qui fecit caelum et terram.

V. Dominus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

*Oremus.* Omnipotens et misericors Deus, qui propter nimium

charitatem, qua dilexisti nos, Filium tuum unigenitum Dominum nostrum Jesum Christum pro redemptione nostra de caelis ad terram descendere, eam suscipere, et crucis tormentum subire voluisti; obsecramus immensam clementiam tuam; ut hanc coronam, in memoriam septem dolorum Genitricis Filii tui ab Ecclesia tua fidei dicatam, bene + dicas, et sancti + fices, et ei tantam Spiritus sancti virtutem infundas, ut quicumque eam recitaverit, ac secum portaverit, adque in domo sua reverentèr tenierit, ab omni hoste visibili et invisibili, semper et ubique in hoc saeculo liberetur, et in exitu suo a beatissima Virgine Maria tibi bonis operibus coronatus presentari mereatur. Per eundem Christum Dominum nostrum Amen.

Deinde Sacerdos aspergat coronam aqua benedicta. Postea eam porrigens dicat:

Accipe coronam Beatae Mariae Virginis in memoriam septem dolorum suorum contextam, ut dum eam ore laudaveris, ejus penas toto corde compatiaris. Amen.

Deinde benedicens dicat.

Pax et benedictio Dei omnipotentis Patris, + et Filii et Spiritus sancti descendat super te (vel super vos) et maneat semper. Amen.

II. Changement du nom de la rue des Postes en celui de rue Lhomond. — A la suite des nombreuses transformations opérées dans le système des voies publiques de Paris, plusieurs dénominations nouvelles ont été appliquées à un grand nombre de rues. Le quartier du séminaire en particulier est partout décoré de noms nouveaux. Notre vieille rue des Postes a perdu elle-même la dénomination traditionnelle qu'elle tenait, dit-on, de la poste aux chevaux qui y était autrefois établie. D'après un arrêté Préfectoral du mois de janvier 1868, elle est devenue la rue Lhomond, du nom du célèbre grammairien. Le 1<sup>er</sup> avril les anciennes plaques ont été enlevées et remplacées par des inscriptions indiquant la nouvelle dénomination. La plupart des rues voisines ont subi le même sort. Ainsi l'ancienne rue des Poules est aujourd'hui appelée du nom du juriconsulte La Romiquière, et la rue du Puits qui Parle,

du nom d'Amoyot, le célèbre traducteur de Plutarque.

Ce sont des changements qu'il est utile de connaître, car l'est déjà arrivé plus d'une méprise fâcheuse par suite de l'ignorance à ce sujet. Pour les lettres confiées à la poste, il faut de préférence employer le nom de Rue Lhomond. Mais pour les paquets confiés à des commissionnaires, il est utile, pour éviter toute erreur, d'insérer à la fois les deux dénominations, car la nouvelle n'est pas encore entièrement passée en usage dans le public. Beaucoup de conducteurs de fiacres ignorent aussi le nouveau nom, et il est bon, quand on a à se faire conduire à la maison du séminaire de s'assurer qu'ils ne font pas confusion, pour éviter de regrettables méprises, arrivées déjà plus d'une fois.

## NOUVELLES DIVERSES

de l'Institut et de la Maison - Mère.

I. Décès. — Dans le courant de ce semestre de nouvelles pertes sont encore venues éclaircir les rangs de notre Société religieuse. Deux Frères et deux Grands-Scolastiques ont été choisis de Dieu et appelés à une vie meilleure. Il est à remarquer cependant que nous n'avons perdu aucun de nos Pères pendant l'année qui vient de s'écouler, et nous avons d'autant plus à en remercier la Providence, que, sur plusieurs points de nos Missions, leur vie a été mise en péril par des épidémies qui sévissaient avec fureur : à Maurice, la fièvre pernicieuse a régné pendant plus d'une année; au Sénégal, une apparition violente du choléra a multiplié ses ravages dans les rangs de la population, et nulle part nous n'avons eu à regretter la mort d'aucun de nos Missionnaires. Quisse cette protection sensible de la divine Miséricorde s'étendre et se conformer sur notre chère Congrégation !

Le premier décès a été celui du Fr. Samuel (Daniel Keating) mort le 4 sept., dans la C<sup>te</sup> de Chandernagor. Après quelques jours de maladie, il a succombé aux atteintes d'une fièvre maligne. La mort de ce cher confrère a été bien édifiante. C'était la récompense trop hâtive d'une vie de constants efforts dans l'œuvre de sa propre sanctification et du salut des âmes. Toute la population de Chandernagor qui appréciait son zèle et son dévouement était présente à ses funérailles.

La seconde perte que nous avons eu à déplorer a été celle du Fr. Chiodule (Louis Vivet), décédé à la colonie de St-Michel, le 1<sup>er</sup> 49 décembre 1868, par suite d'une maladie de langueur et d'un état complet d'épuisement. Ce frère appartenait à l'ancienne Société des Léonistes, où il était entré avant leur réunion à la Cong<sup>g</sup>. Il comptait 13 ans de vie de C<sup>te</sup>, dont 10 années et 10 mois de Profession; il avait eu le bonheur depuis longtemps déjà d'émettre ses vœux perpétuels.

Le premier des deux Scolastiques décidés, est M. Schiff, mort à la Trinidad dans la matinée du 6 août. Ce cher enfant était atteint de phthisie pulmonaire, et il avait été placé dans cette C<sup>te</sup> avec l'espérance qu'il se rétablirait. Peu à peu, il semblait décliner sans néanmoins se croire si voisin du terme. Sa mort heureusement ne pouvait le surprendre, et ses derniers instants ont édifié et consolé ceux qui l'assistaient. Il a prononcé avant de mourir ses vœux de religion.

La dernière victime que la divine Providence a voulu se choisir a été encore un jeune aspirant de la Cong<sup>g</sup>: M. Hermann Shuerre. Ce Scolastique a succombé le 2 sept. dernier, à la Maison du St-Cœur-de-Marie, après 10 jours de fièvre typhoïde. C'était un jeune créole de Cayenne, élevé par nos Pères et confié tout enfant, ainsi que son frère M. l'abbé Lodoix, aux soins de la Cong<sup>g</sup>, pour leur

éducation religieuse et sacerdotale. Une double faveur est venue consoler ses derniers moments: il a pu émettre ses vœux de Profès et recevoir la bénédiction du E. R. Père. Nous recommandons ces chers défunts aux prières de toutes nos C.és.

## II. Cause du Vénéré Père.

Les procédures de la Cause de notre Vénéré Fondateur, suspendues depuis le mois de mai, par suite de l'absence des membres du Tribunal, ont été poursuivies avec zèle pendant le second semestre. Voici à ce sujet les principales circonstances recueillies au Journal de la Maison-Mère sur les sessions tenues jusqu'à ce jour.

XI Session - Lundi 6 juillet - Le lundi, 6 juillet, eut lieu la XI<sup>ème</sup> session. Le P. Duret, récemment arrivé du Sénégal, la R. de Mère Seraphine, Supérieure générale des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Castres, M<sup>lle</sup> Guillaume, ancienne dirigée du V. Père, et M<sup>lle</sup> Marie Moisan, directrice de l'Orphelinat du P. Delaplace, furent d'abord invités à prêter serment. Puis le Tribunal recut les dépositions de M<sup>r</sup> l'abbé de Girardin, du P. F. Gaultier, de la R. de Mère Seraphine et de M. Germainville.

M. l'abbé de Girardin, Directeur général de l'œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance, et Chanoine honoraire de Paris et de Moulins, était, avec M<sup>r</sup> de Ségur et M<sup>r</sup> de Comy, l'un des principaux membres des Conférences de S<sup>t</sup> Jean, formées sous la présidence de notre S<sup>t</sup> Fondateur, au séminaire du S<sup>t</sup> Esprit. Il garde encore un souvenir vivant de ces pieuses réunions et des paroles si persuasives que tous recueillaient avidement de la bouche de notre V. Père. Il aime à rappeler aussi la douce aménité de ses rapports, son inaltérable charité; ses conseils marqués d'une prudence et d'une sagesse toutes surnaturelles, sa vertu qui ne se démentait pas un seul instant, et bien d'autres souvenirs encore. Espérons qu'il a dû



fournir un précieux et important témoignage.

Le R. P. Gaultier fut introduit après M. l'abbé de Girardin et n'avait pu jusqu'alors, vu le mauvais état de sa santé, venir apporter son témoignage. C'est inutile de dire combien ce bon Père fut heureux de rendre à la mémoire des vertus de notre St. Fondateur cet hommage de sa vénération.

La Révérende Mère Séraphine n'étant à Paris que pour peu de jours, le Postulateur sollicita et obtint du Tribunal qu'elle put, outre la prestation du serment, faire encore dans cette même séance sa déposition juridique. Cette déposition, immédiatement rédigée par le Notaire, fut signée par elle, après que lecture lui en eut été donnée. C'est le Vénéré Père, on le sait, qui avait appelé les Religieuses de l'Immaculée Conception à nous seconder dans nos Missions d'Afrique. Sa mémoire est toujours dans cet Institut en grande vénération. Les Sœurs de la C<sup>te</sup> de Castres ont plusieurs fois déjà fait des neuvaines en son honneur, et l'une d'entre elles, ayant presque entièrement perdu la vue, l'a recouvrée par l'intercession de notre saint Fondateur. Toutes prient avec ferveur pour le succès de la Cause. La R<sup>de</sup> Mère Séraphine avait connu particulièrement le Vénéré Père à N. D. du Gard, et elle l'avait vu également à Castres. Elle est venue ainsi au nom de sa Cong<sup>e</sup> rendre hommage aux vertus et à la sainteté de notre vénéré Père.

M. Germainville, l'apôtre des soldats a également eu son tour dans cette dernière séance. Son témoignage a pu faire ressortir un côté intéressant de la vie du Vénéré Père, son zèle pour les pauvres et les ouvriers. Il avait été en rapports particuliers avec lui pour notre maison de Bordeaux; il l'avait également connu à Paris pendant les troubles de la révolution de 1788, et il lui avait été donné alors d'apprécier son zèle ardent et sa charité compa-

tissante

envers les malheureux ouvriers de la Capitale. A sa demande, la chapelle du séminaire du S.<sup>t</sup> Esprit avait été ouverte et convertie en salle de réunions, où étaient accueillis ces pauvres gens, et où ils recevaient avec le pain de la parole des secours en vivres et en vêtements. M. Germain Ville prit à lui seul environ une heure de la séance. Les membres du Tribunal se séparèrent quand il eut fini, en remettant au lundi 13 juillet, la session suivante.

XII<sup>e</sup> Session. Lundi 13 juillet — Dans la douzième séance, le Tribunal entendit les dépositions du P.<sup>r</sup> Duret, et de M<sup>s</sup> Théodore Korn, de M<sup>s</sup> de Berty et du F. Olivier. Le P.<sup>r</sup> Gaultier recut lecture de sa déposition qu'il signa.

Le P.<sup>r</sup> Duret avait été autrefois une des conquêtes du 4<sup>e</sup> Père qui l'avait emmené avec lui dans l'un de ses passages en Savoie. Comme ancien Missionnaire d'Afrique, il avait pu recueillir bien des souvenirs de nos premiers Pères partis de la Neuville ou du Gard. Les notes écrites et transmises par eux-ci, lui furent aussi confiées, et il avait encore à sa disposition les papiers de F. Coussaint mort récemment à St. Joseph, dans lesquels était rapportée la guérison de sa sœur, obtenue par l'intercession de notre V.<sup>r</sup>e Père. Sa déposition a été d'environ cinq quarts d'heure.

Après le P.<sup>r</sup> Duret fut introduit Théodore Korn, ancien Frère de la Cong., aujourd'hui employé dans la maison du Cardinal Lucien Bonaparte. Bien que sorti de l'Institut, il a toujours gardé un profond sentiment de vénération pour le V.<sup>r</sup>e Père et d'estime pour la Cong.

M<sup>s</sup> de Berty s'est présenté ensuite et a fait une déposition qui a duré une bonne demi-heure. Il avait connu le V.<sup>r</sup>e Père dans ses relations avec le ministère des Cultes. Lors des négociations au sujet de l'érection des sièges coloniaux, M<sup>s</sup> de Berty occupait dans ce ministère la place de premier chef de division. Toujours il avait été frappé de ce cachet de sainteté qui brillait dans toute la

personne de notre Vénéré Fondateur, le suivait dans ses relations avec le monde, et s'attachait à chacune de ses paroles. Après sa mort, le C. R. Père lui avait donné

son portrait, M<sup>r</sup>. de Bertz le garde toujours avec respect; suspendu à côté de son lit, comme pour s'assurer la protection de celui qu'il vénère déjà à l'égal d'un saint.

Enfin la séance a été close après que les membres du Tribunal eurent encore entendu le témoignage du F. Olivier. Ce Frère avait peu connu le Vénéré Père, parceque tout de suite après son entrée à la Neuville, il avait été envoyé à Bourbon. Cependant il avait quelques souvenirs personnels à communiquer; et pouvait aussi s'aider de tout ce qu'il avait appris par oui-dire des autres membres éloignés de la Cong:

XIII<sup>e</sup> Session. Lundi 20 juillet. — Dans cette séance le Tribunal recut trois dépositions. Le F. Poussot, Vice-Préfet apostolique du Congo, arrivé depuis quelque temps d'Ombriz, passa le le premier. Comme le F. Duret, il était l'écho des pieuses traditions conservées par nos anciens missionnaires d'Afrique. Il eut une séance d'environ cinq quarts d'heure.

M. l'abbé Bourquart, 1<sup>er</sup> aumônier du Collège Rd. lin et ancien condisciple du C. R. Père, fut introduit après le F. Poussot, et resta une petite demi-heure. Au grand séminaire de Strasbourg, il avait eu le bonheur de connaître le Vénéré Père, et s'étant adressé à lui au sujet de certains doutes relatifs à sa vocation, il s'était trouvé parfaitement satisfait des réponses et des décisions qui lui avaient été données.

Le F. Jean-Baptiste fut entendu en troisième et dernier lieu. Il avait eu soin de bien préparer sa déposition, et de recueillir tous ses souvenirs: aussi, put-il pendant une heure entière, répondre aux questions qui lui étaient adressées et fournir tout ce que sa mémoire lui rappelait de notre Vénéré Père. Non-seulement il s'était trouvé avec lui

à N. D. du Gard ; mais appelé après sa mort à remplir au Séminaire du S. Esprit les fonctions de Frère portier, il avait pu constater la profonde vénération avec laquelle tous les étrangers qui avaient connu notre S. Fondateur, parlaient de cet homme de Dieu et de sa sainteté.

À la fin de la séance, M. l'abbé de Valette pria le Tribunal d'excuser son absence pendant les sessions suivantes, car il devait quitter Paris pour environ trois mois. Le Tribunal accéda sans peine à sa demande, car il pouvait avec un seul juge assesseur, M<sup>r</sup> Gaume, continuer les séances sans enfreindre aucune prescription canonique.

XIV<sup>e</sup> Session. — Lundi 25 juillet. — Dans la quatorzième séance, on recut tout d'abord la prestation de serment, de Messieurs Le Prévost, Dupont, Louage et de la R<sup>e</sup> de Mère Marie de Jésus, assistante générale des Sœurs de S. Joseph.

M. l'abbé Le Prévost est le Fondateur et le Supérieur des Frères de S. Vincent-de-Paul. Sa déposition dans le Procès de Béatification sera comme l'hommage de cette Société naissante, rendu aux vertus et à la sainteté de notre Vénéré Père. Personnellement, M. Le Prévost l'avait assez peu connu ; mais il avait été pendant quelque temps en relations fréquentes avec le P. Lannurien, et d'autres bouches encore le lui avaient fait apprécier et vénérer comme un Saint. Avant rentrer à la maison de son Noviciat à Chaville (diocèse de Versailles), il obtint exceptionnellement de prêter serment et de déposer dans la même séance. Son attestation avait été écrite, et même elle avait été remise à l'Archevêché, car il croyait que la chose devait être ainsi faite.

M. l'abbé Louage qui arriva sur ces entrefaites, et qui était en passage à Paris, fut admis tout de suite à prêter serment, puis à rendre témoignage. M. Louage appartient

aujourd'hui au diocèse de Richmond aux Etats-Unis. C'est un ancien élève du Séminaire du St Esprit, et c'est lui-même qui chantait à l'orgue, alternativement avec le chœur, les versets du Magnificat, le jour mémorable de la mort de notre Vénéré Père. On entendit parfaitement de la chambre du malade les chants de l'office, et au moment où rétentissaient à la chapelle ces belles paroles du cantique de Marie : *Et exaltavit humiliter, te Bon Dieu* les accomplissait encore sur son humble et fidèle serviteur, en l'appelant à Lui dans les Cieux. M. l'abbé Louage a pu constater dans sa déposition cette remarquable coïncidence qu'il avait parfaitement à la mémoire. Il fut heureux de venir apporter son témoignage au nom de tous les élèves du séminaire colonial, dont le Vénéré Père a été véritablement le restaurateur.

Le Ministère des cultes avait eu son représentant dans la Cause en M. de Bertz; celui de la Marine et des Colonies devait aussi avoir le sien : ce fut M. du Chayla, homme tout dévoué, comme on le sait, aux intérêts religieux des Colonies, et ami sincère de la Cong<sup>e</sup>. Il a pu rapporter outre ses propres sentiments, l'impression remarquable que produisait le Vénéré Père, au Ministère de la Marine, par l'ascendant de sa sainteté. C'est à cette salutaire influence qu'il attribuait, nous disait-il, le retour et la conversion de M. Mestrie ancien Directeur des Colonies. Esprit élevé, cœur généreux, âme pratiquement chrétienne, M. du Chayla avait compris la pensée du V<sup>e</sup> Père, et il la secondait de toute son influence dans l'œuvre du bien moral et religieux des colonies françaises.

Le R. P. Maignan Eudiste, assistant du Supérieur de la Maison des Aumôniers de St Michel, se présenta après M. du Chayla. Il était en quelque sorte l'enfant spirituel du Vénéré Père, ayant passé à Rennes, cinq ou six mois, au Noviciat sous sa direction.

Mlle Guillaume fut ensuite introduite. Elle avait été, comme nous l'avons dit, dirigée par le V<sup>ie</sup> Père, qui lui avait même adressé un certain nombre de lettres. Ce fut le jour où elle fit à St Sulpice sa consécration à la St<sup>e</sup> Vierge qu'elle le vit pour la première fois mais sans le connaître encore. Il servait la St<sup>e</sup> Messe à M. Faillon; elle fut frappée de l'angélique piété, du fervent séminariste, et elle aperçut, dit-elle, une auréole lumineuse autour de sa tête, si bien qu'elle crut un moment que le feu avait pris à son vêtement. On lui apprit plus tard que c'était le jeune rabbin converti.

XV<sup>e</sup> Session. - Jeudi 6 août — Dans cette séance, lecture fut donnée de leurs dépositions à deux des témoins entendus précédemment, M. l'abbé Louage, sur le point de reparter pour les Etats-Unis, et le P. Peureux. Le Père Guyodo prêta serment, et à cause de circonstances particulières, le Tribunal dans la même session, l'entendit en témoignage. Ce Père n'avait connu notre S<sup>t</sup> Fondateur que l'espace d'une année; car il était entré dans la Cong<sup>g</sup> en 1849, et il était parti pour Cayenne en 1850. Cependant afin de compléter sa déposition, il put se servir des notes données par les P. P. Emonet, Brunetti et Durand, et se rendre ainsi l'écho des souvenirs consacrés par la piété filiale de nos Missionnaires dans la Province d'Amérique. De plus, il pouvait témoigner d'une grâce extraordinaire obtenue par l'intercession du Vénéré Père au terme d'une neuvaine faite pour une jeune personne de Mana cruellement obsédée par le démon.

Après le P. Guyodo, a comparu M. l'abbé Dupont. Il était à St Sulpice un des zélés disciples du V<sup>ie</sup> Père, et il garde toujours son souvenir avec des sentiments de respect et de vénération. Au retour de notre S<sup>t</sup> Fondateur de Rome, il avait, à force d'instances, obtenu qu'il lui

laissait prendre copie du Commentaire de St. Jean, dont il désirait donner connaissance à un pieux ecclésiastique de Paris. Il a fourni un grand nombre de lettres, la plupart très-intéressantes, qu'il conservait avec le plus grand soin, et qui font aujourd'hui partie de notre collection. Il est resté en séance environ une heure.

XVI<sup>e</sup>. Séance. — Lundi 10 Août. — C'est dans cette session qu'ont été appelés à prêter serment et à déposer les P. P. Leman, Jérôme et Ebenrecht, venus d'Irlande pour la retraite annuelle, et le P. Callu, arrivé de St. Élan.

Le P. Leman, qui s'était particulièrement intéressé à cette Cause en en préparant les premières voies, avait à fournir une déposition importante.

Le P. Ebenrecht, n'a pas connu par lui-même notre vénéré Père. Seulement il a eu le bonheur de ressentir d'une façon bien sensible les effets de sa protection. Il avait éprouvé, il y a quelques années, une dangereuse affection des reins, aucun remède n'avait pu le soulager, si bien qu'on commençait à craindre pour sa vie. Alors sa pensée se tourne spontanément vers le V<sup>ra</sup>i Père; il l'invoque avec confiance, baise pieusement son image et à l'instant même il se sent entièrement guéri. Depuis cette époque, il n'a éprouvé aucun retour du même mal.

Le P. Jérôme avait eu l'avantage de connaître le V<sup>ra</sup>i Père pendant trois ou quatre ans. Souvent aussi il avait pu se féliciter de la puissance de son intercession, à la suite de différentes faveurs, soit obtenues pour lui-même, soit accordées aux Filles de Marie à Bourbon. Pendant son séjour dans cette colonie, il avait eu l'occasion de constater la guérison vraiment extraordinaire d'une de ces pieuses filles, et en avait adressé une relation à la Maison-Mère. Nous pensons bien que de si précieux documents n'auront pas été passés sous silence dans sa déposition.

Enfin, le P. Callu avait été amené dans la Cong. par le V. Père au retour d'un de ses voyages en Bretagne et en Normandie. Pendant les six semaines que le V. Père demeura au séminaire de Bayeux, atteint d'une maladie assez grave, il avait plusieurs fois passé la nuit à le veiller, et il se souvenait encore de ce parfum de bonne éducation qui avait tant charmé les séminaristes. C'était au point que ceux-ci frappés de l'admirable patience de ce prêtre étranger, disaient en allant le visiter, dans sa chambre: « allons voir souffrir un saint. »

XVII. Session. Jeudi 13 Août. — Le R. P. Gravière arrivé la veille de Bordeaux, et le P. Bangratz le matin même de Abarienthal, prêtèrent serment et déposèrent dans cette séance.

Le R. P. Gravière avait assez peu connu le V. Père, car il fut envoyé en Afrique, n'ayant guère passé que six mois avec lui.

Le P. Bangratz s'était trouvé pendant sept mois environ avec notre S. Fondateur au Grand-Séminaire de Strasbourg, où il avait aussi connu long-temps le E. R. Père. Meieux que tout autre, il se souvient encore de la joyeuse représentation du rabbin dont il est parlé dans la vie composée par le Gard. Litta et qui coïncidait à peu près avec l'arrivée du Vénéré Père. Dès les premiers jours, il ne put voir sans en être particulièrement frappé, ce doux sérieux qui s'unissait si bien en lui à la plus suave charité, et il conserve toujours un précieux souvenir des pieux avis qu'il recut alors, et qui depuis l'ont amené dans la Cong.

À la fin de cette séance, les P. P. Guyodo, Ebenrecht et Callu entendirent la lecture de leurs dépositions et les signèrent. Celles des autres Pères qui devaient après la retraite regagner leurs C.és. respectives, furent, les jours suivants, rédigées par le Notaire, qui se rendit au



S.<sup>r</sup> Cœur de Marie le 25 août, pour les leur soumettre et y faire apposer leurs signatures.

Pour quelques-uns des membres du Tribunal, c'était l'époque des vacances annuelles. Les procédures durent donc être interrompues; elles restèrent ainsi suspendues durant tout ce mois de septembre et celui d'octobre. Elles ne reprirent leurs cours que le lundi 16 novembre, jour où fut tenue la 18.<sup>ème</sup> session.

XVIII<sup>e</sup> Session - lundi 16 Novembre - N<sup>o</sup>: cause du froid qui commençait à se faire sentir, la séance eut lieu dans l'une des salles de la bibliothèque du R. P. Gaultier. M<sup>g</sup>: Gaume ne put cette fois se rendre à l'invitation du Postulateur: il était retenu auprès de son frère, le libraire, frappé quelques jours auparavant d'une attaque d'apoplexie. M. de Valette, 2<sup>ème</sup> juge assesseur, étant présent, il fut encore possible de tenir séance.

M. l'abbé Claire avait fait connaître incidemment qu'autrefois il avait eu quelques relations avec le V<sup>er</sup> Père; il fut invité à apporter aussi son témoignage, et dans cette session, appelé à prêter serment. Cette même formalité préalable fut remplie par le F. Thomas arrivé d'Afrique au mois d'août dernier avec M<sup>g</sup>: Robis.

Les serments reçus, M. l'abbé de Gestlin, curé de S<sup>t</sup>. Médard, fut introduit par le Postulateur et fit sa déposition. M. de Gestlin avait connu à S<sup>t</sup>. Sulpice le Vénéré Père; plus tard il avait continué ces premiers rapports avec notre S<sup>t</sup>. Fondateur, car il était aussi membre des conférences de S<sup>t</sup>. Jean.

Après M. le Curé de S<sup>t</sup>. Médard, vint le tour de M. Eugène, frère du C. R. Père. On sait de quelle vénération il a toujours été pénétré pour la personne de notre S<sup>t</sup>. Fondateur. Il le vit pour la première fois à M. 10. des Victoires, du temps que le C. R. Père était sous-Directeur de l'œuvre; à la Neuville, au Gard, à Paris il se retrouva

partout avec lui dans la suite.

XIX<sup>e</sup> Session - Lundi 30 nov. — M<sup>g</sup>: Gaume ne put cette fois encore assister à la séance. Elle fut retardée jusqu'à 2 heures, à cause de la cérémonie d'ouverture des cours de la Sorbonne qui avait eu lieu ce jour-là, et à laquelle devaient assister M. Beuf et M. l'abbé Bernard récemment nommé professeur suppléant du cours d'Eloquence sacrée.

Le Tribunal recut tout d'abord la prestation de serment de M<sup>g</sup>: Ozanam, et sur la demande du Postulateur l'admit au témoignage. M<sup>g</sup>: Ozanam, chapelain d'honneur de Sa Sainteté, est le frère du célèbre Docteur qui donne ses soins au E. R. Père. Se trouvant au pèlerinage de Longpont pour une cérémonie à laquelle assistaient aussi trois des nouveaux Profès, il amena la conversation sur la santé du E. R. Père, et sur notre saint Fondateur qu'il avait autrefois connu à St. Sulpice. Il témoigna même le désir de posséder de ses reliques et son portrait. Ces pieux souvenirs lui furent aussitôt envoyés et accompagnés d'une lettre d'invitation par laquelle le E. R. Père le faisait prier de venir déposer comme témoin.

Pendant la déposition de M<sup>g</sup>: Ozanam, arriva M<sup>o</sup>: Veaugeois, également appelé pour cette même séance.

M. Veaugeois, aujourd'hui vicaire à la St<sup>e</sup> Eunité, à Paris, est, on le sait, un ancien membre de la Cong<sup>e</sup>. Sa vénération à l'égard de notre s<sup>t</sup> Fondateur, est entretenue par une estime et une affection sincère pour l'Institut, et spécialement pour le E. R. Père..

Il écrivait au E. R. Père quelques jours après sa déposition: „ je fais des vœux sincères et prie Dieu qu'il me soit donné de pouvoir invoquer bientôt notre bien-aimé Père, et publiquement, avec toute l'Eglise. Ce jour, je l'affirme, sera bien doux à mon cœur. Le Vénéré Père!.. ah, sa douce et angélique figure est de celles qui ne s'effacent jamais du souvenir. „ (Lett. n<sup>o</sup> 16 Dec. 1868.)

Après M. Vaugeois, vint Lucien Girardet, qui a été aussi autrefois dans la Cong.<sup>e</sup> et qui est actuellement sacristain à l'église de N. D. des Victoires. Il avait assez peu connu le Vénéré Père, car il était parti pour les missions au bout de quelques mois de séjour à N. D. du Gard. Avant d'être introduit il nous rappela les paroles que lui dit le V. Père, à lui et aux Frères qui l'accompagnaient, lorsque sur le point de partir, ils allèrent lui demander sa bénédiction : « Vous êtes plus heureux que moi, leur dit-il, car je n'aurais pas comme vous la grâce d'être envoyé en Afrique. »

XX<sup>e</sup> Session - Jeudi 10 Déc. — Jusqu'ici les séances avaient été fixées au lundi de chaque semaine; mais M. l'abbé Bernard ayant le mardi son cours d'Eloquence sacrée à la Sorbonne, on choisit désormais le jeudi, comme jour ordinaire des réunions.

Cette fois, ce fut le tour du Fr. Thomas; appelé déjà à plusieurs reprises de Chevilly pour déposer, il avait dû céder la place à des témoins plus pressés; comme il devait le soir même partir pour Langonnet, il put enfin être entendu et signer sa déposition rédigée séance tenante.

Le Fr. Thomas a pendant assez longtemps approché de très-près le Vénéré Père. Il se trouva avec lui à Paris durant quelques années, et il eut le bonheur de passer plusieurs nuits à le veiller dans sa dernière maladie. Son témoignage, on le voit, pouvait être précieux et intéressant: aussi resta-t-il en séance une heure entière.

Pendant la déposition du Fr. Thomas, arriva M. Brioude, prêtre vénérable de la Cong.<sup>e</sup> de St-Lazare. Il était Supérieur du Grand-Séminaire d'Amiens, l'un de la fondation de la petite Société du St-Cœur de Marie à la Neuville. Le renom de sainteté de notre V. Père, plutôt que de fréquentes relations, le lui avaient fait connaître et apprécier. Malgré son grand âge, il a néanmoins

accepté avec bonheur l'invitation qui lui a été faite de déposer comme témoin. Nous sommes heureux nous-mêmes, de retrouver encore parmi tous ceux qui ont été appelés en témoignage, un nouveau représentant d'une Cong.<sup>e</sup> religieuse, et en quelque sorte l'interprète des dignes enfants de S. Vincent-de-Paul.

La déposition de M. Brioude fut suivie de la prestation de serment faite par un pieux laïque, M.<sup>r</sup> Verrier, qui a connu particulièrement notre Vénéré Père.

La séance fut ensuite levée et la réunion prochaine fixée pour le jeudi 17 décembre; mais cette session devait être la dernière de ce semestre. Tous jours marqués, tous les membres du Tribunal, un seul excepté, se trouvaient au lieu de la convocation. Les témoins s'étaient aussi présentés; mais on attendit vainement le Notaire de la Cause. Préoccupé d'une question particulière qu'il avait à traiter dans son cours, M. l'abbé Bernard était allé travailler à la Bibliothèque impériale, et fut surpris par l'heure au milieu de ses recherches. Dès qu'il s'en aperçut, il accourut à la hâte; mais les autres membres s'étaient séparés en décidant d'un commun accord de remettre au mois de janvier, après les fêtes de S. Epiphanie, la reprise des sessions.

Cel est, depuis le dernier compte-rendu, le récit de la marche extérieure de cette procédure à laquelle nous portons tous un si vif intérêt. Puisse cette courte relation répondre à la pieuse curiosité de nos chers confrères. Puisse-t-elle surtout nous inspirer à tous un désir ardent de concourir sans cesse au succès de cette Cause; par des prières ferventes, et l'imitation plus parfaite encore des Vertus de notre Vénéré et S. Fondateur!

## III. État de santé du C. R. Père.

(Du 22 oct. 1868 au 2 fév. 1869.)

Les dernières nouvelles de la maladie du C. R. Père, publiées au bulletin spécial rédigé sur ce sujet, s'arrêtaient à la date du 22 octobre. Quelle a été depuis la marche de la convalescence et où en est aujourd'hui l'état de cette précieuse santé pour laquelle nous concevions naguère de si vives inquiétudes ? C'est ce que l'on demande souvent des diverses C.és. Pour satisfaire à ces désirs légitimes, nous donnons ici le relevé du Journal de la Maison-Mère.

— D'après ce qui a été dit précédemment, la santé du C. R. Père avait été toujours s'améliorant dans son ensemble, les forces revenaient par degrés, et il pouvait plus facilement suivre et diriger par lui-même, comme auparavant, la marche des affaires de la Cong<sup>o</sup>. Deux fois avant le 1<sup>er</sup> novembre, ayant à traiter au Ministère de la Marine certaines questions d'un grave intérêt, il s'y était rendu pour en conférer en personne avec le Directeur des Colonies. Un rétablissement complet semblait devoir être amené insensiblement. Il fallait toujours sans doute des soins assidus pour seconder l'action de la nature désormais victorieuse du principe même de la maladie ; mais c'était une affaire de temps et de précautions.

Il restait cependant toujours un affaiblissement considérable de la vue, avec cette affection particulière de l'hémypopie dont il a été parlé au dernier bulletin. Ce fut contre cette infirmité que les soins furent dirigés d'une manière toute particulière. Le C. R. Père se rendit à plusieurs reprises chez le M<sup>o</sup> Liebreicht, et le 23 oct., le célèbre oculiste constatant une amélioration dans l'ensemble de la santé, commença pour les yeux un traitement nouveau. D'après sa recommandation, le C. R. Père se transporta encore chez

lui le mardi 3 novembre et le lundi suivant; et on lui fit au-dessous des oreilles une application de ventouses sèches. Il fallait chaque fois, toute la soirée et tout le lendemain, pendant un espace de 24 heures environ, ne pas s'exposer à l'action de la lumière, et garder la chambre obscure. Deux applications de ventouses lui furent ainsi faites à des intervalles de 8 jours.

— C'est était l'ensemble progressif de la convalescence, lorsque le 19 novembre, le E. R. Père éprouva un refroidissement dont les suites furent des plus fâcheuses. Jusqu'à alors il s'était toujours rendu au réfectoire, pour prendre ses repas; ce jour-là la température avait sensiblement baissé, et néanmoins il y alla encore comme d'ordinaire. Il dut, à la fin du dîner rester quelques instants de plus au réfectoire, pour tenir compagnie à M<sup>g</sup>. du Cosquer, arrivé le jour même, et de là il passa au parloir. Ce fut alors qu'il se sentit souffrant et comme saisi par un retour subit du mal. Il se proposait d'aller au ministère, mais les forces lui firent défaut; et il n'eut qu'à se féliciter de n'être pas sorti, car dans son état cette sortie aurait pu avoir des suites fâcheuses. La nuit fut assez mauvaise: il éprouvait une sorte de douleur rhumatismale dans tout le corps, et une grande gêne d'estomac. Son sommeil fut entrecoupé et traversé de cauchemars. Le lendemain, affaissement général toute la matinée, avec un commencement de bronchite: «C'est à peu près,» disait-il lui-même, la même chose qu'avant ma maladie.»

Le samedi 14, de nouveaux symptômes plus alarmants encore accusèrent un retour d'albuminurie. On voulut aussitôt envoyer chercher le D<sup>r</sup>. Ozanam; le E. R. Père pensa cependant qu'on pouvait attendre encore, et l'on différa jusqu'au lundi.

Dans l'intervalle, les signes du mal premier que l'on avait craint, n'avaient pas reparu, mais l'affaiblissement restait le même et l'appétit devenait presque nul. Appelé

le 16 nov. auprès du E. R. Père, No. Ozanam compta 98 pulsations à la minute; mais il ne voyait dans son état rien d'alarmant; il ne constata qu'une forte bronchite, effet accidentel d'un refroidissement. Il recommanda les précautions les plus grandes pour ne pas s'exposer à l'air.

Jusqu'à lors le E. R. Père descendait chaque matin à la chapelle du St. Cœur de Marie pour y assister à la Ste. Messe. Il eut été imprudent pour lui de continuer ainsi: vint l'heureuse idée de dresser un petit autel près de l'orgue à la tribune, sur laquelle ouvre une porte de sa chambre, et ainsi, notre cher malade peut tous les matins satisfaire sa dévotion, sans quitter ses appartements et sans s'exposer à une aggravation du mal.

Cependant malgré toutes les précautions, la maladie suivit son cours. Le vendredi 20 nov., le Docteur trouva le poulmon droit embarrassé; le poulx battait plus vite: 120 pulsations environ, et l'affaiblissement restait le même. Le 30 nov., le mal se caractérisa davantage; mais le poulx était tombé, il ne marquait plus que 90 pulsations. Le médecin consulté en secret nous conbla un peu, en nous tirant de l'ancienneté qui commençait à naître: « Jusqu'à lors, disait-il, ce n'était pas une rechûte, mais une simple bronchite; seulement il était à craindre qu'elle ne dégénérât en phtysie, ou en affection du cœur, vu surtout l'état général du malade. »

Grâce à Dieu, il n'en fut rien; nous venions de dépasser la période la plus inquiétante de cette grave indisposition: ce n'était point l'ancienne maladie, mais les effets d'un refroidissement, et nous pûmes avec une joie bien vive voir disparaître peu à peu ce que notre affection alarmée nous faisait appréhender déjà comme des atteintes nouvelles du mal passé. La toux, presque continuelle à certains moments du jour, était à peu près entièrement calmée; l'appétit revenait et avec l'appétit les forces.

Le Docteur, dans sa dernière visite, avait trouvé le pignon droit fonctionnant avec aisance, bien qu'il y eut en core un peu d'engorgement; le pouls, de 90 pulsations, était descendu à 78°. Il pensa donc qu'on pourrait dès lors, et sans négliger l'ensemble général de la santé, revenir à un soin plus spécial des yeux.

L'amélioration allait toujours progressant peu-à-peu. Bientôt, le 10 décembre, le C. R. Père put descendre au parloir; il alla en voiture jusqu'au Ministère des Colonies. Il renouvela cette visite le 5 janvier sans en ressentir après une trop grande fatigue. Le 8, il alla voir M. M. Desmarres et Liebreicht et les consulter au sujet de ses yeux; il vit aussi le Docteur Ozanam, qui lui donna, comme ses autres collègues, certaines espérances pour le recouvrement normal de sa vue. Le 26 janvier, les forces se soutenant toujours, il se transporta, avec Mgr. du Bosquer et le R. P. Provincial, au Corps Législatif, afin d'assister à l'interpellation relative aux troubles survenus récemment à la Réunion et que nos confrères connaissent sans doute par les feuilles publiques. M. Schneider, le Président de l'assemblée, lui avait gracieusement accordé des billets pour sa propre tribune. Ce fut une chose heureuse pour le C. R. Père de se trouver aussi bien placé; car la séance ayant duré plus de 4 heures, il en ressentit dans la soirée une fatigue assez grande, mais elle n'eut heureusement aucune fâcheuse conséquence.

Cependant le C. R. Père restait toujours à son grand regret, privé de la douce consolation de dire la S.<sup>te</sup> Messe. Une légère amélioration de la vue constatée depuis quelque temps, fit espérer qu'il pourrait le 2 février, fête de la Purification et jour anniversaire de la mort de notre vénéré Père, célébrer les Saints mystères, et il résolut d'essayer de nouveau, en suppléant au besoin par la mémoire, au défaut des yeux. Ce jour-là, il eut donc le bonheur de



monter au St autel, et d'offrir le St Sacrifice. Cet essai toutefois n'a pas été aussi satisfaisant qu'on avait lieu de l'attendre; le C. R. Père lui-même se sentait trompé dans son espoir, et depuis il n'a pas eu pouvoir faire une nouvelle expérience, avant qu'une amélioration plus notable ne se soit manifestée.

Ce même jour, le C. R. Père devait se rendre au Ministère de la Marine et des Colonies, sur une invitation de l'Amiral Rigault de Genouilly qui avait exprimé le désir de conférer avec lui sur les affaires de la Réunion et lui avait donné audience pour 1<sup>h</sup> de 4 après midi. Mais dans la matinée, il recut un avis qui remettait la visite à un autre jour, et il fut heureux de disposer du reste de la journée en faveur de sa famille chérie du St-Cœur de Marie. Il arriva à Chevilly au moment où sonnait la fin de la récréation, et sans descendre de voiture, il alla tout d'abord faire son pèlerinage au tombeau du Vénéré Père, accompagné du P. de Courmont, et pria à genoux près de ses restes précieux pendant une dizaine de minutes. Le soir, il donna le Salut solennel du St-Sacrement, à la grande satisfaction de tous, et il ne quitta la Cité que vers 7<sup>h</sup> 1/2. C'était, pour cette année, la première sortie du C. R. Père à la campagne; il n'en a pas ressenti de fatigue particulière.

— Comme on le voit, par cet exposé des phases successives que traverse la santé de notre bien-aimé Père, sa convalescence se poursuit toujours quoique lentement. Ses atteintes du mal ont été profondes; elles ont laissé dans tout l'organisme un grand affaiblissement général, et le sang appauvri par la maladie ne fournit qu'imparfaitement à l'entretien de la chaleur vitale. C'est là vient que les plus petits froids sont très-sensibles au C. R. Père et lui occasionnent, s'il ne prend les plus grandes précautions, des affections de poitrine et des douleurs rhumatismales.

Mais nous aimons à espérer cependant qu'avec des soins assidus, un régime fortifiant et surtout l'influence de la bonne saison, les forces reviendront peu à peu.

Mais ce qu'il y a de pénible pour le C. R. Père, c'est l'obscurcissement de sa vue. Ici encore, il y a cependant, disent les médecins une amélioration réelle, mais moins sensible que dans son état général. A l'ophthalmoscope on apercevait d'abord, dans les yeux, comme des points ou de petites barres rougeâtres, et de là ce fractionnement des mots en parties obscures, et comme une sorte de confusion qui ne permettait de les voir que d'une manière plus ou moins vague. C'est ce dernier effet qui demeure principalement aujourd'hui. Du reste, pour les objets sur lesquels le C. R. Père fixe ses regards, ils apparaissent toujours avec netteté, à peu près comme avant sa maladie. Ceci nous porte à espérer que cette infirmité si pénible, finira par disparaître elle aussi peu à peu.

Cette lente convalescence n'a rien du reste qui doive surprendre après la longue et cruelle maladie qu'a éprouvée le C. R. Père. Dès le principe les médecins ont déclaré d'eux-mêmes qu'il ne faudrait pas moins d'une année pour une complète guérison. Nous ne devons donc pas nous décourager. Mais avec plus de ferveur et de confiance que par le passé, prions et redoublons nos instances auprès du Cœur Immaculé de Marie par l'intercession de notre St. Fondateur. Après nous avoir exaucés en conservant notre bien-aimé Père à notre filiale affection, la divine Providence voudra bien encore, nous aimons à l'espérer, lui rendre la santé suffisante pour lui permettre de continuer et achever jusqu'au bout la Mission spéciale que lui a légué le Vénéré Père.

---

## IV. Nouvelles de la santé du R. P. Gaultier.

Après les détails que nous venons de donner sur la convalescence du C. P. Père, nos chers confrères seront aussi bien aises d'avoir quelques nouvelles au sujet de l'état de santé du R. P. Gaultier, qu'on sait assez souffrant depuis quelque temps.

À la suite d'une attaque de pleurésie, qu'il avait eue à Reims, il est resté à ce bon Père une sorte de catarrhe qui lui occasionne souvent une toux des plus violentes. Après la retraite annuelle de 1867, il fit un voyage en Bretagne pour y recouvrer de nouvelles forces. Mais malgré les salutaires influences de l'air natal, le mal persista dans son germe, et les froids de l'hiver donnèrent lieu à un nouvel accroissement. On espérait beaucoup du retour de la belle saison. Mais les fortes chaleurs de l'été dernier furent presque de nul effet; la toux au contraire devenait plus fréquente et l'irritation de la poitrine plus vive.

Malgré son état de souffrance, le R. P. Gaultier voulut assister à la retraite annuelle, et il en suivit assidûment tous les exercices. Il resta encore quelque temps au St-Cœur de Marie pour y respirer l'air pur de la campagne; mais à son retour à Paris, sur la fin de sept. une fièvre assez forte le saisit, et il fut contraint à plusieurs reprises de s'aliter, 99 fois une semaine entière. On conçut alors de sérieuses inquiétudes. La plus petite fatigue provoquait une toux opiniâtre et amenait une expectoration des plus abondantes. C'en était au point que le Docteur qui lui donnait ses soins assidus, appréhendait un dénouement fatal, effet violent d'une dernière crise. Cependant à notre grande satisfaction, nous eûmes le bonheur de voir un mieux se produire: les

crachements étaient devenus plus rares, les quintes de toux moins fortes, et le 1.<sup>er</sup> Novembre, fête de tous les Saints, il put sortir en ville pour la première fois et aller jusqu'à la C<sup>te</sup> des Augustines du S<sup>t</sup> Cœur de Marie les remercier des prières ferventes qu'elles avaient adressées au Ciel pour sa guérison.

On conseilla au cher Père, de profiter de l'amélioration survenue dans son état pour aller à Rome ou dans la Provence passer la mauvaise saison. Longtemps le R. P. Gaultier ne put se décider à quitter la Maison-Mère; et il voulut faire encore la diaconale aux séminaristes, comme les années précédentes. Cependant sur les vives instances qu'on lui faisait de tous côtés, il consentit à aller passer le reste de l'hiver sous un climat plus doux. Ses desirs se portaient vers Rome, mais au mois de janvier le temps y est encore froid et humide, et les appartements sont assez mal aménagés pour l'hiver. Il avait donc à craindre de souffrir davantage, malgré toute la sollicitude et tous les soins dont on aurait été heureux de l'entourer au séminaire français. Il résolut alors de se rendre à Coulon, dans notre C<sup>te</sup> de la S<sup>te</sup> Famille.

Le 15 Décembre, il quitta Paris, et s'étant arrêté pendant 36 heures chez M<sup>gr</sup> Dubreuil, Archevêque d'Avignon, il arriva le 18 à Coulon.

Depuis cette époque un mieux sensible s'est produit. Dans ses lettres, le R. P. Gaultier se plaît à constater lui-même cette amélioration, mais il sent néanmoins que tout n'est pas achevé pour son complet rétablissement, car il tousse encore et il se trouve parfois bien abattu.

La mauvaise santé du R. P. Gaultier privait de confesseur extraordinaire la C<sup>te</sup> des Augustines du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, qu'il dirige avec tant de zèle depuis

de longues années. Le bon Père proposa à l'agrément du C. R. Père et de Mgr Buquet, Supérieur de cette Congrégation, le P. Delaplace pour être son remplaçant.

V. MORS de Mgr Boutonnet  
3<sup>ème</sup> Evêque de la Basse-Terre (Guadeloupe).

On a déjà vu plus haut l'annonce de la mort de Mgr Boutonnet. Ce digne Prélat était depuis 1862 à la tête du diocèse de la Basse-Terre. Pendant tout ce temps il s'est dévoué avec zèle, malgré son âge bien avancé et les fatigues de sa santé, au bien religieux de la colonie confiée à ses soins. Il en reçoit déjà, nous l'espérons la récompense.

Lors de sa nomination, on lui avait inspiré certaines préventions à notre égard. C'était à l'époque des difficultés avec M. Trouland, alors ministre des Cultes, et M. de Chasseloup-Laubat, chargé du Ministère de la Marine et des Colonies. Mais la Grandeur ne tarda pas à en revenir. Ses rapports avec nous étaient pleins de bienveillance. Plusieurs fois il avait demandé le concours de nos Pères de la Martinique, en les invitant à aller donner les exercices de la retraite aux Sœurs de S. Joseph. L'un des derniers actes de son administration a été de nous appeler à aller prendre la direction du Séminaire-collège de la Basse-Terre; et s'il ne l'a pas fait plus tôt, c'est qu'il avait sans doute des difficultés particulières. Quoiqu'il en soit, il n'en a pas moins des droits à notre reconnaissance.

Dès la nouvelle de la mort du pieux Prélat, un service solennel a été célébré à la Maison du Séminaire, le 16 décembre, pour le repos de son âme. Le C. R. Père le recommande encore aux prières des C<sup>tes</sup>.

L'un des Vicaires généraux, M. l'abbé Lacombe, avait écrit lui-même au R. Père Supérieur du Séminaire pour annoncer cette nouvelle douloureuse. Nous donnons ici cette lettre avec une notice extraite du Moniteur de la

Guadeloupe, qui renferme sur la carrière et les travaux du regretté défunt des détails intéressants.

Basse-Terre, le 18 novembre 1868.

Mon Révérend Père,

J'ai la douleur profonde de vous annoncer une nouvelle qui va grandement affliger votre excellent cœur. Notre digne et cher Evêque vient de rendre sa belle âme à Dieu. Saisi le 9 nov. par une fièvre bilieuse, Sa Grandeur a succombé après trois jours, à un troisième accès de fièvre pernicieuse qui a revêtu le caractère apoplectique. Ses restes, selon ses desirs, ont été déposés dans le chœur de son église cathédrale. Tous les Corps de la ville sans exception ont honoré ses funérailles de leur présence. Les Religieux et Religieuses de tous les Ordres, et un concours de peuple qui eut rempli dix fois la cathédrale, se pressaient autour de ses restes vénérés.

« A cette perte cruelle et en dehors des décès que vous a annoncés Sa Grandeur, nous devons ajouter une nouvelle victime. L'abbé Guillet-bon et digne prêtre, a rendu, le 16 courant, son âme à Dieu. C'est la huitième victime que nous avons à enregistrer depuis peu de temps. Comme vous le voyez, cher Père, la main de Dieu s'appesantit sur nous; néanmoins tout fait espérer que les ravages d'un commencement d'épidémie vont cesser. Au reste, je vous tiendrai au courant, tout en vous priant, cher Père, de penser à nous dans notre profonde douleur et de nous préparer de bons soldats de J. Ch. pour remplir les vides sans nombre qui se font dans nos rangs.»

Recevez, etc. . . .

signé: Lacombe, Vic. g<sup>l</sup>.

Notice sur M<sup>gr</sup> Boutonnet, Ev. de la Guadeloupe.

(Extrait du Moniteur de la Guadeloupe. Univers 18 décembre 1868.)

La Guadeloupe vient de faire une perte bien douloureuse

Son premier Pasteur, Mgr: Boutonnet, est décédé le 13 nov., après deux jours d'une maladie à laquelle la science donne le nom de fièvre bilieuse apoplectique.

Mgr: Boutonnet (Antoine), était né à Biergues, commune de Nogray, canton de Rhodéz (Aveyron), le 5 Germinal an x de la République française (25 mars 1802.)

Doué d'une intelligence vive et d'une instruction solide, le jeune abbé Boutonnet appela bien vite sur lui l'attention de ses Supérieurs ecclésiastiques.

Ordonné prêtre en 1824, il fut envoyé comme professeur de Philosophie au grand séminaire de Clermont-Ferrand, où il ne tarda pas par la douceur de son caractère et la variété de ses connaissances, à s'attirer non seulement l'estime, mais encore l'affection des élèves de ce bel et important Établissement.

Deux ans plus tard, en 1826, il fut appelé à continuer la carrière de l'enseignement au séminaire de Rhodéz. Il resta attaché pendant cinq ans à cet Établissement, qu'il fut, à cause de la mort de son père, dans la pénible nécessité de quitter, pour accepter une petite paroisse (1), où il obtint les succès les plus encourageants pour lui et les plus consolants pour son Evêque. En 1834, il fut transféré à Rignac, cure importante, où il sut, grâce à son caractère conciliant, pacifier les esprits et ramener la concorde dans les familles alors fort divisées. Il n'abandonna cette cure que pour passer à Rhodéz où il fut nommé chanoine honoraire à la cathédrale.

Après seize mois d'un ministère des plus heureux, il fut désigné pour occuper les fonctions de curé de St. Etienne, avec le titre d'archiprêtre.

Et encore, après avoir surmonté bien des difficultés inhérentes à sa position, il réussit à gagner l'estime et la bienveillance des habitants de cette ville, à quelque culte qu'ils appartenissent, et de tous les membres du clergé de cet Archiprêtré.

L'abbé Boutonnet se distingua de la façon la plus éclatante, lorsqu'en 1854 le choléra fondit sur la ville de Saint-Etienne, et en décima la population. En récompense de sa noble conduite, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur. Jamais distinction honorifique ne fut plus justement méritée.

Il y avait déjà douze années qu'il exerçait les fonctions de curé de Saint-Etienne, lorsque des propositions lui furent faites pour le Siège épiscopal de la Basse-Loire, devenu vacant par suite du départ

(1) C'était la paroisse d'Orvien.

pour la France de M<sup>gr</sup> Forcade, élu à celui de Noyers.

On réussit à triompher de son hésitation, et à la suite d'un décret impérial du 10 mars 1863, ayant été épiscopalisé par Sa Sainteté Pie IX, le nouveau Prélat fut placé à la tête de notre diocèse.

Nous avons tous pu apprécier, pendant les quelques années, qu'il a passées au milieu de nous, ses belles qualités, l'affabilité de ses manières, le charme entraînant de sa parole et le dévouement dont il était animé pour le bien du troupeau confié à ses soins. M<sup>gr</sup> Boutonnet est mort emportant dans la tombe les regrets unanimes de toute la population. Suivant un usage autorisé d'ailleurs par les lois, il a manifesté avant de rendre sa belle âme à Dieu, le désir d'être inhumé dans l'église cathédrale de la Basse-Terre. Ce vœu a pu être réalisé.

Dans le Ciel, où il a obtenu la Couronne des bienheureux, il songera aux enfants qui composaient le troupeau dont la direction lui avait été confiée; il n'oubliera pas cette belle Guadeloupe où est restée sa dépouille mortelle; il demandera à Dieu d'accorder à notre Colonie la prospérité qu'elle mérite à tous égards, et de lui épargner le retour des fléaux qui, dans ces temps derniers, l'ont si cruellement affligée.

## VI. Mort de M<sup>gr</sup> Dossat,

Prélat apostolique de la Guyane française.

Ainsi que le diocèse de la Basse-Terre, la Préfecture apostolique de la Guyane française a été frappée dans la personne de son chef ecclésiastique, M<sup>gr</sup> Dossat, Protonotaire apostolique. Les relations intimes qui ont toujours uni ce regretté Prélat à notre Cong<sup>o</sup>, le dévouement dont sans cesse il a fait preuve à l'égard de nos Missionnaires au sein de toutes leurs difficultés suscitées contre eux, sont autant de titres qui consacrent son souvenir au milieu de notre Institut et lui donnent des droits à notre reconnaissance. Nous croyons donc devoir donner ici sur sa vie, ses travaux et ses derniers moments, quelques détails



empruntés pour la plupart aux Archives de la Maison-Née.

Notice sur M<sup>gr</sup> Dossat. — Jean-Dominique Dossat naquit le 29 mars 1806, à Castel-Magnoac, dans le diocèse de Carbes (Hautes Pyrénées). Lui trouvant de la facilité et du goût pour l'étude, on le fit entrer au collège, et bientôt il se destina à l'état ecclésiastique. Ses connaissances et l'ensemble de ses autres qualités le firent nommer, au sortir du grand séminaire, vicaire à la Cathédrale, puis, quelque temps après, desservant d'une paroisse assez importante. La Cure de la Cathédrale étant venue à vaquer, le chapitre fit auprès de l'Evêque des démarches pour obtenir la nomination de l'ecclésiastique qu'ils avaient pu apprécier étant vicaire; mais ces démarches ne furent point agréées.

Quelque temps après, mis en rapport avec le séminaire du S<sup>t</sup> Esprit, par l'intermédiaire de M<sup>o</sup>. l'abbé S<sup>t</sup> Colombe, M<sup>o</sup>. Dossat quitta le diocèse de Carbes pour se dévouer aux missions des Colonies. Il demeura quelques mois au séminaire, selon l'usage établi, et dans cet intervalle, il sut être apprécié par M<sup>o</sup>. Leguay alors Supérieur. M<sup>o</sup>. Guillers, Préfet apostolique de la Guyane se sentant affaibli par l'âge, avait besoin à cette époque, d'un aide, et bientôt aussi d'un successeur; ce fut sur l'abbé Dossat que se fixa le choix des supérieurs. A des connaissances étendues et variées, il joignait un grand zèle et un esprit de conciliation. De plus, il entraînait parfaitement dans les vues d'organisation nouvelle alors en projet pour reconstituer l'ancienne Cong<sup>o</sup> du S<sup>t</sup> Esprit, et lui rattacher le clergé des colonies en qualité de membres affiliés. Il réunit donc en sa faveur tous les suffrages, et sur la présentation de M<sup>o</sup>. le Guay il fut nommé à la Préfecture apostolique de la Guyane française, bien que le poste fut convoité par d'autres candidats.

M<sup>o</sup>. l'abbé Dossat s'embarqua peu de temps après pour sa mission, plein du désir de faire le bien, et au

terme d'une traversée de 55 jours, il aborda à Cayenne le 31 janvier 1847. Sept jours après son arrivée, il se mit à visiter les quartiers pour prendre par lui-même connaissance des besoins de la Mission et aviser aux moyens d'y subvenir avec avantage. Un de ses premiers actes administratifs fut d'introduire un nouveau règlement sur la manière d'évangéliser les populations noires retenues loin des centres, et adonnées aux travaux de culture. Il voulut que le prêtre, au lieu de se borner à une seule visite chaque mois dans les différentes habitations, séjournât plutôt un nombre de jours plus ou moins grand chez chaque propriétaire, afin de continuer pendant ce temps, matin et soir, une série d'instructions et d'exercices religieux, propres à introduire parmi les travailleurs des habitudes d'ordre et de moralité. (Rapport de M. Dossat au Commissaire. 18 déc. 1849.)

L'administration civile, ainsi que la meilleure partie de la population sût apprécier dès le commencement les efforts de son zèle. Voici les notes qu'envoyait sur lui, peu après son arrivée, le Gouverneur de la colonie, M. Pariset:

« M. l'abbé Dossat est plein de zèle et de dévouement, et il marche franchement dans les vues des nouvelles institutions. Mais, il faut le dire, il est loin d'avoir rencontré le concours nécessaire dans les membres du clergé qu'il a trouvés sur les lieux. Il a fait preuve au reste, qu'avec un grand esprit de patience, il saura au besoin, faire respecter son autorité. Il est nécessaire qu'on s'occupe d'augmenter beaucoup le nombre des missionnaires, ainsi qu'il l'a demandé. » (Note du 2<sup>e</sup> Km. 1847-8 jan. 1848.)

Les résultats des généreux efforts de M. Dossat furent bientôt faciles à apprécier; et l'émancipation des noirs, qui arriva peu après, vint montrer combien la religion, ainsi inspirée au cœur même de cette classe de la population, pouvait avoir sur elle de puissance et d'empire. Au lieu des regrettables désordres qui éclatèrent dans d'autres colonies,

il n'y eut à Cayenne que des démonstrations d'une joie toute pacifique; et le jour où fut proclamé le Décret de l'abolition de l'esclavage fut plutôt par son caractère, une fête religieuse qu'une fête politique et nationale.

Cependant, malgré les intentions si pures de son zèle, et l'impulsion si généreuse que son dévouement imprimait au mouvement religieux dans ce pays, M<sup>r</sup>. Bossat ne laissa pas de rencontrer parmi les rangs de son clergé, des contradicteurs et des opposants. Il se trouva des prêtres pour dénigrer son administration, méconnaître et calomnier indignement le mobile même qui le faisait agir. En 1848, un mois après l'émancipation, il avait encore formé une société de jeunes gens qui devaient mettre le travail en honneur en l'exerçant librement eux-mêmes, et en se donnant comme modèles d'une conduite parfaitement honnête et chrétienne. Ses adversaires entreprirent avec succès de contrecarrer l'action qu'il exerçait sur cette jeunesse, en lui prêtant des vues étroites et toutes d'intérêt personnel. (Lett. du 16 janv. 1854.)

Affligé de cette opposition à ses efforts pour le bien, et sentant de plus en plus le besoin de Missionnaires généreux et dévoués, il se prenait à désirer ardemment que tous les membres du clergé de la colonie ne fissent, selon la pensée de M<sup>r</sup>. Le Guay, et de ses prédécesseurs, qu'une même et seule famille religieuse: chacun ne voulant que la gloire de Dieu, et non la réalisation de desseins ambitieux. « Il est bien à désirer, écrivait-il en janvier 1849, que tous les Missionnaires du St-Esprit ne forment qu'une seule et même famille. Que je serai heureux, le jour où vous pourrez m'apprendre que notre Cong<sup>o</sup> est bien établie, que les prêtres des Colonies ne doivent pas thésauriser pour eux, et que toutes les réserves appartiennent à la C<sup>te</sup>. Nous aurons moins de prêtres sans doute; mais nous n'aurons pas non plus des prêtres indépendants et

ambitieux; nous trouverions en eux du dévouement, et nous aurions de plus grands succès.» (Lett. du 1<sup>er</sup> janv. 1849.)

À la nouvelle de la fusion de la Société du S. Cœur de Marie avec la Cong.<sup>e</sup> du S. Esprit, le Préfet ap<sup>te</sup> de Cayenne se rallia sans réserve au nouvel ordre de choses. Il voyait en cet événement providentiel un nouveau gage d'espérances pour le bien de sa chère Mission, et il écrivit aussitôt à Notre Vénéré Père, à la date du 5 mai 1849, en protestant de son entier attachement et de sa parfaite soumission:

« La dernière lettre que M<sup>gr</sup>: Monnet m'a fait l'honneur de m'écrire m'a causé une joie inexprimable, en m'annonçant que la Cong.<sup>e</sup> que vous dirigez se réunit à celle du S. Esprit. Que Dieu en soit béni, et vous aide dans l'accomplissement de vos grands projets.» (Lett. du 5 mai 1849)

« Nous voyons enfin arriver l'heureuse époque où nous verrons se réaliser les vœux des vrais amis des colonies, qui sentent qu'elles ne peuvent être bien dirigées et renouvelées que par des prêtres appartenant à une Société religieuse. Le bon nombre de Missionnaires que vous avez amenés avec vous, vous mettra à même d'établir une véritable Cong.<sup>e</sup>, et de rappeler les mercenaires qui sont plus nuisibles qu'utiles.» (Lett. du 5 mai 1849.)

« Vous pouvez compter sur moi; Monsieur le Supérieur, et pour telles fonctions que vous jugerez convenable. En quittant mon diocèse, je me suis consacré aux Missions pour le reste de mes jours, et en entrant au Séminaire du S. Esprit, je me suis dépouillé de ma propre volonté pour n'avoir que celle de mes Supérieurs. Mes sentiments sont toujours les mêmes. J'irai partout où vous croirez ma présence utile, serait-ce aux extrémités les plus reculées de la terre. Je ne tiens pas à la dignité qui m'a été conférée; je la céderai avec plaisir à un autre qui pourra mieux faire que moi. Que le bien s'opère par moi ou par

« autre, peu m'importe, pourvu qu'il s'opère. Tout ce que  
 « je désire, c'est que la Mission marche bien; et je vous as-  
 « sure qu'elle produira des fruits abondants, si vous pou-  
 « vez envoyer des prêtres zélés et désintéressés. » (Lett. du 5 mai 1849.)

La Mission de la Guyane rentrait parfaitement dans  
 la fin et les œuvres de l'Institut. Il était, il est vrai, dif-  
 ficile et même impossible de la desservir entièrement par les  
 seuls membres de la Cong., soit à cause de son personnel  
 encore trop restreint, eu égard à ses autres œuvres, soit à  
 cause de l'isolement où se seraient trouvés les Missionnaires en  
 plusieurs postes des quartiers. Mais on pouvait du moins desser-  
 vir par des membres de la Cong. les principaux centres de po-  
 pulation. Le V. Père accepta aussitôt, en ce sens, les proposi-  
 tions du Préfet apostolique, et il lui écrivit peu de temps  
 après: « Voici le sens dans lequel ce projet pourrait se réa-  
 liser: Le Clergé de la Guyane y resterait, mais au fur et à  
 « mesure qu'il y aurait des vacances, elles seraient occu-  
 « pées par des membres de la Cong. Nos Règles nous obli-  
 « gent d'être toujours deux ensemble, bien qu'on puisse  
 « cependant envoyer l'un ou l'autre Père faire une mission  
 « tout seul, pourvu que ces sortes de missions ne soient que  
 « passagères, et qu'on ne soit pas seul à poste fixe. Pour  
 « obvier à toute difficulté, j'ai pensé qu'on pourra envoyer  
 « autant de Missionnaires de la Cong. pour occuper les  
 « places où l'on peut être à deux, c'est-à-dire où il y  
 « aurait plus de travail et où conséquemment la présence  
 « de deux ou plusieurs prêtres serait nécessaire. » (Lett. du 29 oct. 1849.)

Sans son désir de se vouer plus entièrement au salut  
 des âmes avec les Missionnaires qui lui seraient envoyés,  
 M. Dossat conçut le dessein d'entrer lui-même dans  
 la Cong. Il en écrivit plusieurs fois au Vénéré Père, en  
 laissant toutefois la décision à sa prudence et à sa sa-  
 gesse. Votre F. Fondateur eut soin qu'il était plutôt dans les  
 desseins de la Providence que M. Dossat restât à la tête

de la Mission confiée à ses soins, tout en demeurant uni à la Cong.:. L'union étroite qui existe entre nous, lui écrivit-il à ce sujet, est un gage suffisant, pour que nous osions entreprendre l'œuvre, sauf à nommer après vous, chef de la Mission, un membre de la Société.» (Lett. du 29 nov. 1850)

On sait déjà comment cette parole du Vénéré Père vient de se réaliser. M. l'abbé Vossat l'accepta des lors comme la voix de Dieu. Il répondit par les lignes suivantes qui respirent à la fois les plus belles dispositions de simplicité, de soumission et d'attachement inviolable à la Cong.:. « Pour ce qui me concerne, je vous ai toujours appartenu de cœur et d'âme. Forcé de renoncer à un projet qui était si cher à mon âme, et me voyant dans l'impossibilité de devenir l'un de vos membres, je voulais faire à la Cong. du S. Esprit tout le bien qui serait en mon pouvoir, et je fis mon testament en faveur de M. Libermann Supérieur. Mes sentiments sont toujours les mêmes: vous pouvez régler cette affaire comme vous le jugerez convenable. Je souscris de tout cœur à tout ce que vous déciderez. » (Lett. du 13 janv. 1851.)

Enfin, au mois de mai 1851, arrivèrent à la Guyane les Missionnaires depuis si longtemps attendus. M. le Préfet apostolique leur fit l'accueil le plus empressé et le plus bienveillant. Il offrit de les loger dans les appartements de la Préfecture, en leur disant qu'ils pourroient du reste faire sans difficultés leurs exercices communs, trop heureux lui-même de s'y associer. Confident de tous ses projets pour l'œuvre de l'évangélisation du pays, le P. Coulouze prendait ainsi son impression sur M. Vossat: « ses desseins sont véritablement ceux d'un apôtre, et je suis convaincu que la S.<sup>te</sup> Vierge veut se servir de lui pour opérer un grand bien dans cette colonie. Que N. S. et sa S.<sup>te</sup> Mère couronnent les desirs de son cœur. » *adit petitionem Cordis sui.*

Mais le bien ne se fait jamais sans épreuves et sans

(1) Les trois missionnaires envoyés alors furent les S. S. Coulouze, Guilmin et Gnyodo. Le S. Coulouze était Supérieur de la C.<sup>te</sup>.

combats. L'arrivée de nos Pères était pour M. Dossat une source de consolations et d'espérances; mais bientôt s'élevèrent de différents côtés des oppositions malveillantes et dès lors commence pour lui, comme pour nos Pères, une période de difficultés qui dura plusieurs années. Mais nous devons le dire à l'éloge du digne Prêlat, et c'est le meilleur témoignage à rendre de son véritable dévouement pour le bien, comme de son sincère attachement à la Cong<sup>g</sup>; jamais, malgré toutes les difficultés, il n'a varié dans ses sentiments et ses dispositions à l'égard de nos Pères, ni dans ses généreux projets pour le salut des âmes.

En l'année même de notre établissement dans la Guyane, une cabale ourdie par deux prêtres égarés par l'ambition, tentait par tous les moyens possibles d'expulser de la colonie et les Missionnaires et le Préfet qui les avait appelés. A leur instigation, l'Ordonnateur avait écrit pour demander le rappel de « tous ces Libermanistes », parce qu'ils se posaient (ce sont les termes mêmes des notes envoyées sur eux au ministère) en protecteurs des noirs et en prédicateurs de la liberté et de la petite propriété. (Notes du 15 Juin 1852.)

Le Chef ecclésiastique de la Colonie s'interposa très-vivement au Ministère contre les machinations jalouses auxquelles l'Ordonnateur prêtait main forte. Et loin de se décourager il écrivit au Vénéré Père pour lui demander de nouveaux Missionnaires. « Il est temps, je crois, de faire vos propositions au Ministre pour faire desservir la Guyane par vos Missionnaires. Dans le cas où vous réussirez, vous pouvez me compter parmi les vôtres, et faire de moi tout ce que vous voudrez. Dans le cas contraire, je vous serai toujours uni de cœur. Je me considérerai comme vous appartenant; je ferai comme vos Missionnaires, et si je rentre en France, j'aurai terminé mes jours au milieu de vos enfants. »

Sur ces entrefaites la mort vint nous enlever notre St. Fondateur. Le digne Préfet écrivit aussitôt au C. R. Père pour lui exprimer ses vives condoléances et lui renouveler ses dispositions de dévouement: « M<sup>r</sup>. Libermann vous aura dit, Monsieur le Supérieur, combien j'étais attaché à votre Cong., et combien je désirais vous appartenir. Mes intentions sont toujours les mêmes. Nous avons cru que pour le bien de la Mission, il était prudent d'ajourner mon admission. Lorsque vous croirez qu'il n'y a plus rien à craindre, vous pourrez disposer entièrement de moi. En attendant, veuillez, je vous prie, me regarder et me traiter comme un membre de la Cong. » (Lett. du 27 avril 1859.)

Cependant, loin de cesser, les cabales s'étendaient davantage et gagnaient les membres de l'Administration civile. En accusait le Préfet apostolique d'avoir produit lui-même ces dissensions en appelant et soutenant les Pères; et il n'y avait qu'un moyen d'avoir la paix, c'était de le congédier avec eux. L'amiral Tourichon, alors gouverneur de la colonie, homme d'ailleurs animé des meilleures intentions, se laissa circonvenir, et pour tout pacifier, il demanda la révocation ou la démission du chef ecclésiastique. Après avoir vainement sollicité du Gouverneur la faculté d'aller en France se justifier des accusations portées contre lui, M<sup>r</sup>. Dossat s'adressa au C. R. Père, le priant d'obtenir du Ministre un ordre que le rappelât pour être entendu. « Je ne tiens point, dit-il, à conserver ma dignité, mais ma cause se confond avec celle de votre Cong. que je soutiens, et que je tiens à soutenir. » (Lett. du 5 nov. 1853.)

Le C. R. Père intervint alors à Paris, près du Ministre des cultes et près de celui de la Marine et des Colonies, pour défendre à la fois et le Préfet apostolique et nos Pères contre les injustes accusations lancées contre eux. Dans les rapports qu'il eut à ce sujet avec l'Administration, il eut à lutter contre bien des préventions. Cependant les explications



qu'il donna et de vive voix et par écrit finirent par dissiper toutes les difficultés. On comprit que s'il avait quelque chose à reprocher à M. l'abbé Dossat, c'était plutôt de n'avoir pas été assez ferme à l'égard des prêtres insoumis qui avaient méconnu son autorité; et pour nos Pères, les accusations qu'on avait portées contre eux ne servirent qu'à faire ressortir leur zèle et leur dévouement. A cette époque il fut même question, pour prévenir toutes ces difficultés à l'avenir, de nous confier entièrement la Préfecture de la Guyane, comme celle du Sénégal, et même de l'ériger en Vicariat apostolique, afin de fortifier davantage l'autorité ecclésiastique et de rendre son action plus efficace pour le bien.

Quand ces nouvelles arrivèrent à Cayenne, les adversaires de M. Dossat et de nos Pères en furent bien déçus. Ils craignirent que, si le Préfet apostolique venait à partir on ne le remplaçât par un membre de la Cong., si bien qu'ils changèrent de rôle et demandèrent le maintien du statu quo. M. Dossat, au contraire, eut été heureux de voir la Mission érigée en Vicariat et confiée à la Cong., et il écrivit plusieurs fois en ce sens. Il le faisait du reste sans motif d'ambition personnelle et dans l'unique but du plus grand bien des âmes, car, à ces instances à ce sujet il ajoutait toujours l'offre de sa démission, pour rentrer sous la juridiction du Vicaire apostolique qu'il y aurait à Rome d'agréer.

En 1855, M. l'abbé Dossat revint en France. Sa présence acheva de dissiper les préventions conçues contre lui.

Ce fut aussi vers cette époque que les R. P. P. P. Jésuites furent chargés du service religieux des Pénitenciers de la Guyane, sur la demande du E. R. Père, à défaut de nos missionnaires. M. le Préfet apostolique les reçut avec bienveillance, et fut heureux de leur concours pour l'œuvre de la déportation.

La maladie força M. l'abbé Dossat à revenir en Europe sur la fin de l'année 1856. Il alla jusqu'à Rome pour rendre compte de sa mission au S. Siège, et en revint avec le titre de Camérier d'honneur de Sa Sainteté, qui lui fut accordé sur la recommandation du S. P. Père. En 1863, il eut une distinction plus grande encore, celle de Protonotaire apostolique, avec le privilège insigne de pouvoir officier pontificalement avec la crosse et la mitre. C'était un témoignage précieux de la bienveillance dont l'honoraient Sa Sainteté, et Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, qui lui avait obtenu du S. Père cette dignité.

De retour à Cayenne, après avoir été une dernière fois à Rome à l'époque des fêtes du Centenaire, M. Dossat ressentit de nouveau les atteintes mortelles de ce climat dont il endurait depuis si longtemps les fatigues. Il se proposait, sur l'avis des médecins, de retourner une dernière fois en France, lorsqu'il succomba le 29 août, des suites précipitées d'une anémie profonde. Cette mort causa partout dans le pays la plus douloureuse impression. Dans toutes les classes de la population de la Guyane, il n'y a eu qu'un sentiment pour reconnaître les vertus du regretté Prélat, louer sa bonté, son zèle et l'extrême bienveillance dont il savait user envers tout le monde.

Voici en quels termes le Général Hennique, Gouverneur de la Guyane faisait part à M. le Ministre de la Marine et des Colonies de cette perte regrettable :

„ Cayenne, le 31 août 1868.

„ Monsieur le Ministre,

„ J'ai le regret d'avoir à annoncer à Votre Excellence la mort de M. Dossat, Préfet apostolique à la Guyane, qui a succombé samedi 29 de ce mois, aux suites d'une anémie profonde. Depuis quelque temps, sa constitution était gravement altérée et il se disposait à faire un voyage en France; mais il n'a pris malheureusement

que dans le courant de ce mois une décision formelle à cet égard, et les progrès inattendus de la maladie ne lui ont pas laissé le temps de réaliser son projet.

M. g. Bossat laisse le souvenir des plus pures vertus et de la plus complète abnégation. Il n'a jamais, en effet, rien négligé pour l'amélioration morale et matérielle des populations comprises dans la mission apostolique, et il a passé à la Guyane en faisant le bien.

En communiquant cette lettre au C. R. Père, l'Amiral Riquault de Genouvilly ajoutait: « qu'il s'associait aux regrets exprimés par M. le Gouverneur de La Guyane française sur la mort aussi prompte qu'imprévue du vénérable abbé Bossat, Préfet apostolique de cette colonie, »

— Pour nous, nous devons plus encore nous unir à ces regrets. Comme on le vut par cette courte notice, M. g. Bossat était vraiment un ami sincère de la Cong<sup>e</sup>, un protecteur dévoué de nos Missionnaires de la Guyane. Il avait en quelque sorte identifié ses intérêts avec les nôtres; nos amis étaient les siens, et nos adversaires devenaient également ses adversaires.

Il fut aussi pour la Cong<sup>e</sup> un bienfaiteur généreux. Pendant quelque temps il donna à la Maison-Mère une offrande annuelle de 600<sup>fr</sup>, et il ne cessa qu'au moment où des difficultés de famille ne lui permirent plus de continuer. A sa mort, il a encore laissé des honoraires de messes pour 6000<sup>fr</sup>, entre les mains de nos Pères, sans parler d'une somme de 30000<sup>fr</sup> qui lui était due de différents côtés et dont il a légué aux pauvres par son testament; toutes les créances payées par ses débiteurs.

Ce sont là autant de titres qui consacrent la mémoire de M. g. Bossat à nos regrets et à notre reconnaissance. Aussi le C. R. Père le recommande d'une manière toute particulière aux prières de toutes les C<sup>tes</sup>.

VII. Nominations  
 d'un membre de la Cong<sup>g</sup>, le R. P. Hervé,  
 en remplacement de M<sup>g</sup>: Dossat.

M. le Gouverneur de la Guyane, en faisant part à M. le Ministre de la Marine et des Colonies de la mort de M<sup>g</sup>: Dossat, priait son Excellence d'assurer le plus prochainement possible, le remplacement définitif du Préfet apostolique, par l'envoi d'un ecclésiastique chargé de la Mission de la Guyane. M<sup>g</sup>: le Curé Moaké, ajoutait-il, qui a longtemps exercé le s<sup>t</sup> ministère, n'est pas dans un état de santé qui lui permette de conserver longtemps la charge d'interimaire, qui va lui incomber, et d'un autre côté, les autres prêtres qui se trouvent dans la Colonie ne me paraissent pas réunir les conditions d'âge ou autres nécessaires pour occuper avec toute l'utilité désirable pour la mission, la position de chef du clergé de la colonie. » (Lett. du 31 août 1868.)

M. le Ministre de la Marine et des Colonies transmit aussitôt cette demande au E. R. Père, selon l'usage établi en pareil cas, pour le prier de vouloir bien lui désigner un ecclésiastique qui paraîtrait remplir toutes les conditions nécessaires pour occuper dignement, à l'exemple de son devancier, le poste important de chef du clergé de la Guyane française. » (Lett. du 1<sup>er</sup> oct. 1868.)

Si E. R. Père, de concert avec les Pères du Conseil, crut le moment opportun pour réaliser la pensée de notre Père Fondateur, en proposant pour cette charge un membre de la Cong<sup>g</sup>. Ce n'était là du reste qu'un retour au droit et aux traditions antérieures de l'Institut auquel appartenait en principe la direction spirituelle de la Mission de la Guyane.

Cette Mission avait été en effet entièrement confiée

à la Cong: du S: Esprit, dès avant la Révolution française. La suppression de la Compagnie de Jésus avait privé la colonie de Missionnaires. Après avoir vainement tenté de les remplacer par des prêtres recrutés çà et là, le Gouvernement fit appel en 1776 au dévouement de la Cong: du S: Esprit, et il lui donna pleinement le soin spirituel de cette Mission, avec la charge d'y entretenir 20 missionnaires et un Préfet apostolique pour la desserte de Cayenne et des autres paroisses, et aussi pour l'éducation de la jeunesse de la ville et des quartiers: concession qui fut confirmée par Lettres-patentes du mois de juillet 1777. Entre autres considérations qui motivaient le choix des Missionnaires du Saint-Esprit, la principale ce fut, comme il est dit dans ces Lettres-patentes, l'assurance que ces Missionnaires donneraient dans les contrées de la Guyane, les mêmes preuves de zèle qu'ils avaient fait paraître dans les différentes fonctions dont ils avaient été chargés ailleurs. Et de fait, quelques années plus tard, en 1790, M. Bourgeon, Gouverneur de Cayenne et M. Lescallier, Commissaire général des Colonies, rendirent à leur égard ce beau témoignage: « que tous se comportaient de manière à mériter l'estime, la considération et la confiance publiques. »

À la Révolution française, la Société du S: Esprit, enveloppée dans la ruine de toutes les institutions religieuses, ne put continuer son œuvre que par quelques Missionnaires isolés. Mais après son rétablissement en 1805 et 1816, elle la reprit avec zèle et le Gouvernement lui confia de nouveau lui-même le soin de subvenir au service religieux des colonies françaises.

« Je reconnais, disait M. du Bouchage, Ministre de la Marine, dans une lettre du 12 oct. 1816, au Ministre de l'Intérieur<sup>(1)</sup>, la nécessité de remettre à un Etablissement spirituel le soin de procurer à nos colonies les prêtres dont elles ont besoin; je sais combien une corporation régulière présente de ressources et d'avantages à cet égard, et combien celle du

(1) Le Ministre de l'Intérieur était alors chargé de la direction des cultes.

„S.<sup>t</sup> Esprit « mérite sur toutes, la confiance du Gouvernement et l'estime des colons, dans les Missions qui lui avaient été confiées avant la Révolution, pour Cayenne, le Sénégal et nos établissements de l'Amérique du Nord. »»

„Dans la crainte que les prêtres du S.<sup>t</sup> Esprit ne fussent plutôt emportés par leur zèle vers les contrées infidèles qu'ils auraient eues aussi à évangéliser, le Ministre de la Marine demandait dans la même lettre, „que cet établissement fut „réservé et affecté exclusivement, du moins dans les premières années, aux missions dans les colonies. „ (Lett. du 12 oct. 1816.)

Il y avait alors en effet, dans les missions coloniales, des vides nombreux à remplir, et dans l'impossibilité de suffire par ses propres membres à ces besoins pressants, la Société du S.<sup>t</sup> Esprit se vit obligée de faire appel aux prêtres qu'elle put recueillir, çà et là dans les diocèses. Mais la pensée constante des Supérieurs de l'Institut, M. M. Berthout, Fourdinier et Leguay, ou plutôt leur désir, et leur vœu le plus ardent, c'était de pouvoir un jour desservir les missions des colonies par les seuls membres de la Cong.<sup>e</sup>, dès qu'ils seraient en nombre suffisant.

Depuis la Fusion, l'érection des grandes colonies en diocèses, a modifié leur situation, et elles eussent d'ailleurs exigé un personnel trop considérable pour être desservies par la Cong.<sup>e</sup> elle-même. Mais quant aux petites colonies à Prêtres apostoliques, qui demeurent de véritables missions, les droits et les traditions de la Cong.<sup>e</sup> n'ont pas été changés, et plusieurs fois même, la S. C. de la Propagande nous a engagés, en différentes circonstances, d'en reprendre la direction spirituelle.

À la mort de M. G. Dossat, la question se posa naturellement pour la Guyane. Son Em.<sup>e</sup> le Card. Barnabò, dès la première nouvelle qu'il en recut, dit lui-même au P. Freyd d'engager le E. R. Père à présenter un membre de la Cong.<sup>e</sup> pour remplir la fonction de Prêtre apostolique de cette mission. (Lett. du 5 nov. 1868.)

Les circonstances, en effet, paraissaient favorables. Les dispositions bienveillantes du Ministre de la Marine et des Colonies et la demande même que M. le Ministre venait de faire au C. R. Père, rendaient la chose plus facile. D'un autre côté, parmi les prêtres de la Guyane; il ne pouvait y avoir de concurrent, d'après la lettre de M. le Général Hennique, que l'on a lue plus haut. De plus la population de la colonie et l'Administration civile elle-même, paraissaient disposées favorablement envers nos Pères, et l'on désirait même, en général, voir nommer un de nos membres, en remplacement du Prêlat décédé. (Lett. au P. Lestrat. 10 oct. 1868.)

Le C. R. Père crut donc opportun conformément aux desirs de son Ex. le Card. Barnabò, de proposer pour cette charge un membre de notre Cong<sup>o</sup>, et il fixa son choix sur le P. Hervé. Indépendamment des qualités personnelles, la position qu'avait autrefois occupée le P. Hervé à l'île de la Réunion, d'abord comme Vicaire général de Mgr Desprez, puis au retour de ce Prêlat en France, comme administrateur du diocèse de St. Denis, le recommandait tout naturellement près du Gouvernement. Aussi M. le Ministre de la Marine et des Colonies accueillit-il son nom avec bienveillance, et le proposa aussitôt lui-même à l'agrément du Ministre des Cultes, dont le concours est aussi nécessaire pour la présentation des Prêtres apostoliques. Il y eut certaines concurrences plus ou moins mêlées d'intrigues, mais M. Rigault de Genouilly se montra ferme; il sut, comme on dit, tirer son épée d'Armiral, et au bout de quelques semaines d'attente, on recut une réponse favorable.

Dès que le C. R. Père fut assuré de l'acceptation du Gouvernement, il s'empressa d'écrire à Rome pour présenter le P. Hervé à la nomination du S. Siège, et la S. C. de la Propagande voulut bien, en effet, par un Décret du 10 Déc. 1868, lui conférer le titre et les pouvoirs de Prêfet apostolique.

Le C. R. Père en donna avis au Ministère, qui, de son

côté, sanctionna également ce choix par un Décret impérial du 18 nov., rendu sur la double proposition du Ministre de la Marine et des Colonies et du Ministre des Cultes, et qui fut notifié le mois suivant au Gouverneur de la Guyane franç.<sup>e</sup>. (Lett. du Min. de la Mar. 3 Déc 1868.)

### VIII. Changements dans la direction de la Maison-Mère des Sœurs de St-Joseph.

La plupart de nos confières ont déjà appris, soit par des lettres particulières soit par la voie des journaux (1), le changement effectué dans la direction spirituelle de la Maison-Mère des Sœurs de St-Joseph de Cluny. L'archevêché a cru, en effet, pour des motifs qu'il serait trop long et hors de propos d'exposer ici, devoir nous décharger du ministère que nous remplissions depuis 18 ans dans cette Cité, et lui donner comme aumônier un prêtre séculier, M. l'abbé Chicotot; précédemment chargé de la maison d'Apprentis de St-Nicolas à Yaugivard.

Cette mesure a été prise du reste, sans qu'il y ait eu de l'archevêché à alléguer aucun grief, ni de notre côté, ni du côté des Sœurs. On reconnaît au contraire tout le bien qui s'est fait par notre ministère dans la Cong: de St-Joseph, et particulièrement par le soin du C. R. Père. Aussi Mgr l'Archevêque, en nous retirant les confessions ordinaires, a-t-il voulu cependant nous conserver les confessions extraordinaires. Et c'est là la meilleure preuve que l'on n'avait rien à redire à la direction de la Cité.

Voici d'ailleurs ce qu'écrivait la Grandeur au C. R. Père

(1) L'Univers et le Monde ont annoncé, d'après la Semaine religieuse de Paris, la nomination du nouvel aumônier.

(2) Cette question appartenant aux matières administratives, les quelles ne sont pas de la compétence du Bulletin, on se réserve de l'exposer à part dans un supplément ajouté à la Circulaire n: 44.



en lui annonçant cette décision, par une lettre du 22 oct. 1868.

„ En vous prévenant de ce changement, je tiens à vous remercier, mon Révérend Père, des soins dévoués que votre Congrégation a donnés aux Sœurs de St. Joseph. — Je sais tout le bien que vos Pères leur ont fait, et aussi ne voudrais je pas les priver complètement d'une direction qui peut encore leur être utile. Je vous demande donc de vouloir bien leur continuer votre concours, dans la mesure du possible, en restant, comme par le passé, leurs confesseurs extraordinaires. „

„ Agréés, je vous prie, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués „

signé: + G. Archev. de Paris.

Nous ne pouvions qu'accepter avec respect et soumission la décision que l'autorité diocésaine avait eu devoir prendre; c'est aussi en ce sens que le C. P. Père a répondu à la lettre de Mgr l'Archevêque. (S. M. du 24 oct. 1868.)

Il serait difficile de dire l'impression profonde de peine et de regrets causée par ce changement dans toute la Cong. de St. Joseph, et à la Maison-Mère, et dans toutes les Eglises même les plus éloignées. A ces regrets se sont associés grand nombre d'ecclésiastiques en rapport avec ces religieuses, et aussi tous les Prélats qui comptent de leurs Eglises dans leurs diocèses, notamment Mgr l'Evêque d'Autun et Mgr l'Evêque de Beauvais. Son Em. le Cardinal Barnabé, Cardinal Protecteur de la Cong. de St. Joseph, a daigné elle-même s'unir à ces sentiments par une lettre du 10 janv. 1869.

Les Sœurs de St. Joseph conservent toutefois l'espoir que ce ne sera là pour elles qu'une épreuve passagère, et elles prient avec ferveur afin d'en abréger la durée. Pour ce qui nous concerne, en cette œuvre, comme en toutes les autres œuvres de la Cong., nous ne devons vouloir et chercher que les dispositions de la S<sup>te</sup> Providence, dont nous ne sommes que les instruments.

## IX. Œuvre apostolique.

Lettre de S. E. le Card. Barnabò — Intelligences nouvelles, etc.

L'œuvre apostolique doit avoir pour nous un intérêt spécial, non seulement à cause des secours qu'elle offre à nos Missions, mais encore parceque c'est notre Cong<sup>g</sup> qui, dans la personne du C. R. Père, a été appelée par la Providence à l'établir et à la développer. C'est donc un devoir pour nous de tenir nos confrères au courant de sa marche et de ses progrès.

I. Lettre de S. Em. le Card. Barnabò<sup>(1)</sup> — Nous avons d'abord à rapporter une lettre en faveur de l'œuvre adressée par le Card. Barnabò, Préfet de la S. C. de la Propagande au C. R. Père, et qui s'est trouvée omise au dernier Bulletin. Cette lettre, datée du 15 février 1868, a été écrite par Son Eminence, dans le but de mettre un dernier terme aux difficultés précédemment soulevées dans l'œuvre et depuis, grâce à Dieu, heureusement apaisées. Elle montre quelles sont toujours les dispositions bienveillantes de S. Illustrissime Prélat que le S. Père a nommé Cardinal Protecteur de cette pieuse institution.

Très-Révérend Père Supérieur,

Je viens rompre enfin mon long silence et répondre à vos différentes lettres, bien que j'en aie d'ailleurs cesse de conférer sur l'affaire en question avec le P. Freyd, lequel a dû vous faire connaître mes manières de voir à cet égard.

Mais permettez-moi d'abord de vous donner une explication sur mon silence prolongé. Après les conférences répétées que j'ai eues avec M<sup>lle</sup> du Chesne et sa compagne, venues exprès à Rome sans avoir pu rien obtenir dans leur sens; après ma lettre du 6 novembre 1866 à Votre Paternité, portée à la connaissance de tous les membres de l'Œuvre, et commentée de tant de manières si étranges par le parti

(1) Cette lettre dont nous donnons la traduction de l'italien, est toute entière écrite de la main du Cardinal.

opposé, et cela, bien que cette lettre ne fit que reproduire les divers chefs de mes entretiens avec M<sup>lle</sup> du Chesne; après tout cela, dis-je, il me semblait plus convenable de m'abstenir de répondre, laissant au temps de faire son œuvre, et attendant patiemment que l'agitation des esprits fut calmée, dans l'espoir qu'alors ces bonnes associées seraient plus accessibles à la vérité et comprendraient mieux les intérêts de l'œuvre à laquelle elles s'étaient auparavant dévouées d'une manière si louable. D'autant plus que, selon ma manière de voir, il est mieux dans les œuvres de charité, de ne pas trop urger, quant au mode ou au moyen d'y faire le bien. C'est vrai que la division est nuisible au but des œuvres, mais, après l'agitation, il devient plus facile de ramener les esprits, de leur faire apprécier les dommages qui en résultent, et de les leur faire réparer. D'ailleurs, je n'aurais toujours pu que me prononcer pour le maintien de l'Œuvre telle quelle avait été établie, reconnue et sanctionnée à diverses reprises par l'Archevêché de Paris. Et, en ma qualité de Protecteur de l'Œuvre apostolique, sous le patronage des Saintes-Femmes de l'Évangile, que le S<sup>ts</sup> Père avait daigné m'accorder avec bienveillance, en date du 17 janvier 1867, je ne me croyais pas non plus autorisé à changer son organisation, sans l'avis de tout le corps de l'association, et sans soumettre aux Ordinaires des lieux où l'Œuvre est établie, l'appréciation de ces changements, si jamais ils avaient été jugés nécessaires par la majorité des Associées. Par ce titre, je me trouvais néanmoins autorisé à demander officiellement leur avis aux Evêques ayant dans leurs Diocèses des succursales de l'Œuvre. Mais, en supposant que j'eusse pu m'ériger en juge en présence de certaines divergences de vue, quelle autorité aurai-je pu employer pour contraindre ceux qui étaient d'un avis différent à se soumettre à ma décision?

« J'avais donc pris le parti du silence, ne laissant pas cependant de suivre toujours attentivement la marche du

mouvement, pendant qu'on continuait de m'écrire de divers côtés et en différents sens. J'ai vu à la fin se vérifier mes prévisions, et quand j'ai appris que la généralité des associées était restée unie en un même sentiment, et qu'il avait été décidé, à la majorité des voix, de maintenir l'organisation primitive de l'Œuvre, j'en ai béni le Seigneur. Aussi ai-je répondu à la personne qui me portait ici des plaintes de la part de celles qui étaient mécontentes, comme si on les eût exclues de l'Œuvre injustement, qu'on n'avait aucune raison de se plaindre, puisque la chose avait été mise en délibération, et que, toutes ayant respectivement le droit de se prononcer librement, il était évident que la majorité devait l'emporter. Et en conséquence, celles qui se prétendaient victimes pour ne pas vouloir ou ne pas pouvoir se conformer à cette décision de la majorité, ne devaient se l'imputer qu'à elles-mêmes, si elles n'étaient plus considérées comme faisant partie de l'Œuvre apostolique.

C'est pour ce même motif que je n'ai pu répondre à la Baronne de B. qui avait pris parti pour M<sup>lle</sup> du Chesne, ni non plus à la nouvelle présidente, M<sup>me</sup> la Comtesse de la Cour-Maubourg, me réservant de le faire en un temps plus opportun, comme je le dis à la nièce de la première, espérant toujours que le temps aurait fait rentrer une bonne partie des membres qui s'étaient jusque là abstenus. C'est aussi pour ce même motif que je ne répondis pas à Son Em. le Cardinal de Bonnechose qui, lors de son dernier voyage à Rome, m'en a fait un léger reproche, mais que j'eus la satisfaction de voir approuver mes explications.

Enfin, m'est arrivé le Compte-rendu du mois de Mai 1867, que votre Révérendissime Paternité m'avait expédié. Il m'a semblé y trouver très-clairement exposés les principes que j'ai toujours eus pour des œuvres de ce genre, à savoir que, sans nuire à l'unité du but, on y laisse aux Ordinaires respectifs cette latitude qu'ils

peuvent justement réclamer, et aux diverses succursales cette liberté d'action dans les travaux de leur zèle, sans voir toutefois tomber dans cet inconvénient presque inévitable, s'il n'y avait pas d'unité dans la direction de l'Œuvre et la répartition des objets, de doubler et même de tripler, pour une seule et même Mission, des secours qui pourraient subvenir aux besoins de plusieurs autres. En conséquence, j'ai fait savoir à l'Éminent Trélat précité et à tous ceux qui venaient insister près de moi, qu'ils eussent la bonté de lire ce compte-rendu, avec les statuts y annexés, qu'ils y trouveraient exprimées mes manières de voir, et comment aussi il y était pourvu d'une part au développement de l'Œuvre apostolique, sans nuire d'autre part aux graves intérêts du centre où est la racine de l'Œuvre même, ni porter préjudice à cette unité de direction qui forme précisément son avantage et sa force.

« Or, par la miséricorde divine, mes prévisions s'étant aujourd'hui en grande partie vérifiées, je crois opportun de sortir de mon long silence et de répondre à Votre Paternité, en déclarant de nouveau, conformément à mon autre lettre de 1866, que je suis en très-parfait accord avec votre manière de voir, exposée dans le compte-rendu précité; que cette organisation me paraît aussi avantageuse que possible pour l'Œuvre; qu'elle a été sanctionnée itérativement par diverses approbations de l'Ordinaire de Paris; qu'elle est ainsi connue du St. Père, qui a daigné l'enrichir de ses bénédictions et de précieuses indulgences et lui donner un Cardinal Protecteur, et par conséquent qu'elle garde toutes mes sympathies.

« Fasse le Ciel qu'une œuvre si belle croisse tous les jours de plus en plus! Et les bénédictions de tant de Missionnaires et de tant de leurs zélés coopérateurs, secourus par elle pour l'exercice convenable du culte divin, seront pour les prières associées, une douce consolation, outre

les promesses de Jésus-Christ, qui a déclaré regarder comme fait à Lui-même, tout ce qui est fait aux siens en son Nom.

J'écrirai prochainement à la nouvelle Présidente, sans pourtant entrer dans toutes ces particularités, la renvoyant à Vous pour de plus amples explications qu'elle désirerait ; j'écrirai aussi à la Baronne de B..., en l'engageant, ainsi que les autres Associées encore dissidentes, à retourner à la première organisation de l'Œuvre ; j'écrirai enfin à l'Éminent Cardinal de Bonnechose, en lui confirmant par écrit ce que j'ai eu l'honneur de lui dire de vive voix. Et ainsi le Protecteur, qui depuis sa nomination spéciale par le S. Père, a gardé le silence, se montrera, fera entendre sa voix, et agira ; comme il le doit, avec une douceur paternelle, pour que, finalement, sinon toutes, du moins la majeure partie des opposantes, s'unissent pour former un seul troupeau sous un même Pasteur.

Et avec l'expression de ma très-sincère estime, je me signe,

de Votre Révérendissime Paternité,  
le tout dévoué serviteur,

Rome, le 15 fev. 1868.

signé: Cl. Card. Barnabé.»

II. Concession de nouvelles indulgences. — La Sainteté a daigné donner Elle-même à l'Œuvre apostolique, une nouvelle preuve de bienveillant intérêt en étendant à toutes les associées les indulgences jusque là particulières à l'Œuvre locale de Rome. Cette concession a été faite sur la demande du E. R. Père, comme Directeur général de l'Œuvre. Voici la Supplique et l'Érédit obtenu à ce sujet par Son Em. le Cardinal Barnabé.

Beatissime Pater,

Ignatius Schwindenhammer, fundator et Director Operis pii vulgò Œuvre apostolique, quod paucis abhinc annis in Galliâ erectum fuit et Parisiis suam principalem tenet sedem, cujusque curâ, Missiones extra sacris paramentis

aliisque ad cultum necessariis sedulo providentur.

Ad pedes Sanctitatis Vestrae provolutus humillime supplicat ut Indulgentia quæ annis elapsis pio Opere ejus à natura quod Roma existit et ab Opere parisiensi originem duxit concessa fuerunt, ad Opus supradictum per Galliam divulgatum benigne extendantur.

Quod Deus & c.

Ex audientia S. S. die 3 octobris 1867.

S. S. Dominus Noster Pius Divina Providentia Papa IX, referente me infra scripto S. Congreg. de Propaganda Fide Cardinale Praefecto, benigne annuit juxta petita, servatis in omnibus forma et terminis praefatae Concessionis.

Datum Roma ex actibus dictae S. Congreg. die et anno suprascriptis.

Gratis absque ulla omnino solutione quovis titulo  
Al. Card. Barnabò, Praef.

— M<sup>lle</sup> Du Chesne a essayé elle-même, à diverses reprises et par des voies différentes, d'obtenir de Rome quelques indulgences, afin de s'en prévaloir et d'entretenir le zèle des quelques personnes qui l'ont suivie après sa séparation. Ne pouvant rien par le moyen de la S. C. de la Propagande, on a voulu recourir à l'intermédiaire d'un évêque missionnaire, au Cardinal Reischach, à la Secrétairerie des Brefs, au Souverain Pontife lui-même directement. Mais le Cardinal Barnabò avait eu soin de prévenir le S. Père et le Secrétaire des Brefs, M<sup>gr</sup> Clarelli, pour que leur bonne foi ne fut pas surprise, et, bien qu'il puisse se faire qu'on réussisse un jour à obtenir quelque chose par une voie plus ou moins détournée, jusqu'au jourd'hui toutes les tentatives sont demeurées infructueuses. (Lett. du S. Treys. 15 fév. 1868 — 26 janv. 1869.)

III. Réunion à N. D. des Victoires. — Le Dimanche de l'Épiphanie<sup>(1)</sup>, les Associées de l'Œuvre apostolique sont allées, selon le pieux usage introduit par le S. P. Père, il y a

(1) Le jour de l'Épiphanie, fête de la Propagande et des Missions, est choisi pour une quête annuelle en faveur de l'Œuvre ap<sup>te</sup>.

quelques années, mettre leurs travaux sous la protection du Cœur Immaculé de Marie. Les Annales de l'Archiconfrérie rendaient ainsi compte de cette réunion présidée par Mgr. du Cosquer.

Le Dimanche, 10 janvier, à l'exercice de l'Archiconfrérie, nous avons eu l'honneur de posséder au milieu de nous Mgr. Estard du Cosquer, Archevêque de Port-au-Prince, que les affaires de son diocèse avait amené dans la capitale de la France. Le Trélat était accompagné par le R. P. Delaplace et le R. P. Ternot, tous deux appartenant à la Congr. du St. Esprit et du St. Cœur de Marie. Le Supérieur de cette Congrégation, le R. Père Schwindenhammer, qui d'ordinaire préside notre réunion le jour de l'Épiphanie, n'avait pu venir, n'étant pas encore entièrement remis d'une longue et grave maladie. Il a fait témoigner tous ses regrets à M. le Curé, en le priant de le comprendre d'une manière toute spéciale dans les recommandations. Le R. P. Gay, Mariste, a parlé de l'Œuvre apostolique: il a développé le but de cette institution charitable, qui est comme l'auxiliaire de la Propagation de la Foi, en fournissant aux Missionnaires les choses nécessaires pour exercer leur apostolat, le linge, les vêtements, les livres, les habits sacerdotaux, etc. etc.; il a fait connaître aussi, en peu de mots, les moyens de venir en aide à cette œuvre admirable: l'aumône et surtout la prière, qui a un si grand empire sur le cœur de Dieu.

X. Adresse de nos Missionnaires du Zanguebar au St-Père, exprimant leur dévouement au Pouvoir temporel, et réponse de Sa Sainteté.

Nos Missionnaires de Zangibar ont voulu, eux aussi, au nom de l'Église naissante de la côte orientale d'Afrique, unir leur protestation à celle de tout l'univers catholique, en faveur de la Souveraineté temporelle du St. Siège, comme



l'avaient déjà fait en 1862 le C. R. Père ainsi que M<sup>gr</sup> Bessina, M<sup>gr</sup> Robis et le P. Duret, au nom de la Cong<sup>g</sup>. et de nos missions des côtes occidentales d'Afrique. (N<sup>o</sup> 22. L<sup>am</sup>. 2. p. 518.) Le P. Horner a rédigé dans ce but une adresse au S<sup>t</sup>. Père, signée de lui et de tous les Pères et Frères de la Mission, pour exprimer leurs vifs sentiments de douleur au sujet des attentats commis contre le pouvoir temporel du S<sup>t</sup>. Siège, et leur filial dévouement. Cette adresse, transmise à Rome par le C. R. Père, a été déposée par le P. Freyd aux pieds du Souverain Pontife. Le Père commun des fidèles a accueilli cette lettre avec une bienveillance d'autant plus grande qu'elle venait d'une lointaine Mission; et Sa Sainteté a daigné y répondre par un Bref signé de sa main et accompagné de bénédictions spéciales. Nous donnons ici ce Bref avec l'adresse du P. Horner; tous nos confrères les liront avec intérêt; ce sont du reste des documents à conserver pour nos annales comme les autres lettres précédentes du même genre.

1. Adresse au S<sup>t</sup>. Père.

Mission du Zanguebar. Zanzibar, le 1<sup>er</sup> Mars 1868.  
 Très-Saint-Père,

„ Membres d'une Cong<sup>g</sup>. qui a reçu de son Vénéré Fondateur, comme son plus précieux héritage, un inaltérable attachement au S<sup>t</sup>. Siège, nous n'avons pas éprouvé une médiocre douleur en apprenant les nouveaux et perfides complots que des hommes pervers ont tramés dernièrement encore contre la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine

„ Quoique très-éloignés du théâtre des évènements politiques qui se passent en Europe et dont la connaissance nous arrive très-tard, nous n'en sentons pas moins vivement les contre-coups, lorsqu'ils menacent l'indépendance et la liberté du Chef Auguste et Vénéré de l'Eglise. C'est sous l'impression de ce sentiment de piété filiale, que nous nous prosternons humblement aux pieds de Votre Sainteté

pour offrir à sa personne sacrée l'expression de l'attachement le plus sincère, comme aussi pour protester contre les attaques impies dont votre Souveraineté temporelle a été si souvent l'objet.

« Nous voulons vivre et mourir unis à Vous, Très-Saint-Père; nous protestons du fond de notre cœur contre tous ceux qui attaquent directement ou indirectement la Souveraineté temporelle du Saint-Siège, dans laquelle nous reconnaissons une admirable disposition de la divine Providence, à l'exemple des Evêques de toute la Catholicité.

« Comme ces Vénérables Prélats dont l'union à Rome est un des plus beaux caractères de notre époque, nous approuvons ce que vous approuvez, et nous condamnons ce que vous condamnez.

« Comme eux et comme tous les bons catholiques, nous regardons l'indépendance du pouvoir temporel de l'Eglise comme nécessaire à l'exercice et à l'indépendance de son pouvoir spirituel. Au nom du droit, de la morale, de la justice et de l'ordre social dont la Papauté est la forteresse, nous protestons contre les tentatives sacrilèges de ceux qui ont pour but d'usurper les Etats de l'Eglise, et d'envahir le patrimoine de Saint-Pierre, qui est celui de l'univers catholique.

« Au nom de l'Eglise naissante et des pauvres noirs de l'Afrique orientale qui sont déjà enfants de l'Eglise catholique ou qui auront le bonheur de le devenir dans la suite, nous protestons contre les attaques calomnieuses auxquelles le Gouvernement du Saint-Siège est continuellement en butte de la part des ennemis de notre sainte Religion.

« Au nom de tous les néophytes de cette jeune Eglise, dont le sort spirituel est si intimement lié à la liberté de l'Epouse de Jésus-Christ qui seule leur octroie les bienfaits du Christianisme, nous nous associons cordialement à tous les gages si nobles et si généreux d'attachement, de dévouement et de filiale affection que les catholiques de tous les

pays ont donné et donnent encore tous les jours au Chef vénéré de l'Église. Pleins d'admiration pour la héroïque valeur avec laquelle les nouveaux Machabées de l'armée pontificale ont arrêté le torrent révolutionnaire, nous leur offrons l'expression de notre profonde reconnaissance.

« Et certes, Très-Saint-Père, si le Seigneur des armées ne nous avait appelés sur le champ de bataille pacifique des Missions, Vous auriez eu la consolation de nous voir au nombre de vos défenseurs, sur les champs de bataille sanglants de la pauvre Italie.

« Après avoir protesté de toute la force de notre âme, contre l'usurpation sacrilège qui Vous a dépouillé d'une partie des États de l'Église, et vous avoir assuré de notre inaltérable attachement, de notre respectueuse obéissance et de notre piété filiale, nous continuerons à adresser à l'auteur de tout bien, nos faibles mais ferventes prières, pour qu'il daigne changer enfin les souffrances de votre glorieux pontificat en consolants triomphes pour la S<sup>te</sup> Église.

« C'est avec ces sentiments que prosternés aux pieds de Votre Sainteté, nous implorons, Très-Saint-Père, pour nous, pour les Néophytes et pour les catholiques de la portion de la vigne du Seigneur confiée à nos soins, votre paternelle et apostolique bénédiction.

Les Missionnaires du Zanguebar de la Congrégation du S<sup>t</sup> Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie,

signé *Hoerner*, Sup<sup>r</sup> de la Mission.  
*D. D. Baur*, *Schuermann*, *Moachon*  
*F. F. Marcellin*, *Felicien*, *Victorin*,

# 11 12 13

signature en malabare.  
 du F. François.

## II. Réponse du St-Père.

Dilectis Filiis Presbyteris Horner Praeposito, et Missionariis sacrae expeditionis de Zanguabar, Congregationis S. Spiritus, et Immaculati Cordis Mariae in regione Orientali Africa.

Pius P. IX.

Dilecti Filii, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Nuper ad Nos pervenerunt vestrae Litterae Kalendis proximi mensi Martii ad Nos datae, quae non mediocri Nobis voluptati fuerunt. Ex iis enim novimus, Dilecti Filii, quae singulari Nos, et hanc Petri Cathedram pietate, et observantia prosequamini, quantoque dolore afficiamini propter gravissimas Nostras acerbitates a Deo, hominumque hostilibus excitatas, qui calamitosissimis hisce temporibus acerrimum catholicae Ecclesiae, huic Apostolicae Sedi, Nobisque, et civili Nostro, ejusdemque Sedis principatui bellum nefarium quibusque modis inferre non desinunt. Hinc summa cum indignatione ea animo detestamini omnes temerarios, ac prorsus sacrilegos, et abominabiles eorundem impiorum hominum ausus, et conatus. Equidem, Dilecti Filii, hujusmodi egregii vestri sensus, catholica Ecclesia filiis plane digni, non leve Nobis solatium attulerunt inter maximas, quibus premimur, angustias. Nihil vero dubitamus, quin pergatis ardentiore usque studio fervidas Deo offerre preces, ut Ecclesiam suam sanctam a tantis eripiat calamitatibus, omnesque ipsius Ecclesiae inimicos humiliet, eosque de perditionis via ad rectum justitiae, salutisque tramitem reducat. Omnes vero muneris vestri partes majore usque alacritate implere contendite, Dilecti Filii, ac divino auxilio freti nullis laboribus parcere unquam velitis, ut sanctissima nostra religio majora istis in dies incrementa suscipiat, ut isti fideles quotidie magis enutriti verbis fidei, et per gratiarum charismata confirmati, alacriore usque pede incedant per semitas Domini, ut miseri errantes, depulsis errorum tenebris, lucem catho-  
lica

veritatis adspiciant, et ad unicum Christi ovile confugiant. Vos quidem haud omittimus Deum humiliter exorireque precari, ut necessarias Vobis tribuat vires, vestrisque laboribus benedicat. Cujus superni presidii, auspiciem, et paternam Nostram caritatis pignus Apostolicam Benedictionem lo cordis affectu Vobis ipsis, Dilecti Filii, cunctisque istius sacrae Missionis Clericis Laicisque fidelibus peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die 25 Maii Anno 1868. Pontificatus Nostri Anno Vicesimosecundo.

Pius P. IX.

---

XI. Affiliation à l'Institut  
accordée à M. l'abbé Poirier.

Par une lettre en date du 27 décembre dernier, le E. N. Père vient d'accorder à M. l'abbé Alfred Poirier prêtre missionnaire du diocèse de Séz, le privilège de l'affiliation spirituelle à notre Institut. Cette faveur, M. l'abbé Poirier s'en était rendu digne par le zèle tout apostolique avec lequel il s'est toujours consacré depuis de longues années, au salut des âmes les plus abandonnées, et surtout par le soin tout spécial qu'il prend de préparer pour l'œuvre des Missions et pour notre Cong. en particulier, des Locations sacerdotales et religieuses.

Désirant donner à ce digne ecclésiastique un gage spécial d'attachement et de reconnaissance, comme aussi pour resserrer davantage et sanctifier les liens qui l'unissent à notre Institut, le E. N. Père l'a admis à la participation de tous les avantages spirituels qui constituent les privilèges de l'affiliation.

— M. l'abbé Poirier a reçu cette faveur avec reconnaissance, et il s'est empressé d'en remercier le E. N. Père parla

lettre suivante :

Atençon, -1<sup>er</sup> janvier 1869.

Mon Très-Révérénd Père,

Je viens de recevoir à l'instant, par l'aimable entremise du P. Riaus, l'excellente lettre d'affiliation à votre S<sup>te</sup> Congrégation. vous me permettez de vous en adresser ensuite mes amples remerciements. Si la valeur de la concession dépendait de l'exactitude des considérants, j'aurais grand peur de ne pas être plus riche après qu'avant. Par bonheur, vous connaissez le pauvre missionnaire; vous savez qu'il a grand besoin de prières et d'assistance, merci, Mon Très-Révérénd Père, merci.

« Dans l'avenir je ferai ce que j'ai fait dans le passé pour vous adresser des jeunes gens que le Bon Dieu appellerait à la vie religieuse, et qu'il ferait passer par mes mains. Je crains seulement que les occasions ne soient moins fréquentes, par suite de mes absences réitérées, qui ne me permettent plus d'avoir un aussi grand nombre d'élèves. Dans les Missions, le Bon Dieu me compensera peut-être cette perte; je ne pourrai pas alors oublier votre chère Maison; je l'aimais par attrait. Je l'aimerai par devoir et par attrait maintenant.

« Veuillez agréer, pour vous et vos chers Pères que j'ai l'honneur de connaître, l'assurance de mon profond respect et de mon entier dévouement, avec lesquels je suis, etc.

signé. Alf. Poirier, miss. ap.

## XII. Retraite annuelle des Pères à la Maison-Mère.

Le Dimanche 16 août, lendemain de la fête de l'Assomption, les exercices de la retraite annuelle ont commencé dans la Maison du Saint-Cœur de Marie, à Chevilly. Les progrès d'abord assez sensibles de la convalescence du C. R. Père lui

avaient laissé quelque temps l'espoir qu'il pourroit lui-même, cette année, comme les précédentes, donner les instructions et présider les chapitres. Mais les forces n'étaient pas encore suffisamment revenues, et il se vit à regret contraint de renoncer à cette espérance, et de confier au R. P. Le Vasseur Assistant, ce soin si cher à sa sollicitude paternelle. Il voulut néanmoins, durant ces exercices, se retrouver au sein de sa famille religieuse; et malgré sa faiblesse il recut et entendit assidûment en direction, chacun des Pères prenant part à la retraite, ainsi que les nouveaux Profes.

Le Mardi 18 août, M<sup>gr</sup> Robès, tout récemment débarqué à Bordeaux, arrivait au S<sup>t</sup> Cour de Marie, accompagné du P. Welty qu'il avait emmené avec lui de Lakan. Il prit part, les jours suivants, aux exercices de la retraite. Outre le C. R. Père et M<sup>gr</sup> Robès, on voyait réunis des différentes maisons d'Europe: les R. R. P. P. Gauthier, Le Vasseur F., Collin, Gravière, Libermann, les P. P. Jérôme, Teuoux, Delaplace, Leman, Callu, Suillaud, Ternot, Daville, Duparquet, Hubert, Tritsch, Brichet, Hoofbauer, Lefevre J. N., Danger, Speisser, Paul, Hervé, Riehl, Orinel, Locher, Guilloux, Jouan, Ebenrecht, Girard, Hurvétys, Ott, Jégou, Lejeune Eug., Bangratz, Tellier, Graf, Heizmann, Eigenmann, Cogniard, Costes, Besson. Diverses E<sup>t</sup>es d'outre-mer avaient aussi pour représentants: les P. P. Fousot, Duret, Guyodo, Welty et Lefevre.

Enfin les Novices, au nombre de 17, suivaient les exercices de cette retraite, et se préparaient à l'émission de leurs premiers vœux, en voici les noms: M. M. Brumett, Roth, Stoffel, Daull, Cadoret, Riaux, Baumgartner, Rodier, O'Farrel, Lecomte, du Plessis, Dessaint, Le Belle, de Courmont, Schwab, Ray et Moety.

Les réunions des conférences et des chapitres eurent lieu, selon l'usage, dans une des salles du Noviciat.

Dans son premier entretien, le R. P. Le Carasseur rappela en quelques paroles profondément senties, les vives craintes conçues naguère au sujet de la maladie du C. R. Père, et les appréhensions non encore bannies de tous les cœurs, et posa cette question, en s'adressant aux membres présents de la Cong. : „ sommes-nous ce que nous devrions être, et ce que les circonstances peuvent exiger, si Dieu nous enlève notre bien-aimé Père Supérieur Général ? „ Puis, comparant, ainsi que le faisait le Vénéré Père, la Cong. à un arbre dont les Stés d'Europe forment le tronc, et celles des autres pays, les branches et les divers rameaux, il montra la nécessité pour les maisons de France d'être pénétrées de l'esprit de notre St<sup>e</sup> vocation, comme d'une sève abondante de vie religieuse qui puisse être communiquée plus riche et plus féconde aux membres éloignés du centre et du cœur même de l'Institut.

Dans les conférences suivantes, le R. P. Provincial présenta la vie religieuse comme le moyen d'atteindre à la perfection même de la vie de la grâce. Après avoir rappelé l'essence de cette vie surnaturelle, laquelle consiste dans l'union de l'âme avec Dieu; les éléments qui la constituent: l'action de Dieu d'une part, et de l'autre chez l'homme, la correspondance la plus fidèle, il s'appliqua à signaler d'abord le principal obstacle que la grâce rencontre dans les âmes, l'orgueil qui est injustice et mensonge, puis, le moyen d'écarter cet obstacle, l'humilité chrétienne, qui est vérité et justice: vérité qui nous fait connaître notre néant, justice qui nous fait vouloir ce que nous méritons, abjection et mépris.

Mais il ne suffit pas que l'âme éloigne les obstacles. Pluie d'estime et d'amour pour les biens surnaturels et la vie de la grâce, elle doit les solliciter avec instances. Ce désir, cette prière, constituent l'oraison.

Dieu, après avoir accordé la grâce, et s'être donné lui-même, exige un retour de notre part. Or, ce que l'âme



peut offrir à Dieu, ce sont d'abord ses droits, puis, un bien plus intime et plus précieux encore, c'est elle-même. L'homme a ses droits aux biens de la terre; il s'en dépouille par le vœu de pauvreté. Il renonce à tout avec générosité, loyauté, amour: et telle doit être le triple caractère de sa donation. Générosité, il ne se réserve rien et sacrifie tout avec joie; Loyauté, il ne reprend pas après avoir donné; amour, il endure les privations, soutenu par le mobile surnaturel d'une charité toute divine.

L'homme possède encore des droits sur son corps: il en fait le sacrifice par le vœu de chasteté. Le corps et l'âme sont chacun un objet spécial des actes de cette vertu angélique. Exercée à l'égard du corps, elle établit l'âme dans cette disposition parfaite de ne vouloir jamais disposer de ses sens que selon le plus entier bon plaisir de Dieu. Pratiquée par rapport à l'âme, elle lui communique une pureté virginalle et rend le cœur du prêtre un sanctuaire inviolable et sacré.

Enfin, après s'être départie de tous ses droits, il reste à l'âme à se donner elle-même. L'obéissance achève alors et perfectionne son sacrifice, car elle immole ce qu'il y a de plus intime à l'homme: son intelligence et sa volonté. Quels doivent être les caractères de cette obéissance? Il faut qu'elle soit pleine de foi, pleine d'espérance, pleine d'amour. Pleine de foi, en ce sens que dans la personne de nos supérieurs, nous considérons non pas l'homme de qui nous recevons des ordres, mais Dieu qui nous commande, par sa bouche.

Pleine d'espérance: persuadés que nous devons être que la plus grande perfection du religieux résultera non de l'accomplissement de ce qu'il y a de plus parfait en soi, mais de sa fidélité à observer ce que Dieu demande. Somme étant pour lui ce qu'il y a de plus parfait. Pleine d'amour, car l'amour doit être la vie du religieux, et advenir pour lui

les amertumes de l'obéissance. Après nous avoir fait envisager ainsi toute la perfection de nos vœux, il nous rappela encore le soin que nous devons avoir d'observer nos Règles avec une parfaite exactitude; la nécessité de vivre dans la plus intime union, nous montrant animés vis-à-vis les uns des autres de la plus vive charité, et à l'égard de nos supérieurs, gardant toujours une soumission et un respect inviolables; enfin le besoin que nous avons de demander sans cesse à Dieu de nouvelles grâces, nous servant pour cela de nos divers exercices de piété et principalement de l'oblation quotidienne du Très-S. Sacrifice.

Ces instructions ont été suivies avec la plus grande attention. Avec cette parole vive et animée qui porte la conviction au fond des cœurs, le R. Père Provincial sut nous mettre en présence de cette grande et sublime vocation qui fait de nous des prêtres et des religieux Missionnaires; nous en inspira un ardent amour, et nous porta avec une sainte émulation à y correspondre par l'ensemble et le détail de toute notre conduite.

Le samedi 22 août, les premières Vêpres furent chantées solennellement. Pour la 1<sup>re</sup> fois depuis 16 ans, le C. R. Père ne put présider la cérémonie, ni même y assister. Ce fut le R. P. Gaulther, 1<sup>er</sup> Assis, qui, malgré son état de souffrances officia à sa place. Les Pères seuls, selon l'usage, remplissaient les différentes fonctions et servaient au chœur d'assistants.

Le lendemain, le R. P. Sévassau, 2<sup>e</sup> Assis, suppléa encore le C. R. Père pour la célébration de l'office, et il chanta la grand Messe. Le soir, à 3 h. eut lieu la cérémonie de l'émission et du renouvellement des vœux.

Ce fut également le R. P. Provincial qui adressa aux Pères réunis, l'allocution de clôture. Le C. R. Père aurait désiré prononcer lui-même quelques paroles, et ce désir était vivement partagé par plusieurs des Pères; mais son état de faiblesse rendit la chose impossible. En commençant

l'entretien, le R. P. Provincial nous fit part des regrets de  
 E. P. Père de ne pouvoir comme les années précédentes adre-  
 sser cette dernière exhortation; puis, il nous annonça qu'il  
 voudrait cependant à la fin de la Cérémonie pour recevoir les  
 vœux des nouveaux Profès. En son nom, il nous présenta  
 les réflexions suivantes sur ces trois paroles de notre Saint  
 Fondateur mourant: Ferueur, Charité, sacrifice. Dans une de ses  
 visites au Tombeau du Vénéré Père, il avait remarqué sur un  
 petit tableau appendu au monument funéraire, ces trois  
 mots écrits en exergue, et la pensée lui était venue de les  
 choisir pour texte de son entretien; il avait ensuite con-  
 sulté le C. P. Père, qui l'avait confirmé dans son dessein.  
 Ayant établi d'abord combien l'on retrouvait dans ces dis-  
 positions de ferueur, de Charité et de sacrifice, le trait sail-  
 lant de la vie de notre Vénéré Père, il rappela que ces paro-  
 les étaient aussi son testament spirituel. A ce titre elles de-  
 vident rester profondément gravées au fond de nos âmes; être  
 notre devise, et nous inspirer en chacune de nos actions, un  
 zèle ardent, un amour véritable et une constante abnégation.  
 Puis, s'inspirant de la cérémonie touchante qui marquait  
 dans nos souvenirs l'instant solennel de notre consécration  
 à Dieu, il en interpréta les différentes parties comme étant  
 une protestation sensible et une promesse d'amour, de fer-  
 ueur et de sacrifice. En terminant, le R. P. Provincial a  
 exhorté tous les Pères et spécialement les nouveaux Profès  
 à conserver au fond de leurs cœurs ces quelques réflexions et  
 à s'en bien pénétrer, afin d'être fidèles aux saints enga-  
 gements qu'ils allaient renouveler ou contracter pour la  
 première fois.

Après l'allocution, les novices au nombre de 17 se dis-  
 posèrent en demi-cercle dans le sanctuaire, pour venir tou-  
 ver à tour au pied de l'autel prononcer leurs saintes promes-  
 ses. A la fin de l'entretien, le C. P. Père était venu pren-  
 dre place dans un fauteuil, sur le marchepied de

l'autel; et ce fut entre ses mains que les nouveaux Profès eurent le bonheur d'émettre leurs engagements et leurs premiers vœux.

Les P. P. Lefevre et Bangratz prononcèrent ensuite leurs vœux perpétuels, et le P. Richard renouvela ses vœux pour cinq ans.

Enfin, les autres Pères vinrent à leur tour, et tous d'une voix, ils firent avec le C. R. Père et Mgr. Robès la rénovation commune de leurs engagements et de leurs vœux.

La cérémonie fut terminée par la bénédiction solennelle que donna le C. R. Père. C'était depuis bien longtemps la première fois qu'il officiait, et il tint à le faire malgré son état de faiblesse, augmenté encore par les fatigues de la retraite.

Le lendemain, le S. Sacrifice fut offert solennellement pour les membres défunts de la Cong<sup>e</sup>. C'était comme notre jour des morts, et chacun se fit un devoir de payer à la justice divine, un tribut de pieuses et ferventes prières pour le repos des âmes de nos confrères décédés. Ce fut le P. Duret qui officia. Le même jour à 10<sup>h</sup> 1/4 s'ouvrit la première séance des chapitres. Elles continuèrent encore le soir et dans la matinée du mardi. Les réunions des Supérieurs eurent lieu dans la soirée et le lendemain matin, de manière à être closes avant midi.

Enfin le mercredi 26 août, la touchante cérémonie de la Consécration à l'Apostolat et des adieux à la Maison-Mère, réunissait une dernière fois à la chapelle tous les membres de la Cong<sup>e</sup> présents à la retraite. L'allocution fut prononcée par le P. Guyodo. Il avait pris pour sujet ces paroles: « noli negligere quoniam quæ est in te, quæ data est tibi », et il les développa, en faisant sentir, comme il en était lui-même pénétré, combien il est important pour le Missionnaire, au milieu de ses rudes et difficiles travaux, de se renouveler sans cesse dans l'esprit de sa

vocation sacerdotale et religieuse. Il ne suffit pas, ajoutait-il, de se rappeler les obligations qu'elle impose, il faut encore prendre des résolutions et les rendre efficaces par une pratique assidue et fervente des trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Les difficultés et les tentations viendront plus tard; mais ce sera alors l'occasion d'être fidèles à nos saintes promesses et de tenir nos engagements. La prière, la confiance en Dieu, le souvenir de nos résolutions de la retraite, telles sont les armes qui nous rendront victorieux de ces attaques et des soulèvements de nos passions.

Cette fois encore, le C. R. Père présida la fin de la cérémonie. Il entendit la lecture de l'acte de consécration des jeunes Profès, et les embrassa comme de nouveaux frères dans l'Apostolat. Après le salut, ceux-ci reçurent l'accolade fraternelle de tous les membres de la Cong<sup>e</sup>, qui assistaient à la cérémonie.

Le jeudi 27 août, tout étant terminé, le C. R. Père retourna à Paris. Le séjour du S<sup>t</sup> Coeur de Marie l'avait beaucoup fatigué; car malgré son état de souffrances, il n'avait voulu priver aucun des Pères de la consolation que chacun désirait vivement d'être entendu en direction. De plus, pendant presque toute la retraite, la pluie n'avait pas cessé; et sous l'influence du mauvais temps et de la fatigue, le C. R. Père avait éprouvé à différentes reprises des accès de fièvre qui l'avaient beaucoup affaibli.

### XIII. Fête anniversaire de la Cong<sup>e</sup>, à N. D. des Victoires.

Cette année encore, le plus grand nombre des Pères qui avaient pris part à la retraite, se pressaient aux pieds de la madone vénérée du pieux sanctuaire de l'Archiconfrérie, berceau de notre Cong<sup>e</sup>. Plusieurs de nos confrères, forcés trop tôt de se rendre dans leurs C<sup>l</sup>és, avaient

quitté déjà la Maison-Mère; mais ceux qui restaient, étaient encore au nombre de plus de 40. La réunion devant avoir lieu à 7 h 1/4, le souper fut fixé à 6 h 3/4, et une demi-heure après, on prenait par bandes détachées, la voie si souvent parcourue qui mène au célèbre pèlerinage. Le R. P. Collin qui devait adresser l'allocution, en ayant été empêché, le R. P. Le Yavasseur fut chargé par le C. R. Père de le remplacer dans cette circonstance. Pris à l'improviste, le R. P. Provincial pensa qu'il ne pouvait mieux faire pour intéresser son nombreux et sympathique auditoire, que de raconter un fait éclatant où se manifestait l'action miséricordieuse du Cœur Immaculé de Marie: l'émancipation des noirs à l'île Bourbon, et la manière pacifique avec laquelle avait été reçue dans cette colonie, la proclamation de la liberté.

L'île ne comptait pas moins de 65,000 esclaves. On s'attendait en apprenant la nouvelle de l'émancipation à des désordres, à des révoltes, peut-être même à des massacres; car comment une révolution si subite pouvait-elle s'opérer dans la tranquillité et le bon ordre. Mais ce qui semblait humainement impossible, ne l'était pas à la religion, et ce fut là le triomphe de l'Archiconfrérie. Nos Pères réunissaient fréquemment les noirs dans de pauvres hangars transformés en chapelles, et là, ils les exhortaient fréquemment au nom de Marie, à attendre en paix le moment si désiré, où tous entreraient en pleine possession de tous leurs droits.

Lorsque arriva le Commissaire du Gouvernement chargé de proclamer officiellement la grande et heureuse nouvelle, plus de 15,000 noirs étaient accourus sur le port; mais pas un désordre n'eut lieu: ils se souvenaient des vœux de leurs Pères et ils restèrent fidèles aux promesses qu'ils avaient faites à Marie.

Après l'allocution du R. P. Provincial qui dura environ 40 minutes, et les recommandations ordinaires faites par le Vénérable M. Chanal, curé de la paroisse, le salut fut donné par le prédicateur assisté de M. le Curé lui-même.

Le E. R. Père, à son grand regret, n'avait pu présider la cérémonie comme les années précédentes, il se trouvait trop faible et la prudence lui avait fait un devoir de ne pas assister à la réunion.

#### XIV. Exhumation des membres de la Cong<sup>g</sup> enterrés à Villejuif, et leur translation à N. D. de Langonnet.

Avant l'acquisition de la propriété de Chevilly, le cimetière de Villejuif était le lieu de sépulture choisi pour nos confrères décédés soit à Paris, soit à Monsieux. Mais depuis cette époque, c'est à Chevilly qu'avaient été faites toutes les inhumations. L'abandon du premier cimetière allait rendre désormais difficile l'entretien des fosses de nos chers défunts, et notre éloignement devait ce semble laisser dans une sorte d'isolement et d'oubli ces restes précieux que nous aimons à entourer de notre affection et de nos respects. Finalement le E. R. Père avait fait des démarches pour obtenir du Gouvernement la concession d'un lieu de sépulture sur la propriété nouvellement acquise à Chevilly. Il fallut donc renoncer à l'espérance de voir un jour les restes de nos chers confrères réunis et groupés autour de la dépouille vénérée de notre St. Fondateur, et l'on conçut alors le dessein de les faire transporter et inhumer au cimetière que l'on possède à N. D. de Langonnet. Les autorisations voulues furent demandées en ce sens, et toutes les formalités ayant été remplies, on s'occupait de l'exécution de ce projet.

Le P. Speisser désigné pour surveiller l'exhumation, se rendit le vendredi 28 août, au cimetière de Villejuif; il avait avec lui le P. Guilloux, Supérieur de la C<sup>g</sup> de Langonnet, et les F. F. François et Antonin de la C<sup>g</sup> du St. Cœur de Marie. L'opération commença en présence de l'Adjoint de la commune et du médecin cantonal,

choisis par le maire comme témoins, selon les exigences de la loi.

Les différents membres de la Cong<sup>g</sup>, qui avaient été successivement enterrés dans ce cimetière étaient les P. P. Jamin, Koolley et Kernhart; le F. Lazare, M. Gibier, novice-prêtre, M. Gœrig, Grand-Scolastique, et un agrégé, Frère Benoît. Au milieu d'eux reposait aussi le célèbre auteur de l'histoire universelle de l'Église, l'Abbé Rohrbacher, mort dans notre maison de Paris, et dont les restes devaient être également exhumés. A l'exception des fosses du F. Lazare et de l'aspirant Gœrig dont on ne put déterminer la position, les autres furent assez facilement reconnues. On recueillit les principaux ossements, qui furent enveloppés dans des draps et placés dans deux cercueils divisés en compartiments séparés. Une plaque de zinc portant le nom de chaque défunt, fut jointe aux ossements de chacun d'eux, pour prévenir et empêcher toute confusion. M. le Curé de Villejuif ayant récité sur ces dépouilles mortelles les prières de la levée du corps, elles furent transportées à Chevilly et déposées à la grande chapelle, où eut lieu dans l'après-midi du même jour une absoute solennelle. Elles furent ensuite placées dans deux malles, et le lendemain, dirigées sur Paris, pour être conduites à N. D. de Langonnet. Ce fut le P. Jégou qui s'acquitta de ce dernier devoir, rendu aux restes précieux et à la mémoire de nos bien-aimés défunts.

#### XV. Retraites prêchées en diverses C<sup>ts</sup>.

Comme les années précédentes, quelques-uns de nos Pères ont été chargés de prêcher en différentes C<sup>ts</sup> religieuses les exercices de la retraite.

La première commencée a été celle des Sœurs de St. Joseph, à Senlis. Elles étaient au nombre d'environ 200. Le P. Sejeune, désigné par le C. R. Père pour leur donner



Les instructions quitta la Maison-Mère le 31 août et le soir même de son arrivée, il fit l'ouverture des exercices. Le C. R. Père se rendit lui-même à l'entée vers le milieu de la retraite, autant pour changer d'air et faire diversion à ses occupations de la Maison-Mère, que pour y faire en même temps le bien, dans la mesure de ses forces. Il amenait avec lui le P. Dauger afin d'aider le P. Lejeune pour les confessions, car un des Confesseurs ordinaires était absent. La parole pleine d'onction du P. Lejeune fut vivement goûtée et produisit des fruits. La présence du C. R. Père contribuait aussi beaucoup à entretenir un sentiment de pieuse ferveur: on était heureux de le revoir, après tant de prières faites pour lui, et plus heureux encore de recueillir ses conseils et ses avis paternels.

Le Dimanche 6<sup>th</sup>, à 10 h. du soir, le C. R. Père et les deux autres Pères rentraient à Paris. Ce voyage loin de lui occasionner de la fatigue, avait au contraire amélioré son état, en le délassant.

La retraite de la Maison-Mère de Paris prêchée par le P. Hervé, s'ouvrit le 8 sept. au soir. Cette fois les religieuses étaient moins nombreuses que les années précédentes, car les Supérieures des C<sup>tes</sup> de France n'avaient pas été convoquées. Néanmoins, en comptant les postulantes et les Novices, elles atteignaient bien le chiffre de 350 personnes. Le C. R. Père voulut, comme par le passé, présider lui-même ces pieux exercices. Les P. P. Deluplace, Farillon et Pernot entendaient les confessions.

Quelques jours auparavant, le P. Pernot prêchait aussi la retraite à Abloncon, aux Sœurs de cette maison et des C<sup>tes</sup> voisines réunies au nombre de 50. Vers la fin de septembre, il fut également chargé de la retraite de Clumy. De même qu'à Abloncon, les Sœurs de St. Joseph s'y étaient rendues des points environnants et s'y trouvaient plus de 200 religieuses. Dans l'une et l'autre de ces

(1) Le R. P. Provincial devait prêcher cette retraite, mais le C. R. Père fut obligé, à cause de certains travaux de le retenir auprès de lui.

maisons, Dieu daigna bénir la parole du retraitant et faire trouver dans ces exercices des grâces précieuses, d'édification.

Les Sœurs de S. Immaculée-Conception, à Paris, eurent aussi leur retraite annuelle. Elle commença le 14 sept. et fut prêchée par le R. P. Collin.

Enfin, pendant les deux mois suivants, les P. P. Delaplace et Pernot ont eu dans les pensionnats dirigés par les Sœurs de S. Joseph, à prêcher, à la reprise des cours, des retraites de commencement d'année. Le Père Pernot est allé successivement à Sagny et à Meaux; le P. Delaplace à Beauvais. Partout leur parole a rencontré des cœurs bien disposés, et leur zèle a su donner une nouvelle ardeur à la piété, et, en même temps, inspirer pour l'avenir les plus ferventes résolutions.

## XVI. Œuvres proposées.

Au dernier Bulletin général, on n'a pas fait mention des œuvres qui nous avaient été proposées. Plusieurs cependant nous avaient été offertes, comme par le passé; et depuis, nous avons encore reçu à la Maison-Mère bien des demandes et des propositions du même genre. Mais, malgré toutes les instances, il n'a pas été possible de les accepter, faute de personnel suffisant, eu égard aux œuvres déjà bien nombreuses de la Cong.?

1. Maison d'éducation à Cambrai. — Cette œuvre nous a été proposée par l'entremise de M. l'abbé Clairpanain, ancien novice de la Cong., et qui lui reste dévoué et attaché de cœur, bien que sa santé l'ait empêché à regret de continuer son noviciat. C'est une institution fondée par les familles les plus honorables de la ville de Cambrai pour assurer à leurs enfants une éducation véritablement chrétienne, et confiée provisoirement aux Frères des écoles chrétiennes.

Un des membres du comité de l'œuvre, vint au mois de juillet dernier à Paris dans le but spécial d'obtenir notre concours. Sa demande était appuyée des recommandations bienveillantes de Mgr l'Evêque de Cambrai; M. l'abbé Bernard, vicaire général du diocèse s'y intéressait aussi d'une manière toute particulière; et plusieurs fois on revint à la charge. Cette œuvre aurait pu nous être avantageuse pour recruter des vocations dans le Nord. Enfin, sur de nouvelles instances, le R. P. Provincial fit un voyage à Cambrai de s'en rendre compte sur les lieux ce qu'il en était. Mais les conditions n'ont pas paru assez avantageuses pour être acceptées, vu surtout qu'on avait déjà à prendre la direction du collège de la Guadeloupe.

II. Orphelinats agricoles près de Coulon. — La réputation de notre Etablissement de Coulon a porté Mgr l'Evêque de Tréjus à nous proposer deux orphelinats agricoles de son diocèse, appelés, l'un St-Étienne, et l'autre la Navarre. Ses membres de la Conférence de St-Vincent-de-Paul de Coulon qui s'intéressent à ces œuvres auraient été heureux de nous voir accepter. Le Président l'avait même déjà annoncé à la fin de l'une des réunions « comme une bonne nouvelle ». Mais l'annonce était un peu prématurée. (Lett. et Rapp. du P. Fritsch des 2 et 28 fév. 1868.)

— Une autre œuvre du même genre nous était encore offerte par Mgr Jordany, c'est l'orphelinat et l'établissement agricole de l'île St-Honorat, l'une des îles de Lerins, vis-à-vis de Cannes, célèbre par son délicieux climat et par le souvenir de St-Honorat et de Vincent de Lerins. Cette île eut convenu à merveille, écrivait le P. Fritsch, pour un établissement d'éducation destiné aux jeunes noirs d'Afrique. Mais nous n'étions pas en mesure de pouvoir accepter. (Lett. du P. Fritsch du 28 fév. 1868.)

III. Colonie agricole près de Clèves (Dioc. de Cologne). — Cet établissement a été proposé l'année dernière, au mois de mars. Il s'agissait d'une œuvre à peu près semblable à celle que nous avons déjà dans notre Clé

de Marienstadt; mais c'était un établissement trop isolé de nos autres Cités d'Allemagne pour pouvoir être accepté.

IV. Pèlerinage de Neukirch en Alsace. — Il y a quelques années déjà, il avait été question pour nous d'avoir la direction du pèlerinage de N. D. de Neukirch, avec la pensée d'y établir un Petit-Séminaire. Depuis lors de nouvelles démarches ont été faites pour nous y attirer par un pieux laïc agréé chez les Marianistes: on n'a pas cru cependant devoir y donner suite.

V. Œuvres diverses à Fauenburg, Dioc. d'Emeland (Prusse, Nord-Ouest). — Mgr. l'Evêque d'Emeland, instruit par Mgr. de Limbourg du bien opéré par nos Missionnaires dans la Prusse-Rhénane, a écrit au P. D. Furg, pour lui exprimer son désir de voir aussi notre Institut s'implanter au sein des populations catholiques dépendant de l'évêché d'Emeland. Ce diocèse entouré de toutes parts de pays protestants, manque absolument d'Ordres religieux d'hommes. La pensée de sa Grandeur était de nous confier peu à peu différentes œuvres diocésaines, telles que retraites ecclésiastiques, Missions dans les paroisses, direction de pèlerinages, d'orphelinats et autres institutions relevant de l'Evêché. C'était une occasion favorable pour étendre et développer la Cong<sup>e</sup>. Mais, il ne faut s'étendre qu'avec mesure et prudence; et ici le moment de la Providence ne paraissait pas encore arrivé.

VI. Séminaire-College de Cashel en Irlande. — Mgr. l'Archevêque de Cashel, dans le diocèse duquel est notre maison de Rockwell, a manifesté aussi le désir de nous confier la direction de son séminaire-College. Cette maison, par sa position centrale, aurait pu réunir tous les jeunes gens de la partie méridionale de la province, désirant faire leur éducation littéraire dans un établissement catholique, et obligés pour cela de se rendre dans des villes bien éloignées. Mais ici encore nous ne pouvions que remercier de la confiance que l'on voulait nous témoigner. (Lett. du D. Leman 23/64.)

— Ces différentes œuvres qu'on nous propose de tous côtés montrent l'estime et la bienveillance dont la Cong<sup>e</sup> jouit dans les divers pays où elle est établie. Puissions-nous en rester toujours dignes, par notre zèle et notre dévouement!

## Nouvelles récentes des Ctes.

— Les Pères destinés pour la Guadeloupe et pour la Guyane se sont embarqués à St-Nazaire les 8 & 16 janvier. D'après les lettres que l'on vient de recevoir, tous ont fait une heureuse traversée.

— Il n'en a pas été de même des P. P. Tritsch et Baumgartner. Comme on a pu l'apprendre déjà par les journaux, ces chers Pères ont fait naufrage le 26 dec., entre Gambie et Sierra-Léone. Douze jours durant, ils sont restés sur un radeau ou un fièle esquif, à la merci des flots, sans presque aucune nourriture, lorsqu'enfin ils ont été recueillis par un bateau pêcheur des environs. Ils sont aujourd'hui à Sierra-Léone, et grâce à Dieu en bonne santé.

— On connaît sans doute dans la plupart de nos Ctes les graves événements de la Réunion, et les attaques nouvelles excitées par le parti anti-religieux contre l'Établissement de la Providence. L'hospice et le pénitencier ne sont l'objet d'aucune difficulté. Mais l'existence de l'École professionnelle et des ateliers est bien menacée. Le C. R. Père vient d'écrire à M. le Ministre de la Marine et des Colonies pour défendre cette œuvre. Son Excellence, qui est toujours parfaitement disposé en notre faveur, a transmis ces justes réclamations au Gouverneur de la Colonie, en les appuyant de sa haute autorité.

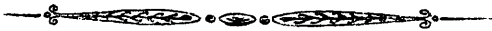
— On attend toujours la nomination d'un évêque pour la Guadeloupe. Il paraîtrait cependant que le choix du Gouvernement est fixé sur M. l'abbé Reyne, aumônier de la Flotte, lequel aurait été désigné à l'Empereur par plusieurs Vice-Amiraux.

— Ses dernières lettres des Antilles annoncent quelques cas de fièvre jaune à la Guadeloupe et même à la Martinique. Prions tous pour que le Ciel daigne préserver nos

chers confrères.

**Avis.** — Les numéros du Bulletin devant paraître d'une manière périodique à peu près tous les mois, il ne paraît plus nécessaire d'en annoncer chaque fois l'expédition. Mais chaque Supérieur de C<sup>te</sup> doit cependant toujours en accuser réception, en tête de la première lettre qu'il a occasion d'écrire; et le C. R. Père recommande de le faire sans faute pour chaque numéro, afin qu'à la Maison-Mère on soit assuré que tout arrive exactement. Ne pas manquer en conséquence d'accuser réception du présent Bulletin.

— Prière à toutes les maisons d'Europe d'envoyer tout de suite à la Maison-Mère leur bulletin de C<sup>te</sup>, en ajoutant au second semestre de 1868 les deux premiers mois de cette année.





# Bulletin Général.

N<sup>o</sup> 46.

PROVINCE D'EUROPE.

(de Juin 1868 à Février 1869.)

C<sup>té</sup> du St- Cœur de Marie.

Nouvelles concernant la C<sup>té</sup> en général.

1. Mutations — 2. Séjour de 4. p. Pères. — 3. Ordination par M<sup>gr</sup> Sompallier. — 4. Fête du 2<sup>e</sup> Sév., présence du C. R. Père. Conférence du S. Bailléc.

Bulletin de la C<sup>té</sup>. — 1. « Au commencement de la nouvelle année scolaire et religieuse un changement a eu lieu dans le personnel de la C<sup>té</sup>. Comme il a été dit à la Partie générale du Bulletin, les P. P. Riehl et Eigenmann ont été appelés, l'un auprès de M<sup>gr</sup> Robès à St-Joseph de Ngazobil, le second à la Maison de Santarem. C'est le P. du Plessis qui a remplacé le P. Riehl en qualité de Vice-Préfet du Noviciat; à sa place également il professe au scolasticat la théologie dogmatique ainsi que l'écriture S<sup>te</sup>, dont jus- qu'ici le P. Grizard avait été chargé. Au P. Eigenmann a succédé le P. Brunetti. Outre la classe de philosophie et les deux petits cours de Chimie et de Physique qui lui ont été confiés, les soins de l'économat et de vice-Préfet des Scolastiques, rentrent aussi dans ses attributions. »

— 2. « Ces Pères rentrés des missions pour se reposer de leurs fatigues, il ne restait plus au commencement de septembre que les P. P. Deussot et Wélty. Ce dernier était



arrivé dans le courant de la grande retraite avec M<sup>gr</sup> Robès afin de leur fournir, pendant le temps que devrait encore réclamer leur rétablissement, une occupation douce et facile, le C. R. Père a cru devoir les placer provisoirement, le P. Poussot à Langonnet et le P. Melty à St. Etan. Une indisposition assez grave, et qui la retenu au lit pendant plusieurs semaines, empêcha le P. Melty destiné d'abord pour Cellule, de se rendre dans cette C<sup>te</sup>; et ce ne fut qu'environ deux mois après qu'il recut sa nouvelle obédience.

« Plusieurs des nouveaux Pères ont dû prolonger leur séjour au St. Cœur de Marie. Les trois derniers partis, les P. P. Riaux, Rodier et Ray, ne nous ont quittés qu'au mois de janvier pour aller à St. Nazaire prendre passage sur le paquebot des Antilles. Leur activité, impatientie de se déployer dans des œuvres de zèle, a été pendant cet intervalle entretenue par quelques soins donnés au ministère extérieur. Le P. Riaux s'acquittait auprès des enfants de l'Orphelinat de Nazareth à Mons-Jury des fonctions d'aumônier, et il leur prêcha une retraite qui fut particulièrement bénie de Dieu. Le P. Rodier qui, pendant son Noviciat avait été quelque temps chargé de l'aumônerie du Fort de Bicêtre, reprit avec ardeur l'œuvre si difficile des soldats. Ceux-ci se rendaient en assez grand nombre à ses instructions, et cédaient volontiers à sa parole vive et animée. »

— 3. Au mois de j<sup>bre</sup>, le samedi des Quatre-Temps, nous avons eu dans la chapelle du St. Cœur de Marie une grande Ordination faite par M<sup>gr</sup> Pompallier, Evêque d'Auckland, dans la Nouvelle-Zélande. On trouvera dans le Bulletin du Scolasticat et du Noviciat les noms des ordinands. Outre les sujets appartenant à la Cong<sup>e</sup>, on comptait encore plusieurs élèves de différents séminaires : deux du séminaire colonial, deux autres de St. Sulpice, un cinquième appartenant au diocèse de Versailles. Le

dernier était accompagné de son frère et d'un autre séminariste de ses amis.

« M<sup>gr</sup> Pompallier arriva vers 7<sup>h</sup>, en compagnie du R. P. Provincial qui le connaît depuis longtemps déjà par des relations particulières assez intimes. Ce digne Prélat est demeuré toujours l'ami dévoué de la Cong<sup>g</sup>. Après le dîner qu'il prit au refectoire du Noviciat, Monseigneur se rendit dans l'allée des tilleuls où se réunirent autour de lui les Scolastiques et les Novices, ainsi que les Pères qui se trouvaient dans la C<sup>g</sup>. ayant fait une courte allocution et dit quelques mots au sujet des difficultés, comme aussi des consolatons dont Dieu se plaît à semer la voie du Missionnaire dans les pays infidèles, Sa Grandeur nous donna sa bénédiction. Monseigneur se sentait comme en famille au milieu de nous; sa conversation devint même familière et pleine d'enjouement et de grâce. Comme il faisait mauvais temps ce jour-là, on ne put se rendre dans les grandes allées; Monseigneur se contenta donc de jeter un coup d'œil sur la vaste étendue de la propriété et d'en admirer du regard les longues avenues. Vers deux heures, Sa Grandeur rentra à Paris. »

— 4. « Une dernière fête commune, dont nous anticipons le récit, afin de nous conformer désormais au dispositif du dernier bulletin général, est venue comme les années précédentes, rompre avec non moins de charme, le cours paisible et régulier de nos exercices. C'est la fête du 2 février. Plusieurs Pères de la C<sup>g</sup> de Paris avaient suivi l'attrait qui, ce jour-là, faisant cesser les occupations quotidiennes, les portait à un pieux pèlerinage aux restes vénérés de notre St Fondateur. L'arrivée du C. R. Père devait encore combler tous les vœux et ajouter son dernier trait au caractère de cette fête de famille; mais un instant nous crûmes que ce bonheur nous était refusé. Le R. Père Supérieur en effet, au moment de la visite faite en commun-

après le dîner, au tombeau du Vénéré Père, se rendit l'interprète des regrets du C. R. Père Général, et nous apprit qu'ayant dû se rendre à une audience de Son Excellence le Ministre de la Marine et des Colonies, il s'était vu contraint de sacrifier à ce devoir le plaisir si doux qu'il aurait éprouvé à se trouver au milieu de nous. Il avait fallu se résigner à ce contre-temps et accepter cette privation. Aussi grande fut la surprise et la joie de tous, lorsque vers 2<sup>h</sup> on annonça l'arrivée du C. R. Père, la fin de la récréation venait à peine de sonner. Il se rendit immédiatement au tombeau et rentra ensuite dans ses appartements du Noviciat. A l'heure ordinaire on se réunit pour l'entretien dans la grande salle des exercices du Scolasticat. La Conférence sur les vertus et la vie de notre S<sup>t</sup> Fondateur avait été cette fois confiée au P. Parillec. S'arrêtant à une vue d'ensemble sur la vie de notre Vénéré Père et sur son œuvre, il nous fit remarquer, comment Dieu, l'ayant choisi pour une mission toute providentielle, avait su le conduire par degrés à l'accomplissement de ses desseins; comment de son côté, le V<sup>re</sup> Père, docile à l'action de la grâce, s'était laissé comme façonner sous la main de Dieu; et enfin de quelle manière cette œuvre pour laquelle il avait reçu une vocation spéciale, il l'avait accomplie fidèlement et généreusement. Plusieurs particularités et des coïncidences frappantes qui furent dans cette conférence, pour la première fois peut-être, mises en relief et présentées à l'attention de l'auditoire, intéressèrent vivement tout le monde. On y voyait, d'un côté, les événements politiques préparant et amenant enfin, au moment fixé dans les desseins de Dieu, l'abolition de l'esclavage et de la traite des noirs, et d'un autre côté, comme dans une marche parallèle, l'action de la Providence choisissant au sein de la race juive le nouveau Paul qui devait consacrer sa vie à l'évangélisation de ces pauvres

noirs, et fonder pour cette grande Mission une nouvelle famille religieuse.

Le soir, le C. R. Père donna le Salut solennel du Très-S. Sacrement. Après le souper, il adressa quelques paroles aux novices, comme il l'avait fait également aux Scolastiques avant le Salut. Mais, à son grand regret, il ne put voir la C<sup>te</sup> des Frères. Ils n'étaient pas réunis lorsque le souper fut terminé, et il importait à cause de la fraîcheur de la nuit, de ne pas différer de se remettre en route pour regagner Paris. C'est à été cette fête que nous ne nommons plus que la fête de notre Vénéré Père. Puisse-t-elle ramener bientôt de plus solennelles manifestations de reconnaissance et de joie, et autoriser la consécration publique des sentiments que notre piété filiale se plaît à voir s'éveiller dans le secret de nos cœurs ! »

## Maison du Noviciat.

1. Retraite. Ordina<sup>tes</sup> de Sept. et X<sup>bre</sup>. — 2. prise d'habit. Nombre des novices. —
3. ministère ext<sup>er</sup>. — 4. Fête du 2 février.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1<sup>o</sup>. La retraite annuelle des Novices s'est faite, comme les années précédentes, en même temps que celle des Scolastiques. Le P. Guyodo, qui nous la prêcha, nous a montré l'importance qu'il y avait pour nous de travailler avec ardeur à notre sanctification, afin de nous rendre aptes à travailler plus tard au salut des âmes.

« Le samedi des Quatre-Temps de Septembre, à l'Ordination faite par M<sup>gr</sup>. Pompaillier, huit novices ont reçu le Sous-Diaconat; ce sont: M. M. Risack, Lang, Romain, Spielmann, Beckel, Kaysen, Salles et Kratz. Le Père Metz qui, par défaut d'âge, n'avait pu être ordonné à la Ermité, a été alors promu au sacerdoce. Le 19<sup>de</sup> Déc. suivant, ces huit X<sup>diacres</sup> ont été promus au sacerdoce et ordonnés à Paris par M<sup>gr</sup>. du Cosquer. »

— 2.<sup>e</sup> Le Dimanche, à la clôture de la retraite d'ouverture de la nouvelle année de noviciat, deux postulants ont eu le bonheur de recevoir le saint habit de religion des mains du R. P. Provincial. Ces Novices étaient: M. L'ayen, ancien curé du Mesnil-S.-Erimin (dioc. de Beauvais), et M. Le Roy, ancien vicaire de Morlaix.

Moins nombreux que l'an dernier et réduits au commencement de l'année au chiffre bien modeste de 10 Novices, nous avons vu notre nombre s'augmenter un peu par les arrivées successives de M. Desmier, placé auparavant à M. D. de Langonnet, et d'un postulant, diacre, du diocèse de Strasbourg.

— 3.<sup>e</sup> L'humble ministère extérieur dont s'occupent les Novices ne laisse pas de leur donner quelques sujets de consolations. Le bien que l'on se plaît à constater là où se trouve leur zèle, prouve assez que Dieu bénit leurs travaux. A Villejuif et à Rungis les instructions ont été plus suivies que les années précédentes, et l'on espère aussi de meilleurs résultats. Les aumôniers du Fort ne sont pas les moins bien partagés aux deux retraites préparatoires aux fêtes de la Cousaint et de Noël, grand nombre de soldats se trouvaient présents chaque soir. Le jour de Noël, une Messe a été chantée en musique et quelques-uns aussi se sont approchés de la S<sup>te</sup> Table. Espérons que, par la suite, nous aurons encore des fruits meilleurs de conversion et de fidélité à la grâce.

— 4.<sup>e</sup> Comme par le passé, les Novices se sont réunis pendant la récréation aux autres C<sup>és</sup> pour célébrer la fête de la Purification. Au souper, le C. R. Père nous honora de sa présence. Après la visite au S<sup>t</sup> Sacrement, nous nous réunîmes de nouveau au réfectoire, où il adressa quelques paroles pour se recommander à nos prières. « Eh bien, nous dit-il, j'aime à croire que vous avez beaucoup prié le vénéré Père pour moi aujourd'hui. Redoublez vos vœux et vos prières, afin que le S<sup>on</sup>. Dieu m'accorde la santé

« nécessaire pour achever la tâche si difficile qu'il m'a im-  
 posée en me donnant la direction de la Cong.<sup>e</sup> Priez, priez  
 beaucoup. » Après ces paroles, le C. R. Père nous bénit tous,  
 et se retira, nous laissant sous la douce impression de cette  
 parole des Livres Saints: « Benedictio Patris confirmat Filios. »

## Maison du Grand-Scolasticat.

1. Vacances, Pèlerinage à Longpont. Visite du C. R. Père. Souvenirs du St. Père.  
 — 2. Mort de M. Phureu. — 3. Pèlerinage à N. D. des Victoires. Retraite. Ordinat<sup>us</sup>,  
 prise d'habit. — 4. Nombre des Scol<sup>iques</sup> — 5. Visite du C. R. Père, le 2 fév.

Bullet<sup>in</sup> de la C<sup>ong</sup>. — 1. « Après les examens de fin d'année,  
 nous avons été heureux d'ouvrir nos vacances le 16 juillet,  
 sous les auspices de Marie, et de les consacrer, suivant l'u-  
 sage, par un pieux pèlerinage au sanctuaire de N. D. de  
 Longpont. Ces jours de repos nous étaient plus nécessaires que  
 jamais. On a même dû permettre à plusieurs de nos confrères  
 d'aller passer quelques semaines au sein de leurs familles,  
 pour se remettre des fatigues de l'année. Quant au plus  
 grand nombre restés au Scolasticat, les vacances se sont  
 aussi écoulées pour eux au milieu de délassements variés.

« Quelques jours plus tard, le C. R. Père, se trouvant  
 au St. Cœur de Marie, a bien voulu venir passer quelques  
 instants au milieu des Scolastiques. Il était accompagné  
 de M. l'abbé Beuf, 1<sup>er</sup> aumônier du Lycée Napoléon,  
 Promoteur de la foi dans la Cause de notre vénéré Père.  
 Le P. Prichet était aussi avec eux. Avant de quitter Rome,  
 il s'était procuré différents objets ayant appartenu au St.  
 Père; il voulut bien nous en laisser quelques-uns, et char-  
 gea le P. Directeur d'en faire la distribution. On comprend  
 assez avec quel bonheur nous reçûmes ces souvenirs réunis  
 de notre bien-aimé Pontife. »

— 2. « Pour la première fois, depuis l'établissement à  
 Chevilly du Grand-Scolasticat, la mort est venue sous nos

yeux nous ravir un de nos affectionnés confrères. M. Lhuere (Hermann) a succombé aux atteintes de la fièvre typhoïde après quelques jours de maladie. Il nous était revenu de N. D. de Langonnet, au mois de mai, bien fatigué, sans avoir rien de grave néanmoins. Mais le Bon Dieu voulait sans doute couronner ses premiers pas dans la vie religieuse, et nous donner à nous-mêmes, d'une manière plus saisissante, les précieux enseignements d'une mort édifiante dans le sein de l'Institut et sous la tendre protection du Cœur Immaculé de Marie. On trouvera plus loin, en appendice, une Notice abrégée sur ce cher Scolastique, avec de plus amples détails sur ses derniers instants.

— 3. Nos vacances avaient été placées sous la protection de Marie, il était juste de remercier cette bonne Mère à la fin de ces deux mois de repos, des grâces que nous avions reçues. C'était le moyen d'en obtenir de nouvelles pour l'année scolaire qui allait s'ouvrir. Nous allâmes donc la veille de notre retraite annuelle nous prosterner à ses pieds dans le Sanctuaire vénéré de N. D. des Victoires. Le P. Directeur dit la messe de C<sup>t</sup>e à l'autel de l'Archiconfrérie, messe à laquelle tout le monde se fit un bonheur de communier.

— Le lendemain s'ouvrait pour tous les Scolastiques les s<sup>ts</sup> exercices de la retraite. Le P. Guyodo, Supérieur de la C<sup>t</sup>e de Cayenne, désigné pour nous donner les instructions, s'attacha à nous faire comprendre la fin que Dieu s'était proposée en nous appelant à la vie religieuse, sacerdotale et apostolique, et ensuite la nécessité et les moyens d'y correspondre. A son tour, le P. Directeur, dans les conférences qu'il nous fit, développa les moyens d'accomplir la fin du Scolasticat, appuyant sur la pratique de la charité et de l'humilité.

Après la retraite, bon nombre de Scolastiques furent appelés à recevoir les s<sup>ts</sup> Ordres des mains de M<sup>gr</sup> Pompallier. Quatre de nos chers confrères ont été promus aux Ordres mineurs.

Ce sont: M. M. Ligavan, Bertsch, Stenger et Wick; treize ont reçu la tonsure cléricale, ce sont: M. M. Conyngham, Mauger, Juillard, Dwyer, Contoz, Curagnat, Ferrer, Wännenburger, Rivas, Oster, Kientzler Schuet, et Binder.

« Plusieurs autres Scolastiques dont quelques uns n'avaient pu prendre part à l'ordination du mois de septembre, n'ayant pas reçu alors les pièces canoniques nécessaires, ont participé à celle de Noël, faite dans la chapelle du séminaire colonial, par M. G. du Cosquer. Ce sont M. M. Conyngham et Jeannet pour les ordres mineurs, et M. M. Pallier et Palach pour la tonsure.

« Le Dimanche, fête de N. D. des Sept-Douleurs et jour de clôture de la retraite, deux postulants ont eu le bonheur de prendre l'habit de religion et de prononcer leurs premiers engagements; ce sont: M. M. Costès et Trainault.»

« M. M. Gouyet, Juhel et Muller nous quitteront pour se rendre les deux premiers à Cellule, et M. Muller à N. D. de Langomet. En les comptant, le nombre des retraitants s'élevait à 58. — Cette année, le départ des Scolastiques entrés au Noviciat ou placés dans diverses Clés, a été abondamment compensé par l'arrivée des nouveaux, soit scolastiques soit postulants. Langomet nous en a envoyé 14; cinq nous sont venus de Cellule; de Blackrock et de Rockwell, Enfin trois Postulants arrivés de divers diocèses ont porté à 22 le nombre des jeunes aspirants entrés au Grand-Scolasticat dans le cours de ce second semestre.»

— 14. « Pour la fête du 2 février, nous avons eu le bonheur de recevoir du F. R. Père quelques paroles précieuses d'édification et d'encouragement. Comme il ne pouvait prendre part à notre souper, ainsi que les années précédentes, il a bien voulu nous réunir dans sa chambre, et là, après nous avoir exprimé la satisfaction qu'il éprouvait en se voyant entouré de ses enfants du Scolasticat, et l'espérance qu'il gardait de venir pendant la belle saison s'établir au St. Cœur de Marie,



il nous a exhortés à imiter notre Vénéré Père, principalement dans son esprit de générosité et de sacrifice. Puis, il nous a donné quelques intéressants détails sur l'introduction de sa Cause et les travaux du Tribunal institué pour recueillir les dépositions; ensuite, il nous a bénis avec effusion, en nous recommandant de continuer nos prières, dans le but de demander pour lui-même, l'accomplissement fidèle de la volonté de Dieu et le rétablissement complet de sa santé, si tels étaient les desseins de la divine Providence.»

### Clé des Frères.

1. Retraite. Prise d'habit. Profess.: Salut par le C. R. Père. — 2. Placem<sup>ts</sup> nouveaux Profès. F. Samuel. — 3. Nombre des Novices.

Bull. de la C<sup>ie</sup> — 1. « La retraite annuelle des Frères eut lieu dans la 1<sup>re</sup> semaine de septembre et se termina le jour de la Nativité de la C. S<sup>te</sup> Vierge. Elle fut prêchée par le P. Orinel, et produisit les plus heureux fruits de grâce dans tous ceux qui eurent le bonheur d'y prendre part. Les Frères qui suivirent ces pieux exercices furent les F. F. Jean-Baptiste, Thomas, Antonin, Honoré, François, Paul, Joseph, Léonide, Mathieu, Bernard, François-Marie, Albert, Odephonse, Germain, Agapit, Nérée, Ephrem, Marie-Stanislas, Hugues, Romuald, Wilfrid, Kenny, Denis et Léopold; puis tous les Frères Novices et les postulants

La retraite fut couronnée par une cérémonie de Profession et de prise d'habit. Sept postulants ont eu le bonheur de contracter leurs premiers engagements. Ils s'appellent en religion: F. F. Pius, Sulpice, Marie-Aloyse, Louis-Marie, Marie-Abel, Lion et Théodose.

« Les Frères-Novices: Tructueux, Lambert, Héribert, et Flavien se sont consacrés à Dieu par les saints vœux de religion; et les F. F. Nérée, Romuald, Ephrem et Hugues les ont renouvelés, pour cinq ans.

La cérémonie fut présidée par le R. P. Provincial; mais le C. R. Père qui, dans la journée, avait pu venir au S. Cœur de Marie, voulut bien donner le Salut. Il prit aussi part au souper des Frères, et quoique bien fatigué, il fut heureux de se rendre ensuite avec eux en récréation dans la salle commune. Là, par quelques paroles pleines d'affection, il les exhorta à être bien fidèles aux grâces de la retraite. Il distribua aux nouveaux Profès le portrait du vénéré Père, et sa photographie; et ayant donné sa bénédiction, il se retira, laissant dans le cœur de chacun le plus vif désir de prier avec ardeur pour le rétablissement complet de la santé d'un si bon Père.

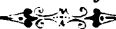
— 2.° Peu de temps après la retraite, les nouveaux nous quittèrent pour se rendre dans les C.és où l'obéissance les appelait.

« A peu près à la même époque, les F. F. Eriotime, Guibort et Hugues reçurent une nouvelle destination. Les deux premiers furent attachés à la maison du Séminaire colonial, et le F. Hugues recut son obéissance pour la C.é de la Providence (Bambou). Antérieurement déjà, au mois de juillet, le F. Jean nous fut retiré pour être envoyé à la C.é de Cellule, ainsi que le F. Bernard, qui nous a quittés le 31 janvier. A la même date, le F. Léopold a reçu son obéissance pour Paris. Les Frères revenus des Missions sont retournés à leur poste ou ont reçu une autre destination. »

« Le 16 février dernier, le postulant Frère Naghten, du diocèse d'Elphin en Irlande, a eu le bonheur de recevoir l'habit de religion. Cette prise d'habit qui ne devait avoir lieu qu'à la fête de S. Joseph, a été avancée, parce que ce Frère devait partir incessamment pour la Mission de Chandernagor, où il avait à remplacer le regretté F. Samuel. En souvenir de ce cher Frère, dont il allait prendre la place, le nouveau Novice demanda et obtint

de recevoir le même nom de religion. Dès le lendemain, 17 février, il dut nous quitter pour se rendre à sa destination. Le Frère est un ancien Scolastique ainsi que le Frère délégué à Chandernagor dont il est allé occuper le poste. Cette circonstance présente assurément un intérêt tout spécial et elle est digne à tous égards d'être ici mentionnée.

— 3.° Depuis la fin de l'année, le Noviciat est un peu plus nombreux que par le passé. Le personnel qui était de 17 novices et 4 postulants, s'est accru de quelques nouveaux. Les autres Ois continuent toujours à nous envoyer quelques novices. Ainsi dans le courant de ce semestre, sont venus de Langonnet, les F. F. Rufin et Nicomède, de Marienstadt, les F. F. Florent et Augustin, et enfin de Blackrock, les F. F. Marie Révin, Salomon et Roland, sans parler du F. Samuel envoyé à Chandernagor.



## NOTICE

Sur M. Hermann Huette.

(mort au G<sup>o</sup> Scolastic. le 2 sept 1868.)

Jules-Gabriel Hermann Huette naquit à Cayenne le 27 mars 1817. Dès l'âge le plus tendre, il donna des marques d'une intelligence précoce, et de bonne heure aussi son cœur s'ouvrit aux tendres impressions de la piété. En 1856, Hermann et son frère aîné, Sadoix commencèrent leurs études de latin sous la direction du P. Brunetti alors aumônier du Collège de Cayenne. Par les soins de celui-ci ils furent préparés et bientôt admis à faire leur 1<sup>re</sup> Communion. Plus fervente alors se manifesta la piété d'Hermann, et plus soutenue l'attrait intérieur, qui donnait déjà les indices d'une vocation plus élevée. Son plaisir était de dresser de petits autels et de s'exercer, dans sa chambre où il avait orné une petite chapelle, à reproduire en les imitant toutes les cérémonies de la messe. Le P. Brunetti, qui suivait attentif les progrès de l'enfant dans la science et la piété, conçut dès lors la pensée que Hermann pourrait bien être appelé à devenir un jour l'apôtre de ses compatriotes; jugeant plus tard le moment opportun pour faire part de ses vues à sa famille, il proposa à son père de l'envoyer en France, achever ses études et se

former de bonne heure à l'esprit et aux vertus sacerdotales. Sa famille, la mère surtout, qui avait reçu une éducation très chrétienne chez les Sœurs de S. Joseph, entra dans ses projets, et le 21 décembre 1858, Hermann et son frère Lodoïx prirent passage sur la corvette l'Adour, qui se rendait à Brest. Le 21 février 1859, deux mois après leur départ de Bayonne, ils entraient ensemble à l'établissement de N. L. de Langonnet. Voici comment le P. Brunetti recommandait alors au P. Guilmin ses deux jeunes disciples: « Je vous dirai, mon Père comment nous avons jehadi optimos inter optimos. C'est en fait d'enfants, ce qui il ya de meilleur non seulement au collège, mais même à la Guyane. » (Lett. du 20 x<sup>bre</sup> 1858.)

Proposé pour la cinquième par le P. Brunetti, Hermann fut cependant placé en quatrième; mais il se sentit faible, et méprisant son petit amour-propre, il demanda et obtint de descendre d'une classe.

Le défaut de caractère qui il eut surtout alors à combattre, fut la légèreté. Ses efforts secondés par la vigilante direction de ses maîtres le firent juger digne de recevoir, au commencement de sa troisième l'habit de scolastique. Son bonheur fut extrême. Par une douce prédilection pour l'œuvre des Noirs, il choisit comme patron de religion le Bienheureux Benoît de Philadelphie. Compreneant d'avantage la grâce de sa vocation, il s'efforça par une régularité exemplaire d'être fidèle. Et zèle, il l'étendait aussi à ceux de ses confrères qui il savait être plus ou moins incertains et chancelants, afin de les maintenir dans une sainte persévérance. Un jour de grande promenade, il invita un de ses compagnons à se rendre avec lui aux pieds de la statue miraculeuse de S<sup>te</sup> Anne de Pontalec; sa prière fut fervente, car il demandait pour un de ses condisciples, qui éprouvait alors contre sa vocation de sérieuses tentations, la grâce de n'être pas infidèle: comment aurait-il pu n'être pas exaucé?

Appréhendant toute la sainteté de sa vocation et l'aimant avec ardeur, il comprit également ce qui était pour lui la Cong<sup>e</sup> où il espérait trouver en fouc tous les avantages de la vie religieuse, et il l'aima d'un amour d'enfant. Cet amour grandit avec sa piété. Subordonnant toujours aux intérêts de l'Institut ses propres avantages, il savait sans hésitation, sacrifier pour le bien commun ce qui était le plus cher à son cœur. Aimer la Cong<sup>e</sup>, c'était aussi aimer ses œuvres; et nous savons par plusieurs lettres du jeune aspirant quels étaient ses desirs de travailler dans les missions au service des pauvres âmes. « En entendant le récit de la mort des P. Engel et Risch, écrit-il à son frère, je me suis presque surpris à verser des larmes, mais des larmes que j'appellerai de jalousie. C'est fait si bon

mourir sur le champ de bataille les armes à la main; que pour la première fois j'ai regretté de voir ce bonheur indéfiniment éloigné pour moi. Une autre fois parlant de Cayenne: « Dieu sait, disait-il, que j'ai toujours désiré d'un grand désir de travailler un jour à cette œuvre. » Mais en tout cela il mettait en première ligne la volonté de Dieu manifestée par les décisions de ses supérieurs, car il ajoutait: « Si cet espoir ne m'est pas permis, il m'est du moins permis de trouver dans ces manières sensibles de la divine volonté de Dieu un immense sujet de joie. Dans la suite il donna souvent des preuves de cette entière abnégation de ses goûts et de ses propres intérêts pour prêter son concours et aider dans la mesure de ses forces et de ses aptitudes à la prospérité des œuvres qui lui furent confiées.

C'est à dater de cette époque que sa dévotion envers Marie s'accrut chaque jour et devint plus expansive et plus tendre. Il savait dès lors faire un choix dans ses lectures et aller de préférence aux ouvrages qui traitaient des grandeurs de S. Auguste Reine. L'Imitation de la S<sup>te</sup> Vierge était particulièrement préférée... Ce livre, dit-il à son frère, est un trésor pour moi; j'y trouve tout ce dont mon cœur a besoin. — Chaque samedi il faisait sa lecture spirituelle dans quelque apologiste des vertus de Marie. Les passages qui l'avaient le plus frappé étaient relus avec attention ou recueillis au soin. « Voyez-vous, disait-il quelquefois à ses disciples, je veux tellement étudier Marie, tellement la connaître et en être rempli, que je puisse plus tard parler d'Elle comme de source. » Cette douce occupation de son cœur, il la continua pour ainsi dire jusqu'au dernier jour de sa vie; car, peu de temps avant de mourir, il trouvait ses délices à lire un ouvrage d'Auguste Nicolas où sont traitées les grandeurs de la Mère de Dieu. L'année de sa Rhétorique il composa à la louange de Marie, un panégyrique, qu'il retouchait sans cesse jusqu'à sa mort. En tête de son pieux travail on trouve cette belle dédicace: « la plus glorieuse des Reines, à la plus pure des Vierges, à la plus aimable des Mères, hommage filial et affectueux de l'enfant tout dévoué de son Cœur Immaculé. » A la première page il avait dessiné une Immaculée Conception avec cette épigraphe: « O Mère! o Mère! non le monde ne vous aime pas assez! » — Suivait ensuite une préface où après avoir fait connaître son but dans la composition de ce panégyrique, il ajoutait: « Mort l'indigne enfant de votre Cœur Immaculé j'ai voulu rassembler ici pour le besoin de mon âme ce trésor de vos vertus, afin qu'aux jours où je sentirai la croix adorable de mon Sauveur, j'appressant le plus cruellement sur moi; je puisse y trouver

de avec rafraîchir ma dévotion... Je le veux, cet hommage est bien peu digne de vous... Seule, cette pauvre fleur serait bien peu capable d'attirer votre attention, mais son humble parfum n'en montera pas moins, j'ose l'espérer, jusqu'au pied du trône où resplendit votre gloire et il retombera sur le Cœur de votre pauvre enfant, comme une rosée de bénédiction, avec la grâce de persévérer jusqu'à son dernier soupir dans cette pieuse Société des enfants de votre Cœur très-pur et immaculé."

On peut dire que l'âme si tendre et si aimante de cet enfant privilégié du Cœur de Marie se trouve tout entière dans ce discours. Entendons le sécréter dans un des élans de son cœur: « Je vous aime, Ô Marie, je vous aime. Que votre amour soit mon pain de chaque jour; que mon dernier soupir, Ô Marie, soit un soupir d'amour pour vous. » Enfin comme épilogue de tout ce travail, on trouve ces vers charmants:

« O Cœur !

« Tendre Cœur de ma Mère,  
 « Toi ma vie, à toi mon dernier jour,  
 « Et que mon âme à son heure dernière

« O Cœur !

« Vers toi s'envole sans retour. »

À 17 ans Hermann avait fini ses humanités, et il entra au mois d'août 1864 au Grand-Scolasticat du St-Cœur de Marie, pour commencer sa philosophie. Il eut alors des difficultés à vaincre; car son imagination vivante et vive se faisait avec peine aux froids arguments de la Logique et aux sèches spéculations de la métaphysique. Sa piété et son courage lui fournirent des armes contre toutes ces répugnances. Cependant, contre son attente, il fut amené à suspendre le cours de ses études théologiques, et envoyé comme professeur à N. D. de Langonnet. Ses regrets de quitter alors le Scolasticat, furent mieux ressortis dans cette circonstance, son esprit de foi et d'obéissance, en même temps que le dévouement entier avec lequel il voulait, par des sacrifices qui lui étaient demandés, dédommager la Cong: des charges qu'elle s'imposait pour lui. « De quelque côté que me pousse la volonté de Dieu, » écrivait-il à son frère, mon bonheur est de m'y soumettre. *Cibus meus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me Taxis*. Il ajoutait encore dans une autre lettre: « Moi, faisant une classe ici, c'est un Père de moins en Europe, c'est un Soldat du Christ de plus sur le champ de bataille. et vous savez s'il en fait. »

À Langonnet, il fut nommé par le P. D'auger alors Supérieur, professeur de sixième, et fut encore chargé des Cours d'écriture et de dessin. L'année suivante, au lieu de la sixième il y professa le cours supérieur de français et fit la classe de chant.

Afin d'utiliser les loisirs que lui laissaient les vacances, il entreprit de décorer par des peintures, la petite chapelle des congréganistes. Mais il avait cédé à l'attrait de sa petite philoté plutôt qu'il n'avait pris conseil de ses supérieurs. Contraint de suspendre son travail, il écrivait: « La fatigue me conduira à l'immobilité pour le moment... Sub! si ce n'était pour notre Mère, je croirais en avoir trop fait. Mais non, il est bien vrai que je chéris et que j'achèverai toujours la beauté de sa maison: *Vixi decorem romis una*, et consacrant aussi son talent musical à célébrer sa bonne Mère, et il composa la première partie d'un Salm en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie. » Et il me semble, écrivait-il encore, que je ne saurais chanter que ce seul objet, dont je voudrais être rempli et remplir tous les autres: Marie et sa gloire, Marie et son amour, Marie, encore Marie et toujours Marie. ... de Mariis nunquam satius »

Comme il aimait beaucoup le chant, il ne sut point se renfermer dans de prudentes limites et ménager sa voix. Bientôt il ressentit une fatigue très-prononcée. « Je me sens, écrivait-il, dans l'impuissance d'articuler deux notes de suite, affecté que je suis d'une laryngite chronique, pour avoir trop chanté. » Au mois de décembre 1867 le P. Guilleux le déchargea de tous ses cours à l'exception de celui de dessin. Cependant cette affection du larynx fut crainte que le mal ne se portât sur la poitrine, et comme sa santé était d'ailleurs assez faible, on redouta pour lui le climat humide du Morbihan, et l'on se résolut à le faire partir pour Paris. Quelque temps auparavant il avait écrit une lettre de Direction, où après avoir exprimé simplement les souffrances qu'il éprouvait et les difficultés qu'il avait à remplir ses fonctions, il ajoutait en terminant: « Je vous dis tout ceci non point pour me plaindre et pour faire des instances importunes. Mais j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous faire connaître ce qu'il en était de ma santé. Je suis d'ailleurs tout disposé à faire ce que mes Supérieurs jugeront le mieux. Je vous l'ai déjà dit souvent. leurs désirs et les déterminations qu'ils prendront à mon sujet seront toujours pour moi l'expression de la volonté du Bon Dieu. »

Entré au Grand Scolasticat du S. Cœur de Marie le 18 avril 1868, Hermann vit sa santé s'améliorer de jour en jour, son extinction de voix avait disparu en grande partie, sa poitrine n'était pas atteinte et l'on espérait beaucoup des grandes chaleurs de l'été; après quelques jours on lui permit de suivre le cours de Théologie, et ses Supérieurs pensaient l'envoyer à la Martinique vers la fin de l'année, dans l'espérance qu'il s'y rétablirait complètement. Mais pendant que les hommes formaient des projets, le Bon Dieu avait d'autres vues. Hermann tomba malade le 15 août, un fort accès de fièvre le força à quitter les offices. Le lendemain

il demanda à être exempt du service des messes; c'était le moment de la retraite générale des Pères. Sa maladie ne présenta d'abord aucun caractère de gravité. Le jour de la fête du St-Paul de Marie il quitta son lit dans la matinée et ne se recoucha que le soir, mais cette fois pour ne plus se relever.

Le Jeudi, 27 août, la fièvre qui minait sensiblement le malade, était très-forte; les compresses d'eau fraîche qu'on lui mettait sur le front et sur la poitrine étaient chauffées en quelques instants. « On ne s'habitue pas à souffrir », dit-il au Frère qui s'était rendu près de lui. Le soir même le délire se déclara; la nuit fut mauvaise ainsi que la journée du lendemain. On reconnut alors tous les symptômes de la fièvre typhoïde. Dans la soirée du 29, le délire devint plus fort et ne le quitta presque plus. Il eut connaissance de son état et ne se fit aucune illusion. « Je vais mourir », disait-il en souriant à un des Scolastiques qui le soignait. Le Frère infirmier étant venu auprès de lui. « Je vais préparer des cellules là-haut pour vous tous, lui dit-il. Jamais dans ses souffrances la plus légère plainte ne sortit de sa bouche. Dans son délire continu, la pensée de la C. S.<sup>te</sup> Vierge en que il avait une dévotion extraordinaire suffisait pour le rappeler à lui. A peine commençait-on à réciter devant lui l'Ave Maria qu'il s'arrêtait, regardait le confrère qui récitait la prière et l'achevait avec lui.

Le samedi pendant que ses confrères faisaient un pèlerinage à N. D. des Victoires aux intentions du malade, celui-ci recevait la S.<sup>te</sup> Communion. Après la cérémonie, on lui demanda s'il ne serait pas content de faire sa profession. — Ah oui, dit-il au P.<sup>r</sup> Directeur, j'y avais déjà pensé; si le C. P. Père voulait m'accorder cette faveur, je serais bien content. Le lendemain dimanche, on lui fit connaître la réponse favorable du C. P. Père; le délire cessa aussitôt, et les larmes aux yeux, il dit au P. P. Directeur. « Je n'étais pas digne d'une telle faveur, et le C. P. Père est bien bon; je suis bien heureux, bien reconnaissant. » — Le lundi au soir, il fit sa Profession entre les mains du P. P. Collin assisté de quelques Pères et confrères. Il lut lui-même une courte formule de Profession et il émit ses vœux perpétuels. Après la cérémonie, le délire le reprit. Dans la nuit du lundi au mardi, il éprouvait de la répugnance à prendre une potion. Le Scolastique qui le veillait, pour l'y déterminer et pour vaincre sa répugnance, lui rappela les vœux qu'il venait de prononcer: « Croyez-vous, demanda Hermann, que ce soit un acte d'insubordination de la prendre? » Certainement, répliqua le Scolastique, — Dans ce cas donnez-la moi de suite. Le mardi, on



présence de ses confrères, notre cher malade recut avec la plus grande dévotion, le S.<sup>t</sup> Viatique et l'extrême-Onction.

Avant la cérémonie, le P.<sup>r</sup> Directeur lui suggéra quelques pensées de foi et d'amour, pour mieux le disposer encore à recevoir les derniers secours de la Religion. À peine le Père avait-il fini que le malade joignant les mains, et sans y être invité par personne, dit d'une voix bien intelligible, « Je demande pardon au Bon Dieu et à mes confrères; je pardonne à mes ennemis et à ceux du Bon Dieu ». Quelques confrères étant encore venus le voir dans la matinée, pour lui dire qu'ils avaient fait la S.<sup>t</sup>e Communion le matin afin de demander à Dieu et à Marie sa guérison, ou bien, si telle n'était pas leur S.<sup>t</sup>e volonté, la grâce d'une bonne mort. Ces témoignages de charité fraternelle l'émuèrent jusqu'aux larmes et en signe de reconnaissance il leur serra la main de toutes ses forces. — « Non, dit-il, d'une voix à peine intelligible, pas pour guérir, pour mourir, oui; je vais mourir, je sens cela. » — « Mais n'avez-vous donc pas peur de mourir ? » — Oh non, dit-il, le visage rayonnant d'une sainte joie; il baisa ensuite avec ardeur le crucifix. Voyant qu'on lui présentait une image du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, il étendit les bras pour la saisir, la colla amoureusement sur ses lèvres et ne voulut plus s'en séparer.

Dans cette nuit qui fut la dernière qu'il devait passer sur cette terre, le malade tomba de 10<sup>h</sup> à 11<sup>h</sup> 1/2 dans un état de faiblesse très-grande, signe précurseur de l'agonie. Avec l'affaiblissement de ses forces, les moments lucides sont revenus plus fréquents. Pendant 3 heures il a répété avec la plus grande piété, les invocations suggérées par les Pères et les Scolastiques qui l'assistaient. Lorsqu'il ne put plus parler, ses regards et le mouvement de ses lèvres indiquèrent seuls les sentiments de son cœur. Le 4<sup>e</sup> 3/4. Hermann expira doucement, rendant à Dieu et à la S.<sup>t</sup>e Vierge, qu'il avait tant aimée, sa belle âme, que le souffle du monde n'avait pas ternie. C'était le mercredi, 2 septembre 1868, il était âgé de 21 ans, 5 mois et 6 jours.

Il fut enterré le lendemain dans le cimetière de Chevilly; ce fut le P.<sup>r</sup> P. Guyodo, Supérieur de la maison de Cayenne, qui présida la cérémonie funèbre. Le bon Père qui avait été témoin 10 ans auparavant au départ des deux frères était alors bien éloigné de croire, qu'il conduirait le plus jeune à sa dernière demeure.

## Maison du Séminaire Colonial.

1. Mutat<sup>ns</sup>. Départ du P. Hervé. — 2. Maladie du P. Besserat. — 3. Rentrée. Retraites par les P. S. Guyodo et Herve. — 4. Ordin<sup>es</sup> de Sept. et de Noël. — 5. Œuvres. Conversion et mort du Général Faubert. — 6. Objurat<sup>ns</sup> s<sup>rs</sup> Comm<sup>rs</sup>. Patronage. — 7. Séjour et visites d'étrangers; le R. D. Abbé de Ligué, Mq. du Cosquer. S<sup>rs</sup> des Colonies. — 8. Fête anniv<sup>rs</sup> de l'élect. du C. R. Sire.

Bull. de la C<sup>te</sup> — 1. « Il y a eu, cette année, divers changements dans le personnel des Pères de la C<sup>te</sup>. Au mois de septembre, deux nouveaux Profès, les P. P. de Courmont et Cadoret; ont été attachés au secrétariat de la Maison-Mère, en remplacement des P. P. Dauger et Costes, appelés à d'autres fonctions. Le P. de Courmont est chargé en outre de la classe d'Écriture-Sainte au Séminaire.

« La nomination du P. Hervé comme Préfet ap<sup>rs</sup> de la Guyane française a entraîné d'autres mutations. Après avoir continué son cours jusque vers la mi-décembre; ce cher Père nous a quittés vers la fin de l'année, pour aller faire ses adieux dans sa famille et se diriger ensuite sur Cayenne par le paquebot de St-Nazaire du 8 janvier. Depuis plusieurs années qu'il était professeur au séminaire, le P. Hervé avait su conquérir l'affection commune. Aussi son départ a-t-il éveillé des sentiments non équivoques de regrets.

« Le Cours de morale, dont il était chargé, a été confié au P. Ormel; et le P. Meillorat, appelé de Cellule, a été désigné pour enseigner le dogme.»

« 2. La santé des Pères de la C<sup>te</sup> n'a pas été comme les années précédentes complètement affranchie de toute épreuve. Sans parler de la grave maladie du C. R. Père et de l'état de souffrances du R. P. Gauthier, nous avons à mentionner une réapparition de la petite vérole. C'est le P. Besserat qui en a ressenti les atteintes heureusement sans suites graves. Le 21 octobre, il fut saisi d'un violent accès de fièvre, et au bout

d'une huitaine de jours, quelques éruptions se produisirent. Elles étaient cependant assez rares, et ne prirent pas cette fois le caractère d'une de ces attaques malignes dont les suites souvent mortelles sont toujours si terribles. On se rappelait encore avec effroi les deux victimes que cette maladie avait faites au séminaire, en 1865. Aussi, pour n'omettre aucun soin dans le but d'empêcher la contagion, notre cher confrère fut contraint, pendant un mois entier, d'habiter en vrai reclus sa chambre devenue solitaire. Souvent, dans cet intervalle, surtout après qu'il put quitter le lit, il eut le bonheur de recevoir la s<sup>te</sup> communion dans sa retraite et de se dédommager ainsi de la douloureuse privation de ne pouvoir lui-même offrir les s<sup>ts</sup> mystères. Enfin le 18 novembre, il lui fut possible de célébrer la s<sup>te</sup> Messe et de prendre part désormais à tous les exercices.»

— 3. — La dernière année scolaire s'était achevée pour le séminaire, le 29 juillet, par les examens semestriels présidés avec un plaisir toujours nouveau par le R. P. Gaultier, et terminés avec des résultats en général bien satisfaisants. Le 13 octobre recommençait la nouvelle année. Dès les premiers jours on pouvait compter un nombre de 90 élèves. Cette rentrée était donc magnifique, et rarement on en avait eu d'aussi nombreuses.

« Le soir même s'ouvrit la retraite prêchée par le Père Guyodo. Sa parole simple et vraiment apostolique sentait l'homme pratique, le missionnaire façonné par de longues années de travaux, à ce ministère des colonies et des pauvres noirs. Aussi, grâce sans doute aux bonnes résolutions qu'il sut inspirer, l'année commençait sous les plus heureux auspices.

Deux mois plus tard, le 13 décembre, commençait pour les Ordinandis une nouvelle retraite. Elle fut prêchée en entier par le P. Hervé. Le P. Orinel était chargé de l'explication du Pontifical. Ces exercices précieux a tant de

points de vue, trouvaient dans les circonstances mêmes qui avaient déterminé le choix du prédicateur une recommandation nouvelle. Le P. P. Supérieur en effet avait publiquement annoncé le prochain départ du P. Hervé pour sa Mission, de manière que chacun tenait à recueillir et à conserver les derniers avis et en quelque sorte, les paroles d'adieu du cher Père.»

— 4.° Le 19, samedi des Quatre-Temps, M. G. du Cosquer, arrivé de la Bretagne à Paris depuis le 12 novembre, conféra les Ordres dans la chapelle même du séminaire. Les Ordinandis étaient nombreux : on en comptait 62, dont 12 appartenant à la Cong<sup>o</sup>, comme novices ou Scolastiques. Les Diacres promus au sacerdoce étaient au nombre de 14, dont 8 novices et 6 séminaristes. Déjà, pendant les vacances, à l'ordination de septembre qui eut lieu le 19, au Saint-Cœur de Marie, le séminaire de St-Martial avait eu deux sujets de promus au sacerdoce, M. M. Thuere (Lodoix) et Morel (Armand) ».

— 5.° Bien que nos œuvres ne trouvent que d'une manière accessoire à s'exercer au dehors, notre ministère n'est pas cependant complètement nul ou stérile de ce côté.

Un fait qui intéresse le Bulletin d'Haïti, mais qui se rapporte plus immédiatement à la C<sup>te</sup> de Paris et que nous mentionnons ici pour cette raison, c'est la conversion et la mort du général Faubert, le négociateur du dernier Concordat haïtien. Nommé depuis son enfance de sentiments religieux, le général Faubert avait toujours compris que pour assurer le bien de son pays, il fallait des garanties sérieuses d'ordre et de prospérité, et que ces garanties n'existaient que dans l'influence bien établie des idées chrétiennes. Ces sentiments, il avait eu déjà l'occasion de les manifester ouvertement dès l'époque du passage et du premier établissement de nos Pères en Haïti, en 1842. Il avait alors pris fait et cause pour le P. Cisserand, et l'avait défendu dans un

journal du pays, le Manifeste<sup>(1)</sup> contre les accusations et les défiances soulevées contre lui et la Cong<sup>g</sup> tout entière que l'on regardait comme un instrument de domination au service des intérêts du Gouvernement français. A l'époque des transactions de la République haïtienne avec le S<sup>t</sup> Siège, il avait été choisi comme Ministre plénipotentiaire par le Président Geffoard. Ayant eu à traiter à Paris avec M<sup>g</sup>: Monetti, légat du S<sup>t</sup> Père, qui se trouvait résider à la Maison-Mère; il eut occasion d'entrer ainsi en relations fréquentes avec le E. P. Père et de connaître aussi le R. P. Provincial. La mission du général heureusement accomplie, le S<sup>t</sup> Père tint à lui donner un témoignage de sa haute considération, et à récompenser, en le nommant comte romain, le dévouement dont il avait fait preuve en cette circonstance pour les intérêts et l'avenir religieux de son pays. Depuis quelques années le général, qui avait encore rempli les fonctions de représentant en France de la République Haïtienne, vivait à Issy, retiré des affaires, lorsque vers la fin de mai, il ressentit les premières atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Le 2 juin, sa fille, qui connaissait toute la gravité du mal, vint en prévenir le R. P. Supérieur, espérant qu'il pourrait mieux que tout autre le préparer à la mort. Le R. P. Supérieur s'empresse d'aller voir le malade et le trouve dans des dispositions en apparence bonnes, mais par là même plus alarmantes; car sans refuser de se confesser, il voulait attendre encore, persuadé que sa mort n'était pas si prochaine, tandis qu'elle paraissait au contraire imminente. Déjà un prêtre, qui avait imprudemment essayé de le presser un peu trop, s'était vu congédier d'une manière qui donnait quelques craintes. Le R. P. Le Savasseur ne perdit cependant pas courage, et après bien des visites, après même avoir passé près du malade une nuit entière dans l'espérance de le gagner; ce qui en effet le toucha beaucoup, il eut la consolation de recevoir l'aveu de ses fautes, de lui donner les derniers sacrements et de le voir mourir en pieux

(1) 91: du 16 fév. 1845.

chrétien. C'était pour le général Traubert la plus précieuse récompense de la grande action qui honorait si noblement sa vie, et qui consacrera sa mémoire dans les Annales de la Mission d'Haïti.»

— 6. « Dans une sphère plus humble, nos autres confrères ont aussi exercé un plus modeste mais non moins fructueux apostolat. Le P. Danger a eu l'occasion de mettre à profit sa connaissance de la langue allemande, en instruisant ou en confessant des personnes trop peu initiées encore à parler le français. Il a eu deux abjurations de protestants, et l'un des deux néophytes a fait par ses soins sa première Communion, le jour même de sa conversion.

« Deux ouvriers sont aussi venus régulièrement se faire instruire pour revenir à Dieu, l'un et l'autre vivaient jusque-là avec femme et enfants sans être mariés devant l'Église, et sans même avoir fait leur première Communion.

« Les enfants pauvres du quartier dont s'occupe spécialement le P. Besserat, ont eu le 13 du mois d'Août une 1<sup>re</sup> Communion. On en comptait 15 pour cette cérémonie. Le même jour ils ont reçu le sacrement de Confirmation des mains de M. g<sup>r</sup>. Amanton. Sa fête de Noël a été précédée au patronage d'une retraite de trois jours, un vicairé de la paroisse de St-Jacques donnait les instructions, tandis que deux de nos Pères entendaient les confessions de cette nombreuse jeunesse. Le P. Barillec a chanté la messe de minuit et il a eu à distribuer la 5<sup>te</sup> communion à 130 jeunes gens. Sans doute ce résultat est consolant, mais dans cette classe ouvrière si pervertie par les doctrines du jour et demeurant étrangère à presque toute connaissance religieuse, que de bien ne résulterait-il pas encore à opérer ? »

— 7. « Au nombre des étrangers que la Maison-Mère accueille avec une si généreuse et si constante hospitalité, nous avons à nommer cette fois entre plusieurs autres Pères tant

Bénédictins que Liguoriens, le C. R. P. Abbé mitré de Sigugé, dom Pastide. Entré d'abord dans la magistrature, il avait été nommé étant tout jeune, substitut du Procureur du roi. Mais quelque brillant que l'avenir lui apparût alors, il quitta la toge pour l'humble habit des enfants de S. Benoît. Il se trouvait au Concile de Poitiers avec le C. R. Père qui l'avait invité à descendre au séminaire lorsqu'il se rendrait à Paris. Le R. P. Abbé revenait d'un voyage fait en Allemagne; pendant son rapide séjour à la capitale, nous avons été heureux de lui donner l'hospitalité. Arrivé le 28 octobre, il nous a quittés le 30 pour rentrer à Sigugé.

„ Son Excellence le Nonce apostolique et plusieurs autres Prélats éminents ont aussi honoré de leur visite le C. R. Père. Nommons entre autres M<sup>gr</sup>. Pie, M<sup>gr</sup>. le Cardinal de Bonnechose, M<sup>gr</sup>. l'Ev. de Strasbourg. Au mois de Nov. M<sup>gr</sup>. Howart qui venait d'Angleterre pour se rendre à Rome, est aussi venu voir le C. R. Père, et lui a témoigné combien il portait un vif intérêt à toute la Cong. — M<sup>gr</sup>. du Cosquer se trouve encore au milieu de nous. La présence de Sa Grandeur nous a valu plusieurs fois l'avantage d'avoir les offices célébrés par ce digne Prêlat. La nuit de Noël M<sup>gr</sup>. avait accepté l'invitation de célébrer la Messe solennelle et les cérémonies pontificales ont encore donné à cette fête de minuit un caractère de grandeur plus digne des augustes mystères dont les souvenirs touchants en rehaussent déjà la douce majesté.

„ Le 17 février, M<sup>gr</sup>. du Cosquer se rendait à Meaux pour une Ordination. Un élève du séminaire appartenant au diocèse de San-Francisco, et rappelé par son Evêque a reçu dans cette ville le sous-diaconat, le 20 février, samedi des Quatre-Temps. Le lundi 22, Monseigneur rentrait à Paris.

„ Plusieurs prêtres des colonies sont encore venus attendre

au Séminaire l'époque de leur départ pour regagner leurs postes soit aux Antilles, soit à Bourbon. Celui dont le séjour s'est le plus prolongé a été l'abbé Benoit, du diocèse de la Basse-Terre, neveu du R. P. Gaultier.»

— 8. « Le jeudi 11 février, anniversaire du jour de l'élection de notre E. R. Père, comme Supérieur Général, tous les membres de la C<sup>te</sup> de Paris ont tenu à lui exprimer en cette circonstance les vœux que leur inspirait un sentiment de piété filiale et de religieux attachement. Pères et Frères se sont réunis dans sa chambre, et se rendant l'interprète, non seulement des membres présents, mais aussi de tous ceux de l'Institut, le R. P. Provincial a témoigné au E. R. Père en quelques paroles, la vive affection et le dévouement sans bornes, que, dans un esprit de foi et de piété nous gardons tous pour sa personne. Il l'a également remercié des soins si actifs et si vigilants qu'il prend, malgré l'affaiblissement de sa santé, des intérêts de l'Institut, et du bien qu'il a su opérer jusqu'ici. Après nous avoir dit combien il était sensible à tous ces sentiments, le E. R. Père nous demanda le concours de nos prières, nous exhortant à solliciter pour lui avec ardeur les forces nécessaires afin qu'il puisse continuer l'œuvre que Dieu semble lui avoir confiée et principalement l'entière rédaction des Constitutions. Il nous a ensuite donné sa bénédiction, l'étendant aussi à tous les membres des C<sup>tes</sup> éloignées.»

## C<sup>te</sup> de N. D. de Langouen.

1. Distribution des prix présidée par M<sup>r</sup> Décel. Voyage du P. Sup<sup>r</sup> avec Sa B<sup>te</sup> —
2. Mutations — 3 Reentrée — 4 Re traite par le R. P. Lauenbrück. — 5. Petits Scol<sup>es</sup>, bonnes dispos<sup>it</sup>. —
6. Nouv<sup>es</sup> Mois de l'Enfant Jésus. Fêtes du 2 et 11 fév. — 7. Translat<sup>ion</sup> des restes mortels exhumés de Villejuyf.

Le Bulletin de la C<sup>te</sup> qui n'aurait pas manqué de fournir ample et intéressante matière, n'est pas encore arrivé.



à la Maison-Mère. Nous regrettons ce retard qui nous oblige de présenter seulement d'une manière succincte et sommaire les quelques faits à peine indiqués dans la Correspondance.

EXLI.<sup>e</sup> de la Corresp.<sup>e</sup> — 1. Sa Grandeur, Mgr l'Ev. de Rennes, a bien voulu accepter l'invitation de présider la distribution des prix de l'Établissement. Afin de ne gêner en rien l'itinéraire que le Crêlat s'était tracé, le P. Supérieur s'est mis à sa disposition pour le jour qu'il lui plairait de fixer, et le mardi 28 juillet a été choisi pour la solennité. Elle a été splendide, écrit le P. Guilloix, et bien qu'il y eût fait ce jour-là au Crêlat l'assistance était très-nombreuse. On a joué avec succès Rodolphe de Chum, ou la Vengeance d'un Chrétien.

« Monseigneur a été d'une affabilité sans égale. J'ai retrouvé le vieil ami dans les entretiens particuliers. Après la distribution Sa Grandeur voulut que je l'accompagnasse jusqu'à Coërmel, où elle devait encore présider une autre cérémonie de ce genre. Je n'ai pas eu pouvoir décliner cette offre. Le temps passé avec Sa Grandeur en compagnie du P. Brichet, a été du meilleur effet sur le clergé et les laïcs pour ce qui concerne la Cong. Je servais comme de vicaire gén. à Sa Grandeur, qui a voulu prendre à son compte tous les frais de déplacement. Le lundi suivant, je rentrais à Langonnet. » (Extr. du 7 août 1868.)

— 2. À la reprise des cours, le personnel de la C. a subi certains changements. Le P. Guillaud avait déjà quitté Langonnet pour aller à Coulon, sa nouvelle destination, et plusieurs Scolastiques, employés comme surveillants, étaient rentés au S. Paul de Marie. Deux Prêtres avaient été désignés pour Langonnet: le P. Pousot et le P. Lecomte. Celui-ci a été chargé de professer les Mathématiques. D'autres Scolastiques, M. M. Truillet, Trinault, Ronjean et de Pierrepont sont allés occuper la place de ceux qui avaient été rappelés.

(1) Mgr Béchoté durant plusieurs années à St Anne le condisciple et l'ami du P. Guilloix. Avant vicaire à Paris, il est allé plus d'une fois le voir à Mons. Evry, pendant son noviciat.

— 3. La rentrée au collège, écrit le P. Supérieur a été plus que satisfaisante; elle a été excellente pour le nombre et la qualité surtout. Nous aurons, ajoute-t-il, le même chiffre que l'année dernière au commencement. Ce qui me plaît, c'est la recommandation des pères de famille, de traiter leurs enfants sans faiblesse. » (Lett. du 28 octobre 1868.)

— 4. La retraite des élèves du collège et des Scolastiques a été en même temps suivie par une partie des Frères. Les autres ont eu ces exercices immédiatement après cette première retraite. C'est le R. P. Lawenbruck qui les a prêchées toutes les deux. « Tout le monde nous écrit-on, a été content de ce cher Père; il a fait un bien réel aux petits et aux grands. Il est parti avec les bénédictions de tous. Nous sommes de plus en plus contents des enfants sous tous les rapports. » (Lett. du 17 nov.)

— 5. Le Petit Scolasticat participa dans une mesure plus grande encore à toutes les grâces de ces pieux exercices. Quelque temps après, le P. Tellerin exprimait ainsi au E. R. Père sa satisfaction sur les bonnes dispositions des aspirants. « En général, leur attachement à notre Institut, à leur vocation, leur piété, leur charité mutuelle, leur esprit de soumission et de régularité: tout semble dire que s'ils persévèrent dans ces bons sentiments, ils feront un jour de fervents religieux et de zélés missionnaires. » (Lett. du 30 Déc.)

« Depuis la retraite prêchée par le R. P. Lawenbruck, deux nouveaux nous sont arrivés et ont porté le chiffre des présents à 64. Le nombre vous le voyez est assez considérable, il n'avait pas été aussi grand depuis longtemps. Grâces en soient rendues à Marie. » (Lett. du 30 Déc.)

— 6. Les fêtes de Noël et le mois de l'Enfant Jésus, ont été célébrés avec ferveur par tous les Scolastiques. Le P. Tellerin écrivait au E. R. Père à la date du 1<sup>er</sup> Mars. « Ils se sont préparés à la belle fête de Noël par une neuvaine de prières. L'un d'eux, le frère du P. Richert, a eu le bonheur de faire en ce beau jour sa 1<sup>re</sup> Communion. Ils ont tous une grande

dévotion pour le divin Enfant Jésus. On les voit tous successivement s'agenouiller plusieurs fois le jour auprès de sa Crèche; puisse-t-il les bénir bien abondamment. » (Lett. du 30 Déc.)

« Le mois de février a été encore un mois de grâces et de bénédiction et a suivi heureusement le mois de l'Enfant Jésus. La Cité tout entière s'est préparée par une neuvaine fervente à fêter l'anniversaire de la précieuse mort de notre S.<sup>t</sup> Fondateur; aussi le 2 février a été un jour de douces et de pieuses joies, un jour de faveurs spirituelles bien appréciées. Le Vénéré Père a été particulièrement invoqué; nous nous sommes unis d'intention avec la Maison-Mère, et nous espérons bien obtenir une petite part des bénédictions que le S.<sup>t</sup> Cœur de Marie a répandues en ce jour par l'entremise de notre Vénéré Père sur toute sa chère Cong<sup>e</sup>.

« Une troisième neuvaine nous a aussi préparés à la fête du 11 février. Il n'est de vous dire, mon C. R. Père, combien tous ont prié pour vous en ces jours, en s'unissant à tous les membres qui composent l'Institut.

« Le mois de février a été tout entier consacré à la dévotion au Vénéré Père. Ses pieux écrits ont été lus avec plus d'assiduité et de soin que dans les autres temps de l'année (Fet. du 1<sup>er</sup> Mars.)

— 7. Nos confrères qui ont appris avec joie l'exhumation des membres défunts de la Cong<sup>e</sup> enterrés au cimetière de Villejuif, pour être transférés à N. 19. de Langonnet, suraim sans doute désirer avoir une relation détaillée de la cérémonie d'inhumation de ces dépouilles mortelles, qui nous sont chères à tous; mais les renseignements nous font défaut jusqu'à présent: L'unique lettre où il en soit question, se borne à dire que le P.<sup>r</sup> Fégu, parti de Paris avec les malles qui contenaient ces restes, est arrivé sans encombre à Langonnet, et sans même avoir fait maître chez les employés de la douane et de l'octroi les moindres défiances. (Lett. du 2 Sept.)

C<sup>te</sup> de St-Michel.

Le bulletin et la correspondance de cette C<sup>te</sup> nous font à la fois défaut. Nous savons seulement que les exercices de la retraite prêchée par le R. P. Liwembuck ont été suivis avec soin à la grande satisfaction de tous les retraitants.

— Quelque temps après, le 1<sup>er</sup> décembre, un des membres de la C<sup>te</sup>, le Fr. Théodule, est mort à l'abbaye où il avait été prendre asile dans les derniers jours de sa maladie, afin de recevoir plus de soins. Nous ajoutons ici sur ce cher Frère une courte notice nécrologique, en regrettant de n'avoir pas reçu plus de détails de la C<sup>te</sup> de N. D. de Langonnet.

### Notice sur le Frère Théodule.

mort à St-Michel le 1<sup>er</sup> Déc. 1868

Le Fr. Théodule (Louis Nivet) naquit le 25 août 1820 à Héliou, au diocèse de St-Brieuc (Côtés du Nord). Voyant les nombreux obstacles au salut que l'on rencontre dans le monde, il résolut, à l'âge de 27 ans, d'obéir à la voix de Dieu qui l'appelait à une vie plus parfaite. Pour éviter toute opposition dans l'exécution de son pieux dessein, il quitta un jour de très-bonne heure la maison paternelle et se dirigea en toute hâte vers le Noviciat des Frères de St-Lion, fondé à St-Élan par M. du Clésieux. Son temps de probation terminé, il fut envoyé vers 1847 dans la colonie de Belle-Isle où s'attendaient de grandes privations. « La C<sup>te</sup>, écrit le Fr. Marie-Augustin, fut une fois près de quinze jours sans avoir de pain, et passa tout un carême avec une seule livre de beurre, grande privation pour des Bretons. » (Lettre du 27<sup>ème</sup> 1868.)

Le bon Fr. Théodule était heureux d'avoir ainsi à souffrir pour son divin Maître. — On voulut un jour l'obliger à signer un écrit relatif à de prétendus faits passés à Belle-Isle, mais il n'y consentit jamais, ne voulant, point, disait-il, faire une fausse déposition. — De cette colonie il fut envoyé à celle de Brondineuf, où malgré des difficultés de plus d'un genre, il se dévoua tout entier au succès de l'œuvre. Il fut ensuite appelé à St-Élan, où il rendit d'immenses services, surtout pour la macomerie et l'agriculture. Ce fut dans cette C<sup>te</sup> que peu de temps après la fusion de la Société des frères avec la nôtre, le 2 février 1856, qu'il

eut le bonheur de faire sa Profession. Trois ans après, son zèle et son dévouement à la Cong: le firent admettre aux vœux perpétuels qu'il émit le 2 février 1859 à N. D. de Langonnet, entre les mains du P. Fernot alors Supérieur de cette C<sup>te</sup>.

Le P. Chiodule fut depuis employé à la colonie de St. Michel. Il était spécialement chargé de la direction et de la surveillance de la macomerie, de la menuiserie, de la forêt etc. C'était l'un des bras du P. Guyot, comme ce Père l'écrivait lui-même. Il était naturellement d'une agréable gaieté qui le faisait aimer et des Frères et des enfants.

Le cher Frère conservait pour ses Supérieurs et surtout pour le C. P. Père une affection vraiment filiale, car on le voit par ces lignes qu'il lui écrivait après un de ses voyages à N. D. de Langonnet: « Vous avez passé si rapidement à la Colonie de St. Michel, qu'à peine avons nous eu le bonheur de vous posséder une demi-journée, c'est trop pour des enfants qui aiment leur Père. Comme nous ne vous voyons pas souvent, nous désirons au moins jouir davantage de votre présence quand vous venez au milieu de nous. »

Il était aussi animé des meilleures dispositions dans l'accomplissement de ses fonctions, et n'avait pour lui-même que de très bas sentiments. « Je n'oublierai jamais, écrivait-il au R. P. Collin, le 15 janvier 1867, les bons avis que vous m'avez donnés; je lis de temps en temps votre lettre pour me rappeler mes devoirs, et cela de tout mon cœur, par respect pour mes Supérieurs qui me tiennent la place du Bon Dieu, et qui veulent bien me donner un peu de leur confiance; je ne veux pas les tromper, je ferai tout mon possible pour les servir avec la grâce de Dieu et de notre bonne Mère qui me protège d'une manière bien sensible.

« Mes occupations à la colonie me vont bien, quoiqu'elles me fatiguent, et soient multipliées, mais avec la grâce de Dieu et la puissante protection de notre bonne Mère, qui, du haut des Cieux prie son divin Fils pour nous et nous bénit, avec ce secours, je tâcherai de m'acquitter de mon mieux de mes devoirs en vue de Dieu pour plaire à mes Supérieurs. »

« Ah! bien cher Père, le pauvre Frère est toujours comme une bûche, bien sec; le feu de l'amour divin ne le brûle pas encore, je n'ai rien autre chose à offrir au Bon Dieu que mes péchés qui sont à moi. — Je lui offre mon pauvre cœur, mais il est si mauvais et si rempli de pensées qui ne se rapportent pas à lui qu'il finira par me rejeter.

Cependant depuis un certain temps la santé de ce cher Frère donnait des inquiétudes assez vives. A la suite d'un refroidissement, il contracta une affection pulmonaire et ses forces diminuaient bientôt

considérablement. Une toux opiniâtre et continuelle accompagnée de évacuation de sang le faisait beaucoup souffrir, mais toujours il supportait son mal avec la plus grande résignation. Sa maladie ne faisant qu'empirer, on le conduisit à l'infirmerie de l'abbaye pour être plus à même de recevoir des soins assidus. Le bon Frère s'illusionnait un peu sur la gravité de son état; il ne se croyait pas en danger et il espérait même se voir bientôt rétabli. Il se tenait cependant toujours dans un complet abandon entre les mains de la divine Providence. Voyant son état s'aggraver, on lui fit entendre que sa fin approchait. A cette annonce inattendue, le cher Frère demeura dans le calme le plus grand; il répondait tranquillement qu'il ne craignait point la mort, si telle était la sainte volonté de Dieu. Peu après, on lui administra les derniers sacrements. Il avait toute sa connaissance, et il les reçut avec les meilleures dispositions. Bientôt il quittait doucement cette terre d'exil et allait recevoir au Ciel, en la compagnie de notre vénéré Père et des autres membres de la Cong: morts dans la paix du Seigneur, la récompense promise au bon et fidèle serviteur.

## C<sup>té</sup> de S<sup>t</sup>: Ilan.

1. Personnel. — 2. Fête du S<sup>t</sup> Cœur de Marie. — 3. Confirmation. — 4. Retraité par P. Lavenbruck. — 5. Difficultés avec l'Adm<sup>r</sup>: p<sup>r</sup>: la Colonie. — 6. Travaux du moulin. — 7. Projet d'école primaire agricole.

Extr<sup>o</sup> de la Corresp.<sup>o</sup> — 1. Le dernier bulletin annonçait le retour d'Afrique du P. Thomas et son départ pour S<sup>t</sup>: Ilan, après un mois environ de séjour au S<sup>t</sup>: Cœur de Marie. Le personnel de la C<sup>té</sup> se trouvait donc composé des P. P. Pernot, Callu et Thomas. Après la retraite annuelle, le P. Pernot a été retenu à la Maison-Mère et destiné pour le séminaire-collège de la Guadeloupe; et le P. Thomas a été nommé Supérieur à sa place. Le 29 décembre, le P. Callu quittait lui-même la Colonie de S<sup>t</sup>: Ilan pour aller à S<sup>t</sup>: Michel, et le lendemain arrivait le P. Welty appelé à le remplacer, en attendant du moins que sa santé lui permette de retourner en Afrique. Un mois plus tard, le P. Moricet, rentré de Bourbon recevait encore son obédience pour cette C<sup>té</sup>. Le personnel des Pères de la C<sup>té</sup> de

S<sup>t</sup>. Etlan se trouve ainsi renouvelé.

— 2. Resté seul à S<sup>t</sup>. Etlan pendant la retraite de la Maison-Mère, le P. Thomas a fait de son mieux pour célébrer dignement avec les Frères de la C<sup>té</sup> la belle fête du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie. « Notre petite fête du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie, écrivait-il au R. P. Provincial, s'est très-bien passée. Le R. P. Nicolet, Supérieur du grand Séminaire, a bien voulu venir nous chanter la grand'messe à 7<sup>h</sup> du matin et passer la journée presque tout entière avec nous. À midi, deux autres Pères Maristes sont venus prendre part à notre petit dîner de famille; c'étaient le P. Econome du grand Séminaire et le Père qui professe la Philosophie. À deux heures et demie eurent lieu nos Vêpres, que le R. P. Supérieur voulut bien chanter encore. Vers cinq heures, ces bons Pères repartirent pour S<sup>t</sup>. Briuc bien satisfaits de notre fête. La musique s'était mise en frais, et elle s'est bien tirée d'affaire. Enfin tout le monde a été content. — Le même jour, vers quatre heures du soir, nous avons reçu la visite de Sa Grandeur l'Évêque d'Oran. Le Prélat s'est montré très-bienveillant; mais il n'a fait guère que passer. » (Lett. du 25 août.)

— 3. Le 27 septembre l'Évêque de S<sup>t</sup>. Briuc s'est rendu à S<sup>t</sup>. Etlan pour donner aux enfants la Confirmation. À la chapelle, le P. Thomas lui adressa quelques paroles de félicitation, auxquelles Sa Grandeur répondit avec bonté. La cérémonie s'est bien passée et Monseigneur a paru satisfait. Il s'est montré plein de bienveillance, témoignage combien il aurait été heureux de rencontrer alors dans la C<sup>té</sup> le R. P. Provincial, puis, avec beaucoup de bonne grâce et d'affabilité, il se félicita de l'accueil qu'il avait trouvé auprès de son remplaçant. M<sup>r</sup>. l'abbé Guar vicaire général de S<sup>t</sup>. Briuc avait accompagné Sa Grandeur. Quelques ecclésiastiques et laïques entre autres M. du Clévier avaient été invités au déjeuner offert à cette occasion au digne Prélat.

— 4. Sur la fin de Janvier, le P. P. Lawenbruck s'est rendu à S. Etien pour prêcher la retraite des Frères. A la cérémonie de clôture, le 2 Février, les F. F. Sylvain et Clément ont renouvelé leurs vœux pour cinq ans. « Cette retraite, écrit le P. Thomas, a porté de grands fruits pour tout le monde, et le P. P. Lawenbruck est reparti bien content lui-même et bien consolé de son petit ministère. Ce bon Père doit revenir donner une mission à Langueux à la fin de Juin, et il se propose de faire alors une petite apparition au milieu de nous, pour voir si les fruits de la retraite se sont conservés. ce sera pour nous et pour lui une vraie fête. » (Lett du 8 fév.)

— 5. Voilà pour l'intérieur de la C<sup>te</sup>; quant à l'œuvre de la colonie, elle s'est vue, en ces derniers temps, exposée à de nouvelles difficultés, qui, un moment même, ont paru menacer son existence. Vers la mi-juillet, l'Établissement avait reçu la visite d'un Inspecteur, M. Joussetin qui parut satisfait de l'état de la colonie. Cependant, par suite d'un rapport présenté antérieurement par l'Inspecteur général, on écrit du Ministère de l'Intérieur au Préfet du département, en date du 4 décembre, pour réclamer contre ce que l'on appelait des abus signalés depuis longtemps dans les divers services de l'établissement pénitentiaire. Une lettre de la Préfecture adressée au P. P. Le Vavasseur, comme ayant toujours devant le Gouvernement le titre de Directeur général de la colonie, le mettait même en demeure de faire, dans le délai de 6 mois, des améliorations considérables détaillées point par point, sous peine de la suppression de la colonie. Ses exigences de l'Administration étaient exorbitantes et les réclamations plus qu'exagérées. Les jeunes détenus de la colonie se trouvent en effet, soit quant au logement, soit quant à la nourriture, dans des conditions bien convenables. Le P. P. Provincial répondit donc, de l'avis du C. R. Père, qu'on ne pouvait



s'astreindre aux conditions onéreuses exigées par l'Administration, et qu'on préférerait plutôt abandonner l'œuvre. On pensait du reste que la menace de l'Administration n'était qu'un moyen, de la part des Inspecteurs, pour obtenir le plus de concessions possibles, et l'on ne se trompait pas.

Cependant, le R. I. Provincial se rendit à St-Elan pour conférer avec l'un des Inspecteurs, et comme on l'avait prévu, les choses furent facilement s'arranger.

— 6. Parmi les divers travaux de l'Établissement, celui de la minoterie a été, durant le dernier semestre, le plus considérable. Voici quelques détails que nous empruntons à ce sujet à la correspondance de la C<sup>te</sup>.

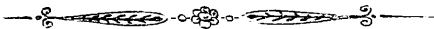
« Notre moulin à vapeur destiné à la mouture des grains de la colonie est devenu, pour tout le quartier d'alentour, d'une utilité des plus grandes, et a rendu d'immenses services au pays. Par suite de la grande sécheresse de l'été, tous les moulins des environs alimentés par de petits cours d'eau, avaient été contraints de s'arrêter, en sorte que non seulement les paysans du voisinage, mais encore les meuniers eux-mêmes avançaient de fort loin à St-Elan pour y faire moudre leurs blés. Un jour, on a compté 10 voitures et plus de 50 personnes stationnant à la porte, pour attendre leur tour. Notre minoterie est une vraie Providence pour le pays. Que n'avons-nous une plus forte machine, et en plus 3 paires de meules, nous ferions de l'or en ce moment. La farine à peine sortie de la bluterie, est enlevée à l'instant. Hier, une pauvre femme s'est jetée à genoux devant le Sr. Gervais, qui faisait difficulté d'accepter son blé contre de la farine. Il faut entendre toutes les plaintes de ces bonnes gens. — C'est une disette de farine au milieu d'une grande abondance de grains. » (Lettres des 22 juillet et 5 août.

« Comme on ne pourrait suffire à tous les besoins, en

travaillant seulement de jour, il a fallu continuer pendant les nuits, en se relayant à tour de rôle pour résister à la fatigue. Puis, sur les instances de la population, et après l'autorisation de M<sup>gr</sup> l'Evêque de St. Brienc, on a été obligé de faire travailler même le dimanche. Le moulin marchait jusqu'à 6 h. du matin le dimanche; puis, vers midi, on recommençait de nouveau. Il y avait réellement un devoir de charité à remplir vis-à-vis de ces pauvres gens des environs, car les besoins étaient tels, qu'ils se résignaient à séjourner des jours entiers en attendant leur tour et leurs provisions.

« C'est été, pour les spéculateurs, une magnifique occasion de s'enrichir en exigeant une large tribut; mais on n'a point songé, bien entendu, à profiter ainsi de l'embaras général. Il est à regretter seulement qu'on n'ait pas eu à sa disposition un appareil plus puissant. Si notre machine, au lieu d'être de la force de 8 chevaux, eût été de 18, et qu'il eût été possible de disposer de 5 paires de meules, on aurait fait par suite des circonstances, un bénéfice net relativement très-considerable.

« Ce qui venait encore augmenter les travaux de l'usine, c'était le battage du froment. Tous les blés de la colonie avaient été mis en meules, de sorte que la machine à battre fonctionnait pour les étrangers, qui la louaient à eux seuls. »



## C<sup>te</sup> de Cellule.

1. Mutations. Maladies — 2. 1<sup>re</sup> Comm. Réunion d'anciens frères. — 3. Distribution des prix présidée par M<sup>gr</sup> Féron. Rentrée, bon esprit. — 4. Retraite des Frères. Prise d'habit. — 5. Fête du 2 fév. Séance académ<sup>ie</sup> en l'honneur du V. Père. — 6. Fête du 10 fév.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. « La maladie et d'autres circonstances ont occasionné divers changements successifs dans le

personnel de notre C<sup>te</sup> durant ce semestre. Le P. Costès, que le C. R. Père avait appelé provisoirement à la Maison-Mère, nous est revenu au mois de septembre; il professe la classe de 4<sup>e</sup>; il est en même temps vice-Tréfet du Petit Scolasticat. Le P. Meillorat, appelé au Séminaire colonial à la place du P. Hervé, a été remplacé lui-même par un nouveau Profès, le P. L'essaint. Vers la même époque, M. Juignis, Professeur de seconde, obligé de suspendre sa classe, à cause du mauvais état de sa santé, a dû rentrer dans sa famille, pour recevoir des soins plus assidus. Le P. Supérieur a dû faire lui-même cette classe, jusqu'à l'arrivée de M. Legavan, que le C. R. Père a bien voulu nous envoyer du Grand-Scolasticat.

Un accident survenu dans les derniers jours du semestre à M. Lombrière, aspirant-scolastique, l'a aussi obligé de suspendre ses fonctions de surveillant et de Professeur de 5<sup>ème</sup>. Chargé de diriger pendant la promenade une section d'enfants, il participait à leur jeu de barre, quand, dans l'animation de la partie, il se rencontra violemment avec un des élèves. Tous les deux tombèrent à la renverse; mais, dans sa chute, M. Lombrière eut une jambe cassée. On courut aussitôt à la maison, pour donner avis de l'accident, et chercher un matelas afin de transporter le blessé au Séminaire. Le Docteur appelé constata que les deux os de la jambe, le tibia et le péroné, étaient fracturés en trois endroits.

« Ce déplorable accident mit le malade hors d'état de remplir ses fonctions pour plusieurs semaines. Heureusement que la santé de M. Doyat, Grand-Scolastique, envoyé ici pour se rétablir, va de mieux en mieux, et lui permet de remplacer provisoirement M. Lombrière. »

— 2. — Parmi les fêtes nombreuses que nous avons eues depuis le dernier bulletin, nous devons mentionner d'abord une fête Communion qui a eu lieu le dimanche du Précieux Sang. Elle se composait de onze enfants, sept petits-

séminaristes et quatre orphelins. Pendant la retraite, prêchée par le P. Lejeune, ils ont tous manifesté les meilleures dispositions.

Le 16 du même mois, fête de N. D. du Mont-Carmel, plusieurs de nos anciens élèves, Congréganistes, actuellement prêtres ou séminaristes, sont venus témoigner, par leur présence à St. Sauveur, de l'affection qu'ils gardent toujours pour l'établissement. C'est pour la première fois qu'à ce lieu cette petite réunion. Nous ne doutons pas que cette fête renouvelée tous les ans, ne contribue à nous attacher de plus en plus nos anciens élèves. Le jour est, d'ailleurs, bien choisi, car les vacances du Grand-Séminaire sont alors ouvertes, et la plupart des séminaristes peuvent plus facilement se rendre chez nous. Cette année cependant, par suite de pluies presque continuelles, un petit nombre seulement d'entre eux ont pu se rendre à notre invitation.

Le P. Noëllorat qui, autrefois, a lui-même fait partie de la Congrégation des Enfants de Marie, chanta la Grande Messe, qui fut célébrée dans la petite chapelle de N. D. de la Rédemption. Le reste de la journée se passa dans une douce gaieté; et sur le soir, nos anciens élèves nous quittèrent, heureux de cette petite fête qui leur rappelait les plus doux souvenirs.

3. La distribution des prix de l'année scolaire 1867-68 a eu lieu le 28 juillet. Nous avons été, cette année, plus favorisés que les années précédentes. Non-seulement M. gr. l'Ev. de Clermont a voulu venir la présider, mais de plus, il nous a manifesté le désir de recevoir dès la veille l'hospitalité dans notre maison. Sa Grandeur arriva le lundi 27, à 3 h. de l'après-midi, accompagnée de M. Beauregard, Vicaire général, et de M. Garrig, chanoine. Le P. Cogniard, dans l'inscription latine suivante, placée au frontispice du théâtre, a parfaitement résumé les dispositions avec lesquelles nous reçûmes Sa Grandeur, et ce qui était l'objet de sa visite.

## D. O. M.

Ill. ac. Rev. in Christo D. Lud. Cœc. Feron  
Ecl. Claromontensis. Antist. vigilantissimo.

Quum hodie. alia. presentis  
seminarium. Cellulense. auerit.

Ut. hos. Christmas. dices. ungeret.

Illis. in. Discrimine. scientiarum. palmas. emeritis.

Sacro. exornaret.

Cum. studiosa. juventute.

Cum. predicti. Collegii. rectores.

Memoris. animi. monumentum.

Inex. dicavere.

Sexto. Kal. Aug. ann. Dom. MDCCCLXVIII.

Le même jour, Monseigneur conféra le sacrement de Confirmation à 72 enfants, tant séminaristes qu'orphelins, et à un postulant Frère. Il voulut partager notre repas du soir et fut accueilli, à son entrée au réfectoire, par un joyeux rivat, très-bien chanté par tous nos enfants, et dont Sa Grandeur redemanda l'exécution.

Le lendemain, le premier Pasteur du diocèse présidant au milieu d'une affluence considérable de membres du clergé, la distribution solennelle des Prix, qui fut précédée de la pièce intitulée: Olivier et Elisson, jouée avec succès par nos enfants.

Sa Grandeur nous quitta vers 5 h. Nous avons été sensiblement touchés de la sympathie, nous dirions plus, de la bonté toute paternelle qu'elle nous a témoignée. Quoique ses sentiments à notre égard nous fussent déjà connus, cette nouvelle et plus sensible manifestation qu'il nous en a donnée, nous a été et nous sera toujours précieuse: nous n'en perdrons jamais le souvenir.

— La rentrée des élèves, pour la nouvelle année scolaire, a été très-satisfaisante. Les nombreux novices qui nous avons eus sont généralement animés de bonnes dispositions. Jamais, peut-être, il n'a régné parmi nos enfants un aussi bon esprit: c'est un des fruits de la retraite que leur a donnée le P. Guillaud.

— 4.° La retraite des Frères, prêchée par le P. Ott, s'ouvrit le Dimanche surva et fête de N. D. des Sept-Douleurs.

« Le P. Meillorot, resté à Cellule lors de la grande retraite, et les 9<sup>es</sup> Scolastiques présents, y firent part. Le jour de la clôture, un postulant Frère, J. Hamu, prononça ses premiers engagements et recut pour nom de religion celui de Cécilien.

« Le 17 janvier, fête du St. Nom de Jésus, quatre postulants du Petit-Scolasticat ont eu le bonheur, avant de terminer le beau mois consacré à la S.<sup>te</sup> Enfance, de Notre Seigneur, d'émettre leurs premiers engagements en qualité de Scolastiques titulaires. Ce sont M. M. André Espinasse, André Levadoux, Auguste Hostier et Pierre Chénat. »

— 5.° Le 2 février, jour anniversaire de la mort de notre Vénéré et Saint Fondateur, a reçu cette année, une solennité toute particulière. Le P. Supérieur avait eu l'heureuse pensée d'ouvrir un petit concours littéraire pour honorer le souvenir et les vertus de notre Vénéré Père. Nos petits séminaristes se sont empressés de répondre à son attente; et grâce à leur pieuse émulation, nous avons eu, ce jour-là, une petite séance à la fois très-instructive et très-intéressante. Le P. Hubert, après avoir exprimé la joie qu'il éprouvait, en voyant le zèle des élèves à célébrer la mémoire de notre St. Fondateur, a décerné à M. Fouberton, qui avait remporté la palme sur ses condisciples, une récompense d'autant plus précieuse qu'elle venait de la part de notre C. R. Père Supérieur Général C'était le petit Carême de Massillon. Trois médailles bénites par le St. Père ont été décernées à M. M. Camus, Bard et Rouchon pour leurs différents travaux. Leurs condisciples des classes inférieures ont également reçu chacun une médaille. Ainsi s'est terminée la soirée; ceux qui s'étaient vus couronnés étaient heureux de leur triomphe; les autres la consolation d'avoir fait tout ce qui dépendait d'eux, à l'honneur du Vénéré Père. »

— Le P. Hubert a envoyé au C. R. Père le recueil des

meilleures compositions, comme un filial hommage des enfants de St. Sauveur. On lira plus loin un extrait du poëme de M. Jouberton, c'est un essai que le C. R. Père est heureux d'encourager, en lui donnant les honneurs du Bulletin.

— 6.°. Quelques jours après, continue le bulletin de la cité, nous célébrions une autre fête de famille, chère aussi à plus d'un titre à nos cœurs; nous voulons parler de l'anniversaire de l'Élection de notre C. Révérend et bien aimé Père. Plusieurs ecclésiastiques des environs, parmi lesquels on remarquait M. le Curé de N. 49. du Noathuret, paroisse de Riom, M. l'abbé Parton et M. l'abbé Barthélemy, s'étaient rendus à notre invitation. Ce dernier est un des plus habiles organistes du Département. Dans le but de récréer nos enfants, on avait préparé longtemps à l'avance, pour ce jour-là, une séance dont nos musiciens devaient seuls faire tous les frais. On se réunit comme de coutume dans la grande salle destinée à ces sortes de fêtes. Pendant plus de deux heures, nos virtuoses qui avaient été exercés avec soin par le F. Sébastien et M. Juhel, exécutèrent alternativement divers morceaux; soit de musique vocale, soit de musique instrumentale. M. l'abbé Parton et M. Barthélemy voulurent bien nous donner le plaisir de les entendre toucher du piano; ils surent, par leur talent et leur habileté d'exécution, exciter à plusieurs reprises de joyeux applaudissements.

« Vers la fin de la séance, le R. P. Supérieur adressa quelques mots à l'honorable assemblée et annonça aux enfants que la promenade accordée par le C. R. Père à l'occasion de sa fête, et qui n'avait pu avoir lieu ce jour-là, s'était remise au mardi suivant. M. le Curé du Noathuret prit ensuite la parole du P. Supérieur; il nous exprima en peu de mots toute la satisfaction que lui avait procurée cette petite soirée, et exhorta les enfants à faire toujours marcher de front

les arts, les sciences et la vertu...

« Les dernières paroles du respectable ecclésiastique furent fin à la réunion ; tous se retirèrent heureux de cette petite fête, qui nous avait procuré de si doux délassements. »

---

## APPENDICE.

---

Le Vénéré Père Libermann.

Poème en cinq chants

---

### Invocation

Je n'ai pas entrepris de chanter dans mes vers,  
Un cruel conquérant, vainqueur de l'univers.  
Le chant de la fureur profanerait ma lyre,  
Je veux la couronner des palmes du martyr.  
Je consacre mes chants à cet homme pieux  
À ce fils des douleurs, à cet élu des Cieux ;  
Ce héros, enfanté dans des ombres mortelles,  
Qui bientôt fit briller des clartés éternelles !

O toi qui consolais le vieillard de Ségor,  
Qui, sur les flancs sacrés de l'antique Chabor,  
Trime encore à placer son trône solitaire  
Chaste fille des Cieux, étoile lumière.....  
Je t'implore aujourd'hui : viens, fille de Sion,  
Répandre dans mon âme un céleste rayon ...

---

### 1<sup>er</sup> chant.

#### La naissance.

Quand le Christ expirant sous de barbares mains,  
Eut lavé dans son sang, les crimes des humains,  
On vit fondre aussitôt sur la cité courable,  
Les malheurs préparés par l'arrêt redoutable  
Comme un vaisseau frappé par la foudre et le vent,  
Sance au loin ses débris, sur le gouffre écumant,  
Tel on vit autrefois, chassé de la Syrie,  
Et repoussé par Dieu des bords de sa patrie,  
Le peuple déicide, en des climats divers,



Comme un impur limon inonde l'univers ;  
 Et portant sur son front l'éternel anathème,  
 Nourri dans le mépris, dans l'indigence extrême,  
 Il demande ce Christ vainement attendu,  
 Ce Christ venu pour lui, que lui seul n'a point vu !  
 — Mais parmi ces tribus que chaque peuple abhorre,  
 Et qu'on voit répandus du couchant à l'aurore,  
 De ceux qu'ils ont vaincus devenir les tyrants.  
 Le Docteur Libermann, pour ses foyers errants,  
 Avait enfin choisi la fertile contrée,  
 Que vient baigner le Rhin de son onde azurée.

Le Ciel avait béni sa première alliance ;  
 Et six enfants bien nés, sa superbe espérance  
 Sa fierté, son orgueil, l'espoir de ses vieux jours,  
 De ses prospérités entretenaient le cours  
 Mais, sourd à tant de bien, leur incroyable père  
 S'est verser dans leurs caurs la haine héréditaire,  
 Que les enfants maudits de l'ingrat Israël,  
 Étant devant les traits du courroux éternel,  
 Nourrissent en secret, dans leur âme rebelle,  
 Contre les partisans de la secte nouvelle. ....

Et celui que ton œil choisit pour ses ouvrages,  
 Et qui devait porter sur de lointains rivages,  
 À travers les écueils, le flambeau de la Foi ;  
 Ce héros qui devait combattre devant Toi,  
 Que tu devais, Seigneur, couvrir de ton armure,  
 Avant puisé ses jours dans une source impure !  
 Mais son cœur tout-à-coup jusqu'à Toi s'éleva,  
 Dans la source de vie aussitôt se lava

Tel un astre brillant caché devant l'orage,  
 S'élève, et s'échappant des replis du nuage  
 Pour colorer encor les bords qu'il a quittés,  
 Émoussé au loin les airs de ses douces clartés.  
 Tel tu nous apparais à la première aurore,  
 Réprouvé loin du Dieu que la nature adore,  
 Libermann ! que mes chants célèbrent aujourd'hui.  
 Mais ton âme soudain s'éleva jusqu'à Lui,  
 Et quand il t'eut choisi, de la divine flamme  
 Un rayon descendit dans l'ombre de ton âme !

## II. Chant.

## La conversion, le Baptême.

Ciel qu'un homme égare dans l'ombre de la nuit,  
 Sans connaître le port où le sort le conduit,  
 N'osant plus avancer dans sa route incertaine,  
 S'arrête sans espoir, sans force et sans haleine.  
 Ciel, dans l'affreuse nuit où se dissuait son âme,  
 Que retient vers l'abîme une loi trop infâme,  
 Avant qu'un pur rayon eut pénétré son cœur,  
 Libermann se débat dans le doute et l'aveur,  
 Il cherche le grand jour de l'éternelle aurore :  
 Son cœur voudrait aimer, son esprit doute encore !.....  
 D'où viendra son espoir, d'où viendra la lumière  
 Qui lui révélera le sublime mystère ?  
 Une clarté d'en-haut dans son cœur descendit  
 Et son cœur adora ce qu'il avait maudit !  
 Et, cessant d'exhaler le doute et le blasphème,  
 Il s'écria soudain : « Gloire au Maître Suprême ! ».....  
 Comme on voit ces brasiers que l'encensoir balance,  
 Des parfums odorants dévorant la substance,  
 Exhaler vers les cieux un nuage embaumé,  
 Ciel d'un amour sacré Libermann enflammé  
 Recut la vérité dans son âme brûlante,  
 Et dès lors, de sa foi victime obéissante,  
 Il brise les liens de l'amour paternel,  
 Et repandant son cœur aux pieds de l'Éternel,  
 Pour déposer le joug de l'antique anathème,  
 Il court se plonger dans l'onde du Baptême.  
 Mais un nouveau combat va tenter sa vertu  
 O Dieu qui l'éclairas, l'abandonneras-tu ?  
 Si'un père furieux s'émouvante colère,  
 Pour arracher son fils au grand jour que l'éclair  
 Vomit contre le Ciel, dans ses affreux moments,  
 Le blasphème et l'injure en des cris menaçants.....  
 Mais le lierre appliqué sur l'arbre qu'il enlace  
 Résiste aux ayulons et rit de leurs menaces ;  
 Ciel Libermann, Seigneur, embrassant ton autel,  
 Laissa gronder le bruit du courroux paternel.

## III. Chant.

## L'épreuve.

Lorsqu'eut passé le bruit de ce nouvel orage,

De son père bravant la menace et la rage,  
 Eibermann s'enfuyait à l'ombre des autels.  
 Là, dans la solitude, oublié des mortels,  
 Enrouant sa volépté dans l'ombre et la prière,  
 Et va, du temple saint baisant la froide pierre,  
 Conquerir le Seigneur de hâter ce grand jour,  
 Cui, ministre de paix, dans le grand sacrifice,  
 Il pourra, vers les Cieux élever le calice :  
 C'était le seul espoir de quinze ans de douleur,  
 La seule ambition, tous les vœux de son cœur.

Un jour, tout près d'atteindre au terme qu'il espère,  
 L'air humide de fleurs et baissé vers la terre,  
 Son cœur brûlant d'amour écoutait les avis  
 Qu'un père lui donnait comme au plus tendre fils.  
 Mais elle avait sonné cette heure redoutable !  
 Les murs ont retenti d'une voix lamentable.  
 Son visage serein a pâli, s'est troublé ;  
 Déjà ses yeux hagards, roulant dans leur paupière,  
 S'éclipsent par degrés et perdent la lumière,  
 Le souffle dans son sein demeure endormi ;  
 Il hésite, chancelé, et tombe évanoui.  
 Une froide sueur court sur tout son visage.  
 Ô douleur, ô douleur, contemple ton ouvrage !... ..  
 Créateur des humains, regarde la victime,  
 Et pour de tels malheurs, Dieu ! quel est donc son crime ?  
 Son cœur ne respirait que l'amour de tes lois ;  
 Sa main avait porté le soleil de la foi  
 Au sein de ces climats, où l'éternelle aurore,  
 De son culte sacré ne luisait point encore !.....

Tel parut Eibermann au lit de la douleur.  
 Son œil, dans la souffrance, adora le Seigneur  
 Et ses desirs secrets immolant son envie,  
 Dans la coupe de fiel il but jusqu'à la lie... ..  
 Son vœu obéissant sous la main que le presse,  
 Il sait que le Seigneur ne punit pas sans cesse.  
 Dans l'extase il son Dieu remettant son appui,  
 Sa bouche murmurait : « Je sois à jamais à Lui ! »

#### IV<sup>e</sup> Chant.

#### La Mission.

Mais le Dieu trois fois saint soutien de l'innocence,  
 Eut à la fin pitié de sa longue souffrance.

Alors, se redressant sur son lit de douleur,  
Liebermann s'écria : « Je vous bénis Seigneur ;  
« O Dieu compatissant que la faiblesse implore,  
Je reviens, je reviens pour vous servir encore. »

Mais il ne doit point vivre en ce cercle borné,  
Et de plus grands travaux le Ciel la destine ..  
Sur les bords africains, où le flot vient mourir,  
Les descendants de Cham, recule ni pour souffrir,  
Cachant dans les déserts leur misère profonde,  
Abjects et dédaignés, isolés dans le monde,  
Sous le joug des tyrans poussent de vains soupirs,  
Se plongeant d'hontes dans d'ignobles plaisirs. ....

Mais l'heure était venue, où des ombres mortelles,  
Devait surgir le jour des clartés éternelles. ..

Liebermann, et c'est toi, que le Ciel destinait  
À porter ce flambeau que le Christ te donnait.  
Car toujours l'innocence est l'œil de la lumière.

Mais avant de courir dans la noble carrière,  
Il lui fallait d'abord, comme un brave soldat  
Qui ceint devant son chef l'armure du combat,  
Aux pieds de son Pontife et si saint et si sage,  
Pour le combat prochain retremper son courage  
Rome devait l'armer du sceau de son pouvoir.

Alors pour accomplir un si pressant devoir  
Il traverse les flots sur un esquif agile.  
Veillez sur lui, Seigneur, et que l'ango des mers  
Qui marche environné des vents et des éclairs,  
Repliant l'aigillon dans le flanc des nuages,  
Enchaîne loin de lui la foudre et les orages.

## V<sup>e</sup> Chant.

### Le triomphe, la mort.

Eous ses vœux sont remplis, le péril est passé  
Notre héros triomphe, et Rome a prononcé ;  
« Cours avec ce pouvoir que Rome te confie,  
« Fais entendre en mon nom la parole de vie  
« Dans la brillante Afrique, au fond de ses déserts,  
« Où tant d'infortunés languissent dans les fers.  
« Ranime par ta voix un peuple qui sommeille,  
« Que pour bénir son Dieu le désert se revivifie  
« Le Ciel combat pour toi, qui redouterais-tu ?  
« Ton zèle vaincra tout, concit par la vertu.  
« Va braver des puissants l'impuissante furie,

« Cours affronter la mort pour procurer la vie ! »  
 Cet ordre qu'il recoit, il va l'exécuter.

Son zèle désormais ne peut plus s'arrêter.

Il faut que de l'amour dont la soif le dévore,  
 Le bienfait se répande du couchant à l'aurore.

Et sa voix rassemblée de cent pays divers,  
 Mille apôtres zélés ont traversé les mers;

Et la croix à la main, sans force et sans puissance,

Aux peuples délaissés vont porter l'espérance.....

« Ils leur donnent encore avec la liberté

Le droit, le droit sublime à l'immortalité ! »

Et ces peuples sans toi ne venaient point encore

D'un jour nouveau pour eux étinceler l'aurore,

Siberiann !... Mais le Ciel avait compté les jours,

Et les tourments enfin devait finir le cours.

Après avoir longtemps combattu pour sa gloire,

Oh ! tu devais jouir du fruit de la victoire !

Car après le triomphe un valeureux guerrier

S'attend à voir son front ceint d'un noble laurier.

Mais pour notre héros ce n'est point à la terre

Qu'il prétend demander une gloire éphémère.....

La lyre, sous mes doigts, se lamente et soupire.....

Hélas ! c'est que je vois l'enfant de mon délire

Prêt à fuir pour jamais à l'ombre du tombeau.

Pour lui son dernier jour fut son jour le plus beau ;

Ses ans étaient complets, sa mission remplie,

La terre avait vidé la coupe de la vie.....

Et maintenant le souffle endormi dans son sein

Par degrés, hors de lui s'enfuyait, et sa main

Cherchant avec amour, sur sa funèbre couche,

L'image du Sauveur, la pressait sur sa bouche.

Il couvrait de baisers, comme un pauvre mourant

Presse un dernier ami sur son cœur expirant.....

Cependant, il semblait que son âme ravie,

Des célestes concerts, entendait l'harmonie.

Et de purs messagers, prêts à ravir son âme

Pour la porter aux Cieux, sur leurs ailes de flamme.

Enfin, comme un coup sur son âme s'exhala,

Et vers le jour sans fin son esprit s'envola.

A cette heure douteuse où l'âme s'évapore,

Son regard recueilli nous souriait encore,

Et son œil se ferma, tout rayonnant d'espoir,

Aussi doux que l'azur où s'endort un beau soir !

Leguë Jouberton, Elève de Philéas.

## Cité de Bordeaux.

1. Le P. Lossedat remplacé par le P. Lefeuvre. — 2. Œuvres. — 3. Passage des Dées.

Bull. de la Cité. — 1. « Depuis le dernier Bulletin le P. Lossedat est retourné en Sénégambie et a été remplacé par le Père Lefeuvre précédemment à Maurice; ce nouveau confrère s'est déjà accoutumé au ministère qu'il a à remplir ici, et il se trouve aussi mieux pour sa santé. Nous espérons que les soins et l'air de Bordeaux le remettront entièrement. »

— 2. « Nos modestes œuvres et notre humble ministère n'offrent rien de particulier qui soit digne d'occuper l'attention des lecteurs du Bulletin. ici, tout se succède à peu près uniformément. »

3. « Pendant le second semestre qui vient de s'écouler, nous avons eu la satisfaction de recevoir plusieurs des membres de la Cong<sup>g</sup>. venant d'Afrique, ou retournant dans leurs Missions. — M. l'abbé P. Colombe, en allant aux Pyrénées, et à son retour, est venu passer quelques jours avec nous. »

## Cité de Toulon.

1. Mutat<sup>o</sup> visites du nouveau Supérieur. — 2. Arrivée du R. P. Gauthier, sa santé. Visite à M<sup>r</sup> Dubreuil. — 3. M<sup>r</sup> de Tréjus. — 4. Passage de Dées. — 5. Œuvres: Patronage, population de la Cité, projet d'école. — 6. Direct. du tiers-Ordre de St. François. — 7. Embelli. sements de la Chapelle, Croix... autel de St. Joseph. — 8. Dégats occasionnés par le Mistral.

Ext. du bull. et de la Corresp<sup>ce</sup>. 1. Comme il a été dit à la Partie officielle du Bulletin général, les P. P. Fritsch et Le Bozec ont reçu tous deux de nouvelles obéïssances. Le 7 novembre, le P. Le Bozec quittait Toulon et se rendait à Marseille, pour se diriger sur Bourbon, à bord des Messageries impériales. Le 20 du même mois, le P. Fritsch allait aussé attendre à Bordeaux le départ des paquebots pour

l'Afrique. Le P. Suillaud, qui devait le remplacer dans la direction de la C<sup>té</sup>, était arrivé le 3 novembre à Coulon, après avoir prêché, à son passage, la retraite du Petit-Séminaire de Cellule. Quelques jours plus tard, le P. Metz qui lui était adjoint entraît aussi dans la C<sup>té</sup>.

Peu après leur arrivée, ils sont allés visiter les personnes amis de l'œuvre. Ils en ont reçu le meilleur accueil. M<sup>g</sup> l'Evêque de Tréjus leur a témoigné une grande bienveillance, et ils sont sortis enchantés de la courte entrevue qu'ils ont eue avec le digne Prélat. Les membres du clergé ont aussi montré à cette occasion beaucoup de sympathie à nos Pères, bien que l'œuvre puisse plus ou moins porter ombrage à quelques-uns.

— 2. On connaît déjà le départ du R. P. Gauthier pour la C<sup>té</sup> de Coulon. Voici en quels termes il rendait compte de son voyage au C. R. Père : « Je suis à Coulon depuis le 18. J'ai fait un bon voyage, j'ai bien souffert toutes les matinales, mais moins que je ne le pensais. Je me suis arrêté à Avignon pendant 36 heures. M<sup>g</sup> Dubreuil m'a bien parlé de vous et m'a plusieurs fois demandé de vos nouvelles. J'ai été bien reçu, la Grandeur a invité à dîner les Vicaires généraux. Elle m'a fait voir les beautés d'Avignon et sa maison de campagne. Arrivé à Coulon, je demandai la S<sup>te</sup> Famille et personne ne peut me comprendre, on se regarde sans pouvoir répondre. Voilà encore des noms nouveaux, me dis-je à moi-même; — enfin après 10 minutes de recherches on finit par me renseigner. Le climat de Coulon est doux et je souffre moins qu'à Paris. Les P. P. Suillaud et Metz font pour moi ce qu'ils peuvent, ainsi que les Frères; j'espère donc que tout ira bien. Les moustiques sont terribles dans ce quartier de la ville. J'en ai été attaqué, une nuit que la moustiquaire était déchirée. Le mistral est un peu gênant; mais je m'y ferais. Dans la même lettre, il parlait au C. R. Père de sa visite à M<sup>g</sup> l'Ev. de Tréjus : « Je suis allé le 21 à Tréjus voir M<sup>g</sup> Jordamy, avec les P. P. Suillaud et Metz, pour lui présenter

nos vœux de bonne année. Sa Grandeur m'a invité à coucher, et je suis resté. Elle a invité, le lendemain, les vicaires généraux et quelques chanoines. J'ai été très content de sa réception cordiale; ce Prélat est romain, quoiqu'il tienné encore à presque tous les usages français. Nous avons parlé du Concile; mais il ne m'a rien appris de nouveau. Il a écrit à Rome, afin de loger au séminaire français, pour lequel il se montre entièrement favorable et dévoué. » (Lett. du 24 Déc.)

À Caoulon, le P. P. Gaultier a eu occasion de voir plusieurs aumôniers de Marine, entre autres, M. l'abbé Reynes dont il est parlé pour le siège de la Guadeloupe.

— 3. Plusieurs de nos autres confrères, en passage à Caoulon, ont eu l'occasion de faire dans la Cité de la Ste Famille un séjour plus ou moins long. Nous devons d'abord nommer M. Bessieux, qui se rendait à Rome, et qui s'est embarqué sur la corvette pontificale, l'Immaculée Conception, alors en rade. Le passage a été offert à Monsieur avec la plus grande courtoisie, par le Consul romain et le Commandant du bâtiment.

Le P. Duret ainsi que le P. Brichet, en se dirigeant vers Rome, ont aussi passé par Caoulon. Le P. Stoffel (junior) est allé attendre dans ce port, avec les F. F. Germain et Nérée, le départ du transport de l'Etat qui devait les déposer au Gabon; ils ont séjourné quelque temps dans la Cité. Enfin, le P. Moricet, rentré de Bourbon et débarqué à Marseille, est venu se reposer quelques jours à la Cité, avant de continuer son voyage jusqu'à Paris.

L'établissement de Caoulon présente, comme on le voit, une utilité réelle, soit comme lieu de changement d'air, soit comme station pour nos missionnaires de passage.

— 4. L'œuvre du Patronage se maintient et se développe même, grâce à Dieu. Le P. Suillaud a la pensée de la séparer entièrement, quant aux offices, de l'œuvre de la



S.<sup>te</sup> Famille, afin de lui donner sa vie propre: mais ce projet n'a pu recevoir encore sa parfaite réalisation.

Quelques jours après son arrivée, il a également visité les familles composant la population de la Cité ouvrière. D'après un recensement qu'il a fait lui-même, le nombre des personnes qui habitent ce quartier de la ville, s'élève à 433, à savoir. 250 grandes personnes et 183 enfants, dont 95 garçons et 88 filles.

(4<sup>th</sup>) S'en suit, depuis longtemps, le besoin d'avoir une école primaire pour les enfants de la Cité et des environs. L'Inspecteur, homme chrétien, avec lequel le P. Suillaud a eu une entrevue, a fortement encouragé nos Pères dans ce dessein. On croit qu'il serait facile de réunir, si on le voulait, un nombre assez considérable d'enfants. Ce serait une œuvre excellente pour la jeunesse, et elle pourrait même procurer à la Cong<sup>g</sup> quelques vocations.

— La salle d'asile et l'école primaire des filles sont dirigées par les Sœurs de S.<sup>t</sup> François d'Assise de Lyon. Mais elles ont demandé, dernièrement, pour continuer leur concours à l'œuvre, des conditions et arrangements auxquels il n'était pas possible de descendre, vu l'état actuel de l'Établissement et son peu de ressources; et par suite elles ont exprimé le dessein de se retirer. On espère cependant qu'elles reviendront sur cette détermination qui serait regrettable pour le bien de l'œuvre.

— 5. Par contre, les Frères du Tiers-Ordre de S.<sup>t</sup> François d'Assise, qui, de tout temps, ont tenu leurs réunions dans la chapelle de la Cité, semblent devoir ménager à l'œuvre de la jeunesse le concours précieux de leur association, en se plaçant sous la direction de nos Pères. Sans le courant du semestre, ils ont écrit d'eux-mêmes à Marseille, pour obtenir des Pères Capucins d'avoir pour Directeur le Supérieur de la Cité; ce qui a été accordé. Le Dimanche, 29 nov., ils ont eu une réunion extraordinaire

pour la cérémonie du renouvellement de leurs promesses. Tous sont sortis de la chapelle pleinement satisfaits, et animés de l'espérance que leur association allait se reformer plus florissante qu'elle n'avait été jusqu'ici. Les membres de ce tiers-Ordre ne sont pas actuellement nombreux à Souhon, mais il leur arrivera sans doute de nouveaux confrères, si les choses s'organisent plus régulièrement. Outre le bon exemple qu'ils donneront partout, ils pourront encore secourir nos Frères, en attirant les jeunes gens, et en faisant le catéchisme aux pauvres. Ils se réunissent actuellement tous les dimanches, au lieu de tous les quinze jours. Après avoir entendu la *St<sup>e</sup>* messe, ils récitent leur office, et il leur est adressé une petite instruction.

— 6. La chapelle de la *St<sup>e</sup>* Famille, qui est comme le centre religieux de toutes ces différentes œuvres, sans cesser d'être toujours bien pauvre, se décore cependant peu à peu. Une pieuse Dame a fait don d'une statue de *St<sup>e</sup>* Joseph et d'un autel qui sera dédié à ce grand Saint. En ce moment même, on fait une collecte afin d'acheter un second autel. Il sera élevé sous le vocable de *St<sup>e</sup>* Anne, et placé dans la partie latérale de la chapelle, de manière à faire symétrie avec celui de *St<sup>e</sup>* Joseph. Ici précédemment, pour la fête de l'Immaculée Conception, on avait posé, sur le frontispice de la grande chapelle, une belle Croix en fer, du prix de 160<sup>fr</sup>; c'était encore le produit d'une quête. Elle avait été solennellement bénite le dimanche précédent; le jour de son placement, elle fut illuminée. On peut l'apercevoir de tous les points de la ville.

— 7. La maison occupée par nos Frères, présente aujourd'hui les conditions de clôture qu'elle n'offrait pas d'abord. On a, dans le courant du second semestre, achevé le mur destiné à clore l'enceinte de la C<sup>te</sup>; de sorte que maintenant on se trouve chez soi, isolé et tranquille.

Les derniers jours de février ont été accompagnés d'un

coup de vent qui a causé à l'établissement des dégâts relativement considérables. Le P. Guillaud évalue à 400<sup>f</sup> le montant des réparations. Il a fait un mistral, écrit le P. Gaultier, à renverser les personnes par terre. Les tuiles volaient en l'air comme les feuilles mortes. C'est un jour de Mars, que les Coulommois nomment le mois fou.

## Cte de Rome.

1. Voyage en France du P. Brichet - 2. Séjour de M<sup>gr</sup>. Bessieux et du P. Duvet. - 3. Retraite des Frères, vœux de 5 ans du S. Evêque. - 4. Examen. grades, médailles de concours - 5. Reentrée, nombre, dispositions des élèves. Fondation d'une bourse pour le Cte de Fontaut - Tiron. - 6. Audience du S. Père.

Buil. de la Cte. - 1. Chaque année, autant que possible, l'un des Pères de notre Cte, a le bonheur d'aller à la Maison-Noire, pour la retraite annuelle. C'est le P. Brichet qui, cette année, a eu cette faveur. Arrivé à Paris le 20 juillet, il est reparti quelques jours plus tard, avec l'autorisation du S. Père, pour aller en Bretagne, où M<sup>gr</sup>. Bécél lui a fait le meilleur accueil; et après quelques semaines de repos, à la suite de la retraite du S. Cœur-de-Marie, il est rentré, au milieu d'octobre, au séminaire français.

- 2. Pendant ce semestre, nous avons reçu, - chose rare ici, - la visite de deux membres de la Cong<sup>g</sup>. Dans le courant de juillet, nous arriva d'abord M<sup>gr</sup>. Bessieux qui la maladie avait obligé pour un temps de quitter sa chère Mission. Sa Grandeur, après un court séjour à la Maison-Noire, choisit notre Cte pour s'y reposer, sous le beau ciel d'Italie, des fatigues de son long et vénérable apostolat, et respirer, dans la paix et le silence, près du tombeau du Prince des Apôtres, cette atmosphère de piété, que naguère un illustre écrivain nommait si bien le parfum de Rome.

« Le 14 juillet, M<sup>gr</sup>. Bessieux a été admis à l'audience

du S. Père. « J'ai accompagné la Grandeur à cette audience, écrit le P. Bonichet, elle a duré un quart d'heure environ. Le S. Père a permis à Monseigneur de rester à Rome jusqu'à Paques. Après l'audience, j'ai été introduit auprès de Sa Sainteté, et j'ai sollicité pour le C. R. Père, tous les membres de la Cong. et les autres auxquelles ils se dévouent, une bénédiction spéciale. » (Lett. du 11 juill.)

Le climat de Rome semble avoir été très-favorable à Monseigneur: sa santé est florissante comme elle ne l'a pas été depuis longtemps; de sorte que bientôt, la mission de la Guinée aura la joie de revoir son Père et son Pasteur, prêt à dépenser ses forces nouvelles pour la conversion et le salut des pauvres âmes que lui sont confiées.

« La deuxième visite a été celle du P. Duret, Supérieur de la mission du Sénégal. De pieuses personnes de S. Louis s'étaient offertes à le défrayer des dépenses que pouvait entraîner ce pèlerinage ad limina apostolorum, et le C. R. Père l'avait autorisé à accepter leur offre. Comme on le pense bien, c'a été pour nous un bonheur d'accompagner ce cher confrère dans les sanctuaires vénérés auprès desquels nous vivons, et qu'il visitait pour la première fois. Nous lui laissons le soin de raconter lui-même ses impressions. Nous regrettons seulement qu'il n'ait pu rester au milieu de nous qu'une huitaine de jours, temps bien court assurément pour savourer les délices de Rome. Notre cher confrère a pu cependant, dans une audience, présenter au S. Père ses hommages, ses vœux et l'expression de fidélité et de dévouement de toute la population chrétienne de sa Préfecture apostolique. C'est là, nous n'en doutons pas, une faveur qu'il a tenue pour un précieux dédommagement aux regrets d'un trop rapide passage.

— 3. « Pendant les quelques jours que le P. Duret a passés avec nous, nos frères finissaient leur retraite annuelle, c'était le 3. dimanche de septembre, fête de N. D. des Sept-Douleurs.

La cérémonie de rénovation des vœux se fit comme à la Maison-Mère. Le P. Duret adressa à nos chers Frères quelques paroles d'édification bien senties; ensuite le Fr. Evode, dont les premiers vœux venaient d'expirer, a renouvelé, pour cinq ans, sa consécration à Dieu, et tous les autres Frères ont prononcé la formule de rénovation de leurs saints engagements.»

— 4. « A la fin de l'année scolaire, huit de nos élèves se sont présentés pour le doctorat en Théologie à l'Université du Collège-romain: un seul n'a pas réussi, et encore faut-il dire que cet insuccès, est dû en partie à l'impressionnabilité trop grande du candidat. Quatre autres séminaristes, parmi lesquels un ancien élève du séminaire colonial, M. Désaire, ont reçu le grade de docteur en Droit Canonique. M. Humbrecht (Joseph), Scolast<sup>r</sup>, a été fait licencié en Théologie; il se prépare à recevoir, l'année prochaine le doctorat.»

« Quant aux concours qui ont lieu à l'Université, dans le courant des mois de juillet et d'août, nos élèves ne se mettent sur les rangs qu'en très-petit nombre. Peu habitués généralement aux chaleurs de la saison, ils n'entreprennent pas des travaux de surérogation qui leur seraient alors trop pénibles. Cependant, quatre des nôtres, sur une centaine de concurrents de toutes les nations, ont remporté, cette année, sept médailles des plus honorables, comme celles des Cours de Droit Canon, d'Histoire ecclésiastique, du premier Cours de Théologie dogmatique, du Cours d'Écriture Sainte etc.. Cette dernière, l'unique pour cette matière, a été décernée à M. Humbrecht.»

— 5. « La rentrée nous aurait amené environ soixante-dix séminaristes, si nous n'avions pas cru devoir refuser et exclure un certain nombre de sujets, dont les capacités ne nous ont point paru à la hauteur des études du collège-romain. Le chiffre des élèves n'a donc guère dépassé la cinquantaine. On a lieu de se montrer satisfait de la

régularité, de l'amour du travail et de l'esprit de piété qui les animent: C'est là, pour nous, une source de consolation, et pour notre œuvre si difficile à tous égards, une preuve manifeste de la protection que Dieu se plaît à lui accorder.

« Un personnage de la plus haute distinction, et dont le nom est consacré déjà par les œuvres les plus touchantes de la bienfaisance chrétienne, M. le Comte de Gontaut-Biron, vient de donner un précieux témoignage de l'intérêt tout spécial qu'il porte au Séminaire-français. Par l'intermédiaire du P. Pureau, il a fait remettre au P. Freyd une somme de 20,000<sup>fr</sup>; pour la fondation d'une bourse dans cet Etablissement. »

— C. « Quelque temps après la rentrée, le P. Supérieur sollicita du Pape une audience où, pour présenter selon l'usage, à Sa Sainteté, les Pères et les élèves du Séminaire-français. Nous empruntons à une lettre particulière les détails qu'on va lire: « Un Monsignor nous rangea en carré dans une salle intérieure, et, en attendant le S. Père, on s'amusa un peu de cette nouvelle légion française. Enfin, après une attente de plus d'une heure, parut le S. Père. « Sicut aries ordinata », dit-il, en entrant dans la salle. « Cui, Sres. S. Père, lui répondit le P. Supérieur; mais seulement ils n'ont pas de fusils. » — « Eh! ils ont des prières, ils peuvent prier pour le Pape. » et le S. Père continua de nous parler du prêtre, de la France, de l'esprit moderne. Il nous rappela que le prêtre n'est pas seulement pour soi, mais qu'il est aussi pour les autres. « A Rome il peut amasser plus que partout ailleurs: il y a tant de Saints, tant d'Eglises! Il peut retourner en France avec des trésors. » — Quant à la France, ajouta le S. Père, il faut beaucoup prier pour elle — elle a fait beaucoup de bien — elle a aussi fait de mal, mais, (en reconnaissant la faute) il faut oublier le mal — je lui dois beaucoup; la France a fait beaucoup pour moi, pour le Pape. » — « Pour ce qui est de l'esprit moderne, de l'esprit

„ de liberté : la liberté est une bonne chose, mais les hommes  
 „ en abusent — voyez la liberté en Italie, en Autriche, voyez  
 „ la liberté en Espagne — les hommes abusent de la liberté...  
 „ Priez beaucoup pour moi, et pour l'Église.... Je vais  
 „ bénir, vous etc. » — Quand il nous eut donné sa bénédiction,  
 „ vous êtes trop nombreux, dit le S. Père, je ne puis pas vous  
 „ voir tous... Je veux commencer par celui-là qui est  
 „ caché là derrière, dans le coin... » Le bon S. Père eut  
 „ pour plusieurs, de ces mots aimables qui ne changeraient point  
 „ pour des trésors. Il leur demandait les noms de leurs  
 „ diocèses, et aussitôt il ajoutait quelques paroles élogieuses  
 „ pour les évêques, ou rappelait quelque souvenir religieux.  
 „ J'oubliais de dire plus haut que le S. Père nous regarda  
 „ comme les représentants du clergé de France, à cause des  
 „ nombreux diocèses auxquels nous appartenons. »

---

## ALLEMAGNE.

### C<sup>té</sup> de Marienthal.

1. Voyage du R. P. Provincial. — 2. Mutat<sup>o</sup> — 3. Visite à Mgr. l'Archev. de Cologne.  
 — 4. Processions — 5. anniversaire d'une 1<sup>re</sup> messe.

Bull. de la C<sup>té</sup>. — 1. „ Dans le courant du mois de Juillet, nous  
 „ avons eu le bonheur de recevoir la visite du R. P. Provincial.  
 „ Le 16, à M. h, le P. Bigot, qui s'était transporté à Cologne,  
 „ le reçut à la gare et l'accompagna chez les Sœurs Fran-  
 „ ciscaines de cette ville, où il put célébrer la s<sup>te</sup> messe. Dans  
 „ la soirée, il se rendit à Marienthal, ainsi que le P. Bigot,  
 „ On venait d'apprendre, par une lettre remise une demi-heure  
 „ auparavant, sa prochaine arrivée. Le lendemain, le R. P.  
 „ Provincial continua son voyage pour Marienstadt. et a  
 „ séjourné plusieurs jours dans cette C<sup>té</sup>, et de là il s'est rendu  
 „ de nouveau à Cologne, sans être allé à Kaiserswerth,  
 „ afin de regagner Paris. »

— 2.<sup>e</sup> Les deux Pères de la C<sup>te</sup> de Marienthal, les P. P. Bangratz et Heizmann sont allés cette année prendre part aux exercices de la grande retraite. Une raison particulière y appelait le P. Bangratz: il devait émettre ses vœux perpétuels, au terme de ses vœux de trois ans, qui expiraient à cette époque. Il a eu le bonheur de les prononcer entre les mains de S. R. Père. Peu de temps après leur retour, un changement fut opéré dans le personnel. Le P. Heizmann fut appelé de Marienthal à Marienstadt, et le P. Dauger quitta la Maison-Mère, le 29<sup>br</sup>, pour aller occuper la place devenue vacante.

— 3.<sup>e</sup> Dans le courant de février, le P. Bangratz s'est rendu à Cologne, au nom du R. P. Burg, afin de conférer avec M<sup>gr</sup>: l'Archevêque sur certains points relatifs à la direction et l'administration de l'Établissement. Sa Grandeur a montré, dans cette circonstance, toute sa bienveillance et cette bonté dont toujours elle a fait preuve en faveur de nos Pères. Le 12, le P. Bangratz eut une audience de Monseigneur, dans laquelle le Prélat l'invita à s'enrôler le lendemain. Après avoir suivi avec intérêt les renseignements que le Père lui donnait sur Marienthal Sa Grandeur a voulu s'informer de la marche heureuse de nos autres œuvres, et du projet récemment formé d'établir à Dusseldorf un Externat. Monseigneur a donné des encouragements pour l'entreprise, promettant de la soutenir et de la favoriser, autant qu'il serait en son pouvoir. En quittant l'Archevêché, le P. Bangratz recut de Sa Grandeur l'exemplaire de la Vie du Vénéré Père qui avait été prêtée à ce Prélat l'année précédente: « C'est une bien belle vie, dit Monseigneur, qu'en a été citifiée: on devrait la traduire en allemand. »

(lett. du 21 janv. 1869.)

— 4.<sup>e</sup> C'est toujours, dit le Bulletin de la C<sup>te</sup>, pour Marienthal, d'ordinaire si silencieux et si calme, un jour de fête, lorsque les processions viennent, à certaines



époques de l'année, dans notre vallée solitaire, humer le N. N. des Sept-Douleurs. Cette année, nous en comptons six: c'étaient celles de Marienstadt, de Wattenfeld, de Wissen, de Morsbach, de Ruppichteroth et de Eisorf. Les pèlerins qui viennent de plus loin, font une partie de leur trajet en chemin de fer, et arrivent ordinairement vers 10 h du matin; toutefois la procession de Ruppichteroth, composée de près de 300 personnes, fait exception à cette règle: elle arrive ici le soir. Le digne curé de cette paroisse veut que ses ouailles tirent le plus de profit possible de leur pèlerinage. Tous le monde doit se confesser. Il faut voir avec quel empressement ces braves gens, sitôt arrivés, viennent se grouper autour de nos confessionnaux. Dès 7 h, les 3 Pères et M. le Curé lui-même, commencent leurs séances; et les deux tiers de la nuit se passent ainsi à entendre les confessions. Après quelques heures de repos, on se remet à l'œuvre. Le lendemain à 10 h, quelques coups de mortier tirés sur les hauteurs de la forêt voisine, annoncent l'heure de la messe solennelle. Puis vient le sermon prononcé en plein air. A 2 h. de l'après-midi a lieu le Salut du S. Sacrement; après la bénédiction, nos pieux pèlerins font leurs adieux à leur Bonne Mère, et nous quittent, en remerciant Dieu de toutes les grâces et consolations dont sa bonté les a comblés dans notre vallée de Marie.

— 5.° Dimanche, 30 septembre, de cette année, Marienthal fut témoin d'une fête bien touchante. Il y avait ce jour-là 25 ans qu'un jeune prêtre, depuis 4 mois curé à Spiehl, à 30 lieues d'ici, célébrait sa première messe, dans l'église de notre couvent. Quelques années avant son Ordination, ce même ecclésiastique avait été instituteur à Altkirchen, chef-lieu de notre paroisse; et à peine ordonné prêtre, il reçut la mission d'évangéliser ceux-là mêmes qui avaient déjà eu l'occasion de l'apprécier comme instituteur.

« Pendant la première moitié de son ministère dans cette

localité, Marienthal était encore sans prêtre résidant, et chaque Dimanche et jour de fête, il venait en toute saison y célébrer la 5<sup>te</sup> messe, obligé pour cela de faire un trajet d'une lieue et demie.

Le mercredi 16 septembre, il vint en notre C<sup>te</sup> se préparer par quelques jours de retraite à la fête de son 2<sup>e</sup> anniversaire. Enfin, le grand jour arriva : l'autel était orné comme aux plus beaux jours de fête. Qui pourrait dire la joie des fidèles, lorsqu'ils virent s'avancer dans le sanctuaire leur ancien et cher curé, et que le R. P. Supérieur eût fait connaître, dans une touchante allocution, le motif de sa présence au milieu de nous. Des larmes d'attendrissement coulèrent de bien des yeux pendant la cérémonie. Ce qui rehaussa la solennité, ce fut une fort jolie messe en musique, exécutée par les choristes de nos montagnes. Le P. Bangsch, et le plus méritant de nos prêtres démissionnés faisaient l'office de diacre et de sous-diacre. Enfin, le C<sup>te</sup> Dieu vint élore cette si belle fête, qui laissera sans doute de longs et précieux souvenirs dans le cœur de tous les assistants.



### C<sup>te</sup> de Marienstadt.

1. Leisnauel. — 2. Trojet-d'école. — 3. Refus du Gouvt. — 4. Petit. Scoll. — 5. Fremont à Kamesmeth. — 6. Eccident.

Le Bulletin de Marienstadt ne nous est pas encore parvenu ; nous recourons à la correspondance, pour donner sur cette C<sup>te</sup> les quelques nouvelles suivantes :

— 1. Dans le courant d'octobre, un nouveau Profès, le P. Schwoab, a été adjoint aux Pères de Marienstadt, et il s'est rendu dans cette C<sup>te</sup>, après avoir séjourné quelque temps à celle de Marienthal. Ce secours était bien nécessaire aux œuvres diverses de cet Etablissement.

— 2. Il avait été question dès notre arrivée à Marienstadt, d'y fonder une école, dans le but de recruter des vocations et de trouver des ressources. Déjà on avait commencé en petit, depuis un certain temps, mais pour continuer, et pour donner à cette œuvre un certain développement, il fallait l'autorisation du Gouvernement prussien. Avec l'approbation du C. R. Père, une demande a été adressée à cet effet, au mois de septembre, par le Père Stiub, comme Directeur de l'Orphelinat déjà légalement reconnu. La réponse n'a pas été favorable. Le refus cependant n'avait avoir été motivé sur la crainte que les intérêts de l'Orphelinat ne fussent plus ou moins compromis par une œuvre nouvelle. Il est donc à espérer que si l'on présentait la demande sous une autre forme, ou sous un autre nom que celui du Directeur de l'Orphelinat, toutes les difficultés disparaîtraient. Mais on a cru devoir remettre à un autre temps de reprendre de nouveau la question.

— 3. En attendant qu'on parvienne, en Allemagne, ouvrir ainsi de nouvelles voies aux jeunes gens qu'il s'agit d'appeler dans l'Institut, le Petit-Scolasticat déjà existant à Marienstadt, continue à se développer d'une façon toujours prospère. Ils sont maintenant, tant scolastiques titulaires qu'aspirants, au nombre de 22. Au retour du nouvel an, comme déjà du reste l'année dernière à cette même époque, ils ont voulu rendre au C. R. Père les devoirs de leur filial attachement. Tous, collectivement, ont exprimé dans une lettre commune la joie qu'ils ressentent de le savoir en pleine convalescence, et les vœux qu'ils formaient pour hâter le moment de son entier rétablissement. Le C. R. Père n'a pas laissé d'être sensible à ces témoignages renouvelés d'affection, de la part de ses enfants de Marienstadt.

— 4. Pendant leurs vacances, les Petits-Scolastiques

se sont rendus en grande promenade jusqu'à Kaiserswerth, accompagnés des P. P. Ritter et Fleurer. C'est une distance de plus de 30 lieues qu'ils franchirent, partie en bateau à vapeur, partie à pied. Le P. P. Provincial, à son passage dans la C<sup>te</sup>, au mois de juillet, avait accordé, comme faveur exceptionnelle, cette excursion extraordinaire. Les enfants en ont été enchantés; leur séjour à Kaiserswerth, qui s'est prolongé une huitaine de jours, a été pour eux l'occasion de récréations bien agréables et d'impressions bien douces. Ils ont pu, avant leur départ, assister à l'une des trois fêtes de St-Suibert, l'apôtre du pays. Ce jour-là, M. le Curé de Kaiserswerth avait invité les Pères de la C<sup>te</sup> à officier pour la solennité: le P. Bigot était célébrant; les P. P. Hofbauer et Graf faisaient les fonctions de Diacre et de sous-Diacre.

— 5. Dans une lettre du 26 octobre, le P. Staub parle au C. P. Père d'un petit accident dont lui et le Frère Juste ont eu à souffrir. « Au commencement du mois, dit-il, j'ai été blessé ainsi que le Fr. Juste par la machine à battre. On y avait attelé un jeune cheval qui s'est effarouché en entendant le bruit. J'ai eu au pied un petit os brisé. Le Fr. Juste, lui, a échappé à un accident plus sérieux, mais il gardera, comme reliquat, une des phalanges de l'un des doigts de la main gauche entièrement paralysée. Ça fait prouver qu'en toute circonstance on ne saurait user de trop de prudence. »

## C<sup>te</sup> Kaiserswerth.

1. Teuonnel. — 2. Fête du St-Cœur de Marie. — 3. Retraite annuelle. —
4. Mort du Curé. Son remplaçant. — 5. Travaux et œuvres. — 6. Carême. —
7. Confrérie du St-Cœur de Marie. — 2000 de livres à la C<sup>te</sup>.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. La petite C<sup>te</sup> de Kaiserswerth se compose des P. P. Bigot et Hofbauer et de deux Frères. Un des membres, le P. Hofbauer, a fait le voyage de Paris pour

se rendre à la retraite. Le P. Supérieur reste seul à trouver un auxiliaire utile, à l'époque des fêtes de l'Assomption et du S. Cœur de Marie, dans la personne d'un prêtre qui est venue, vers ce temps, se reposer une quinzaine de jours dans la Cté. A leur retour de la grande retraite, plusieurs Frères des Ctés d'Allemagne ont passé aussi à Raisenwerth. Pressés d'arriver à Marienstadt, les P. P. Socher et Heizmann, ne se sont pas arrêtés; mais nous avons eu pour l'octave de la fête du S. Cœur de Marie, le P. Graf avec le P. Hofbauer, qui étaient rentrés des premiers.

— 2.° Nous avons été heureux de donner à notre fête si touchante du S. Cœur de Marie, un éclat qui sortait de l'ordinaire même de nos plus belles cérémonies. N'ayant pu la solemniser le jour même, à cause de divers empêchements, nous en avons remis la célébration au jour octave. Par une heureuse coïncidence, l'arrivée du Père Hofbauer, nous mettait en possession de beaux ornements et de candélabres tout neufs, que nous nous empressâmes d'étrenner en cette circonstance. L'impression laissée par la cérémonie a été des meilleures. Un P. Franciscain de Dusseldorf, invité à prêcher pour la fête, exhorta les fidèles à une confiance sans limites dans l'intercession du S. Cœur de Marie, leur proposant l'exemple des Missionnaires de notre Institut, qui l'invoquent dans leurs diverses œuvres et ont la consolation de voir leurs travaux bénis.

— 3.° Afin de se dédommager de n'avoir pu se rendre à la Maison-Mère assister à la retraite, le P. P. Burg a bien voulu venir à Raisenwerth pour y faire cette année ces saints exercices. Le P. Rigot et le Frère Jozime se sont adjoints à lui. Leur retraite a commencé le 14 octobre, pour s'achever le 23, fête du S. Rédempteur. Au lieu de conférences, on avait des lectures choisies dans les exercices spirituels du P. Rudolphe de Smetana,

de la Cong<sup>g</sup>. des Rédemptoristes. Ces jours de grâces ont été d'autant mieux appréciés qu'ils nous apportaient une paix plus profonde après les longues occupations d'un ministère incessant.»

— 4.° Dans le courant du mois d'octobre, la paroisse de Kaiserswerth a eu la douleur de perdre son digne et regrettable pasteur, M. l'abbé Reistor. Toute la population attendait avec impatience l'arrivée de son successeur. Mais la chose ne devait pas se réaliser de sitôt. Alors, en effet, le Gouvernement prussien contestait à l'autorité ecclésiastique le droit de nomination à toutes les cures qui, avant la sécularisation de 1804, avaient été desservies par des Chapitres ou des C<sup>ts</sup> religieuses, et Kaiserswerth se trouvait de ce nombre. Il a fallu attendre plus de trois mois, jusqu'à ce qu'enfin M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Cologne ait nommé, de son propre chef, M. Danzenberg, prêtre distingué par sa science, sa piété, son esprit d'ordre et de conciliation. Étant encore aumônier d'un établissement important du diocèse, cet ecclésiastique avait été élu membre du Parlement fédéral et constituant de l'obl. Allemagne du Nord. Bien que le Gouvernement n'ait point voulu le reconnaître en qualité de cure, mais seulement comme administrateur, il a néanmoins accepté. Toute la population, et notre C<sup>t</sup> en particulier, n'a qu'à se féliciter de ce choix. M. Danzenberg, frère aîné de l'ancien vicaire de Kaiserswerth, semble un ami dévoué de la Cong<sup>g</sup>. Souvent il vient nous visiter, la prospérité de nos œuvres lui est à cœur, non moins que la bonne harmonie qu'il désire élever entre les prêtres séculiers de la ville et nous. Lors de l'Exposition universelle de 1867, il fit un séjour de quelque temps à Paris, et recut à la Maison-Mère la plus cordiale hospitalité. Souvent, il aime à nous rappeler les attentions qu'on avait pour lui.»

— 5.° Les fêtes de Noël sont venues, à la fin de cette

année, poursuivre dignement les travaux de notre ministère. Jamais, depuis notre établissement à Kaiserswerth, elles n'ont été si belles, ni précédées d'une préparation plus assidue et plus fervente. Nos confessionnaux demeuraient assés du matin au soir. A cette époque, il est vrai, la paroisse était encore sans pasteur, et c'est ce qui occasionnait en partie, vers notre église, cette affluence de fidèles. Mais ces bons catholiques allemands sont aussi assez portés à préférer aux offices paroissiaux les cérémonies célébrées dans les fêtes religieuses.

« Nous évaluons à plus de 7000 le nombre des communions distribuées dans notre chapelle pendant le courant de cette année. Les confessions atteignent au moins le même chiffre, car beaucoup de personnes, surtout pendant les trois fêtes patronales de St. Luitbert, après s'être confessées dans la C.é., allaient recevoir la 1<sup>re</sup> communion dans la basilique du saint, à l'effet de gagner les indulgences attachées à cette visite. »

— 6.° Dans le carême de cette année, afin de travailler avec plus de méthode et d'ensemble, nous nous sommes partagé, pour les instructions, les matières à traiter. Le P. Supérieur prêchait les Dimanches et les jours de fête, le soir, au salut du S. Sacrement donné dans notre église. Le P. Hofbauer faisait aussi, ces jours-là, des instructions régulières dans une chapelle voisine de Kaiserswerth. Enfin, le matin à la messe, un de nos prêtres émérites était chargé du sermon pendant toute la durée de la sainte Quarantaine. Dieu daigne bénir notre parole, et, pour sa gloire, lui faire porter des fruits au centuple. »

— 7.° Au dernier bulletin nous avons parlé de l'érection dans notre chapelle de la confrérie du S. Cœur de Marie. Le nombre des personnes inscrites s'était bientôt élevé à 300 ; depuis cette époque, cette association semble

se développer de plus en plus, par l'effet d'une protection toute spéciale de la divine Mère.»

« Lors de la fondation de cette confrérie, nous avons dû recourir au R. P. Laurent Hecht, du Pèlerinage de N. D. des Ermites, en Suisse, pour avoir, traduits en allemand, les statuts, règles et autres documents relatifs à l'organisation de l'association. En se rendant à notre désir, le R. P. Hecht avait demandé sur les œuvres et la nature de notre Institut, des renseignements que nous fûmes heureux de lui transmettre. Ce fut même pour nous un travail assez long, mais dont nous eûmes bientôt à nous voir récompensés. En effet, cet excellent Religieux, pour nous témoigner toute la sympathie qu'il éprouvait en faveur de la Cong.; nous expédia une caisse de livres, et différents autres objets de piété, propres à être distribués aux fidèles. Parmi ces ouvrages, il y en a de très-utiles, tels que la vie des Saints, et 7 volumes de sermons sur la Très-S.<sup>te</sup> Vierge, tous magnifiquement reliés.

« Quelques semaines plus tard, lors de la mise en vente de la bibliothèque du défunt curé de Reiserswerth nous avons pu nous procurer à l'enchère d'autres ouvrages, pour des prix relativement très-minimes. Encore avons-nous été en partie défrayés par des personnes généreuses, qui nous ont envoyé d'elles-mêmes de l'argent pour subvenir à ces dépenses. »

---

## IRLANDE.

### Clé de Blackrock.

---

1. Retraites dans des Clés relig.<sup>es</sup>. — 2. Voyage en France : la retraite — 3. Retraite des vierges, nombre, dévotion au S.<sup>t</sup> Cam. — Retraite par un Liguorien. — 4. Liste d'habit. Nombre



de Scol. — 5. Succès à l'Univ<sup>rs</sup> de Dublin Journal littéraire. — 6. Constitutions. Numérotage  
— 7. Fête du 4. Ève.

Bull. de la C<sup>te</sup> — 1. Les C<sup>tes</sup> Religieuses qui, l'année dernière, nous avaient demandé, pour leur retraite annuelle, nous ont encore cette fois renouvelé le même appel. Il a fallu consacrer à ce ministère bon nombre de nos jours de vacances, et c'est avec bonheur que nous en avons fait le sacrifice, en vue de la gloire de Dieu et du bien des âmes. Le P. Sup<sup>er</sup> s'est rendu à Fermoy, dans la C<sup>te</sup> des Sœurs de N. D. de Lorette. Le P. Reffi a été envoyé à Castleisland, chez les Religieuses de la Providence, et plus tard, près de Dublin, dans la maison des Sœurs de St. Joseph. Le P. Ebenrecht, après avoir prêché la retraite des Frères, devait en donner une autre aux Sœurs de Mercy Moate, mais il en a été accidentellement empêché. Ces retraites ont toutes été bénies du Ciel.

— 2. Dans la première quinzaine du mois d'août, nous avons vu avec plaisir trois membres de notre C<sup>te</sup> appelés à déposer en faveur de la Cause de notre Vénéré Père. Ces privilèges ont été le P. P. Supérieur, Jérôme et Ebenrecht. A cette faveur s'en est ajoutée une autre, celle de prendre part aux exercices de la grande retraite, à la Maison-Mère. Le séjour en France de nos chers confrères, n'a pas pu se prolonger longtemps, car il fallait se trouver à Blackrock avant le commencement de septembre à cause de la reprise des Cours.»

— 3. La rentrée des élèves a été plus satisfaisante que jamais le nombre de nos pensionnaires se maintient au-dessus de 120, et celui des externes a également augmenté. Mais, ce qui est surtout consolant, c'est qu'ils se montrent en général animés du meilleur esprit. A la pratique de la Communion fréquente (hebdomadaire chez un grand nombre, tous les quinze jours chez presque tous les autres), ils joignent la dévotion au Sacré Cœur, et consacrent régulièrement une heure chaque jour, en réparation de l'indifférence et de l'oubli où ce divin

Cœur est délaissée parmi les hommes. c'est à cette dévotion surtout, que nous attribuons l'heureux changement qui s'est opéré dans l'ensemble de nos enfants. Leur application et leurs progrès dans les études nous donnent également toute satisfaction.

« Nous nous sommes adressé cette année, pour la retraite des enfants, au P. P. Sup: des Rédemptoristes; il nous a envoyé le Père Harbisson, ancien prêtre séculier d'Irlande et oncle d'un de nos élèves. Ce digne Religieux, que l'on considère comme un des meilleurs prédicateurs du pays, a parfaitement su se faire petit avec les petits, savoir forte et mâle, la manière simple mais saisissante, avec laquelle il exposait les fins dernières de l'homme et les grandes vérités de notre St<sup>e</sup> religion, ont vivement impressionné nos élèves; aucune retraite n'a été jusqu'ici aussi efficace dans notre Etablissement. Et de son côté, le P. P. Harbisson s'est montré très-satisfait de la discipline, de la bonne tenue et de la piété des enfants, et il a paru s'intéresser beaucoup à la prospérité de notre Collège. »

— 4.° A Noël, un Postulant Scol<sup>or</sup> M. Quin, a pris l'habit de Relig.; sept Postulants Frères ont eu ce même bonheur, ce sont les F. F. Richard, Colman, Osmond, Marin, Celte, Malachie, Ganut. Le nombre des Scolastiques, aspirants et titulaires dépasse 40. »

— 5.° Nos élèves se sont, comme de coutume, présentés aux examens de l'Université Catholique de Dublin, et ont remporté les mêmes succès que l'an dernier; mais, ayant manqué de nous conformer à une règle établie pour les examens annuels, nous avons perdu plusieurs des prix mérités par nos lauréats.

« Afin de développer parmi nos jeunes étudiants le goût littéraire, et stimuler leur émulation, nous avons établi, comme essai, une notice de revue périodique, destinée à recevoir les compositions les plus dignes d'être mises sous les yeux des parents et des amis de nos élèves. On a choisi le commencement de la nouvelle année pour faire paraître le 1.<sup>er</sup> numéro. Cette revue est intitulée: 2.<sup>e</sup> nal

littéraire du Collège français; et porte sur la couverture les armes de la Congrégation entourées de deux palmes, l'une et l'autre parsemées des emblèmes de la vieille France et de la verte Erin les fleurs de lis et le shamrock ou trèfle. D'après le programme, ce petit journal doit être mensuel: le grec, le latin, l'anglais et le français trouveront place dans ses colonnes. Ses numéros déjà parus ont été accueillis avec une grande satisfaction par les familles de nos enfants. Ce journal, bien entendu, ne dépasse pas le cercle de cette publicité, et, quant aux frais, ils sont en entier à la charge des élèves.»

— 6. « Depuis longtemps on se trouvait gêné à cause de l'insuffisance des bâtiments, aussi le C. R. Père a bien voulu nous autoriser à faire une nouvelle construction, qui nous rendra d'immenses services, en nous donnant des chambres, un dortoir, des salles de piano et de dessin etc. Elle a été rapidement achevée; et nous espérons pouvoir l'utiliser dans peu de temps. Un autre avantage que nous procure cette construction, c'est qu'elle nous permet d'avoir enfin notre clôture de C. bien établie, en nous donnant la facilité de communiquer avec les autres bâtiments, sans passer par les endroits réservés aux étrangers.

« En outre, une galerie couverte, que nous venons également de construire, relie toutes les parties de l'Établissement, et permet de circuler partout, sans s'exposer, pendant de longs hivers, aux pluies et autres intempéries de la saison.

« Notre Chapelle s'orne aussi peu à peu. La bénédiction et l'inauguration du nouvel orgue offert par les élèves a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre, fête de la Toussaint. Un bon nombre d'anciens pensionnaires sont venus assister à la cérémonie. Tout le monde a été enchanté de l'excellent et heureux effet du nouvel instrument: Il a trois rangées de registres, deux claviers, une boîte harmonique

d'un son délicieux ; un mécanisme très-simple permet à l'organiste d'ouvrir ou de fermer cette boîte, selon l'effet qu'il veut donner. La pédale est de seize pieds. Tous les tuyaux sont encadrés dans un charmant buffet, en leur bois de chêne, et présentant, sur la façade, trois compartiments à forme ogivale, surmontés de clochetons, de flammes et de feuillage en bois sculpté. L'ensemble ne saurait être plus gracieux ; il s'harmonise parfaitement avec le style de la chapelle.»

— 7<sup>e</sup>. Terminons notre bulletin par quelques mots sur la fête de notre Vénéré Père. Cette année, c'était le tour du P. Supérieur de nous entretenir de sa vie et de ses vertus, dans la conférence qu'il nous a faite ; il nous a montré combien notre S.<sup>r</sup> Père avait à cœur le salut des âmes délaissées ; combien ses actions, ses paroles et ses désirs tendaient vers ce but, auquel il avait sacrifié l'attrait qui l'appelait vers la solitude. Venant ensuite à la pratique, le P. Supérieur s'est appliqué à nous faire voir, combien il est nécessaire pour nous d'être animés de l'esprit de notre S.<sup>r</sup> Fondateur, c. à. d. d'un esprit de zèle qui nous pousse tous, Pères ou Frères, à travailler et à souffrir, sous peine de n'appartenir qu'à au corps de la Cong.<sup>e</sup>, sans en avoir l'esprit. Cet entretien a été suivi avec attention et vivement goûté par tout le monde. Quisse notre Vénéré Père nous accorder avec ce souvenir sans cesse ravivé de la sainteté de sa vie, une large participation aux vertus qui lui étaient les plus chères, et qu'il pratiquait avec tant de fidélité et de ferveur :

---

### Clé de Rockwell.

1. Voyage en S. Howitzo en France. 2. L'Éternel. 3. Visite des pères. 4. Rentrée des classes. —
4. Prise d'habit (docteur et séminaristes).

— 1.° Dans les premiers jours du mois d'août, le P. Sup. nous a quittés pour se rendre en France, à la retraite annuelle. A son retour, il nous amenait un nouveau confrère, le P. O. Farrel, que le C. R. Père avait désigné pour notre C<sup>te</sup>. Ce jeune Profès, Irlandais de naissance, nous est d'un précieux secours; il professe la philosophie à nos élèves écossais qui, au nombre de 6, ont achevé leurs études littéraires.

« Afin de s'unir à ceux de Paris, les Pères qui n'avaient pas été appelés à la Maison-Mère, firent avec les Scolastiques employés comme professeurs et quelques-uns des frères la retraite annuelle, pendant les huit jours qui précéderent la fête du S<sup>t</sup> Cœur de Marie. Le jour de cette belle solennité, toute la C<sup>te</sup> se réunit à la chapelle; et, après quelques paroles d'exhortation prononcées par l'un des Pères, ceux qui avaient participé à la retraite vinrent successivement renouveler leurs vœux et leurs saints engagements. »

« Un mois après, le 24 sept. fête de N. D. de la Merci, le F. Elzéar a été autorisé à faire sa Profession dans la C<sup>te</sup> même de Rockwell. Il a prononcé ses premiers vœux entre les mains du P. Supérieur, qui avait reçu du C. R. Père une délégation spéciale. »

— 2.° Cette année, pour la première fois, nous avons ouvert nos grandes vacances par la Distribution solennelle des prix. La belle galerie du séminaire Écossais, préparée pour la circonstance, était tendue d'élégantes draperies, et ornée de verts branchages et de guirlandes. L'ensemble de la décoration était d'un aspect frais et riant.

« La distribution des prix fut précédée de ce que l'on appelle dans ce pays un Debate: c'était une discussion littéraire sur les mérites des deux grands orateurs Irlandais Grattan et O'Connell. Quelques enfants des plus jeunes récitèrent ensuite un chœur d'Éthalie. La séance fut égayée en outre par un certain nombre

de morceaux de musique instrumentale et vocale.»

— 3. « À la rentrée des classes, toutes les places libres ne tardèrent pas à être occupées, et il est resté plusieurs demandes auxquelles on n'a pu faire droit. Pensionsnaires et Scolastiques réunis, ils sont au nombre de 60.

« Sa retraite a été prêchée par le C. O'Farrel, et elle a laissé de bonnes et salutaires impressions dans le cœur de tous nos jeunes gens.»

— 4. « Comme l'année dernière, notre grande fête patronale, la fête de l'Immaculée Conception, fut choisie pour donner à deux postulants du petit Scolasticat, M. M. Hickey et Hogan, l'habit de religion, et revêtu quelques élèves du séminaire Ecossais de la S<sup>te</sup> Justine.

« Le P. Leman, vice-Provincial d'Irlande, avait bien voulu se rendre au milieu de nous. Il officia pendant toute la journée, et, à la cérémonie du soir, il adressa aux élus de la fête quelques belles et touchantes paroles, sur le sacerdoce et la vie religieuse. Cette pieuse cérémonie porta la joie dans tous les cœurs, et accrut en nos enfants l'estime et l'amour de leur vocation deus fois sainte.

« Depuis ce jour, neuf jeunes Ecossais portent la soutane. Lorsqu'on se trouve au milieu d'eux, on se croirait dans un grand séminaire. Espérons qu'ils ne quitteront jamais ces saintes livrées, et qu'ils sauront les honorer par l'éclat de toutes les vertus qui doivent briller dans un prêtre de Jésus-Christ.»

---

## PORTUGAL.

### Clé de Santarem.

1. Voyage du P. Duparquet en France, son remplacement par le P. Eigenmann. — 2. Prise d'habit de M. Polycarpo. — 3. Promenade à Alpiaga — 4. Ouverture des Cours. — 5. Ministère.

Bienveillance du Patriarche b. Nouveau-Nonce. — 7. Fête du 2 fév. — 8. Démarches du P. Duparquet  
 pour la Mission — abolition de l'esclavage dans les colonies portugaises.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — « Notre C<sup>te</sup> suit sa marche, toujours paisiblement: le bulletin ne pourra donc guère offrir d'incidents quelque peu extraordinaires.

— 1.<sup>o</sup> Le Jeudi, 6 août, le P. Duparquet quitta Santarém pour se rendre en France. Il partit à bord d'un navire de guerre le Jean-Bart, vaisseau-école de la Marine française qui revenait des côtes d'Afrique. Notre confrère obtint un passage gratuit et le Commandant se montra pour lui plein d'égards. Le Jean-Bart ayant mouillé à Quiberon, il est allé delà à Langonnet, puis à Paris, où il est arrivé le 14 du même mois. Le P. Duparquet devait, en France, assister à la retraite annuelle. Le jour de la fête du St-Cœur de Marie, notre petite C<sup>te</sup> s'est unie à toute la Cong<sup>g</sup> en célébrant avec ferveur et solennité les divines prerogatives du Cœur Immaculé de notre Bonne Mère. Un religieux Carme, aumônier des Dominicaines, le P. Emmanuel, et le Chanoine de St-Nicolas, sont venus partager nos joies et relever de leur présence l'humble mais doux éclat de notre fête.

« Nous attendions avec impatience le retour du Père Duparquet. Quel ne fut donc pas notre étonnement de voir arriver avant lui le P. Eigenmann, et d'apprendre que le P. Duparquet, désireux de retourner, pendant le cours de l'année, dans sa chère Mission du Congo, avait demandé et obtenu un successeur pour la direction de Santarém. Le P. Eigenmann, que le C. R. Père avait choisi pour cette fonction, avait quitté Paris, le mardi 20 octobre, afin d'aller prendre au Havre les paquebots de Lisbonne, le mardi suivant, fête des S. S. Apôtres Simon et Jude, il célébrait pour la première fois la St<sup>e</sup> Messe, en cette ville, dans la chapelle des Pères Lazaristes, et le lendemain il se trouvait à Santarém. Quant au P. Duparquet, il avait attendu le départ des Messageries du 23, pour s'embarquer à Bordeaux et faire voile vers nos rivages. »

— 2.° Au nombre de ceux qui souhaitent avec le plus d'ardeur le prochain retour du P. Duparquet, était le jeune Postulant-Scolastique dont nous avons annoncé, dans le dernier bulletin, l'admission en qualité d'aspirant, M. Polycarpo dos Santos. Le Père devait en rentrant, lui apporter une précieuse faveur, celle de revêtir l'habit religieux et d'émettre ses premiers engagements. Ce bonheur, après lequel notre jeune Scolastique soupirait instamment, lui fut néanmoins différé jusqu'à l'incidence d'une fête assez marquante, et de la sorte retardé jusqu'au 8 décembre, jour de la solennité de l'Immaculée Conception. La cérémonie eut lieu dans notre chapelle, c'était la première de ce genre; aussi eut-elle un cachet de pieuse nouveauté. Le P. Carrié adressa au jeune élu une allocution qui fit couler bien des larmes, et le P. Supérieur recut ensuite ses promesses et ses engagements. La faveur, à laquelle était admis leur jeune compagnon a excité vivement l'émulation de nos enfants: ils ont pris la résolution de tout faire pour devenir dignes du même privilège.

— Une lettre du P. Eigenmann, en date du 20 janvier, ajoute les renseignements suivants sur l'état du Petit-Scolasticat de Santarem. « Le nombre de nos aspirants actuellement présents est maintenant réduit à 4. Nous avons dû en congédier quelques-uns, qui ne paraissaient pas avoir les qualités voulues. Mais, par contre, ces quatre aspirants sont d'excellents jeunes gens, et seraient, je crois, des meilleurs dans n'importe quel Scolasticat de la Cong: Trois d'entre eux sont orphelins, de sorte que nous n'avons pas à craindre d'influence opposée à leur vocation de la part des parents. Nous en attendons un cinquième, également orphelin; M. le Curé et l'instituteur de la ville, nous en ont donné les meilleurs témoignages. En somme, c'est un commencement dont nous avons lieu d'être contents. Ce n'est qu'un grain de sèmeré; mais il se développera, je l'espère, sous la protection



du Cœur Immaculé de Marie.» (Lett. du 30 janv. 1869.)

— 3. « Pendant les vacances de l'année scolaire, qui s'étendent depuis les premiers jours de juillet jusqu'au commencement d'octobre, tous les aspirants sont restés à la C<sup>te</sup>. Un des prêtres du voisinage, M. le Curé d'Alpiça, leur procura le plaisir d'une agréable excursion. Ce digne ecclésiastique avait fait toutes sortes d'instances pour nous avoir toute une journée dans son presbytère, où il voulait nous offrir une généreuse et aimable hospitalité. Alpiça est une bourgade située à plus d'une heure de marche de Santarem. Les souvenirs de la conquête arabe se rattachent encore à son nom et à son histoire. Elle est bâtie au fond de la vallée du Eage, et entourée d'une double chaîne de collines couvertes d'une riche végétation. Nous acceptâmes l'invitation du bon curé. Arrivés près du Eage, une barque nous fit glisser doucement à l'autre rive. Une voiture et, pour le P. Carrie, un coursier caparacorné, nous attendaient sur le rivage : aussi, en moins d'une heure, nous avions atteint le but de notre petite excursion. En arrivant, nous allâmes saluer N. S. dans le S. Tabernacle et dire un Salve Regina à la bonne Senhora des Portugais ; puis accompagnés de M. le Curé, nous nous rendîmes au presbytère. Il n'y avait qu'à se mettre à table, et certes, le franc appétit de nos jeunes aspirants fit honneur au dîner de notre hôte. Dans l'après-midi, nous parcourûmes les divers sites de la localité ; le bon curé étant toujours avec nous et faisant l'office de Cicéron. Rien de beau comme ces bosquets d'orangers de grenadiers, de citronniers, que nous traversions. Enfin, nous prîmes congé du digne curé, pour regagner Santarem. Chacun était heureux et satisfait. »

— 4. « Les Cours du Lycée et du Séminaire patriarcal ont été rouverts dans le commencement d'octobre. Pour l'inauguration de la nouvelle année scolaire, on a chanté la messe votive du S. Esprit, à laquelle notre C<sup>te</sup> assista.

La célébration du *P.<sup>r</sup> Sacrifice* terminée, M.<sup>r</sup> le Recteur du Séminaire fit le discours d'ouverture des classes, il y montra, d'une façon éloquente et forte, l'importance d'une bonne et solide philosophie, comme base des études théologiques.

« Le séminaire ne compte qu'un nombre fort limité d'élèves en théologie; les vocations ecclésiastiques sont malheureusement bien rares dans le Patriarcat de Sisborme.

« A Noël, ont eu lieu au Lycée les examens trimestriels: nos scolastiques y ont paru avec honneur, grâce un peu, sans doute, aux répétitions qu'ils reçoivent dans la maison. Le P.<sup>r</sup> Sup.<sup>r</sup> est chargé de celles de Rhétorique et de Philosophie, tandis que le P.<sup>r</sup> Carrière donne aux postulants moins avancés »

— 5. « Notre ministère se borne toujours à remplacer pour les messes, une fois ou l'autre, quelque curé ou chapelain de Santarem et des environs. Nous entendons aussi les confessions au séminaire patriarcal; et nous sommes invités à remplir le même office, pendant le carême prochain, dans une des paroisses de Santarem. Quant aux pouvoirs reçus pour ce ministère, Son Eminence le Patriarche de Sisborme n'a fait aucune difficulté pour nous les accorder aussi étendus que nous les pouvions désirer. Comme la demande, écrit le P.<sup>r</sup> Euparquet, était accompagnée d'une lettre, où le P.<sup>r</sup> Eigenmann faisait part à son Eminence de son nouveau placement à Santarem, et sollicitait en même temps une concession de pouvoirs; Monseigneur nous fit dire gracieusement par son majordome, que désormais, nous n'avions plus besoin d'user de ce moyen, attendu que son palais nous était ouvert, et qu'il nous serait loisible de le voir en personne, chaque fois que nous irions à Sisborme. Son Eminence nous accorda même alors une faveur qu'elle ne fait pas d'ordinaire aux prêtres

du diocèse, en nous donnant pour toujours les pouvoirs que nous avions demandés. La concession n'est faite habituellement qu'avec limite de temps, ou d'une façon indéfinie.» (Lett. du 6 déc. 1868.)

— 6. Vers le milieu de l'année dernière M<sup>gr</sup> Ferrieri, Nonce apostolique en Portugal, a été élevé au Cardinalat. « Je suis allé visiter Son Excellence avant son départ pour Rome, écrivait le P. Duparquet, en date du 12 juillet, pour la remercier des bontés qu'Elle avait eues pour nous pendant sa légation à Lisbonne. Je puis dire que pendant tout ce temps, Elle m'a honoré de son estime particulière, m'entretenant avec confiance de choses plus ou moins confidentielles. Son Eminence a conversé avec moi pendant plus d'une heure sur toutes sortes d'affaires concernant le Portugal, Elle m'a dit, que lorsqu'il s'était présenté des jeunes gens qui la consultaient sur leur vocation, Elle les avait toujours adressés à notre maison. »

« Le remplaçant du Cardinal Ferrieri, est M<sup>gr</sup> Oreglia, je suis allé le visiter aussi, bien qu'il ne soit pas encore installé. Il est encore tout jeune, et il a dû cette place cardinalice à l'illustration de sa famille, ainsi qu'à la bienveillance dont l'honore le S. Père. Il m'a parfaitement reçu; m'a parlé des affaires de la Mission de Santarem etc. J'ai vu que S. E. le Cardinal Ferrieri l'avait mis au courant de tout. Il m'a quitté en me disant que nous nous reverrions. Il paraît bon et bien intentionné. Un de ses frères est Jésuite, et lui-même, il est grand ami des Pères. Il est donc à craindre que toutes ses sympathies ne se portent du côté de la Compagnie, et que la préférence ne leur soit accordée sur nous pour les missions. Ils dirigent déjà le Séminaire Colonial de Fernache, lequel, malgré tous leurs soins, n'a pas eu jusqu'ici de grands résultats. Le S. Frère est ami de M<sup>gr</sup> Oreglia, et ce bon Père a eu soin d'aller

nous recommander à Son Eminence, et de lui donner une lettre à mon adresse. » (lett. du 12 juill.)

— 7. Nos jeunes postulants-scolastiques n'avaient pu connaître encore cette charmante fête religieuse du 2 février, dont nous faisons une fête de famille; pour la première fois cette année, nous avons voulu la célébrer, à l'imitation des autres *ctés* de l'Institut. Nous pûmes assister à de belles cérémonies, car c'était aussi pour le séminaire patriarcal la fête patronale. M. le Recteur voulut nous inviter à dîner, mais nous lui fîmes remarquer que c'était pour nous aussi une fête de famille et que nous désirions la passer dans notre petite *cté*. Il nous comprit et remit l'invitation à un autre jour. Vers la soirée, le Père Supérieur nous fit la conférence. C'était bien notre 2<sup>e</sup> Père qui la présidait; car on avait placé son buste sur un petit trône, gracieusement orné de toutes les fleurs que le beau ciel de la Susitami s'était hâté de faire éclore pour concourir à notre pieuse solennité.

— 8. Depuis son retour en Portugal, le P. Duparquet s'occupe avec zèle des affaires de la Mission du Congo, auprès du Gouvernement Portugais. Différentes circonstances ont fait jusqu'ici traîner les choses en longueur. Il est à espérer cependant que ces démarches pourront aboutir bientôt à d'heureux résultats.

Un fait important que nous devons mentionner ici, à cause de l'importance qu'il peut avoir pour la Mission, c'est l'abolition de l'esclavage, dans toutes les possessions portugaises promulguée par un Décret du 2<sup>e</sup> février 1869. C'est au Marquis do Du Bandeira qu'en est due l'initiative. Une loi du 26 juillet avait déjà déterminé que tous les enfants de femmes esclaves, nés après la publication de la loi, seraient libres. Un autre décret du 29 avril 1858, avait ordonné depuis, que tous les esclaves seraient libres, le jour où ils complèteraient 20 ans, comptés de la date du

décret. Ce même décret fixait la date du 29 avril 1878, comme le jour de l'abolition complète de l'esclavage; et, jusqu'à cette date, les esclaves qui se trouvaient libres étaient tenus de rendre à leurs maîtres certains services. Le décret du 25 février 1868 détermine, que tous les esclaves passeront immédiatement à l'état d'affranchis, sauf la réserve du droit des maîtres actuels à certains services, droit qui cessera pleinement, le 29 avril 1878. (Mémorial 17 novembre)

## NOUVELLES RÉCENTES DES C<sup>TES</sup>.

— Le C. R. Père a essayé de nouveau de dire la sainte Messe, le jour de Pâques, et, depuis, il a la consolation de la dire tous les jours. On espère que le beau temps qui commence à revenir aura un effet favorable pour sa vue et sa santé en général. Prions toujours et avec ferveur à cette intention.

— Le P. Dubois vient d'arriver de Bourbon avec les C. R. Hilarion, Emile et Théophile (8 avril). Le conseil général de la Colonie, sous la pression du parti anti-religieux, a décidé la suppression de l'École professionnelle de la Providence. La Malle, qui portait à la Réunion la lettre du C. R. Père au Ministre de la Marine et des Colonies, et la Dépêche de S. Excellence, n'était pas encore arrivée. Cette mesure précipitée, est hautement désapprouvée au Ministère. Le C. R. Père vient d'écrire pour réclamer et protester; M. le Ministre transmet sa lettre par cette Malle, au Gouverneur de la Colonie.

— Le P. Dujeire était aussi précédemment arrivé de l'île Maurice, le 18 février.

— Nos Pères de la Guadeloupe sont heureusement installés. Toute la population a vu avec joie leur arrivée.

La rentrée du séminaire-collège a eu lieu le 1.<sup>er</sup> mars, avec 60 élèves. On compte bientôt sur 80. (Lett. du 5 mars)

— Le P. Hervé est également installé à la Préfecture apostolique de Cayenne, avec nos autres confrères. Il a été reçu avec satisfaction par l'Administration, le clergé et la population. (Lett. du 2 mars)

— M. l'abbé Lodoix Schuere, le frère du jeune Scolastique que nous avons perdu au S.<sup>t</sup> Cœur-de-Marie, vient de mourir lui-même, à Cayenne, le 23 février.

Nous le recommandons, avec son frère, aux prières des C<sup>tes</sup>.

— Il y a encore des cas de fièvre jaune à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), et surtout à la Martinique. On a établi la quarantaine à la Guyane. Nous ne sommes pas sans inquiétudes pour nos chers confrères Prions le Cœur Immaculé de Marie de les protéger.

Avis. — Le C. R. Père a récemment adressé aux C<sup>tes</sup>, un supplément à la Circulaire N.<sup>o</sup> 44 et une nouvelle Circulaire N.<sup>o</sup> 45. — Il recommande aux Supérieurs de ne pas manquer d'en accuser réception, si on ne l'a déjà fait. — C<sup>te</sup>. pour le présent Bulletin

— Prière aux C<sup>tes</sup> d'Amérique d'envoyer de suite leurs bulletins pour qu'ils arrivent à temps.



# Bulletin Général.

N<sup>o</sup> 47.

## PROVINCE D'AFRIQUE.

Sénégal.

(de Juin 1868 à Mars 1869.)

### C<sup>té</sup> de St- Louis.

1. Retour des P<sup>res</sup>. Duret et Richard. Départ p<sup>r</sup> France du P. Vidal. — 2. Choléra. Violence de l'épidémie. — 3. Procession, prières publiques. — 4. Nombre des victimes. — 5. Orphelins recueillis. — 6. Père proposé p<sup>r</sup> la Croix. — 7. Fête de St-Joseph. Carême.

— 1. Le dernier Bulletin annonçait le départ pour France du P. Duret, départ motivé par l'affaiblissement de sa santé. S'étant embarqué le 7 Juin à Dakar, il est arrivé le 23 à la Maison-Mère. Après avoir assisté à la grande retraite, il fit en Savoie un voyage de quelques semaines, qu'il prolongea jusqu'à Rome, avec autorisation du C. R. Père, et grâce à la générosité du Président de la Fabrique de St-Louis, qui voulut se charger de tous les frais. Il vit en Savoie M<sup>gr</sup> l'Evêque d'Orléans, et M. M. les Directeurs du Grand-Séminaire et des autres établissements ecclésiastiques. Tous se montrèrent disposés à seconder et à favoriser les vocations qui pourraient se présenter pour la Cong<sup>g</sup>. Espérons que les semences jetées par le P. Duret, à son passage, ne resteront pas sans fruit.

De retour à Paris, ce cher Père se dirigeait le 20 oct. sur Bordeaux, pour s'embarquer le 25 du même mois, à bord des Messageries Impériales; le 4 Nov., il touchait à Dakar, et le lendemain il se trouvait à St-Louis.



Le P. Richard, revenu en France au commencement de l'année, était reparti lui-même pour le Sénégal pendant le mois précédent; et le P. Vidal, à son tour, s'est embarqué le 7 décembre pour rentrer à la Maison-mère.

— 2. La santé de nos chers confrères de St. Louis, sans avoir été florissante, s'est cependant assez bien soutenue malgré les ravages que faisait autour d'eux un fléau, jusque là étranger au Sénégal. Le 24 novembre, en effet, le Choléra faisait dans la colonie sa première apparition, importé, dit-on, par les indigènes qui s'étaient rendus à Combourton pour les transactions commerciales avec les caravanes arabes. Mais, écoutons ce qu'écrivait de l'épidémie nouvelle le P. Duret, dans une lettre du 1<sup>er</sup> Décembre, adressée au E. R. Père. « Depuis le 24 novembre, nous sommes en plein choléra; ce fléau sévit avec fureur sur la population noire et sur les mulâtres, qu'il décime avec une rapidité effrayante. La fièvre jaune de l'an dernier n'était rien auprès de ce mal terrible, que personne ne se souvient avoir jamais connu dans ce pays. Les blancs de l'hôpital sont atteints eux aussi, bien que le fléau n'ait jusqu'ici frappé aucun des Européens résidant en ville. Toutes les troupes ont été envoyées dans la grande terre, mais le choléra y sévit encore sur les noirs. On ne peut plus compter les morts: la panique est générale; tout le monde fuit les malades, et l'on abandonne les mourants. C'est une vraie pitié. Les négociants viennent d'afféter un navire pour s'éloigner de nos côtes.

« Quant à nous, nous sommes pleins de confiance et de courage, du matin au soir, nous assistons les mourants. C'est une Providence qui m'a ramené auprès de nos chrétiens Holofo, pour entendre leurs confessions.

« Depuis quatre jours, tous les indigènes bien portants, se confessent et communient. Un grand nombre de

pêcheurs publics reviennent à Dieu, et sont résolus à changer de vie., (Lett. du 1<sup>er</sup> Déc. 1868.)

— Quelques jours après, le P. Guérin écrivait de son côté « Tout le monde est consterné; et le chiffre de 150 à 160 personnes d'atteintes par jour, est bien propre à jeter partout l'épouvante. Toutefois, nos chrétiens savent bien reconnaître que c'est Dieu qui les frappe; et ils font de dignes fruits de pénitence — « Nous n'avions pas bien profité du grand sermon de l'an dernier, disent-ils, en faisant allusion à la fièvre jaune, et voilà que Dieu nous préche de nouveau — Aussi c'est du côté de la divine Miséricorde que se tournent les cœurs repentants; et le secours, ce n'est pas des médecins, mais de Dieu qu'on l'attend. Pour se confesser, on ne diffère pas jusqu'aux premières atteintes de la maladie. Sous ces jours-ci, le temps que nous ne donnions pas aux malades était consacré à entendre dans l'Eglise les confessions des personnes encore bien portantes.

« Mais ces grâces de conversion, ce sont les infidèles eux-mêmes, qui en sont favorisés. Parmi les victimes du fléau, plusieurs, qui jusqu'ici avaient résisté aux sollicitations les plus pressées, ont enfin reconnu leur erreur, et nous avons eu la consolation de les voir mourir enfants de la 1<sup>re</sup> Eglise. » (Lett. du 11 Déc.)

— J. Cependant dans des conjonctures si calamiteuses, les cœurs s'étaient tournés vers Dieu pour implorer miséricorde. On avait demandé des prières publiques, et nos Pères s'étaient empressés de répondre à ce besoin si vivement senti de la population chrétienne tout entière, comme aussi de satisfaire, en qualité de Pasteurs de ces pauvres âmes, à l'une des plus touchantes obligations de leur sollicitude paternelle. Des prières publiques furent commencées pour fléchir la divine justice. Le 29 Nov., 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent, écrit le P. Duret, la population m'a demandé une procession en l'honneur

de la S<sup>te</sup> Vierge, elle y assista tout entière dans le plus profond recueillement. Le Gouverneur en a été très mécontent: aussi: r. t. il envoya hier matin l'Ordonnateur me porter ses plaintes. Le temps m'avait manqué pour prévenir les autorités; et je suis très-content de cette circonstance, car ces Messieurs eussent mis obstacle à ce dessein. Nous continuons à l'église les prières publiques. » (Lett. du 1<sup>er</sup> Dec.)

— 4. Grâce sans doute à l'intercession miséricordieuse du Cœur Immaculé de Marie, le fléau entrainé, après 25 jours d'affreux ravages, dans une période de décroissance marquée. « Aujourd'hui 31 Dec., écrivait le P. Loret au C. R. Père, je puis vous annoncer que nous sommes à peu près délivrés de la terrible épidémie. Ses ravages ont été épouvantables, surtout sur la population indigène. Je suis sûr de ne point exagérer, en portant à 5,000 le nombre des victimes. Comparé à celui de la population, ce chiffre est effrayant<sup>(1)</sup>. Il y a environ 100 soldats qui ont succombé; mais, chose extraordinaire, pas un seul civil Européen n'a été atteint. Nous n'avons plus qu'un ou deux cas par jour. Le fléau remonte le fleuve, et il est déjà à plus de 100 lieues, dans le royaume de Forita; il se dirige par l'intérieur, du côté de Dakar et de Gorée, d'où il n'est plus éloigné que de 10 lieues environ. Sa conviction de nos chrétiens, c'est que la C. S<sup>te</sup> Vierge nous a abrégé ce temps d'épreuve qui, en réalité, s'est limité à une période de 25 jours, au lieu de 3 mois, durée ordinaire du Choléra, dans les localités où il fait son apparition. » (Lett. du 31 Dec.)

— 5. Ce fléau, dont les ravages avaient fourni à nos confrères l'occasion de montrer tout leur dévouement pour le salut des âmes de ces pauvres indigènes, offrit aussi à leur charité une œuvre nouvelle de bienfaisance à accomplir, en faveur des pauvres enfants demeurés

(1) N. B. La population de St Louis, d'après les derniers recensements, était pour la ville, de 11,000 environ, et, en y comptant celle des postes environnantes, de 25,000.

orphelins. Ils se trouvaient en assez grand nombre, la plupart appartenant à des familles musulmanes entièrement moissonnées par la mort. On eut soin de les recueillir et de leur donner un abri, du grain et des vêtements. Les Sœurs de S. Joseph en reçurent une partie. L'autre fut répartie entre diverses personnes pieuses de la ville, qui consentirent à s'en charger provisoirement.

Pour subvenir à leur entretien, on manquait presque absolument de ressources; mais cette impuissance matérielle ne fit qu'exciter davantage la confiance en Dieu de nos confrères, et l'élan de leur charité n'est pas tombé devant cet obstacle. Depuis cette époque, néanmoins, la plupart de ces enfants sont morts: un certain nombre d'entre eux avaient reçu le S. Baptême. (Lett. au S. Duret, 31 Dec.)

Cette a été dans son rapide passage sur la Colonie du Sénégal la violence extrême de cette épidémie. Conduite peut-être par le bras de la divine Justice, elle s'est apaisée à l'invocation de la douce Mère des Miséricordes. Nos confrères aimeront à reconnaître le fait de cette protection visible, dont, plus que tous les autres, nos Pères ont été l'objet; et, aux sentiments d'une tendre admiration pour la Guisance de Marie, ils uniront ceux de leur reconnaissance et de leur amour, comme un nouvel hommage rendu au Cœur Immaculé de notre Ciel-S. Mère.

— C. Le dévouement des Pères, pendant la période qu'a duré l'épidémie, n'a pu s'exercer dans l'ombre et passer inaperçu aux yeux de l'Administration civile. Des éloges leur ont été décernés par un personnage officiel, l'Ordonnateur de la Colonie, lequel a écrit au S. Duret, afin d'obtenir qu'il lui fût de désigner l'un de nos Pères, en faveur duquel le Gouvernement put formuler une demande pour la Croix de la Légion d'Honneur. Le S. Duret s'est rendu lui-même chez M. l'Ordonnateur et, après l'avoir remercié de sa bienveillance,

et des bonnes dispositions témoignées à leur égard, il lui a fait connaître que, d'après nos usages et les intentions de nos supérieurs, il ne nous était pas permis de recevoir de semblables distinctions ni des récompenses de cette nature.

— 7 Les dernières lettres de la C<sup>te</sup> de St-Louis ne disent que peu de choses du ministère, pendant les premiers mois de cette année; elles mentionnent seulement une retraite prêchée aux Sœurs de St-Joseph, qui a duré du dimanche de la Septuagésime à celui de la Sexagésime; et annoncent que les exercices du Carême sont suivis avec ferveur et grande assiduité. « J'espère, écrit le P. Guret, que la grâce, qui pendant le choléra, a porté des fruits abondants, continuera son œuvre dans ce temps de pénitence et de prières. » (Lett. du 28 fév. 1869.)

Par ces lettres nous savons également que le P. Blanchet, obligé pour raisons de santé de quitter Free-Town, ainsi qu'il a été dit à la partie g<sup>de</sup> du bulletin, et attendu à St-Louis, pour le 5 février, est en effet arrivé dans le courant du mois. « Il va mieux, dit le P. Guret, quoiqu'il ait eu ces jours derniers des éruptions et des démangeaisons par tout le corps, et que ses jambes aient été quelque temps enflées. Il a un zèle de St-Pierre-Claver, pour les noirs, dont il s'occupe activement. » (Lett. du 28 fév.)

---

## C<sup>te</sup> de Gorée.

---

1. Personnel. — 2. Etat sanitaire. — 3. Dons pour le St Père.

Extrait de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. « Nous avons vu, au dernier Bulletin, les mutations opérées dans le personnel de la C<sup>te</sup> de Gorée, par suite du placement provisoire du P. Le Pennec à St-Louis. Le P. Rieffer, aidé du P. Aymonin, a pris la direction de la paroisse, et il remplissait par intérim les fonctions de supérieur. Pendant près d'un mois, il a dû vaquer tout seul aux divers soins du ministère paroissial. Des les premiers

jours de novembre, en effet, le P. Stymonin avait regagné St. Louis, et, retenu dans cette ville à cause des travaux multipliés occasionnés par l'épidémie, le P. Le Denec ne rentra à Gorée que le 31 décembre.

Plusieurs Pères ont eu l'occasion de s'arrêter quelque temps dans la C<sup>te</sup>. Le P. Stoffel (minor), qui se rendait à St<sup>e</sup> Marie du Gabon, à bord de la Nourse, les P. P. Meyer et Vidal y ont fait successivement une courte apparition.

— 2. L'état sanitaire de Gorée, dans les premiers jours de décembre, était satisfaisant. Le choléra qui sévissait encore à St. Louis, n'avait pas fait irruption de ce côté, bien que, d'après la marche du fléau, il semblerait qu'il dût peu à peu se rapprocher de ce point et y étendre aussi ses ravages. Le P. Rieffer ne parle que de quelques cas de fièvre sans gravité aucune, qui se produisaient alors; et il espérait que la toute-puissante protection du Cœur Immaculé de Marie arrêterait l'invasion de l'épidémie.

— 3. L'attachement de la population pour le S<sup>t</sup> Siège, ne demeure pas stérile. Le P. Rieffer a pu adresser à la Maison-Mère une somme de 125, <sup>fr</sup> 70<sup>c</sup>, offrandes généreuses faites au Souverain Pontife. Puissent ces dons mériter de Dieu, comme l'obole de la Veuve, un retour d'abondantes miséricordes et des grâces de salut!



### SÉNÉGAMBIE.

## C<sup>te</sup> de St- Joseph de Ngazobil.

- 1. Voyage en France de M<sup>gr</sup> Kobès. Retour de S. G<sup>erme</sup> et du F. Antonin. — 2. Nouvelle maladie. — 3. Arrivée du P. Riehl et du S. Mathieu. — 4. Étudiants indigènes.
- 5. Scolastiques, nombre, prise d'habit — 6. Sœurs indigènes, mort de l'une d'elles. Enfants qu'elles élèvent. Traits édifiants. — 7. Villages des Noirs. — 8. Travaux.

Vous n'avez pas encore reçu le Bulletin de cette  
 C<sup>te</sup>. Ce sera pour nos Compagnons une privation réelle, à cause  
 des détails intéressants et nombreux qu'il fournissait d'or-  
 dinaire sur les différentes œuvres de l'Établissement.

Extr. de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. On se rappelle encore la maladie  
 si grave, qui avait mis en danger les jours de M<sup>gr</sup> Robès  
 dans le courant de février 1863. A la suite de cette nouvelle  
 et rude secousse, sa santé ne s'était pas remise, et pour  
 reprendre de nouvelles forces, Monseigneur se décida,  
 non sans hésitation, à faire un nouveau voyage en France.  
 Le 7 Août, Sa Grandeur quitta Dakar, et le 16, Elle arrivait  
 à Bordeaux, après une heureuse traversée, avec le P. Welty  
 et le F. Thomas, l'un et l'autre bien éprouvés aussi par  
 l'inclémence du climat de la Sénégambie. Monseigneur,  
 arrivé à Paris le 17 au soir, allait le lendemain au St-  
 Cœur de Marie, où il trouva tous les Pères réunis pour la  
 retraite annuelle. C'était le mardi, deuxième jour des exer-  
 cices. Il prit part aux réunions des jours suivants, et la  
 semaine d'après, il se rendit à Soultzbach, pour prendre  
 les bains. Bientôt l'influence salutaire des eaux thermo-  
 males ramenait les forces, et, pressé de revoir sa chère Mission,  
 craignant d'ailleurs le retour des premiers froids d'oc-  
 tobre, Sa Grandeur s'embarquait à Bordeaux, le 25  
 septembre,

accompagné comme à son arri-  
 vée, d'un Père et d'un Frère. C'était le P. Richard et le  
 F. Antonin, qui, eux aussi, regagnaient leurs anciennes  
 C<sup>tes</sup>. Le F. Antonin avait quitté Dakar le 7 juillet, pour  
 venir en France se remettre d'un commencement d'ani-  
 mie. Le 6 S<sup>te</sup>, le paquebot mouillait à Dakar, et le  
 15 Monseigneur rentrait à St-Joseph. Son absence  
 avait été d'un peu plus de 3 mois.

— 2. Malheureusement, les heureux résultats de son  
 voyage en France furent détreuits par de nouvelles at-  
 teintes de la maladie. Dans les premiers jours de décembre,

écrivait Mgr Robès lui-même, au C. R. Père, j'ai eu, à St. Joseph, un accès de fièvre bilieuse hématurique, tout-à-fait semblable, quant à sa nature et à sa gravité, à l'accès que j'eus au mois de mars dernier. Je suis resté trois semaines sans pouvoir dire la S<sup>te</sup> messe. Actuellement, 7 janvier, mes jambes refusent un trop long service, et je me sens surtout incapable d'un travail de tête un peu appliqué. (Lett. du 7 janv.)

Une lettre du P. Renoua entrainait dans plus de détails: «Le P. Fritsch et le P. Baumgartner nous ont trouvés plongés dans une grande affliction; c'était précisément le jour où Mgr se trouvait entre la vie et la mort: c'est à peine s'il a pu adresser quelques mots au P. Fritsch. Monseigneur vous parlera sans doute de sa maladie. Je ne puis cependant m'empêcher de dire combien il nous a édifiés sur son lit de souffrances, et avec quelle obéissance il a reçu les différents remèdes qu'on lui a donnés. C'est bien grâce aux soins intelligents et assidus de la R<sup>de</sup> Mère Rosalie que nous devons de posséder encore Monseigneur. Sans elle, en effet, qu'aurions-nous fait dans un cas si critique? Dès les premières atteintes du mal, nous avons dépêché un exprès au P. Lamoise, qui arriva en toute hâte et ne quitta pas un instant Monseigneur. La charitable personne qui, autrefois, avait soigné le P. Engel, accourut aussi de Joal, et tous les soins réunis procurèrent un mieux sensible dans l'état du cher malade. Au moment de la crise où il était le plus bas, il disait: « Ah ! pauvre Afrique !... » La pensée du Vénéré Père lui venait souvent, c'est ce qui soutient encore sa confiance.

«C'est à la fête de Noël, à minuit, que Monseigneur a célébré la première messe; il n'en a dit qu'une seule. Depuis cette époque, il est obligé de célébrer de très-bonne heure, car il ne peut rester à jeun.» (Lett. du 31 déc.)



À partir de ce moment, la convalescence de M<sup>g</sup>. Hobès présente des alternatives diverses : la fatigue et l'épuisement, semblent combattre l'action de la nature, qui voudrait prendre le dessus : aussi les forces ne reviennent que médiocrement et très-lentement.

— 3. Un mois environ avant sa maladie, Monseigneur avait eu la joie d'accueillir un nouveau Confrère, que le C. N. L<sup>re</sup> destinait à prêter son concours à l'œuvre de St. Joseph : c'était le P. Riehl, placé auparavant à la Maison du Noviciat, au St. Cœur de Marie, et appelé à enseigner la Théologie aux jeunes aspirants indigènes de la Mission. Embarqué le 25 octobre à Bordeaux, sur les Messageries Impériales, avec le C. Mathieu, ils touchaient, le 4 nov. suivant, au port de Dakar. Les épreuves d'acclimatation ne se sont pas fait longtemps attendre, peu de jours après leur arrivée, il fallut s'aliter, et faire connaissance avec l'ipéca et la quinine. Ces indispositions cependant n'ont pas eu de suites.

— 4. Malgré un état presque habituel de constantes fatigues et d'indispositions, nos Confrères de St. Joseph se devouent toujours avec zèle aux œuvres que la divine Providence leur a confiées. « L'une des principales, écrit le P. Riehl, est l'éducation de la jeunesse. Une centaine d'enfants reçoivent en ce moment dans la Mission l'instruction et la formation spéciale, en rapport avec la vocation que Dieu semble leur avoir donnée, ou les aptitudes particulières qu'ils peuvent montrer pour les arts mécaniques.

« Les Frères dirigent dans leur apprentissage ceux qui sont appliqués au travail manuel.

« Quant aux latinistes, ils sont répartis maintenant en deux sections. À Tâgues, nous en commencerons une nouvelle, lorsque la première entreprendra l'étude de la phil.-graphie : cette première section est en effet assez avancée. Sans exclure les auteurs classiques, j'aime à leur

faire traduire quelques allocutions de notre grand P<sup>ère</sup> IX, dont il est difficile de critiquer la parfaite latinité, et les plus belles hymnes du Bréviaire romain, où la prière s'exhale avec tant de piété et d'onction. Il est rare que dans leurs traductions ils ne rendent le sens avec exactitude. Quant à la seconde section, elle est loin d'être aussi avancée; toutefois j'espère que dans deux ou trois ans ils termineront eux aussi, leurs études littéraires. Au-dessus des Latinistes sont nos jeunes Théologiens, au nombre de deux, qui ont terminé cette année sous le P. Meyer, leur cours de Philosophie.

« L'application est en général bien satisfaisante, et les notes de l'examen ont été bonnes. On doit d'autant plus leur tenir compte de leurs efforts, que leur imitation ne trouve aucun stimulant dans l'espérance de mériter des couronnes. Depuis les malheurs de la Mission, il a fallu, en effet, supprimer les distributions des prix.»

— 5 Ce qui les excite et entretient encore leur ardeur, c'est la perspective si douce d'une prochaine admission, comme récompense de leur bonne conduite, au rang et aux privilèges de Scolastique titulaire, et pour ceux qui le sont déjà, le désir d'abréger, par une application soutenue, le temps d'étude qu'ils doivent encore parcourir pour devenir aptes à secourir les Pères auprès de leurs compatriotes. Ils font dans ce double but de généreux efforts. Au mois de nov., a eu lieu une nouvelle cérémonie de prise d'habit présidée par M<sup>gr</sup> Robès; c'était le 31; fête de la Présentation de la Vierge. Deux postulants: M. M. Gnanz et Dionf reçurent l'habit de la Cong<sup>g</sup>, en qualité de Petits-Scolastiques, et contractèrent leurs premiers engagements. Par suite de leur admission, on compte maintenant à S<sup>t</sup>. Joseph, 5 scolastiques titulaires indigènes, dont deux, M. M. Sène et Sock, sont en première année de Théologie. Couverts des saintes livrées de Marie, ils trouvent contre les difficultés qui s'exposent à leur vocation, une sauvegarde

plus grande, et plus facilement, ils peuvent résister alors aux suggestions de leurs parents ou de leurs proches, d'ordinaire si préjudiciables à leur persévérance.

— 6. La C<sup>te</sup> des Filles du S<sup>t</sup> Cœur de Marie se consacre toujours avec beaucoup de zèle à l'œuvre spéciale de l'éducation des filles et au soin des malades; ces bonnes religieuses savent aussi prendre à cœur tous les intérêts de la Mission et s'y dévouer. Pendant la maladie de Monseigneur, elles ont eu la douleur de perdre presque subitement l'une de leurs Sœurs. Voici ce qu'écrivait à ce sujet le P. Renoux au C. R. Père, en date du 31 déc., « Le jour où Monseigneur était le plus mal, une religieuse des Filles de Marie, la plus exemplaire, mourait subitement, et presque sans qu'on s'en aperçut. Le Vendredi, elle s'était confessée, avait fait la retraite avec les autres, et le Dimanche, 6 déc., elle était dans l'éternité. Elle se sentait souffrante depuis quelque temps et la Mère Rosalie lui avait recommandé d'offrir ses souffrances pour obtenir la guérison de Monseigneur. Elle le fit, mais comment? Le fait est, qu'elle mourait le même jour, et que le lendemain, la crise de Monseigneur était passée. (Lett du 31 Dec.)

Dans le courant du mois d'Avril, leur noviciat s'était accru de 5 aspirantes, envoyées par le P. Sacombe. Elles sont maintenant au nombre de 19 professes, 6 novices et 8 postulantes. Les dernières arrivées témoignent beaucoup de bonne volonté, et sans doute il plaira à la Bonne Mère de seconder leurs efforts, et elles pourront être admises bientôt au nombre de ses filles privilégiées.

Les enfants que ces religieuses élèvent chez elles montrent d'excellentes dispositions. Quelques faits racontés par le P. Renoux dans une lettre au C. R. Père, destinée à l'œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance, prouvent quel esprit de tendre pitié les anime, et combien une charité compatissante sait leur inspirer les sacrifices les plus généreux et les plus touchants.

Voici quelques extraits des plus intéressants de cette lettre.

« Pour les fêtes de Noël, les Religieuses indigènes avaient disposé une petite crèche où se trouvait couché sur la paille un bel Enfant Jésus, étendant ses petites mains. Un jour la Mère Supérieure aperçoit à l'un des bras de l'Enfant Jésus un très-beau bracelet en argent massif. Huit jours après, un autre bracelet se trouvait à l'autre bras de l'Enfant Jésus. Après différentes informations, la Mère apprend que c'est la plus jeune des enfants, âgée de 6 à 7 ans qui, le mardi, pendant qu'elle faisait sa visite à l'Enfant Jésus et sa prière aux S. S. Anges, avait donné ces bracelets qu'elle tenait de sa mère. Il faut remarquer que les enfants et les jeunes personnes surtout aiment excessivement ces parures. La Supérieure fait venir l'enfant. « Qui a mis ces bracelets à l'Enfant Jésus? — C'est moi... répond, l'enfant, en baissant la tête. — Que lui dit de donner cela à l'Enfant Jésus? — Personne, (elle se trompait la chère enfant, c'était l'Esprit-Saint, qui aime à se faire entendre aux cœurs purs). — Pourquoi l'as-tu donné? — Pour obtenir de l'Enfant Jésus la grâce d'être une bonne enfant. Mais tu ne l'auras plus: l'Enfant Jésus ne te rendra plus tes bracelets. — Oh! je les lui ai donnés, je ne les veux plus: c'est pour lui. — Quelques jours après l'Enfant Jésus avait au doigt une bague en or. Cette fois on ne put découvrir la petite donatrice. L'Enfant Jésus la reconnaît, cela suffit.

« Ces chères enfants n'ont pas voulu être en retard pour la S<sup>te</sup> Enfance: elles ont sacrifié, elles aussi, le déjeuner du samedi. Mais le travail du couscous est pénible; se lever à 3 ou 4 heures du matin, et frapper à tour de bras avec de gros pilons, cela est très-pénible; aussi jugent-elles à propos de ne plus recevoir leur déjeuner. Alors les chères enfants s'ingénierent à trouver quelque ressource pécuniaire pour fournir l'obole de la S<sup>te</sup> Enfance. On planta  
des

ignames ou grambi en wolof. Avec les ignames on peut faire de l'amidon: on vendra l'amidon, et voilà une petite fortune toute trouvée. En effet, le petit champ a déjà rapporté 10 francs. A cette somme est venue s'ajouter une autre de 7 ff, puis de 9 ff, provenant de la vente des bons points mérités à chaque semestre.

« Notre S.<sup>t</sup> Père le Pape devait aussi avoir sa part à l'aumône du pauvre Africain. Ces bonnes enfants entendaient lire dans le Messageur du S.<sup>t</sup> Cœur tout ce que les enfants d'Europe font pour le S.<sup>t</sup> Père, elles voulaient, elles aussi, faire un petit présent au glorieux Pontife; mais comment s'y prendre? rien du côté de la famille, rien dans leur pauvre entourage. Elles apprennent qu'à Gorée, on achète le pain de singe (fruit du baobab). Après avoir pillé leur couscous, les voilà qui partent pour la forêt, s'industriellent à faire tomber les grosses boules du pain de singe, et à force de voyages, elles finissent par remplir deux sacs, dont l'un est vendu 10<sup>f</sup> et l'autre 7. C'est la part de Pie IX, c'est aussi le Pie IX qui l'a portée à Dakar. » (lett. au 2<sup>e</sup> fév.)

— 7. Le nombre des villages formés par les noirs autour de la Mission reste toujours le même. Les indigènes s'agglomèrent tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre, selon que la culture du mil et de l'arachide leur présente ici ou là plus de facilité. Plusieurs familles de l'intérieur sont venues s'établir dans l'un de ces villages, où les récoltes avaient été plus abondantes cette année. Parmi les noirs, un grand nombre savent leurs prières et les principales vérités. Si des motifs d'un intérêt humain les empêchent de se faire chrétiens, on a du moins la douce consolation d'en voir plusieurs, aux approches de la mort, appeler le Missionnaire et demander le baptême.

— 8. L'Établissement continue toujours à lutter contre les difficultés si grandes et si nombreuses qu'il traverse depuis plusieurs années. Depuis un an, on fabrique de l'huile

d'arachide pour la consommation de la Mission. Cette huile est excellente pour la préparation des aliments. Traînée à froid et filtrée avec soin, elle l'emporte sur la prétendue huile d'olive fournie par le commerce, principalement dans les colonies. Elle peut encore servir à l'éclairage et au graissage. On espère bientôt en faire en assez grande quantité pour en vendre, et se créer ainsi une nouvelle ressource.

Comme les sautozelles n'avaient pas reparu depuis plusieurs années, on a voulu reprendre la culture du coton. Un champ fut en entier planté, et les indigènes suivirent cet exemple. Mais, au mois de Décembre, nouvelle invasion, et de nouveau, ravage complet des plantations. On a essayé de semer du sésame, et l'on a eu cette fois plus de succès.

## Cté de Joal.

1. Personnel, logement. — 2. Ministère. — 3. Excursion à Portindal. —  
Motifs d'espérance.

Nous n'avons qu'une lettre du P. Lamoise qui donne d'assez rares détails sur les travaux du S. ministère. Elle est adressée au E. R. Père; en voici quelques extraits:

— 1.<sup>o</sup> Je suis toujours seul à Joal, dans ma petite case de paille. Mgr. Robès m'a donné l'espérance que bientôt il pourra m'adjoindre un frère, comme cela avait eu lieu auparavant. Nous pourrions faire un petit logement. Ma case alors reprendra son ancienne destination de salle d'école.

— 2.<sup>o</sup> Je compte vous faire plaisir en vous apprenant, mon Très-Rév. Père, que déjà je suis avancé dans la composition de ma grammaire Sère.

« Nous faisons des progrès, quoique lentement, pour les choses de la religion. On commence à m'appeler auprès des malades des infidèles eux-mêmes. Les préjugés tombent: autrefois on cachait les pauvres moribonds et nous avions

grand peine à les aborder. C'est une occasion pour nos Sœurs indigènes de témoigner leur dévouement; et leur zèle auprès des pauvres infirmes ne fait pas plus défaut qu'auprès des enfants qu'elles élèvent.

« Nos baptêmes montent cette année à 64, dont 21 d'adultes, plupart en danger de mort. Nous avons eu aussi 9 <sup>premières</sup> Communions, 6 confirmations, 3 mariages à l'Église, et 19 enterrements. »

— 3. « Monseigneur m'a aussi envoyé deux fois en excursion dans les villages du côté du Portudal. Le Commandant de ce poste, quoique protestant, m'a fort bien accueilli, il a mis sa maison à ma disposition, et c'est là que j'ai célébré le St. sacrifice et que j'ai logé. Monseigneur m'avait donné, pour aide et pour serviteur de messe, un jeune enfant de Saloum, élève de St. Joseph qui m'accompagnait dans ces excursions. » (Lett. n. 31 156.)

« Le pays est actuellement dans un état d'aisance relative; ces peuples, même matériellement parlant, pourraient devenir heureux. Les récoltes sont abondantes; il y a la plus grande facilité de se procurer des ressources au moyen du travail. Néanmoins, ces pauvres gens vivent au jour le jour, sans prévoir l'avenir. A la première circonstance défavorable, ils retombent dans la dernière misère. Cela tient à l'état de dégradation générale où se trouve encore le pays. J'espère beaucoup de la maison de St. Joseph pour l'avenir de ces contrées, la paix et le bonheur des habitants.

« Chez bon nombre, il semble renaître un sentiment de pudeur naturelle qui les porte à se couvrir. Leur insouciance native se prémunir davantage après les temps de prospérité, contre les éventualités, souvent désastreuses qui leur ôtent parfois tout moyen de subsistance ils établissent des magasins de réserve; l'argent, comme monnaie courante, a une valeur qu'ils commencent à apprécier.

même à l'égal du tabac et de l'eau-de-vie, ce qui n'est pas peu dire. Ils comprennent mieux l'importance de l'instruction, les avantages qu'ils peuvent retirer de certaines connaissances usuelles, telles que la lecture, l'écriture et le calcul. En un mot, c'est une grâce qui les travaille pour les arracher à l'avilissement où, si longtemps, ils ont été retenus, et leur donner, avec les lumières de la foi, les bienfaits d'une civilisation toute chrétienne.» (Lett. du 31 Déc.)

## Cité de Dakar.

1°. Arrivée du P. Lossedat, mutations. — 2°. Vente des bâtiments de la Mission. — 3°. Install. provisoire. — 4°. Miss<sup>rs</sup> entérés à Dakar. — 5°. Ecole de la Miss<sup>ns</sup>. Ecole laïque. — 6°. Mort de M. Vincent. — 7°. Puisque. — 8°. Comp. de vent.

Extr. de la Corresp. — 1°. Comme dans nos autres Cités de la Sénégambie, le personnel de Dakar a subi certains changements. C'est le P. Lossedat qui est depuis le mois de novembre chargé de la direction du service religieux et de la Cité, en remplacement du P. Gabry, appelé à S<sup>te</sup> Marie de Gambie. Il a avec lui le P. Meyer, envoyé de S. Joseph pour remplacer le P. Welty, que son état de souffrances a contraint de faire un nouveau voyage en Europe.»

— 2°. Depuis 1857, le Gouvernement français s'est annexé le territoire de Dakar pour y fonder une ville. Par le fait de cette annexion, tous les terrains et toutes les habitations situés sur une zone de 60 mètres, le long du littoral, furent frappés de servitude et réservés à l'Etat. Défense fut portée d'élever de nouvelles constructions, et même de faire des réparations importantes aux maisons déjà bâties.

L'Établissement de la Mission se trouvait dans cette zone, et devait par conséquent, à un moment donné, être perdu pour celle-ci. Déjà, une portion considéra-



du terrain avait été enlevée par le tracé des rues. Il n'y avait donc qu'à saisir une occasion favorable, afin d'en opérer la vente à des conditions avantageuses. Le Gouverneur du Sénégal, M. Pinet-Laprade, se montrant bien disposé au sujet de cette affaire, M. Robès a jugé le moment opportun pour la négocier. La Grandeur avait sollicité l'autorisation du St. Siège qui lui était nécessaire, et elle lui avait été accordée et transmise le 11 octobre, par l'intermédiaire de Son Em.<sup>e</sup> le Cardinal Barnabò. Les bâtiments qui ne sont plus entretenus depuis quelques années, et qui par conséquent commencent à se détériorer, ont été examinés et estimés par le Génie, à 50,000<sup>f</sup>; y compris le jardin. M. le Gouverneur trouvant cette estimation inacceptable pour la Mission, a voulu ajouter 20,000<sup>f</sup> au prix proposé: ce qui fait une somme de 70,000<sup>f</sup>, payable en 5 annuités. C'est dans les premiers jours de juillet que fut faite cette convention; elle ne pouvait toutefois être définitive, qu'après ratification du ministère de la Marine et des Colonies. Cette ratification a été accordée sans difficulté, et la vente a été irrévocablement conclue par acte du 1<sup>er</sup> Décembre.

L'on a obtenu en outre de M. Pinet-Laprade en principe, d'un traitement de 3000<sup>f</sup> pour un vicaire à Dakar, et pour un desservant à Joal. L'entretien du culte divin à Dakar est pris à la charge du Gouvernement, ainsi que les frais de logement des missionnaires chargés de desservir cette localité. (Note de M. Robès.)

M. le Gouverneur a également alloué à M. Robès dès cette année, une somme de 3,000<sup>f</sup>, avec promesse de faire renouveler cette allocation dans la suite. Il a ajouté en don 46 sacs de mil, pour l'entretien des enfants.

— 3. La maison vendue au Gouvernement, avait été, en attendant l'adhésion du ministère, louée par l'Administration

locale, moyennant la somme de 4,000 £ par an. Elle fut abandonnée, dans le courant de juillet, par nos Pères, qui s'y rendaient néanmoins encore pendant la journée, pour y prendre leurs repas. A partir du 1<sup>er</sup> août, date du bail, ils se sont entièrement retirés dans leur nouveau logement. A son arrivée, le P. Sossedat s'est occupé activement de tout mettre en ordre, avec l'aide des Frères destinés pour le Gabon, qui ont passé dans la C<sup>te</sup> une dizaine de jours.

Dakar aurait besoin d'une Eglise et d'un presbytère. Ces deux constructions sont l'une et l'autre en projet, mais d'après une lettre du P. Duret, le Gouverneur ne semble pas disposé à les entreprendre actuellement.

— 4. Par suite de la vente de l'Établissement de la Mission, les restes de nos Pères enterrés dans le cimetière qui y était adjoint, allaient se trouver isolés, ou exposés plus tard, dans quelque débâlement, à être confondus avec d'autres ossements et traités sans honneur. On a conçu la pensée de les exhumer, dans le désir de les transporter en France, ou du moins de les recueillir à St. Joseph. Ce pieux dessein trouvera bientôt, nous l'espérons sa réalisation. Entre autres membres défunts ensevelis à Dakar, nous pouvons nommer les P. P. Barbier, Holland et Logier. (Lett. du S. Duby du 7 juillet.)

— 5. L'école ouverte à Dakar, dans les premiers mois de l'année dernière, pour les enfants indigènes, a dû plus ou moins se trouver entravée à cause du déménagement, et des mutations successives opérées dans le personnel. Au départ du P. Welty, elle comptait toujours une vingtaine d'élèves; et les dispositions des parents et autres personnes de la localité paraissaient favorables à son développement. L'école laïque au contraire, malgré l'appui de l'administration qui l'a établie, semblait devoir être bientôt fermée, faute d'élèves. Elle a deux professeurs: l'un chargé

d'enseigner le français est retribué 3000<sup>fr</sup>, l'autre qui est musulman, doit apprendre l'arabe à ces enfants. Défense leur est faite de toucher en quoi que ce soit aux matières religieuses.

« Les noirs de Dakar, écrit le P. Welty, ne veulent pas leur confier leurs enfants; ils déclarent que, si l'on rendait l'instruction obligatoire, ils préféreraient les conduire chez les Missionnaires; car ceux-ci leur inspirent du moins envers leurs parents le respect et la soumission, tandis que au contraire, à l'école du gouvernement, on ne leur apprend, disent-ils, qu'à se donner certains airs de suffisance, qui se changent bientôt en mépris et en insubordination. Les enfants ainsi élevés, ne veulent plus par la suite rester dans leurs familles; ils s'en éloignent et les abandonnent, »  
(Lett. du 21 8<sup>bre</sup>)

— 6. Les Religieuses de l'Immaculée-Conception qui partagent avec nos Pères, à Dakar, les soins et les travaux de la Mission, ont fait une perte douloureuse dans la personne d'une de leurs Sœurs. « La bonne S<sup>te</sup> St. Vincent, écrit le P. Duby à M<sup>gr</sup> Robès alors en France, n'a pu recevoir la Bénédiction que vous lui aviez envoyée. Elle était partie, et partie pour le Ciel, depuis le St Croix, dernier jour du mois du St et Immaculé Cœur de Marie. Elle est morte comme une sainte, après avoir enduré des souffrances extraordinaires. Il semblait, à ses derniers instants, qu'elle n'avait plus d'autre sacrifice à faire à Dieu que celui de sa vie, sacrifice qu'elle avait offert bien souvent, et qu'elle n'était disposée à différer encore, qu'à fin de pouvoir plus longtemps travailler au salut de nos pauvres noirs. Quelques minutes avant d'expirer, elle a dit: « Demain, je serai au Ciel ». Elle y est, je n'ose en douter, et j'espère qu'elle priera pour la Mission et pour nous. » (Lett. du 5 sept.)

— 7. Au nombre des villages éparpillés sur la côte,

dans le voisinage de Dakar, Rufisque attire spécialement l'attention de nos Missionnaires. Cette localité prend chaque jour une importance plus grande, et la population chrétienne s'y développe et paraît vouloir s'établir à poste fixe, au lieu d'y séjourner seulement pendant la durée de la traite. Les chrétiens, dont le nombre dépasse aujourd'hui 200, sollicitent la construction d'une chapelle; on en avait élevé une, dans les premiers temps de la Mission; mais elle n'existe plus. Dans ce but, ils demandaient à ce que l'on fit une quête. Mais il n'a point paru prudent de se rendre à leur désir. L'administration, en effet, s'oppose de toute son influence à l'agrandissement de Rufisque. Le commerce ne tend que trop déjà à se porter de côté, et la population à émigrer vers ce point; de sorte que l'on redoute de voir un jour Dakar délaissé, et l'importance comme la prospérité commerciales transférées à Rufisque.

Nos Missionnaires ne peuvent encore desservir Rufisque d'une façon régulière. Le séjour du P. Le L'ennec à St-Louis, pendant tout ce second semestre, a surtout empêché le P. Rieffer de s'y rendre d'une manière aussi suivie que précédemment. Aussi, il a eu à regretter la mort de plusieurs chrétiens, qui n'ont pu, à leurs derniers moments, recevoir les sacrements.

— 8. La mauvaise saison, cette année, n'a pas amené de fièvres ou autres maladies. Les pluies cependant ont été très-abondantes. Dans la rade, un coup de vent assez sérieux a endommagé un certain nombre de bateaux, ou autres embarcations devenues un instant le jouet des flots et de la tempête. Voici à ce sujet ce qu'écrivit le P. Walter au P. Peureux, dans une lettre du 2 novembre: « C'est vers la fin de septembre, que j'ai vu à Dakar l'un de ces terribles coups de vent qui selatent dans nos parages. La mer qui, au commencement de la tourmente, était calme

et unie comme une glace, devint furieuse au bout de 20 minutes. Les vagues augmentaient sans cesse de violence, soulevées et lancées avec force par un vent impétueux. La pluie et les éclats du tonnerre ajoutaient au spectacle je ne sais qu'on de sinistre, qui faisait naître une impression de terreur. Sur la rade, on voyait des bateaux, des navires même en grand nombre, au milieu desquels étaient mouillés nos deux côtes, le Pie IX et le S. Joseph. La Comète, aviso à vapeur, servant aux communications entre San et S. Louis, était amarée sur une bouée, vis-à-vis de la mai-  
 des Sœurs de S. M<sup>te</sup> Conception. Tout-à-coup, battue des vagues et poussée par les vents, cette flottille s'ébranle quelques bâtiments luttent avec succès contre la tempête, d'autres, chassant sur leurs ancres, viennent échouer sur le rivage, ou se brisent contre les rochers. Après s'être long-temps maintenue, la Comète emporte le sommet de la Goue où étaient attachées ses amarres, et vient lentement atterrir près de la maison des Sœurs. Chose frappante et qui fut remarquée à Gorée autant qu'ici, seuls, les deux côtes de la Mission, le Pie IX et le S. Joseph, sont sortis sains et saufs de cette furieuse bourrasque. Un petit mousse qui se trouvait sur le Pie IX avait eu soin de jeter la deuxième ancre, et le bâtiment put ainsi garder la mer sans échouer. Le S. Joseph se rapprocha un peu du rivage, mais il tint bon et resta à flots. Le Saint, du Ciel le protégeait. » (Lett. n<sup>o</sup> 2. nov. 1818.)

### Ctè de S<sup>te</sup> Marie de Gambie.

1. Personnel. Pères. Frères. — 2. Vocations de Religieuses indigènes. — Progrès et influence du Catholisme. — 4. Sédition, importance, désir de Missionnaires.

Exu. de la Corresp<sup>te</sup>. — 4. Le personnel de la Ctè de S<sup>te</sup> Marie de Gambie se compose maintenant des P. P. Lacombe, 49.

et Delpuech, et des F. F. Florentin et Edouard. Ayant été très-éprouvé par les fatigues du S. Ministère, le P. Lacombe est allé prendre à St. Joseph quelque temps de repos. Il a été remplacé et il est encore aidé dans son poste par le P. Duby, parti de Dakar à l'arrivée du P. Lossedat. Le P. Delpuech est dans un état de santé qui rend tout travail à peu près pour lui impossible. Ce cher confrère souffre principalement de la poitrine, et se trouve comme sans forces.

Quant aux Frères, leur santé se soutient, malgré les fatigues de l'école dont ils sont chargés. Ils parlent maintenant le Holof aussi bien que l'anglais, leur langue maternelle. Ils rendent de grands services par leur zèle et leur ardeur à occuper des enfants. (Lett. du S. Duby 16 janv. 1869.)

2. La petite chrétienté de St. Marie de Gambie continue de fournir des vocations pour la Cte des Sœurs indigènes. « Trois Postulantes, écrivait le P. Lacombe à Mgr Robès, en date du 17 sept. viennent de se rendre à St. Joseph. Comme à l'ordinaire, le démon a poussé de hauts cris, mais sa voix a été étouffée. Ces trois filles sont issues de parents infidèles. Le S. Cœur de Marie semble de préférence, choisir ces filles dans ces familles encore païennes. Elles ont été confirmées dernièrement par sa Grand<sup>r</sup>e qui même les a entretenues de leur vocation, quand elles lui en ont fait l'ouverture. Une quatrième postulante profitera du départ du S. Joseph, pour rejoindre ses compagnes. C'est encore une enfant de parents infidèles. Elle est du Baöl, et de la fameuse maison de M. Ingram (Nancy Johnston). »

« Je me permets de demander à Votre Grandeur quelque chose pour notre église de St. Marie. Vous connaissez notre tabernacle, et sa pauvreté extrême. Quelques mètres de soie pourront cacher notre misère. Je compte, Monseigneur, que vous nous en procurerez; et au besoin, je

les ferai payer par les paroissiens. J'ai déjà annoncé que les bancs seront loués, à raison de 5<sup>fr</sup> par place, dans l'année. Cette mesure nous donnera quelques ressources. Que pensez-vous du grand-autel ? Un autel dans le genre de celui des Sœurs, avec baldaguin, ne ferait pas trop mal dans notre église. J'os. m<sup>i</sup> charger des dépenses, avec votre autorisation toutefois. »

— 3. Quant à l'ensemble de la situation religieuse et des progrès du catholicisme à St<sup>e</sup> Marie de Gambie, nous extrayons d'une lettre du P. Riehl, du 3 mars dernier, les lignes suivantes: « Ici, tout est consolant, et cette Mission se trouve dans un état des plus florissants. Les catholiques fréquentent les offices divins, s'approchent souvent de la St<sup>e</sup> Eucharistie. un très-grand nombre se montrent pleins de ferveur dans le service de Dieu. Tous les jours l'église est pleine pour l'exercice du soir. Bien que le Gouvernement de l'île soit protestant, les processions, et surtout celle de la Fête-Dieu, se font avec une très-grande solennité, à travers les rues de la ville sans que l'ordre soit troublé, tant est grande l'influence morale exercée par les bons catholiques. Les enfants des écoles y augmentent tous les jours. et le local est devenu trop étroit, il nous faudra l'agrandir. Ce qui vaut mieux encore, c'est que nos enfants sont généralement pieux, et que leur piété augmente journellement. Beaucoup d'hérétiques abjurent leurs erreurs et reviennent à St<sup>e</sup> Eglise catholique. Voici ce que nous écrit le P. Lacombe en date du 28 février 1869. « Nous sommes heureux de voir les brebis égarées rallier le bercail du Père de famille. J'attribue ce résultat aux bonnes prières des âmes ferventes qui n'ont pas laissé M. S. tout seul, pendant les 40 heures. Cette solennité y a été célébrée, en effet, avec la plus grande ferveur. » (J. K. du P. Riehl 3 mars 1869.)

— 4. Comme à Dakar nos Pères auraient autour de Gambie, un vaste champ pour exercer leur zèle apostolique, si leur nombre, réduit déjà en présence des autres diverses dont ils s'occupent, le leur permettait. Bien des instances leur sont faites pour les attirer à Sédhiou, mais ils ne peuvent encore répondre à l'appel de la population.

« Sédhiou, écrit le P. Lacombe, est un poste français, situé à 30 lieues dans l'intérieur sur les bords de la Casamance. Les transactions commerciales rendent cette localité assez importante, et en font un centre de population où le Missionnaire peut travailler avec fruit auprès des âmes. Cette importance a été déjà reconnue par les membres de la société biblique de Genève, qui n'ont rien eu de plus pressé que d'envoyer en 1853. des ministres de leur secte protestantiser le pays. Jusqu'à présent, leur mission végète, et il est actuellement question d'y renoncer. Les occasions pour se rendre à Sédhiou sont assez rares, et les voyages très-pénibles. Par suite de ces obstacles, la visite des chrétiens de cette localité ne peut avoir lieu régulièrement. Il faudrait que l'on pût s'y établir à poste fixe; mais cela exigerait un personnel plus nombreux que celui dont on dispose. La population montre le plus grand désir d'avoir des missionnaires, et un jeune négociant de l'endroit offre gratuitement, pour leur établissement, un local et une maison vaste et en bon état. Espérons que les vœux de cette population ne demeureront pas stériles, et qu'un jour au lieu de mercenaires, ces âmes abandonnées verront avec joie venir à eux pour les sauver, des envoyés du divin Pasteur (Lett. du P. Lacombe 7 janv. 1869 — P. Duby 30 nov. 1868.)



## Sierra - Léone.

## Clé de Free - Town.

1. Naufrage des S. S. Tritsch et Baumgartner. — Maladie du S. Blanchet. —  
 3. idem du S. Stoll. — 4. Ecoles - Examens Dispositif des protestants Nombre des  
 enfants. — 5. Bienséances du Jour? — 6. Générosité d'un Commandant et du Consul Espagnol.  
 — 7. Ministère. Objets: d'une jeune personne. Appendice.

Extr. du Bullet. et de la Corresponc. — 1. Nos confrères commais-  
 sent déjà, d'après l'avis qui en a été donné dans la partie  
 générale du Bulletin, la nouvelle du naufrage des S. S.  
 Tritsch et Baumgartner, pendant la traversée qui  
 leur restait à faire de Gambie à Free-Town. Etant ar-  
 rivés trop tard pour prendre le packet anglais, ils  
 voulurent profiter d'un trois-mâts de Londres, qui fai-  
 sait voile pour Sierra-Léone. Après deux jours de mer,  
 le bâtiment échoua sur un banc de sable, et, après de  
 vains efforts pour le retirer, tous, passagers et matelots  
 se retirèrent sur une frêle embarcation, espérant aborder  
 le lendemain à une île voisine; mais les courants en-  
 traînèrent au large le canot, qui n'avait pour résister ni  
 voiles ni gouvernail. Quinze jours durant, ils errèrent  
 ainsi, exposés au péril imminent d'être engloutis par  
 les flots, ou de succomber enfin aux privations cruelles  
 de la faim et de la soif. Des scènes des plus révoltantes  
 d'inhumanité et de barbarie vinrent encore attrister  
 le cœur de nos infortunés confrères. Enfin, au moment  
 où tous semblaient désespérer, apparut à l'horizon  
 un bateau pêcheur, monté par des sauvages qui les  
 recueillirent et les déposèrent dans une des îles de Ross. De là  
 ils furent conduits chez des négociants français qui les  
 firent transporter à Sierra-Léone, où ils touchèrent  
 le 8 janvier. Ils s'étaient spécialement recommandés

à N. D. des Victoires, et aussi à notre vénéré Père, dont ils portaient sur eux des reliques. C'est à cette intercession puissante, qu'ils ont dû sans doute leur salut. Nous donnons sur ce tragique épisode une relation détaillée et pleine d'intérêt, qui trouvera sa place à la fin de ce bulletin.

— 2. Ainsi qu'il a été dit dans la partie officielle du Bulletin, le P. Tritsch se rendait à Trée-Coun pour remplacer le P. Blanchet, et porter secours avec le Père Baumgartner aux deux Pères de cette C<sup>te</sup>, qui avaient été l'un et l'autre successivement atteints par la maladie, de la manière la plus grave.

Le 1<sup>er</sup> juillet, écrivant au C. R. Père, le P. Blanchet lui disait que l'état de la santé des membres de la C<sup>te</sup> était jusque-là satisfaisant. C'était vers le milieu de la mauvaise saison, et il avait soin d'ajouter: « dans ce pays et à cette époque, il faut s'attendre à tout. L'an dernier à pareil jour, je vous disais la même chose, et le 23, nous avons enterré le P. Bracken. » On eut dit qu'il avait un pressentiment de ce qui l'attendait. Le lendemain, en effet, il était frappé d'un commencement d'attaque d'apoplexie. Voici comment quelque temps après, il rendait compte de son état: « Le jour du départ du dernier packet, à 3<sup>h</sup> du matin, je fus pris d'une espèce de coup de sang, et depuis, chaque fois que je courbe un peu la tête, cela se reproduit tout-à-coup. Je tombe alors par terre dans un état convulsif, puis je me relève, sans avoir perdu connaissance. Cependant depuis le 2<sup>h</sup> juillet, je ne suis point tombé; seulement j'éprouve des maux de tête, comme si l'on m'arrachait les cheveux par poignées. J'ai consulté trois médecins, et suivi divers traitements. Les avis ont été souvent contradictoires. Le premier, croyant que j'avais trop de sang, m'a prescrit des sangsues qui m'ont rendu

plus malade. Le second soutient que le sang est trop appauvri, et il a ordonné un régime fortifiant. Le troisième déclare qu'une continuelle tension d'esprit a affaibli le système nerveux. Il m'a traité, en faisant appliquer successivement trois résicatoires sur l'arrière de la tête. Celui-ci semble avoir mieux compris la nature de la maladie, car je vais un peu moins mal, et surtout je ne me roule plus par terre. Pour dormir, je dois rester presque assis dans mon lit, et je ne puis, à la messe, m'incliner autant qu'il le faudrait. (Lett. du 23 juillet.)

Le 2 septembre, le P. Blanchet eut une nouvelle crise, mais elle fut heureusement sans suites. Quelque temps après l'arrivée du P. Fritsch, il se rendit pour changer d'air à St-Louis, ainsi qu'il a été dit au Bulletin de cette C<sup>te</sup>.

— 3. Le P. Blanchet commençait à peine à se remettre de cette rude secousse, que ce fut le tour du P. Stoll. Le cher Père, écrit le P. Blanchet, vient d'être pris d'une attaque de fièvre bilieuse des plus graves. Le médecin qui ne connaissait pas cette fièvre s'en est effrayé. Aujourd'hui, notre confrère est très-affaibli et toujours très-jaune. Si la fièvre ne revient pas, il s'en tirera après une dizaine de jours de convalescence. Si elle le reprend, je crains qu'il ne puisse résister à une nouvelle attaque. Dans l'état où nous sommes l'un et l'autre, le prochain packet pourra vous annoncer notre entier rétablissement ou notre mort. (Lett. du 23 juillet.) Grâce à Dieu, ce ne furent pas des nouvelles de mort qu'apporta le packet suivant, mais l'annonce d'une guérison. Cette fois encore Dieu s'était plu à envoyer la souffrance, mais celle devait être que pour bénir avec plus d'effusion, et féconder les travaux de nos Missionnaires.

— 4. L'œuvre principale, dit le Bulletin de la C<sup>te</sup>, considérée comme la plus importante pour le développement du catholicisme dans la mission, est celle des

écoles. Cette œuvre obtient de jour en jour des succès de plus en plus grands, et qui dépassent nos espérances. Les protestants eux-mêmes, qui cherchaient autrefois à détourner de nous les enfants, par toutes sortes de moyens, ne pensent maintenant qu'à la recommander de la façon la plus élogieuse. Tout le monde dès lors se tourne de notre côté; et parceque nos établissemens sont jugés supérieurs aux autres du même genre, presque toutes les familles inclinent à nous confier leurs enfants. Une cérémonie particulière est venue donner un nouveau relief, et gagner de plus vives sympathies à nos écoles catholiques: c'est la solennité de la distribution des prix et des examens qui l'ont précédée. Les enfants étaient réunis pour ces exercices au nombre de 270, dont 150 garçons et 120 filles. Comme le Gouverneur était absent de Free-Town, ce fut le Colonel Yeung, accompagné de plusieurs officiers et des Consuls des nations représentées à Sierra-Léone, qui vint présider ces exercices. Un vapeur français se trouvait alors en rade, se rendant de St-Louis au Gabon. Sur l'invitation du P. Blanchet, tout le corps des officiers s'adjoignit au Consul, pour assister au concours. Un grand nombre d'Européens des plus marquans de la ville, se trouvaient aussi présents. A toutes les interrogations qui leur furent posées, les enfants répondoient avec assurance et précision, de manière à contenter pleinement les examinateurs. Toute l'assistance était dans l'admiration: pour les catholiques c'était un motif de joie; les protestants au contraire dissimulaient mal leur honte et leur dépit. Les journaux ont rendu compte de cette solennité dans les termes les plus flatteurs; et dans la ville, on ne faisait que parler des beaux ouvrages et des dessins qui avaient été exposés, de la musique, des

dialogues français et anglais, enfin de tout le gracieux de cette fête, que, disait-on, n'aurait pas eu sa pareille en Angleterre. Les Consuls ont voulu ~~ont voulu~~ laisser un témoignage de leur parfaite satisfaction. Ils ont rédigé collectivement une lettre de félicitation qu'ils ont adressée aux Sœurs de St. Joseph, pour les complimenter sur tout des beaux ouvrages confectionnés par leurs élèves.

« Cette lettre, les articles des journaux, en un mot toute la renommée qui s'est attachée à notre œuvre, a désillé les yeux à bien des opposants. Justice nous a été rendue par les protestants eux-mêmes, qui n'ont pas laissé perdre l'occasion d'adresser à leurs ministres d'amères récriminations et des remontrances sévères, au sujet de leurs querelles et leurs divisions intestines. » S'achève, disait une feuille publique, que nous ne pouvons supporter plus longtemps les querelles qui existent entre les Wesleyens, les Anglicans et les autres sectes religieuses. Renoncez enfin à toutes ces chicanes ridicules qui vous font déprécier de tout le monde, et suivez l'exemple des Missionnaires catholiques, qui travaillent beaucoup, ne demandent rien en à-compte, enseignent en maîtres habiles, s'abstiennent de toutes disputes ridicules, et, sous mille autres rapports, font un bien immense à Sierra-Léone. »

« La preuve la plus significative que ce langage était sincère, et que ces sentiments étaient ceux de la très-grande majorité des habitants de Tree-Crown, c'est qu'à la rentrée de nos élèves, leur nombre s'était considérablement accru. Nous comptons en effet 203 garçons, et les Sœurs qui à la fin de l'année avaient 150 filles, s'attendaient à voir ce nombre presque triplé, à la reprise des classes. Ce développement rendra encore insuffisante la maison où nous nous sommes installés au mois d'avril dernier, »

— 5. — Les dispositions de la population modifiées en notre faveur, trouvaient écho dans les bienveillantes

intentions dont le Gouverneur se sentait lui-même animé à notre égard. Voici une conversation entre ce personnage et un catholique récemment arrivé d'Europe, où elles se montrent au naturel. Le Gouverneur rencontrant un dimanche ce Catholique: « Où allez-vous ce matin, lui dit-il? — Je vais à la messe dans l'église catholique. » — « Vous faites bien, j'aime beaucoup ces bons Pères; mais on dit qu'ils se nourrissent fort mal. » — « C'est probablement parce qu'ils sont pauvres. » — « Oui, je sais qu'ils sont pauvres; mais je ne sais comment venir à leur secours. » — « Pourquoi ne rétribuez-vous pas leur école comme en Gambie? » — « C'est parcequ'il y a peu de fonds pour cet usage; et si je rétribuais l'église catholique et non les écoles protestantes, tout le monde crierait. Seulement, l'ancien Gouverneur dans son Rapport de l'année dernière, a demandé des fonds pour les écoles, et il a cité l'école catholique comme la mieux tenue; de cette sorte, j'espère bien faire quelque chose pour eux. »

« Ces paroles ne devaient pas demeurer stériles; il a été en effet décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1869, nos écoles de garçons et de filles seraient rétribuées; la somme toutefois n'était pas encore déterminée au mois de Décembre. »

— 6. — Outre ces témoignages d'intérêt de la part de la population et du Gouvernement local, nous en avons reçu de non moins équivoques, soit en faveur de la Mission, soit plus spécialement par rapport aux enfants de notre école. Vers la mi-septembre, un navire de guerre espagnol venant de Fernando-Po, a passé à Sierra-Léone, où il est resté environ quinze jours. Le Commandant et les officiers, bons catholiques, ont assisté souvent à la messe. Comme le navire devait partir le 22 du même mois et qu'il y avait à bord deux hommes dangereusement malades, le P. Roll est allé leur donner les derniers sacrements. Lorsque les cérémonies furent terminées, le Commandant a remis au

Tire la somme de 125<sup>rs</sup> pour la Mission. C'était le montant d'une souscription que le Commandant avait faite auprès de son état-major.

« Quelques jours après, le Consul d'Espagne à Sierra-Léon, a voulu de son côté montrer qu'il savait marcher sur les traces du bon Commandant. Il est en effet venu visiter notre école, après s'être muni d'une bonne bourse, pour donner une pièce d'argent à chacun des enfants, qui passaient tour à tour devant lui. Deux uns il donnait un shilling (1<sup>rs</sup> 25), aux autres 0, 60<sup>cs</sup>, à d'autres enfin 0, 30<sup>cs</sup>: de la sorte, il a certainement dépensé une somme assez considérable. N'est-ce pas un témoignage bien beau de l'intérêt que le Consul d'Espagne porte à la Mission. Ou reste ce n'est pas la seule circonstance où il nous a témoigné sa bienveillance. En maintes occasions en effet, surtout par la voie des journaux, il a tâché de soutenir et de défendre la mission catholique. »

— 7. — Le règne de Jésus-Christ au milieu de ce peuple victime de l'erreur ou de l'infidélité, se développe avec fruits, et les progrès du catholicisme nous récompensent de tous nos travaux. Cette année, le nombre des baptisés tant enfants qu'adultes, a été de 64, chiffre supérieur de beaucoup à celui des années précédentes; car, en 1865, il n'y en avait que 21; 25, en 1866, et 35, en 1867. Sur les 64 nouveaux catholiques, il y a eu 10 premières communions et 7 abjurations, dans le 2<sup>ème</sup> semestre.

Beaucoup d'autres enfants avaient demandé à être baptisés; mais on les a ajournés jusqu'à Pâques prochain, soit parce qu'ils n'étaient pas encore assez instruits; soit à cause du défaut de consentement de la part de leurs parents. Quant aux mariages, il n'y en a eu que quatre dans le courant de cette année.

C'est par la jeunesse que s'opérera la régénération de ce pays. Les enfants en effet, après un certain temps

temps de séjour près de nous, ou chez les Sœurs de S<sup>t</sup> Joseph se font catholiques, du consentement de leurs parents; & ceux-ci se laissent souvent toucher de la grâce et se convertissent à leur tour. mais il arrive parfois qu'après avoir accédé d'abord aux desirs de leurs enfants, ils refusent ensuite leur assentiment, et emploient toutes sortes d'instances et d'artifices pour les ramener au protestantisme.»

Le fait suivant raconté dans une lettre de la Supérieure des Sœurs de S<sup>t</sup> Joseph de Free-Crown, fournit un exemple des difficultés de ce genre et de la générosité avec laquelle ces enfants savent lutter pour demeurer fidèles à leur foi. Deux de nos grandes élèves, jeunes filles de 16 ans, l'une pensionnaire et l'autre de l'école de la Mission, ont abjuré le protestantisme et fait leur première Communion. La première surtout a rencontré bien des résistances du côté de sa mère. Cette femme disait toujours oui à cette enfant, lorsqu'elle lui demandait la permission de se faire catholique. La veille de son abjuration arrivée, la mère envoie chercher sa fille, en disant qu'elle voulait qu'elle passât le jour de Noël avec elle à la campagne. L'enfant refuse une première et une deuxième fois de se rendre au désir de sa mère, celle-ci nous écrit une lettre dans laquelle elle nous disait, entre autres choses, qu'elle rétractait la promesse qu'elle nous avait faite de laisser sa fille libre d'embrasser la religion catholique. Sur l'avis du P. P. Blanchet, nous renvoyons cette enfant à sa mère, en la recommandant à la Très-S<sup>te</sup> Vierge. Sa maîtresse lui dit de se mettre avant de partir, d'une manière toute spéciale, sous la protection de N<sup>o</sup> D<sup>e</sup> des sept-Douleurs, et de ne pas quitter ni la croix ni la madrigalle de l'Immaculée-Conception qu'elle portait depuis plus d'un an. La jeune fille part, trompe la vigilance des domestiques de sa mère qui étaient venus la chercher, se cache je ne sais où, et passe la nuit dans une



famille catholique. Le lendemain de grand matin, elle revient chez nous, conduite par cette dame catholique qui lui avait donné l'hospitalité. Après lui avoir donné quelques conseils, nous la renvoyons de nouveau chez ses parents. Elle s'y rend en effet et heureusement, ne trouve que son père qui lui accorde facilement par écrit la permission de se faire catholique. Elle revient toute joyeuse chez nous. Le jour même, le R. P. Blanchet la baptisa sous condition et lui fit faire sa confession. Quelques ministres se déchaînent, écrivent à la mère que sa fille est catholique, qu'on lui a fait recevoir le sacrement (comme ils disent). Cette femme nous écrit lettres sur lettres, et vient elle-même, toute en colère, nous trouver le soir de Noël. La jeune fille que nous avions prévenue se présente toute gracieuse devant sa mère, l'embrasse, répond à toutes ses questions sans embarras et en même temps sans lui dire qu'elle a abjuré. La mère s'apaise, soupe avec sa fille, et s'en retourne contente, croyant que les ministres l'ont trompée. Plus tard, quand le bruit de cette abjuration aura cessé, l'enfant et le père feront connaître la vérité à la mère.»

Telles sont les espérances comme aussi les difficultés de cette Mission. Soyons confiance qu'il plaira à la divine Providence et au Cœur Immaculé de Marie, de protéger et d'étendre sans cesse les développements de la foi catholique dans ces cœurs, en les armant aussi de courage et de générosité pour triompher de tout obstacle.

## APPENDICE

Naufrage des P. P. Fritsch et Baumgartner.

Lettre de ce dernier aux Nov.<sup>es</sup> et Scol.<sup>es</sup> du St-Cœur de Marie.

Free-Conn, le 1<sup>er</sup> mars 1869.

Bien-aimés Confrères,

Lors de mon départ du St-Cœur de Marie, plusieurs

d'entre vous m'ont fait promettre d'envoyer de mes nouvelles à la C<sup>te</sup>, avec une description aussi longue que possible de ces voyages apostoliques que l'on m'avait toujours présentés si agréables et si beaux; je suis heureux de pouvoir accomplir ma promesse et de satisfaire votre légitime curiosité.

Embarqué à Bordeaux le 25 novembre, je ne suis arrivé à Sierra-Léone que le 9 janvier, après avoir eu le bonheur de faire une traversée vraiment apostolique, un vrai voyage à la S<sup>t</sup>-Paul.

Déposé d'abord à Dakar par le paquebot français, nous nous rendîmes ensuite, le P. Fritsch et moi à S<sup>t</sup>-Joseph de Ngazobil, où nous trouvâmes M<sup>g</sup> Robès dangereusement malade; puis à Gambie, où il nous fallait prendre le packet anglais. Mais à notre arrivée il était parti depuis deux jours; de sorte que nous nous voyions réduits à attendre un long mois, jusqu'à l'époque d'un nouveau départ. Une occasion inespérée vint néanmoins abrégier ce séjour. En effet, nous étions à Gambie depuis deux semaines environ, lorsque nous apprîmes qu'un trois-mâts de Londres se disposait à faire voile pour Free-Town. C'était le Florence-Nightingale, capitaine Bright, bâtiment de commerce qui prenait à Gambie, pour le compte du Gouvernement anglais, une cargaison de 80 tonnes de poudre et de 25,000 fusils. Le Capitaine nous reçut à son bord après avoir exigé de chacun 100<sup>£</sup>, comme prix du passage. Nous avions avec nous un jeune noir de 17 ans, natif de Sierra-Léone; M<sup>g</sup> Robès qui l'avait élevé, profitait de notre départ pour le renvoyer à sa mère. La veille de Noël, à 5<sup>h</sup> du matin, nous levâmes l'ancre, espérant, en cinq jours de navigation, franchir les 130 lieues qui nous séparaient de Free-Town. L'équipage était composé de 11 hommes, y compris le capitaine et son second. Dans le nombre, il y avait deux pauvres frères Kroumanns dont je ne perdrai jamais le souvenir. C'étaient deux grands noirs, forts et robustes comme tous ceux de leur pays. Désirant aller à Sierra-Léone, pour travailler, ils avaient demandé un passage gratuit au capitaine anglais qui les reçut à son bord à condition qu'ils feraient les corvées comme les matelots. Parmi les passagers se trouvaient en outre sept négresses qui se rendaient aussi à Sierra-Léone.

La traversée fut heureuse pendant deux jours; une forte brise enflait nos voiles et nous entraînait avec rapidité. Mais, le 26 décembre, fête de S<sup>t</sup>e Etienne, à 4<sup>h</sup> du matin,

le navire donna en plein sur un immense bas-fond formé d'un rocher recouvert de quelques pieds de sable. Je dormais alors sur le pont, assis dans le fauteuil du Capitaine, celui-ci reposait à mes côtés. Comme nous filions toutes voiles dehors l'étan imprimé au bâtiment le porta très-avant sur ce récif où il resta complètement engagé. Le choc avait été violent: je fus renversé du coup, ainsi que le Capitaine qui s'éveilla en sursaut. Tout de suite il appella les matelots qui dormaient, et ils se dépêchèrent de carguer toutes les voiles. Cette manœuvre était urgente, car le navire ne pouvant avancer, les mâts se fussent brisés sous la forte poussée

qu'exerçait le vent. Ensaillé par la quille et battu des vagues, il se couchait sur un de ses flancs, puis sur l'autre, en faisant entendre des craquements sinistres. On craignait de le voir s'en-trouvrir tout d'un coup. Le 1<sup>er</sup> jour, le capitaine fit de grands efforts pour ébranler et dégager le navire. Il avait fait jeter deux ancres à une certaine distance, et, au moyen d'un énorme câble qui les rattachaient au cabestan, on opérait sur le navire une forte traction pour l'entraîner en arrière et le faire avancer sur ces ancres; mais celles-ci n'avaient pu s'engager assez solidement au fond de la mer, et elles cédaient aux efforts des matelots. Après des tentatives répétées mais infructueuses, tout le monde demanda à ce qu'on se résolût sans plus de délais, à débarquer dans une île que l'on apercevait à une distance d'environ 3 lieues. Le capitaine uniquement préoccupé de la grande perte dont il était menacé, prétendit n'avoir plus le temps de nous conduire à terre. Il connaissait d'ailleurs ces côtes, et il nous assura que cette île, qui faisait partie du groupe des Piissagots, était peuplée d'anthropophages. L'assertion du Capitaine était vraie; elle nous a été confirmée depuis; mais comme en pareille situation, on craint moins les hommes que les flots, étant du reste parfaitement pourvus d'armes et de munitions, puisque le navire était chargé de fusils et de poudre, nous avions un très-vif désir d'aborder à cette plage.

Dès le 1<sup>er</sup> jour du naufrage, le 26 déc, les lames avaient saisi et lancé contre le navire, une de nos deux chaloupes, qui fut mise en morceaux. Celle qui nous restait, faisait eau; et comme elle ne pouvait contenir que 10 ou 12 personnes, on commençait à se demander de quelle façon tout cela finirait. Le Capitaine, qui ne pensait qu'à la cargaison de son bâtiment, donna des ordres si inconsidérément que si on les avait exécutés, la seule chaloupe qui nous restait, se

avait vingt fois brisée. Mais les matelots dont les intérêts étaient différents de ceux du capitaine, prirent soin de conserver cette dernière embarcation. Un Écossais appelé Georges, vieux matelot très expérimenté, dirigeait la chaloupe. Le second, qui paraissait être un homme d'une haute expérience, profita d'un moment où le capitaine était à l'autre extrémité du navire, pour crier au vieux Georges: « Prends soin de cette chaloupe, c'est la seule qui nous reste. » — « Je m'en charge, répondit l'Écossais, n'aie pas peur, c'est moi qui suis maître ici ». Et ils éludèrent, sous prétexte d'impossibilité, tous les ordres du capitaine.

La nuit étant venue, les matelots remontèrent, et les deux frères Roumans, durent descendre dans le canot pour travailler jusqu'au matin à rejeter l'eau qui pénétrait par les fêlures et par-dessus les bords. Il était alors 9<sup>h</sup> du soir, le vent et la marée chassaient sur le navire d'énormes vagues. La chaloupe, rattachée au bâtiment par une amarre, dut être maintenue à distance, de peur que les lames ne lui fissent subir le sort de la première. Pour s'y rendre, l'un des Roumans se jeta dans la mer et se mit à nager. L'autre qui n'avait pas la même habileté, hésita longtemps; mais le capitaine fut sans pitié et le menaça de le faire lancer à l'eau, s'il ne gagnait sans retard l'embarcation. Après des supplications qui ne purent fléchir le féroce marin, notre pauvre Rouman essaya de se diriger en suivant l'amarre. Mais la violence des flots lui fit lâcher prise et il fut entraîné sous nos yeux, sans que personne cherchât à lui porter secours. Chaque fois que les lames le ramenaient à la surface, il poussait des cris à fendre le cœur; et tels que je n'en ai jamais entendus. Cependant, après quelques minutes on lui jeta une bouée de sauvetage; mais il était trop tard: notre infortuné compagnon étourdi et sans forces ne put l'atteindre. Lorsqu'il eut cessé de faire entendre ses cris de détresse, quelques matelots descendus dans la chaloupe, allèrent à sa recherche; mais ils revinrent au bout de 10 minutes sans avoir rien trouvé.

Ce drame, dont les déchirantes péripéties venaient de se dérouler sous nos regards, assombrit tous les visages, il nous permit d'apprécier le peu de cas que le capitaine faisait de la vie d'un homme, et nous nous vîmes à penser à nous-mêmes. Quant à moi, je me dis qu'il fallait songer au grand voyage de l'éternité. La nuit se passa sans autres incidents. Je demeurai sur le pont, enveloppé dans ma boue, jetant l'âme plus que pensive. Il me fut impossible de fermer l'œil.

Dès la pointe du jour, le capitaine fit recommencer sans plus de succès les manœuvres de la veille. Le navire faisait toujours entendre de fréquents craquements. À la fin, tourmenté par le ballonnement des vagues et après des chocs multipliés contre les récifs sur lesquels il avait échoué,

Le bâtiment se disloqua, et des voies d'eau nombreuses se déclarèrent de toutes parts. Alors seulement, le capitaine ouvrit les yeux sur les dangers de notre position, et il ordonna la construction d'un radeau. Six barriques accouplées ensemble et rattachées les unes aux autres à l'aide des limonnières de quelques charrettes que nous avions, formèrent la charpente de cette embarcation improvisée. Pour moi, j'aidai de mon mieux les matelots; et jusqu'à trois heures de l'après-midi, je restai à scier des planches avec le charpentier du bord. Ensuite j'allai réciter mon bréviaire. Dans ma pensée, je croyais dire cette prière pour la dernière fois, car je n'avais aucune confiance dans la merveilleuse embarcation que nous avions construite. Il eut été difficile alors de prier sans distractions: aussi plusieurs fois, sans trop m'en apercevoir, je laissai la mon livre pour aller donner un coup de main à la manœuvre et porter secours à l'équipage exténué de fatigues. Vers 4.<sup>h</sup> du soir, le radeau fut lancé à la mer, aux grands applaudissements de tous. Moi, je ne pus m'égayer, de sinistres préoccupations me venaient à l'esprit; je n'applaudis point, mais je me demandai, non sans de vives inquiétudes, quel dénouement suivrait un pareil commencement de drame. Toute la soirée, j'éprouvai un malaise indéfinissable. Je me disais bien de temps en temps pour m'encourager: qu'un Missionnaire ne doit pas avoir peur de mourir, mais les raisonnements ne sont pas très-puissants dans de semblables situations. Je me sentais troublé, et mes frayeurs ne se calmaient, que lorsque me souvenant que j'avais dans ma main des reliques du vénéré Père, j'allai aussitôt les chercher. J'en donnai une au P. Fritsch, et m'étant retiré à l'écart, je fis mes recommandations à notre St. Fondateur. Je lui dis sans beaucoup de détours, qu'il ne devait pas rester indifférent au succès de la cause de sa Béatification, et que dans ce but, il fallait de toute nécessité qu'il fit quelque miracle; ensuite j'essayai de lui faire comprendre que l'occasion était un peu plus favorable. Déjà le P. Fritsch et moi nous avions tourné nos regards du côté de Celle qui se nomme l'Ile de la mer. Nous avions invoqué son Cœur immaculé en arrêtant de préférence notre pensée et notre cœur aux pieds de la blanche statue de N. L. des Victoires. Le souvenir de la Cong: nous revint aussi: nous nous rappelâmes ses besoins, le malheur de perdre le S. R. Père dont elle avait été menacé, et, de concert, nous offrîmes à Dieu le sacrifice de nos deux vies, demandant en retour qu'il plût à la divine Mission-

erde

de rétablir la santé de notre bien-aimé Suprême général, et de prolonger ses jours. Tous ces devoirs remplis, je me sentis tranquille et confiant.

Cependant l'eau montait, montait toujours; le navire s'emplit, sautait à vue d'œil, le pont même commençait à être submergé. On dut gagner l'arrière du bâtiment qui, plus élevé que le reste, n'était pas encore atteint. Là, sur des bagages amoncelés, on prit une dernière réfection. J'étais assis sur un tonnelet, à côté du capitaine, mangeant comme les autres des biscuits et du lard salé. Les matelots étaient joyeux; à les voir, on se fut imaginé assister à une fête. Le secret de cette gaieté se révélait aisément: le capitaine avait fait porter sur le pont toute la provision de brandy, de cherry et de porter qu'il y avait à bord, et nos hommes avaient pleine latitude de s'en régaler. Il fallait voir ces vieux loups de mer s'arrêter devant ce tas de bouteilles, prendre chacun celle de son choix, et, comme un avant-goût de volupté, la considérer en tous sens, la presser sur sa poitrine en poussant cette exclamation de bonheur: « Ô brandy, ô brandy! » Ils faisaient ensuite d'un coup sauter le goulot, et après s'être servi de copieuses libations, jetaient le reste à la mer. Cette scène tout anglaise, ce contraste d'insouciance d'une pareille gaieté et d'une situation aussi périlleuse que la nôtre, s'est gravé dans mon souvenir. Cependant le jeu des matelots me fit sourire, mais sourire de compassion.

On comptait passer la nuit sur l'arrière du bâtiment et ne descendre que le lendemain sur le radeau. Vers onze heures, le vent se leva, des vagues menaçantes ébranlèrent le navire qui sembla vouloir se coucher sur le flanc. Nos matelots, dispersés par une lame, se rallièrent pour courir au câble qui maintenait le radeau. Quelques instants, on désespéra de l'arracher à la violence des flots qui se déchaînaient avec furie. Le capitaine armé de son porte-voix donnait des ordres, mais il ne pouvait être entendu. C'était un vacarme impossible, un bruit sinistre formé du fracas des vagues et des bruyantes lamentations des femmes éplorées qui se trouvaient à bord. Elles semblaient répondre en chœur aux gémissements d'une grosse nègre, laquelle, tout hors d'elle-même, poussait des cris affreux. Alors plus que jamais je fus saisi. Je crus que ma dernière heure avait sonné.... Je prie Dieu, mes bien chers confrères, de vous épargner une pareille épreuve, quand votre tour de naviguer sera venu. La divine Providence me l'a envoyée, certainement, pour m'apprendre à prier avec ferveur, et me disposer par la souffrance et les privations à l'apostolat qu'il me voulait confier auprès des pauvres noirs.

Je soupçonne cependant le P. P. L. Navassour d'être aussi quelque peu cause de tout cela. Quand je lui fis mes adieux, il m'embrassa, puis comme vœux et bénédiction il me fit ce souhait: « allez, soyez bon Missionnaire; je vous désire beaucoup de misères, car c'est ce qu'il y a de mieux. » Il doit être à coup sûr satisfait d'avoir été si complètement exaucé. Pour vous donc, chers confrères, prenez bien garde, lorsque le moment des adieux et des bénédiction sera venu.

C'est ici, à proprement parler, que commence la longue série de nos souffrances. On s'était enfin décidé à la vue du péril à transporter sur le radeau, provisions, passagers et équipage, et à s'éloigner du navire. Les matelots étaient descendus les premiers: debout sur les tonneaux, ils recevaient dans leurs bras et se passaient les uns aux autres, comme autant de ballots de marchandise, ceux des passagers trop craintifs ou trop inhabiles pour s'élaner sur l'embarcation. Toutes les femmes furent ainsi embarquées. Quant à nous deux, nous préférâmes nous hasarder à sauter du navire sur le radeau, et ce fut avec succès. L'ordre d'embarquement réglé par les lois maritimes fut strictement observé: ce furent les passagers les premiers mis en sûreté, puis ceux des matelots qui ne servaient pas à la manœuvre; enfin le second. Quant au Capitaine il devait quitter son bord le dernier: et en effet, il ne nous rejoignit qu'après tous les autres. Le radeau ainsi surchargé immergeait sous les eaux. Il semblait que nous allions tenter un voyage sous-marin, car, assis, nous enfoncions dans la mer jusqu'à la ceinture. Six matelots, montés dans la chaloupe ramaint à outrance, essayant de nous remorquer et de nous entraîner en dehors de ces bancs de sable où nous courions risque d'échouer de nouveau. Il était environ minuit, et l'on se flattait de l'espérance d'être au lever du soleil tout près de cette terre que nous avions aperçue dès le premier jour. Mais le radeau mal façonné et trop lourd ne cédait que difficilement aux efforts de nos rameurs. Nous fûmes en outre contrariés par les courants, qui nous entraînèrent au large dans la haute mer, loin des rivages que nous voulions atteindre.

Cette nuit, je vous assure, me parut bien longue. J'étais assis à califourchon sur une malle, afin de mieux garder l'équilibre; d'une main, en guise de rêne, je tenais une corde solidement attachée à cette malle, et je portais de l'autre, appuyé sur mes genoux, la boussole du capitaine. Celui-ci était placé à côté de moi sur un

autel portatif, que le bon P. Duby nous avait prêté pour dire la messe pendant la traversée. De grandes vagues couronnées d'écumes, que l'on voyait venir de loin, se précipitaient en mugissant, et menaçaient de nous engloutir. Cent fois, elles éclataient sur le radeau, qui paraissait un instant submergé, avec une violence capable de tout briser et de tout entraîner; mais toujours la lame à peine passée, notre fielle esquif se remettait à flots et nous continuions notre route, heureux de nôtre que mouillés de la tête aux pieds. Nous passâmes ainsi la nuit du 27 décembre, fête de S. Jean.

Le lendemain, on songea à faire une voile. On os pointu servait d'aiguille; puis, ayant coupé en larges rubans le fichu d'une bonne femme, l'industrielle capitaine se servit de ces rubans en guise de fil, pour coudre ensemble deux couvertures de laine à l'extrémité desquelles on ajouta un châle. Comme mâts, on planta l'une des quatre rames: On espérait avec ce faible secours atteindre la côte, malgré la force des courants. Ce fut une illusion. Après avoir lutté toute la journée, le capitaine prit sur le soir la résolution soudaine d'abandonner le radeau et d'entasser passagers et matelots dans la chaloupe. C'était à la tombée de la nuit. On fit approcher l'embarcation que les vagues portaient jusque sur le radeau, et tout le monde y entra. Par une imprudence où se trahissait son inexpérience, le Capitaine défendit d'emporter plus de trois biscuits par personne; on prit encore quelques bouteilles d'eau-de-vie et environ 7 ou 8 boîtes de conserves. D'abondantes provisions furent laissées sur le radeau. Le capitaine nous promettait de toucher terre le lendemain à 4 h. du matin, et il ne voulait pas encombrer le canot d'une plus grande quantité de vivres. Mais amère devait être notre déception; et nous allions racheter au prix des plus cruelles souffrances l'aveugle obstination du capitaine.

Repris par les courants avec une nouvelle violence, nous fîmes entraînés plus loin de la côte, et à une distance d'environ 20 milles du point où nous étions la veille. Rien de bizarre et de capricieux comme ce mouvement des flots, suivant par couches parfaitement distinctes des directions parallèles souvent contraires. La largeur de ces courants varie de l'un à l'autre. Ceux que nous essayions de traverser ne semblaient pas avoir plus d'une lieue d'étendue. Le vent et l'impétuosité même des ondes ainsi entraînées soulevaient de lourdes masses d'eau, grosses comme des maisons. Au lieu de fuir, on ramait contre la vague, en ayant soin de présenter habilement



à la lame un des côtés de la chaloupe. Celle-ci, en un clin-d'œil, glissait légèrement, et, du fond de l'abîme où nous pensions devoir rester engloutis, atteignait le sommet des flots. Nos hardis matelots combinaient cette manœuvre avec beaucoup de dextérité; une fois seulement elle n'eut pas un plein succès, et nous embarquâmes un gros éclat de lumes. Notre chaloupe, remplie d'eau, aurait sombré, si tout de suite on ne se fût empressé de la vider.

Pendant les tortures de la faim commencèrent bientôt à se faire cruellement sentir. Les deux premiers jours du naufrage, l'on n'avait presque rien mangé; les soins à donner à la manœuvre, les préoccupations surtout, et la crainte qui naissait à l'imminence du péril, toutes ces choses étaient de nature à couper le plus féroce appétit. Pendant les 24 heures passées sur les tonneaux, alors que nous étions abondamment pourvus, personne n'avait pu prendre de la nourriture. Il fallait avant tout se maintenir, en se cramponnant sur le radexai; de sorte que les mains ne pouvaient vaquer à aucun autre office. Dans la chaloupe, il n'y avait plus les mêmes difficultés; mais les vivres étaient en si mince quantité, que toutes les provisions embarquées avaient à peine suffi pour deux repas. La terre annoncée et promise n'apparaissant pas, le Capitaine fit mettre tout le monde à la ration deux fois en 24 heures, on donnait à chacun deux cuillères à soupe de poisson salé et de confiture, et trois cuillères à café d'eau-de-vie. Rien de plus pendant trois jours, pour sustenter nos forces épuisées par un long jeûne et les fatigues de la manœuvre. Encore, si ce faible secours nous eût été prolongé jusqu'à la fin! Mais il fallut bientôt réduire cette modique ration. Le quatrième et le cinquième jour on ne fit qu'une seule distribution, et les trois derniers, nous restâmes absolument sans manger.

Tous nos hommes étaient épuisés; à peine avait-on encore assez de forces pour décharger la chaloupe de l'eau qui pénétrait continuellement, et parer le choc des lames qui menaçaient de nous engloutir. Le D. Fritsch et moi, nous nous succédions à tour de rôle dans ce premier office; seuls les matelots ramaient. Pour nous, ce travail était très-rébarbative; il était surtout très-long, car souvent nous devions le prolonger des heures entières. Les matelots exténués eux aussi laissaient tomber leurs rames; quelques-uns essayèrent de prendre un peu de repos. Le Capitaine pensif et soucieux se retira sur l'arrière; déjà, il avait essuyé bien des reproches; des plaintes plus amères encore devaient lui être adressées par ses impitoyables matelots. Quant à moi, je n'y tenais plus; la mort me paraissait

imminente, et je ressentais déjà toutes les défaillances d'une lente et douloureuse agonie. Je me souvins alors d'un dernier souhait qui avait formulé le R. P. Provincial, et je voulus, pour mourir, revêtir comme il nous l'avait indiqué le jour de ma profession, les saintes livrées de la Cong. : Seulement, je n'avais plus de manteau et j'étais sans col : quant au reste de mon accoutrement, il ne répondait pas non plus entièrement à l'idéal désiré. Il avait fallu quitter bas et souliers, retrousser la soutane jusqu'à mi-jambe, et se serrer les reins d'une énorme ceinture de cuir dont chacun s'était muni en abandonnant le navire. Cependant j'avais encore conservé le livre des *Sts Règles* et ma croix de missionnaire. Je les plaçai sur ma poitrine, en les pressant contre mon cœur ; puis, je choisîs le fond de la chaloupe pour me coucher sur le dos, et attendre ainsi le moment suprême. La mort n'arriva point, mais un sommeil réparateur vint doucement appesantir mes paupières et enchaîner mes membres fatigués.

En m'éveillant, je dus assister à une vive altercation entre le capitaine et les matelots qui tous, faisant cause commune, l'accablaient des plus sanglants reproches. De tout cet équipage, l'homme le plus ardent et à la fois le plus énergiquement résolu, celui qui exerçait une sorte d'empire sur ses camarades, et les dominait de son ascendant, c'était le vieux Georges l'Écossais. Marin éprouvé, ayant bravé vingt fois vents et marée, il avait acquis dans un pénible apprentissage une expérience consommée. Sans cesse l'œil au quai et les bras à la manœuvre, il dépensait ses forces en une activité fiévreuse. De tous les matelots du bord, il avait incontestablement le plus travaillé et le plus mérité de la reconnaissance commune. Fort de son habileté, fort aussi des droits que semblait lui avoir conquis son dévouement, il ne se faisait nul scrupule de juger et de censurer la conduite du malheureux capitaine. Ses réflexions, il les exprimait tout haut, avec une vivacité et une virulence de langage qui traduisaient énergiquement l'implacable indignation de l'équipage entier. Toujours à l'arrière du canot, méditatif et unanime, le pauvre capitaine ne répondait que faiblement à chacune de ces accusations. Il sentait le côté périlleux de sa position, et sans vouloir en justifiant ses actes exciter de nouvelles récriminations de la part de ses hommes, il se voyait obligé de baisser pavillon devant l'adhésion unanime donnée aux reproches formulés par le vieux Écossais. « It is true; Georges is right », « C'est vrai; Georges a raison », répétaient les marins à chacune des apostrophes de

l'incorruptible censeur.

À l'entendre, la cause de tous nos malheurs était la profanation du 5<sup>e</sup> jour de Noël, pendant lequel, par ordre formel du capitaine, ils avaient été contraints de travailler sans relâche comme à l'ordinaire. On avait aussi ce jour là, levé l'ancre pour prendre la mer et, disait-il, c'était chose inouïe qu'un trois-mâts anglais eût mis à la voile en un jour aussi solennel. Georges était protestant, sa parole trouvait écho chez d'autres protestants luthériens qui composaient l'équipage; et ceux-ci répétaient d'une voix « it is true; Georges is right », « C'est vrai; Georges a raison ».

Le capitaine perdait de plus en plus contenance, tandis que l'Écossais gagnait d'audace et ne rougissait pas de dévoiler toute la noirceur de son âme en déclarant à haute voix, qu'il avait alors maudit le capitaine avec exécérations, et maintenant que le naufrage avait eu lieu, qu'il se réjouissait de son malheur, autant qu'il lui permettait à lui-même sa propre infortune. Il l'accusa également d'avoir préféré à la vie de ses hommes, le salut de son bâtiment et de la cargaison dont il était chargé; d'avoir encombré la chaloupe d'un tas de passagers impuissants à prêter leur concours, et il conclut en disant, qu'il fallait enfin se résoudre à faire passer par dessus le bord tout ce « black people », « tous ces gens noirs ».

Sans nul doute, assimilés nous-mêmes par notre costume à ceux qu'il appelait ces gens noirs, nous étions également compris dans l'anathème du vieux Georges. Dès les premiers jours du naufrage, le capitaine avait déclaré qu'il donnerait volontiers quelques écus pour nous avoir de moins sur son navire; et plus tard, il répéta en toutes lettres au D. Fritsch, que nous étions du nombre de ceux qui devaient prochainement passer sur-dessus le bord. La conduite des matelots à notre égard nous fit aussi comprendre qu'ils entraient pleinement dans les vues du capitaine, et que nous pouvions nous attendre à tout de la part de ces misérables. Chaque jour, il fallait subir quelque nouvelle avanie et être en butte à d'indignes traitements. Notre qualité de prêtres catholiques et de passagers de 1<sup>re</sup> classe, loin de leur inspirer quelque respect ou des égards, envenimait au contraire leurs préventions et leur haine. Plusieurs fois, dans les distributions de vivres, on avait feint de nous oublier, et seulement lorsque nous avions fait d'assez vives réclamations, ils finissaient par ne point nous refuser notre modique ration. Cependant nous fûmes absolument exclus du dernier partage qui eut lieu, et il fallut, sans rien manger absolument, rester deux

jours et demi, épuisés et mourants.

Les femmes qui étaient avec nous, en entendant la proposition du vieux Georges, furent de nouveau terrifiées jusqu'au fond de l'âme. Leurs cris, leurs sanglots, leurs supplications recommencèrent de plus belle. Elles voulurent gagner par des promesses leurs farouches compagnons d'infortune; et, se cotisant, elles réunirent une somme de 200<sup>fr</sup> qu'elles leur offrirent pour adoucir leur ferocité, et les déterminer à faire de nouveaux efforts. Ceux-ci à bout de forces, laissaient tomber les rames, et refusaient de continuer leur route, n'ajoutant plus foi aux espérances que cherchait encore à leur inspirer le capitaine. La vue du gain excita néanmoins un reste d'ardeur, et ils reprirent leurs avirons. Ils ramèrent ainsi toute la journée et toute la nuit; s'arrimant dans ce pénible travail aux sons mourants que leur voix défaillante prolongeait sur les flots. C'était un chant plaintif, une invocation à la Brise: morne et triste expression d'un sentiment tout païen, que nos cœurs ne pouvaient comprendre, et qui révoltait notre piété filiale envers la toute puissante Dominatrice des vents et des flots, la Stella Maris des missionnaires. Cependant la brise qui depuis longtemps ne soufflait plus, demeura silencieuse; nos hommes perdirent courage; et, se laissant aller à la fatigue, ils se couchèrent pour reposer un peu.

Le plus exténué d'entre eux était celui de ces jeunes Roumains dont le frère s'était noyé le premier jour du naufrage. Il avait jusqu'à présent largement de sa personne, ne se refusant à aucun travail et se prêtant à tout ce qu'on lui commandait. Plus vite aussi que les autres matelots, il sentit ses forces défaillir. Comme il était en proie à une soif dévorante, il but beaucoup d'eau de mer; ce qui, joint à la fatigue, provoqua une fièvre brûlante. Cet homme n'était pas sans quelque notion du christianisme. Il avait fait d'autres fois le voyage de Sierra-Léone, et là, il avait eu occasion de voir nos Pères. Aussi reconnut-il très-bien mon costume lorsqu'il me vit au moment de l'embarquement; et, ayant eu l'occasion de m'adresser la parole, il me dit en mauvais anglais: « Je te connais: tu es de ceux qui sont à Sierra-Léone et qui conduisent au Ciel les hommes noirs. » Comme un autre jour je lui montrais mon chapelet, « je connais cette affaire, me dit-il encore; j'en ai reçu une semblable d'un homme habillé comme toi, dans une église, à Sierra-Léone. » Cependant son état s'aggravait. Craignant pour sa vie, le P<sup>r</sup> Tritsch l'instruisit sommairement des vérités du salut, et lui conféra le baptême sous condition. Quant au capitaine, il crut ou feignit de croire qu'une saignée pouvait le soulager et même le guérir entièrement et s'étant armé d'un mauvais canif, il lui ouvrit la

vine. Le pauvre Rouman se sentit après l'opération plus affaibli et plus souffrant. Comme la douleur lui arrachait des gémissements, les matelots le lièrent au fond de la chaloupe, afin qu'il ne put du moins se remuer. Il gisait étendu dans l'eau, une corde lui serrant les pieds, et passant autour de son cou. Lorsque ses cris devenaient trop réitérés ou trop plaintifs, ces cruels anglais poussaient la cruauté jusqu'à lui donner du pied. Quelque temps, le D. Fritsch put lui appliquer des compresses d'eau de mer sur la tête, afin de le soulager un peu. Mais cet acte d'humanité déplut aux féroces matelots et il fallut cesser.

Le 5 janvier au matin, le Rouman n'était pas guéri; le capitaine voulut le jeter à la mer sans plus d'ajournement ni d'autres formes de procès. Il lui protestant, la chose paraissait toute naturelle et toute simple; mais nous refusâmes énergiquement la promesse d'apposer notre signature à la pièce qu'il aurait dû présenter à notre arrivée à Tree-Cown. Ne pouvant s'en débarrasser de cette façon, il se décida à réitérer la saignée. Cette fois le sang ne fut plus jeté à la mer, un matelot muni d'une grande coupe en recueillit jusqu'à la dernière goutte. Ce sang fut étendu d'eau, et le repoussant breuvage passa de l'un à l'autre, chacun à tour de rôle y plongeant ses lèvres pour s'abreuver. Et nous fut à nous-mêmes offert; mais des prêtres de Jésus-Christ ne pouvaient partager le festin sanglant de ces cannibales anglais, et nous repoussâmes avec horreur le vase qui nous était présenté.

Cependant cette exécrationnable boisson avait affaibli nos hommes, les matelots semblaient y avoir pris goût, et ils résolurent de ne pas laisser s'éteindre d'épuisement le malheureux patient. Si leur avis, puisqu'il allait mourir, il valait beaucoup mieux se hâter de le couper par morceaux, afin de recueillir tout son sang; sans plus tard à se partager sa chair et à s'en nourrir.

Le pédié fut trouvé avantageux, et le visage du vieux George s'enlumina d'une expression de vive joie, il nous annonça d'un air triomphant, que c'était le vrai moyen d'avoir une seconde fois du sang en abondance. Sans discuter plus longtemps leur barbare résolution, les matelots se mirent à tirer à la courte paille, afin que le sort désignât un exécuteur. Le capitaine n'osa nous comprendre dans ce tirage, mais un jeune mousse qui se trouvait parmi nos hommes ne put, malgré son âge, en être dispensé. Celui que le sort aurait choisi devant enfoncer un couteau dans la gorge de l'infortuné Rouman, et s'il s'y refusait, on était convenu de le jeter à la

mer. Les matelots s'étaient entendus pour laisser au mousse la plus courte paille. Celui-ci fut, en effet, victime de leur inique artifice; bien que le sort seulement semblât lui assigner le rôle de bourreau. Mais reculant d'horreur devant une telle action, il déclara qu'il ne consentirait point à ce criminel office. <sup>2</sup> Déjà on se préparait à exécuter la terrible convention, lorsque la divine Providence vint à son secours.

À quelque distance on aperçut un homard qui se laissait porter sur les lames et nageait à la surface. Tous nos hommes aussitôt de faire avancer la chaloupe en ramant de ce côté. Le homard fut bientôt atteint et capturé; et en moins d'un instant, il avait été mis en pièces. On s'avisa alors d'essayer une pêche. L'une des parties de l'animal servit d'appât et fut fixée à l'extrémité d'une longue épingle recourbée en hameçon. À l'aide d'une grosse ficelle on fabriqua ainsi une forte ligne dont le capitaine tenait le bout.

Pendant ce temps, les matelots dont la soif sanguinaire n'était pas assourde, avaient repris en sous-œuvre le procès de l'infortuné Rouman. Celui-ci respirait à peine et se débattait déjà dans les convulsions de l'agonie: il importait donc de hâter son exécution si l'on voulait encore avoir affaire à autre chose qu'un cadavre. Ils pressaient le jeune mousse avec des instances et des menaces de s'acquitter de son office de bourreau. Mais celui-ci s'en défendait toujours. Tout-à-coup le capitaine jeta un cri de victoire et tira hors de l'eau un magnifique poisson. Le nouveau tout le monde se réunit autour de cette proie dont une part fut distribuée à chacun. C'était vraiment la pêche miraculeuse; aussi cette chair mangée toute crue fut trouvée délicieuse. J'eus le bonheur de recevoir double portion: Albert, le petit noir de M<sup>g</sup> Robis ne pouvant vaincre sa répugnance m'avait cédé son morceau.

Pendant qu'on mangeait le poisson, notre infortuné Rouman acheva de vivre. Son corps fut posé sur deux rames et lancé à la mer. Un des matelots protestants avait voulu réciter sur ces restes mortels une dernière prière; nous mêmes, nous nous étions acquittés de ce pieux devoir en faveur de notre néophyte.

Après le copieux repas auquel la divine Providence elle-même avait voulu pourvoir, tout le monde se laissa aller au sommeil. La mer était calme, la brise ne soufflait pas; on pouvait donc sans crainte, goûter quelque repos. Du reste, autant nos corps succombaient à la fatigue, autant nos cœurs troublés par de violentes émotions, avaient besoin de perdre un peu le souvenir des féroces péchés navrants du tragique incident dont nous venions être les témoins. Bientôt toutes les paupières s'appesantirent; seul, comme une

infatigable vigie, notre vieux matelot, Georges l'écoissais, n'avait pas fermé l'œil. Son regard, errant se promenait sur l'immense Océan, soit pour guetter une nouvelle proie, soit afin d'interroger les moindres brumes qui se formaient à l'horizon et reconnaître une voile. Soudain, une exclamation vive et spontanée suivie l'instant d'un eu rauque, s'échappa de sa poitrine. Passagers et matelots éveillés en sursaut se rétent ce cri, et tous les yeux se fixent sur un point noir qu'à peine on démêlait au loin sur les flots. Quant à moi, je ne distinguais rien. Plusieurs autres de mes compagnons n'étaient pas plus heureux. Mais Georges ne s'était pas trompé. C'était une voile qui se dessinait avec netteté et que tout le monde pouvait apercevoir à la lunette. On se mit à pousser des cris, à ramer avec force; les femmes agitaient des linges blancs. Enfin l'on nous aperçut, et nous vîmes avec joie qu'on gouvernait pour se rapprocher de notre embarcation. Ce qui nous avait semblé un gros navire, prenait insensiblement de plus exactes proportions. Bientôt nous fûmes reconnaître un bateau pêcheur, il courait sur nous toutes voiles au vent, et il finit enfin par nous accoster. Des sauvages moitié nus le montaient, ces braves gens eurent pitié de notre extrême détresse, bien vite ils nous donnèrent de leurs provisions : eau douce, poisson salé, tout fut mis à notre disposition, et quand nous eûmes satisfait notre appétit, ils attachèrent notre chaloupe à leur embarcation et se mirent à nous remorquer. En moins de deux heures nous abordions à l'une des îles de Loo.

Presque consumés d'inanition, pour la plupart nous n'avions plus la force de nous tenir sur nos jambes. On nous porta à bras dans les huttes des indigènes, où nous fûmes couchés sur des matras. En apprenant que des hommes blancs avaient été recueillis sur la côte, tous les insulaires vinrent en masse nous considérer et nous témoigner leur vive sympathie. Ils nous donnaient de fortes poignées de main, et ils apportaient pour notre nourriture des poules, du riz, des arêtes, des bananes et autres légumes dont nous fûmes abondamment pourvus. Deux matelots irlandais, dont le bâtiment mouillait dans une anse voisine, nous préparèrent et nous firent boire du thé chaud.

Dans l'île se trouvait aussi un ministre protestant. De tous les habitants c'était le seul Européen; aussi exerçait-il dans tout le pays une sorte d'autorité souveraine. On ne l'appelait que l'homme blanc. Il vint aussi à notre secours, et nous fournit 3 ou 4 bouteilles de vermouth, du café, du sucre etc...; mais

nous ne fûmes admirer son plein désintéressement ni sa parfaite générosité. Toutes ces choses, bien qu'à prix réduit, dirent néanmoins être payées.

Après avoir séjourné chez ces sauvages un jour et une nuit, nous fûmes transportés dans une île voisine, où se trouvaient deux négociants français, M. M. Pons et Gaillard. Ils nous recurent à bras ouverts, et nous environnèrent de toutes sortes de soins. Pendant les deux jours que nous passâmes chez eux, ce fut fête dans leurs factoreries. C'était à qui nous témoignerait le plus d'égards et la plus entière cordialité. Sentant nos forces suffisamment rétablies, nous dûmes nous arracher aux instances qu'il faisaient pour nous retenir plus longtemps, et nous remettre en mer afin de gagner Sierra-Léone. Grâce à l'obligeance de nos deux compatriotes, une belle embarcation avait été préparée pour nous recevoir; nous dûmes adieu à nos hôtes, en les remerciant de tout leur dévouement, et quel que temps après nous touchions au rivage que nous avions cru ne jamais atteindre.

Cel est, mes chers amis, le récit de cette périlleuse navigation, et du tragique incident de notre naufrage. Le Cœur immaculé de Marie, la tendre protectrice du Missionnaire, veillait sur nous. Notre vénéré Père, qui, du haut du Ciel, voyait aussi notre infortune, compatissait à nos souffrances. Couverts d'une si quizzante protection nous ne devions pas périr. C'était au contraire une admirable consécration que Dieu daignait donner à notre apostolat. Unissez-vous à moi pour l'en remercier et l'en bénir.

L. Baumgartner, miss. ap.

P. S. Trois semaines après le naufrage, un navire de guerre anglais, naviguant dans les eaux de Sierra-Léone, a rencontré dans ces parages beaucoup d'épaves du bâtiment et du radeau démolis par les vagues. Parmi les objets recueillis se trouvaient ma malle et le couvercle de celle du P. Fritsch. Cette malle m'a été rendue; mais les effets qu'elle renfermait étaient avariés; un bréviaire seulement, à côté de plusieurs autres livres, détériorés par l'eau de mer, avait été conservé en bon état, (lett. du 16 avril 1869.)

E. B.

### Extraits de lettre du P. Fritsch.

Des lettres du P. Fritsch au C. R. Père et au P. Suillaud complètent par quelques particularités d'un haut intérêt le récit que l'on vient de lire. Nous croyons être agréables à nos chers confrères en en donnant ici des extraits.

Fréc. Com, le 12 janvier 1869.

Mon Frère Révérend et bien-aimé Père,

Nous ne sommes à Sierra-Léone que depuis quatre jours; et



pour y arriver la divine Providence nous a fait passer par un triste et terrible naufrage, suivi pendant douze mortelles journées, d'une série d'angoisses, de privations et de souffrances des plus grandes; ayant eu à endurer la faim, la soif, le chaud et le froid, sans parler des injures et des humiliations, subies de la part de ceux dont nous avons été les compagnons d'infortune. Le « periculum in mare, dont parle S. Paul, nous l'avons affronté pendant ces 12 jours, étant continuellement exposés à une mort imminente. Ce genre d'épreuves est à coup sûr la meilleure école de détachement; et maintenant, il me semble, que je ne donnerais pas ces 12 journées d'angoisses et de souffrances pour la meilleure époque de ma vie; sans prétendre, cependant, vouloir m'en glorifier.

Nous nous étions embarqués à Gambia, la veille de Noël; la moitié du chemin étoit déjà fait, quand le samedi matin, l'endemain de Noël, à 5 h., tout le monde fut éveillé en sursaut par un violent et subit branlement du navire. Le bâtiment venait de donner en plein contre un banc de rochers. Pour le dégager, le capitaine fait faire de pénibles et fatigantes manœuvres. Tout est inutile: les chaînes se brisent, une ancre est perdue, un homme se noie sous nos yeux. Le navire lui-même, roulant sur les rochers, ne tarde pas à s'entrouvrir et à être envahi par les eaux.

Il ne restait qu'un seul canot; l'autre avait été submergé et brisé contre le bâtiment. On songea à construire à la hâte un radeau, avec des tonneaux et des pièces de bois, pour se sauver la vie. Vous pensez bien, mon Très-Révérend et bien-aimé Père, que l'on ne voit pas faire de tels préparatifs, sans quelque chose de particulier dans le regard et dans le cœur. Quand les matelots eurent fini leur travail, nous eûmes, le P. Baumgartner et moi, un moment pour nous retirer sur l'avant du navire à demi submergé. Là, nous nous confessâmes successivement l'un à l'autre. Les paroles de l'absolution se mêlaient au bruit des vagues furieuses qui envahissaient le navire. Quand on est agenouillé à un pareil tribunal, la contrition s'élève aisément, je vous l'assure, à un certain degré de perfection.

Le radeau achevé, on le pourvut de vivres pour cinq jours. Avant de descendre, je fis sur lui et le canot le signe de la croix, en les bénissant et les placant sous la protection de N. D. des Victoires. C'est bien à Elle et à notre vénéré Père dont nous avions les reliques sur nous, que nous devons en effet notre salut. On descendit sur ce radeau comme dans un gouffre, avec de l'eau jusqu'à la ceinture. Les vagues nous montaient sur le dos, et passaient

par-dessus nos têtes. Chacun se tenait assis ou cramponné comme il pouvait. On nous traîna ainsi l'espace d'un jour, le dimanche de l'octave de Noël et la nuit suivante. Le lundi soir, 28 décembre, le capitaine prit la résolution soudaine d'abandonner le radeau. Nous n'étions pas bien loin de terre; mais notre canot dépourvu de voile et de gouvernail ne pouvait lutter contre les courants. Sa peine pouvait-il convenablement contenir 10 personnes, et nous étions au nombre de 20. Il était en outre en très-mauvais état. Nous voilà donc en pleine mer, errant à l'aventure, avec des vivres à peine suffisants pour un repas, et pas une goutte d'eau à boire. On n'avait pris ni outils, ni cordes, ni bois. Si de propos délibéré on s'était abandonné, pour être sauvé, uniquement à la divine Providence, on n'aurait vraiment pas pu négliger davantage les moyens humains. En route, on se servit d'une rame pour faire un mât; deux couvertures cousues ensemble faisant fonction de voile: le tout à la Robinson Crusoe.

Chaque jour, dès les premières lueurs de l'aurore, les regards se fixaient instinctivement à l'horizon pour découvrir la terre; hélas! la terre promise n'apparaissait nulle part; et les ardeurs du soleil nous brûlaient durant le jour. Arrivé le jeudi, dernier jour de l'an; tout le monde était triste, accablé, désespéré. Le canot flottait capricieusement au gré des brises contraires, le soleil était ardent. Sur tous les visages se peignaient de mortelles angoisses. Les situations humainement désespérées sont toujours propres à laisser rayonner dans l'âme des âmes d'une espérance surnaturelle et divine. Cherchant à ranimer le courage de tous, je les exhortai à mettre désormais toute leur confiance en Dieu. Puis m'adressant au capitaine: «vous n'avez pas de drapeau, lui dis-je, vous devriez faire suspendre mon crucifix au haut du mât.» Il accepta la proposition de bon cœur, me priant de lui passer mon crucifix, qu'il fit attacher au mât par son lieutenant. Sur ce croix de Missionnaire était fixée la médaille de la S<sup>te</sup> Vierge, portant l'inscription: «Eurus sum ego, salvum me fac». Les matelots tournaient avec confiance leurs regards vers ces saintes images, implorant la protection du Ciel. Je leur dis alors à tous, avec assurance, que probablement nous passerions par les dernières épreuves, mais que nous serions sauvés...

Nous voici arrivés au samedi matin: c'est le 8<sup>ème</sup> jour de notre naufrage. C'était pour nous Missionnaires, consacrés au Cœur immaculé de Marie, le jour des grandes espérances: nous avions une confiance sans bornes en la Crés. S<sup>te</sup> Vierge. Ce même jour le capitaine nous déclare qu'il a perdu tout espoir; l'unique chance de salut qui s'offrait encore selon lui, c'était de rencontrer à temps un courant qui

pourrait nous entraîner et nous faire aborder dans quelque île. La très-S<sup>te</sup> Vierge demeurait plus que jamais notre seul Pilote, et nous n'avions plus foi qu'en celle qu'on nomme l'Étoile de la mer.

Dans l'après-midi, le capitaine essaya de pêcher quelques poissons à l'aide d'un filet improvisé: ce fut inutilement. Les poissons de ces parages se conduisaient en vrais espions à notre égard; ils venaient en grand nombre autour du canot, nageaient comme pour se faire prendre, et se glissaient presque sous la main; mais tout cela pour notre supplice; car au moindre mouvement, ils disparaissaient comme un éclair. N'est-ce pas une bien cruelle torture que de se voir mourir de faim et de soif, au milieu d'une si vaste étendue d'eau, peuplée d'une si prodigieuse quantité de poissons? Plus tard cependant on put en faire quelque capture.

Nous avions espéré que le samedi serait notre jour de salut. Ce fut hélas, le jour des lamentations et des cris de détresse. Sur ce canot où nous étions ainsi entassés il y avait 8 hommes d'équipage, et en outre le capitaine et son second. Les passagers étaient au nombre de 10: le P. Baumgartner et moi, un jeune homme de la Mission de St. Joseph, une Dame Signare, avec une jeune enfant de sa famille et deux domestiques, dont l'une était une toute jeune fille mahométane; deux femmes du pays accompagnées d'une petite fille, nièce de l'une d'elles. Le jeune homme et nous, étions seuls catholiques. Quand toutes ces femmes comprirent l'extrême danger qui nous menaçait, elles se mirent à se lamenter à un tous les tons possibles. Dans ce pays il est de bonne société et même de commande que les servantes aient sur le même ton que la maîtresse. À celles-là se joignirent les autres femmes, et toutes ensemble firent une scène du plus affreux désespoir. . . . Je m'efforçai de mon mieux d'apaiser leurs cris, leur promettant que la S<sup>te</sup> Vierge nous enverrait un navire pour nous sauver, et leur disant qu'il fallait prier au lieu de crier. . . . L'une de ces femmes se sentant défaillir sous les ardeurs du soleil, je lui conseillai de se maquiller la tête; en même temps, je me mis en devoir de lui aider. Le lieutenant, se méprenant sur mon intention, me dit, en voyant mon mouvement: «mon Père, pensez-vous que le moment soit venu de nous jeter tous à l'eau?» Ces paroles font comprendre à quel point le désespoir était profond. Seuls, le P. Baumgartner et moi nous gardions l'espérance. Ce bon confère a montré qu'il possédait réellement une âme de missionnaire, doué de courage et d'énergie et plein de résignation.

«La nuit du samedi était passée, c'est aujourd'hui le dimanche 3 janvier: oculi omnium in te sperant homine, et tu vas escam illorum in tempore opportuno. Pour nous, nous étions bien ainsi à la merci de la Providence. Il ne nous restait plus rien, absolument rien. Le dimanche et le lundi se passent dans les tortures de la faim et de la soif. Les matelots

étaient en partie malades, et tous, harassés, n'en pouvaient plus. Bien des fois nous avions fait en leur faveur le sacrifice de notre petite ration, disant au capitaine qu'il fallait surtout soutenir l'équipage. Mais tout était fini, c'était pour Marie le moment de nous sauver, sinon nous allions périr. ....

Le mardi matin, le capitaine fait tirer à la courte paille pour savoir qui tuerait un pauvre noir malade, qu'on avait déjà saigné et dont les matelots avaient bu le sang. . . . Il n'y avait plus aucun espoir de salut, quand enfin apparut à l'horizon un bateau pêcheur qui vint nous sauver. Gloire et actions de grâces à Marie, car c'est à Elle, sans aucun doute, que nous devons notre délivrance!

Vous vous rappelez que j'avais baptisé notre bateau du nom de N. D. des Victoires, en le plaçant sous sa protection. aussi tout secours attendu devait-il nous venir par Elle. O communion des Saints, ô efficacité de la prière, c'est en toi que nous espérons!... Le dimanche 3 janvier, à l'heure des exercices du soir dans l'église de N. D. des Victoires à Paris, nous nous étions unis de cœur aux associés et au vénérable Directeur de l'archiconfrérie. On n'y connaissait pas notre détresse; mais on pria pour tous les infortunés sans secours, et nous étions bien en ce moment les plus désespérés. Ses prières n'ont pas été vaines; notre confiance n'a pas été déçue. Marie a sauvé ses enfants. Qu'Elle en soit à jamais bénie!!!

Veuillez nous aider, notre Crû-Rér. et bien-aimé Père, à remercier la V. M<sup>re</sup> Vierge qui a daigné se montrer notre mère et nous sauver. — Nous étions bien convenus ensemble, le P. Baumgartner et moi, que si le Bon Dieu nous demandait notre vie, nous la donnerions particulièrement et avec joie pour la conservation et la prolongation de la vôtre. Puisse nos vœux être exaucés!

signé: Fritsch.

## GUINÉE.

### Clté de Ste. Marie du Gabon.

1. Voyage du P. Stoffel et des F. F. Germann et Nérée. Retraite des Frères. — 2. Ministère Hospital. — 3. Obstacles au bien, Exemple des blancs. Polygamie. — 4. Approche des Sabinos. — 5. Mort du roi Louis. — 6. Enfants, nombre. Latinités. — 7. Sœurs. Leur école. Nouvelle propriété. — 8. Allocution faite par l'Amiral. — 9. Malheur. Incendie. — 10. Cultures. — 11. Lettre des Frères au sujet de la maladie du G. R. Père. — 12. Mission de coraco.

Extr. de la Corresp.<sup>ce</sup>. — 1. Le développement des œuvres de la Clté de Ste. Marie du Gabon demandait un nouveau renfort de personnel. Un des derniers Profes, le P. Stoffel (cognac)<sup>(1)</sup> a été destiné

(1) C'est le frère du P. Stoffel (Barthélémy) actuellement à Doubray, et qui a été lui-même précédemment au Gabon.

pour cette Mission, avec les F. F. Germain et Nérée. Ils se sont embarqués le 18 octobre, à Toulon, à bord d'un navire français, la Moselle, en partance pour le Gabon. Leur navigation sans avoir été aussi périlleuse que celle de nos deux Pères de Sierra-Léone, n'a pas été cependant sans d'émouvants épisodes. Deux heures après avoir quitté le port, le navire fut assailli d'une furieuse bourrasque qui dura un jour et une nuit. Le Commandant avait une forte fièvre qui le rendait presque incapable de donner ses ordres. On croyait tout perdu quand enfin le calme revint, et le bâtiment put ainsi heureusement continuer sa route jusqu'au Sénégal. Mais avant d'arriver à S. Louis, le navire est allé comme à la dérive pendant deux jours. Une brume épaisse cachait le ciel, et dérobait la clarté des astres. On n'avancait qu'en sondant à de très courts intervalles, de crainte d'échouer sur des bancs de sable. Au Grand Bassam on fit une escale de 8 jours; à peine venait-on de remettre à la voile, que la foudre éclata sur le navire; heureusement, ce fut sans blesser personne. Le bâtiment arrivait au Gabon, quand un incendie se déclara à bord, près de la machine, par suite de la fermentation de substances humides déposées en tas dans la cale. Enfin heureux d'être au terme de cette pénible traversée, plus heureux encore d'embrasser des confrères sur les côtes lointaines, nos voyageurs touchaient le 12 novembre à leur destination, après bien des fatigues et des épreuves. (S. Stoffel 15. Déc. 1868.)

— Quelque temps après son arrivée, le P. Stoffel quitta la retraite des Frères. Elle s'ouvrit le jour de la fête de S. Jean l'Évangéliste, pour s'achever le jour octave.

— 2. Le ministère extérieur est encore assez limité à S. Marie. Comme dans toutes les Missions, il faut avant tout s'emparer de la jeunesse pour préparer de bonnes générations et implanter dans le pays des mœurs chrétiennes. Nos missionnaires appliquent donc principalement leurs efforts

à l'instruction et à l'éducation de l'enfance. Cependant la desserte de S. hôpital leur donne occasion de faire beaucoup de bien aux pauvres noirs que les infirmités contraignent de chercher là un asile et des soins. C'est le P. Delorme qui, depuis le départ de M<sup>g</sup>. Bessieux, est spécialement chargé de cette œuvre. « Avec les noirs, écrit-il au E. P. Père, le S.<sup>t</sup> ministère procure de douces consolations. On peut ordinairement les préparer à recevoir la grâce du S.<sup>t</sup> Baptême, et tous demandent à se confesser; il n'y a que quelques mahométans qui persistent à ne pas vouloir du missionnaire. —auprès des blancs ce n'est plus la même chose: sans rejeter absolument la confession, ils ajournent indéfiniment, de sorte qu'on ne peut d'ordinaire leur donner que l'extrême-onction, lorsque déjà ils n'ont plus . connaissance. » (Lett. du 16 août.)

— 3. Ce qui entrave beaucoup l'action du missionnaire et détruit l'influence de sa parole, c'est le mauvais exemple des blancs qui ne cherchent souvent qu'à satisfaire leurs honteuses passions. Les matelots surtout se livrent sans freins à toutes sortes de désordres en ce genre. Quant aux officiers, ils se respectent généralement davantage, il y en a même qui sont de bons chrétiens. « Nous avons maintenant, écrit le P. Delorme, un Commandant du poste, qui est un très-digne homme: il communie régulièrement chaque dimanche. C'est là une heureuse exception, et c'est avec bonheur que je me plais à la signaler. » (Lett. du 13 nov.)

Un autre obstacle à la conversion des noirs, c'est la polygamie: parler contre la pluralité des femmes, c'est tout de suite se heurter à un obstacle humainement insurmontable. « Un jour, écrit le P. Delorme, j'étais allé voir un roi Boulons j'entre dans sa case où il me reçoit de son mieux. En un instant, toute la hutte est remplie de femmes et d'enfants. Je tire mon catéchisme. « Agnambé a-t-il? » — « Qu'est-ce que Dieu? » — A cette interrogation soudaine, la plupart des

femmes se retirent en faisant entendre de sourdes rumeurs. Je m'adresse au roi lui-même; je lui fais plusieurs questions, auxquelles il se montre jusqu'à un certain point sensible. Nous touchons enfin à l'article des femmes et il me répond, comme tous les autres vieux noirs: « Ça Missionnai n'avoit qu'une femme, c'est « manie pou blanc; ça pas manie pou noi. » C'est là toujours le dernier mot de ces pauvres gens; ils nous écouteront à loisir, mais ne feront nul effort pour accomplir ce que vous leur dites. » (Lett. du 13 sept.)

— 4. La grâce de Dieu, qui semble vainement frapper au cœur des indociles Gabonais, attire sans doute vers les côtes habitées par nos Missionnaires, pour se répandre avec plus de fruits dans leurs âmes, un peuple immense qui se précipite de l'intérieur, refoulé par d'autres tribus. Le peuple s'appelle Takouins, d'un mot qui veut dire mangeurs d'hommes. Ils forment, à une distance d'environ 30 lieues de la Mission, une tribu considérable de plus de 60,000 âmes.

« Souvent, écrit le P. Delorme, il en vient des bandes entières nous faire visite. Ils sont d'ordinaire accompagnés d'un joueur d'instrument. Pour nous être agréables, ou nous faire honneur, ils dansent et se contorsionnent de mille façons inimaginables et ridicules. Leur costume ne saurait être plus simple: un lambeau d'étoffe, une grande feuille d'arbre dont ils cachent leur nudité, seulement avant de venir chez nous, voilà tout leur habillement. Ils ont la poitrine toute tatouée; leurs dents sont fines et pointues, ils tressent leurs cheveux en petites cordes et les chargent de coquillages, leur barbe est à peu près ficelée de la même manière. » (Lett. du 13 sept.)

Ces sauvages paraissent animés des meilleures dispositions; ils aiment le missionnaire et ont confiance en lui. Ils ont déjà placé plusieurs de leurs enfants à la Mission. Peut-être que ces Takouins et les Peaux-Rouges qui ne nous connaissent pas encore, seront plus fidèles à entendre l'appel de Dieu que les peuples fixés le long du littoral.»

— 5. Le 2 janvier, l'un des rois de la côte est mort assez tristement. C'était le roi Louis, autrefois maître des rages où se trouve la Mission, et qui a cédé à la France toute la portion du littoral où s'élève notre Etablissement. Il est regrettable que cet homme n'ait pas eu une fin plus chrétienne: il est mort comme il a vécu, dans l'infidélité.

— 6. Les enfants entretenus dans l'Etablissement sont toujours en très-grand nombre. Les derniers renseignements portent ce chiffre à 283, dont 199 garçons et 84 filles. La S<sup>te</sup> Enfance pourvoit à l'entretien et à l'éducation de 75 garçons et de 37 filles; les autres sont aux frais de la Mission.

Pour témoigner leur reconnaissance à l'œuvre bienfaitrice qui se dévoue à leur salut, les enfants ont formé une petite collecte de 94<sup>s</sup> 65, qui a été transmise au bureau central par le P. Le Berre. Bon nombre de leurs parents ont aussi contribué à cette offrande.

Les latinistes sont au nombre de 14; 4 sont à peu près de la force des élèves de sixième; 10 autres forment une seconde section, correspondant à la 7<sup>ème</sup>. Un d'entre eux, qui paraissait montrer de meilleures dispositions que ses condisciples, a quitté S<sup>te</sup> Marie pour aller à St. L. de Langonnet rejoindre le jeune Rémy. La perspective d'un pareil voyage leur sourit beaucoup; pas un, en effet, qui n'estime comme une précieuse faveur le choix qui serait fait de lui, et cette espérance les stimule tous, et supplée aux moyens d'émulation qui manquent pour exciter leur ardeur.

« Ces enfants, écrit le P. Le Berre, nous viennent sans que nous ayons à nous occuper de les réunir. La divine Providence se charge elle-même de nous les amener et de les conserver.

« Dernièrement un jeune Boulou, nouvellement arrivé à S<sup>te</sup> Marie, étant tombé malade d'un commencement de dyssentérie, sa mère vint pour le retirer, je



le laissai partir bien qu'à regret. Le chemin qu'il avait à faire l'ayant beaucoup fatigué, son mal empira et il succomba. Nous avions tout lieu de craindre qu'après ce malheur les Boulois ne nous retrassent leurs enfants. Mais tous nous sont restés. Ce qu'il y a de plus consolant, c'est que le pauvre enfant qui n'était pas encore baptisé, n'a cessé un seul instant avant de mourir de faire des signes de croix et de prier. Les noirs infidèles qui ont été témoins de ces choses en étaient tout surpris. (Lett. du 21 Déc.)

7. L'école des filles, tenue par les Sœurs de l'Immaculée-Conception, donne aussi bien des consolations et des espérances. Mais il faudrait pour cet Etablissement de nouvelles constructions, et il serait aussi à souhaiter qu'on pût choisir un lieu plus isolé, où les enfants n'eussent pas la facilité qu'elles ont de communiquer sans cesse avec leurs parents; car ces fréquentes relations sont souvent un obstacle au bien.

L'ans ce but, on a profité d'une excellente occasion pour faire l'acquisition d'une nouvelle propriété destinée à une succursale de l'Etablissement des Sœurs. C'est un champ d'environ un hectare, qu'on a eu au prix de 200<sup>fr</sup>.

A ce sujet, nous devons mentionner, l'arrivée de la Mère Paul, religieuse de l'Immaculée-Conception, et de trois autres Sœurs de la même Cong. Elles ont débarqué toutes les quatre, le 29 décembre.

— 8. Le nouvel Amiral Commandant la Station n'a pas voulu témoigner en faveur de la Mission moins de bienveillance et de générosité que ses prédécesseurs. A leur exemple, il nous a alloué, écrit le P. Le Berre, une somme de 5000<sup>fr</sup>, et aux Sœurs, une autre de 2,500. Nous la recevons avec d'autant plus de reconnaissance, que nos fonds étaient désormais réduits. (Lett. du 21 Déc.)

— 9. Ce secours doit être d'autant plus apprécié, que cette année des malheurs exceptionnels sont venus fondre sur la

Mission. D'abord, on se le rappelle, nos confrères avaient été éprouvés par la disette, les produits indigènes ayant presque complètement manqué. Une seconde calamité qu'ils ont eu à subir, et dont les suites ont été, relativement à leurs ressources, vraiment désastreuses, c'est un incendie qui a consumé toute la basse-cour, ainsi qu'une remise, contenant des planches. La perte peut être évaluée à 3000 £.

— 10. La pénurie de vivres qui s'était fait sentir pendant ce premier semestre, avait stimulé l'ardeur des jeunes travailleurs de la Mission, en leur faisant entreprendre avec plus de soins de nouvelles cultures. Ces sortes de travaux ont été activement poussés. Nous avons ensemencé, écrit le P. Le Berre, la majeure partie de notre rizière. Le champ est déjà verdoyant. Ce qui nous manque encore pour bien réussir dans cette culture, c'est une machine à décortiquer. En attendant qu'on nous en procure une, nous plantons du manioc, dont la farine fournit aux noirs leur pain. Nos bonnes femmes chrétiennes en reçoivent chaque semaine une certaine quantité, qu'elles apprêtent, moyennant un salaire que les aide elles-mêmes à subvenir à leurs besoins de famille ou de ménage. Il faut espérer que peu à peu nous arriverons malgré les difficultés à quelques résultats stables. » (Lettre du 20 Oct.)

— 11. Une lettre du P. Blanchet donne sur la mission de Fernando-Pô, Annobon et Corisco, des renseignements qui montrent que là aussi le bien ne se fait pas sans peines et sans épreuves. Comme on le sait, ces trois îles espagnoles, qui appartenaient autrefois au Vicariat des Deux-Guinées, forment aujourd'hui une Préfecture apostolique confiée aux Jésuites d'Espagne. L'île de Corisco est en face de la Côte du Gabon. « Je viens de voir, écrivait le P. Blanchet le 14 novembre un Père Jésuite de la Mission de Fernando-Pô; il m'a dit que la Mission de Corisco était à peu près abandonnée<sup>1)</sup>, et que celle de Fernando-Pô marche très-lentement. Ils

<sup>1)</sup> Le P. Duparquet a appris depuis à Lisbonne que les Pères Jésuites avaient abandonné entièrement.

ont cependant des moyens extraordinaires pour réussir : nombreux personnel, grandes ressources pécuniaires, grandes protections du Gouvernement etc etc.; rien ne leur manque. Mais le démon africain est aussi campé par-là. Leur école compte à peine une quarantaine d'élèves. (Lett. du 14 nov.)

— 1°. Lorsque nous terminions le dernier bulletin de St. Marie, la nouvelle de la grave maladie dont avait été atteint le C. R. Père arrivait à peine à nos confrères du Gabon. C'était pour éveiller dans cette C<sup>te</sup>, comme dans toutes les autres, des sentiments d'inquiétude et d'affliction profondes. Plusieurs lettres sont venues à la Maison-Mère porter l'expression de ces sentiments. nous nous bornerons à citer ici celle que les Frères de la C<sup>te</sup> ont adressée collectivement au C. R. Père.

St. Marie du Gabon, le 9 août 1868.

« Très-Révérend Père,

« Les Frères de la C<sup>te</sup> de St. Marie se font un devoir de vous exprimer la peine que leur a causée la grave maladie dont vous avez été atteint, et la satisfaction que leur a procurée votre rétablissement; les dernières nouvelles nous ayant appris que vous étiez en bonne convalescence, au moment où elles ont été expédiées. Les précédentes étaient si désespérantes, qu'elles ne nous laissaient d'espérer qu'en la bonté de celui qui peut tout. Dieu, sans doute, a écouté favorablement les prières qui lui ont été adressées pour votre conservation, et, grâces lui en soient rendues, nous avons l'espérance de vous conserver encore de longues années. Nous le prions de nous faire cette grâce, pour sa plus grande gloire et le bien de la Congrégation.

« Très-Révérend et bien-aimé Père, Dieu vous a éprouvé et nous avons été affligés; mais que pouvons-nous dire, sinon que son saint Nom soit béni, puisqu'il fait ou permet, c'est pour le plus grand bien de ceux qu'il aime, et pour leur donner ensuite de plus grandes marques de sa prédilection et de son infinie bonté et

miséricorde. Nous avons la confiance qu'il en sera ainsi.

„ En terminant, nous vous prions, Très Révérend Père, d'agréer les faibles témoignages de notre sincère affection, et en même temps, de vouloir bien bénir ceux qui, par la grâce de Jésus et l'intercession du Très-Saint Cœur de Marie; aiment à se dire

Vos très-respectueux et très-obéissants enfants,

Pour tous les Frères de la Communauté du Gabon,

F. Antoine.

## MISSION DU CONGO.

### Résidence d'Ambriz.

1. Frères pr. le C. R. Père. — 2. Santé. Retraite. — 3. Baptêmes d'enfants, d'adultes. — 4. Ecole, nombre; 1<sup>re</sup> Comm. — 5. Chants, offices etc. — 6. Ministère. Conversions. — 7. Curé portugais d'Ambriz. — 8. Œuvres continuées. Fête de Noël. — 9. Sympathie gale. — 10. Le S. Espitalité à Loanda. Œuvres proposées. — 11. Lettre du fils du roi au Congo.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. « La petite C<sup>te</sup> d'Ambriz n'a pu apprendre que longtemps après les autres la maladie du C. R. Père. Sa douleur et ses anxiétés n'en ont été que plus vives. Dès la première nouvelle de l'état si alarmant où se trouvait notre bien-aimé Père, nous nous sommes empressés de faire une neuvaine de prières, en union avec toutes les C<sup>tes</sup> de la Cong<sup>o</sup>. Chaque jour nous récitons de toute la ferveur de notre âme, le Later, l'Ave, le Memorare, l'invocation O cor Maria sine labe conceptum, ora pro nobis ad te confugientibus; et le Verset: Misere ei auxilium, avec l'oraison de la Présentation de la C. S<sup>te</sup> Vierge appliquée à notre vénéré Père, et celle pro Tralato et Congregatione.

„ Nous eûmes bientôt la vive satisfaction d'apprendre que tant de prières réunies n'avaient pas été vaines,

et nous commençames enfin à respirer. Un joyeux Criduum d'action de grâces fut aussitôt commencé. Mais comment dire l'intérêt et le bonheur avec lesquels nous lisions quelques mois plus tard, la relation détaillée des cruelles épreuves par lesquelles avait passé notre bien-aimé Père? Nous y avons puisé des leçons que nous ne saurions oublier... Nous continuons à prier ardemment le Ciel, qu'il veuille nous laisser longtemps encore celui qu'il a daigné conserver à notre affection.»

— 2. « Pour nous, grâce à Dieu, l'état de notre santé est toujours bon. Pendant toute cette année, nous ne sommes pas restés, à nous deux, au delà de 8 jours au lit. On peut voir par-là qu'avec des précautions, le climat du Congo n'est pas trop malfaisant. Mais nous ne devons pas oublier que nous avions une victime qui souffrait pour nous.»

« Cette année, nous avons fait notre retraite annuelle de huit jours, en union avec nos chers confrères rassemblés à la Maison-Mère. La lecture de la Circulaire sur l'esprit de renoncement et d'abnégation, a tenu lieu, en partie, de conférences, et nous a renouvelés dans le désir de ces dispositions si fondamentales pour un Missionnaire. A la Fête du St. Cœur de Marie, le P. Espitalier, admis par le E. R. Père aux vœux perpétuels, a renouvelé ses engagements pour jusqu'à l'époque où il pourra les émettre à perpétuité. Le même jour, il a été l'objet d'une protection particulière du St. Cœur de Marie. Étant au jardin, il est atteint tout-à-coup à l'épaule d'une forte pierre imprudemment lancée par le domestique du Chef ou Commandant de la ville. Si le coup eût été porté à la tête, il eût pu devenir mortel. Le cher Père en a été quitte pour une douleur de quelques jours.»

— 3. « Cette Mission du Congo est dans un état des plus déplorable, et beaucoup de difficultés s'opposent au bien qu'on voudrait réaliser. Cependant nous avons la consolation

d'avoir déjà envoyé au Ciel bien des âmes qui sans nous n'auraient jamais eu peut-être le bonheur de voir Dieu, et c'est cette pensée qui doit soutenir le courage du Missionnaire.

« Nos pauvres noirs sont ici dans la dernière ignorance des vérités les plus essentielles de la religion qui leur fut prêchée autrefois. Mais il y a un point auquel ils tiennent toujours beaucoup, c'est à se faire baptiser eux et leurs enfants. Ce qui nous procure la consolation d'administrer, du moins à ces derniers, le sacrement de la régénération assez fréquemment.

« La 1<sup>ère</sup> année, 1866, le nombre des baptêmes d'enfants se montait à 21; la 2<sup>ème</sup> année à 25, et cette année-ci, on en comptait déjà à la fin de novembre, autant que les deux autres ensemble: 46 - Total 92.

« Comme c'est généralement le dimanche et les jours de fêtes que les noirs apportent leurs enfants à baptiser, il arrive parfois qu'il y a presque foule. Un dimanche, nous en avons fait jusqu'à cinq baptêmes consécutifs. Mais le plus grand mal n'est pas de remettre le baptême au dimanche. Il existe parmi nos noirs le déplorable usage de faire dépendre l'époque du baptême de leurs enfants de celle où la bourse pourra suffire à la fête de ce jour, laquelle doit avoir lieu avec grand bruit: si donc la caisse a été vidée au jour de la naissance, il faut attendre qu'elle soit de nouveau assez fournie de coraux - c'est la monnaie du pays - en sorte qu'il n'est pas rare de les voir apporter leurs enfants à l'église six mois et même un an après leur naissance: ce qui en expose beaucoup à mourir dans l'intervalle, sans avoir été régénérés; car ces pauvres gens ne connaissent généralement pas le baptême hors de l'église, en cas de nécessité.

« Cependant la divine Providence nous procure parfois la consolation de venir à temps ouvrir la porte de

Ciel à ces pauvres créatures. C'est ainsi qu'un jour, le Père Espitallie, allant par le village des noirs faire ses visites accoutumées, se rencontre avec un noir qui avait l'air tout triste. On cause quelque temps, et enfin le Père arrive à apprendre de ce noir qu'il venait de lui naître un enfant, mais qui semblait déjà n'être plus en vie. Il accourt et trouve, heureusement, et le nouveau-né encore vivant aussitôt il lui verse sur la tête l'eau régénératrice, quelques heures après ce petit ange s'envola au Ciel. — Un dimanche, le P. Espitallie fut encore appelé par le plus riche colon de l'endroit, pour baptiser deux enfants jumeaux de ses esclaves. Le même jour ils allaient tous les deux jouir ensemble du bonheur céleste. Nous devons du reste à ce Monsieur nos félicitations pour la religieuse attention qu'il a eue de nous appeler plusieurs fois dans des cas semblables. C'est une heureuse exception à l'ignorance ou à l'insouciance trop générale à cet égard. — Le jour où nous aurons pu former un catéchiste du village, ces faits consolants se présenteront encore bien plus souvent. En attendant pour assurer de notre mieux le salut de ces pauvres petits êtres, nous avons rédigé une courte instruction sur la nécessité et la manière d'administrer le baptême en danger de mort, et nous l'avons communiqué aux employés des principales propriétés du district.

« Nous avons aussi à mentionner, pour l'année 1868, deux baptêmes d'enfants adultes; les deux seuls du reste, que nous ayons encore pu faire jusqu'ici. Car les noirs, ici peut-être plus qu'ailleurs, sont dans la plus grande indolence pour ce qui concerne l'instruction religieuse. Et il est d'autant plus difficile de leur en faire comprendre la nécessité, qu'ils étaient accoutumés à voir nos prédécesseurs leur conférer le baptême sans leur demander ni leur donner au préalable aucune connaissance des premières vérités religieuses. Un noir qui connaît déjà notre manière d'agir,

se décidera à nous amener son enfant âgé de 9 ou 10 ans; nous sommes au vendredi, il veut que nous l'instruisions pour le baptiser le dimanche. Si nous ne lui donnons pas cet espoir, il emmène son enfant, se plaignant que le Père ne veut pas baptiser le monde, comme faisait l'autre Padre portugais. — L'un de ceux que nous avons baptisés, âgé d'une quinzaine d'années, était chargé de garder les brebis de son maître. Mais une fois qu'il les avait menées dehors, il les laissait paître seules, et venait assister au catéchisme. Il ne voulait pas, disait-il, être plus longtemps appelé judéo (païen), comme il l'entendait. Quand on lui demandait qui lui gardait son troupeau en attendant: «Eiens, répondait-il, est-ce que Ngama Ngambi (le Bon Dieu) ne les garde pas? Il ne permettra pas qu'il leur arrive aucun mal pendant que moi je viens ici à la doctrine.» Après cinq mois de catéchisme, nous jugeâmes ce pauvre enfant digne du St. Baptême.

— 4. «Notre œuvre d'enfants avance petit à petit. Nous pouvons facilement en compter aujourd'hui plus de quinze venant assez régulièrement. Si notre position permettait de faire quelques démarches, soit dans la localité soit aux environs, il nous serait aisé d'en réunir une centaine en quelques mois. Mais nous n'osons nous mettre en avant à cause des difficultés particulières et l'incertitude de notre position. Nos anciens élèves se sont posés en zélés auprès de leurs camarades du village. Pour récompense, à chaque conquête qu'ils faisaient, nous leur donnions une image.

«Nos enfants ont ordinairement quatre réunions par jour; de sorte que nous les avons à peu près toute la journée. Ils aiment du reste beaucoup la maison des Padres.

«À la dernière réunion, qui a lieu le soir, on leur fait un exercice de chant; on leur apprend à servir la messe,



on fait un catéchisme supplémentaire, pour ceux qui ne peuvent venir de jour. Enfin, on dit le chapelet et la prière du soir.

„ Naguère ces pauvres enfants ne savaient même pas faire le signe de la croix; maintenant ils commencent à bien savoir le catéchisme. Les plus avancés lisent eux-mêmes et forment les lettres au lieu de chansons profanes, ils commencent à fredonner des cantiques de glise. Ils répètent surtout le contemplan et mirare, le vive Jésus, C'est le cri de mon âme, S. O Salutaris. Tout le monde a été surpris lorsque dernièrement ils ont chanté le solo des Sitanies.

„ Parmi ces enfants, six sont à la Mission, deux ont été rachetés à son compte. Les enfants esclaves sont assez nombreux ici. on peut s'en procurer à bon marché; mais hélas! nos ressources sont si modiques, que nous ne les pouvons consacrer à une fin cependant si chrétienne nous nous exposerions à contracter ainsi des dettes. (Lett. du 29 jan.)

„ Pour la première fois depuis trois ans, nous avons eu une 1<sup>re</sup> communion. Les élus étaient au nombre de trois; ils appartenaient tous à notre école. Ces chers enfants paraissent bien disposés à cette grande grâce. C'est le premier jour de l'an, qu'ils ont eu le bonheur de recevoir leur Dieu. Dans la soirée, ils ont fait leur consécration à Marie, et ont reçu le S. Scaulaire. Puisse cette bonne Mère les protéger tous, et les conserver dans les bonnes dispositions qu'ils témoignaient dans cette circonstance solennelle! (Lett. du 29 jan.)

— 3.° Après l'école des enfants, un de nos moyens principaux pour faire le bien, ce sont les chants et les offices. Depuis que, l'année dernière, nous avons été obligés de changer de chapelle, nous nous trouvions dans un local si petit et si incommode, que nous avions eu impossible de faire avec solennité aucune cérémonie. Mais une circonstance est venue nous encourager. Vers la fin du mois de juillet

dernier, un samedi soir, le P. Espitallie fut invité par une famille noire à aller présider le chant des litanies dans un petit oratoire domestique. Il se rend très-volontiers à cette invitation. Une chambre gracieusement ornée, où sont exposées des images de piété, un petit autel surmonté d'un crucifix et d'un tableau représentant la S.<sup>te</sup> Vierge, une lampe toujours allumée, telle est la maison de prière de cette famille. D'autres invités s'y trouvaient déjà réunis; quelques jeunes gens de couleur s'y étaient aussi rendus pour faire les frais du chant. Tout se passa avec beaucoup d'édification.

Le chef de cette famille devait, sous peu de jours, faire un voyage pour affaires; c'est ce qui le portait à accomplir cet acte solennel de piété envers la S.<sup>te</sup> Vierge. Ce fut cette circonstance qui nous donna l'idée de recommencer à faire aussi quelque chose dans notre chapelle, si peu favorable qu'elle fût. Le beau jour de l'Assomption inaugura nos exercices, et depuis cette époque, nous les avons faits tous les dimanches et toutes les fêtes. Nous commençâmes par un simple petit salut; voyant que les gens goûtaient beaucoup cette cérémonie qui pour eux était une nouveauté, nous y ajoutâmes la récitation du chapelet: bientôt après est venue la prière du soir, enfin une instruction familière à la suite de la bénédiction. Aux grandes fêtes a lieu, selon toutes les règles et avec toute la solennité possible, le salut avec exposition. Pour le chant, quelques soldats ou sergents noirs, se sont offerts de grand cœur. Nous avons récompensé leur assiduité, en leur donnant à chacun une belle médaille avec ruban: c'est la médaille des Chantres. Mais, d'ici à très-peu de temps, nos enfants seront à même de faire seuls tous les frais des offices, et nous pourrons ainsi nous suffire à nous-mêmes.

Nous ne devons pas oublier de dire que ces chants sont admirablement rehaussés par une belle harmonica.

dont nous avons fait ici l'acquisition par circonstance. Un nouveau livre de cantiques notés, texte portugais, qui nous a été envoyé de Paris, par les soins de P. Lousot, nous rend aussi de précieux services. Ce sont tous nos cantiques français traduits en portugais, avec les mêmes airs, de sorte qu'à Ambriz, on entend déjà retentir les mêmes refrains qu'en France..

— 6. L'exercice du s. ministère au dehors nous offre aussi quelques faits vraiment dignes d'être signalés.

Dans un de nos derniers bulletins, nous disions avec douleur que tous les efforts de notre zélé ministère étaiem absolument sans fruits auprès des personnes du sexe, même au lit de la mort. Or, pendant ce semestre, quatre de ces personnes se sont approchées des sacrements, et alors alors qu'elles se trouvaient en bonne santé.

En outre, deux jeunes gens employés dans le commerce sont aussi revenus à Dieu. L'un d'eux semble avoir été l'objet d'une grâce toute particulière. Une émigration de J. Ch. lui étant tombée entre les mains, il se met à la lire avidement, et passe la nuit entière dans cette pieuse occupation; le lendemain, il se sentait intérieurement touché et converti..

— 7. Nous continuons ainsi notre ministère, quand une circonstance nouvelle est venue rendre notre position plus difficile. C'est la nomination d'un curé portugais à Ambriz.

Depuis notre arrivée ici, l'autorité ecclésiastique nous avait laissé le soin d'exercer les fonctions curiales. Mais, au mois de décembre, est arrivé un prêtre du Portugal, le Padre Gavião; auparavant attaché à l'entreprise de l'exploitation des mines de Bembe, dans l'intérieur du pays, pour le culte et le service religieux. Sa sœur étant malade, et étant venue à Ambriz pour se rétablir, il l'y a suivie. Ce séjour lui a convenu; et comme d'ailleurs il se trouvait

sans emploi ni retributions par suite de la cessation de l'exploitation des mines, il alla demander à Soanda la cure d'Ambriz. Le vicaire général fit d'abord des difficultés; mais, à la fin, il a cédé aux instances réitérées du Padre Gaviaõ, et lui a conféré les titres qu'il sollicitait. Par lettre du 19 décembre, après avoir annoncé cette nomination au P. Espitallie, il ajoutait: « Je profite de cette occasion pour vous féliciter des services que vous avez rendus à Ambriz pour le bien de notre S.<sup>te</sup> Religion, bien auquel, selon nos forces, nous devons tous coopérer. — Que Dieu vous protège! »

— « Le Padre Gaviaõ est arrivé de Soanda le 23 déc. pour prendre possession de la cure. Mais il nous a laissés sans difficulté continuer comme auparavant toutes les œuvres que nous avions commencées, notre école, nos exercices à la chapelle etc. Il s'est borné, jusqu'au 2 février, à publier sa provision et à dire deux fois la messe de la troupe. Sa santé est d'ailleurs bien mauvaise, et en ce moment il est attaqué d'une maladie qui fait craindre pour ses jours, »  
(lett. du 7 fév.)

— 8. En attendant une position meilleure, nous essayons de faire ici tout le bien qu'il nous est possible, comme par le passé. Avant l'arrivée du Padre Gaviaõ, nous nous préparions à célébrer la fête de Noël; la crèche était déjà magnifique, grâce en partie au concours zélé d'un négociant, qui nous avait fourni une corbeille de petites figurines ad hoc. Notre messe de 1.<sup>er</sup> ton ad libitum était à peu près sue par quelques-uns de nos enfants. A la nouvelle de la nomination d'un cure, pour prévenir toute difficulté, nous crûmes devoir nous abstenir, à moins que l'on ne demandât notre concours. La veille de Noël était presque passée, qu'il n'était pas encore question de la fête du lendemain. Cependant, vers 8.<sup>h</sup> du soir, nous voyons entrer chez nous les principaux d'Ambriz de-

mandant

ce qu'il en était enfin de la *Missa do Gallo* dont ils n'entendaient plus parler. Quand nous leur eûmes fait connaître notre résolution, ce fut une réclamation générale: „Quoi donc, disaient-ils, il ne nous sera plus permis de suivre une tradition de nos pères, vieille de dix-huit cents ans? „ Et sur l'heure même, on résolut de faire au Padre une pétition pour la messe de minuit. Celui-ci qui était indisposé, ne fit aucune difficulté; et tous, au comble de la joie, vinrent nous faire de nouvelles instances. Nous remontons à la hâte notre chapelle déjà toute dénudée. En envoya prévenir les gens qu'il y aurait *missa do Gallo*; un messager parcourt le village en faisant retentir une sonnette. Tous accourent avec un joyeux enthousiasme. Nous avions nous-mêmes réuni à la maison les enfants de l'école; à l'heure de minuit, on se rend à la chapelle au chant du cantique, *Ja nascio o Menino Deo* (il est né le petit Enfant Dieu), accompagné de l'harmonica. Notre petite chapelle ne pouvait contenir les gens qui attendaient. Bientôt commence, avec nos petits choristes improvisés, le chant du Kyrie, qui réussit à souhait, ainsi que le reste de la messe. Inutile de dire l'admiration de tout l'auditoire. Après la messe eut lieu, selon l'usage, la touchante cérémonie du *beijo do Menino*, (le baiser du petit Enfant Jésus), pendant laquelle les enfants chantaient avec entrain le cantique de Noël *Gloria in excelsis*.

„ Ce jour-là ils eurent la généreuse pensée de faire à l'Enfant Jésus une petite aumône. „

— 9. „ Nos rapports avec les habitants blancs et noirs continuent toujours d'être très-bons, comme on d déjà pu le voir. En voici quelques autres témoignages.

„ Un des plus riches négociants de l'endroit nous a fait dernièrement don d'une grande et magnifique pièce d'étoffe, pour tapis et couverture d'autel. Deux autres personnes se sont chargées avec plaisir de la

confection, et le tout a été prêt pour le premier de l'an.

« Lorsque'on a appris ici la nomination d'un nouveau curé, l'affliction, on peut le dire, a été générale, particulièrement dans la classe pauvre. Nous avons vu que quelques personnes avaient versé des larmes, à la pensée que nous serions obligés de quitter Ambriz.

« La mort de M. Dommet, directeur en chef des mines du Bembé, qui avait mis à notre disposition la maison que nous avons ici, par l'intermédiaire de M. Jacinto, l'un de ses agents, nous avait inspiré quelque inquiétude au sujet de notre domicile; car il était déjà question de nous faire évacuer cette maison. Mais, grâce d'abord à la providence de notre Pome-Mère, puis à la bienveillante intervention de notre bienfaiteur M. Jacinto, nos craintes ont été dissipées.

« Le chef d'Ambriz est lui-même bien disposé à notre sujet. Les habitants ont fait pour le conserver une pétition commune, que le P. Esquitallé, a dû signer comme les autres. Il a fait planter un magnifique jardin; il nous en envoie souvent des produits.

« Malgré notre isolement, nous recevons assez fréquemment bon nombre de nos compatriotes. Tantôt ce sont des employés des factoreries du Nord; tantôt c'est un capitaine de navire en passage sur ces côtes. Tous se trouvent heureux de rencontrer sur une terre si lointaine des Missionnaires français. Au mois d'octobre dernier, nous avons même donné l'hospitalité pendant quinze jours à un Breton de Morlaix, venu pour visiter ces parages; digne héritier de la piété Bretonne, il n'a pas voulu partir avant de s'être approché des sacrements, et il l'a fait avec beaucoup d'édification.»

— 10. « Il avait été parlé, dans un de nos premiers bulletins d'un fils du roi du Congo qui, au retour de Loanda, où il venait de terminer son éducation,

s'était arrêté à Tombouctou où nos Pères lui avaient fait faire ses Pâques. Au mois de septembre dernier, le P. Espitalier lui écrivit une lettre où il lui demandait divers renseignements sur son pays et ses habitants. Et l'accompagnait cette lettre de quelques objets de piété. Voici la réponse qu'il en reçut quelques mois après.

Congo, le 27 Décembre 1868.

„Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

„J'ai reçu votre honorable lettre accompagnée d'une boîte renfermant une croix et cinq médailles de N. Dame; cela m'a fait beaucoup de plaisir. Quant à ce que vous me demandez au sujet de ces peuples, je puis vous dire qu'ils conservent la vénération pour Dieu et pour les missionnaires, après lesquels ils ne cessent de soupirer, parce qu'il y a déjà longtemps qu'ils ne se confessent pas.<sup>(1)</sup> Beaucoup de ces gens conservent encore quelques images du temps des anciens missionnaires. Pour ce qui est des églises, il ne reste plus que les murs de l'ancienne cathédrale; mais nous avons déjà une nouvelle église que le Gouvernement vient de nous faire bâtir, ainsi qu'une maison pour les missionnaires. — Du fleuve faire pour venir ici, il n'y a pas de chemin pratiqué par les blancs. — Le village de mon père est grand et se trouve proche de la maison des missionnaires.

„J'espère avoir encore l'honneur de recevoir de votre main quelques croix et médailles comme celles que vous m'avez envoyées. Car ce peuple m'a prié instamment de vous en demander d'autres pour lui. Je vous prie aussi de m'envoyer quelques livres de prière.

„Votre très-humble et dévoué serviteur,

„Dom Alvaro d'Agua - Rosada . . .

(1) Et paraît en effet que ces peuples conservent encore quelques pratiques de la confession, depuis le temps des missionnaires Capucins.

— 11. Comme on le voit, le zèle et le dévouement de nos Pères d'Ambriz n'ont pas été sans résultats. Cependant leur position, déjà plus ou moins précaire jusqu'ici, n'offrait guère désormais de garanties pour l'avenir, par suite de la nomination d'un curé portugais, et il importait d'examiner mûrement ce qu'il pouvait y avoir à faire dans l'intérêt du plus grand bien de la Mission. Tandis qu'on faisait dans ce but des démarches à Lisbonne, près du Gouvernement portugais, le P. Espitallie est allé de son côté à St. Paul de Loanda, pour sonder les dispositions de l'autorité locale.

Le diocèse est toujours dirigé par un Vicaire général ou Gouverneur épiscopal. L'Evêque actuel, M<sup>gr</sup> Oliveira est resté à Lisbonne et ne pense plus retourner. Il est question depuis quelques mois de donner pour remplaçant à ce Prélat, M. Ferreira. Pinto, qui avait déjà été avec lui précédemment en qualité de secrétaire ou Vicaire général, et qui est actuellement Gouverneur épiscopal aux îles du Cap-Vert. Mais sa nomination paraît souffrir des difficultés. (Lett. au S. Dupanquet 9 déc. 1868.)

Voici ce qu'écrit le P. Espitallie au sujet de son voyage à St. Paul, où il se trouvait encore aux dernières nouvelles que nous avons reçues: « Depuis l'arrivée du Padre Gavião à Ambriz, je pensais aller à Loanda pour éclaircir notre situation. J'avais besoin du reste de quelques explications plus nettes sur les intentions du Vicaire général à notre égard. J'hésitais cependant encore, lorsque M. le Chanoine Ramus, l'un des mieux disposés du pays, me fit dire qu'il désirait beaucoup m'entretenir au sujet d'une école gratuite entreprise par lui au palais épiscopal, et qu'il aurait voulu nous confier. Cette demande me décida à faire le voyage. J'ai quitté Ambriz le samedi 13 février, et je suis à Loanda depuis le 18.

(1) C'est celui qui avait été à San. Salvador, quelque temps après notre arrivée dans la Mission.



« Je n'étais pas sans quelque crainte, non d'être mal reçu, mais de trouver certaines personnes mal disposées. J'ai été voir M. le Vicaire général; il n'y a rien eu d'extraordinaire. Il a cherché à justifier la nomination du nouveau curé. Je n'ai pas fait d'instances pour savoir tout ce qu'il avait en vue sur Tombiz, car à Soanda l'on m'a assuré qu'il attendait sa démission par le prochain courrier. C'est le monde desirerait beaucoup un évêque.

« J'ai été très-bien accueilli de M. le Chanoine Ramus. Ce prêtre est curé de l'une des deux paroisses de Soanda, son école compte 130 élèves d'inscrits. Ses dispositions sont excellentes à notre égard, et il désirerait vivement nous confier l'œuvre qu'il a entreprise, afin d'en assurer l'avenir. Mais la chose n'est pas sans difficultés.

« On m'offre aussi la desserte d'une chapelle dédiée à N. S. de Nazareth, et située sur le bord de la mer, à l'extrémité de la ville de Soanda.

« Je viens de voir M. le Gouverneur général, avec le chanoine Fernandez, bien disposé aussi à notre égard. Nous lui avons parlé de nos projets pour Soanda. Il n'y a pas fait d'opposition. Mais il devient de plus en plus évident que la solution de la question dépend avant tout de Lisbonne. Si nous pouvions nous établir ici, il y aurait, ce me semble, à en bénir Dieu grandement; car le bien à faire, surtout parmi les pauvres noirs, est immense, et il serait peut-être plus facile à réaliser qu'ailleurs. Daigne la divine Providence arranger les choses pour le mieux! » (Lett. des 15 et 27 fév. 1869).

## NOUVELLES RÉCENTES DES C<sup>TÉS</sup>.

— Grâce à Dieu, la santé du C. P. Père se soutient toujours. Il a eu le dim. 2 mai, après la 1<sup>re</sup> messe, une faiblesse; mais

cette indisposition n'a pas eu de gravité; il n'a pas cessé de dire chaque jour la 9<sup>te</sup> messe, et il continue ses travaux ordinaires.

— Il n'en est pas de même du R. P. Gaultier. Ce bon Père nous avait fait annoncer son retour à Paris pour le 8 mai, et tous se faisaient un bonheur de le revoir, lorsqu'il a été pris d'une petite fièvre accompagnée de diarrhée. Son départ fut remis au 10 mai; le mal a augmenté tout-à-coup et fait craindre une dysenterie rebelle et sangui-nolente, selon les termes du médecin. La nuit du 9 au 10 mai a été assez mauvaise et a donné de vives inquiétudes. La journée suivante a été cependant meilleure. Aujourd'hui 12 mai, sur un télégramme du P. Suillaud, annonçant qu'il y avait danger, le C. R. Père envoie à Coulon le R. P. Collin, pour assister le bon Père, le R. P. Provincial se trouvant empêché. Prions beaucoup pour notre cher malade.

— Les affaires de la Providence sont encore au même point. A la suite de l'arrêté du Gouverneur supprimant l'École professionnelle, l'Administration a voulu procéder à la vente d'une partie de l'outillage des ateliers. D'après les instructions de la Maison-Mère, le P. Stoffel, que le P. Duboin avait chargé à son départ de le remplacer, a aussitôt protesté en s'inspirant de la lettre du C. R. Père à S. E. le Ministre de la Marine. Sur cette protestation, datée du 8 Avril, la vente a été pour le moment suspendue. La Maille prochaine nous apprendra le dernier résultat de l'affaire.

— Aux dernières nouvelles de la Martinique et de la Guadeloupe, quelques cas de fièvre jaune continuaient encore à se montrer en ces deux colonies. Nos confrères, cependant, grâce au Cœur Immaculé de Marie, jouissent d'une bonne santé.

— Nous profitons de l'occasion de ce Bulletin pour annoncer

l'envoi de nouvelles formules de registres de comptabilité et de comptes-rendus du temporel, que le C. P. Père fait envoyer à l'essai dans les C. tés. On est prié de ne pas manquer, dès qu'on les aura reçues, d'en accusor réception, ainsi que du présent Bulletin.

---

— Jeudi 13 mai : Jour-octave de l'Ascension, — Les lettres arrivées ce matin de Coulon, qui nous attendions pour terminer le bulletin, annonçaient une amélioration dans l'état du P. P. Gaultier, quand peu après, à 9 h 1/2, est survenue une dépêche télégraphique annonçant la douloureuse nouvelle de la mort du bon Père, à 3 h du matin !..

Nous n'avons encore aucun détail sur ses derniers instants. Mais sa foi si vive et si pure nous donne toute confiance qu'il n'aura quitté la terre que pour le Ciel. Cependant son rang dans la Cong<sup>o</sup>, ses travaux et ses mérites lui donnent un droit particulier à nos regrets, mais aussi à nos ferventes prières pour le repos de son âme.

— La correspondance d'Ambroz, qui arrive à l'instant, nous annonce un autre sacrifice, celui du P. Espritallé. Ce cher Père était, comme on le sait, à St-Paul de Loanda, pour y traiter des affaires de la Mission. Là il est tombé malade, en partie, hélas ! par suites de regrettables imprudences, et il a succombé à un accès de fièvre cérébrale, le lundi de Pâques, 29 mars. C'est parmi les membres de la Cong<sup>o</sup> la première victime de la Mission du Congo. Ce sera, pour elle, nous l'espérons, un puissant intercesseur au Ciel. — On s'empressera de faire pour ce cher Père, les prières commandées par nos Sts Règles, afin qu'il puisse au plus tôt, s'il n'a déjà ce bonheur, aller jouir, avec notre Vénéré Père, de la récompense éternelle.

Beati qui in Domino moriuntur !

## RELATION

### des derniers instants du R<sup>év.</sup> Père Gaultier.

---

À la fin du dernier Bulletin, nous avons dû nous borner à annoncer la douloureuse nouvelle de la mort du R. Père Gaultier, sans y ajouter aucun détail. Depuis, le C. R. Père a reçu du P. Suillaud une petite relation sur la maladie, la mort, et les obsèques de ce bon Père. Nous nous empressons de la communiquer à nos chers confrères, en attendant la Notice biographique qu'on se propose de publier. Tout la lire, nous n'en doutons pas, avec une pieuse édification.

---

Eoulon, le 18 Mai 1869

Le R<sup>év.</sup> P. Gaultier arriva dans notre C<sup>té</sup> de Eoulon le 15 décembre 1868, il passa les mois de janvier, février, et mars avec une santé relativement assez bonne. Ce climat, beaucoup plus doux que celui du Nord, paraissait devoir apporter quelques soulagemens à sa poitrine délabrée. Souvent il se félicita lui-même d'avoir suivi à cet égard les conseils de son médecin de Paris, M. le D<sup>r</sup> Simon. Durant ces trois mois, en effet, nous n'avons presque pas eu de froids. Avril apparut avec des chaleurs assez sensibles. Le R. P. Gaultier commença dès lors à ressentir un malaise presque continu. Toujours dans un état fébrile, sans appétit, tourmenté de la goutte, souffrant d'une forte diarrhée, il éprouvait en même temps un redoublement de toua et d'expectoration,

tous ces symptômes étaient de nature à inspirer des craintes. Vers le 20 Avril, nous fîmes appeler un médecin. Nous avons choisi celui qu'on nous désigna comme le meilleur de la ville. M. Levicair est en effet un homme de science et d'expérience, en même temps qu'un bon catholique. Dès les premiers jours, il sut parfaitement apprécier les qualités de son malade, mais aussi il conserva peu d'espoir. « C'est une belle intelligence qui s'éteint », me disait-il souvent.

Le P. P. Gaultier avait déjà, depuis huit jours, fixé le moment et l'heure de son départ. Il s'était arrêté au vendredi 7 mai, le jour de l'Ascension, il célébra la messe au milieu de grandes souffrances. Ce devait être, hélas! pour la dernière fois. De suite après la messe il se mit au lit pour ne plus se relever.

À dater du 8 mai, le Docteur le visita deux fois par jour, le matin vers 7 h 1/2, et le soir vers 6 h. Son zèle pour le P. Père a été incontestable. Il combattit d'abord la dysenterie, elle se montra rebelle pendant quatre jours. Le 10, il déclara que notre cher malade était dans un état très grave. Le 11 je confessai le cher Père et lui apportai le S. Viatique, vers la fin du jour, pour lui donner les grâces nécessaires pour supporter avec résignation ses grandes souffrances. Il a édifié toute la C. C. présente, ainsi que quelques jeunes gens de l'œuvre de la jeunesse. Le bon Père, à l'arrivée du S. Sacrement, se dressa sur son séant, et découvrit sa belle tête. Il répondit aux prières de l'Église, m'indiquant lui-même la formule à dire en pareille circonstance. Il reçut Notre Seigneur avec un grand esprit de foi, et demeura ensuite dans un calme admirable.

Le 12, nous avons perdu presque tout espoir. Le cher malade ne sentait plus ses souffrances. Il avait parfois des moments de délire, et alors il parlait toujours

de son voyage à Paris, et de la préparation des matières pour le Concile œcuménique). Cependant, quand on lui adressait quelques questions, il y répondait encore parfaitement. Il était d'une grande faiblesse, et baissait sensiblement. Il ne pouvait plus cracher que très-peu, ses bronches se trouvaient embarrassées, ce qui produisait un râle continu. Quand il prenait une cuillerée de tisane, il éprouvait le hoquet. Il était temps de lui administrer le sacrement d'Extrême-Onction. Il le recut en pleine connaissance, et pria avec ferveur.

Je voulus demeurer au chevet de notre malade, me proposant d'y passer la nuit, pour recueillir par écrit toutes ses paroles. Je lui demandai s'il était heureux de mourir membre de la Cong. du S. Esprit et du S. Cœur de Marie ? « Oui ! oui ! merci ! le Vénéré Père ! merci ! » Je lui donnai mon crucifix à baiser. Le mouvement de ses lèvres me disait assez les vifs sentiments de son âme. Il prononçait souvent les noms sacrés de Jésus, Marie, Joseph : c'était son invocation privilégiée. — « Avez-vous quelque chose à faire dire au C. P. Père, lui demandai-je ensuite » — « Qu'il vive longtemps ! » répondit-il avec émotion. — Et à tous vos amis de Paris, Evêques, prêtres, laïques, que faut-il leur dire ? — « Que je meurs content ! » — « Oui ! qu'ils continuent à aimer l'Eglise romaine ! merci ! merci ! » — Et sa main défaillante déjà couverte de la sueur de la mort pressait la mienne, tandis que de l'autre j'écrivais toutes ses paroles.

A minuit, le 13 mai, jour octave de l'Ascension, commença l'agonie du bon Père. Il respirait péniblement, la bouche entre ouverte. Je le contemplais avec douleur, en récitant les prières du rituel. Vers 2 heures, sentant que le moment suprême approchait, je lui appliquai l'indulgence de la bonne mort. A 3<sup>h</sup> moins 10 minutes, je lui donnai une dernière absolution. Sa gorge  
était de plus

en plus embarrassée, la respiration de plus en plus pénible. Tout-à-coup les lèvres se ferment... il ne respire plus que par les narines... Au bout de 20 secondes, il rendit sa belle âme à son Créateur; il était étouffé. Dans les dernières luttes de l'agonie, ses yeux se fixèrent sur moi, semblant implorer un secours que je ne pouvais lui donner. Il rendit le dernier soupir dans le calme le plus parfait, sans éprouver aucune convulsion, le 15 mai, à 3<sup>h</sup> du matin, jour de l'octave de l'Ascension, d'une pulmonie chronique.

Le bon Père nous a tous édifiés, comme prêtre et comme religieux. Pendant sa maladie, il était inconsolable de ne pouvoir réciter son bréviaire. Il y suppléait, me disait-il, par des prières vocales. Son esprit de foi était manifeste durant toute la durée de ses souffrances. Son esprit de sacrifice fut également bien grand. Le 12, je reçus à son adresse une lettre du R. P. Provincial lui annonçant, au nom du C. R. Père, que le Nonce lui envoyait sa bénédiction. Je lui lus encore une lettre de M<sup>gr</sup> l'Evêque de Versailles, une autre de M. l'abbé Davin, une autre de la R. M. Supérieure des Sœurs Augustines du St. Cœur de Marie. Vous faites le sacrifice de tous ces amis, lui dis-je ? « Oui, me répondit-il, par amour pour Notre Seigneur et sa St<sup>e</sup> Eglise. Vous l'écrirez au C. R. Père, à tous mes amis, aux Novices, aux Scolastiques, aux Séminaristes, je prierai pour eux tous... merci, merci! — Jésus, Marie, Joseph! qu'il fait bon mourir religieux!... »

Il pratiqua également la St<sup>e</sup> obéissance jusqu'à ses derniers moments. La nature le poussait parfois à demander des choses contraires à son état. Mon Père, lui disais-je, par obéissance pour le C. R. Père, vous vous en prouverez, n'est-ce pas ? — « Oui, laissez, ne me le donnez pas, je veux toujours obéir. » C'est ainsi que le bon Père nous instruisait en nous édifiant, pendant ces heures de cruelles souffrances.

Aussitôt qu'il fut mort, je fis lever les Frères, et nous le revêtîmes de ses habits religieux, puis nous le placâmes sur un lit dans une chambre voisine de la sienne. Ceux qui vinrent le voir ne trouvèrent aucune altération dans ses traits; ce que nous observâmes également durant les 31 heures qu'il resta exposé.

A 2<sup>h</sup> de l'après-midi, arriva de Paris, par le train express, le R. Père Collin, Supérieur de la C<sup>te</sup> du S<sup>t</sup> Cour de Marie, que le C. R. Père avait envoyé pour assister notre cher malade. Je le conduisis immédiatement dans la chambre du défunt. Le R. Père Collin, après avoir récité le Reprofundis, le baisa au nom de tous les membres de la Cong<sup>g</sup>, et déposa sur sa poitrine une lettre que le C. R. Père lui adressait. Cette lettre a été déposée avec lui dans sa bière.

L'enterrement eut lieu le 14 mai, à la paroisse de S<sup>t</sup> Louis, sur laquelle se trouve notre établissement. Seulement, à 9 heures, je fis porter le défunt dans notre chapelle, où je célébrai la 1<sup>te</sup> Messe, devant un nombreux concours d'ecclésiastiques, de Religieuses de la Sagesse et de fidèles. Le Curé de S<sup>t</sup> Louis, malgré une pluie continue, vint lui-même à 10<sup>h</sup>, faire la levée du corps. Il était accompagné de son clergé et de celui de la ville. Outre les représentants des paroisses de Eculon, il y avait encore dix Pères Maristes et quatre Aumôniers de marine. Au nombre de ces derniers, était M. l'abbé Reyne, le futur Evêque de la Guadeloupe, M. l'abbé Soudan, ancien élève du S<sup>t</sup> Esprit, Chanoine de S<sup>t</sup> Denis, aumônier de S<sup>t</sup> hôpital de la marine. Les cours du pioûle étaient tenus par M. M. Reyne, Soudan et les autres aumôniers de marine. Le convoi funèbre se dirigea vers S<sup>t</sup> Louis. Les Pères et les Frères de notre C<sup>te</sup> suivaient le cercueil. Un des vicaires de S<sup>t</sup> Louis chanta la messe de Requiem, assisté d'un Diacon et d'un Sous-Diacon.



M. le Curé vint faire l'absoute; puis le convoi se dirigea vers le cimetière, placé en dehors des remparts. Il est d'usage, à Coulon, d'arrêter le convoi à la porte de la ville. Là on récite le *De profundis*, après quoi le clergé se retire. Un seul prêtre conduit le défunt à la fosse. C'est ce qui se pratique, même pour un chanoine ou un archiprêtre. Les R. R. P. P. Maristes, au nombre de 10, malgré leur désir d'accompagner en surplis le défunt, n'auraient pas osé le faire, de peur que cela ne parût un blâme contre l'usage du clergé séculier. Nuisquand ils virent, au départ du clergé séculier, M. le Reyne et Soudan continuer à accompagner le défunt, ils suivirent leur exemple; ce qui fit que 17 prêtres se trouvèrent encore au cimetière. Cette circonstance fut remarquée, et l'on se demandait « quel était ce défunt à qui l'on rendait ces honneurs extraordinaires. » Le R. P. Collin n'a pas manqué de remercier ces Messieurs et les Pères Maristes.

J'aurais obtenu de M. le Maire de la ville l'autorisation de creuser la tombe du R. P. Gaultier auprès de celle du R. P. Boulanger, mort à l'hôpital de la marine, et enterré ici en 1854. De cette manière leurs restes mortels se trouvent très-rapprochés. Tous deux sont aux pieds d'une statue de la S<sup>te</sup> Vierge. Marie a voulu que ses enfants dévoués reposassent auprès de son image vénérée.

Le R. P. Gaultier, malgré le peu de temps qu'il a passé à Coulon, avait su gagner l'estime du clergé. Il n'est cependant sorti que trois fois; la première pour aller voir Mgr. l'Evêque de Tréjus, la 2<sup>ème</sup> pour les visites du 1<sup>er</sup> de l'an, la 3<sup>ème</sup> fois pour voir le collège des Pères Maristes de la Seyre. Malgré cela on venait souvent le voir, et on le quittait toujours charmé de ses entretiens, de sa science théologique, et de son dévouement pour le Souverain Pontife. Je sais même que plusieurs ecclésiastiques de la ville sont venus lui soumettre des cas de conscience, et qu'ils sont sortis de chez lui entièrement satisfaits de la solution que

le R. P. Gauthier leur avait donnée.

Notre bon Père a quitté cette terre d'exil. Il prie maintenant pour nous dans le Ciel. La C.<sup>te</sup> de Coulon pourra compter en lui un puissant protecteur.

J. Guillaud.

Voici la lettre que le C. R. Père écrivit par le R. P. Collin au R. P. Gauthier.

Paris, ce 12 mai 1869.

Mon bien cher Père Gauthier,

C'est le P. Collin qui vous remettra cette lettre. J'aurais bien voulu pouvoir aller vous porter moi-même quelques paroles de consolation, mais vous connaissez mon état de santé qui m'en empêche, surtout à cette grande distance. À mon défaut, j'avais pensé vous envoyer le R. P. Provincial, mais nous voilà à la veille de la Pentecôte, notre fête patronale, où nous aurons Son Ex.<sup>ce</sup> le Nonce et plusieurs invités, puis viendra la retraite d'ordination, à quoi il faut ajouter une foule d'affaires courantes; il ne peut donc non plus s'absenter.

Du reste, mon bien cher Père, le P. Collin nous remplacera dignement auprès de vous. Il vous dira que toutes nos pensées, nos affections sont avec vous, ainsi que nos prières, afin que Dieu daigne vous conserver encore à notre amour.

Sans doute, vous avez déjà beaucoup travaillé, d'abord dans l'ancienne Cong. du S.<sup>t</sup> Esprit, puis depuis la fusion, dans la Cong. du S.<sup>t</sup> Esprit et du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie; vous avez combattu le bon combat pour l'enseignement de la bonne doctrine, le triomphe et l'exaltation de la S.<sup>te</sup> Eglise; ce doit être là pour vous un sujet de consolation, comme c'est un sujet de mérites, dont vous recevrez dans Ciel la récompense; mais il reste tant à faire encore!

Que la C. S.<sup>te</sup> Vierge vous obtienne donc de S.<sup>t</sup> Esprit-Saint, son divin Epoux, votre conservation, si tel est le bon

plaisir de Dieu. Quant à vous, mon bien cher Père, je comprends que vous ne teniez pas à la vie et que vous soyez prêt et disposé à tout; et votre sort serait d'ailleurs digne d'envie si Dieu vous appelait à aller le posséder dans le bienheureux séjour, avec les S. S. Apôtres et tous les Saints. Mais nos prières, unies à celles de vos nombreux amis, n'en sont pas moins ferventes pour obtenir du Bon Dieu qu'il vous ramène au milieu de nous et vous fasse, longtemps encore, partager nos travaux pour sa gloire.

Quoiqu'il en soit, mon bien cher Père, croyez que nous vous sommes, et que nous vous serons toujours unis; à la vie, à la mort nos cœurs ne seront jamais séparés.

Dans vos souffrances, dans vos prières, vous ne nous oubliez pas non plus. Vous pensez aussi à toute la Cong<sup>g</sup>; vous pensez aussi à la S<sup>te</sup> Eglise, à Pie IX, son auguste Chef. Donnez-leur, mon cher Père, une large part dans vos prières et dans vos souffrances.

Je vous envoie, avec tous les sentiments affectueux et dévoués, et l'assurance des prières, des deux C<sup>l</sup>s de Paris et du S<sup>te</sup> Cœur de Marie, ma paternelle Bénédiction.

Votre tout dévoué et affectionné dans les S. S. Cœurs de J. M. J.

signé: Schwindenhammer, Sup<sup>g</sup> gal.

Dès la première nouvelle de la mort du R. P. Gaultier, grand nombre de personnes se sont empressées de nous exprimer, de vive voix ou par écrit, leurs sentiments de vive condoléance. Nous nous bornons à citer ici la lettre écrite au C. R. Père par Monseigneur Gamme, l'un des amis les plus intimes du R. P. Gaultier.

Chatenay (c<sup>l</sup>ère), 16 mai 1869.

Monsieur et Vénéré Supérieur,

Je voudrais être à Paris pour vous dire de vive voix toute la part que je prends à la perte si douloureuse que vous venez de faire, ainsi que toute la Cong<sup>g</sup>, du bon et

de l'excellent et à jamais regrettable Père Gaultier. La nouvelle que je viens de lire dans l'Univers, m'a consterné. Il faut un grand effort pour dire avec résignation. Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum antè te. En lui, je prends un père, un conseil, un ami. Comment retrouver tout cela ?

Si l'amour ardent pour l'Église est un signe certain de prédestination et un passe-port pour entrer immédiatement dans le Ciel, j'ai la douce confiance qu'il reçoit déjà sa récompense. Tout en l'invokant, je prie cependant pour lui. Aujourd'hui même j'offre le Saint Sacrifice à son intention, et je demande aussi à N. S. qu'il vous conserve à la Congrégation, dans laquelle vos exemples et votre sage direction font régner le Saint Esprit.

Veuillez, Monsieur et Vénéré Supérieur, agréer, pour vous et faire agréer à vos Pères, l'expression des cordiales et douloureuses sympathies de votre tout dévoué im-

Obisio

signé: M. Gaume, Protonotaire ap. s. S.

---



# Bulletin Général.

N<sup>o</sup> 48.

## PROVINCE DE LA MER DES INDES.

de Juin 1868 en Avril 1869.

### Ile Maurice.

#### C<sup>lé</sup> de la Cathédrale.

1. Fièvre. Sa persistance et ses causes. Santé. — 2. Retraite annuelle.  
Yana du P. Stevenou. — 3. Mission du P. Guilmim à Rodrigues. — 4. Desserte des  
Cassis et de la Petite Rivière. Ministère à la Cathédrale. — 5. Obstacles au bien. —  
6. Garde d'honneur du S<sup>o</sup> Cam...

Extr. du bull. et de la Corresp<sup>o</sup>. — 1. La fièvre, qui depuis l'année 1866, a fait son apparition à Maurice, n'a pas encore entièrement cessé ses ravages dans cette colonie. On espère tous les ans que la saison favorable fera disparaître les influences malsaines aux quelles on l'attribue; mais il en reste toujours jusqu'ici comme des germes impérissables, et l'hivernage, surtout lorsqu'il est pluvieux, semble déterminer chaque fois une nouvelle recrudescence. C'est ce qui est arrivé cette année, à la suite des pluies torrentielles et des grandes chaleurs de la saison. Cependant les atteintes du fléau ont été plus multipliées que graves, et le nombre des victimes a été heureusement assez restreint.

Quelle peut avoir été la cause du mal et quelle en sera encore la durée probable? Et ce sujet, les avis se partagent:

quelques personnes craignent que cette fièvre implantée à Maurice, n'y devienne endémique. Elles assignent à cela différentes causes. la nature même du sol de l'île généralement marécageux et insalubre; l'émigration indienne qui a développé l'élément pauvre de la population mauricienne, sans améliorer les conditions hygiéniques d'existence; la formation, à quelque distance du Port-Louis, d'un banc de corail, et les exhalaisons malsaines qui s'en dégagent et contribuent encore à vicier l'atmosphère: autant d'influences locales qui fournissent au fléau un perpétuel aliment.

D'autres espèrent au contraire que cette maladie, provenant de causes transitoires finira par disparaître. Elle a été occasionnée d'après eux, par les fouilles qu'on a dû faire au Port-Louis pour la pose des tuyaux à gaz, et à la campagne pour l'établissement des voies ferrées. Or il est d'expérience qu'un sol marécageux mis à découvert exhale des miasmes délétères, qui déterminent des fièvres paludéennes. Si la fièvre dure toujours à Maurice, c'est apparemment que le terrain ainsi remué ne s'est pas suffisamment affermi et que les exhalaisons n'ont gué cessé de se produire, mais avec le temps, le sol même s'assainira, et les vents finiront par chasser loin de l'île les principes vicieux qui corrompraient l'atmosphère.

Au milieu des fatigues d'un ministère devenu plus pénible, la santé de nos Pères a eu plus ou moins à souffrir. Ils ont dû presque tous payer à la fièvre des tributs assez légers il est vrai, mais en revanche assez fréquents, surtout en janvier et en février. (Lett. du 17 février) Cependant le 2<sup>e</sup> Supérieur a été, au commencement du mois d'août, assez gravement atteint, et son état pendant 4 ou 5 jours inspirait des craintes. (Lett. du 15 août.)

— 9. — La grande retraite est venue, comme une halte heureuse dans les travaux annuels, offrir à nos confrères, après onze mois de labours, quelques jours d'un agréable et doux

repos. Les Pères des différentes C<sup>l</sup>és s'étaient réunis à Sainte-Croix au nombre de onze. Une circonstance importante avait permis de congédier pour quelques jours les enfants du Collège S.<sup>t</sup> Louis. C'était l'époque des courses de chevaux, spectacles dont les créoles de Maurice sont grands amateurs, et qui sont d'ordinaire l'occasion de quelques jours de vacances pour les pensions. Les exercices de la retraite commencèrent le 23 août, dimanche octave de la fête de S.<sup>t</sup> Cœur de Marie. Au déjeuner, écrit le P. Chevreaux au C. R. Père, nous avons lu les lettres du Vénéré Père, et pendant les principaux repas, les Circulaires sur la vie spirituelle. Le 24/25, avait lieu une conférence; je m'étais chargé de la faire, et j'ai choisi pour sujets les points les plus importants qui résument les obligations fondamentales du prêtre, du religieux et du missionnaire consacré au salut des âmes. Le soir, c'était soit une lecture, soit une seconde conférence. Ces jours ont été vraiment des jours de bénédiction. Le samedi de la clôture, le P. Stevenhou, admis aux vœux perpétuels, a renouvelé ses saints engagements pour jusqu'à l'époque où il lui sera donné de les émettre à perpétuité; tous les autres Pères ont ensuite pris part à la cérémonie ordinaire de la rénovation. (S<sup>o</sup>tt.

du 17 sept.)

— 3. Peu de jours après, le P. Guilmin quittait Port-Louis, sur les instances de Monseigneur, pour se rendre à l'île Rodrigue, déjà évangélisée autrefois d'abord par le P. Chevreaux, puis par le P. François. (Voir Bulletin, t. III, page 62.)

Rodrigue est une petite île située à une distance de 125 lieues environ à l'ouest de Maurice, et entièrement dépendante de cette colonie. La seule paroisse qu'elle forme, le Port Mathurin, était desservie par un digne prêtre flammand d'origine, anciennement curé de S.<sup>t</sup> Sauveur aux Bambous. Au début de son ministère tout avait réussi à souhait, mais ensuite des malheurs de plus d'un genre



virent jeter la désolation dans l'île. L'ouragan s'y déchaîna avec violence et détruisit la petite case servant de presbytère; un incendie consuma l'humble église du Port-Mathurin; puis enfin la mésintelligence éclata entre le Commandant anglais de la colonie et le curé, au sujet des prières des enfants dans les écoles. Celui-ci, accusé auprès du Gouverneur de Maurice, pensa qu'il ne pouvait mieux faire que d'aller en personne rendre raison de sa conduite, mais il était parti de Rodrigues sans autorisation préalable, et c'en fut assez pour faire naître des préventions contre lui. Par suite de cette affaire, le bon curé dut s'abstenir de retourner à son poste; et il partit pour l'Europe quelque temps après. C'était afin de le remplacer provisoirement que M<sup>r</sup> Frankinson avait demandé un de nos confrères, et que le P. Supérieur désigna pour cette mission le P. Guilmin.

Son séjour à Rodrigues a duré deux mois. En arrivant, la position était pour lui délicate et embarrassante vis-à-vis du Gouvernement. Mais sa prudence et son esprit de conciliation triomphèrent de toutes les préventions. Le Chef de l'île se montra bientôt à son égard affable et prévenant. Avant le départ du P. Guilmin, il l'invita à dîner, et fit mettre sa propre embarcation à son service pour le conduire à bord du bâtiment sur lequel il devait rentrer à Maurice. Le P. Guilmin a annoncé au C. R. Père une relation sur son ministère à Rodrigues. Nous l'attendons pour le prochain Bulletin.

— A. Deux Cassis, la chapelle du S.<sup>t</sup> Sacrement est desservie tous les dimanches par le P. Baud, qui y chante la Messe et les Vêpres. Le mardi et le jeudi de chaque semaine, on y dit encore la Messe et l'on entend les confessions, ainsi que tous les samedis du mois.

A la Petite Rivière, dont l'Église est placée sous le vocable du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, le ministère est à peu près le même. Chaque mois, on y fait le chemin de la Croix; et il y a pendant le Carême et le mois de Marie, bénédiction du S.<sup>t</sup> Sacrement, un jour par semaine.

Aux Cassis, le jour de la Purification, une 1<sup>re</sup> communion réunissait pour la première fois à la 5<sup>te</sup> table un nombre d'à peu près 90 enfants de l'école des Frères.

Mais, c'est à l'église de la Cathédrale que nos confrères du Port-Louis ont leurs œuvres principales. Là, les instructions, les catéchismes, les réunions des confréries et autres moyens de persévérance se trouvent organisés avec régularité et employés avec zèle. Ces labours ne demeurent pas stériles: de touchantes cérémonies, principalement à certaines fêtes ou à certaines époques de l'année, permettent d'en constater les heureux résultats.

« Le 19 juillet, fête de St. Vincent de Paul, dit le bulletin de la C.<sup>te</sup>, et dimanche dans l'Octave de la fête du Mont-Carmel, nous avons eu à la Cathédrale une cérémonie qui nous a fait à tous un grand bien. Monseigneur est venu donner le St. Scapulaire à bon nombre de nos pauvres enfants. Les Pères croient qu'il n'y en avait pas moins de 150. Une retraite de trois jours avait servi de préparation à cette réception de l'habit du Carmel. Elle avait été suivie avec régularité par les anciens associés de la confrérie, qui se sont montrés toujours bien édifiants pendant ces exercices.

« Le jour de la Présentation de la S<sup>te</sup> Vierge, nous avons eu une 1<sup>re</sup> Communion dans la chapelle des Filles de Marie. Une vingtaine de petites filles, qui avaient suivi à la Cathédrale le catéchisme du P. Baud, y prenaient part.

« Nos offices reprennent la solennité des beaux jours. Le nombre des fidèles qui y assistent est à peu près le même qu'auparavant; bien que nous ayons perdu au moins un dixième de la population. Le jour de la Coussaint, Monseigneur a vu avec bonheur 1200 personnes s'approcher de la 5<sup>te</sup> table. L'affluence était plus considérable que jamais.»

(Compte-rendu du 11 nov. 1868.).

« Cette année, c'est le P. Buguél qui a été chargé de prêcher les instructions du Carême, le mercredi et le vendredi

de chaque semaine aux pauvres noirs de la cathédrale. Outre ces deux sermons, il dit deux messes chaque dimanche, et prédiche deux fois. Il catéchise encore les enfants de Marie, le mardi et le jeudi à St' Croix, le lundi et le vendredi à Terre-Rouge,» (lett. du 9 mars)

« A St' Croix, non plus qu'à la Petite-Rivière et aux Coassis, il n'a pu y avoir de prédications suivies. Avec la fièvre qui continue à sévir et toutes les suites de la misère si générale maintenant à Maurice, l'on ne peut voir qu'avec espérance de voir dans ces chapelles se réunir un auditoire suffisant pour établir des stations régulières.

Tout notre temps était employé à instruire et à former de nouveaux fidèles, qui venaient prendre la place de ceux que l'épidémie avait moissonnés. Nous avons lieu d'être assez satisfaits de leur zèle à nous écouter. A Pâques, parmi nos pauvres noirs, 3000 se sont approchés de la S.<sup>te</sup> Table.

« Outre les soins que nous donnions à nos orioles, nous avons baptisé près de 60 Indiens, et fait environ 80 mariages dans l'année. Plusieurs protestants se sont convertis. »

— 5. « Les plus grands obstacles au bien sont actuellement le luxe et la corruption des mœurs. Les pauvres gens veulent imiter le grand monde, se montrer, faire éclat de toilette, donner des bals et des soirées. De là résulte un très-grand laisser-aller dans les mœurs, de folles dépenses qui, dans les temps d'épreuve que nous traversons, entraînent à leur suite la gêne, la souffrance, souvent même l'indigence.

« Nous avons beau leur dire que la famine est à leurs portes, que les temps sont difficiles et mauvais, l'exemple les séduit; ils sont faibles et se laissent aller aux caprices ridicules de leurs convoitises et de leurs passions. Ce qui les sauve, c'est une foi vive. pas un qui refusât avant de mourir de se reconcilier avec Dieu,» (Compte-rendu du 11 nov. 1808.)

Le P. Savat avait déjà vu cet esprit commencer à

s'introduire; il en était désolé et réagissait de tout son pouvoir; il prédisait aussi les suites funestes qui en devaient un jour résulter. Puisse-t-il du haut du Ciel y porter remède par ses prières en intercédant pour le salut des pauvres noirs, ses enfants de prédilection!

— 6.° Dans le but d'attirer de plus grandes bénédictions sur son diocèse, Monseigneur vient d'établir la Garde d'Honneur, ou association destinée à environner d'un culte spécial l'adorable Sacrement de nos autels. Le centre de l'œuvre est fixé dans la chapelle des Filles de Marie, et c'est le P. Traud qui en est le Directeur diocésain. Chaque premier vendredi du mois, a lieu une réunion considérable de personnes pieuses. Il est à espérer que cette dévotion fera beaucoup de bien.

«Ce n'est pas à défaut de toute autre C<sup>te</sup> religieuse que les Filles de Marie ont été favorisées de l'heureux privilège d'avoir dans leur chapelle le centre des réunions et de l'œuvre elle-même; un autre établissement de Sœurs de Charité, fondé à Maurice par M. Marzuy, aurait bien désiré cette faveur, et des démarches avaient été faites pour l'obtenir. Elles sont demeurées infructueuses, (Lett. du 9 Mars)

### Clé de S<sup>t</sup>-Louis.

1. Personnel. — 2. Bon esprit des élèves. — 3. 1<sup>re</sup> Comm<sup>e</sup>. — 4. Vacances. — 5. Départ du P. Whyèvre. — 6. Rentrée. Nombre des enfants en sa vie. — Extr. de la Corresp<sup>e</sup>.

— 1. Le nouveau collège ouvert l'année dernière, le 1<sup>er</sup> Mai, a subi, quant au personnel, certains changements. Le P. Whyèvre ayant été appelé à rentrer en France, le P. Guilmin a été désigné par le C. R. Père, pour prendre à son départ la direction de l'Établissement. Le nombre des Pères attachés à cette œuvre a été augmenté de deux nouveaux professeurs: le P. Gommenginger qui se trouvait précédem-  
ment

à la C.<sup>te</sup> de la Providence à Bourbon, et le P. Vaull' envoyé de la Maison-Mère quelque temps après sa Profession. Le personnel du collège se compose maintenant de cinq Pères: ceux que nous venons de nommer, et en outre, les P. P. Garmy et Kempff qui s'y trouvaient depuis l'ouverture de l'Établissement. Deux frères font aussi partie de cette C.<sup>te</sup>: ce sont les Fr. F. Narcisse et Wilfrid.

— 2. Les espérances données au dernier Bulletin, ne se démentent pas au sujet de l'avenir de l'œuvre. Le nombre des élèves s'élevait déjà à 42 vers la mi-octobre. Ces enfants, écrit le P. Thyeère, se plaisent beaucoup au collège et nous aiment bien. Ils sont animés d'un bon esprit, les grands surtout. Je recommande d'être difficile pour les notes d'honneur; et malgré notre sévérité, ils les méritent presque toujours. C'est un point auquel ils se montrent très-sensibles. Grâce à ce moyen de les maintenir et de les exciter à bien faire, leur conduite s'améliore chaque jour. Que de bien il y aurait à réaliser auprès de ces enfants! (Lett. du 18 août.)

— 3. Le 29 septembre, ils ont eu une touchante cérémonie de première Communion. Les élus de la fête étaient au nombre de six seulement tous bien disposés. Monseigneur lui-même a voulu par sa présence ajouter encore à la solennité. Sa Grandeur avait fait choix de la S.<sup>te</sup> Michel, dans la pensée de consacrer par cette cérémonie la fête de son bienheureux Protecteur, et de placer aussi sous la tutelle puissante du glorieux Starchange, ces cœurs devenus les tabernacles du divin Maître. (Lett. du 17 oct.)

La cérémonie du matin fut complétée le soir par la Consécration à Marie et le renouvellement des promesses du baptême. Monseigneur n'avait pas donné la Confirmation, parcequ'on se proposait de faire encore pour cette circonstance une nouvelle solennité. Ces fêtes ont, en effet, pour résultat de rattacher plus étroitement encore les enfants

à l'établissement, les parents s'y affectionnent aussi davantage, et c'est du reste, dans un pays où les cérémonies extérieures sont très-appréciées et très-goûtées, un excellent moyen d'éducation, qui ravive et entretient la piété de tout le monde, celle des jeunes élèves principalement.

— 4. Les petites vacances de l'Établissement ont été placées dans les derniers jours de l'année, afin que les enfants pussent se trouver au sein de leurs familles pour le premier de l'an. La sortie des élèves a été précédée d'une distribution, non pas de prix, mais de croix. À Maurice, en effet, il est d'usage que la fin des travaux scolaires, du premier et du second semestre, soit marquée par une distribution de récompenses. À l'ouverture des grandes vacances, c'est la distribution des prix qui a lieu, à l'époque des petites vacances, au contraire. Les livres et les couronnes sont remplacés par des croix. Plus simple que la première, cette seconde distribution n'en est pas moins accompagnée d'un certain appareil et des solennités ordinaires d'un concours. Monseigneur daigna présider cette fête. Un nombreux clergé se pressait autour de Sa Grandeur, et l'assistance, qui était considérable, se composait des personnages les plus marquants et de l'élite de la société mauricienne. Le God save the queen ouvrit la séance; de jeunes virtuoses exécutèrent quelques fantaisies sur le piano; enfin deux petits drames furent joués en anglais et en français. L'auditoire se montra plein de bienveillance et témoigna sa satisfaction à diverses reprises. Ce fut le P. Dhyèvre qui fit en cette circonstance le discours d'usage.

— 5. Quelques jours plus tard le P. Dhyèvre remettait au P. Guilmin la direction du collège, et prenait au Port-Louis le paquebot qui devait le ramener en France. Les marques de sympathie que notre confrère a reçues à son départ et qu'il retrouvait partout également, chez les enfants, dans

leurs familles, au sein du clergé et auprès de sa Grandeur elle-même, ces témoignages d'affection et de regrets font connaître l'estime et l'attachement qu'on a su conserver pour les membres de notre Cong.; dans ce pays où le souvenir du saint Père Laval reste toujours vivant et demeurera impérissable.

Le voyage du P. Dhyèvre a été heureux. à bord il n'a vu qu'à se louer de ses relations avec les officiers. Un de leurs camarades ayant succombé pendant la traversée; ils ont tenu à faire célébrer un service pour le repos de son âme. C'est à Aden que la cérémonie a eu lieu. Le Père Dhyèvre dit la <sup>ste</sup> Messe à laquelle assistaient la plupart des passagers et le Consul de France. Celui-ci l'invita en suite à déjeuner et lui fit part de ses sentiments d'estime à l'égard de nos Pères qu'il a eu, à ce qu'il paraît, l'occasion de voir à l'œuvre. Il ajouta même qu'il allait demander de nos missionnaires au Card. Préfet de la Propagande pour remplacer les P. P. Capucins. Le 15 février, le Paquebot touchait à Marseille, et deux jours après, notre confrère arrivait à la Maison-Mère, où il est provisoirement en résidence.

— 6. Le 11 janvier, eut lieu la rentrée des élèves et la reprise des cours du collège. Voici ce qu'écrivit à ce sujet le P. Guilmin. « Nous avons fait notre rentrée, il y a huit jours. Nous avons reçu dix nouveaux externes. J'attends pour le 1<sup>er</sup> février 4 nouveaux pensionnaires et quelques externes. ce qui portera, nous l'espérons, le chiffre de nos enfants à une soixantaine. Au mois d'avril, c'est-à-dire après les grandes chaleurs, nous allons recevoir quelques nouveaux internes de Flacq.

« Ici tout est bien, sauf quelques cas de fièvre. La semaine dernière, cette maladie m'avait retenu deux jours au lit. Aujourd'hui, c'est le tour de F. Narcisse. Quant aux enfants, tous les jours il y en a deux ou trois de pris, mais Dieu merci cela ne dure pas long-temps. L'année

d'ailleurs commence sous de bons auspices: les enfants se mettent bien au règlement. (Lett. du 18 juinn)

Une lettre du 17 février disait encore au sujet du collège: « Quelques enfants nous ont quittés par suite des fièvres dont ils ont été atteints. Le nombre des élèves dépasse 50. »



### Cité de S<sup>te</sup> Croix.

1. Santé des Tères. — 2. Ministère. — 3. Misère générale. — 4. Fête patronale: Sermon de M<sup>s</sup>. l'abbé Fava. — 5. Monument pour le P. Laval Caveau autorisé. — 6 Achat d'un terrain p<sup>r</sup> les Filles de Marie.

Extr. de la Corresp<sup>e</sup> et du Bull. — 1. Les Pères chargés plus spécialement de la desserte de la chapelle de S<sup>te</sup> Croix sont, comme nous l'avons dit au dernier Bulletin, les P. P. Lambert et Buquel qui se trouvaient précédemment à S<sup>t</sup>. Julien de Flacq. La santé du P. Lambert semble se trouver beaucoup mieux, quant à ses douleurs rhumatismales, de cette nouvelle résidence où la température est moins humide. Cependant il n'a pu rester sans payer un tribut d'un autre genre à la maladie. La fièvre l'a saisi assez fortement, et il a été transporté au Port-Louis, afin de recevoir des soins plus assidus. Il est resté dans la Cité de la Cathédrale une quinzaine de jours.

— 2. « Ici, comme à Flacq, dit le bulletin de la C<sup>ité</sup>, nous sommes chargés de tout ce qui concerne le ministère paroissial. Les Dimanches, nous disons deux Messes à la S<sup>te</sup> Croix, une à 6<sup>h</sup> et l'autre à 8<sup>h</sup> 1/2. Nous disons également mais provisoirement, une messe à la chapelle S<sup>t</sup>. Etienne qui se trouve sur la paroisse de Pamplemausses. Nous avons trouvé établies ici les Congrégations du S<sup>t</sup>. Rosaire, de S<sup>t</sup>. Joseph, de la S<sup>te</sup>ierge et de S<sup>te</sup> Lupicille: ces deux dernières pour les jeunes filles exclusivement. Depuis notre arrivée nous avons établi en outre la Cong<sup>o</sup> de S<sup>te</sup> Anne pour les femmes mariées. Nous faisons pour toutes ces Associations trois réunions par mois. » (Compte rendu du 20 août 68).



« Le travail, il est vrai, est moins considérable qu'à Flacq, mais cependant il ne manque pas. Dans les différentes courses que nous faisons, nous trouvons beaucoup d'infidèles à instruire, des personnes tombées dans le désordre à convertir, des ignorants à catéchiser, partout beaucoup d'âmes à ramener au bercail du divin Pasteur. Assurément, il y a là de quoi exercer son zèle pour le salut du prochain. » (Lett. du 16 sept.)

— 3. « Ce n'est pas seulement au point de vue moral que la misère est grande à S.<sup>te</sup> Croix; l'épidémie, les suites de l'ouragan, des épreuves de diverses natures ont aussi multiplié autour de nous le nombre des malheureux. Ces infortunés étaient nombreux à Flacq, mais nous pouvions à l'aide des aumônes de quelques personnes riches qui nous affectonnaient, alléger leurs souffrances. Ici nous n'avons pas les mêmes ressources; et nous n'avons qu'à leur donner que des paroles de consolation et d'espérance. Le Bon Dieu, heureusement n'abandonne jamais ceux qui mettent en Lui tout leur espoir. » (Lett. du 16 sept.)

— 4. Le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la S.<sup>te</sup> Croix était aussi la fête patronale de la localité. Le P. Chevaux a chanté la messe, ayant pour Diacre M. Cardy et pour sous-Diacre le P. Baud; c'est M. l'abbé Fava, Vicaire général de S.<sup>te</sup> Denis qui a fait le sermon. Il s'était rendu au Port-Louis auprès de M. G. Hankinson pour passer avec Sa Grandeur une quinzaine de jours. « Il a parlé, écrit le P. Chevaux, en vrai missionnaire, disant les choses les plus touchantes et les plus pieuses. Après la messe, un modeste déjeuner a été offert par le P. Lambert au digne Vicaire général de S.<sup>te</sup> Denis. » (Lett. du 17 sept.)

— 5. On se rappelle qu'un monument funéraire avait été entrepris au moyen de souscriptions publiques pour recevoir la précieuse dépouille du bon P. Laval. Ce monument sera, on l'espère, bientôt terminé. Les statues des quatre Évangélistes doivent être placées au pied de la Croix, et deux autres statues

représentant des enfants noirs à l'entrée du caveau. Toutes les autorisations sont accordées pour la nouvelle exhumation des restes mortels du P. Saval. " Nous avons obtenu en bonne et due forme, écrit le P. Chevaux, à la date du 17 septembre, de déposer notre cher P. Saval dans son moniment, quand il sera terminé, et en outre d'adjindre pour nous à ce monument un petit caveau. Nous n'étions pas sans quelques craintes à ce sujet, car la Commission générale de santé instituée pour veiller à tout ce qui regarde la salubrité publique, vient de faire de nouvelles lois d'après lesquelles il est expressément défendu d'enterrer un mort en dehors du cimetière commun, sans une autorisation émanant d'elle seule. » (Lett. du 17 sept.)

— 6. " Afin de procurer aux Filles de Marie un vaste local pour un nouvel établissement projeté à S<sup>te</sup> Croix, et leur permettre d'élever plus tard une maison spacieuse et commode, nous avons acheté, sous leur nom, au prix de 2,700 piastres ou 10,000 \$ le terrain Zamor, d'une étendue d'environ 20 arpents. Ce terrain avoisine notre propriété de S<sup>te</sup> Croix. " Dans cette affaire, écrit le P. Chevaux, la divine Providence est venue à notre aide: nous avons déjà payé 2000 piastres ou 10,000 \$. Notre médecin, M. Salence, étant tombé malade, il me fit appeler pour entendre sa confession. Bientôt il se trouva mieux et il me remit un billet de 5000 \$, moitié pour les Filles de Marie, auxquelles il donne ses soins, moitié pour nos pauvres. Du consentement de Monseigneur et de l'avis des Sœurs, cette somme a été affectée au premier paiement de l'immeuble. En morcelant la terre dont elles n'auront pas besoin, elles acheveront de tout payer, et trouveront même les premiers fonds pour leur Etablissement. Une Maison de Sœurs à S<sup>te</sup> Croix sera on ne peut plus utile pour le bien de ces quartiers. » (Lett. du 9 Mars.)



## Clé du Grand-Port.

1. Santé. Accident. — 2. Œuvres — 3. Réparation des chapelles.

Extrait de la Corresp<sup>e</sup>. — 1. La santé de nos deux confrères du Grand-Port, les P. P. Chiérsé et Stervennou, se soutient, Dieu merci, assez bien, malgré les fatigues du St ministère. Le P. Chiérsé a cependant couru un grand danger... Au mois de mai, écrit-il au C. R. Père, si je ne me suis pas noyé ainsi que mon domestique, c'est grâce à la protection de la Très-S<sup>te</sup> Vierge. Nous avons été jetés l'un et l'autre au bas d'une chaussée et entraînés par le débordement d'une rivière. Je me suis aussitôt recommandé à notre Bonne Mère, et nous avons été sauvés. Qu'elle en soit à jamais bénie! (Lett du 16 sept.)

— « 2. Nos œuvres, écrit encore le P. Chiérsé, ont pour objet, indépendamment du ministère paroissial, le soin spirituel de l'hôpital civil et de l'hôpital militaire, de l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes et de celui des Filles de Marie. Ces deux établissements sont dans un état prospère. Seulement il serait bien à souhaiter que les Filles de Marie pussent tenir une école gratuite, afin de se procurer quelques ressources.

Sous les deux, nous avons le dimanche: c'est ce qui fatigue surtout le P. Stervennou. Comme l'année précédente, il dit trois fois par semaine la messe dans les différentes chapelles des environs. Il a pour sa part à desservir celles de N. D. du Refuge, de S<sup>t</sup> Patrice et de S<sup>t</sup> François; et moi, celles de S<sup>te</sup> Philomène et de N. D. du Bon-Secours. Nous avons chacun nos catéchismes et nos instructions réglés comme l'année dernière. Nous nous occupons aussi, comme au paravant, de l'archiconfrérie du Sacré Cœur de Jésus, de celle du S<sup>t</sup> Cœur de Marie et de la Congrégation de la S<sup>te</sup> Trinité.

— 3. Quelques-unes des chapelles qui avoient tant souffert du coup de vent sont maintenant en bonne voie de réparation.

Celle de S<sup>te</sup> Madeleine sera bientôt achevée, celle du Sacré-Cœur ne sera rendue au culte que dans un mois. Quant aux chapelles de la S<sup>te</sup> Couronne et de S<sup>te</sup> Anne, on ne pourra de sitôt les reconstruire. (Lett. du 11 Nov.)

---

## RÉUNION

---

### Cité de la Providence.

---

1. Troubles de S<sup>t</sup> Denis. Causes. — 2. Collège des jésuites pillé. La Providence menacée. —
3. Éditions éloquentes dissipées. 4. Interpellation au Corps législatif. Protestation, au G. R. Père. — 5. Question de la suppression de la Providence. Commissions. Conseil g<sup>l</sup>. Arrêts. — 6. L'école licenciée. — 7. Vente de l'outillage. Protestation du S. Stoffel. —
8. Mutations de personnel. — Appendices.

— 1. « Le récit des tristes événements accomplis à la Réunion, et dont notre Établissement de la Providence a été la victime, a dû sans doute bien surprendre nos confrères. Cette colonie jusque-là si pacifique, a dû s'étonner elle-même des scènes de violence et de désordre dont elle a été le théâtre pendant plusieurs jours.

On n'en est cependant pas arrivé là d'un seul coup. Depuis longtemps l'esprit révolutionnaire cherchait à se répandre dans le pays par la voie de la presse. De mauvais journaux attaquaient sans relâche toutes les institutions religieuses, criant sur tous les tons à l'envahissement du clergé, des Congrégat<sup>ions</sup> etc. Parmi les œuvres de bien existant dans la colonie, celle de la Providence était l'une des plus belles et des plus utiles; elle était par là même l'objet des plus vives agressions. Profitant pour leur cause des malheurs du pays, les meneurs cherchaient à exciter la population contre cet Établissement, sous le prétexte qu'il exerçait par ses ateliers une concurrence ruineuse pour l'industrie privée. Le Journal du Commerce

qui avait déjà écrit à ce sujet par le passé des articles violents, revenait à la charge avec une ardeur nouvelle. Il était secondé dans cette œuvre de propagande antireligieuse par une feuille clandestine, le Cri d'alarme, qui s'imprimait depuis deux mois à St-Denis: cette feuille se livrait sans mesure aux attaques les plus violentes et les plus passionnées contre le clergé et l'administration. Le journal la Malle défendait avec vigueur et intrépidité la cause religieuse. Mais le Moniteur officiel était loin de le secourir, et la faiblesse du Gouvernement local ne faisait qu'augmenter l'audace du parti révolutionnaire.

— 2. En cet état des esprits, il ne fallait qu'une occasion pour amener des désordres. Cette occasion fut une querelle de journalistes.

Une pétition au Sénat, rédigée par M. Jugand professeur de philosophie au lycée, avait été attaquée avec succès par M. Buet, jeune homme de 22 ans rédacteur de la Malle. M. Laserve s'était joint à M. Jugand; mais ils n'avaient pas eu l'honneur du débat, et ils gardaient de cette polémique un sentiment d'amour-propre froissé et de haines personnelles contre M. Buet leur adversaire. Bientôt une odieuse calomnie se répand en ville sur son compte. Le Dimanche 9 novembre, vers huit heures du soir, des jeunes gens en grand nombre se portent à son domicile en poussant des cris et des menaces. La gendarmerie intervient à temps et le groupe, accue d'une foule assez considérable d'hommes et de femmes du peuple, se rend près de l'hôtel du Gouvernement, où elle se disperse à la voix de l'aide-de-camp du Contre-amiral Dupré.

Le lendemain 30, à peu près à la même heure, nouveau rassemblement sous les fenêtres de M. Buet. On le cherche partout; on vocifère de menaçantes paroles; on viole le domicile de M. Mottet, Notaire et Conseiller général, pour s'emparer du fugitif. Cette fois les gendarmes

sont atteints et blessés. L'émeute se fractionne en deux bandes, l'une d'elle va insulter dans son hôtel le Directeur de l'Intérieur, M<sup>r</sup> Gaudin de Sagrange; l'autre se porte sur le collège des Pères Jésuites. Elle passe devant l'Evêché; mais quelques hommes ont crié dans la foule: «laissons Monseigneur tranquille», et elle continue son chemin sans se montrer agressive. Au collège il y eut des dégâts et un commencement de pillage. On estime que les pertes se sont élevées à 8000 <sup>fr</sup>. Enfin, mais bien tard, le Gouverneur se présenta, pour faire rentrer dans l'ordre cette populace exaltée et furieuse. La gendarmerie était aussi sur les lieux; elle fit quelques prisonniers.

Les émeutiers, qui se laissaient volontiers conduire par leurs meneurs, n'auraient peut-être pas pensé à la Providence; mais l'occasion était bonne pour les agitateurs et ceux qui déclamaient depuis si longtemps contre la prétendue concurrence de l'école professionnelle, de se débarrasser d'une industrie rivale. On excite donc la population; le mot d'ordre est donné: incendier les bâtiments et le matériel de la Providence, et cette bande de furieux se précipite du côté de l'établissement, ne se proposant rien moins que de tout brûler et de tout saccager. « Onze heures venaient de sonner, dit le Bulletin de la C<sup>te</sup>, quand les vociférations sauvages de la foule nous annoncèrent que le flot des émeutiers nous menaçait à notre tour, et que nous n'avions plus qu'à mettre nos personnes en sûreté. Abscins d'un secours providentiel, nous devions tomber à la merci de leurs emportements et de leur haine. Ce secours ne nous manqua point. Une compagnie d'infanterie de marine avait pris position dans la grande avenue qui mène à l'Établissement. Elle fut assaillie par les émeutiers; mais elle tint ferme, et, se servant seulement de la baïonnette, elle les repoussa avec vigueur. Plusieurs soldats furent gravement contusionnés; mais la troupe avait usé de modération

et s'était bornée à faire des prisonniers; huit individus furent alors arrêtés, un neuvième reçut deux coups de baïonnette.

„ La foule s'était ensuite dispersée, et le reste de la nuit fut tranquille.

„ Ce jour-là même dans la soirée, M. Puet, calomnié, abandonné de tous et laissé sans abri, vint se réfugier chez nous. Il n'avait pas mangé depuis 24 heures. Le P. Supérieur le fit immédiatement monter, accompagné d'un frère, à St. Joseph, maison de campagne située dans les hauts de la Providence. Le lendemain dans la nuit, il se rendit avec le P. Stoffel à St. Francois, pour demander asile à Monseigneur; mais La Grandeur était absente. Au milieu de la nuit, ils partirent tous deux pour la Montagne; et ils purent, à la faveur d'un déguisement, traverser sans être inquiétés les rues de St. Denis. A la Montagne, le P. Limbourg donna l'hospitalité à M. Puet jusqu'au mercredi soir, et celui-ci se rendit à St. Etienne, où la famille de Villèle alla elle-même le chercher. „

— 3. La journée du 1<sup>er</sup> Décembre fut assez tranquille. Il y eut bien des menaces, des excitations au désordre; mais la troupe était sous les armes, et ce déploiement de forces imposait la tranquillité.

Les meneurs cependant s'agitent plus que jamais, ils convoquent le grevile, et l'engagent à adresser une pétition au Gouverneur, se ramenant aux cinq points suivants: 1<sup>o</sup> Destitution du Directeur de l'Intérieur; 2<sup>o</sup> expulsion des Jésuites; 3<sup>o</sup> sécularisation de la Providence, 4. Suffrage universel appliqué à la nomination des conseillers généraux et municipaux.

Le lendemain seulement, mercredi 2 décembre, la pétition définitivement rédigée et signée, est présentée au Gouverneur. La veille, à 7<sup>h</sup> du soir, il avait reçu une députation demandant la mise en liberté des prisonniers, et l'avait accueilli avec bienveillance en exhortant les citoyens au bon ordre et en les engageant de son

meux à subsister des démonstrations tumultueuses de la veille. Mais le soir nouveaux attroupements: le peuple afflue par masses et stationne aux abords de l'hôtel de ville. Des troupes en défendaient l'accès. Vainement le Maire de S.<sup>t</sup> Denis s'efforce par la persuasion de dissoudre les rassemblements. Il remet ses pouvoirs au lieutenant-colonel, et après les sommations d'usage celui-ci fait avancer les soldats. Un coup de feu tiré sur la troupe la rend furieuse; elle riposte, et le sang coule dans les rues de S.<sup>t</sup> Denis.

Le lendemain le calme était rétabli, mais l'exaspération était extrême. La ville fut mise en état de siège.

— Mais que se passait-il à la Providence pendant toutes ces scènes de désordre? Notre plus grand supplice, dit le Bulletin local, c'était de voir un bruit continu qui nous tenait en haleine. Dans l'Établissement, agitation pendant le jour, le soir cliquetis des armes et bruit confus de voix. Pendant huit jours, nous avons eu en effet une compagnie qui faisait garnison à la Providence.

« Le mardi, 1.<sup>er</sup> décembre, nous avions congédié les enfants; les uns s'étaient rendus dans leurs familles, d'autres en plus grand nombre s'étaient réfugiés à S.<sup>t</sup> Joseph.

« La nuit du 2 décembre fut pour nous pleine d'émotions. Le soir, à 4. heure ordinaire, chacun avait gagné son lit, se confiant à la garde de nos bons troupiers. Mais voilà que vers 1.<sup>h</sup>, ordre est donné à la compagnie de se concentrer sur l'hôtel-de-ville. Quant à nous, si nous voulions être protégés, il fallait quitter la Providence et nous rendre au collège des jésuites. Les P.<sup>rs</sup> Moricet et Le Bozec demandent à se retirer à l'hospice, au Pénitencier, Pères, Frères et enfants, tous se sauvent et se cachent dans les montagnes. Dans la nuit, le Père Pineau, le P.<sup>r</sup> Stoffel et cinq Frères vont se réfugier à



S<sup>t</sup>. Joseph. Le P<sup>r</sup>. Supérieur et le P<sup>r</sup>. Gommenginger, ainsi que les Fr. F. Oscar et Gélase, restés seuls à la Providence, vont demander asile aux P. L. Jésuites. Ils se mettent au centre d'un peloton de soldats, un quart d'heure après, ils arrivent ainsi escortés au collège de S<sup>t</sup>. François Xavier. L'accueil reçu des bons Pères fut plein de cordialité. Comme on était parti précipitamment, personne n'avait eu la pensée de fermer les portes des divers établissements de la Providence. Cependant les rues de S<sup>t</sup>. Denis étant rentrées dans le calme après l'énergique répression qui venait d'avoir lieu, le P<sup>r</sup>. Gommenginger obtient de se rendre à la Providence, il ferme toutes les portes, et monte seul la garde pendant le reste de la nuit pour écarter les maraudeurs. L'hospice avait été si bien barricadé, que notre compagne n'avait pu y trouver un abri.

Le jeudi 3 décembre, une apparente tranquillité régnait à S<sup>t</sup>. Denis. Au fond l'excitation des esprits était très grande. On appelait massacres les tristes extrémités auxquelles la troupe avait dû se porter la veille; et l'on demandait la mise en accusation de plusieurs des officiers et des soldats. Dans le but de calmer la surexcitation, le Gouverneur consent enfin à quelques concessions. Un congé de convalescence est donné à M. de Sagrange, Directeur de l'Intérieur; il est remplacé dans ses fonctions par M. le baron de Keating, chargé provisoirement de faire l'intérim. M. Buet devait aussi prendre passage pour France; à bord de la *Matte* de retour.

Cette avait été à S<sup>t</sup>. Denis la marche des événements dont le contre-coup s'était fait ressentir à la Providence; et qui menaçaient encore cet Etablissement. L'émeute était comprimée dans la rue, mais en réalité elle était triomphante par l'ascendant qu'avaient su prendre les mécontents. Ils avaient réussi à soulever contre le clergé, contre les établissements religieux et l'administration elle-même,

L'importement brutal et séditionnaire des masses populaires. Cela donnait à penser aux honnêtes gens; beaucoup ouvraient les yeux et se préparaient à réagir contre ces menées audacieuses du parti franc-maçonnique.

— 4. Les choses en étaient à ce point, lorsque l'opinion fut saisie en France des graves questions que soulevaient les événements de Bourbon. Dans la presse, deux attitudes bien contraires se posaient pour l'appréciation des faits. Les journaux catholiques reconnaissaient dans ces troubles un caractère antireligieux et révolutionnaire. Les mauvais journaux, sans désavouer l'influence qui en était le principe, les proclamaient une solennelle manifestation des vœux du pays, au point de vue politique.<sup>(1)</sup>

Préoccupé des intérêts menacés de la Providence et de nos autres Etablissements de Bourbon, le E. R. Père s'occupait tout de suite de compléter les renseignements qui lui avaient été communiqués par nos Pères, en prenant connaissance de tous les documents qui se publiaient alors sur ces événements, et en conférant avec les hommes les mieux placés pour juger sainement des faits. C'est ainsi qu'il vint successivement M. de Sagrange, qui vint lui faire visite à son arrivée; M. Nas de Courvis délégué de la Réunion; et M. Hubert-Delisle, ancien Gouverneur de cette colonie et le créateur de l'Etablissement de la Providence. Il se rendit aussi plusieurs fois au Ministère de la Marine et des Colonies, et s'entretint à diverses reprises avec M. Jaepffel, Directeur des Colonies. Tous s'accordaient généralement à reconnaître la trop grande faiblesse du Gouverneur en face des exigences de l'émeute, car sans doute, s'il avait montré dès le commencement plus de vigueur et d'énergie, on n'aurait pas eu à déplorer tant de désordres, et le sang des victimes n'aurait

Univers des 17, 21, 23 janvier. — 19 février. — Monde des 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24 janv.  
14 Mai. — Gazette de France du 13 janv. — Gazette du midi — Le Français du 20,  
22, 24, 28 janv. — Gaulois du 17, 18 janv. — Avenir national du 17 janv.

pas rougi les rues de S.<sup>t</sup> Denis. Tous aussi témoignèrent un vif intérêt pour notre Etablissement de la Providence et engagèrent le C. R. Père à soutenir au besoin les droits qui nous étaient acquis, en faveur du bien même de la colonie. (Voir en particulier une lettre de M. Nas de Courvis à ce sujet; lettre à laquelle la position de son auteur donne une importance particulière.)

Cependant l'opinion fortement préoccupée sollicitait près du Corps Législatif une interpellation sur les événements de la Réunion. L'opposition prit les devants pour la demander dans le but de soutenir les révolutionnaires de la colonie. Le Gouvernement l'accepta sans crainte, et le jour en fut fixé au 26 janvier.

C'était pour nous, on le comprend, une séance d'un intérêt tout particulier. Malgré son état de santé, le C. R. Père alla y assister avec M<sup>g</sup> du Cosquer et le R. P. Provincial, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire. (N<sup>o</sup> 45, p. 725.)

Dans la pensée de l'opposition, la question se posait surtout comme question politique. Ce fut M. Jules Simon qui porta la parole. Son long discours fut un plaidoyer plein d'habileté en faveur des mécontents. Il s'était inspiré de la pétition adressée dans la colonie, le 2 décembre, au Gouverneur; mais il avait eu le talent de tendre aux mêmes conclusions en affectant une grande courtoisie de langage et une apparente modération. Puis, appréciant parallèlement aux faits la conduite de l'autorité administrative, l'orateur s'était efforcé d'inculper le gouvernement local qui n'avait pas su prendre des mesures énergiques pour prévenir les désordres, et s'était ensuite porté aux dernières extrémités.

M. le Ministre des colonies s'était chargé lui-même de répondre à l'interpellation; il le fit, sinon avec éloquence, du moins avec grande netteté de vues et beaucoup de bon sens, en s'appuyant surtout sur les rapports officiels. Il fit ressortir l'injustice des réclamations contre les Jésuites et l'Etablissement de la Providence auquel il donna de grands

éloges. Cet établissement et le collège ecclésiastique avaient été érigés conformément aux prescriptions de la loi, ils devaient donc être protégés aussi par la loi et recevoir l'appui du Gouvernement. Le Ministre aurait pu aisément faire retomber sur le parti révolutionnaire toute la responsabilité et l'odieux de ces événements, il préféra écarter cette occasion de conflit. Il poussa même peut-être la modération un peu trop loin : c'était du reste une ligne de conduite que se prescrivait le Gouvernement pour ne pas envenimer les haines de l'opposition.

Dans les premiers jours de février, M. le Ministre de la Marine fit prier le E. R. Père, par M. Jacqffel, de se rendre près de lui pour conférer des affaires de la Réunion. Homme de paix et de conciliation, l'Amiral était préoccupé surtout du désir de calmer la surexcitation des esprits et de terminer les difficultés. Et c'est dans ce but qu'il avait demandé à voir le E. R. Père. Comprenant que la religion pouvait surtout amener ce résultat, il le pria d'user de toute son influence et de celle de nos Pères pour ramener le calme et la paix, et il l'engagea à écrire en son nom à Mgr l'Evêque de St. Denis afin de lui demander le concours de tout son clergé dans l'œuvre de pacification que l'Administration s'efforcerait de réaliser dans la colonie : ce que fit en effet le E. R. Père par une lettre du 7 février à Mgr Maupoint.

— 5. Quant à la question de l'école professionnelle, le E. R. Père attendait, pour intervenir, que des nouvelles plus récentes de la Réunion vinssent lui faire connaître la marche des choses. Cette question, comme on l'a vu, avait été soulevée au milieu même de l'émeute. Le 1<sup>er</sup> décembre, sur une convocation de M. H. Laserve et de Gardemoy écrite et affichée dans les rues de St. Denis avec autorisation du Gouverneur, un grand nombre

19'après un Compte-rendu intitulé Compte rendu des notables, et fait par les partisans de la révolution, le nombre des personnes présentes à cette réunion était de près de 2000. (Brochure sur les événements de la Réunion, imprimée à Paris, à l'occasion de l'interpellation au Corps législatif et présentant le recueil des lettres et rapports du parti sur les troubles de St. Denis.)

de personnes s'étaient réunies dans le local de la société ouvrière, sous la présidence de M. Gillonnet. Après un discours de M. Jugand, pour exhorter le peuple à faire parvenir à l'autorité dans les formes légales l'expression de ses vœux, une pétition avait été proposée par M. Laserve pour demander, outre le renvoi de M. de Lagrange, « l'expulsion des jésuites, le suffrage universel, la sécularisation de l'Établissement de la Providence, la reconstitution de l'ancienne école des arts-et-métiers sous une direction laïque ». Par les termes mêmes de cette pétition, que nous empruntons au compte-rendu de ceux qui étaient à la tête de l'émeute, on voit assez que le dessein des meneurs était, non de supprimer l'œuvre, mais de l'enlever à la Cong<sup>g</sup> religieuse qui la dirigeait. Cette pétition, signée le lendemain 2 décembre au bureau du journal du Commerce, fut le même jour présentée au Gouverneur. Le contre-amiral Dupré avait déjà déclaré qu'il examinerait les vœux de la population, s'ils lui étaient pacifiquement présentés, mais dans une entrevue qu'il eut avec M. Laserve le 3 décembre, il paraît que dès lors l'œuvre de la Providence fut sacrifiée à l'avance. Et en effet on put s'en convaincre bientôt.

Le Vendredi 4 décembre, le Gouverneur manda le Père Du Bois, et lui proposa la suspension momentanée de l'école professionnelle et le licencierement des enfants. Le P. Supérieur répondit à M. Dupré que, malgré son désir de faire tout ce qui dépendrait de lui pour le rétablissement de la tranquillité publique, il voyait cependant de graves inconvénients dans la mesure désirée, parce qu'elle engagerait la question même de la suppression de l'œuvre et compromettrait d'avance le maintien de l'Établissement. « D'ailleurs, ajouta-t-il, c'était là évidemment une affaire très-grave, et n'étant que délégué du Supérieur général de la Cong<sup>g</sup>, il n'avait pas pour agir, dans le sens de la proposition, des pouvoirs assez étendus. » (Rapport)

du P. Hommenger du 19 déc. 1868.)

À ces observations verbales, le P. Duboin ajouta diverses considérations dans une lettre adressée le surlendemain au Gouverneur. Il signalait de nouveau les inconvénients qui résulteraient du licenciement immédiat des enfants et de la suppression de l'œuvre, soit par rapport aux particuliers pour lesquels on avait différents travaux en voie d'exécution, soit pour les enfants recueillis dans l'Établissement, qui allaient se trouver sans pain et sans abri, soit enfin par rapport à l'avenir de l'œuvre elle-même.

Cependant, pour faire tomber les difficultés et ôter tout prétexte à la malveillance de continuer ses attaques, le Père Duboin proposait aussi, comme moyen terme, selon la pétition des ouvriers, la transformation de l'école professionnelle en école des arts-et-métiers. Dès lors, les travaux ne seraient plus exécutés pour des particuliers; une somme allouée par le Conseil général servirait à l'entretien des ateliers et à la fourniture des outils et des matériaux, et les produits de cette fabrication seraient ensuite rendus en nature à l'Administration. Il ne devait plus de cette façon y avoir de concurrence possible vis-à-vis de l'industrie privée. Le P. Duboin demandait cependant en terminant, que l'exécution de cette mesure, ou de toute autre qu'on jugerait à propos de prendre, fut ajournée jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, afin que l'on put achever et livrer les travaux commencés. (Lett. au Gouverneur du 6 déc. 1868.)

Le Gouverneur ne répondit pas directement à cette lettre; mais il fit prier le P. Directeur de la Providence de se rendre le 7 décembre à une réunion du Conseil privé. Les observations faites par le P. Duboin furent de nul effet; le parti de l'Administration était pris à l'avance, et tous les membres du Conseil votèrent à l'unanimité la suppression pure et simple de l'École professionnelle. Le lendemain, 8 décembre, un arrêté du Gouverneur nommait une Commission composée

de trois membres liés de vues et d'intérêts à l'Administration qui les avait choisis, de sorte que leur mission n'était pas tant de procéder à un examen impartial de la question de la suppression, que de préparer la réalisation du vœu émis dans le Conseil privé. Cette première Commission ne put toutefois commencer ses travaux que le 22 décembre, à cause de l'absence d'un de ses membres.

Dans cet intervalle, le P. Dubois prévoyant bien quelles seraient les conclusions du rapport de la Commission, et craignant, s'il résistait davantage au sujet de l'école professionnelle, de voir nos autres œuvres enveloppées dans la ruine de cet établissement, eut devoir céder à l'orage et faire de son propre chef de nouvelles concessions. Il espérait par là prévenir toute mesure extérieure de la part de l'Administration et obtenir en même temps pour les œuvres de l'Hospice et du Pénitencier des conditions plus favorables. Le 16 décembre, il adressa donc une seconde lettre au contre-amiral Dupré, dans laquelle il demandait de nouveau, aux conditions proposées, une simple transformation de l'école professionnelle en école des arts et métiers; puis envisageant la question de la suppression pure et simple, telle qu'elle avait été posée et résolue dans le Conseil privé, il finissait par y donner lui-même son adhésion, et s'engageait à faire ses efforts pour obtenir l'agrément de E. P. Tère, mais en établissant des réserves pour l'Hospice et pour le Pénitencier à transférer à l'Îlette. à Guillaume. (Arch. n. 16 décembre. Rapport p. 11.)

Le P. Dubois ne se trompait pas sur les intentions de l'Administration: les actes de l'autorité venaient l'un après l'autre les rendre plus manifestes. Le 23 décembre en effet, avant même que les résultats des travaux de la première Commission fussent connus, un nouvel arrêté en nommait une seconde pour étudier la possibilité du transfert de l'Hôpital colonial dans les bâtiments de l'École

professionnelle. En même temps, malgré l'arrêté du 14. déc. interdisant à la Presse toute question concernant de près ou de loin les événements de décembre, le Moniteur de la Réunion, journal officiel du Gouvernement, publiait un article sur la Providence dans lequel il présentait cet Établissement comme ne répondant plus au but de sa fondation et développait les motifs qui paraissaient demander et justifier sa suppression, tout en donnant d'ailleurs des éloges à nos Pères pour leur généreux dévouement. C'était là, d'après ce journal, une mesure impérieusement demandée par les intérêts du pays; l'Administration avait su en comprendre la nécessité, et, disait en propres termes cette feuille, nous savons que M. le Gouverneur Dupré se préoccupe depuis long-temps de donner sous ce rapport une légitime satisfaction à l'opinion publique.» (Moniteur de la Réunion, 26 déc.)

Le 28 décembre la première Commission publia son rapport, où elle concluait à l'unanimité à la suppression de l'École professionnelle. Quant à la question de droit, elle la considérait comme suffisamment résolue par les concessions faites par le P. Dubois, et se bornait simplement à discuter les conditions posées. (Rapport de la 1<sup>re</sup> Com., 28 déc. p. 5.) La seconde Commission, partant du fait de cette suppression regardée comme accomplie, donnait, le 12 janv. le résultat de ses travaux sur la nouvelle destination de la propriété et des bâtiments. Pour recevoir dans la colonie une décision définitive, la question n'avait plus qu'à être soumise à la délibération du Conseil général.

— Dès que les conclusions des rapports des deux Commissions furent connus en France, le E. R. Père crut devoir écrire à S. E. le Ministre de la Marine et des Colonies, pour réclamer en faveur des intérêts de l'Institut injustement compromis et très-gravement menacés. Dans cette lettre, datée du 1<sup>er</sup> Mars, le E. R. Père rappelait que la Cong. n'avait accepté la direction de l'Établissement de



la Providence que sur les offres et à la demande de M. l'Amiral Hamelin alors Ministre de la Marine et des Colonies; qu'un contrat avait été conclu entre l'Administration coloniale et la Cong<sup>e</sup>, et un bail passé pour 25 ans; que la Cong<sup>e</sup> avait jusque-là tenu fidèlement ses engagements, et qu'en conséquence, on ne pourrait avec justice briser ainsi ce contrat sans le consentement d'une des parties intéressées. Quant aux faits accomplis sans sa participation, le E. R. Père les désavouait et déclarait qu'il ne pouvait souscrire aux mesures adoptées soit pour l'École professionnelle, soit pour l'Hospice et le Pénitencier, parcequ'elles étaient contraires à l'équité et contraires aux intérêts légitimes de l'Institut. Le E. R. Père ajoutait à ces raisons quelques considérations sur l'utilité de l'École professionnelle, l'inopportunité de la suppression, la réaction qui s'opérait dans les esprits en faveur du maintien de la Providence; et il terminait en priant son Excellence de vouloir bien rendre attentif M. le Gouverneur de la Réunion et par lui le Conseil général, sur la gravité des mesures déjà prises ou en voie d'être résolues, et de daigner lui-même user de sa haute influence pour arrêter l'exécution de ce qui avait été ou devrait être statué sur les Etablissements de la Providence.

M. le Ministre accueillit favorablement cette protestation, et il fit savoir au E. R. Père qu'elle allait être, selon ses désirs, communiquée au Contre-Amiral Dupré

Mais à St-Denis, l'Administration avait hâte d'en finir; elle semblait désirer, à l'arrivée du courrier du 7 février, pouvoir opposer aux instructions ministérielles l'argument du fait accompli. Le Conseil général dont on n'attendait plus que le vote, fut saisi de la question dans la séance du 25 janvier, et communication officielle fut donnée par le Directeur de l'Intérieur des conclusions des deux premières commissions, conclusions auxquelles souscrivait plé-  
ment

l'administration elle-même.

Un membre, M. de Killebroy<sup>?)</sup>, demanda le renvoi des délibérations à une autre session, soit à cause de la gravité de la question, soit pour pouvoir la discuter plus librement avec toute la maturité voulue. Sur la proposition de M<sup>r</sup> le Président, le Conseil nomma immédiatement une Commission composée de cinq membres pour examiner de nouveau les propositions du Gouvernement. Quelques membres insistèrent encore pour obtenir un ajournement de la question; après une discussion assez vive, la demande fut mise au vote par scrutin secret; sur 18 votants, neuf se prononcèrent pour le délai et neuf autres pour l'examen immédiat. A la fin de la séance il y eut un nouveau tour de scrutin; mais l'Administration avait rallié une voix à sa cause; et 8 conseillers sur 10 demandèrent que la question fut traitée sans délai.

Un mois s'écoula jusqu'à l'achèvement des travaux de la Commission. Le P. Dubois fut admis à ses délibérations et entendu. Croquant cette Commission mieux disposée que les deux précédentes, il fit de nouveau tous ses efforts pour s'opposer à la suppression de l'œuvre et obtint sa transformation en école des arts-et-métiers. Les membres de la Commission, les uns par un sentiment d'équité, les autres à cause de certains intérêts personnels compromis par le transfert de l'Hôpital civil à la Providence, dans l'hypothèse de la suppression, entrèrent dans les vues du P. Dubois et conclurent leur rapport dans le sens de ses propositions, à la majorité de quatre contre un. (Monit. de la Réunion du 1<sup>er</sup> fév.)

Le 2<sup>e</sup> février, le Conseil fut de nouveau saisi de la question. Deux rapports furent lus: celui de la Commission nommée le 8 déc. par le Conseil privé, concluant à la suppression; puis le rapport de la Commission du Conseil général. C'était l'occasion ou jamais par l'autorité, si dès le principe elle n'avait eu en vue que de simples réformes à introduire dans la direction

(1) Mère de St Benoît; fils du Président de la Cour impériale de St Louis.

de l'École professionnelle, comme l'avait dit le Gouverneur dans son Rapport officiel au Ministre de la Marine et des Colonies, d'user de son influence sur la majorité du Conseil pour obtenir ce résultat. Mais au contraire, le Directeur de l'Intérieur demanda la suppression, en ajoutant que depuis longtemps elle était décidée dans l'esprit de tous les hommes impartiaux du pays. La discussion fut assez longue: on parla du droit de notre Congrégation d'intervenir dans la résiliation du traité conclu, et du recours en justice qu'elle pourrait avoir contre une décision prise sans sa participation. Enfin la suppression fut mise aux voix et décidée à la majorité de deux voix: 11 contre 7.

Le 8 Mars, un arrêté du Contre-Amiral Dupré, consacrait ce vote et pourvoyait aux mesures à prendre pour l'exécution. Aux termes de cet arrêté, l'École professionnelle était supprimée; les enfants devaient être licenciés à partir du 10 mars, à l'exception de 20 orphelins au maximum devant former à l'île une section spéciale. Le Penitencier était lui-même entièrement transféré à l'île, et remplacé à la Providence par l'Hôpital civil. L'Hospice des vieillards continuait à être administré par la Congr.". L'Administration pourvoyait aux frais de déplacement et de rapatriement du personnel dirigeant etc.

— Trois jours plus tard, le 11 mars, le P. Dubois quitta Bourbon pour rentrer en France et venir exposer au E. R. Père la situation définitive. Ces faits furent l'occasion d'une nouvelle lettre adressée au Ministre le 14 avril par le E. R. Père.

Après avoir exprimé sa surprise de la précipitation à décider des questions si graves, le E. R. Père faisait remarquer que les mesures adoptées pourraient justement être attaquées en nullité près du Conseil d'Etat, comme ayant été prises sans la participation d'une des parties intéressées, et il ajoutait en conséquence qu'il ne savait comment ne pas protester et

réclamer, sauf à voir plus tard ce qu'il y aurait lieu pour lui de faire.

Son Ex. le Ministre de la Marine et des Colonies voulut bien accueillir favorablement cette protestation, et il répondit en date du 16 avril qu'il allait la transmettre au Gouverneur de la Réunion.

— 6. Le 40 mars, en vertu de l'arrêté du Gouverneur, les élèves de l'École professionnelle furent licenciés et renvoyés à leurs parents. Ils quittèrent la Providence, le plus grand nombre le même jour. « Ces pauvres enfants, dit le Bulletin de la C.É., s'en allaient bien tristement; emportant chacun son petit paquet de linge et d'effets. Ceux qui faisaient partie de la musique militaire avaient obtenu de garder leur instrument comme souvenir. Presque tous versaient des larmes: s'éloigner de l'Établissement, c'était pour eux s'arracher à une nouvelle famille et rompre avec les habitudes si douces de régularité et de travail qui faisaient leur joie en préparant leur avenir. Ils se rappelaient aussi les soins dévoués dont ils avaient été l'objet de la part des Pères et des Frères préposés à leur direction, et ces souvenirs venaient encore attrister et rendre plus pénible l'instant de cette séparation. La population de St-Denis elle-même ne demeura pas insensible à l'impression qui naissait de ce spectacle. Les 20 orphelins qui devaient être recueillis à l'École pour former une section spéciale restèrent seuls quelques jours encore dans l'Établissement.

« Pendant ce semestre, ajoute le Bulletin de la C.É., l'œuvre de la Providence avait, au point de vue religieux, donné de consolants résultats: 40 enfants et 10 vieillards avaient été préparés à leur première Communion; le St-Baptême avait été conféré à 12 autres vieillards et à 10 enfants, parmi lesquels se trouvaient des Cafres, des Chinois, des Indiens, des Malgaches; de vieux pécheurs, depuis longues années oubliés de leurs devoirs, avaient été

ramenés à une vie chrétienne; enfin on pouvait avec bonheur compter aux principales fêtes une moyenne de 130 Communions. Le bien se faisait donc toujours à la Providence, et les jeunes générations que l'on y formait devaient encore plus tard, en se répandant dans la Colonie, maintenir et développer dans le pays les habitudes d'ordre et l'esprit religieux de cette population éminemment chrétienne. Mais c'était là sans doute ce qui a excité contre cette œuvre si utile les fureurs de l'ennemi de tout bien.

— Ses autres Congrégations religieuses de la Colonie ont eu aussi leurs épreuves. Depuis quelque temps déjà les Sœurs de St. Joseph, les Frères des Ecoles chrétiennes principalement, avaient à se plaindre des dispositions malveillantes de M. Drouhet Inspecteur de l'Instruction publique. Par suite de ses attaques répétées et à son instigation, le Conseil général décida la suppression des allocations qui étaient faites à ces deux Sociétés pour l'entretien du Noviciat qu'elles ont à Bourbon. On est cependant revenu ensuite sur cette mesure pour les Frères des Ecoles chrétiennes; mais elle a été maintenue à l'égard des Sœurs de St. Joseph. Depuis, M. Drouhet a été admis à la retraite à la suite d'une enquête sur l'administration du Lycée dont il était précédemment proviseur.

La suppression de l'Ecole professionnelle et tous les autres changements opérés à la Providence ont naturellement déterminé de nombreuses mutations, surtout parmi les Frères. Déjà auparavant, le personnel de la Cité avait subi diverses modifications. La malte du 7 juillet avait amené à la Providence le P. Gammenginger, ainsi que les Frères Étienne et Euphrasie. Par celle du 1<sup>er</sup> décembre arrivaient dans la Colonie les P. P. Le Bozec et Roth, celui-ci, nouveau profès, accompagnés des Frères Gélase, Hugues et Héribert. Par contre, le P. Moricet, fatigué et souffrant du séjour de Bourbon, avait obtenu un congé de convalescence pour son rapatriement et était parti le 19 décembre, et quelque

temps après, le P. Gommenginger avait également quitté la Providence pour se rendre au Collège du Port-Louis, à Maurice. Plus tard, avec le P. Dubois, s'embarquèrent pour France les C. F. Hilarion, Emile et Euphrasie. Les C. F. Polycarpe et Eucher avaient reçu auparavant leur obédience pour Zanzibar.

— A son départ, le P. Supérieur remit la direction de l'Établissement au P. Stoffel. Dans les circonstances critiques où étaient les choses, cette charge n'était pas sans de grandes difficultés. On s'aperçut bientôt que l'Administration envoyait désormais le plus grand nombre des jeunes délinquants à la geôle, plutôt qu'au Pénitencier. Le Procureur général se montrait aussi très-facile pour les mises en liberté, et les accordait à la demande du premier individu venu, sans que le P. Directeur de l'Établissement fut consulté au préalable. Les jeunes détenus eux-mêmes, encore sous l'impression des mesures qui avaient été prises pour l'École professionnelle, devenaient plus remuants, espérant bien que le Pénitencier serait à son tour licencié. De cet ensemble de choses, il résultait une plus grande difficulté de maintenir la discipline, et les évasions devenaient assez fréquentes. Pour s'opposer à cet abus et arrêter les désordres, le P. Stoffel se rendit près du Procureur général et lui présenta au sujet de ces relaxations trop facilement accordées des observations qui furent favorablement agréées. Depuis lors, tout est redevenu calme et les choses marchent d'une manière satisfaisante (Lett. du P. Stoffel du 10 avril)

En même temps que l'arrêté du 8 mars déclarait la suppression de l'École professionnelle, une Ordonnance du Gouverneur en date du même jour, avait nommé une Commission pour procéder, en présence du Directeur de la Providence ou de son délégué, à l'inventaire et à l'évaluation de l'outillage et de tous les objets comprenant le matériel de l'École professionnelle. (Journal officiel de la Réunion du 10 Mars.)

« Cette Commission, écrit le P. Stoffel à la date du 10 avril, vint à la demande de plusieurs industriels, procéder à la vente à l'amiable de nos principales machines. Conformément à l'arrêté, j'ai assisté à l'inventaire qui en a été fait, et me suis retiré pendant la délibération qui eut lieu ensuite. Je pensais que ces Messieurs allaient tout prendre sur eux, sans me demander aucun acte d'approbation. Je me trompais. Le lendemain, le Receveur des Domaines est venu demander ma signature. J'étais d'autant plus frappé de cette démarche, que je savais ces Messieurs de l'Administration informés de la protestation de notre C. R. Père transmise au Gouverneur par le Ministre des Colonies. Evidemment, je ne pouvais d'aucune façon aller contre les intentions du C. R. Père si nettement exprimées dans cette lettre. Avant d'agir, je pris conseil de mes confrères. Je consultai également M. l'abbé Tava; et, d'après leurs avis, je refusai la signature qui m'était demandée. En outre, pensant comme eux que l'occasion était favorable pour réclamer d'avance contre tout ce qui pourrait être entrepris à la Providence de contraire au contrat passé entre la Colonie et le C. R. Père, j'adressai au Gouverneur une protestation où je ne faisais que rappeler celle du C. R. Père, et réserver les droits qu'il s'était lui-même réservés.

« D'après ce que j'ai entendu dire, cette protestation a eu un excellent effet; on croit communément qu'elle émane des autorités supérieures. Toujours est-il qu'aucun membre de l'Administration n'a mis le pied à la Providence depuis le jour où elle a été envoyée au Gouverneur. (Lettre du 10 avril. — On trouvera plus loin cette protestation aussi ferme et digne que respectueuse.)

## APPENDICE

## I.

## Extrait du discours

de S. E. le Ministre de la Marine et des Colonies,  
au Corps législatif, au sujet de la Providence, à la séance du 26 Janvier 1869.

*Je passe à l'établissement de la Providence :*

L'honorable M. Jules Simon a fait quelques erreurs au sujet de cet établissement de la Providence.

*Je tiens là à la main son acte constitutif.*

L'Établissement de la Providence est à la fois un pénitencier pour les jeunes détenus, un asile pour les vieillards infirmes, et une école professionnelle d'arts-et-métiers.

Ce n'est point un établissement religieux, quoique confié à des religieux. (Réclamations sur quelques bancs) Permettez ! C'est un établissement purement administratif. L'honorable M. Jules Simon a paru croire que les religieux qui conduisent cette école recueillaient le prix de vente des produits. Ce n'est point exact, c'est l'administration de la Colonie qui recueille le prix des produits de cet établissement. Il y a dans l'acte un article formel qui l'établit.

Les Pères du S.<sup>t</sup> Esprit, et non pas les Maristes, qui sont à la tête de cet établissement, sont simplement les agents salariés de la Colonie.

Maintenant, je le demande : est-ce que cette administration de la Colonie de la Réunion était si coupable de faire vendre les produits ? Est-ce qu'en France vous n'autorisez pas les prisons et les ateliers à vendre les ouvrages des personnes qui y sont renfermées ou recueillies ? L'administration de la Colonie était donc en droit de faire ce qu'elle a fait.

M. Eug. Pellétan. Et la liberté de commerce ?

M. le Ministre. Quels services rendait cet établissement de la Providence ? Il recueillait beaucoup d'orphelins, il formait des enfants à l'exercice des arts utiles, grand service dans la Colonie ! car bien que je n'y aie jamais séjourné longtemps, j'ai vu dans quel embarras se trouvaient les usines coloniales pour les moindres réparations aux engins qu'elles emploient et que souvent elles avaient recours à nos ouvriers militaires de l'artillerie.



C'était donc un service véritable rendre à la colonie que de former des ouvriers capables, des contre-maîtres qui pourraient ensuite se répan- dre dans la population; c'était un service d'autant plus grand que per- sonne de vous, Messieurs, dans cette Chambre, n'ignore que, dans les co- lonies, les anciens affranchis ont, pour le travail de la terre, une aversion profonde, qu'il est bon, par conséquent, de les porter vers les travaux ma- nuels des arts et métiers, et de faire par cette voie des hommes utiles et la- borieux. (C'est moi ! très-bien.)

Ainsi l'Établissement de la Providence, comme le collège diocésain, est un établissement parfaitement régulier, bien régulièrement placé sous la protection de la loi; donc en défendant ces établissements, le Gouvernement, les autorités et les troupes qui étaient sous leurs ordres ont maintenu le respect de la loi. Le respect de la loi ! certainement dans cette enceinte, le sanctuaire de la loi, l'action des magistrats et des militaires pour le maintenir ne peut que hautement être appréciée.

## II.

Lettre du G. R. Père;

à S. E. le Ministre de la Marine et des Colonies.

(1<sup>er</sup> mars 1869.)

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 1869.

Monsieur le Ministre,

En 1837, l'un de vos prédécesseurs, M. l'amiral Hamelin, me fit l'honneur de me demander, par une lettre en date du 1<sup>er</sup> juin, si je consentirais à donner le concours des membres de notre Cong<sup>s</sup> pour la direc- tion de l'Établissement que M. le Gouverneur de la Réunion venait de créer en principe dans cette colonie, sous le nom de Providence, et comprenant: 1<sup>o</sup> un Hospice pour les travailleurs indigents et infirmes; 2<sup>o</sup> un Pénitencier pour les jeunes détenus; 3<sup>o</sup> une École professionnelle d'agriculture et d'arts-et-métiers.»

Je crus devoir accéder à cette demande, sous certaines conditions, que je formulai en plusieurs articles, et qui servirent de base à l'Ordonné de M. le Gouverneur, en date du 20 octobre 1838, confiant à notre Cong<sup>s</sup> pour un premier bail de 25 ans la direction de la Providence.

Entre les mains de nos Pères et de nos Frères, cet établissement, que tout le monde regardait alors comme d'une véritable nécessité pour le pays, ne tarda pas à se constituer, s'affermir et se développer. Ses résultats dépassèrent les espérances qu'on en avait d'abord conçues; aussi la Providence fut-elle l'objet de la protection particulière de l'Administration coloniale, sous les divers Gouverneurs qui se sont succédé à l'île de la Réunion. Et cette sympathie a toujours été et n'a cessé jusqu'à ce jour d'être partagée par la partie saine, intel- ligente et respectable de la population. On regardait cette œuvre

comme une des gloires du pays; les étrangers l'admiraient, et elle était un objet d'envie pour nos autres colonies.

L'Établissement était en pleine prospérité, lorsque vinrent à éclater les événements qui ont si malheureusement troublé la tranquillité de la colonie; émeute regrettable, dont un des buts avoués était la sécularisation de l'Établissement de la Providence, et la reconstitution de l'ancienne École des arts et métiers, sous une direction laïque.

Une Commission nommée par arrêté du 8 décembre 1868, pour examiner cette question, s'est prononcée dans le sens de la suppression de l'École professionnelle, à dater du 1<sup>er</sup> Mai, comme il résulte du rapport de la dite Commission parvenu à ma connaissance. Et si j'ai été bien informé, il est assez probable que le Conseil général qui a dû se réunir pour en délibérer en dernier ressort, le 23 du mois dernier, aura voté dans le même sens.

En présence de cet état de choses, permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous soumettre quelques observations et de vous faire connaître mes réclamations contre cette mesure.

Comme votre Excellence ne l'ignore pas, le Directeur de l'Établissement de la Providence, voyant l'École professionnelle gravement menacée dans son existence, eut expédient, pour tâcher de parer le coup, de proposer d'abord à M. le Gouverneur de modifier un peu la constitution actuelle de l'École, de manière à enlever le grief de la concurrence faite par elle à l'industrie privée, et de donner à cet égard certaines satisfactions aux agents de l'émeute. Puis, ses propositions n'ayant pas été accueillies par la Commission, et voyant qu'on était disposé à passer outre quand même pour la suppression de l'École professionnelle, il suggéra lui-même les conditions auxquelles, pour sa part, il consentirait à cette suppression.

Or, Monsieur le Ministre, je ne puis que désavouer le D<sup>r</sup> Directeur dans ces avances, bien qu'il soit d'ailleurs facile de se les expliquer, dans l'état de trouble et d'agitation où étaient alors les esprits. D'ailleurs le D<sup>r</sup> Duborn, tout en s'engageant à me faire agréer ses propositions, si l'on acceptait les conditions qu'il avait posées, à eu bien soin de déclarer, et de vive voix et par écrit, soit à M. le Gouverneur, soit à M. le Président de la Commission, d'abord « qu'il lui semblerait impossible de consentir à aucune mesure grave, parce que n'étant que le simple délégué du Supérieur général, il n'avait pas des droits assez étendus; » ensuite, « qu'il n'était pas autorisé par son Supérieur à émettre ses propositions »

Et de fait, Monsieur le Ministre, je ne pourrais, en ce qui me

concerne, souscrire à la résiliation d'un contrat solennellement fait et dont on ne peut nous accuser de n'avoir pas rempli les clauses. En effet, d'après l'article 29 de l'arrêté, l'Administration ne s'est réservée le droit de prononcer la résiliation du traité que dans le cas « de dérogation à son esprit et à son texte. » Or, ce qui ressort des raisons alléguées par la Commission, ce n'est nullement une dérogation à l'esprit et au texte du dit traité. Elles tendent seulement à montrer que l'École professionnelle, eu égard à la souffrance matérielle du pays, avait pris en ces derniers temps un développement relativement un peu trop grand, quoique cependant au vu, au vu et avec les encouragements de l'Administration.

En effet, pour ce qui est notamment des ateliers de fonderie, de mécanique et de chaudronnerie, l'Administration les avait diement autorisés, comme plus nécessaires, eu égard à la très-grande difficulté de trouver pour les femmes des ouvriers dans ces sortes d'industries. Que si quelques-uns de ces ateliers étaient plus lucratifs, on en traitait d'autant dans l'esprit de la fondation de l'École professionnelle, car l'intention du Gouvernement avait été que cette École se suffît autant que possible à elle-même; ce qui ne pourrait avoir lieu que moyennant des travaux assez lucratifs.

Il est d'ailleurs inexact de dire que la Providence fait tomber par une concurrence écrasante les établissements s'occupant du même genre d'industries. Il n'existait en effet, à St-Denis qu'un seul atelier de forge et de fonderie, et tous ceux qui savent ce qu'il en est au juste à cet égard, n'ignorent pas que la chute de cet établissement est due, non à la concurrence de la Providence, mais bien aux malheurs du pays.

En supposant toutefois, qu'il y ait effectivement lieu d'examiner si l'on ne devrait pas réduire dans une certaine mesure l'École professionnelle, est-ce à dire pour cela qu'il faille la détruire tout-à-fait? Du reste, M. le Gouverneur lui-même, dans son Rapport à votre Excellence, n'a nullement émis la pensée de cette mesure, il s'est contenté de faire savoir à votre Excellence qu'il avait nommé une Commission pour étudier les réformes à apporter au régime de l'École professionnelle de la Providence.»

Permettez-moi de vous faire observer encore, Monsieur le Ministre, que la Commission ne prétend pas seulement supprimer entièrement l'École professionnelle, mais aussi faire des changements notables pour le reste de l'établissement de la Providence. Ainsi le Penitencier serait complètement transféré à St-Léon-Guillaume, et à la place de l'École professionnelle, on installerait l'Hôpital civil. Or, par de telles transformations, notre position à St-Denis deviendrait désormais comme impossible.

Ce serait donc, à notre égard, un tort et un préjudice considérable, contre lequel nous ne pouvons en justice ne pas réclamer.

Nous étions d'autant plus loin de nous attendre à un pareil état de choses que, lors du contrat fait entre l'Administration et notre Cong. en 1858, le Directeur de l'Intérieur, M. Manès, avait pleinement dissipé nos craintes que le Gouvernement local ne vînt un jour peut-être, plus ou moins arbitrairement, à vouloir résilier cette convention. Il répondit, en effet, officiellement, à ce sujet au D<sup>r</sup> Directeur de la Providence: « Il me reste à dissiper les appréhensions que vous m'avez exprimées; vous ne tarderez pas à vous convaincre par la pratique qu'elles ne reposaient sur aucun fondement sérieux; je désire surtout qu'il ne subsiste dans votre esprit aucune crainte de rencontrer auprès d'une nouvelle Administration des dispositions moins bienveillantes que celles dont le Gouvernement local est actuellement animé; toutes les administrations ne peuvent que protéger et favoriser des institutions auxquelles s'attache ce caractère élevé d'utilité publique, qui a attiré jusqu'à ce jour la sympathie du Gouvernement sur l'établissement de la Providence. » (Lett. du 25 nov. 1858.)

De son côté, M. Hubert-Delisle, à son retour en France, nous écrivit, après mûr examen de l'Ornité et des garanties ci-dessus données par M. le Directeur de l'Intérieur: « L'objection sérieuse est celle qui concerne la résiliation du marché. On aurait pu formuler autrement cette grave éventualité. La Cong., au premier abord, semble manquer de garantie contre un mauvais vouloir d'une administration anti-chrétienne, mais la lettre du Directeur de l'Intérieur atténue singulièrement ce danger. Et même avec la plus grande précision dans les termes d'un contrat, si le Gouvernement était opposé à l'institution et voulait faire un acte de violence, il saurait bien trouver une échappatoire pour arriver à son but, mais vraiment, il faut pousser les suppositions à l'extrême pour admettre le retrait d'une concession aussi solennellement faite; d'autant plus que le juge appelé à prononcer sur la matière ne peut être que le Conseil du Contentieux administratif, c'est-à-dire le Conseil privé renforcé de deux Conseillers de la Cour impériale. La présence de deux magistrats est toujours un fait grave dans les Conseils du Gouvernement. » (Lett. du 11 mai 1859.)

Je pourrais maintenant, Monsieur le Ministre, présenter plusieurs autres considérations. D'abord, au point de vue de l'utilité, il est incontestable que l'École professionnelle est en elle-même une œuvre très-utile pour le pays. Quand elle fut fondée, on crut qu'elle répondait à un besoin très-réel, et personne, jusqu'à ces derniers temps, n'avait mis cela en doute. Bien plus, il n'y a pas longtemps encore, M. le Maire de

au vagabondage; ou, en d'autres mots, s'augmenter toujours davantage le nombre déjà trop grand des jeunes détenus.

Sans doute, l'entretien de l'École professionnelle est une charge pour le trésor de la colonie, et l'on ne peut trouver mauvais que l'administration locale cherche à faire des économies, là où il peut y avoir vraiment lieu. Mais les sacrifices faits par elle pour des bourses au Lycée accordés à bon nombre d'enfants de familles aisées, sont bien autrement considérables. Et, si besoin était, ne devrait-on pas plutôt, ce semble, retrancher quelques-unes de ces bourses, pour être en mesure de secourir dans une proportion au moins convenable la classe pauvre et ouvrière, qui est sans comparaison la plus nombreuse, et qui doit être, de la part du Gouvernement, l'objet d'une sollicitude particulière?

En reste, même sous le rapport financier, ce que l'on se propose de faire serait, ce semble, une affaire très-peu avantageuse, ou plutôt très-coûteuse pour la colonie.

D'abord, une perte assez considérable résulterait de la vente de l'outillage et du matériel de l'École. Car ces objets qui ont de la valeur en eux-mêmes, mais ou surtout leur emploi dans les ateliers de la Providence, ne pourraient être vendus à des particuliers qu'à des prix relativement bien réduits. — En outre, ce ne serait pas non plus sans des frais assez notables que pourrait s'effectuer le transfert de l'hôpital colonial et son installation dans les bâtiments de l'École professionnelle, qui n'ont point été faits pour cette destination, mais bien tout exprès pour leur but spécial. Et cette installation, malgré toutes les dépenses qu'elle nécessiterait, laisserait toujours plus ou moins à désirer.

J'ajouterai, en terminant, que d'après ce que m'écrivait le P. Directeur de la Providence, en date du 17 janvier dernier: « Il s'est fait, depuis le rétablissement du calme, une très-forte réaction dans le public contre cette mesure (la suppression de l'École professionnelle); les personnes calmes, bien posées regrettent beaucoup la perte de cette École et voudraient la voir conservée. » — Ce sentiment est aussi celui de toutes les familles de la Réunion établies à Paris; c'est celui en particulier de M. Vas de Courvris, Délégué de la Réunion, surtout de M. le Sénateur Hubert Delisle. Ils s'en sont exprimés l'un et l'autre de la manière la plus formelle, et ils ne sauraient trop déplorer le demembrement de cette belle œuvre de la Providence, dont la Réunion avait toujours été si justement fière, et dont l'utilité avait été si évidente, et jusque-là incontestée, non seulement des

conservateurs, mais des libéraux eux-mêmes qui voudraient faire de l'École professionnelle une École d'arts-et-métiers, sous une direction laïque.

Celles sont, Monsieur le Ministre, les observations que j'ai eu utile de vous soumettre au sujet de la question de la suppression projetée de l'École professionnelle de l'Établissement de la Providence à la Réunion.

J'oserai en conséquence prier Votre Excellence, de rendre attentif M. le Gouverneur de la Réunion et par lui les membres du Conseil général, à la gravité de cette mesure. Je me permettra même de lui demander de vouloir bien peser du poids de toute sa haute influence, pour qu'il soit sursis à l'exécution de cette mesure, et que l'on prenne tout le temps nécessaire, afin d'examiner de nouveau après l'apaisement des esprits, une décision qui a été prise dans un moment de très-grande agitation et sous les impressions d'un état de siège.

Ce que nous demandons, c'est que l'on veuille bien tenir compte à la fois, en dehors de toute pression pouvant influencer le jugement à porter et gêner la libre émission de sa pensée, — tant des besoins et intérêts réels, présents et à venir, de la colonie, que de nos droits lésés en tant que partie intéressée. — Ce que nous demandons, c'est que le bien de la Religion et du Pays ne soit pas sacrifié aux idées particulières d'une faible minorité, animée d'un esprit libéral trop avancé; c'est que, comme l'a si bien dit Votre Excellence, en terminant son Discours à la Chambre des Députés: la solution de cette question ne soit pas trahie sous la pression de l'émancipation, et que l'émancipation ne trouve pas ici son triomphe.

La conclusion de ce nouvel examen, calme et consciencieux, sera sans doute, Monsieur le Ministre, non la suppression totale de l'École professionnelle, puisque tout le monde sent la nécessité d'une œuvre analogue, à l'effet des former des ouvriers intelligents et honnêtes pour le pays, mais bien son maintien sous une forme ou sous une autre. Seulement, on parera en même temps aux quelques inconvénients que l'on a cru voir dans l'état actuel de cette œuvre, en égard surtout à la gêne momentanée de la Colonie, c'est-à-dire que l'on émettra l'avis de la réduire à des proportions moindres, de manière à ne pas nuire, autant que possible, à l'industrie

privée, et à alléger aussi les charges du budget colonial.

Voilà des propositions qui paraîtraient raisonnables et auxquelles, pour ma part, je me prêterais d'autant plus volontiers que je ne désire que le plus grand bien, et en particulier celui des classes inférieures et laborieuses de ce pays. En attendant, je crois avoir le droit et le devoir de demander qu'il ne soit rien changé à l'état actuel des choses, soit pour l'École professionnelle, soit pour les deux autres œuvres, et notamment par le transfert de l'hôpital civil à la Providence, avant de s'être concerté avec moi à cet égard, en tant que partie contractante et gravement intéressée dans cette question.

Heuillez agréer etc...

signé: Schwindenhammer, Sup. g<sup>o</sup>!

### III.

#### Extraits des délibérations du Conseil général de la Réunion.

1<sup>o</sup>. Paroles de M<sup>r</sup> de Willenkoy en faveur de la Providence. — Séance du 25 Janvier 1869. —

Messieurs, un fait étrange, inouï, unique dans les annales de l'Administration coloniale se produit devant vous. Le budget de 1869 est présenté au Conseil général dans une session ordinaire, la Commission l'examine, le discute, le Conseil le vote, le Gouverneur en Conseil privé ratifie votre vote, l'Établissement de la Providence est maintenu ainsi que les crédits qui y sont affectés. Puis, peu de jours après, nous apprenons par la voie des journaux que ce magnifique Établissement que nos Gouverneurs étaient fiers de montrer et de faire visiter aux étrangers de distinction qui venaient dans notre île, est condamné par cette même Administration, qu'une Commission a été nommée, que c'est en son nom que son rapport vous est soumis! Que s'est-il donc passé? Je demande que l'Administration nous le dise. Quelle est donc cette puissante influence qui a ainsi fait changer les décisions du Gouverneur? Serait-ce l'opinion publique? Où, quand, comment s'est-elle manifestée? Est-ce la presse? Mais un de nos collègues nous l'a dit avec beaucoup de raison, la presse ne représente pas ici l'opinion publique. Quoi! vous avez tiré des coups de fusils pour empêcher l'incendie et la dévastation de l'établissement professionnel de la Providence, et c'est vous, c'est vous qui venez aujourd'hui lui lancer la première bombe! Que penseriez-vous du gouvernement de l'Empereur, si vous appreniez qu'à pareille époque, après avoir pris des mesures préventives pour empêcher les manifestations du cimetière Montmartre, l'Empereur Napoléon s'était allé en grande pompe, le lendemain, poser la première pierre d'un monument au député Poudin??...

(M<sup>r</sup> de Willenkoy, fils du Président de la Com. Imp. et maire de St-Benoit, s'attira pour ses nobles et courageuses paroles l'animadversion du gouv<sup>t</sup> local. On lui demanda sa démission de Maire, mais il refusa, déclarant que s'adm<sup>r</sup> n'avait d'autre moyen d'arriver à son

Pourquoi nous obliger et nous presser de trancher immédiatement une question aussi grave ?

L'état de siège n'a pas permis aux discussions contradictoires de se faire jour dans la presse. Ne sommes-nous pas encore sous la profonde, l'ineffaçable impression des événements qui viennent de se passer ? et n'est-il pas de notre dignité de renvoyer la question à la prochaine session ? « Ici là, l'opinion se sera éclairée, le calme se sera fait dans nos esprits, car pour moi, Messieurs, ce calme n'existe pas, et je crois qu'une affaire aussi grave doit être traitée, discutée, résolue avec tout le calme qu'elle comporte.

2° Extrait du Rapport de la Commission<sup>(1)</sup> du Conseil général, lu dans la séance du 25 février. — L'arrêté du 23 octobre 1858, en créant dans la Colonie l'École professionnelle, avait pour but principal d'ouvrir une carrière aux enfants des hérités de la fortune, en leur donnant gratuitement l'instruction nécessaire à la pratique de divers métiers utiles au pays.

C'était une bonne pensée dans un pays tout industriel comme le nôtre où la fabrication du sucre est à peu près l'unique source de richesse : ces enfants instruits à des métiers qui doivent avoir leur application immédiate en sortant de cette École, devenaient de suite des hommes utiles non-seulement à eux-mêmes et à leurs familles, mais encore à la société tout entière.

Pendant 10 ans, l'Administration s'est plu à le reconnaître ; cette École a fonctionné d'une manière normale, avantageuse aux intérêts du pays. Elle remplissait utilement, à tous les points de vue, le but qu'on s'était proposé. Mais par suite de la diminution des travaux dans la Colonie, diminution qui ne semble, plus, pour quelques personnes, justifier l'utilité d'une École professionnelle, vous êtes saisis, Messieurs, par l'Administration, d'une demande tendant à la suppression complète de l'École professionnelle.

Votre Commission, Messieurs, n'a pas eu de voir partager cette manière d'envisager la situation présente. Elle pense, au contraire, que la diminution des travaux n'est pas un argument concluant, non plus que l'impossibilité où allaient se trouver ces enfants d'exercer utilement leur industrie. Il importe peu que ces enfants soient employés immédiatement : l'essentiel est de leur donner un métier qui soit leur gagne-pain dans quelque position que les circonstances de la vie leur réservent.

(1) Cette Commission est composée de Messieurs : de Châteauneuve, Vinson, Azéma, Le Siner et Boarau de la Source, rapporteur.



Dans le but de tout concilier, et pour faire disparaître toutes les causes de déviation du but qui avait été assigné à cette École, et en ramener la situation financière et économique dans les conditions justifiées par les ressources du budget local, la majorité de la Commission, après avoir mûrement pesé le double rapport qui lui a été présenté par l'Administration et la Commission administrative et après s'être entourée de tous les documents utiles, a l'honneur de vous proposer la conversion de l'École professionnelle en École des arts-et-métiers qui fonctionnerait toujours sous la direction des Pères du St-Esprit et dans les conditions suivantes, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1869.

5<sup>o</sup>. Réponse du Rapporteur aux reproches formulés contre la Providence. —

Le Rapporteur commence par repousser le reproche d'injustice adressé à la Commission qui, au contraire, n'a cessé d'être animée d'un esprit d'équité incontestable. On veut détruire la Providence, nous l'avons défendue. Elle a produit des résultats utiles bien qu'on en ait dit, et elle a répondu au but de sa création. L'on dit tantôt que ce but a été dépassé, tantôt qu'il n'a pas été atteint, tout cela pour arriver à un parti pris de destruction, tantôt on nous oppose la concurrence faite à l'industrie privée, tantôt l'inanité des résultats, mais s'ils n'ont rien produit, ces enfants, l'École professionnelle ne peut pas alors faire concurrence à l'industrie privée. La vérité est qu'il est sorti de l'École professionnelle beaucoup de travaux remarquables et des ouvrages de valeur. Toutes ces récriminations ne sont que des prétextes, et, pour beaucoup de bons esprits, il n'y avait aucune raison de détruire cet Établissement. C'est alors qu'on a évoqué la question du transfert de l'Hôpital colonial. Détruire un établissement utile pour le remplacer par un autre, utile aussi, j'en conviens, est-ce un acte de sage administration? Est-ce une raison déterminante? Mais si l'hôpital est mal placé, mettez-le ailleurs, vous ne manquez pas de terrains qui vous appartiennent.

#### IV.

#### Protestation du P. Stoffel.

(8 avril 1869.)

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une pièce relative à la vente de plusieurs objets faisant partie du matériel des ateliers de la Providence m'a été remise pour que j'y appose ma signature.

Tous me permettez, Monsieur le Gouverneur, de vous faire

observer que j'ai reçu par la malle dernière, un rapport que notre Supérieur Général a adressé à Son Excellence le Ministre de la Marine et des colonies, pour protester contre ce qui s'est fait au sujet de l'École professionnelle. Vous comprendrez facilement, Monsieur le Gouverneur, qu'un inférieur doit régler sa conduite sur celle de son supérieur, et vous ne vous étonnerez pas que je suive aujourd'hui devant votre administration une marche semblable; en conséquence, je m'oppose, autant qu'il est en moi, à tout ce qui se fera à l'égard de la Providence, de contraire au contrat passé entre l'Administration et notre Supérieur général.

Veuillez agréer l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Gouverneur,

votre très-humble serviteur

signé: Stoffel, Vic. de la Providence.

Clé de la Neuville.

1. Personnel. Santé. Passage des Pères. — 2. Visite de M. G. — 3. Ministère Résumé pour 1868. Baptêmes. 1<sup>er</sup> Com<sup>te</sup>. Mariages. États relig. de la paroisse. — 4. Sépulture. Comm. réparatrice. Archiconf. de M. D. Des Victoires. Prières p: le G. R. Père. Adresse au P. Dubois. — 5. Don d'une pieuse Dame. — 6. Ouvroir p: les petites filles. — 7. Paire à St. Bernard pendant l'émeute. — Incendie. — Appendice.

Extr. du Bull. et de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. « Le 19 juillet, le P. Marie-Samidas nous a dit adieu, et s'est embarqué pour aller renouveler ses forces à la Maison-Mère. Après un mois, il a été remplacé par le P. Anaclel, comme lui créole de Bourbon.

La santé du P. Limbour a été durant ce semestre diversement éprouvée. Ce furent d'abord les fièvres dites chinoises qui le retinrent au lit, puis une sorte d'épuisement qui dégénéra en congestion pulmonaire. Un certain repos et l'usage de l'iode employé à temps, ne tardèrent pas à le rétablir. Heureusement le passage successif à cette époque de plusieurs Pères, lui permit de prendre des soins, sans laisser son ministère en souffrance. Les P. P. Moricot, Pineau, Gommenginger, Daull, Le Rozec et Roth purent tour à tour lui prêter un généreux concours.

« Ainsi aux fêtes de l'Assomption et de St. Bernard, patron de la paroisse, ce furent les P. P. Moricet et Gommenginger qui firent tout le travail. Ils eurent, avec le service ordinaire de la paroisse et de la Léproserie, à entendre six à sept cents confessions. Malgré ses fatigues le bon P. Moricet célébra les vertus de notre glorieux Patron dans un touchant et pieux panégyrique. »

— 2.° La dernière quinzaine de septembre a été employée tout entière à préparer la Confirmation. Monseigneur ne devait pas visiter St. Bernard cette année, cependant comme il y avait un grand nombre de personnes, dont plusieurs déjà âgées, qui n'avaient pas encore été confirmées, le Père Limbour se détermina à quier Sa Grandeur de graver nos montagnes pour accorder à nos bons chrétiens cette faveur qu'ils désiraient vivement. Les jours fixés par Sa Grandeur furent le 4 octobre pour la paroisse et le 5 pour la Léproserie. Le 4<sup>o</sup> octobre s'ouvrit donc une grande retraite, prêchée dans les deux endroits simultanément, le P. Moricet la donnait à la paroisse, et le P. Limbour à la Léproserie. En même temps, les P. P. Pineau et Gommenginger entendaient les confessions des paroissiens et des lépreux.

« Le samedi 3 eut lieu à St. Bernard un baptême de 18 adultes, et une 1<sup>re</sup> Communion de 72 personnes; et le dimanche à la Léproserie, un baptême de 3 adultes et une 1<sup>re</sup> Communion de 9 de ces infortunés.

Après la cérémonie et la procession de l'après-midi, les jeunes gens de la Montagne se rendirent spontanément à la rencontre de Sa Grandeur. Ils prirent avec eux deux montures. Ce fut une heureuse inspiration; car les roues du char épiscopal se dégagèrent de l'essieu au beau milieu de la route, et les voyageurs au nombre de quatre, M. g<sup>r</sup> Maupoint, son Vicaire général, M. Lambert et le P. Duboin, furent heureux d'échapper sains et saufs au danger. Le dimanche 4,

à 8 h la procession vint prendre le Pontife à la C<sup>te</sup> et, selon le cérémonial, le P. L'embour adressa à Sa Grandeur, à la porte de l'Église, le discours de réception. Monseigneur répondit en rappelant avec des paroles de louanges le souvenir de tous les Pères qui avaient travaillé à St-Bernard, et en publiant hautement l'esprit de zèle et de piété qui distinguait partout les membres de la Cong<sup>g</sup>. Mais son admiration fut au-dessus de toute expression, lorsqu'il vit la foi de ces bons montagnards. L'Église, malgré la succession des messes était trop étroite. Un millier de personnes environ s'approchèrent de la Table sainte; 313 reçurent la Confirmation.

« Le lundi 5, ce sacrement fut conféré à 32 malades de la Léproserie. Monseigneur fut reçu avec un touchant discours prononcé par un lépreux; la réponse de Sa Grandeur ne fut pas moins touchante, non plus que les paroles qu'il prononça avant la Confirmation, sur les souffrances. La cérémonie revêtait ici un caractère vraiment religieux; les chants des lépreux, chants d'allégresse, partaient du fond de leurs cœurs. Plusieurs chanoines et curés de St-Venis étaient venus faire cortège à Monseigneur, et prendre part à notre déjeuner, enfin on se sentait comme en famille. Tout se passa à l'entière satisfaction et à l'édification de tous. »

— 3. Voici quels étaient à la fin de l'année les résultats du s<sup>t</sup> ministère exercé par le P. L'embour, soit dans la Léproserie soit dans la paroisse de St-Bernard. Il comptait un nombre de 80 baptêmes, dont 32 d'enfants, et 48 d'adultes. Dix mariages avaient été bénis solennellement et 30 légitimés; en somme 40 unions de sanctifiées. Les premières Communions s'étaient élevées à 166: 54 1<sup>res</sup> Comm. d'enfants; 112 d'adultes; les autres communions atteignaient un nombre d'environ 8000; il y avait eu à peu près autant de confessions. »

Le ministère, notre confrère ne l'a pas continué avec un moindre zèle et des consolations moins abondantes dans les premiers mois de cette année. « Le P. Simbour, écrivait le P. Dubois, fait des merveilles de zèle et de dévouement. Il a appris la langue de Madagascar; je crois qu'il va convertir tous les Malgaches infidèles, qui sont dans la paroisse de St. Bernard; il y en a plusieurs centaines. » (Lett. du 15 Juin.)

« Dans une lettre du 4 mars, le P. Simbour écrivait lui-même: « Depuis le 2 février jusqu'à ce jour, j'ai pu admettre à la 1<sup>re</sup> communion 30 adultes; au St. Baptême, 27 infidèles adultes, et nombre d'abandonnés aux sacrements. C'est un succès merveilleux et aussi considérable que celui d'une année entière.

« Jamais je n'avais vu l'action de la grâce se déployer avec tant d'abondance et d'efficacité. Un grand nombre de pauvres malgaches ont pu recevoir le St. Baptême, d'autres faire leur première Communion, d'autres se marier. Quatre familles entières ont quitté la superstition pour embrasser le christianisme. Dans une seule cérémonie, le 27 janvier, j'avais 27 baptêmes, 26 1<sup>res</sup> communions d'adultes, 4 mariages; 500 personnes s'approchaient aussi ce jour-là de la 1<sup>re</sup> table.

« Désormais, c'est dans les montagnes de St. Bernard que le missionnaire peut jouir du spectacle le plus capable de réjouir et de consoler son cœur d'apôtre. Les familles sont constituées par la légitimation des mariages; les grandes personnes ont fait presque toutes leur 1<sup>re</sup> Communion, et s'approchent régulièrement des sacrements. Voilà le premier travail qu'il y avait à faire et qui est à peu près terminé. Les infidèles en ce moment se préparent en plus grand nombre que jamais au baptême. C'est sur eux que se concentrent maintenant tous mes soins. » (Lett. des 4 et 10 mars.)

« Cette paroisse de St. Bernard est grande, et elle pourrait facilement occuper plus d'un seul missionnaire. On y

compte environ 2000 âmes dont plusieurs certaines s'approchent des sacrements les jours de fête. Il reste encore beaucoup d'infidèles dispersés çà et là au fond des gorges, sur les montagnes, au milieu des bois, souvent à des distances de la C<sup>te</sup>. de 2 ou 3 lieues. Le dimanche surtout, le service de la paroisse et de la Séproserie est très-fatigant. (J. Bellin 15-91ca)

— 4.° Nos chers lépreux, continue le bulletin de la C<sup>te</sup>, sont toujours bien édifiants et pleins de ferveur. On vient d'établir au milieu d'eux une pieuse pratique qui fait beaucoup de bien. C'est la Communion réparatrice par le Cœur de Jésus. Cette dévotion a son centre à Paray-le-Monial, dans la chapelle même où la B. Marguerite-Marie a rendu son âme à Dieu. Elle consiste à se concerter au nombre de sept ou de 30 personnes, pour offrir, chacun son jour de la semaine ou du mois, une communion au S. Cœur de Jésus, en réparation de tous les outrages faits à ce divin Cœur. Les chers lépreux offrent avec amour dans ce même but, leurs souffrances et leurs peines.»

A cet hommage rendu au Sacré Cœur de Jésus est venu s'ajouter un nouveau témoignage d'amour et de fidélité offert au Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs. Le P. Limbour a érigé le 2 février, fête de la Purification de la C. S<sup>te</sup> Vierge et de notre Vénéré Père, l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires dans l'humble et pauvre chapelle de la Séproserie. « Dès le matin, dit-il dans une lettre à M. le Directeur de l'œuvre, tous nos chers malades avaient reçu le Bon Dieu dans leur Cœur. Par une autorisation spéciale de M. g<sup>r</sup>. l'Evêque de S<sup>t</sup> Denis, le S<sup>t</sup> Sacrement était resté exposé toute la journée, et successivement des groupes de 5, 6, 10 lépreux étaient venus adorer, prier et même chanter de toute leur âme les louanges du divin Maître. Le soir, ils adressaient leurs supplications au tendre Cœur de Marie, le conjurant d'étendre sa protection à tous leurs frères égarés, les pauvres pécheurs, et s'engageant eux-mêmes à conserver pour leur

Mère les vrais sentiments de la piété filiale.

« Le jour de l'inauguration des exercices, ils chanteront jusqu'au soir : la voix de nos lépreux est rauque et cassée, mais leurs chants ne laissent pas de toucher jusqu'aux larmes. Nos réunions sont toujours des plus pieuses : on prie aux intentions indiquées ; on chante plein d'entrain les litanies et les saints cantiques ; et, quand l'exercice s'achève, on se retire le cœur soulagé et content. » (lett. du 4 mars.)

— Ces pauvres infortunés rejetés loin du monde comprennent et apprécient les soins et la charité de ceux qui se dévouent au salut de leurs âmes. Ils se montrent reconnaissants, et s'intéressent vivement à tout ce qui touche leurs bienfaiteurs. Nous les avons vus prendre à cœur l'année dernière le succès de la Cause de notre Vénéré Père, et solliciter avec instances la guérison de notre C. R. Père : ils savent que ce rétablissement n'est pas encore complet, et leurs vœux ne cessent pas de s'élever vers le Ciel. « Nos lépreux vont prier, écrit le P. Limbour, pour obtenir du Vénéré Père qu'il rende miraculeusement la vie au C. R. Père. Nous l'avons fait jusqu'ici avec grande ferveur ; mais nous allons redoubler d'instances, auprès du Sacré-Cœur, de N. 49 des Victoires et de St. Joseph. Du 11 au 19 Mars, nous faisons une neuvaine solennelle ; le 19, la Communion sera faite aux mêmes intentions que la neuvaine. Si le Ciel ne se laisse pas encore fléchir, nous recommencerons, et ainsi de suite. » (lett. du 2 mars.)

« A l'occasion du départ du P. Dubois, ils lui ont écrit une adresse bien touchante, qui est aussi pour le C. R. Père. Ce sont leurs sentiments, leur style et tout : je n'y ai pas mis la main. » (lett. du 10 mars). On trouvera plus loin cette adresse.

— 5. Le P. Limbour a su également intéresser en leur faveur la charité d'une pieuse et noble dame du département du Gers, M<sup>me</sup> la Comtesse d'Abbadie de Barron. Elle écrivait au C. R. Père le 4 janvier dernier en lui envoyant une offrande de 100<sup>s</sup> destinés aux pauvres lépreux de la Réunion. « J'espère

que vous aurez la bonté, Mon E. R. Père, et qu'il vous sera facile de faire parvenir cette faible somme à destination. Le P. P. Limbour a eu la bonté de m'écrire pour m'apprendre qu'il m'avait nommée marraine et mon fils aîné parrain d'un de ces pauvres infirmes qu'il allait baptiser. » (14 jan.)

— 6. Une portion assurément bien intéressante de la population de St-Bernard et sur laquelle le P. Limbour porte aussi sa sollicitude, ce sont les enfants. Petits garçons et petites filles, tous grandissent dans l'ignorance et dans le vice; ils n'ont point d'école pour recevoir l'instruction la plus élémentaire; et ils ne quittent pas leurs cases où ils demeurent presque toujours nus, sans jamais aller assister à la messe ou au catéchisme. La vue d'une si grande détresse a vivement préoccupé le P. Limbour, qui s'est mis en devoir de porter remède au mal autant qu'il était en son pouvoir. Pour les petites filles, dit-il, j'en ai bâti avec l'appui des seuls habitants de la paroisse, une grande case toute en planches; les bois avaient été pris à la forêt domaniale. Cette case est voisine de la maison des Sœurs. J'ai fait des démarches auprès de l'Administration pour obtenir le traitement de deux nouvelles Sœurs dans la C<sup>ie</sup> des Filles de Marie, chargée de la Sépulture. » (Lett. du 15 déc.)

Les petites filles vont voir s'ouvrir le 1<sup>er</sup> avril leur couvent chez les bonnes Sœurs. Quel grand bien il va en résulter pour la paroisse! j'espère toujours réaliser le même avantage en faveur des petits garçons. » (Lett. du 10 mars.)

— 7. L'émeute qui a éclaté à St-Denis dans les derniers jours de novembre, a eu son retentissement à St-Bernard, mais sans y exciter aucun désordre. Je me suis trouvé à St-Denis au fort de la tempête, dit le P. Limbour, puis je suis monté à St-Bernard, où j'ai donné asile à M. Ruet. En ville, quelques voix avaient crié: « A St-Bernard, à St-Bernard. » Mais elles n'avaient point trouvé d'écho. Je



suis trop éloigné de St-Louis, et puis mes noirs m'avaient dit: « Tè, si n'en a qui sas, somme la cloche, nous va coné dans cone bef, nous va prendre sachie, et sera pas longtemps, vous n'aura plus qu'a mille di monde pou défendre vous... » En effet, sachant qu'on en voulait surtout à notre Cong., mes bons paroissiens vinrent m'offrir de me défendre, en me faisant au besoin un rempart de leurs corps. Quelques vieilles carabines rouillées sont mises en état de service; on aiguise les sachie, les flèches sont toutes prêtes et les arcs bandés. On devait sur ce pied de guerre se tenir en éveil, et au premier son du fossin, se grouper autour du presbytère. Nous n'eûmes pas heureusement le feu de la guerre civile; mais à la place ce fut celui d'un incendie. Il avait éclaté dans la forêt voisine, sur le terrain contigu à la L'éproserie, et la brise qui soufflait avec force chassait la flamme dans la direction de l'Établissement. Le F. Bonaclet met la cloche en branle, et tout le monde d'accourir. Nos hommes s'excitaient déjà au combat en poussant des cris de guerre, mais, à la vue de cet ennemi d'un nouveau genre, ils quittent leurs armes et s'attaquent à l'incendie. Au bout de deux heures, nous étions maîtres du feu. Le F. Gommen-ginger à qui revenaient les honneurs de la journée, eut aussi les honneurs du procès-verbal dressé par le brigadier de la gendarmerie. (bulletin)

« Pendant tous ces troubles, j'ai eu la consolation de voir le plus grand calme régner dans nos montagnes: et même la fête de St-François-Xavier a été célébrée avec une pompe et un concours inaccoutumés. Pas un de nos paroissiens de St-Bernard n'a fait partie des bandes d'émeutiers. » (Lett. du 15 Décembre)

---

## APPENDICE.

Adresse des Léproux  
au P. Dubois, à l'occasion de son départ.

S.<sup>t</sup> Denis, 9 mars 1869.

Révérend Père,

Exilés au mont S.<sup>t</sup> Bernard, renfermés entre deux montagnes où nous ne recevons d'autres soins et d'autres consolations que ceux qui nous sont donnés par les zélés ouvriers de la Congrégation du S.<sup>t</sup> Esprit et du S.<sup>t</sup> Cour de Marie et par les bonnes Sœurs de la Communauté des Filles de Marie, apprenant votre prochain départ pour France, départ occasionné par la suppression de l'établissement de la Providence à S.<sup>t</sup> Denis, nous venons, Révérend Père, vous exprimer nos regrets et vous assurer de notre dévouement; car nous ne pourrions jamais oublier tout ce que vous avez fait pour adoucir notre malheureux sort pendant votre séjour dans la colonie. Nous sommes bien reconnaissants de vos bienfaits et ne manquerons pas de prier Dieu de vous accorder un heureux voyage et de faire que vous arriviez sans accident à la Maison-Mère, auprès du Très-Révérend Père Général que nous n'avons pas, il est vrai, le bonheur de connaître, mais qui a une large part dans nos cœurs, puisqu'il est la source principale du bien que nous recevons. Nous vous prions donc, Révérend Père, de vouloir bien être notre interprète auprès de lui en déposant à ses pieds et nos respectueux hommages et l'assurance de notre filial attachement à la Congrégation.

Veillez aussi par la même occasion lui offrir nos remerciements pour la bénédiction qu'il a bien voulu nous donner il y a quelque temps, et en obtenir une nouvelle pour vos infortunés enfants.

Nous terminons, Révérend Père, en vous souhaitant une heureuse traversée et la protection de S.<sup>t</sup> Joseph que nous ne manquerons pas de prier à cet effet.

Nous sommes, Révérend Père, dans les S.<sup>s</sup> Cours de Jésus, Marie et Joseph, vos très-dévotés et très-respectueux enfants,

Tout tous les malades de la Lèpre, à

signé: Jalobert Prémont. Joseph Delmas. Alf. Riquebourg.

## C<sup>te</sup> de St- Guillaume.

1. Retraite ann<sup>lle</sup>. Pères en passage. — 2. Enfants. Nombre, bon esprit — 3. Mois et fête de St Joseph. 1<sup>er</sup> Comm<sup>e</sup>. Bénédic<sup>t</sup> d'une roue hydraulique. Semaine St. Procession aux flambeaux. — 4. Install<sup>t</sup> des Orphelins. ateliers.

Exit. de la Cori esp<sup>e</sup>. — 1. Dans le courant du mois d'août, les Pères des différentes C<sup>tes</sup> de la Réunion se sont rendus à St-Guil-laume, où ils ont suivi en commun les exercices de la retraite annuelle.

Plus tard, d'autres Pères en passage dans la colonie au nouvellement arrivés à leur destination, sont allés prendre dans cette agréable solitude de l'Îlette quelques jours de repos. Au mois de novembre, c'était le P. Daull, nouveau Profès, qui avait reçu son obédience pour Maurice, et atten-dait une occasion favorable afin de continuer son voyage. Le P. Le Bozec débarqué le 1<sup>er</sup> décembre avec le P. Roth, s'y rendit également pour se reposer pendant quelques jours.

— 2. Les œuvres de cette C<sup>te</sup> promettent d'abondantes et douces consolations. Préservés comme ils sont à l'Îlette du contact avec l'extérieur, les enfants du Pénitencier peu-vent plus facilement ouvrir leur âme aux sentiments de la piété et se former peu à peu aux pratiques d'une vie chrétienne, sans être ébranlés dans leurs résolutions par la vue d'aucun scandale

« Sous le rapport religieux et le rapport moral, dit le P. Gommenginger dans une lettre au C. R. Père, les enfants de l'Îlette sont bien au-dessus des enfants des Pénitenciers de France; les scandales, trop fréquents ailleurs, sont inouis ici. Sur 150 enfants, dont plusieurs ne sont pas encore baptisés, 50 se sont approchés dimanche dernier de la S<sup>te</sup> Table, avec un extérieur de recueillement et de piété que je n'ai vu nulle part encore, et qui m'a touché jusqu'au fond de l'âme. Sur ce nombre, la plupart étaient de jeunes indiens, des mal-gaches,

des cafés » (Lett. du 15 juillet)

« M. L. Ellet, écrivait à son tour le P. Daull quatre mois plus tard, il y a beaucoup de bien à faire aux jeunes détenus. Depuis que je suis dans la colonie, j'ai eu le bonheur de baptiser trois de ces pauvres jeunes gens, très-peu coupables pour ne pas dire innocents, malgré cette flétrissure morale que leur imprimait la condamnation portée contre eux. Ce qui les avait conduits au pénitencier, c'était en grande partie la misère et le désespoir. Le P. Gommenginger a voulu me laisser toute la joie de conférer à ces bons jeunes gens le sacrement de régénération. C'est le cas de dire: « alius est qui seminavit et alius qui metit. » (Lett. du 18 novembre.)

— 3. Mais c'est principalement pendant le mois de mars et le jour de la fête de St. Joseph, que la piété de ces enfants s'est manifestée avec le plus de ferveur et de la manière la plus consolante. « La fête du 19 mars, écrit le P. Pineau, malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, a été magnifique. Sept de nos jeunes détenus ont eu le bonheur de faire leur 1<sup>re</sup> Communion. Parmi les enfants de la persévérance et parmi nos ouvriers, il s'est trouvé ce jour-là un nombre de 80 Communiquants. C'est assurément un des fruits de la dévotion avec laquelle on s'est efforcé pendant ce mois d'honorer St. Joseph.

« Vers 1<sup>h</sup> 1/2 nous avons profité d'une embellie, pour nous rendre au Bras-Guillaume, afin de bénir la roue hydraulique qui commence déjà à fonctionner. Aussi longtemps que le chemin l'a permis, nous avons marché en rangs, aux sons du tambour. La bénédiction terminée, nous entonnons à pleines voix le « Te Joseph celebrent ». Les échos de la montagne des Staffouches répétaient au loin nos chants, qui se prolongeaient et finissaient par se perdre le long des pentes abruptes et au fond des gorges profondes.

« A quatre heures environ, eurent lieu la Rénovation des vœux du baptême et la consécration à la St<sup>e</sup> Vierge pour les

enfants de la 1<sup>re</sup> Communion. Il y eut aussi une cérémonie spéciale en l'honneur de S<sup>t</sup> Joseph, et tout le monde y prit part. Nos enfants, nos ouvriers, tenant chacun une bougie allumée, se pressaient autour de l'image vénérée du Saint. Je lus à haute voix et au nom de tous, une promesse de fidélité et un acte de consécration de toutes nos personnes au glorieux Epoux de Marie. Un salut solennel vint clore cette belle journée.

« La semaine sainte n'a pas été moins belle par les solennités: messes chantées, bénédiction du feu nouveau, ... etc., rien n'a manqué. Le S<sup>t</sup> jour de Pâques, nous attendions le P<sup>r</sup>. Stoffel pour la clôture du mois de S<sup>t</sup> Joseph; mais il n'a pu venir. C'est le curé de notre paroisse qui a présidé la procession aux flambeaux, et qui a bien voulu nous édifier par une bonne petite instruction prêchée au reposoir de S<sup>t</sup> Joseph. Les flambeaux, faits de bois d'olive et de gaulette, offraient, de loin surtout, un charmant coup d'œil. Les enfants chantaient de tout cœur des cantiques à S<sup>t</sup> Joseph. Nous rentrâmes pour recevoir la bénédiction du Bon Maître qui sans doute, heureux des louanges décernées à son Père Putatif, était heureux aussi de nous bénir en retour. » (Lett. du 9 avril)

— 4. « Par suite du licencement des ateliers de l'École professionnelle, 20 ouphelins de la Providence nous sont arrivés, à l'exception de deux, retenus encore à cause de certains travaux. Ils ont pu être installés dans le nouveau bâtiment, où ils sont séparés des autres pendant le travail et les récréations. Je leur ai adjoint ceux des nôtres qui se trouvaient dans les mêmes conditions; ainsi augmenté, leur nombre s'élève à 35 ou 36. Le nouveau costume n'est donné qu'à ceux qui viennent de l'École; les autres portent, le dimanche, le pantalon bleu, la blouse grise et la chemise d'indienne, que mettaient pour se rendre à la Providence ceux qui allaient faire des commissions. » (Lett. du 9 avril.)

« Nos tailleurs ont aussi pris possession depuis trois

jours de leur nouveau logement. Les charpentiers sont dans leur nouvel atelier : outils, établis, ils y ont tout transporté et installé. Grâce au travail de la scie, ils peuvent aller plus vite en besogne aujourd'hui ou demain, ils vont finir la couverture du toit jusqu'à l'endroit réservé aux tailleurs de pierres. Cette scie nous rendra, je l'espère, de grands services; elle nous permettra de couvrir en très-peu de temps tous nos bâtiments.»

(Lett. du 9 avril)

---

## CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE.

### Île de St-Joseph de Zanzibar.

---

1. Personnel et mutats. Santé. — 2. Etat des œuvres. Nombre des enfants. Bon esprit. Nouveaux ménages. — 3. Escroulement de la Chapelle. — 4. M<sup>r</sup> Jallowski. Sa mort. — 5. M<sup>r</sup> Bure, nouveau Consul. — 6. Vons faits à la Mission. Von de 1000<sup>e</sup> de l'Impératrice. — 7. Passage à Zanzibar du Doct. Livingstone.

Extr. de la Corresp<sup>e</sup>. — 1. Par suite de la nouvelle fondation de de Bagamoyo, le personnel de la C<sup>t</sup>é ne se compose plus que des P. T. Baur et Scheuermann et de quelques frères qui leur sont adjoints pour le soin des œuvres: le C<sup>t</sup>. Polycarpe, chargé spécialement des ateliers, et les C<sup>t</sup>. François et Victorin. Le Frère Eucher arrivé de Bourbon le 19 novembre avec le C<sup>t</sup>. Polycarpe, se trouve aussi à Zanzibar; mais il est retenu à l'hôpital, souffrant beaucoup de la poitrine. Le 28 janvier dernier, les C<sup>t</sup>. Marcellin et Thélicien se sont embarqués à bord du *Triquet* pour se rendre à Bourbon. Ils avaient été l'un et l'autre particulièrement éprouvés par la maladie. Le C<sup>t</sup>. Marcellin surtout, à la suite de plusieurs autres graves indispositions, se voyait atteint d'un mal d'yeux qui menaçait de lui faire perdre entièrement la vue. Il est encore obligé de se protéger les yeux d'un bandeau qu'il porte habituellement contre la trop vive intensité de la lumière.

Comme accident résultant des circonstances spéciales du climat, nous devons mentionner un coup de soleil qu'a eu le P. Schuermann. Ce confrère, trop peu défiant des ardeurs brûlantes de notre soleil africain, s'est imprudemment exposé à ses feux. Il en est résulté une forte insolation, et des accès de fièvre qui n'auront, il faut l'espérer, aucune suite funeste.

— 2. Nous avons vu dans le dernier Bulletin comment trois épidémies de fièvres pernicieuses et de varicoles, survenues successivement, avaient fait plusieurs victimes parmi les enfants. Il avait fallu à trois reprises différentes, évacuer l'établissement et pourvoir à de nouvelles installations, soit dans la maison de campagne distante de Zanzibar de trois quarts de lieue, soit dans la propriété située en ville même à 10 minutes environ de la C<sup>te</sup>. Toutes ces circonstances, on le comprend, n'ont pas été favorables au développement des œuvres. Pour éviter les inconvénients qui étaient résultés d'une agglomération trop considérable, on avait renoncé à augmenter sensiblement le nombre des enfants. Aussi c'est à peine si cinq nouveaux venus se sont ajoutés aux 150 jeunes orphelins que la Mission comptait déjà. Du reste, les ressources dont on aurait pu disposer à cet effet avaient été en partie absorbées par les dépenses d'installation et les frais qu'ont entraînés certaines réparations urgentes.

« Mais, ce qui nous a consolés, dit le P. Horner, au milieu de ces épreuves, c'est la bonne conduite des enfants des ateliers et de l'ouvrier et celle des ménages chrétiens que nous avons formés. Ils n'ont pas cessé un seul instant de nous donner les plus vives satisfactions. » (Compte-rendu p. la S<sup>te</sup> Enf<sup>ce</sup>.)

Le 10 décembre, 50 enfants de la section agricole, quittaient Zanzibar et allaient s'installer à Bagamoyo dans les nouvelles constructions préparées pour eux. Les autres enfants qui font partie des ateliers sont toujours à Zanzibar où ils s'occupent des travaux mécaniques qui ont attiré à la Mission tant de bienveillance de la part du Gouvernement.

français et du Sultan. Ils sont plus grands et plus robustes que leurs jeunes camarades. Quant aux petites filles, elles attendent pour aller se fixer à Bagamoyo que les bâtiments destinés à les recevoir soient en état de les loger elles et leurs maîtresses, les filles de Marie.

Cinq unions bénites par nos Missionnaires forment autant de ménages chrétiens placés pour leur résidence sur le terrain de la Mission. Il était indispensable, afin d'exercer sur eux une influence salutaire, qu'ils restassent près des Missionnaires. Cependant l'on pouvait prévoir le moment où l'ancien local de la Mission devenant trop étroit, il ne serait plus possible de leur donner asile. L'achat de la propriété contiguë à l'établissement a permis de disposer d'un endroit spacieux qui pourra suffire longtemps encore. C'est là que déjà ont été établis les premiers ménages. De plus, la maison en pierres qui s'y trouve a été louée à des Portugais pour une somme de 650<sup>cs</sup>; ce revenu permet de payer une partie des intérêts des 14,000<sup>£</sup> que la propriété a coûté. » (Lett. du 29 nov.)

— 3. Un nouveau malheur est venu frapper la Mission, mais grâce à la divine Providence, il n'a pas été accompagné des dévastations épouvantables qu'il aurait pu causer. Le lundi 4 janvier, on était à dîner, lorsque tout le monde se leva avec effroi au bruit d'un éroulement: c'était la terrasse de la chapelle qui s'effondrait, et toute la bâtisse s'éroulait en même temps. Cette construction avait été anciennement élevée par les Arabes. Personne par bonheur n'a été victime de l'accident: « C'est une sorte de miracle, dit la correspondance, que la C. E. de Zanzibar ait été préservée: à 11<sup>h</sup> 3/4, on faisait encore dans cette chapelle l'examen particulier. Si ce malheur avait eu lieu dimanche pendant l'office, tout le personnel de la Mission aurait péri sous les décombres. » (Lett. du 5 janv.)

— 4. Une perte bien douloureuse qui est venue affliger aussi nos confrères du Zanguebar, c'est la mort de M. Jablonowski, géant du Consulat de France, dont nous annonçons dans le



dernier Bulletin le retour en Europe. Il ne s'était séparé qu'à regrets des amis qu'il avait laissés à Zanzibar, et il gardait l'espérance d'aller bientôt les rejoindre. Dans une lettre écrite de Marseille au R. P. Lebarasseur, il lui demandait avec empressement des nouvelles de nos Pères et de la Mission. Toujours il s'est montré très-attaché et très-dévoûé aux membres de notre Cong<sup>o</sup>; et la Mission du Zanguebar le considère à juste titre comme un de ses principaux bienfaiteurs. Outre la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur que le P. Horner avait demandée et obtenue pour lui, lors de son voyage en France; il avait aussi sollicité avec le même succès auprès du S<sup>t</sup> Père la décoration de l'ordre de S<sup>t</sup> Sylvestre. Cependant M. Jablonski n'a pas eu la consolation de jouir de cette faveur: il est mort avant d'avoir connu de quelle précieuse distinction Sa Sainteté avait daigné récompenser son dévouement et sa fidélité aux intérêts des Missions. C'est à Marseille, dans l'hôpital S<sup>t</sup> Eloi, qu'il est décédé quelque temps après son arrivée en France. Nous invitons nos confrères à ne pas l'oublier dans leurs prières. En partant de Zanzibar M. Jablonski avait confié son jeune fils aux soins de nos Pères; c'est encore avec eux qu'il est en ce moment.

— 5. Le Consul de France à Zanzibar dont nous annonçons la nomination et le prochain départ, M. Buce, a pris possession de son poste dans les premiers jours du mois d'août. Nous sommes, dit le P. Baur, en de très-bonnes relations avec lui, sans que ces relations soient toutefois aussi intimes qu'avec M. Jablonski. Il nous a fait déjà plusieurs dons, et il vient d'écrire au Ministère pour nous obtenir en 1869 une allocation de 10,000<sup>fr.</sup>. Puisse-t-il les voir accorder. Son séjour ne se prolongera pas très-longtemps parmi nous: le climat est nuisible à sa santé, et il désire d'ailleurs s'éloigner d'ici. (Lett. du 5 mars)

— 6. Des secours bien précieux, surtout dans l'état

actuel de la Mission, continuent de subvenir aux besoins des œuvres. Sa Majesté l'Impératrice a daigné s'intéresser elle-même aux travaux de nos Missionnaires, et elle a répondu à une demande de secours du P. Horner par un don généreux de 1000<sup>fr</sup>.

Le Gouvernement a voulu également témoigner de l'intérêt spécial qu'il porte à la Mission. « Vous apprendrez, avec un vif plaisir, écrit le P. Horner au C. R. Père, que, sur la demande de M<sup>r</sup>. de Challié, Commandant en Chef la station navale des Côtes orientales d'Afrique, le Ministère de la Marine et des Colonies vient de donner à notre Mission les machines et les outils suivants: 5 grandes enclumes, 10 étaux, 1 machine à raboter, 4 grandes machines à percer, des poulies etc..... Le P. Duboin estime le tout à la somme de 5000<sup>fr</sup>. De son côté le Ministère des Affaires étrangères vient de nous verser 3000<sup>fr</sup>, à la demande de M<sup>r</sup>. Jablonski. Nous avons pu toucher aussi 1000<sup>fr</sup> du legs de M<sup>r</sup>. l'abbé Joly de Bourbon. Vous voyez que S. Joseph s'occupe toujours d'une manière très-active de notre Mission. » (Lett. du 10 sept.)

Sans parler d'offrandes isolées venues de divers côtés à la Maison-Mère pour l'œuvre du rachat de jeunes noirs, nous retrouvons au nombre des donateurs de cette année des noms déjà cités dans un des Bulletins précédents. C'est ainsi que le R. P. Malfatti de la Compagnie de Jésus a envoyé d'Embsuck, dans le courant de février, une somme de 481<sup>fr</sup> francs en faveur de la Mission du Zanguebar. M<sup>r</sup>. G. Gaume, que nous connaissons pour un des plus dévoués zélés de l'œuvre, faisait aussi remettre vers la même époque une collecte de 600<sup>fr</sup>; don de plusieurs personnes charitables. Il accompagnait cette offrande d'une lettre où il exprimait toutes ses sympathies pour la Mission et demandait, afin de les communiquer aux généreuses bienfaitrices dont il entreprenait le zèle, une série de minutieux détails. Enfin nous avons à mentionner aussi une deuxième offrande de 67<sup>fr</sup> du P. L. Abbé de la Trappe de Montagne.

7. Le célèbre Docteur Livingstone, dont on avait annoncé la mort, se trouvait à Zanzibar dans les premiers jours de janvier et se disposait à se rendre par terre à Alexandrie pour rentrer de là en Angleterre. Il parcourt actuellement nos parages, écrit le P. Horner, explorant nos futures Missions sans s'arrêter devant les difficultés. Les cinq mille Majilis qui s'opposaient à son passage, n'ont pu vaincre son indomptable courage, ni triompher de sa modeste caravane composée à peine de 25 hommes. (Rapp. à la Propag. de la Foi. 4 mars.)

## Cité de N. D. de Bagamoyo.

1. Nouvelle installation. Inauguration de la Croix. — 2. Constructions. — 3. Prise de possession du terrain promis par les Arabes. — 4. Visite de M. Bure, sa générosité. Voyage à Zanzibar. Bonnes dispositions du Sultan. — 5. Retour. Retraites de la C<sup>te</sup> id. des Filles de Marie. — 6. Santé. — 7. Section agricole. Leurs occupations. — 8. Travaux en exécution ou projetés. — 9. Rapports avec les tribus de l'intér<sup>r</sup>. Kamis. Nyamouéji. Vadoés. Tazaramos. Leurs mœurs.

Extr. de la Corresp.<sup>ce</sup>. — Nous avons vu dans le précédent Bulletin de la C<sup>te</sup> de N. D. de Bagamoyo, les travaux entrepris pour une première installation et les difficultés qu'avaient voulu opposer quelques indigènes influents. La pensée du Père Horner n'était pas seulement d'élever une maison pour les Missionnaires, mais de construire petit à petit et successivement des bâtiments assez spacieux pour offrir un abri commode à tout le personnel de la Mission. Le 16 juillet, fête de N. D. du Mont-Carmel, nos confrères purent quitter l'indigoterie où ils avaient d'abord pris demeure, pour occuper un logement plus convenable dans la case en planches qu'ils s'étaient empressés de construire dès le commencement.

« Quelque modestes que fussent ces nouveaux appartements, écrit le P. Horner, nous ne voulûmes pas en prendre possession sans les placer sous la tutelle spéciale du divin

Maître, de la E. S.<sup>te</sup> Vierge et de nos Anges protecteurs; et nous résolûmes d'abord d'inaugurer et d'ériger solennellement sur le faite de l'édifice le signe sacré de notre rédemption. Nous avions préparé pour cela une grande croix. Je la bénis avec solennité, puis je la fis placer sur le point culminant de la maison. Elle signale au loin la demeure des Missionnaires; c'est le symbole de la vérité, de la grâce, du culte saint et pur que nous sommes venus implanter au sein de ces peuples esclaves jusqu'ici du péché et de la barbarie. Puissent-ils bientôt reconnaître et adorer cet instrument sacré du salut du genre humain!

« Après la bénédiction de la Croix eut lieu celle des bâtiments qui se fit selon le rit ordinaire.

« Nous voulûmes encore consacrer par des démonstrations solennelles de joie cette prise de possession, et saluer l'avenir qui s'ouvrait ainsi devant les Apôtres de la bonne nouvelle, pour le salut de ces pauvres âmes délaissées. A défaut de canons, nous suppléâmes aux salves majestueuses de l'artillerie par des décharges réitérées et bruyantes de tout ce que nous avions d'armes à feu. C'était au nom de l'Église, au nom de la France catholique, au nom de la pauvre race noire que nous saluions l'apparition triomphante de cette croix. Nous avions avec nous deux petits enfants noirs, l'un de la tribu des Makonas, l'autre de celle des Mgindos, faibles prémices, il est vrai, mais douces espérances des conquêtes futures de l'Évangile. »

— 2. — Depuis le mois de juillet, nous avons fait de nouvelles constructions: outre la maison principale qui est en planches et mesure 12 m. 30<sup>e</sup> de long, sur 6 de large, nous possédons encore une chapelle provisoire en torchis, un magasin, un poulailler, une cuisine, un réfectoire. La planche de bois dur, qui nous coûte ici de 40 à 50 Cent<sup>m</sup>, pour une longueur de 4 mètres, a été employée dans ces diverses constructions. Ajoutez encore une case servant d'abri aux enfants et

aux domestiques, un établissement projeté pour l'installation des petits garçons, que j'espère réunir ici dans le courant de l'année, et vous aurez comme en perspective le charmant et pittoresque hameau que vont bientôt former, au sein d'une luxurieuse végétation, les bâtiments épars de la petite Cité de N. L. de Bagamoyo.

— 3. Le terrain qui s'étend autour de nos bâtiments était d'abord trop limité. Je n'avais pu, dès le principe, déterminer les Arabes à me laisser prendre un espace aussi étendu que je l'avais souhaité, et je m'en étais tenu à une portion assez étroite, avec promesse d'agrandissement pour l'avenir. Mais rien ne presse jamais ces natures indolentes; et, en matière de négociations, ils temporiseraient toute leur vie. Le jour de la fête du S. Cœur de Marie, en nous promenant sur nos dépendances, nous vîmes avec surprise des personnes en train de défricher et de planter tout près des bornes de notre terrain. Cette prise de possession allait rendre illusoire la promesse qui nous avait été faite, et empêcher notre développement ultérieur. Je me résolus donc à un coup d'État. Le lendemain, de grand matin, je choisis 30 travailleurs, et me mets à faire tracer un sentier pour servir de nouvelles limites. Le terrain que nous circonscrivions ainsi, en décrivant à peu près une circonférence, peut avoir en pourtour, une étendue d'environ 8 kilomètres. L'étonnement de nos arabes fut extrême; ils ne savaient que gémir de ma hardiesse et demeuraient comme stupéfaits. Quelques-uns ont fait un peu de tapage; mais voyant que je les avais dédommagés largement de leurs manguiers et de leurs plantations, tous se montrent aujourd'hui satisfaits et contents.

« Je voulais nous établir au large dès l'abord, pour ne pas entraver ni compromettre les développements qui pourraient par la suite devenir nécessaires. Le terrain occupe une plaine magnifique, dont le sol est très fertile.

« Ajoutez à cette acquisition, (car il m'a fallu dépenser environ 500<sup>fr</sup> pour indemnités) la concession faite précédemment d'une portion de terre d'à peu près 6 hect., et vous verrez que ce qui nous fait défaut ici, ce n'est pas tant le sol que les bras. »

— « Le 14 août j'ai fait un petit voyage à Zanzibar sur le navire à vapeur du Sultan, en compagnie de notre Consul, M. Bure, qui a eu l'amabilité de nous rendre visite cinq jours après son arrivée au lieu de ses nouvelles fonctions. M. Bure est très-bien disposé pour nous, et ce qui le prouve, c'est qu'il nous a donné une somme de 500<sup>fr</sup> pour l'œuvre de Bagamoyo, et fait don d'une jolie caisse d'outils de menuiserie, d'une valeur de 250<sup>fr</sup>. Il est enthousiasme des commencements de notre établissement : « il n'aurait pas cru, disait-il, qu'en un pays si sauvage on put faire quelque chose d'aussi satisfaisant. Le bon Consul, après nous avoir appris sa haute origine, promet qu'il demanderait pour nous à Sa Majesté Napoléon III une charrue à vapeur dont l'usage nous serait très-avantageux pour le défrichement de la vaste plaine que nous possédons. »

« En apprenant mon arrivée à Zanzibar, le Sultan a témoigné par une exclamation de joie, combien il était satisfait de ma venue. Je suis allé lui faire visite afin de le remercier de la concession de terrain qu'il nous avait accordée. Depuis, il nous a fait d'autres dons : j'ai reçu un beau cheval en cadeau avec quelques autres présents, et une somme ronde de 750<sup>fr</sup> pour le rachat de jeunes enfants. » (Rupp. à la Propag. de la foi, 4 mars).

« Sa Hauteesse s'est montrée très-heureuse de me revoir, et voulant me témoigner de nouveau sa bienveillance, elle a mis à ma disposition, pour le retour un des bateaux attachés à son service. Une offre ainsi faite ne pouvait être déclinée sans offense, et j'étais trop heureux de bénéficier

d'un moyen si facile de regagner ma chère Mission. Je reçus du Sultan la promesse d'une visite dans son prochain voyage à la côte ferme; il m'a dit aussi, qu'à son arrivée à Dari-Salama, ville qu'il fonde sur la grande terre, il m'enverrait chercher pour me faire admirer son nouveau palais. (Lett. du 10 sept.)

« Dari-Salama signifie ville bénie; c'était, sous les Califes, le nom de la fameuse Bagdad. Cette partie de la grande terre porte le nom de Mozizima. Le Sultan serait très-heureux de nous voir fonder sur ce point une nouvelle Mission, et il désirerait nous y attirer immédiatement. Écoutes les fois que je lui fais visite, il me répète avec insistance: « N'oubliez pas Dari-Salama. » (Rapp. à la Propag. de la Foi du 4 mars)

— 5. « En quittant Zanzibar, je pris avec moi sur le bateau du Sultan, le P. Baur et le F. Victorin pour faire à N-D. de Bagamoyo la retraite annuelle. Cette retraite toutefois, je ne la suivis point avec eux, un seul membre de la C<sup>té</sup>, le F. Félicien y prit part. Elle commença le jour de la fête du S<sup>t</sup> Cœur de Marie et fut close le dimanche suivant, jour de l'octave. Les âmes ne furent pas seules à en profiter, le repos, le bon air, l'atmosphère tempérée de Bagamoyo contribuèrent aussi à donner aux corps plus de vigueur, et aux visages une meilleure apparence de santé. C'était surtout sensible chez nos confrères de Zanzibar, et le P. Baur de retour dans sa C<sup>té</sup> a étonné tout le monde par sa bonne mine. » (Lett. des 10 sept. et 29 nov.)

« Ceux qui n'avaient pu suivre cette retraite ont fait la leur à Zanzibar, dans les premiers jours de décembre. (Lett. du 29 nov.)  
« Nous l'avons finie, écrit le P. Horner, le jour de la fête de l'Immaculée-Conception. Peu de jours après, j'ai prêché celle des Sœurs, malgré ma faible santé du moment. Je puisais le fond de mes instructions dans le directoire que m'a prêté le P. Scheuermann. Ce Directoire est un ensemble excellent de principes et de conseils, destiné à être d'un très-grand

secours, principalement au Missionnaire surchargé d'occupations. Je voudrais bien le voir publier au plus tôt.» (Lett. du 5 Jan.)

— 6. Quant à la santé, sauf le F. Marcellin et moi, tout le monde ici se porte Dieu merci assez bien. Pour moi, je n'ai pas les forces dont je jouissais en France; mais depuis le 5 Janvier, date de ma dernière lettre, elles se sont accrues sensiblement. Les maux d'estomac que je ressentais ont été guéris d'une façon à laquelle je ne m'attendais guère. Dégoûté de toute nourriture, j'eus l'idée de manger des huîtres. Il y en a par bancs immenses s'étendant aux environs de Bagamoyo à plusieurs lieues de distance, c'est donc un aliment qui ne coûte rien sinon la peine de se les procurer. Je ne fus pas longtemps à ce régime sans en apprécier les heureux effets. L'estomac se fortifia, l'appétit revint en partie, et avec l'appétit une certaine vigueur que je n'espérais recouvrer qu'en France.» (Lett. du 5 Jan.)

— 7. Quelque temps après la retraite de décembre, le 10 de ce même mois, fête de la Translation de la S<sup>te</sup> Maison de Lorette, une cinquantaine de garçons de la section agricole de l'établissement de Zanzibar se rendirent à Bagamoyo pour s'établir dans les nouvelles constructions qui leur étaient destinées. Ces enfants sont ici plus commodément qu'à Zanzibar, et ils apprécient bien les avantages de ce changement de séjour. Voici comment leur journée se passe: À 5<sup>h</sup>, ils sont sur pieds, et à 5<sup>h</sup><sup>1/2</sup> ils se rendent au travail. Ils chantent pour s'animer et faire leur besogne avec plus d'entrain. À 9<sup>h</sup> ils déjeunent: la farine de manioc et la patate composent le menu de ce frugal et champêtre repas, car il est aussi d'ordinaire pris en plein champ. Ils continuent ensuite leur travail jusque vers midi. Lorsque les journées sont très-chaudes, ils rentrent à 9<sup>h</sup>, et s'occupent alors à apprendre leurs prières et les premiers éléments des connaissances usuelles. À midi moins le quart, ils récitent en commun le chapelet à l'intention principalement de leurs bienfaiteurs. Pour le dîner, ils ont du riz, du poisson



salé, des légumes du pays. Après une récréation assez longue ils vont en classe de nouveau; c'est le tour cette fois du catéchisme, du chant etc.. A l'étude succède le travail manuel, qu'ils prolongent jusqu'au souper. Avant de quitter la salle où ils se sont réunis pour la prière du soir, ils chantent tous ensemble un cantique afin de se mettre plus spécialement sous la protection de leurs s.<sup>ts</sup> Patrons. Alors seulement s'achève la journée de nos jeunes Sonahilis de bonne heure façonnés à des habitudes de régularité et de vie laborieuse. Le repos a été acheté au prix des fatigues du jour, aussi le sommeil ne se fera pas longtemps attendre: sur deux ou trois morceaux de planches réunis et recouverts d'une simple natte, ils s'endorment bientôt profondément.

« Afin de stimuler leur ardeur au travail, nous avons donné à chacun d'eux un petit coin de terre pour son jardinet. Rien n'excite leur émulation comme le désir de l'emporter sur leurs camarades, en ayant ce qu'ils appellent une plus belle habitation. Tous rivalisent de zèle et montrent les plus heureuses dispositions pour l'agriculture. » (Rapport à la S.<sup>te</sup> Conf.<sup>e</sup>. 15 jan.)

— 8. « Outre les enfants de la section agricole, je me propose encore, ajoute le P. Horner, de transférer aussi à Bagamoyo les petites filles de l'ouvrier et les Religieuses chargées de leur direction. Ses bâtiments propres à les recevoir ne sont pas encore construits. Ce travail paraît actuellement le plus urgent, et il absorbera cette année la plus grande partie des ressources de la Mission. Ainsi peu à peu l'Établissement se complètera; il comprendra aussi bientôt, il faut l'espérer, un petit séminaire pour préparer dans le pays même à ces peuples sauvages de jeunes missionnaires choisis parmi leurs compatriotes. Déjà 4 de ces enfants étudient le latin.

« Pour recueillir et élever les jeunes enfants abandonnés ou vendus par leurs parents, nous voudrions aussi fonder des crèches. Chaque année, on pourrait moyennant 2 ou 3<sup>es</sup> par

enfant, acheter des centaines de ces petites créatures. (Rapp. 4<sup>e</sup> mand.)

C'est principalement sur l'œuvre agricole que reposent, quant au matériel, les espérances de l'avenir de la Mission. La plaine concédée est très-vaste et très-fertile; les rendements pourront produire des revenus importants, et l'Établissement fera peut-être plus que se suffire à soi-même. Une des ressources jusqu'ici estimées des plus précieuses et des plus faciles à obtenir est fournie par les cocotiers. On les plante de manière à leur laisser une superficie de 15 pieds carrés l'espace qui les sépare peut encore néanmoins être ensemencé, et les légumes y viennent très-bien. Le terrain se prête donc ainsi en quelque sorte à un double emploi: on bénéficie des légumes et l'on retire en espèce de chaque pied de cocotier un revenu annuel de 5<sup>e</sup>. Le cocotier n'exige absolument aucun soin de culture. (S. M. 7<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> vol.)

« Dans cette plaine on pourra plus tard avoir de magnifiques récoltes; mais il faut tout d'abord s'occuper du défrichement. Il y croit de très-hautes herbes entremêlées de broussailles épaisses et très-résistantes. Le dépouillement de ce terrain ne peut être fait par les enfants encore trop petits et trop faibles de la section agricole; l'emploi des travailleurs indigènes est donc indispensable, et il faudra pendant quelques années encore avoir de temps en temps recours à des bras étrangers. (Rapp. à la 3<sup>e</sup> Conf.)

— 9. — Les travaux de construction et de défrichement nous mettent en relation avec les peuplades les plus diverses qui arrivent sur la côte en formant des caravanes: Nous avons pu juger plusieurs fois de la facilité avec laquelle se prêteraient à l'évangélisation ces peuples pour la plupart naturellement bons et simples. Notre sainte Religion leur apparaît comme une merveille dont ils ne soupçonnaient pas l'existence et qui excite leur admiration. Ils s'en retournent chez eux avec des idées chrétiennes aux quelles ils ne laissent pas égarer leurs compatriotes. De cette façon les voies s'apla-

nissent

et l'accès de ces vastes contrées devient plus facile aux Mission<sup>naires</sup>.

„ A cinq journées de marche de Bagamoyo se trouve une tribu qui se distingue entre toutes, par un certain ensemble de qualités naturelles. Ce sont les Kamis. Leurs mœurs sont douces et simples, ils aiment le travail et s'y livrent avec ardeur. J'ai été très-satisfait des pauvres gens de cette tribu que j'ai employés pour nos divers travaux. Ce peuple sent aussi une grande sympathie pour les blancs. Ils aiment le Missionnaire; et souvent nous avons été invités avec instances à nous rendre au milieu d'eux, pour y fonder une Mission et nous y établir. D'après ce que disent les hommes qui ont visité leur pays, ils habitent une région montagneuse, jouissant d'une grande salubrité.

„ Plus avant encore dans l'intérieur, à la latitude où s'étend la longue chaîne de montagnes de la lune, se trouve le Nyamouézi, ou pays de la lune: Nya veut dire en effet pays, et Mouézi lune. C'est surtout au sein de ces populations que le Missionnaire brûlerait de porter la lumière et les bienfaits du christianisme. Etant depuis longtemps en rapports presque continuels avec eux, j'ai pu apprécier ce qu'ils ont de bonté et de simplicité naturelles. Entre eux ils ne s'appellent pas autrement que frères, „Niongon„ mot qui dans leur langue présente cette signification. Cette expression résume et caractérise leurs dispositions morales et les usages qui règnent dans le pays. Les Arabes ont aussi un proverbe populaire fondé sur une appréciation toute semblable: „Chez les Nyamouézis, disent-ils, on peut en toute sécurité dormir à la belle étoile, seul et sans armes.„ Ce proverbe plein de vérité est le plus bel éloge de ces populations. Sa langue des Nyamouézis a beaucoup de rapports avec le Souahili. Un grand nombre de mots sont parfaitement identiques chez les deux peuples; d'autres ne présentent que de légères différences. (Rapp. à la Prop. de la Foi du 4 mars.)

„ Cependant il ne faudrait pas s'imaginer que toutes

les tribus voisines de Bagamoyo ou plus avancées dans la grande terre soient aussi heureusement douées que les Hamis et les Nyamouzi. C'est près de nous, dans la région appelée Kinyani se trouve un peuple d'anthropophages du nom de Yadois. À cinq lieues de Bagamoyo habitent les Kazaramos peuplade encore sauvage qui ne se livre pas aux cruelles horreurs du cannibalisme, mais qui demeure esclave de superstitions grossières, dont la pensée effraie et inspire une profonde pitié. Ainsi ces Kazaramos égorgent ou jettent en pâture aux bêtes féroces tous les enfants jumeaux. Un enfant vient-il au monde un Dimanche ou pendant la pleine lune, il est impitoyablement égorgé. La grossesse de la mère a-t-elle été pénible? L'enfant est-il d'un tempérament faible? a-t-il la moindre difformité corporelle? aussitôt la mère dit: « mkiwa bouiou mbaya » « cet enfant est mauvais », et elle s'en débarrasse et le rend la proie de quelque animal sauvage. Si l'enfant, même arrivé à un certain âge, a l'habitude de grincer des dents, il est encore réputé mbaya, mauvais, et la mère décide immédiatement de son sort.

Cependant, il y a des mères qui, séduites par l'appât du gain, épargnent la vie de leurs enfants, et les portent à la côte, où elles les vendent ordinairement à raison de deux ou trois francs. J'ai vu un petit garçon d'environ trois mois que sa mère avait vendu à un noir de Bagamoyo pour la somme minime de vingt-cinq sous. Le pauvre enfant ne recevait pour toute nourriture que des mangues. Il est inutile d'ajouter que tout son corps était d'une maigreur à faire pitié. Il me regardait d'un œil intelligent et me tendant ses petits bras il semblait me dire: « Achetez-moi et faites de moi un chrétien. », je l'aurais acheté bien volontiers, mais le noir qui comptait en faire son esclave ne voulait plus le revendre. Jusqu'à l'année dernière un petit garçon de cinq ans se vendait vingt-cinq francs au marché des esclaves à Zanzibar, et une petite fille du même âge,

la somme de quarante francs. Depuis quelque temps les Croiseurs anglais font une chasse si assidue aux boutres qui introduisent des esclaves que le prix des enfants a doublé. Je ne sais si ce prix extraordinaire se maintiendra. » (F. app. à la Europ. de la Foi, 4<sup>me</sup> ann.)



## INDE.

### Cité de Chandernagor.

1. Retraite. — 2. Mort du F. Samuel. Santé. — 3. Ministère. — 4. Confirmation: Visites d'Evêques. — 5. Ecoles des natifs. Projets de la municipalité rejetés par le Gouvern. — 6. Ecole des Européens. — 7. Orphelinat. Construct<sup>ns</sup> projetée. Dons. — 8. Allocat<sup>ns</sup> p<sup>o</sup> réparations. — 9. Nouveau chef de service, M. Ducaud, bien disposé. Retour de M. Courjon. Don. — 10. Of. fies de M<sup>rs</sup> Gosi. — Appendice: mœurs indiennes. — Notice sur le F. Samuel.

Extr<sup>t</sup> de la Corresp<sup>o</sup>. — 1. Nos confrères de Chandernagor ont pu, à l'époque de la retraite annuelle du St-Cœur de Marie, s'unir eux aussi d'esprit et de cœur à la Maison-Mère pour ces pieux exercices. Peu de jours auparavant, le 13 août, ils avaient clos la période scolaire, et pouvaient goûter un peu du repos des vacances. La retraite commença le dimanche suivant. « Jamais, comme cette fois, écrit le F. Barthet au C. R. Père, nous n'avions pu nous débarrasser autant de toutes préoccupations extérieures. Des familles chrétiennes s'étaient chargées de recevoir chez elles pendant ce temps les enfants qui auraient dû rester avec nous. Nous étions donc parfaitement tranquilles. Aussi, jamais la retraite n'a-t-elle été suivie d'une façon si sérieuse. Le F. Alphonse a renouvelé ses vœux pour toujours. Tous les autres membres ont également eu leur part aux bénédictions de cette retraite; mais je puis dire qu'elle a été fructueuse d'une manière toute spéciale pour le F. Samuel. » (S. M. du 26 août et 10 sept.)

— 2. C'était là pour ce bon Frère une grâce particulière. Dieu voulait sans doute détacher d'avantage de ce monde cette âme qu'il allait appeler à Lui. Nous connaissons

déjà la mort de ce Frère annoncée dans la partie générale du Bulletin. Ses souffrances n'ont pas été longues: après quatre jours de maladie, il expirait doucement le 4 septembre, vers 5<sup>h</sup> du matin, des suites d'une fièvre pernicieuse. Sa vie avait été constamment édifiante, sa mort, nous en avons l'assurance, a dû être précieuse devant Dieu. Ecoute la population de Chandernagor, dit le P. Barthez, nous a témoigné à cette occasion de vives sympathies. M. le Chef de service intérimaire m'a adressé une lettre très-bienveillante; toute la ville était présente aux funérailles, malgré la pluie qui a un peu dérangé la cérémonie. Les enfants, pour lesquels ce Frère avait su se montrer si bon, témoignèrent plus que les autres par des larmes, leur peine et leurs regrets. Maintenant ses restes reposent à côté de ceux du F. François-Joseph, dans la chapelle funéraire du cimetière de la paroisse. Ses enfants ont fait don d'une somme de 30<sup>fr</sup> recueillie parmi eux et pour être employée à orner les deux tombes. (Lett. du 10 sept.)

Une courte Notice nécrologique placée à la fin du bulletin fera connaître avec plus de détails, le côté édifiant de la vie et de la mort de cet excellent Frère.

Nos autres confrères de Chandernagor ont été successivement éprouvés par le climat et d'autres influences. Le P. Power, fatigué et affaibli par suite de ses nombreuses occupations se maintient cependant assez. Le F. André et le F. Osidore ont été le plus notablement atteints, celui-ci principalement.

— 3. Le S. ministère auprès des infidèles asservis depuis des siècles aux plus grossières superstitions, semble pour longtemps encore bien difficile. Sur une population de 30,000 âmes dont se compose la Mission, c'est à peine si l'on peut compter 400 chrétiens. Et encore ceux-ci descendent-ils presque tous de familles européennes. Il y a près de deux siècles cependant que les enfants de

S<sup>t</sup> François et de S<sup>t</sup> Ignace ont commencé d'arroser cette terre des sueurs de leur apostolat. C'est toujours l'empire cruel du démon qui s'étend sur ces pauvres âmes pour les asservir et les dégrader. Il n'y a qu'un moyen d'arriver à régénérer peu à peu ces peuples : c'est de commencer par l'enfance et la jeunesse, et voilà pourquoi nos Pères s'attachent surtout à l'œuvre des écoles.

Nous plaçons en appendice quelques traits empruntés au rapport du P. Parthet à l'œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance, qui feront connaître l'état encore présent des mœurs sauvages et des superstitieuses croyances des Indiens de ces parages.

Les consolations qui raniment parfois le zèle de nos pieux confrères, leur viennent principalement des familles catholiques qui se trouvent à Chandernagor. Quelques familles anglaises surtout se montrent bien dévouées et ne manquent jamais d'aider de leur concours les efforts de nos Missionnaires pour réaliser le bien. (Lett. m. 28 déc.)

— 4. « Nous avons reçu successivement, écrit le P. Parthet, plusieurs visites épiscopales. Le 12 juillet, c'était M<sup>gr</sup> Steins de la Société de Jésus, Vicaire apostolique de Calcutta, qui est venu donner la Confirmation dans la paroisse. La messe a été célébrée avec les cérémonies pontificales.

Dans les premiers jours de décembre, M<sup>gr</sup> Dufal, de la Société de S<sup>te</sup> Croix du Mans, Vicaire apostolique du Bengale oriental, venait, avec deux des membres de sa Cong<sup>g</sup>, nous demander l'hospitalité. M<sup>gr</sup> Dufal ne connaissait pas encore Chandernagor : il s'est montré enchanté de notre petite ville et de nos Etablissements. Son séjour a été d'environ 48 heures. Le premier, M<sup>gr</sup> Steins, se trouvait aussi avec nous ; notre petite C<sup>te</sup> avait ainsi l'insigne honneur de posséder au milieu d'elle deux Evêques à la fois. M<sup>gr</sup> Steins n'avait d'autre but que de faire preuve de bienveillance

et d'amabilité: depuis un certain temps il se montre à notre égard d'une bonté et d'une prévenance sans égales. » (lett. 7<sup>o</sup> déc.)

— 5. Le 13 août, nous avons pu ouvrir nos vacances et congédier nos enfants après une distribution de prix à laquelle, ce semble, rien ne manquait. (lett. du 26 août.)

« L'installation complète de nos écoles dans la maison louée à cet effet, nous permet maintenant de mieux apprécier les avantages de ce local. Vous voilà donc fixés jusqu'à l'époque où nous aurons une résidence à nous appartenant et propre à servir d'établissement d'éducation. » (lett. du 17 sept.)

« Des deux écoles que nous dirigeons, celle des natifs et celle des européens, la première pourrait être un moyen puissant pour amener peu à peu à la vraie foi les populations païennes au salut desquelles nous nous dévouons. Mais pour attirer et retenir les enfants en nombre considérable, et obtenir ainsi des résultats plus efficaces, il fallait des modifications au programme de l'enseignement. Le français qui devait en former la branche principale, d'après le plan tracé par l'Administration, était à peu près inutile aux enfants pour leur avenir. Cette année, avec l'agrément du Gouverneur de Pondichéry, nous nous sommes attachés de préférence à l'anglais. La promesse qu'on fait aux jeunes étudiants de les conduire jusqu'aux examens de l'Entrance, en attirerait bon nombre, si cette promesse avait pu être confirmée déjà par des faits. Malheureusement nos candidats ne sont pas encore assez avancés, et ce ne sera guère que dans deux ou trois ans que deux d'entre eux, préparés par le P. Power, pourront se présenter aux examens de l'Université. » (lett. du 17 sept.)

« Pour le développement de l'œuvre, la municipalité a pris une noble et généreuse initiative, et, si elle avait été secondée dans ses vues par l'Administration de Pondichéry, notre école aurait atteint un chiffre de 300 à 400 enfants. Les membres du conseil municipal, qui sont en majorité des natifs, convinrent au commencement d'octobre, dans une



séance présidée par le Chef du service et à laquelle j'assistais, de constituer les choses sur le pied des écoles anglaises. A cet effet ils votèrent une allocation annuelle de 11,190, pour assurer des appointements à un nombre suffisant de professeurs. Et y en aurait eu 8 pour l'anglais, 1 pour le sanscrit, 2 pour le bengali. La municipalité aurait eu pour se rembourser les mois d'école, et quant aux avances à faire, elle se proposait de vendre deux étangs appartenant à la commune. L'n adressa en même temps au Gouverneur la demande de faire construire le bâtiment nécessaire pour l'établissement. (Lett. du 19 oct.)

« Cette demande, patronnée auprès du Gouverneur aurait sans doute amené, en partie du moins, les résultats désirés. Mais M<sup>r</sup> Courjon, l'homme qui aurait pu la favoriser le plus de son influence, était alors en France. Aussi qu'est-il arrivé ? C'est que, malgré les dispositions bienveillantes qu'il avait montrées précédemment, le Gouverneur n'a accueilli que par un refus toutes nos propositions. Cet insuccès a complètement découragé la municipalité et M. l'Administrateur; nous-mêmes nous le regrettons profondément en vue du bien que nous aurions pu réaliser. (Lett. du 28 déc.)

« Après les vacances de Noël, nous avons été obligés de congédier la classe la plus avancée, ne pouvant, pas sans le concours de l'Administ<sup>r</sup> fournir un personnel suffisant de professeurs, pour l'enseignement des langues indigènes et de l'anglais. Ce licenciement a occasionné la défection de bon nombre d'autres enfants qui craignent de ne pas trouver dans notre école les garanties suffisantes de succès qu'on avait pu jusque-là, en comptant sur l'appui du Gouvernement, pouvoir leur promettre. Ceux qui restent ne paient pas la moitié de la somme nécessaire au salaire des maîtres natifs qui apprennent l'anglais. Nous allons de la sorte être obligés de congédier tout le monde et d'en revenir à notre petite école gratuite de français où nous pourrions avoir de 25 à 30 élèves venant en classe d'une façon fort peu régulière. Voilà où nous réduit

le refus du Gouverneur. » (lett. du 18 janv.)

— 6.° Pour ce qui est de l'école des jeunes enfants européens, elle ne pourra se recruter que faiblement. Les Européens sont en effet en trop petit nombre à Chandernagor pour que nous puissions espérer d'ici à long temps au delà de 50 à 60 élèves. (lett. du 17 sept.) Soit la rentrée cependant il est arrivé plusieurs nouveaux et nous en attendons encore un certain nombre. Nous verrons plus tard seulement ce qu'il y a lieu d'espérer pour le succès de cette œuvre. (lett. du 18 janv.)

— 7.° Le nombre des petits garçons orphelins que nous avons recueillis ou placés dans des familles a été plutôt réduit qu'augmenté. Plusieurs de ces enfants sont morts de différentes maladies dont ils avaient auparavant contracté le germe hors de chez nous.

La somme de 2500<sup>fr</sup> produite par les souscriptions de la loterie, dont nous parlions au dernier Bulletin, et destinée à la construction d'un orphelinat, n'a pas encore été consacrée à cet usage. Nous l'avons versée à la caisse du Gouvernement qui s'engage à faire les constructions désirées avec les fonds qui seront fournis, sur un terrain appartenant à la Fabrique et par elle concédé. En attendant qu'ils puissent être logés à part, les orphelins demeurent avec nous au presbytère et sont placés spécialement sous la surveillance d'un Frère. (Compte. rendu à la 3<sup>me</sup> Enf. 1 janv. 69.)

Les pauvres enfants sont l'objet d'une charitable compassion de la part de la classe élevée et chrétienne de Chandernagor. Plusieurs familles anglaises venues ici de Calcutta, ont profité de l'occasion de la fête du P. Supérieur pour offrir en divers présents tant pour les orphelins que la C<sup>te</sup> elle-même, une valeur de 250<sup>fr</sup>. Les filles de l'école des Sœurs de St. Joseph ont aussi fourni en leur faveur une offrande de 475<sup>fr</sup>. (lett. 28 déc.)

— 8.° Précédemment, une demande avait été adressée au Gouverneur pour obtenir la reconstruction des dépendances du presbytère toutes délabrées et tombant en ruines, ainsi que

l'exhaussement d'un étage du bâtiment principal. Ce vœu avait été d'abord accueilli très-favorablement, et le Gouverneur avait répondu qu'on eut à s'occuper sans retard de dresser un plan, afin de pouvoir dès le commencement de 1869 entreprendre les travaux. Cet agrandissement aurait fourni aux jeunes orphelins des appartements spacieux; et le Dr. Barthet se proposait de faire dans la maison ainsi exhaussée une installation de douches. (Lett. du 17 oct.)

Mais les bonnes dispositions du Gouverneur se sont depuis refroidies. « Il vient d'envoyer une dépêche restreignant la somme allouée; bien qu'elle fût déjà jugée insuffisante par l'ingénieur de Chandernagor. » (Lett. du 28 oct.) — Le 16 mars seulement, on a commencé à creuser les fondements d'une nouvelle cuisine. Cet apprentis si utile cependant n'existait plus depuis un an. (Lett. du 16 mars 69)

— 9.° Dans tous ces différents projets et pour toutes les démarches qu'il a fallu faire auprès du Gouverneur de Pondichéry, nos Pères ont rencontré sans cesse le plus bienveillant concours de la part de l'Administration locale. Le nouveau Chef de service, M. Durand, qui a succédé à M. Déussat et dont l'installation a été précédée de l'intérim de M. d'Argouges, se montre très-dévoilé à la Mission. Il est arrivé à Chandernagor par la malle de septembre. — M. Durand, écrit le Dr. Barthet, est un lieutenant-colonel de l'infanterie de Marine et un excellent homme. Je crois que sa bienveillance ne nous permettra pas de regretter le départ de M. Déussat. Il a connu nos Pères à Cayenne, et nous parlant de Dr. Guyodo, il nous disait: « C'est un digne homme; il a le feu sacré, celui-là. » — Quelques jours après son arrivée, il est venu voir notre école; et il a été agréablement surpris. « D'après ce qu'on m'avait annoncé, dit-il, je ne m'attendais pas à trouver cela. » Une personne avait cherché, à ce qu'il paraît, par des rapports malveillants à le prévenir contre nous. Mais il a tenu à juger des choses

par lui-même, et ça été tout en notre faveur - Il nous disait en nous quittant : il faut absolument que vous ayez pour l'école un autre local. Je vous aiderai autant qu'il dépendra de moi » (Lett. du 19 oct.)

Un autre habitant de Chandernagor, M. Courjon, depuis longtemps notre protecteur dévoué est rentré dans la colonie par la malle de décembre, après un voyage qu'il avait fait en France... Il paraît toujours bien disposé, écrit le Père Barthet, et il est comme nous bien contrarié des difficultés que nous avons eues avec l'Administration. Il m'a remis une somme de 1500<sup>fr</sup> dont mille sont destinés au Séminaire français de Rome.

M. Courjon se propose aussi de racheter pour la Mission l'ancienne chapelle des Capucins, appartenant actuellement à M. l'abbé Cheroutre, pour la rendre à sa destination première. Nous avions déjà une somme de 5000<sup>fr</sup> qui nous était proposée à cet effet, grâce à sa générosité elle pourra être employée toute entière aux frais de réparations. (18 janv.)

— 10. M<sup>gr</sup> Eosi, Vicaire ap<sup>ost</sup> de Patna, voudrait bien, à l'exemple de son prédécesseur, M<sup>gr</sup> Hartmann, attirer nos Pères dans sa vaste Mission. Son Vicariat s'étend du 29<sup>ème</sup> au 30<sup>ème</sup> degré de latitude Nord, et du 77<sup>ème</sup> au 80<sup>ème</sup> degré de longitude (méridien de Greenwich). Les missionnaires, tous Capucins italiens, sont en trop petit nombre; et la suppression des ordres religieux en Italie va les réduire encore. Dans toute l'étendue du Vicariat en dehors de Coorjee, on ne trouve pas une seule école catholique de garçons. (Lett. des 19 oct. 23 nov. 7 et 28 déc.) Il y aurait là beaucoup de bien à faire, si nous avions assez de Missionnaires.

## APPENDICE.

I. Extrait d'un Rapport du P. Barthet

adressé à l'Œuvre de la 5<sup>te</sup> Enfance, le 25 janvier 1869.

Je ne craignais d'abuser de votre patience, Monsieur le Directeur,

J'essaierais de vous montrer, par un exposé des mœurs et coutumes de ces pauvres peuplades, combien le démon a d'empire sur eux; j'aime mieux me contenter de vous signaler quelques petits faits ou usages dont j'ai été témoin, et qui suffiront pour vous donner une idée de l'abjection dans laquelle sont plongés nos malheureux Indiens.

Laissez-moi commencer par un fait tout récent, sur lequel je n'ai pu recevoir encore aucune information détaillée. C'est une jeune femme, âgée de 18 ans seulement, qui pendant la nuit d'avant hier a assassiné son mari en lui coupant la tête de deux coups de hache. La justice est maintenant occupée à prendre des informations. Quel en sera le résultat? Je ne saurais le dire. Il est possible que ce crime ne restera pas tout-à-fait impuni. Combien d'autres échappent à la connaissance du public, surtout parmi ceux qui se déguisent sous les apparences de la religion ou plutôt de la superstition la plus absurde? Ainsi il est d'usage, chez les Hindous, de transporter leurs moribonds sur les bords du Gange, afin qu'ils puissent rendre le dernier soupir les yeux fixés sur les eaux sacrées de ce fleuve, ce qui est pour eux un gage certain de prédestination. Et arrivés souvent dans ces sortes de cas qu'un malade étant à charge à ceux qui le soignent, dès que ceux-ci remarquent quelque signe de danger ils se hâtent de faire venir le Gourou (brahme qui remplit les fonctions de directeur spirituel) pour le consulter sur l'état du malade, ou plutôt pour lui faire prononcer la sentence de mort, car si le Gourou déclare que le malade est en état d'être porté sur les bords du Gange, c'en est fait de lui. Dès ce moment, il perd tous ses droits de Caste et se trouve retranché de la société; il n'a plus rien de chose à faire, c'est de mourir bien vite. Pour l'aider à atteindre ce but, on le place sur une espèce de civière faite avec quelques morceaux de bambous, et on le transporte sur le bord du fleuve sacré. On le dépose là, laissant à côté de lui un peu d'eau et de riz. Lorsque il paraît sur le point d'expirer, on lui enduit les yeux, le nez et la bouche du limon du fleuve, au risque de l'étouffer, mais afin de mieux purifier son âme de tous ses péchés. Quant à son corps, lorsqu'il n'est plus qu'un cadavre, si les parents du défunt ont le moyen d'acheter quelques fagots de bois, on le brûle à l'aide d'un bûcher préparé à l'endroit même où le défunt vient d'expirer. Si la famille est trop pauvre pour faire cette dépense, on a recours à un moyen plus simple et plus expéditif à la fois, c'est de jeter le corps à la rivière où il devient la pâture des poissons, des corbeaux et des vautours. Ainsi lorsqu'il vous arrivera de voir quelques-uns de ces oiseaux rapaces semblant surnager au milieu du fleuve, n'allez pas croire qu'ils sont métamorphosés en oiseaux aquatiques. Non, ils sont perchés sur un cadavre flottant qu'ils dépecent ainsi

lestement que possible, de peur que le courant ne venant à entraîner sur  
 proie sur le bord du fleuve, des chacals ne leur en disputent  
 les débris. Voilà, Monsieur le Directeur, un spectacle qu'il vous est donné  
 tous les jours de contempler. Qui pourrait dire le nombre d'homicides  
 surtout d'infanticides que se commettent de la sorte ?

Je me rappelle qu'un jour de l'année dernière, en me promenant  
 sur les rives du Gange, j'aperçus au bord de l'eau, un petit corps qui  
 semblait y avoir été déposé tout récemment. Je m'en approche : c'est une  
 petite fille d'environ trois ans. Je touche ce petit cadavre et remarque  
 qu'il a conservé toute sa chaleur naturelle ; en mettant ma main sur  
 son cœur, j'en ressens distinctement les palpitations. Enutile d'ajouter au  
 quel empressement je versai sur cette pauvre enfant l'eau régénératrice  
 qui lui ouvrit quelques instants après les portes du Ciel.

Combien de nos chers petits associés, en lisant ces lignes, envieront  
 le bonheur que j'éprouvai en ce moment et voudront s'être trouvés à ma  
 place ! Qu'ils se consolent en pensant que c'est la leur œuvre, et que  
 le missionnaire n'est que leur agent. Car c'est sans doute à la prière  
 fervente de quelqu'un d'entre eux que le Bon Dieu a accordé à cette  
 petite fille la grâce du S. Baptême, en dirigeant si providentielle-  
 ment mes pas vers elle.

En différentes circonstances j'ai eu l'occasion de baptiser des  
 enfants moribonds entre les bras de leurs parents ; mais il fallait alors  
 user d'artifice, en disant par exemple que j'allais appliquer à l'en-  
 fant un remède qui lui ferait du bien, ou autre chose de ce genre.  
 Autrement il eût été impossible d'arriver à déterminer ces pauvres  
 gens à laisser baptiser leurs enfants, tant le démon a d'empire  
 sur eux.

On rencontre aussi des mères assez dénaturées pour abandon-  
 ner leurs enfants, sans même sembler le moins du monde en être  
 affectées. J'en ai trouvé plusieurs qui, en m'offrant de pauvres petites  
 créatures de deux à trois mois et même au-dessous, me disaient avec un  
 barbare sang-froid que si je ne voulais pas les prendre, elles les jetterai-  
 ent dans le Gange. Un jour nous recûmes à la fois quatre enfants de  
 2 à 7 ans : deux petits garçons et deux petites filles ; ils avaient été recu-  
 lés par une bonne dame de Calcutta qui nous les avait envoyés. La plus  
 petite fille, à peine âgée de trois ans, était un objet de compassion pro-  
 pre à émouvoir le cœur le plus dur ; elle était d'une maigreur de  
 squelette, couverte de plaies et avait en outre les jointures des genoux  
 tout disloquées. Ayant demandé la cause de cet état, on nous répondit  
 que la mère de cette malheureuse enfant l'avait attaché par les

pieds et laissée ainsi pendant trois jours sans lui donner aucune nourriture, dans l'intention de la faire mourir; c'était dans cet état que l'a. vait trouvée la personne qui la recueillit ensuite. Nos bonnes sœurs de S. Joseph se hâtèrent de prodiguer à cette pauvre enfant leurs soins les plus maternels et les plus empressés. Pendant quelque temps elle parut reprendre quelques forces, mais trois ou quatre mois plus tard elle retomba dans son premier état, et après quelques jours de nouvelles souffrances, son âme régénérée alla s'adjoindre au Ciel au nombre des petits intercesseurs que notre jeune mission a déjà le bonheur d'accomplir. Puissent les prières de ces âmes innocentes obtenir le développement de cette chère œuvre, et lui mériter la faveur de devenir un principe de régénération pour les malheureuses populations païennes que nous environnent.

signé: Barthet, miss. ap.

## II. Notice nécrologique sur le F. Samuel Keating, décédé à Chandernagor le 4 septembre 1868.

Le F. Samuel, dont la mort a si vivement affligé la C<sup>te</sup> de Chandernagor, n'avait encore que 19 ans. Il était né à Glencaltaghan, dans le diocèse de Cashel en Irlande, le 21 décembre 1849. Sa vie a donc été un rapide passage; mais néanmoins dans ces courtes années il a su fournir une pleine carrière religieuse et, comme l'écrivait le P. Barthet, atteindre la fin principale de notre Institut en opérant d'abord sa propre sanctification.

À l'âge de 16 ans, il entra au Petit Scolasticat de Blackrock: c'était le 24 juillet de l'année 1865. Il y resta près de deux années, et pendant ce temps il fut pour tous ses confrères un modèle par sa piété, sa modestie, et surtout par son dévouement. Il aurait été heureux de pouvoir continuer ses études pour devenir prêtre. Mais avant tout il ne voulait que la volonté de Dieu; et pour la connaître plus sûrement, il se remettait entièrement à ses directeurs.

Comme il était un peu faible dans ses études, on crut que le Bon Dieu l'appelait plutôt à l'humble mais non moins méritante condition de Frère. Le jeune Postulant vit dans cette décision la voix du Ciel; et mieux encore que les paroles, sa conduite et ses actes témoignèrent du respect et de la soumission avec lesquels il la reçut et de l'empressement qu'il mit à entrer dans la nouvelle voie tracée devant lui. En effet, sa demande d'admission au Scolasticat comme titulaire était écrite de Blackrock à la date du 24 octobre, et déjà le 18 novembre suivant, nous le trouvons au S. Cœur de Marie, se livrant au Noviciat des

Frères dans la joie de son âme, heureux du sacrifice qu'il avait si généreusement accepté, aux épreuves du postulat.

Le temps de probation fut pour lui abrégé, en considération de sa piété et du temps qu'il avait déjà passé au scolasticat. Le 19 Mars il recut le habit de novice sous le nom de F. Samuel, et le 8 Septembre suivant, il fut admis à faire sa Profession. Quelle avait été pendant ce temps la fidélité du jeune novice à correspondre aux grâces de la formation religieuse? Ces grâces, on peut le dire, ne lui firent pas défaut? Dieu voulait ce semble, le récompenser de son généreux sacrifice. De son côté, le jeune novice redoublait de vigilance, et se portait avec une ardeur et une fidélité plus parfaites à l'entier accomplissement de ses devoirs. Les souvenirs de tous ses confrères du Noviciat, aussi bien que les renseignements fournis par ceux qui étaient chargés de sa direction, s'unissaient pour en donner le témoignage. Un des traits caractéristiques de sa piété était une dévotion tendre, un amour ardent pour le Sacré-Cœur de Jésus, un dévouement et un abandon filiaux à celle qui était vraiment sa mère de prédilection, à la C. S.<sup>te</sup> Vierge. Dans ses relations avec ses confrères, cette charité lui donnait une humeur toujours égale, une affabilité et une douceur que rien ne pouvait altérer. Il était simple, paisible, serviable, empressé à contenter tout le monde. Son humilité lui inspirait une entière et prompte obéissance; et ce rôle d'inférieur, il le recherchait avec joie même avec ses confrères, auprès de ceux qui pouvaient être préposés. Seul, le jeune novice savait se méconnaître et s'oublier. Voici comment lui-même, il apprécie au moment de sa Profession les titres qu'il pouvait avoir à cette précieuse faveur: Le 16 juillet, il écrivait au C. P. Père: « Non peu de correspondance à la grâce de la réception parmi les Novices me rend, » je le sais, peu digne de ce nouveau bienfait; mais confiant dans le » cours de la grâce divine et de notre Bonne Mère, aussi bien que dans » votre indulgence paternelle, j'espère pouvoir racheter à l'avenir les fau- » tes passées, par une nouvelle vie toute de ferveur et de dévouement pour la » gloire de Dieu et le salut des âmes. »

Ainsi pénétré de son indignité, et pensant que sa demande pourrait ne pas être immédiatement agréée du C. P. Père, il ajoutait: « Con- » sidérant en même temps, dans votre décision les marques de la volonté » divine, j'ose vous assurer, Mon C. P. Père, de la soumission la plus » entière à vos ordres. » Mais nul obstacle ne devait retarder pour lui le moment si désiré de sa Consécration à Dieu; et il eut le bonheur le jour de la Nativité de la C. S.<sup>te</sup> Vierge d'émettre ses premiers vœux entre les mains du C. P. Père.

Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis sa Profession; qu'il recut son obédience pour la Cité de Chandernagor. Le 9 novembre, il



s'embarquait à Marseille, et le 14 décembre; à 9<sup>h</sup> du soir il touchait aux plages lointaines où bientôt il allait terminer ses jours.

Comme natif d'Irlande, le F. Samuel devait rendre de précieux services pour les classes d'anglais; il fut donc appliqué à ce soin auprès des enfants. Il se donna de tout son cœur aux fonctions qui lui furent alors confiées, sans rien perdre de la ferveur de son Noviciat. Et il s'était montré charitable et bon avec ses confrères du S. Cœur de Marie, tel il fut toujours paraître; condescendant, dévoué, patient dans ses rapports avec ses jeunes élèves. Sa correspondance, à la grâce ne pouvait être aussi douce que pendant le paisible séjour du Noviciat; mais elle n'en était ni moins constante, ni moins généreuse; sa vertu put croître, se fortifier et atteindre bientôt au développement qui devait rendre son âme un fruit mûr pour le Ciel.

Un an ne s'était pas encore écoulé depuis le jour de l'émission de ses premiers vœux, qu'il fut atteint de la maladie dont il mourut. Voici comment le P. Barthé en raconte lui-même les circonstances dans une lettre du 10 septembre adressée au E. P. Père.

« Que je voudrais, mon E. P. Père, vous épargner la tristesse profonde que va vous causer cette lettre! Mais non, il faut absolument que je vienne briser votre cœur paternel par une douloureuse et très-pénible nouvelle. Le bon, le pieux F. Samuel n'est plus. Le Bon Dieu nous l'a enlevé presque sans nous laisser le temps de nous apercevoir de sa maladie.

« Le lundi, dit ciuit, j'allai avec les Frères faire une petite promenade en bateau sur le Gange; c'était vers la tombée de la nuit, le soleil avait disparu. Nous rentrâmes vers huit heures, tous bien gais. Le lendemain matin, après ma messe, le bon F. Samuel vint me dire qu'il avait un peu mal à la tête: je lui tâchai le pouls et remarquai qu'il avait la fièvre. Je lui dis de se coucher et de prendre une dose d'huile de Castor qu'on lui apporterait: (cette huile est un purgatif usité dans le pays): il fit tout ce que je lui avais recommandé; mais son estomac ne put supporter cette huile et il la rejeta. La fièvre dura à peu près toute la journée; le soir elle sembla s'en aller, mais elle revint le lendemain matin. Je fis alors appeler le Docteur qui lui prescrivit une dose d'émétique; il vomit beaucoup de bile et le soir il parut se trouver mieux. Pas plus que nous, le médecin ne trouva rien d'alarmant dans l'état du malade; voulant couper la fièvre, il lui fit prendre 12 grains de quinine. Mais le lendemain jeudi, dans la matinée, un nouvel accès se produisit; cet accès s'était moins fort que les précédents; vers 5<sup>h</sup> il parut tomber de sorte que le

malade semblerait être assez bien. Le bon Frère sentait de l'appétit, mais un grand échauffement intérieur persistait toujours. A 9<sup>h</sup> du soir, le Docteur lui donna 14 grains de quinine. il parut assez tranquille jusque vers minuit; mais alors une agitation très-grande se produisit et il commença à délirer. Le P. Power et le F. Alphonse qui le veillaient pensaient que c'était là l'effet de la quinine.

« Cependant, vers 4<sup>h</sup> du matin, le F. Alphonse proposa au Père Power de m'appeler. Le Père résista d'abord, disant que ce n'était pas la peine de me déranger, et qu'il n'y avait rien à craindre. Le Frère ayant insisté, il vint lui-même me prévenir. Lorsque j'arrivai auprès du malade, je le trouvai sans connaissance, le regard fixe et le pouls très-faible. Je m'empresse de lui donner l'Extrême-Onction et l'indulgence de la bonne mort; je commence les prières des agonisants et il expire vers 5<sup>h</sup> du matin. C'était le vendredi 4 septembre, quatre jours avant le 1<sup>er</sup> anniversaire de sa Profession.

« Et faut maintenant, mon C. F. Père, que je vous dise ce qui a été pour nous et ce qui sera aussi pour vous d'une grande consolation, après cette perte douloureuse que vient de faire la Cong: et notre petite C<sup>te</sup> de Chandernagor principalement: ce sont les dispositions dans lesquelles se trouvait ce bon Frère.

« C'est on l'a connu Novice, tel il s'est toujours maintenu après sa Profession, pendant l'année qu'il a passée au milieu de nous. Nous venons de terminer notre retraite, et je dois le dire, cette retraite avait été surtout fructueuse pour le cher F. Samuel. J'ai trouvé dans ses papiers les résolutions que la grâce du Bon Dieu lui avait inspirées: elles sont admirables de ferveur. J'ai également trouvé un brouillon en anglais de la lettre de direction qu'il se proposait de vous adresser. Vous y verrez les dispositions de ferveur, de piété, de simplicité dont il était animé. Si la Cong: n'a pu jouir pendant longtemps de ce membre si édifiant et si précieux, elle a le bonheur de l'avoir vu atteindre la fin principale de notre Institut, en opérant d'abord sa propre sanctification. On peut dire en toute vérité  
« Consummatus in brevi explevit tempora multa »

« Bien qu'il fût doué d'un caractère doux et facile, il y avait cependant en lui une grande énergie de volonté; il y avait lutte, il y avait en un mot une grande vertu. Ceux qui l'ont connu savent qu'il avait toujours le sourire sur les lèvres: ce sourire, la mort le respecta. Ce n'était pas seulement le sourire qui était empreint sur ce visage décoloré, c'était une expression de joie et de bonheur qui a fait dire à toutes les personnes qui sont venues prier auprès de son corps: « C'est un ange, c'est un Saint. » Et lui-même semblait nous dire, en triomphant:

„Bonum certamen certavi, cursum consummavi, in reliquo reposita est mihi corona justitiae...“  
 „J'ai combattu le bon combat et achevé ma course, il ne me reste plus qu'à  
 recevoir la couronne des Justes.“



## NOUVELLES DIVERSES DES C<sup>T</sup>ÉS.

— Le F. Isidore, dont le bulletin de Chandernagor annonçait le mauvais état de santé, vient d'arriver à la Maison-Mère (6 juin) et est encore bien faible, la traversée cependant lui a fait du bien.

— Le mois dernier, étaient aussi arrivés de Sénégambie le P. Duby et le F. Jules, tous deux bien fatigués (29 mai). On attend aussi prochainement de S<sup>t</sup>. Marie du Gabon le P. Dupratz et le F. René.

— Nouvelles épreuves pour cette Mission d'Afrique déjà si désolée. Le choléra a reparu en Gambie, au commencement du mois de mai; dès les premiers jours on comptait journalièrement une moyenne de 15 décès. Jusqu'à présent il n'y a que des noirs qui soient morts. (Lett. du P. Stoll, 16 mai.)

— Au mois de juin, le terrible fléau a envahi Dakar, moissonnant par jour de 15 à 18 victimes. A Gorée il y eut aussi plusieurs cas, dont trois de mortels. (Lett. du P. Kieffer 6 juin.) Joal et S<sup>t</sup>. Joseph sont préservés.

L'épidémie a fait également de grands ravages dans l'intérieur du Sénégal, à Podor et Dagana, on craint beaucoup pour S<sup>t</sup>. Louis. (Lett. du P. Duret 25 mai 1869)

Jusqu'à présent nos chers confrères ont été épargnés, bien qu'ils soient sans cesse sur pied pour visiter et administrer les cholériques. Remercions-en le Ciel, en priant pour eux avec ferveur.

— Aux Antilles, la fièvre jaune existe toujours. Aux dernières nouvelles en date du 7 mai, l'épidémie paraissait avoir quitté S<sup>t</sup>. Pierre, mais pour sévir avec plus de force sur la ville de Fort-de-France. Plusieurs des Scolastiques en ont été atteints. N. N.

Quis, Jules et surtout M. Humbrecht; ils allaient mieux cependant d'après les dernières lettres, et on les regardait comme sauvés. Le Collège de Fort-de-France a dû être licencié! Espérons que N. D. de la Délivrande continuera à protéger tous nos confrères!

— Nous avons perdu dernièrement un de nos Petits-Scolastiques de N. D. de Langomet, M. Gunsett. Il était dans sa famille depuis près d'un an, à cause de sa mauvaise santé. Le Bon Dieu l'a appelé à Lui le Samedi St pour aller, nous en avons la confiance, célébrer au Ciel la belle fête de la Résurrection. Le C. R. Père le recommande aux prières des C.és, et spécialement des maisons de formation.



# Bulletin Général.

N<sup>o</sup> 49.

## PROVINCE D'AMÉRIQUE.

de Juin 1868 en Mai 1869.

### Martinique.

#### Clé de S<sup>t</sup>-Pierre.

1. 1<sup>re</sup> Comm<sup>o</sup>. — 2. Distrib<sup>o</sup> des Prix. — 3. Vacances. Synode. Pères y prenant part. Séjour au Morne-Rouge. Retraites aux Cl<sup>és</sup> relig<sup>o</sup>. — 4. Retraite ann<sup>le</sup>. Mutat<sup>o</sup>. — 5. Fièvre jaune. Santé. — 6. Reentrée. Nombre des Elèves. Bonnes Disposit<sup>o</sup>. — 7. Arrivée du P. François et des Sémin<sup>tes</sup> Haïtiens. — 8. Carême. Prédicat<sup>o</sup> divers. — 9. Petit Séminaire.

Bull. de la Cl<sup>é</sup>. — 1. „ Un seul événement est venu rompre la monotonie de notre règlement pendant le dernier semestre de l'année scolaire 1868, c'est la 1<sup>re</sup> Communion. Le 22 sept. dernier, trente-deux de nos enfants se sont assis pour la première fois à la table - st<sup>e</sup>, et ont bien consolé nos cœurs par leur bonne préparation et leur ferveur. Sa retraite avait été prêchée par le P. Lebelley, qui pour la première fois se faisait entendre au Collège. Sa parole et les efforts de ce cher confrère ont été bénis, et le jour de cette riieuse cérémonie, le plus grand nombre des élèves ont accompagné leurs jeunes condisciples au banquet sacré. „

— 2. „ Notre distribution des prix s'est faite avec l'éclat accoutumé. M. le Gouverneur, toujours plein de bienveillance pour l'Établissement, est venu exprès de Fort-de-France

pour assister à cette solennité et la présider. Comme l'année passée, il a ouvert la séance par un discours où il s'est montré profondément religieux. Le P. Supérieur qui devait prendre la parole après M. Bertier, fut un peu décontenancé en l'entendant traiter le sujet même qu'il avait préparé. Il lut d'abord son écrit, puis, il annonça qu'après les paroles si éloquentes, si pratiques et si encourageantes de M. le Gouverneur, il est tenté de garder le silence, mais qu'il continue pour obéir à ses volontés. L'assemblée, composée de l'élite de la société martiniquaise, était nombreuse; elle écouta la suite de son discours avec la plus vive sympathie, et d'unanimes applaudissements éclatèrent quand il eut fini de parler.»

— 3. « Nos vacances auraient dû, selon l'usage traditionnel, s'ouvrir par la retraite annuelle des C. L. S. de la Martinique, mais elle fut renvoyée au commencement de janvier, à cause du Synode que M. l'abbé Guesdon, Administrateur du diocèse, a voulu célébrer dans les premiers jours de décembre, et pour lequel il a fallu évacuer le collège. Le P. Supérieur et les P. P. Grusser, Ptaspin, Brunetti et Willmann, convoqués par M. l'Administrateur, présidèrent par tie du Synode, le premier, comme président de la Commission de Sacramentis, et le second comme président aussi de la Commission de Regula fidei. Les trois autres Commissions du Synode étaient présidées par M. l'abbé Guesdon, M. Blanc, curé de Fort-de-France, et M. Gosse, curé de la Cathédrale. On peut juger par cette marque de confiance du crédit dont jouit la Congrégation auprès du clergé de la Martinique. Toutes les sessions du Synode se tinrent au collège, l'ouverture se fit en grande pompe à la cathédrale de St Pierre, et la clôture eut lieu le 8 décembre, dans le pieux sanctuaire du Morne-Rouge, aux pieds de N. D. de la Délivrande, quelques heures avant le couronnement solennel de sa statue.

« A partir du 5 décembre, pendant que M. M. les Curés s'installaient dans nos chambres, plusieurs Pères allaient les remplacer dans leurs paroisses vacantes. Les Scolastiques et cinq élèves Vénéziétiens restés à la Martinique, montaient au Moine-Rouge avec les F. P. Renaud, Macillet et Kito. Ses hôtes de ce délicieux séjour sont sans contredit ceux qui passent les meilleures vacances. Nulle part le corps et l'âme ne se reposent davantage et ne restaurent mieux leurs forces, que dans l'atmosphère de fraîcheur et de piété qu'on respire sur le haut de cette montagne. Impossible en effet de résister à l'effusion de la grâce qui déborde du sanctuaire de la Délivrande; impossible de ne pas revivre dans une température qui rappelle si bien le climat de la mère patrie aux plus beaux jours de l'année.

Les travaux du synode qui, avant la tenue des séances, avaient occupé les présidents de Commissions pendant plusieurs semaines, ont été suivis, à peu de jours d'intervalle, des retraites données aux C<sup>tes</sup> religieuses de St-Joseph et de St-Paul. Ce sont des membres de la Cong. qui toujours reçoivent chaque année le soin d'en préparer les exercices.

— 4. « Notre retraite commune, différée jusqu'à la fin de nos vacances, a eu lieu au Collège, du 3 au 16 janvier. A l'exception du P. Blumppin et du F. Arcade, Pères, Frères et Scolastiques, tout le monde était présent. Ces heureux jours se sont écoulés rapidement, mais ils ont porté des fruits et laissé des souvenirs précieux.

« Après la retraite, certaines modifications ont été opérées dans le personnel des C<sup>tes</sup>. Le P. Supérieur, qui depuis plusieurs années professait la classe de Philologie, s'est déchargé de ce soin sur le F. Maitreican. Celui-ci, auparavant préfet de discipline, a été remplacé dans ses fonctions par le F. Robo. Le F. Racoux a été nommé Economie au collège, cédant sa place au C<sup>d</sup> Séminaire où

il faisait le cours de philosophie; au P. Le Belley, appelé du Morne-Rouge pour recevoir en même temps l'aumônerie du Pensionnat de St. Joseph. Le P. Chevalier, sous-directeur du Petit-séminaire et aumônier des enfants du Pensionnat, est allé au Morne-Rouge partager avec le P. Blanpin les fatigues du s<sup>t</sup> ministère et l'aider pour la desserte du pèlerinage. Enfin le P. Viquet est passé de la C<sup>té</sup> de Fort-de-France à celle de St. Pierre. Il est professeur au Collège et sous-directeur du Petit-Séminaire. (Lett. du 22 Mars)

— 5.<sup>o</sup> La nouvelle année s'est annoncée à la Martinique sous de lugubres auspices. La fièvre jaune, disparue depuis 12 ans de cette terre, semble vouloir la visiter de nouveau. Mais on dirait qu'une main puissante travaille à l'étouffer dans son berceau. En trois mois le mal n'a pu encore dépasser la sphère étroite où il a frappé ses premiers coups, la rade et la partie la plus malsaine de la ville de St. Pierre appelée le Mouillage. Des trente membres de la Cong<sup>g</sup> qui composent le personnel de la Vice-Province de la Martinique, pas un seul qui ne soit à son poste prêt à tout ce que voudra la divine Providence. Deux cas de mauvaise fièvre se sont produits parmi nous, l'un sur le F. Arcade, au mois de janvier, l'autre en mars, sur le P. Le Douarin. Ces deux confrères ont été rudement secoués, et leurs jours ont été sérieusement mis en danger, mais grâce au S<sup>t</sup> et Imm<sup>o</sup> Cœur de Marie, le mal a été promptement conjuré, et aujourd'hui, ni l'un ni l'autre ne conservent plus une trace de la maladie.»

— 6.<sup>o</sup> Le 15 janvier, jour de notre rentrée, 220 élèves se pressaient déjà dans l'enceinte du collège, et au 1.<sup>o</sup> avril, après deux mois et demi d'étude, ce chiffre s'est élevé à 297 présents, nombre que l'établissement n'avait jamais atteint depuis sa fondation. Aussi sommes-nous au grand complet. Le réfectoire, les dortoirs, les salles de classe et d'étude suffisent à peine pour contenir tout ce monde.



Depuis, le nombre des élèves s'est encore accru et, au mois d'avril, il dépassait 300. Cette augmentation est du reste progressive, elle a lieu tous les ans, et témoigne de la prospérité de ce bel établissement. Cette prospérité, n'est-elle pas une preuve de la bénédiction de Dieu sur nos travaux et de la confiance que la Cong. inspire de plus en plus aux familles du pays? Crois Institutions se sont formées à St Pierre, il y a trois ans, patronnées par les curés respectifs des trois paroisses où elles étaient établies. Elles ont vécu en moyenne deux ans chacune; la dernière se débat aujourd'hui dans l'impuissance; elle est sur le point de se fermer.

« La piété, le bon esprit, l'application au travail, les progrès dans les lettres et dans les sciences gagnent aussi chaque année. L'homogénéité du personnel enseignant, exclusivement composé de Pères et de Scolastiques, est un avantage qui influe d'une manière sensible sur la réalisation de ces consolants résultats. »

— 7<sup>e</sup>. Vers la fin de janvier, nous avons eu le bonheur de recevoir et de posséder pendant un certain temps un des Pères de la Mission d'Haïti, le P. François. Il était accompagné de huit jeunes séminaristes que nous prîmes au premier abord pour des exilés, contraints d'abandonner cette malheureuse terre haïtienne. Le bon P. François était envoyé par M<sup>gr</sup> le Vicaire général de Port-au-Prince, et il venait à 200 lieues de distance prier M<sup>gr</sup> de Roseau de donner la consécration sacerdotale à ces jeunes lévites. Deux d'entre eux étaient Diacres et 6 sous-Diacres. Ils avaient pris passage pour se rendre à la Martinique, sur un bâtiment français de la station des Antilles. Dès leur arrivée, tous furent installés à la maison de campagne de l'Evêché, tout près du Grand-Séminaire dont ils suivirent à peu près le règlement, sous la direction du P. François. Celui-ci leur faisait chaque jour plusieurs classes de cérémonie, et le P. Grassin, de temps

à autre, une classe de Diaconales. Les 6 sous-diacres ont été conduits à la <sup>1</sup> Dominique par l'avis à vapeur l'archibon, qui se rendait à la Guadeloupe pour y déposer le Général Inspecteur. En attendant le retour du bâtiment qui devait les reprendre, ils ont reçu à Roseau l'Ordre du Diaconat des mains de M<sup>r</sup> Poirier, qui s'est lui-même ensuite transporté avec eux à la Martinique pour une nouvelle ordination. Sa Grandeur selon sa coutume, est descendue au Collège. Après cette seconde Ordination à laquelle tous ces séminaristes avaient pris part, le P. François est reparti pour Port-au-Prince avec ses nouveaux prêtres.

„ Son séjour à la Martinique avait été de cinq semaines. „  
 — 8.° Le Carême a été pour plusieurs Pères du Collège l'occasion d'exercer leur zèle. Le P. Supérieur et le Père Maîtrejean se sont partagé la station du Fort-S-Pierre, la paroisse la plus populeuse de la ville, et ont prêché alternativement le Dimanche et le jeudi, pendant la 5<sup>e</sup> Quarantaine.

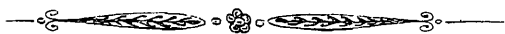
„ Le Jeudi-Saint, nos enfants ont fait leur Communion pascale. 202 élèves se sont approchés de la 5<sup>e</sup> table. Ils y avaient été préparés par une bonne et fervente retraite prêchée par le P. Supérieur et le P. Maîtrejean.

„ Le lendemain, vendredi-Saint, le P. Emonet prêchait la Passion dans l'Eglise de Port-de-France, devant M. le Gouverneur accompagné de tous les chefs de service et de tous les hauts employés de l'Administration; on dit que la ville entière était accourue pour entendre notre cher et vénéré Supérieur.

„ Ce même jour, toutes les chaires de St-Pierre retentissaient de la parole des Pères de notre communauté; le P. Blauprin prêchait à St-Etienne, le P. Le Kelly au Fort; et à la cathédrale le P. Maîtrejean tint une heure entière, le plus brillant auditoire, consacré sous l'édification de sa parole. L'affluence des hommes était vraiment extra-

Deux jours après, le P. Gobat célébrait le mystère de la Résurrection dans la même chaire et devant le même auditoire.

— 9. Le Bulletin de la C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup> Pierre, d'ailleurs si intéressant cette fois, garde un complet-silence sur l'œuvre importante du petit-Séminaire. La correspondance nous apprend que cet Établissement continue toujours à prospérer... Deux sujets en sont sortis cette année, l'un pour entrer au grand-Séminaire du Trou-Vaillant; l'autre pour se rendre en France, au Petit-Scolasticat de N. S. de Langonnet. Espérons que, sous la Direction spéciale des Pères qui en sont chargés, les vocations qui continuent à se manifester en assez grand nombre, se conserveront plus facilement que par le passé et réaliseront des espérances jusque-là trop de fois déçues.



## C<sup>te</sup> du Trou-Vaillant.

1. Rentrée. Nombre des Sémin<sup>tes</sup>. Install<sup>on</sup> à la maison de campagne de l'Évêché. —  
 2. Fête de S<sup>t</sup> Coeur de Marie. — 3. Ordinations. — 4. Examens. Vacances. Sémin<sup>tes</sup> au  
 communément de N. D. de la Déliv<sup>on</sup>. — 5. Ministère auprès des fiévreux.

Bill. de la C<sup>te</sup>. — 1. « Le 10 juillet, après un long mois de vacances, nos Séminaristes sont rentrés au Trou-Vaillant pour reprendre leurs exercices et leurs études ordinaires. Leur nombre se maintenait alors à 15; mais au commencement d'avril, il n'était plus que de 12 environ. Deux Ordinations qui ont eu lieu, une en septembre, l'autre au mois de décembre expliquent cette réduction.

« Il a fallu au commencement de ce second semestre s'installer provisoirement à la maison de campagne de l'Évêché. Notre Grand-Séminaire était alors ouvert à une quinzaine d'ouvriers, qui s'occupaient à faire des réparations considérables. Toute la toiture du bâtiment principal a été renouvelée. En dehors et au-dedans, les palissades et les boiseries ont été peintes à l'huile: l'aspect que présente

Le Grand-séminaire est donc d'une nouveauté qui plaît, car l'ensemble de ces réparations a beaucoup contribué à l'embellissement. L'on a aussi touché aux dépendances et entièrement refait la cuisine. L'année prochaine, des travaux du même genre seront exécutés pour la chapelle. L'Administration a voté une somme relativement considérable qui sera employée à la restaurer.

— 2.° Parmi nos élèves, des aptitudes assez prononcées se distinguent pour la musique et le chant. Aussi la pensée est venue à notre maître de chœur, M. Séry, de préparer, pour la fête du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, une messe et un Salut qui devaient être exécutés en accords et avec accompagnement d'harmonium. Afin d'ajouter à l'éclat de la solennité qu'on projetait, le P.<sup>r</sup> Supérieur avait invité plusieurs de nos confrères du Collège à se rendre au Grand-séminaire. Rien n'a donc manqué pour la fête. Les séminaristes étaient heureux de rendre hommage d'une façon spéciale au C. S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, et de nous témoigner à nous-mêmes, à l'occasion de cette fête patronale de l'Institut, l'affection et la reconnaissance qu'ils portent à leurs Directeurs.

— 3.° Le 21 septembre, une Ordination avait lieu dans notre chapelle. Elle comptait un prêtre, 4 diacres, 3 sous-diacres, 2 minorés et 3 tonsurés. Dès la veille au soir, Mgr. de Rouen, qui s'était pour cette cérémonie rendu de son diocèse à la Martinique sur l'invitation de M. l'Administrateur, venait nous causer une agréable surprise. Sa Grandeur fit la conférence du soir et développa d'une façon simple mais saisissante, l'ensemble des caractères qui font reconnaître la sainte et sublime vocation à l'état ecclésiastique.

« Le lendemain, plusieurs prêtres de la ville et des environs assistèrent à la cérémonie. Nous comptions au dîner plus de 40 convives.

« Environ deux mois plus tard, le lendemain de la fête

du couronnement de N. D. de la Délivrande, Mgr. Poirier, alors de nouveau présent dans la Colonie, fit une seconde Ordination. Ceux qu'il avait promus au diaconat, en septembre, reçurent alors la prêtrise. Ces quatre nouveaux prêtres eurent chacun une première messe célébrée avec les solennités d'usage. Les P. P. Emonet, Grasser, Blanpain et Le Douarin avaient accepté de prêcher, dans les différentes paroisses où ils officiaient, le sermon de circonstance qui accompagne d'ordinaire cette cérémonie.

— 4. — Le 18 novembre, se tinrent les séances d'examen présidées par M. l'Administrateur. Le P. Emonet, et le P. Düllmann composaient, avec les Pères de l'Établissement, le bureau des examinateurs. Ces examens devaient précéder nos secondes vacances, et celles-ci avaient été cette année avancées de quelques jours, à cause de la tenue prochaine du synode diocésain.

« Avant de se disperser dans les différentes paroisses de la Colonie pour passer les vacances chez M. M. les Curés, nos séminaristes attendirent la clôture du synode et la célébration de la belle fête du Couronnement de N. D. de la Délivrande. Presque tous durent à cette occasion être employés pour les cérémonies. Les deux couronnes bénites par le S. Père et conduites processionnellement de S. Pierre au Norme-Rouge, étaient portées par nos diacres en surplis. Une seconde procession présidée par Mgr. de Roseau eut lieu autour de l'Église du pèlerinage, et cette fois encore ce furent nos séminaristes revêtus de l'aube et de la dalmatique, qui reçurent sur leurs épaules ce doux et précieux fardeau. »

— 5. — Le P. Grasser a pu exercer avec succès son ministère auprès des malades que l'épidémie de la fièvre jaune avait épargnés. Voici ce qu'il écrit lui-même à la date du 7 avril :  
 « Aujourd'hui le grand événement du jour est la fièvre jaune qui jette la terreur parmi les Européens nouvellement arrivés à la Martinique. La maison de campagne de S. Evêché étant

restée libre depuis notre départ, on l'a convertie, avec l'agrément de M. l'abbé Guesdon, en maison de convalescence pour les fiévreux sortant de l'hôpital militaire de la ville. Étant sur les lieux, j'ai été tout naturellement chargé au près d'eux des fonctions d'aumônier. Jusqu'ici je n'ai pas eu trop à me plaindre de mon ministère. J'ai fait faire les Taïques à un assez grand nombre de vieux militaires qui depuis longtemps avaient abandonné leur devoirs religieux. J'ai eu même la consolation de réconcilier avec Dieu un Corse qui, au plus fort de sa maladie et sur le point d'expirer, avait obstinément refusé à un prêtre de S.<sup>t</sup> Pierre de faire sa confession. Grâce à Dieu, la vilaine maladie semble vouloir s'en aller. Priez Dieu et la Bonne Mère de ne pas nous châtier comme nous méritons de l'être, mais d'user envers nous de miséricordes. (Lett. du 7 avril.)

---

### Cité de N. D. de la Délivrande.

---

1. Couronnement de N. D. de la Délivrande. — 2. Le P. Le Belley remplacé par le P. Chevalier. — Appendice — Bref de sa sainteté — Relation extraite du Compte rendu. Lettre du P. Renard au C. R. Père.

Extrait de la Correspondance. — 1. Le couronnement de la statue vénérée de N. D. de la Délivrande est le fait capital du bulletin de cette Cité.

C'est au P. Dufrien qu'est dû, on le sait, la pensée première, comme aussi l'initiative des démarches qui devaient préparer cet événement si glorieux pour le pèlerinage. En 1867, il avait écrit à Rome au P. Freyd, pour lui transmettre la supplique de M. l'Administrateur au S.<sup>t</sup> Père, et le prier instamment de prendre en main et de patronner ces intérêts si chers de N. D. de la Délivrande. (Bull. t. v. p. 874.) Sur ses entrebâties, il dut rentrer en France, par

suite du délabrement de sa santé, et bientôt il succomba de-  
puisement. Cependant trois jours avant de mourir, il eut la  
consolation d'ajprendre que ses vœux étaient exaucés.

Les couronnes bénites par Sa Sainteté furent expédiées  
de Rome à la Maison-Mère et envoyées ensuite à la Mar-  
tinique où elles arrivèrent le 3 décembre 1867. (Lett. du 24 janv.) La  
supplique de M. l'Administrateur s'était bornée à demander  
cette bénédiction. Mais on désirait de plus que le couronne-  
ment de la statue vénérée de N. D. de la Délivrande se fit  
au nom du St. Père lui-même, par un délégué spécial du  
St. Siège apostolique, et l'on attendait ce privilège avec im-  
patience. La mort du P. Dufrien fit négliger pendant un  
certain temps les démarches nécessaires pour obtenir le Bref  
spécial requis à cet effet. Quelques mois après son installation,  
le P. Blanpin écrivit au P. Freyd pour le prier d'en hâter  
la concession. Voici la réponse du P. Freyd datée du 4 oct.  
1868: «Après la réception de votre missive, j'ai adressé une  
nouvelle supplique au nom de M. l'abbé Guesdon, en me  
servant des touchants détails que m'avait fournis le bon  
P. Dufrien. J'ai demandé une indulgence plénière pour  
le jour du couronnement ou l'un des jours de l'octave, et une  
autre pour les jours anniversaires de ce couronnement.

« Comme j'ai fait la supplique au nom de M. l'abbé  
Guesdon, et qu'en son nom je l'ai remise au Cardinal Bar-  
nabi, priant son Eminence de vouloir bien la présenter au St.  
Père et d'obtenir par son crédit la faveur tant désirée, le Card.  
a gracieusement accepté la commission et de plus a obtenu  
le Bref gratuitement. Si je n'avais pas pris le chemin de  
la Propagande pour l'obtention de ce Bref et si je m'étais  
adressé directement à la Congrégation des Brefs, ce diplôme  
aurait coûté de 7 à 800 francs. Je dis tout cela, bien cher  
Père, pour vous faire savoir, (et par vous à M. le Vicaire g<sup>al</sup>)  
tout ce que vous devez de remerciements à Son Eminence le  
Card. Barnabi, lequel lui adresse aussi avec le Bref, une

lettre écrite de sa propre main, (Lett. du 4 oct.)

Toutes ces pièces de Rome arrivèrent à la Martinique le 2 novembre. (Lett. du 24 janv.)

La joie qu'elles excitèrent n'eut d'égalé que l'impatience avec laquelle elles avaient été attendues. Dix jours après la réception de ce Bref, qui portait la date du 25 sept, M<sup>r</sup> l'Administrateur publia une lettre circul<sup>r</sup>e où il annonçait en même temps et la tenue du prochain Synode et l'importante cérémonie du Couronnement.

En vertu de la concession apostolique, M<sup>r</sup> l'abbé Guesdon pouvait faire lui-même l'imposition des couronnes, ou confier ce soin à l'un des Evêques des Colonies. Afin de rehausser l'éclat de la solennité et faire partager les joies de cette fête au digne Prélat depuis longtemps étroitement attaché au diocèse par son affection et son dévouement, M<sup>r</sup> l'Administrateur invita pour la Cérémonie M<sup>r</sup> Poirier évêque de Roseau. Elle devait avoir lieu le 8 décembre fête de l'Immaculée Conception et coïncider, dans le pieux sanctuaire de N. D. de la Délivrande, avec la dernière séance du Synode diocésain.

Partout au Morne-Rouge on se mit en frais pour préparer de brillantes ornementations et donner à cette fête un lustre et une splendeur qui devait effacer tout ce qu'on avait pu admirer auparavant. Les plans conçus, le choix et la disposition des décors étaient dus presque exclusivement et à la longue pratique autant qu'à l'habileté du Fr. Marie-Joseph. Il se trouvait aussi puissamment secondé par un grand nombre de personnes de l'endroit. Enfin le jour de la fête arriva. Chacun devait être dépassé dans son attente, car jamais si éclatante manifestation de la foi et de la piété de tout un peuple ne s'était produite non pas seulement dans la colonie, mais dans toutes les Antilles. Nous trouverons à l'Appendice, de la bouche même de ceux qui ont assisté à la cérémonie, le récit émouvant de cette mémorable journée.



— 2. Environ un mois après la fête du couronnement le Père Le Belley, le compagnon laborieux et assidu du P. Dufrien, fut appelé du Noome-Rouge au Grand-Séminaire du Trou-Vaillant pour professer la Philosophie. Ce Père avait su conquérir l'estime et l'affection de toute la population de ce quartier. Il se consacrait surtout avec une infatigable ardeur au salut des pauvres âmes. Nous n'a-t-il laissé les meilleurs souvenirs de zèle et de dévouement, et emporté d'unanimes regrets. C'est le P. Chevalier qui maintenant partage avec le P. Blainpin les soins et les fatigues du pèlerinage.

## APPENDICE.

### I. Bref du S<sup>t</sup>-Père.

Pius PP. IX.

*Dilecte Fili. Salutem et Apostolicam Benedictionem*  
 Exponendum curavisti Nobis, jam inde ab Anno reparatae salutis MDCCCLXII factum esse ut, cum universa diocesis ista immaculatam Virginem Deiparam Caelestem sibi Patronam adoptavit, eam insulam illi sub titulo Nostrae Dominae de la *Wilmovande*, peculiari quâdam religione colant, quippe qui innumera beneficia presentissimo ejus auxilio accepta referant. Porro, cum in praesens admodum ipsis sit in votis, ut ejusdem Deiparae Virginis Imago, pretioso augeatur diademate, emixas Nobis preces humiliter adhibuisti, ut tibi Nostrò Nomine id facere impetratâ a Nobis veniâ, liceat. Nos igitur, Quibus nihil est potius quam ut Sanctae Dei Matris, quam nos veneramus ex animo, cultus augeatur, tuis votis hujusmodi libenter obsecuti sumus. Quae cum ita sint... tibi, dilecte fili, ut memoratae Imagini Beatae Mariae Virginis Immaculatae, sub titulo Nostrae Dominae de la *Wilmovande*, istius Civitatis seu diocesis Martinicensis. sive S. Petri, Solenni ritu, Nostrò Nomine, coronam imponas, hisce litteris, auctoritate Nostrâ Apostolicâ concedimus, et indulgemus.

Quo verò exinde Christifideles novum habeant ad salutem aeternam praesidium, omnibus et singulis utriusque sexus Christifidelibus qui statò huic ceremoniae die, aut, uno ex septem diebus continuis

immédiatement subsequents libi arbitrio deligendo; item singulis annis anniversario die ejusdem festi vere pœnitentes, et confessi, ac sancta Communione refecti, sanctuarium uti vocant, et Imaginem Beatae Mariae Virginis immacolatae, de quo habita ante mentio est, devotè visitaverint, et ibi pro Christianorum Principum concordia, hæresum extirpatione, ac Sanctæ Mariæ Ecclesiæ exaltatione piâs ad Deum preces effuderint, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam, et remissionem, quam etiam animabus Christianissimum, quæ 1<sup>o</sup> in charitate conjunctæ ab hac luce migraverint, per modum suffragii applicari possint, misericorditer in Domino concedimus.

Datum Roma apud Sanctum Petrum sub Annulo Piscatoris, die XXV septembris MDCCCXVIII, Pontificatus Nostri, Anno vigesimo tertio.

Y. Cardin. Paracciani Claveli.

## II. Récit de la Fête,

emprunté à une brochure sur le Couronnement.

À cinq heures du matin, la brillante sonnerie de la paroisse du Fort annonçait le départ de la procession synodale sortant du Séminaire. Colège et se rendant, par l'allée Decoul, à la route impériale. La Crède sonnait arrivés son plus beau timbre pour saluer cette journée, la plus belle que ait jamais lieu sur la Martinique. Les trois paroisses de la ville devaient être représentées par leurs bannières respectives, autour desquelles se grouperaient les fidèles qui désireraient précéder le cortège des couronnes.

On fut ravi de trouver un nombre considérable de fidèles qui stationnaient aux environs de la chapelle de la Consolation ou aux Crois-Ponts, attendant leurs bannières.

Le temps était menaçant, les gros nuages, qui couvraient les hauteurs du Parnasse et le fond des montagnes, inspiraient de justes inquiétudes; on avait à craindre une journée mauvaise et pluvieuse. Néanmoins tous se mirent résolument en rang, et bientôt deux longues files de pèlerins se formèrent spontanément, occupant une grande étendue de la route.

Autour des bannières déployées du Sacré-Cœur, du Scapulaire et du Rosaire, flottant à de longs intervalles, les chœurs des chantres des trois paroisses répétaient les Litanies, l'Ave Maria Stella, le Salve Regina. A la suite de la croix du synode, marchaient les frères de Plœmil, les Sœurs de St-Paul de Chartres que n'avait point effrayés la longueur de la route, les Elèves du Grand-Séminaire, la plupart des prêtres du Synode, malgré les fatigues des jours précédents.

Dans les rangs du clergé, apparaissaient les Couronnes, portées par des Séminaristes, sur un riche brancard dont les formes gracieuses faisaient reconnaître la main qui l'avait orné. Venait enfin M<sup>r</sup> l'Administrateur du diocèse, entouré de M. Blanger, vicaire général, du R. P. Emonet, supérieur du Séminaire-College, de M. l'abbé Choué, chanoine honoraire, doyen du Fort (S. Pierre).

Pendant ce temps, une foule immense se pressait déjà au Morne-Rouge, se grossissant sans cesse de nouveaux pèlerins qui arrivaient des quartiers du Nord: Basse-Pointe, Grande-Terme, Macouba, Aycaupa-Bouillon, Mourigot, Sainte-Marie.

L'Église, ouverte à trois heures du matin, fut aussitôt remplie de fidèles. Des prêtres en étole, étaient constamment aux trois autels, pour distribuer la Communion aux pèlerins qui se succédèrent à la table sainte jusqu'à 9 h 1/2. Le nombre des communions a été apprécié à près de six mille.

Vers 7 h 1/2, la procession des Couronnes faisait son entrée vraiment triomphale dans la chapelle de la Délivrande, au milieu des flots de la population, au son des cloches et de joyeuses fanfares exécutées par la société musicale des jeunes ouvriers de Notre-Dame-du-Bon-Port.

Aussitôt, s'avance vers l'autel M<sup>r</sup> l'Evêque de Roseau. Il était assisté du P. Ardais, Érudite et Vicaire général de la Dominiqne. Le R. P. Emonet et M. Collière, chanoine honoraire, cive de S<sup>t</sup> Etienne du Centre, remplissaient les fonctions de diaeres d'honneur; le P. Brunetti, supérieur de l'Institution S<sup>t</sup> Marie à Fort-de-France et M. Carrère, doyen de la Basse-Pointe, celles de diaere et de sous-diaere d'office.

Le clergé du Synode s'est rangé comme une couronne, en avant du sanctuaire. Les fidèles contemplanent dans ce bel ordre leurs prêtres et leurs pasteurs vénérables, quelques-uns, bien peu, hélas! par leurs cheveux blancs, tous par l'aurole de la vertu et de la dignité sacerdotales.

La Messe Pontificale commence.

En entendant cette Messe, exécutée à la tribune, par les chœurs de la Cathédrale et des deux autres paroisses de la ville, le Fort et le Centre, réunies, on sentait facilement que le plain-chant, exprimé par des voix harmonieuses et bien formées, serait selon le Concile d'Avignon, la plus belle musique pour nos saintes cérémonies.

Avant la Communion, M<sup>r</sup> de Roseau, mitre en tête et

croise à la main, a quitté l'autel pour se rapprocher de son auditoire et a adressé une remarquable allocution sur la mission du sacerdoce et les devoirs des fidèles envers le prêtre. On aimait à entendre ces pensées pleines de sagesse et d'expérience, se dérouler avec un laisser-aller tout paternel. Lorsqu'est venu le moment de la Communion, l'assemblée a vu avec émotion, allant, avec le recueillement de la foi la plus vive, recevoir des mains du Pontife le Dieu Eucharistique, ceux qui en sont ordinairement les dispensateurs. La messe étant terminée, M<sup>r</sup> Poirier, déposant la chasuble, se revêtit des insignes de Comte Romain, de la magnifique cappa magna que le S<sup>t</sup> Père lui-même a daigné lui offrir. Sa Grandeur se retira ensuite, laissant la place à la session Synodale qui devait terminer cette première partie de la solennité.

Jamais spectacle à la Martinique ne fut comparable à celui qu'offrait alors le Morne-Rouge. Depuis longtemps toute crainte de pluie avait cessé; seulement un voile de nuages s'étendait pour tempérer les ardeurs du soleil: la journée était splendide. Les flots des pèlerins couvraient les routes du plateau, comme le fleuve qui coule à pleins bords. Le peuple était venu, non seulement de la ville de S<sup>t</sup> Pierre, dont les rues étaient restées désertes, mais de Fort-de-France et de toutes les communes, soit du Nord, soit de l'intérieur de l'île, soit du littoral<sup>(1)</sup> depuis la Grande Rivière jusqu'à S<sup>t</sup>e Anne et au Marin. Cette foule circulait calme, recueillie, dans une tenue parfaite. Elle admirait avec une joie doucement expansive les pieuses inscriptions, les magnifiques décorations, les arcs de triomphe etc. etc., que les habitants du Morne-Rouge avaient, au prix de beaucoup de travail et de sacrifices, élevés de toutes parts avec un zèle au-dessus de tout éloge. Des détonations de l'artillerie, de bruyantes fanfares égayaient la multitude sans provoquer aucune dissipation indigne de ce grand jour. Il y avait cependant quelque part une certaine agitation et un grand encombrement: c'était aux abords de l'église: on voulait contempler les magnificences intérieures du sanctuaire, reproduction artistique des belles galeries ogivales de nos basiliques de France<sup>(2)</sup>, on voulait baiser respectueusement les diadèmes précieux, en signe de dévotion à la S<sup>te</sup> Vierge et de reconnaissance à Pie IX

La foule, qui entrait par la grande porte du milieu pour sortir par les portes latérales après avoir prié aux intentions du Souverain Pontife<sup>(3)</sup> se renouvela sans cesse pendant quatre heures consécutives, depuis 10<sup>h</sup> du

(1) Les processions du Prêcheur et de la Case-Pilote s'étaient réunies à la procession des couronnes après leur arrivée et leur débarquement.

(2) Cette décoration est l'œuvre du F. Marie-Joseph, de la Cong<sup>o</sup> du S<sup>t</sup> Esprit et du S<sup>t</sup> Cœur de Marie.

(3) Le P. Sebelley, qui était en chaire, activait autant qu'il le pouvait cette circulation afin que le plus grand nombre pût satisfaire sa dévotion.

matin jusqu'à 2<sup>h</sup>, l'heure des Vêpres.

M. l'Evêque de la Dominique voulut bien présider l'Office, comme il avait fait le matin, au trône pontifical. Après le Magnificat, M. l'abbé Gosse, Chanoine honoraire, Archiprêtre et doyen de la Cathédrale; prononça le discours sur l'objet de la fête. Le discours étant terminé, on commença la cérémonie spéciale du Couronnement.

Les Couronnes bénites par le S. Père furent d'abord portées processionnellement autour de la Chapelle, au chant des litanies de la S<sup>te</sup> Vierge. Lorsqu'on fut de retour au chœur, le Pontife s'avança devant la statue, et là, déposant la mitre, récita, au milieu du clergé et des fidèles prosternés, les prières indiquées au rituel pour cette grande circonstance. Puis il entonna le Regina cœli dont le chœur répète les *Aleluia* avec une pieuse et visible émotion. Il monta ensuite au sommet de l'escalier formé en spirales auprès de la statue. Alors M. l'Administrateur du diocèse et M. l'abbé Planger, vicaire général, gravissent les degrés tenant dans leurs mains les Couronnes qu'ils offrent au Prélat.

Au moment si impatiemment attendu, où elles sont déposées par le Représentant du S. Père sur la tête de la Vierge et de l'Enfant Jésus, les cloches sonnent à toute volée, le canon retentit, les fanfares se font entendre, le *Dauidæ quies*, de l'hymne *O gloriosa romina*, éclate de toutes les poitrines avec un enthousiasme indescriptible.

Le Prélat revint aux pieds de la statue couronnée, la vénire le premier et lui offre l'encens.

La cérémonie se termina au Chœur par la bénédiction solennelle du *Exiit*. S. Sacrement dont les motets furent chantés par un chœur de voix harmonieuses, sous la direction du P. Gloeckler, professeur au séminaire-collège. L'Evêque fut reconduit au chant du *Cœdum* à la maison curiale. Arrivé sur le seuil de la porte, il adressa quelques paroles enthousiastes à la foule. « Mes enfants, s'écria-t-il en terminant, c'est au nom du S. Père que je vous bénis. Vive Pie IX! » Et une immense acclamation, partie de tous les cœurs, retentit: Vive Pie IX! Vive Pie IX!

Bien que la plupart des pèlerins, après avoir contemplé et salué la Vierge couronnée se fussent retirés vers le lieu de leurs demeures, bien que la foule qui s'écoulait, encombrât constamment, durant trois heures, les routes du Morne Rouge à St-Pierre et aux quartiers du Nord sur un parcours de six à huit kilomètres, une énorme affluence de personnes se trouvaient encore aux alentours de l'église à huit heures du soir, pour admirer la magnifique illumination de la fin de la journée. On a évalué à 25,000 environ, le nombre des pèlerins.

25,000 pèlerins, quel chiffre prodigieux, quand on tient compte des circonstances climatiques et des incroyables difficultés de locomotion!

L'ordre parfait de la journée a régné jusqu'au soir. Pas un murmure, pas un chant profane, même au loin. L'autorité avait pris diverses mesures de précaution; c'était pour elle un devoir de prévoyance. Les hommes convoqués n'eurent qu'à former une escorte d'honneur à la procession des Couronnes. Là où la population de la Martinique se réunit pour ses fêtes religieuses, là où elle voit ses prêtres qu'elle vénère et qu'elle chérit, nul désordre n'en à craindre.

La Fête a continué durant l'octave.

Chaque jour de nouveaux pèlerins s'acheminent vers le Mont-Rouge pour y vénérer Notre Vierge couronnée; chaque jour, les offices sont célébrés solennellement; chaque jour, des prédicateurs publient les hauts faits de Notre-Dame de la Délivrande, devant un auditoire toujours nouveau.

## II.

Lettre du P. Renaud au G. R. Père.

Mon Très-Révérénd Père,

La brochure qui a publié l'histoire du Couronnement de N. D. de la Délivrande, s'est contentée de relater les faits principaux de cette grande manifestation religieuse, et a passé sous silence une multitude de détails du plus vif intérêt. C'étoit, à l'occasion de ce grand événement, j'ai entrepris, en l'honneur de Notre-Dame de combler ces lacunes: à vous, Mon Très-Révérénd Père, l'hommage de cet humble récit.

Le huit-décembre dernier, tout le clergé de la Martinique, tous les Pères, Frères et Scolastiques de la Colonie, vingt-cinq mille personnes au moins, étoient réunies sur le plateau où s'élève le sanctuaire de N. D. de la Délivrande. Ce qui donnoit à ce concours un caractère spécial de grandeur et de solennité, c'est qu'il représentait un pays tout entier: oui, la Martinique entière étoit accourue sur cette montagne bénie du Mont-Rouge, pleine de foi et de piété, pour assister au triomphe de sa Reine couronnée par N. S. St. Père le Pape.

Le huit-décembre avoit paru à M. l'Administrateur du diocèse le jour le plus propre à cette solennité. Depuis longtemps M. Guesdon nourrissoit aussi le projet de réunir tous les Curés de la Colonie en Synode diocésain. Jamais occasion ne pouvoit être plus favorable, que le couronnement de N. D. de la Délivrande: les deux solennités se prêtoient un mutuel concours, et s'embellissoient l'une par l'autre. Une lettre circulaire annonce immédiatement au clergé et aux fidèles la grâce insigne que le Cœur paternel de Pie IX vient d'accorder à la pauvre

et lointaine Eglise de la Martinique, convoque les prêtres en Synode pour le six, le sept et le huit décembre, et invite tous les fidèles à venir honorer Marie, le jour de son Immaculée Conception, dans son Sanctuaire du Morne-Rouge, et à participer aux grâces spirituelles accordées par le Chef de l'Eglise.

La voix de notre premier Pasteur fut entendue de tous; le concours des fidèles dépassa même toutes ses espérances.

Pendant que M. M. les Curés, réunis au Collège, se concertent dans leurs assemblées synodales en vue des intérêts des âmes confiés à leur garde, de tous les quartiers et de toutes les campagnes de l'île se soulevaient des populations entières, et le mardi huit décembre, jour du Couronnement, vingt-cinq mille personnes répondaient à l'appel de M. l'Administrateur. Pour bien apprécier ce chiffre, mon très Révérend Père, il faut se rappeler qu'à la Martinique il n'y a ni chemins de fer, ni diligences; les routes y sont très périlleuses à cause des accidents du sol qui, d'un bout à l'autre de l'île, n'est qu'une suite d'escarpements, de monts et de ravines. Sur nos têtes est suspendu en toute saison un soleil de feu, qui épuise le voyageur et allume dans ses veines une soif dévorante. Eh bien! malgré tant de difficultés et d'obstacles, un très-grand nombre de personnes de tout âge et de toute condition, quittaient leurs demeures dès le dimanche matin, bravant le soleil et la fatigue, et des quartiers les plus éloignés, s'acheminaient courageusement et pieusement vers le Morne-Rouge. Basse, en cette fête, toutes les paroisses de la colonie eurent leurs représentants aux pieds de N. D. de la Délivrande. C'était chose vraiment merveilleuse, de voir à tout instant Messieurs les Curés entourés, sans s'y être attendus, d'une foule de leurs paroissiens. La Martinique entière disait hautement en ce jour combien elle est catholique, combien elle aime Marie!

Cet immense élan était religieux avant tout. Basse, les confessionnaires du Morne-Rouge furent-ils assiégés la veille et quatre Pères y restèrent enfermés, sans presque pouvoir sortir, depuis 7 h. du matin jusqu'à près 10 h. du soir. Les autres, à l'exception du P. Supérieur, des P. P. Blainpin, Grasser, Brunetti et Duillmann qui faisaient partie du Synode, envoyés dans les paroisses vacantes, pour remplir, le dimanche, les fonctions du S.<sup>t</sup> ministère, devaient rentrer à St. Pierre, dès le lundi matin, et se joindre aux vicaires des trois paroisses de la ville pour entendre les confessions. Une dizaine de prêtres ne cessèrent en effet de donner l'absolution à la foule des pèlerins qui, dès le lundi, affluaient de tous côtés. Sans l'après-midi du même jour, les paroisses de Case-Pilote et du Prêcheur étaient parties en procession avec croix et bannières, et étaient venues camper, la nuit, sur une des savanes de St. Pierre,

pour pouvoir se réunir à la procession générale du Synode, qui devait partir du Séminaire-Collège à 5h, le lendemain matin. À 6h du soir, le petit hameau du Morne-Rouge débordait déjà de pèlerins; toutes les maisons étaient envahies et occupées depuis le portique jusqu'au galva. Plusieurs personnes n'eurent d'autre abri que l'immense hangar installé pour la circonstance devant la porte principale de l'église, et d'autre lit que la verte pelouse de la place qui l'environne.

À toute heure de la nuit, des groupes détachés arrivaient sur le plateau de la montagne, égayant les routes par de vieux cantiques, ou gardant un religieux silence. Le temps d'ailleurs ne pouvait être plus favorable. La lune, en son plein, brillait d'un éclat inaccoutumé; les étoiles scintillaient au firmament; le ciel était pur: tout s'unissait enfin pour faire de cette nuit une des plus belles nuits du tropique.

Vers 3<sup>h</sup> et demie du matin, je me rendis à l'Église pour dire la première messe. Je demeurai stupéfait, en voyant déjà à cette heure plusieurs milliers de personnes aux abords de l'église, les uns à genoux; les autres étendus sur le gazon, d'autres réunis en groupes: tous silencieux, tous attendant impatiemment qu'on ouvrit les portes de l'église. À ce moment le ciel s'obscurcit tout-à-coup, et se couvrit d'épais nuages. Mais la St-Vierge nous protégeait: après une premièreaverse, le ciel se rasséréna pour toute la journée et pour toute l'octave.

Je commençai la 1<sup>re</sup> Messe à 4h, et à 6h 1/2 seulement, mon E. R. Père, je quittai l'autel, j'avais distribué la 1<sup>re</sup> Communion à plus de 1000 personnes. Le P. Glackler m'avait aidé pendant une heure, et avait donné 500 communions au moins: c'était donc 1500 pèlerins qui venaient, avant l'aube, de s'asseoir à la 1<sup>re</sup> table. Depuis ce moment jusqu'à 9h, trois prêtres ne cessèrent de donner la Communion à plus de 5000 personnes.

Cependant les flots pressés des pieux fidèles s'accumulaient sans cesse sur cette montagne bénie qui n'a pas deux kilomètres de long et cinq cents mètres de large. À 7h 1/2, le joyeux son des cloches annonça l'arrivée de la procession de St-Pierre et des saintes Couronnes, escortées du clergé. « Jamais, dit l'auteur de la brochure, jamais spectacle à la Martinique ne fut comparable à celui qui offrait le Morne-Rouge, je ne puis mieux faire que de citer ici les paroles de M. Guesdon: « Mais que dirons-nous, écrit M. l'Administrateur dans une seconde Circulaire, du tableau qui s'est offert à nos regards, à l'heure où la procession synodale, portant dans ses rangs les Couronnes bénites de la main du St-Père, est arrivée sur le plateau du Morne-Rouge! La vaste et longue rue qui en parcourt toute l'étendue ressemblait à un



fleuve de pélerins, mais à un fleuve qui déborde par toutes les issues. Les rangs s'ouvraient néanmoins, dans le silence du respect et de la foi, pour livrer passage à la crèche que suivait le clergé du diocèse. Le spectacle, bien des yeux se sont mouillés de larmes d'attendrissement, de reconnaissance envers Dieu, d'amour pour Marie, et aussi d'admiration pour l'esprit d'ordre, de docilité et de religion qui anime le bon peuple de la Martinique.

Le défilé de la procession dura presque une demi-heure. En tête marchaient les associations paroissiales du Sacré-Cœur, du Rosaire, du Scapulaire, de la Bonne-Mort, de la Rédemption des Captifs etc. etc. avec leurs bannières respectives; venaient ensuite les religieuses hospitalières de St. Paul de Chartres et les Frères de l'Instruction chrétienne de Plœrmel; enfin le clergé en surplis et étole. Au milieu du clergé les deux couronnes d'or étaient portées sur un bancard par quatre séminaristes diacres, qui devaient être ordonnés prêtres le lendemain.

M. Poirier, évêque de Roseau, appelé par M. Guesdon pour venir ajouter l'éclat de sa dignité à la splendeur de la cérémonie, avait accepté avec empressement cette invitation; et plus tard il disait dans une lettre intime: que ce jour ferait époque dans sa carrière, et la vue du peuple immense qui le précédait et le suivait en montant au Noire-Rouge, Monseigneur ne put retenir son admiration, et, dans son enthousiasme, il s'écria que les bottilles n'avaient jamais vu et ne reverraient jamais une telle fête.

Rien jusqu'ici, mon Très-Révérend Père qui marque l'action de l'homme: le doigt de Dieu apparaît seul dans cette longue série d'événements que personne parmi nous n'avait même pu prévoir. En effet si nous comptons sur une belle fête, nous étions loin de nous attendre à une manifestation aussi imposante.

Grâce au zèle et à l'habileté du bon F. Marie-Joseph, secondé par les Sœurs de St. Joseph de Cluny et les personnes pieuses de l'endroit, le sanctuaire de N. D. de la Délivrande fut décoré avec une magnificence digne de la solennité. Embellie depuis long temps par la générosité des fidèles, l'église du Noire-Rouge, si elle n'est pas la plus riche de la colonie, est sans contredit la plus gracieuse. C'est surtout dans les grands jours de fête qu'il faut la contempler. Le huit décembre, elle s'était transformée à l'intérieur en église gothique du meilleur goût et du plus beau style. Le trône de la Délivrande était vraiment digne de la Reine du Ciel; mais il est, à propos de cet autel, une singularité frappante et qui mérite d'être citée. Il paraît qu'en passant par Nantes, à son retour en France, le P. Dufricn visitant les églises de cette ville, avait été frappé de la décoration de l'autel du Mois de Marie dans la chapelle des Pères Jésuites, et

avait dit au L<sup>re</sup> Bellevue qui l'accompagnait: « C'est ainsi que je veux que soit orné l'autel de la Délivrante à son Couronnement. » Or, chose merveilleuse! Ce même M. Bellevue, revenu dans le pays depuis peu, n'a pu s'empêcher de crier au miracle en voyant l'idée de notre cher défunt réalisée à l'insu de tout le monde.

Impossible de donner en détail une description de tous ces décors, il suffit de dire qu'ils excitèrent l'admiration universelle. Le village, lui aussi, fier de l'honneur que venait lui rendre la Martinique entière, s'était paroisé d'un bout à l'autre: mille pavillons de toutes couleurs, de toute nationalité, flottaient dans les airs. Plusieurs arcs-de-triomphe avaient été dressés sur la route parcourue par la procession; ils portaient des inscriptions à la gloire de Marie: « Notre Dame de la Délivrante Reine et Patronne de la Martinique, priez pour nous. — Notre Dame de la Délivrante, qui confondez dans un même amour et le riche et le pauvre, priez pour nous. » Sur une des façades du presbytère, on lisait en grandes lettres d'or: « Vni Deo IX Pontifici et Regi. Des stores artistement travaillés avaient été appliqués à toutes les fenêtres avec des inscriptions et des sujets allégoriques: sur l'un on lisait: « Sur Trônes du St. Esprit et du St. Cœur de Marie, à Deo IX reconnaissance » Sur un autre: « à Deo IX, le Clergé et les fidèles de la Martinique reconnaissants. » Au milieu, des anges offraient des couronnes au St. Père qui les bénissait. La maison que nous habitons pendant les vacances, est située en face de l'église; elle attirait tous les regards par la délicatesse de son ornementation: c'était l'œuvre de la piété de nos Scolastiques.

C'est, mon Très-Révérend Père, l'aspect sous lequel s'offrait le Noorne-Rouge le matin du 8 décembre.

Vers 8<sup>h</sup> commença la grande Messe, chantée solennellement par M<sup>gr</sup> Poirier, entouré de tous les curés de la Colonie, de tous les Pères et Scolastiques de la Cong<sup>g</sup>, de plusieurs vicaires et de tous les élèves du grand-Séminaire. Si l'est vrai, comme dit Bossuet, que la piété du prêtre est le plus bel ornement des autels, le trône de N. D. de la Délivrante ne pourrait être mieux orné. L'église était cent fois trop petite pour contenir la multitude des fidèles, mais le sentiment religieux de notre bonne population transforma spontanément cette montagne en un véritable temple, et, des sommets du Noorne-Rouge, les prières de tout un peuple s'élevaient tout droit vers le trône de Marie. M. M. les Curés étaient montés à jeun le matin, tous, ils communieraient; à la grande messe, de la main de l'Evêque.

Après la messe pontificale, eurent lieu publiquement la dernière séance et la clôture du synode. Les détails de cette cérémonie, et les fonctions remplies par les Pères qui y assistaient, appartiennent au bulletin de la C. E.; je ne veux, mon Très-Rév. Père, vous parler que de la solennité du Couronnement.

Depuis ce moment jusqu'à l'heure des Vêpres, l'église fut laissée à la libre circulation des pèlerins. On peut dire que pendant ce temps elle fut comme inondée par les flots pressés de la multitude. Des sentinelles stationnaient aux portes pour prévenir et empêcher l'encombrement et le désordre, tandis que du haut de la chaire, le P. Le Bellay donnait le signal pour laisser entrer et sortir. En quelques instants, l'église se remplissait: on donnait à la foule le temps de s'agenouiller, de prier aux pieds de la Statue vénérée et de visiter les Couronnes déposées sur un petit trône dans l'avant-choeur; puis le flot s'écoulait par les portes latérales et faisait place à de nouveaux groupes. Ce mouvement dura 4 heures, depuis 11 jusqu'à 3.

À midi, la C.é. recevait à sa table tout le clergé et quelques laïcs de distinction: il y avait entre autres M. Desbarreaux-Vérger, maire de St-Pierre, lequel d'ailleurs assista officiellement à toute la cérémonie. M. l'Administrateur porta un premier toast à M. G. de Roseau pour le remercier. Sa Grandeur proposa ensuite la santé de N. S. Père le Pape: de bruyants et unanimes applaudissements coururent sa parole, et d'une seule voix tous les convives s'écrièrent: « Vive Pie IX! » Le maire de St-Pierre prit la parole à son tour, et avec un tact parfait, il rendit un hommage public au clergé de la Martinique, à la vertu duquel il attribua la préservation de la colonie des fléaux qui désolent les îles voisines.

Enfin, il est 3 heures; le son des cloches annonce le moment solennel dont l'attente seule fait palpiter les cœurs. Heureux les privilégiés qui pourront voir de leurs yeux déposer le diadème sacré sur le front de la Reine des Cœurs! L'Église est déjà sombre, et la presse plus grande encore que le matin tout autour du sanctuaire. Ah! que n'a-t-on pu faire en plein air cette belle et imposante Cérémonie!

Après Vêpres, M. l'abbé Gosse, curé de la Cathédrale, monte en chaire, et fait, dans un magnifique langage, la courte mais éloquente histoire du Pèlerinage. Les précieuses Couronnes furent ensuite portées en procession autour de l'église, escortées du clergé seulement, mais entourées des hommages de 25,000 fidèles. Au retour, Monseigneur vient se placer au pied de l'autel de la Délivrande, et entonne le *Regina Cali*; le peuple entier répond aux *Alleluia* avec un sublime entrain. Un chœur de musiciens dirigé par le P. Floeckler commence ensuite l'hymne « *Gloriosa Domina* ». C'est alors que le Prélat monte les degrés de l'escalier qui conduit à la Statue, et dépose solennellement les deux diadèmes sur le front de Notre-Dame et de l'Enfant Jésus, en récitant ces paroles du Cérémonial: « *Dicit per manus nostras coronamus in Terris, sic* » et à Christo gloria et honore Coronamus in Cælis. » À ce moment régnait la plus profonde émotion: tous les cœurs débordaient d'amour et de joie.

Aussitôt la voix des cloches et du canon annonce à la Martinique que la Reine du Ciel est couronnée dans son sanctuaire de prédilection.

Après le Salut du Crés. St Sacrement, la Grandeur fut ramenée en procession par le clergé. La foule toujours compacte aux abords de l'église, se débâta un instant au sanctuaire pour le suivre. Arrivé sur le seuil de la porte du presbytère, Monseigneur se retourne et annonce à tout ce peuple qu'il va le bénir au nom de N. S. P. le Pape; puis de toutes ses forces il s'écrie. « Vive Pie IX! » Une immense acclamation s'échappe aussitôt de toutes les poitrines à la fois et porte jusqu'aux nues ce nom mille fois béni. C'était comme le cri d'adieu à Notre-Dame-de-la-Délivrande! Ainsi cette magnifique assemblée réunie par l'autorité du Pape, se dispersait au nom de Pie IX; et ce qui prouve qu'elle était animée seulement de pensées et de sentiments, de piété, c'est que dans toute cette journée, au milieu de ces vingt-cinq mille pèlerins, on n'avait pas entendu une seule plainte, pas une parole inconvenante, pas un bruit d'ordome. On peut ajouter que la protection du Ciel sur nous était visible, car on n'eut pas à déplorer le plus petit accident.

Le 7<sup>e</sup> du soir, il ne restait guère plus au Morne-Rouge que la population habituelle et les hôtes que les vacances lui ramènent chaque année. La joie la plus pure animait ce bon peuple habitué depuis longtemps au brillant éclat des fêtes religieuses, éclat effacé en ce jour par les splendeurs du Couronnement de la Madone. Cette joie se traduisit spontanément par une illumination féérique. Les maisons, les arbres, les bois sous eux-mêmes s'éclairèrent soudain de mille feux de toutes couleurs, publiant à leur façon les gloires de Marie; et deux fois en huit jours ce brillant spectacle fut renouvelé.

La grâce de l'Indulgence plénière avait été accordée pour toute l'octave; aussi huit jours durant, la Délivrande fut visitée par un concours assidu de nouveaux pèlerins. Deux fois par jour l'église se remplissait d'étrangers et la chaire retentissait des louanges de la Reine du Ciel. Le 8<sup>e</sup> du matin, il y avait grand messe et sermon, et le soir à 8 heures un nouveau sermon, Vêpres et Salut solennel. Enfin le huitième et dernier jour de l'octave, l'affluence fut si grande que il y eut bien en cet un millier de Communions. Au Salut de Clochers, M<sup>r</sup> l'administrateur adressa lui-même la parole aux fidèles et nous redit à tous les consolations qui avaient inondé son cœur dans ces beaux jours; comme expression de sa joie, il voulut entonner au Salut le cantique d'actions de grâces.

Voilà, mon E. R. Père, les événements qui se sont passés le 8 décembre à la Martinique; mais ce qui ne se dit pas ce sont les sentiments et les vœux qui furent déposés en ce jour aux pieds de Notre-Dame et qui doivent recevoir abondamment son secours.

Au moment de son Couronnement je ne vous oubliai pas.

mon C. P. Père; je suppliai cette Bonne Mère de vous guérir et de vous conserver longtemps encore à l'affection de vos enfants. Je lui demandai aussi une bénédiction spéciale pour tous les membres de la Cong<sup>g</sup>; et pour moi, la grâce de mourir à son service, enfant fidèle et dévoué de son Emme<sup>e</sup> Cœur.

Veuillez agréer, Mon Très-Révérend Père,

signé: Renaud, miss. S. Ep. S. C. H.

## C<sup>te</sup> de Ste Marie à Fort-de-France:

1. Nombre des élèves. Visites du Gouver. Prix offerts au St-Père. — 2. Vacances Ministère.  
 — 3. Fièvre jaune. Santé. — 4. Bâtimens du nouveau Collège. Loterie p<sup>r</sup> la Chapelle. Bons divers.  
 — 5. Passage de q. q. Pères et prêtres étrangers. — 6. Mort de la M<sup>re</sup> Emérentienne.

Ext<sup>e</sup> du Bull. et de la Corresp.<sup>o</sup>. — 1. Pendant le courant de l'année scolaire qui vient de s'écouler, l'Institution de St<sup>e</sup> Marie a été plus florissante que jamais. Jusqu'ici, le nombre de nos élèves n'était arrivé qu'à 100, cette année, nous avons pu en compter 119 d'inscrits sur les registres. Ce chiffre est bien satisfaisant si l'on se rappelle que nous ne formons les enfants que jusqu'à la 4<sup>ème</sup> dans les études de latinité, et si l'on pense d'ailleurs à la gêne que subissent en ce moment un grand nombre de familles, et surtout au voisinage de notre brillant collège de St. Pierre. La moyenne des élèves présents n'a cependant pas dépassé la centaine: ce nombre s'est maintenu à peu près le même après la dernière rentrée.

« Parmi les témoignages d'attachement et d'intérêt donnés à notre Etablissement, nous sommes heureux de pouvoir placer au premier rang les marques de haute bienveillance et de vive sympathie qui nous sont venues de la part de M<sup>l</sup>e le Gouverneur. Deux fois, pendant cette année, le Chef de la Colonie s'est rendu à St<sup>e</sup> Marie. Une première fois il a été reçu par le P. Emonet qui lui a présenté tout le personnel; un autre jour, il s'est fait un plaisir de nous surprendre au milieu des classes par une visite inattendue, et il est allé successivement dans toutes les salles accompagné du P. Supérieur.

« Cette année, nos enfants n'ont pas eu de distribution

de prix. Le grand cœur ils avaient souscrit au généreux dessein de faire le sacrifice de leurs livres en faveur du S. Père. La Cérémonie qui a clôturé leurs exercices scolaires a donc perdu en grande partie de sa solennité; mais elle n'a été que plus touchante en raison même de cette circonstance; et, quant à l'impression produite sur les parents et les étrangers, elle a été des plus favorables. »

— 2. « Nous avons profité de nos vacances et aussi de certains jours de l'année où nous sommes moins occupés pour rendre quelques services au clergé de Fort-de-France et des environs. Le P. Supérieur a prêché la S. Laurent, fête patronale du Samnatin; il a présidé, sur l'invitation de M. l'abbé Islinger, à l'une des processions de la Vêta-Dieu, officie et adressé une allocution pour la 1<sup>re</sup> Communion des adultes de Fort-de-France. Son zèle ne s'en est pas tenu là: comme au mois de juin dernier, il s'est de nouveau transporté à la Dominique, pour donner les exercices de la retraite aux Sœurs de la Délivrante ou de la Vierge Fidèle établies à Roseau. Conjointement avec le P. Emonet, il a aussi prêché celle des Sœurs de S. Joseph à la Martinique.

« Le P. Puisseux a remplacé plusieurs fois l'aumônier des prisons de Fort-de-France, et aidé le P. Blangin pendant la retraite des Sœurs de Flœmmel.

« Le P. Diquet a prêché une retraite de 1<sup>re</sup> Communion à Case-Navire; fait l'intérim de la Paroisse des Anses d'Arlet, pendant que le curé était au Synode; confessé et officie dans deux autres localités. Quant au P. Le Douarin, il a eu également l'occasion de prêcher à différentes reprises dans diverses paroisses.

« Régies par la charité et les convenances, ces relations avec le clergé séculier ont pour résultat d'entretenir des rapports faciles et bienveillants avec les prêtres de la colonie. Aussi, ces Messieurs généralement ne manquent pas de venir nous faire visite lorsqu'ils se rendent à Fort-de-France.,

— 3. Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons tous plus ou moins été sujets à de fréquentes indispositions, principalement le P. Supérieur. Il a éprouvé les atteintes d'une fièvre bilieuse gastralgique qui a inspiré, quelque temps des craintes assez sérieuses. Grâce à Dieu, il s'est relevé de cette maladie sans avoir eu besoin, pour une plus prompte convalescence, d'user d'un changement d'air que lui proposait le P. Emonet, soit au Morne-Rouge soit au Trou-Vaillant.

« Mais dans ces derniers temps nous avons eu l'épreuve plus terrible de la fièvre jaune. Ce fléau qui depuis 12 ans avait fui de nos rivages, a fait, le 11 février, une nouvelle apparition à Fort-de-France. Le premier qui en a été frappé, est un jeune européen neveu de M. Zappfel, Directeur des colonies. Il n'y a eu d'abord que des cas isolés que les médecins disaient sporadiques; mais bientôt la maladie a passé à l'état d'épidémie » — (Lett. du 24 fév.)

« Plusieurs des membres de la C.<sup>te</sup> ont eu eux-mêmes à en subir les atteintes. Le P. Le Douarin a été attaqué le premier, et pendant quelque temps on a eu à redouter un dénouement fatal. Plus tard, les Scolastiques ont été saisis de mauvaises fièvres, qui, sous l'influence de l'épidémie, pouvaient devenir mortelles. M. Humbrecht, arrivé depuis peu dans la colonie, a été le plus dangereusement malade, et il n'était pas entièrement remis au départ du dernier paquebot. — La position peu salubre de Fort-de-France explique la persistance et l'intensité du fléau; plus grande dans cette ville qu'à St. Pierre. Et si nos confrères de St. Marie, moins heureux que ceux des autres C.<sup>tes</sup>, n'ont pas été épargnés, cela tient aussi, indépendamment de l'insalubrité reconnue de ces quartiers, aux conditions peu favorables du local par eux occupé.

— 4. Le nouveau collège qui offrira bientôt à nos Pères de Fort-de-France et à leurs élèves une si agréable résidence et un séjour à tant de point de vue si avantageux, est en voie de complet achèvement. À juger de l'état des travaux par

une photographie récemment envoyée à la Maison-Mère, il ne reste plus qu'à poser la toiture de l'aile gauche du bâtiment, laquelle doit servir de chapelle. « La position est vraiment admirable, écrit le P. Brunetti, et les constructions magnifiques. Tous les Pères qui passent ici en sont émerveillés, et M. le Gouverneur me disait l'autre jour que lorsque nous serions installés, il viendrait me demander l'hospitalité. » (Lett. n. 6 fév.)

« Dans le but d'obtenir quelques secours de l'Administration pour subvenir aux frais de construction, M. l'abbé Guendon avait adressé au Conseil général une demande de 25,000<sup>fr</sup>. La pétition était chaudement appuyée par le Gouverneur et le Directeur de l'Intérieur, et l'on se croyait sûr du succès. Les espérances ont été malheureusement déçues; le Conseil la repoussée à la majorité de 8 voix contre 7. » (Lett. n. 24 fév.)

Le P. Brunetti se préoccupe avec un zèle incessant de l'ornementation de sa future chapelle. « Nous allons dans quelques jours, écrit-il, commencer une loterie pour les décorations de notre chapelle: celle-ci sera de style ogival. Quant à la loterie, ce sont nos bonnes âmes d'ici qui s'en chargent entièrement, et j'espère placer 6,000 billets à 1 franc. Notre Gouverneur nous donne une cloche du Fort d'Ulloa au Mexique, qui pèse au moins 300 kilos. On vient de demander en France 2 lampes gothiques et 2 anges en bronze: le tout d'une valeur d'environ 2,500<sup>fr</sup>. Nous avons déjà des vases magnifiques de marbre sculpté, nos vases sacrés sont de toute beauté et valent à peu près 2,000<sup>fr</sup>. Tout cela est dû à la générosité de quelques personnes qui nous sont entièrement dévouées. Des Dames nous font aussi tous nos ornements et tout notre linge de chapelle. Comme vous le voyez, on est généreux à Fort-de-France » (Lett. n. 6 fév. 1869.)

Déjà au mois de mai de l'année dernière, les élèves de l'Institution se sont concertés pour réaliser eux aussi leur petite offrande. « Nos enfants, dit le bulletin de la C<sup>te</sup>, ont organisé une loterie, l'année dernière vers la fin du mois de Marie, en



l'honneur de la S<sup>te</sup> Vierge et en faveur de la Chapelle de leur futur établissement. Vous avons fait imprimer 1000 billets à 0,50<sup>e</sup> : ils se sont chargés de les placer chez leurs parents et leurs amis ; mais ce genre de bonnes œuvres est si fréquent à la Martinique, qu'il leur a fallu bien de l'adresse et de la bonne volonté. Les 500 francs sont pourtant rentrés, sinon intégralement, du moins à peu près. Les lots assez insignifiants du reste sont venus tout seuls, comme par enchantement. Puisse la S<sup>te</sup> Vierge bénir nos jeunes zélateurs !

— 5.° Le choix qui a été fait de Fort-de-France comme port d'attache des paquebots de la ligne Transatlantique, nous donne l'occasion de voir, à l'arrivée des packets, bon nombre d'ecclésiastiques étrangers. Nous sommes aussi parfois heureux d'accueillir des confrères, ou du moins de les saluer au passage. Entre autres Pères qui sont descendus dans notre C<sup>te</sup>, nous devons mentionner les P. P. Le Steat, Guisodo et Bonnet. Le R. P. Hervé, Prêtre Apostolique de la Guyane, a également touché à Fort-de-France ; mais il a dû, après quelques heures, prendre de nouveau passage sur l'intécolombial qui dessert Cayenne et continuer son voyage. Il était accompagné du P. Le Bellier. Au nombre des ecclésiastiques étrangers nous devons nommer le R. P. Givé, ex-supérieur des membres de la Compagnie de Jésus établis à la Guyane. Deux prêtres de la République haïtienne, M. M. Dégerines et Daudier, nous ont aussi demandé l'hospitalité. Après avoir occupé en Haïti des postes de confiance, ils ont été obligés de fuir devant la persécution de Salnave. M. l'abbé Dégerines ancien aumônier de la marine française et Chevalier de la Légion d'Honneur, nous a tous intéressés par ses récits.

— 6.° Les Sœurs de St-Paul de Chartres ont fait l'année dernière (1868), une perte bien douloureuse. La R. de Mère Emérentienne a succombé à Fort-de-France, le 18 Mars au soir, à l'âge de 70 ans, et après être restée 30 ans chargée de la direction de leurs C<sup>tes</sup> de la Martinique, comme Supérieure principale

En récompense de ses nombreux et importants services, elle avait reçu du Gouvernement la médaille d'or et la Croix de la Légion d'Honneur. Les rapports fréquents des deux Congrégations à la Martinique et dans d'autres colonies, comme aussi le dévouement qu'elle savait en toute occasion témoigner à nos Pères, nous font un devoir de porter cette triste nouvelle à la connaissance de nos confrères en l'accompagnant nous-mêmes de l'expression de nos regrets.

## GUADELOUPE.

### C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup> Pierre <sup>(1)</sup> à la Basse-Terre.

1. Désignation du personnel. Départ. Arrivée le 2 fév. — 2. Accueil reçu des autorités. Séjour au camp Jacob. — 3. Fièvre jaune. Santé. — 4. Rentrée annoncée. Travaux construits au Collège — 5. Rentrée, nombre des élèves. Estime g<sup>l</sup> acquise à l'Établ<sup>t</sup>. — 6. Mort de la Mère Philippine. — 7. M<sup>r</sup>: l'abbé. Royne, proposé p<sup>r</sup> le siège de la Guadeloupe.

Le nom de cette C<sup>te</sup> de la Basse-Terre ne figure pas pour la première fois sur les pages de nos Annales. Fondée vers la fin de 1853 par le P. Klein, déjà elle commençait à prospérer, lorsqu'à la suite de complications administratives, l'œuvre passa en d'autres mains. Mais ce ne devait pas être sans retour: les premiers travaux de nos confrères, la mort du P. Klein, à laquelle ne demeurèrent pas étrangères les circonstances pénibles et les difficultés qui amenèrent notre départ, tous ces sacrifices allaient nous être comptés par la divine Providence. L'Établissement confié à des prêtres séculiers, loin de se développer ne réussit même pas à se maintenir, et sa chute devenait imminente, lorsque, cédant aux vœux unanimes du pays, M<sup>r</sup> Boutomet est venu faire appel à la Cong<sup>g</sup>. Puisse la nouvelle C<sup>te</sup> reprendre avec ardeur les travaux de sa devancière, et Dieu féconder de ses bénédictions le zèle et le dévouement de ses membres! C'est le souhait de bienvenue que nous lui adressons.

(1) Cette C<sup>te</sup> est placée sous la protection de S<sup>t</sup> Pierre, patron du Séminaire-Collège.

Extr. de la Correspond. — 1. Le personnel désigné pour cette œuvre se compose du P. Pernot Supérieur, des P. P. Vidal, Bonnet, Riaux, Rodier et Ray, de M. M. Borot, Herambun et Mondel Scolastiques, des F. F. Innocent et Oswald, et d'un séminariste. Le 8 et le 16 janvier, ils prirent passage à St. Nazaire sur les paquebots Transatlantiques. Après une traversée des plus heureuses, les Pères embarqués le 16 janvier abordaient le 2 février à la Basse-Terre: coïncidence que l'on peut regarder d'un précieux augure pour nos confrères. C'était en quelque sorte le Vénéré Père et la Crés-S<sup>te</sup> Vierge elle-même qui, au seuil de leur nouvelle mission, semblaient leur sourire avec bonté et leur donner, en vue peut-être des épreuves de l'avenir, un gage de bénédiction et d'espérances. Leur débarquement eut lieu vers 8 h. et ils eurent la consolation de célébrer la <sup>ste</sup> Messe. (Lett. du 5 fév.)

— 2. « Nous avons été reçus à bras ouverts, écrit le P. Pernot, par M. M. les Grands Vicaires, qui se montrent pleins de bienveillance et de bonté. Les prêtres de la Basse-Terre paraissent aussi nous témoigner beaucoup d'égards et de prévenances. J'ai fait ma visite aux autorités; partout j'ai reçu l'accueil le plus sympathique. Notre arrivée était attendue comme un événement extraordinaire. Le Conseil de santé et le Gouverneur ont voulu, par mesure de précaution, nous envoyer pour acclimatement au Camp Jacob. Les Sœurs de St. Joseph ont mis à notre disposition la maison qu'elles y possèdent. C'est l'endroit considéré comme le plus sain de toutes les Antilles, et un séjour très-agréable, offrant la température moyenne du mois de juin en France. » (Lett. du 5 fév.)

— 3. Ces précautions étaient plus que jamais opportunes, car nos Pères trouvaient à leur arrivée la fièvre jaune qui sévissait dans la colonie. Elle avait fait son apparition dès les premiers jours de Novembre, et bien que son action se fut restreinte à un assez petit nombre de victimes,

c'était un devoir de prudence, surtout pour de nouveaux débarqués, de se prémunir contre l'influence pernicieuse du fléau. Dans ce même collège dont nos confrères devaient prendre possession, trois prêtres, professeurs de l'Établissement, avaient été atteints et avaient succombé le même jour. À la suite de ce malheur les élèves avaient été rendus à leurs familles. (Lett. du 5 fév.)

Plus tard l'épidémie avait paru s'éloigner de la Basse-Terre, pour se concentrer sur la Pointe-à-Pître, et l'on comptait dans cette ville bon nombre de décès. (Lett. du 6 avril.) Dans les derniers temps elle ne sévissait pas d'une manière intense, mais elle apparaissait sur un plus grand nombre de points.

Grâce à Dieu, nos Pères ont constamment joui d'une excellente santé. À l'exception du P. Vidal qui, pendant quelque temps s'est trouvé un peu souffrant, aucun des membres du personnel n'a été indisposé.

— 4. Le 5 février, nos confrères avaient été rejoints à la Basse-Terre par le P. Bonnet, appelé de la Guyane à la Guadeloupe pour s'associer à leurs travaux. Il avait avec lui les deux Scolastiques, M. M. Borot et Kerambun, embarqués le 8 janv. avec le P. Hervé et déposés à la Martinique par le paquebot.

Ainsi réunis au complet, nos Pères se trouvaient à même de commencer les cours, aussi dès le 12 février, après s'être concerté avec le P. Lermot, M. l'abbé Lacombe, vicaire général Administrateur fit insérer un avis dans la Gazette officielle, traçant un programme sommaire des matières d'enseignement et fixant au 1<sup>er</sup> mars la rentrée des élèves. Il était ainsi conçu.

« Nous avons la satisfaction d'informer les habitants de la colonie et en particulier les pères de familles, que le clergé de la colonie a reçu par les derniers paquebots, un notable renfort composé de membres de la Cong: du S<sup>t</sup> Esprit, à qui le séminaire-collège va être spécialement confié sous la direction du R. P. Lermot.

« Désormais la Guadeloupe n'aura plus rien à envier à la Martinique pour l'éducation de la jeunesse. La même direction nous garantit le même succès.

« Le programme des études sera en tout conforme à celui de l'Université.

« A la fin de leurs études, les élèves pourront subir leurs examens comme les élèves des collèges et des institutions de la métropole.

« Il y aura des cours spéciaux pour l'étude des langues anglaise, espagnole et italienne. Les arts d'agrément, la commerciale, la classe préparatoire auront des professeurs particuliers.

« Nous pouvons promettre aux parents que rien ne sera négligé sous le rapport religieux, littéraire, scientifique et sanitaire pour répondre pleinement aux désirs des familles, au goût particulier des enfants et aux besoins de la colonie.

« La rentrée des classes est définitivement fixée au 1<sup>er</sup> mars.

« Les conditions d'admission restent les mêmes que par le passé.

« Le R. I. Pernot prie les pères de famille qui ont l'intention de lui confier l'éducation de leurs enfants de vouloir bien lui adresser au plus tôt leur demande.

Lacombe, vic. gén.»

Quant aux conditions matérielles du local et des bâtiments du Collège, voici à ce sujet les détails que fournit le R. I. Pernot :

« J'ai visité en détail tout le collège, dit-il, les dispositions m'en paraissent très-bonnes ; seulement c'est trop petit, et l'on se trouve à l'étroit. Avec l'argent dépensé jusqu'à ce jour, on aurait pu faire quelque chose de plus vaste. L'ensemble est bien distribué et paraît suffisant, la chapelle exceptée, pour un nombre de 150 élèves au maximum. La disposition est surtout régulière au point de vue des prescriptions de nos Règles relativement à la clôture ; nous n'avons rien à changer pour rendre celle-ci parfaite. La résidence des Sœurs, la lingerie,

l'infirmierie et même la cuisine sont en dehors de l'enceinte de la Cité. On aurait bâti avec un plan arrêté d'avance qu'on n'aurait pas mieux réussi en ce sens. » (Lett. du 5 fév.)

— 5. Le 1<sup>er</sup> mars, ainsi qu'il avait été annoncé, s'opéra la rentrée du Collège. Sans être brillante, écrit le P. Pernot, elle nous satisfait néanmoins. Nous comptons déjà 60 élèves. Doivent encore arriver tous les enfants éloignés de la Basse-Terre, parce que le bateau qui dessert la ligne de la Pointe-à-Pître ici, est maintenant en réparations: ce qui rend les communications très-difficiles et très-coûteuses. » (Lett. du 5 mars) « Il disait encore quinze jours plus tard: « nous continuons à prospérer. les élèves atteignent le chiffre de 70, et bon nombre doivent arriver encore. » (Lett. du 20 mars.) Le 30 avril il ajoutait: « Après avoir commencé avec moins de 60 élèves, nous en avons plus de 90, et bientôt nous atteindrons je crois la centaine. On nous fait espérer 150 élèves avant la fin de l'année: ce nombre me semble exagéré; mais si nous continuons avec le même succès, nous y arriverons l'année prochaine. » (Lett. du 20 avril.)

« Tous les Pères ont produit une très-bonne impression à la Basse-Terre, et l'on nous fait une réputation assurément exagérée, mais qui ne peut que rendre notre tâche plus facile et plus fructueuse. » (Lett. du 5 mars) « On ne reconnaît plus les enfants depuis qu'ils sont avec nous, tellement ils sont changés à leur avantage. Les Grands-Vicaires eux-mêmes partagent cet enthousiasme. M. Ginestet écrivait il y a quelques jours à une personne de la Pointe-à-Pître. « Les bons Pères dirigent les enfants d'une manière admirable. Tout le monde ici en est enchanté. Quel dommage que ces dignes religieux ne soient pas venus plus tôt! » « Il y a quelque temps une Dame me disait que deux choses seulement défrayaient toutes les conversations de la ville. le collège dont on dit des merveilles, et une troupe de prestidigitateurs qui sont venus passer dix jours à la Basse-Terre, avant leur arrivée il n'était question que du collège et des Pères. » (Lett. du 20 avril.)

— 6. Peu de temps après l'arrivée de nos Pères, le 13 février, les Sœurs de St. Joseph ont eu la douleur de perdre la R<sup>ve</sup> Mère Philippine, leur Supérieure principale dans la Colonie. La veille de sa mort, écrit le P. Pernot, elle m'avait fait appeler, et je passai près d'une heure auprès d'elle. Cette excellente religieuse était toute résignée et tout en paix, et quoique son état ne présentât alors rien d'inquiétant, elle parlait comme une personne persuadée que sa mort était proche. (lett. du 18 fév.) L'année dernière elle avait fait un voyage en France, et ne voulant pas prolonger son séjour loin de sa C<sup>te</sup> jusqu'à l'époque des élections de leur Supérieure générale, elle avait quitté la Maison-Mère de St. Joseph avec l'espérance d'y rentrer bientôt pour cette circonstance solennelle. Mais Dieu avait d'autres desseins qu'il s'est plu à réaliser en la rappelant à Lui. Ce fut le P. Pernot qui célébra pour le repos de son âme la Messe des funérailles.

La R<sup>ve</sup> Mère Philippine avait vivement désiré notre établissement dans la Colonie, et elle n'avait négligé aucune occasion d'user de son influence tant auprès de M<sup>g</sup> Boutomet que d'un certain nombre de Conseillers généraux pour amener la question, préparer et aplanir les voies. Le crédit dont elle jouissait auprès du clergé et des familles et son dévouement aux intérêts de la Cong<sup>e</sup>, l'auraient rendue un puissant auxiliaire de l'œuvre naissante. Sa mort est une perte très-grande pour son Institut, et c'est un malheur auquel nous ne pouvons rester nous-mêmes étrangers ou indifférents.

— 7. Le Siège de la Basse-Œuvre est toujours vacant malgré les bruits très-accredités du choix de S<sup>te</sup> Empereur fixé sur M. l'abbé Reyne que notre bien-regretté Père Gaultier avait eu occasion de voir et d'entretenir plusieurs fois à Coulon. Voici ce qu'il écrivait après la première visite. « J'ai vu, il y a quelques jours, M. l'abbé Reyne aumônier supérieur, il s'est rendu dans notre C<sup>te</sup>. c'est un bel homme, âgé de 40

ans; il a une très-bonne santé. Je n'ai pu causer de doctrine avec lui. Il est presque sûr d'être nommé: ce sont les Amiraux qui ont demandé cette nomination et qui ont parlé en Corps à l'Empereur. M. Reyne m'a dit qu'il avait suggéré à feu M. g. Boutomet la pensée de nous confier son col. lège. Il ajoutait, en parlant de nous: «vous seuls pouvez faire marcher cet établissement.» Cet homme paraît sincère et me plaît assez; mais, je le répète, dans une visite de 15 minutes, nous n'avons pu aborder la question de doctrines. Il est venu me voir aussitôt qu'il a vu que nous avions une maison à Coulon. » (Lett. du 17 Janv.)

M. Reyne a depuis renouvelé ses visites, et le jour de l'enterrement du R. P. Gaultier, il se fit un devoir d'assister à la cérémonie et d'exprimer ainsi ses regrets pour notre cher défunt et ses sympathies pour la Congrégation

---

### Cité de Cayenne.

---

1. Voyage en France du P. Guyodo. — 2. Mort de M. g. Dossat. — 3. M. P. Hervé, Préfet ap. p. Réception. Départ du P. Bonnet. — 4. Funérailles de M. g. Heumique et de M. Lbuene. — 5. Ministère. Catéchismes d'adultes. Curéme. Desserte de l'Hôpital du Camp St Denis. — 6. Prédicat<sup>ns</sup> à Macouvia, au Canal. Corog. Desserte de Remire. — 7. Mois de St Joseph. —

Ext. du Bull. et de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. Dans les premiers jours de juillet, le P. Guyodo, sur les ordres du C. P. Père, prenait congé, non sans regrets, de ses chers Cayennais, à l'effet de se rendre en France. L'état de sa santé nécessitait ce voyage. Ayant touché le 10 à Fort-de-France, il arrivait le 27 à St Nazaire, et quelques jours plus tard à la Maison-Noire. Après quatre mois de séjour, il s'embarquait de nouveau pour sa chère Mission, et le 2 Janvier il était rendu à cette population à laquelle, depuis si longues années, il a voué les soins assidus de son zèle et consacré les labours de son pénible ministère.



— 2. Dans cet intervalle, Mgr Bossat, Préfet Apostolique de la Guyane, était atteint d'une maladie qui le conduisait rapidement au tombeau. Nous avons donné dans la partie générale du Bulletin une notice biographique sur ce digne et regretté Prélat, au point de vue surtout de ses rapports avec notre Cong<sup>o</sup>. (Bull 45. p. 733.) Voici sur les détails de cette mort une lettre du P. Le Strat, que nos confrères liront avec intérêt : « Depuis plusieurs mois, la santé de Mgr. était chancelante; la moindre chose le fatiguait. Il éprouvait une grande répugnance pour toute nourriture tant soit peu substantielle; aussi ses forces diminuaient-elles sensiblement. On lui conseillait un voyage en France, mais cela lui souriait fort peu.

« Dans les premiers jours d'août, il fut atteint d'une douleur à la jambe et contraint de garder le lit. Cette douleur était le prélude d'un abcès qui dura près de trois semaines. Durant ce temps on le voyait baisser du jour au lendemain, et, sur l'avis formel des médecins, il avait fixé son départ pour France par le paquebot qui part aujourd'hui, 1<sup>er</sup> Sept. Mais déjà, depuis huit jours, on le voyait réduit à un état de faiblesse tel, qu'on prévoyait ne pas pouvoir le laisser partir. Dès le lundi, 24 août, il me fit appeler pour me mettre au courant de ses affaires. Il ne pouvait y consacrer que quelques instants chaque jour, car il était tout de suite fatigué. On me pressait fortement d'accélérer les choses et on avait raison. Tout fut terminé le vendredi soir vers 7 h. Dans la nuit du vendredi au samedi, vers 2<sup>h</sup> du matin, il eut une crise de suffocation tellement forte qu'on craignit qu'il ne trépassât. On lui administra en toute hâte les derniers sacrements, sans pouvoir même attendre que le clergé fut réuni. Il y eut un petit mieux, mais dès ce moment il endura un vrai martyre. Ses souffrances étaient tellement intenses, qu'elles l'absorbaient complètement. A tout instant il demandait l'heure et répétait qu'il voulait réunir tout son clergé autour de lui à 11<sup>h</sup> 1/2. Il le fit une demi-heure

plus tôt. A 11 h nous étions tous agenouillés près de son lit. Il s'était fait apporter son anneau qu'il nous fit baiser à tous après nous avoir donné sa dernière bénédiction. Il demanda pardon de toutes les peines qu'il avait pu causer: «s'il l'avait fait, nous dit-il d'une voix entrecoupée, ce n'avait été jamais avec intention.

Dès ce moment il y eut en lui un changement complet. Ses sentiments de foi vive qui avaient paru assoupis depuis le commencement de sa maladie, se réveillèrent avec une force extraordinaire. Il répétait sans cesse de pieuses aspirations avec les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, ces deux derniers surtout. Sa langue se prit peu à peu, et on avait de la peine à comprendre ce qu'il voulait dire. Son recueillement et son abandon à la volonté de Dieu, l'accent de foi et de piété avec lequel il priait firent couler des larmes à toute l'assistance. Il conserva sa pleine connaissance jusqu'à 3 h de l'après-midi. Depuis ce moment, il ne sembla plus comprendre rien de ce qu'on lui disait; et ce ne fut qu'à 10 h qu'il rendit le dernier soupir.

• Ses obsèques ont eu lieu le lendemain Dimanche, à 5 h de l'après-midi; et on peut dire qu'elles ont été une manifestation éclatante de la sympathie que l'on avait pour Monseigneur dans les différentes classes de la société. On lui a rendu des honneurs extraordinaires, et tout s'est passé dans le plus grand recueillement, chose assez rare à Cayenne, là où il y a affluence de monde. Deux discours ont été prononcés sur sa tombe, l'un par M. le Directeur de l'Intérieur, l'autre par un membre de la Fabrique.

Le 28 août, alors qu'il sentait sa mort imminente, M. G<sup>r</sup> Bossat avait nommé par un acte signé de sa main, pour le remplacer dans l'administration ecclésiastique de la Mission; jusqu'à l'arrivée de son successeur, M. l'abbé Mahé, curé de Cayenne; en lui adjoignant comme aides, M. l'abbé Cherrier aumônier de l'hôpital et le P. Le Strat. Certains membres du clergé ne

furent pas sans prendre quelque ombrage de cette nomination; mais la paix et l'harmonie n'en reçurent aucune atteinte. Du reste tous les trois, ils avisaient en commun à faire cesser le plus tôt possible cet interin, en sollicitant la désignation du successeur de M<sup>gr</sup> Dossat.

— 3. On a vu dans un précédent Bulletin comment le E. R. Père avait eu devoir présenter au choix du S<sup>t</sup> Siège et à l'agrément du Gouvernement un membre de notre Institut pour diriger cette Mission confiée dès avant la Révolution à la Cong<sup>e</sup> du S<sup>t</sup> Esprit (Bull. n<sup>o</sup> 45, p. 745, et suiv<sup>tes</sup>), Nommé à cette charge sur sa présentation, le R. P. Hervé quittait la France le 8 janvier; le 22, le paquebot touchait à Fort-de-France et le 1<sup>er</sup> février à Cayenne. Il avait avec lui le P. Le Beller. «*À Fort-de-France, écrit le P. Hervé, nous avons rencontré le P. Eminent et M. Choué curé du Fort, venus de S. Pierre pour me voir. J'ai pu rendre visite au Directeur de l'Intérieur, M. Coulurier, créole de Bourbon, que j'avais autrefois connu dans cette colonie. À la Trinidad, où le bâtiment relâcha quelques heures, nous vîmes en passant le P. Corbet et nos autres confrères de la C<sup>te</sup>, et je pus également présenter mes hommages à M<sup>gr</sup> de Fort-d'Espagne. Nous nous arrêtâmes aussi à Georgetown dans la Guyane anglaise, et à Paramaribo dans la Guyane hollandaise, et il me fut encore donné d'offrir mes hommages aux deux Evêques siégeant dans ces villes. Enfin, le 1<sup>er</sup> février, le paquebot nous déposait à Cayenne.*» (S<sup>ent</sup> du P. Hervé, 1<sup>er</sup> fév.)

«*La réception faite à notre confrère à son débarquement, dit le P. Guyodo, a été simple mais touchante par suite de l'affluence de la population toute désireuse de connaître son nouveau Préfet Apostolique. Nous nous sommes rendus en nigiris au débarcadère, d'où nous l'avons conduit à la Préfecture au son des cloches et au milieu d'un concours considérable de peuple. De là on s'est rendu processionnellement à l'église; à l'entrée, M. l'abbé Mahé lui a fait un petit*

discours auquel il a répondu. Après la messe qu'il a célébrée à 3 h., le R. P. Hervé a adressé quelques paroles à l'assistance, et nous l'avons reconduit à la Préfecture. Il était 9<sup>h</sup> quand nous avons fini. A midi, nous réunissions à notre table les prêtres qui avaient assisté à la cérémonie, le Supérieur des Jésuites et un autre de leurs Pères résidant à Cayenne : tout s'est bien passé. Le matin, le R. P. Hervé a fait ses visites aux chefs d'Administration et de service, accompagné du P. Guyodo; il les a continuées dans la soirée, avant avec lui le P. Le Strat. On peut dire que la population et les membres de l'Administration sont satisfaits de nous voir chargés de la direction spirituelle de la colonie. Le clergé séculier en général paraît mal à l'aise; mais plusieurs ecclésiastiques ne dissimulent pas leur satisfaction. Nous espérons que bientôt tous les prêtres seront enchantés de cette nomination et qu'un contentement unanime succèdera à cette sorte de gêne. (Lett. du P. Guyodo, 1<sup>er</sup> fév.)

Le paquebot qui avait amené le R. P. Hervé de la Martinique à la Guyane prit à son bord le lendemain 2 février, le P. Bonnet qui avait reçu son obédience pour la Guadeloupe. Ce Père a été unanimement regretté de ses confrères et de la population.

— 4. — La semaine de l'arrivée du nouveau Préfet, M<sup>me</sup> Hennique, femme du Gouverneur, succomba à une maladie mortelle. Son enterrement devait avoir lieu en grande pompe et attirer à l'église tout le monde officiel de la ville. Le R. P. Hervé jugea l'occasion opportune pour s'établir aux yeux de ces Messieurs dans des relations bienveillantes, et joindre à ses condoléances des paroles qui fussent l'expression de quelques vérités pratiques et salutaires. Après la cérémonie qu'il fit lui-même, le R. P. Préfet monta en chaire et prononça comme l'oraison funèbre de M<sup>me</sup> la Gouvernante. Ce procédé délicat fut très-bien apprécié de tout le monde, et M. le Gouverneur ne manqua pas de lui faire connaître combien il en avait été vivement touché.

Quelques semaines plus tard, le R. P. Hervé tenait aussi à présider en personne la cérémonie des funérailles d'un jeune prêtre créole de Cayenne, M. l'abbé Thuerre, ancien élève de Langonnet et du séminaire du S. Esprit, dont nous avons annoncé la mort dans l'un des précédents Bulletins. Il était frère du Scolastique décédé l'année dernière au S. Cœur de Marie, et avait quitté Paris lors du départ du P. Guyodo, pour faire avec lui la traversée jusqu'à Cayenne. Son mal était une laryngite dont les progrès ne purent être enrayés et qui dégénéra en pulmonie. « Il n'a gu, écrit le P. Hervé, dire la messe une seule fois depuis son arrivée; nous allions le confesser de temps en temps et lui porter la sainte Communion. Le jour où il expira, nous eûmes comme un pressentiment de sa mort, et le soir à 9 h 1/2, au sortir du catéchisme, nous nous rendîmes chez lui pour le voir. Ayant trouvé les portes fermées, nous n'entrâmes pas: une demi-heure après, on venait à la Préfecture nous dire qu'il était mort. Un instant auparavant il s'entretenait avec sa mère de choses indifférentes sans préoccupations aucunes, tant il appréhendait peu un dévouement si subit. » (lett. du P. Hervé du 30 mars.)

— 5. Dès le 9 février, une Circulaire du R. P. Hervé portait officiellement à la connaissance du clergé et des fidèles de la Colonie la nouvelle de son arrivée et de son installation. Le R. P. Préfet faisait aussi part des espérances qu'il concevait sur l'avenir de la Mission; espérances fondées principalement sur le concours de tous les éléments propices qu'il se plaisait à reconnaître dans le pays pour le succès de l'œuvre, et aussi sur l'assistance spéciale de la divine Providence, laquelle après l'avoir appelé et préparé son élection, ne lui faisait pas défaut dans la tâche périlleuse et difficile qu'elle venait de lui confier.

Afin de commencer au plus tôt les modifications qu'il jugeait utiles d'opérer dans l'intérêt de la classe pauvre, le R. P. Hervé a établi à Cayenne dans le courant de mars

des catéchismes pour les noirs adultes. Les réunions ont lieu trois fois la semaine, le soir à 8<sup>h</sup>. Ces bonnes gens les plus éloignés jusqu'ici de ces sortes d'exercices qui du reste n'existaient pas pour eux spécialement institués, accourent à l'envie : chaque jour l'église est pleine. C'est une lacune qui a été très-heureusement comblée ; car les enfants comptaient pour eux seuls huit catéchismes par semaine, quatre destinés aux garçons et quatre aux filles. Le R. P. Hervé a voulu les présider lui-même. C'était un moyen de donner de la vogue à ces exercices, et ce moyen a parfaitement réussi. Tout les adultes de la population noire ou mulâtre qui n'ont pas fait leur 1<sup>re</sup> communion se présentent en foule. Un très-grand nombre d'hommes et de femmes se préparent déjà à remplir cet important devoir, et une magnifique cérémonie aura lieu bientôt.

Les prédications du carême ont été faites par les Pères chargés du soin de la paroisse. Le R. P. Hervé s'était réservé de prêcher tous les vendredis le Chemin de la Croix. une grande affluence de personnes accouraient toujours pour l'entendre. Outre ces exercices généraux de la 5<sup>te</sup> quarantaine, une retraite spéciale de préparation à la fête de Pâques, a été donnée par deux Pères de la Compagnie de Jésus. Sous ces soins réunis ont amené de consolants résultats. Ces anciens pratiquants, nul ne manquait à la 5<sup>te</sup> table le jour de Pâques, et bon nombre de convertis allaient aussi s'asseoir au banquet eucharistique. Parmi ceux-ci se distinguaient plusieurs soldats et plusieurs matelots, qui avaient suivi assidûment les saints exercices du Carême. Le R. P. Prêtre aurait désiré faire pour eux des instructions spéciales dans la caserne même ; son projet n'a pu se réaliser. Ses prisonniers étaient favorisés des mêmes avantages, car on avait établi pour eux des conférences particulières sur les vérités de la religion. La plupart avaient abandonné depuis longtemps le service de Dieu ; tous ou presque tous se sont confessés et ont communie avec les marques extérieures d'un sincère repentir.

Outre le ministère régulier de la paroisse, nos Pères desservent encore depuis l'arrivée du P. P. Hervé l'hôpital du camp St-Louis. Autrefois peu important, cet établissement compte maintenant une moyenne de 160 malades et possède un orphelinat de 60 à 70 enfants. Là encore nos Pères ont eu bien des consolations: pas un seul malade n'a refusé de se confesser, et plusieurs, déjà très-avancés en âge, ont fait leur 1<sup>re</sup> communion. Le P. Ledhuy est spécialement chargé du camp St-Louis. (Lett. du P. Hervé du 2 Mars).

— 6. Quelques paroisses des quartiers ont été également évangélisées par nos Pères. Le P. Pommepeuy appelé de Mana à Cayenne, a été envoyé à Macouria afin de prêcher une retraite de 1<sup>re</sup> Communion. Il profitait de l'exercice du soir pour s'adresser aussi aux autres personnes de la population qui venaient grossir son auditoire; et leur laisser à toutes un enseignement et une exhortation. Après 10 jours, notre confrère rentrait à Cayenne. Mais à peine remis de ses fatigues, il fut envoyé au Canal-Corcy, paroisse privée de prêtres depuis plusieurs mois. Son zèle n'a pas été infructueux: conversions, baptêmes d'adultes, 1<sup>res</sup> Communions, Dieu s'est plu à lui faire récolter de toutes ces consolations du ministère apostolique, une riche moisson.

Le P. Le Beller, jeune Profès parti de la Maison-Mère et arrivé à Cayenne avec le P. P. Hervé, a été d'abord placé à Remire. La population de l'endroit, écrit notre confrère, est très-affectonnée au prêtre. La mémoire du P. Neveu est en grande vénération chez elle. A Remire, une de mes douces consolations est de penser que les cendres du bon Père reposent près de moi. Je crois le voir au Ciel intercedant auprès de Dieu pour ces pauvres qu'il a évangélisés et pour le Père qui continue son œuvre. (Lett. du 2 Mars.)

Quelques lignes du P. Guyodo nous apprennent en partie les résultats de son ministère. Le P. Le Beller fait

des merveilles à Remire. catéchismes, instructions, visites des malades, il ne néglige rien pour maintenir la ferveur ou ramener à la pratique de la religion. En 2 mois et demi, il a préparé une belle 1<sup>re</sup> Communion. Les habitants veulent le garder à toute force, leurs larmes et leurs supplications ont forcé le P. F. Hervé de leur promettre de le leur rendre plus tard. » (Lett. du 5 avril)

« Quoique inconnu dans la colonie, ajoute le bulletin de la C<sup>té</sup>, le P. Le Bellier a réussi à former une loterie en faveur de la S<sup>te</sup> Enfance, dont le produit s'élèvera au-dessus de 100<sup>fr</sup>. » Plus tard, ce cher confrère a été envoyé à Mana où il s'occupe principalement du soin de la Léproserie.

— 7. « Le mois de mars, en ramenant le culte de Saint Joseph, a été l'occasion d'un nouvel élan de piété. Le P. F. Hervé n'avait rien négligé pour favoriser la dévotion des fidèles à ce grand Saint. Les hommages qui lui étaient décernés ne sont pas restés sans obtenir leur récompense en grâces de toute nature; et assurément l'assistance nombreuse que réunissaient à l'église les exercices du carême n'était pas étrangère à l'influence salutaire du glorieux Patriarche. »

---

### Eté de Mana.

---

1. Nouveau voyage du P. Kraemer chez les nègres Bonis. Bon accueil. Visite du roi au Gout et à nos Pères de Cayenne. Baptêmes. — 2. Ministère. — 3. Retour des lépreux à l'Occasouany. 4. Etat des Pénitenciers. — 5. Bulle Ineffabilis en l'honneur des sauvages.

— 1. Le P. Kraemer a de nouveau entrepris et achevé une seconde excursion chez les nègres Bonis. Il en rend ainsi compte au C. P. Père, dans une lettre du 1<sup>er</sup> Décembre en annonçant une relation plus détaillée.

• Parti le 26 août de Mana, pendant l'octave de la fête



du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, je plaçai mon voyage sous sa quiescente protection, assuré d'en retirer les plus précieuses faveurs. Après trois semaines de canotage, j'arrivai sans accident au milieu de ces pauvres noirs. Ils me firent une réception des plus cordiales. Dès qu'on eut connaissance de ma venue, les capitaines ou chefs des divers villages s'empressèrent de se rendre près de moi pour me faire offre de leur amitié et de leurs services. Le Chef de la nation tint conseil avec ses ministres, et il fut arrêté que toute liberté me serait laissée d'exercer le saint ministère, qu'on me bâtirait une case et une église; enfin que le roi ou Gu-man se rendrait à Cayenne pour se faire reconnaître du Gouvernement français.

Mon séjour parmi ces noirs dura deux semaines. Pendant ce temps, j'ai eu la consolation de baptiser 25 enfants. L'un d'eux semblait m'attendre que mon arrivée pour se voir ouvrir les portes du Ciel.

Je repartis accompagné d'une vingtaine de Bonis: le roi, un de ses fils et ses principaux officiers étaient du nombre. Je devais leur faciliter le voyage de Cayenne. Le 1.<sup>er</sup> de la fin d'octobre, ils s'embarquèrent à S.<sup>t</sup> Laurent du Maroni, à bord du vapeur le Casabianca, qui les conduisit à Cayenne. Pendant 14 jours qu'ils ont séjourné dans cette ville, ils ont logé chez nos Tères qui en ont obtenu les plus belles promesses pour l'avenir. Le Gouverneur les a parfaitement reçus et leur a fait beaucoup de présents. Ils ont été enchantés de leur voyage. Je devais, à leur retour de Cayenne, m'adjoindre à eux pour aller diriger leurs travaux dans la construction de la case et de la chapelle promises. Mais ils reviendront dans quelques mois couper des bois dans le haut de la Mana.

Je me plais à espérer de cette visite des résultats heureux; ces gens paraissent plus ouverts et moins défiants lorsqu'ils ont passé par Mana en revenant de Cayenne. Si l'on réussissait enfin à les attirer auprès de nous! C'est là le but de

tous mes efforts. Je vous enverrai plus tard, mon E. R. Père, un petit rapport sur cette dernière Mission.

— 2. Pendant son absence, le P. Kraemer avait laissé à Moana le P. Tommepuy. Le P. Bonnet vint ensuite le rejoindre de Cayenne. La semaine avant son arrivée avait été marquée, le jour de la fête du Rosaire, par un élan religieux très-consolant : 150 personnes avaient pris part au divin banquet.

Plus tard, aux fêtes solennelles de la Causainte de l'Immaculée Conception et de Noël, ce même esprit de foi et de piété s'est produit de nouveau en manifestations ferventes. Les associés de la Congrégation de la S<sup>te</sup> Vierge, au nombre de 40, et le Corps-Ordre de S<sup>t</sup>. François s'étaient préparés par une retraite à la solennité du 8 décembre. Les fruits ont pu en être constatés à une régularité et une générosité plus grandes.

Une messe chantée, des décorations charmantes, l'autel et les nouveaux lustres étincelant de mille feux, tout cet appareil et tous ces décors avaient fait affluer une foule considérable à l'église pour les fêtes de Noël; elles ont été marquées en outre par deux conversions bien consolantes.

— 3. Le 11 novembre, des goélettes venant de la Montagne d'Argent mouillèrent devant Moana. Elles avaient à bord les malades de cette Léproserie qu'on ramenait de nouveau, après trois ans d'essais infructueux, à l'ancien établissement de l'Atocariouany. Ce retour pour ces pauvres gens, leur procurait comme les joies d'un rapatriement : ils étaient tout heureux. Le voisinage de la Léproserie donne à nos Pères de Moana un nouveau ministère pour exercer leur zèle et leur dévouement. Peu de jours après l'arrivée des lépreux, ils sont allés visiter ces infortunés. Le P. Le Beller est maintenant chargé d'une façon spéciale de leur donner les soins spirituels.

— 5. Depuis que le Gouvernement français a donné la préférence à la Nouvelle-Calédonie, comme lieu de déportation,

le nombre des condamnés de Cayenne diminue graduellement, et les Pénitenciers disparaissent un à un; sur 7, il y en a eu 4 de supprimés dans le Maroni pendant le courant de cette année; celui de la Pointe-Française est du nombre.

Le Gouvernement posait en principe que ces établissements devaient se suffire à eux-mêmes. Or ce résultat n'avait pu être encore réalisé. Les Directeurs de ces maisons se succédaient rapidement sans pouvoir arriver à l'unité de vue et de direction qui eût été désirable. Non seulement les productions n'amenaient que des résultats stériles; mais les pauvres détenus eux-mêmes dépérissaient à vue d'œil, à cause des privations qu'ils devaient endurer. La ration de pain leur était retirée depuis plusieurs mois; car on voulait les accoutumer à se nourrir de Couac, aliment du noir. Plusieurs déportés qui avaient obtenu des concessions de terrains, ont également reçu l'autorisation de se marier. De ces unions ne naissent que des enfants étolés avant l'âge: ils n'ont pu recevoir de leurs parents une vitalité qu'eux-mêmes ne possédaient pas et ils s'éteignent d'épuisement après 10 ou 12 ans d'une misérable existence. (Séck. du 1<sup>er</sup> déc.)

— 5. On a déjà parlé de la collection monumentale réunie par M. l'abbé Sire, prêtre de St. Sulpice, des traductions en presque toutes les langues du monde de la Bulle Ineffabilis, proclamant le dogme de l'Immaculée Conception. Notre Cong. a été heureuse de contribuer pour sa part à ce glorieux monument en l'honneur de Marie, et nos confrères de la Guyane nous ont aussi fourni leur précieux contingent. On avait déjà cette traduction en créole de la colonie, par M. l'abbé Phuerre; mais on désirait y ajouter encore l'idiome des sauvages de l'intérieur, tel a demandé du P. Kraemer, ce travail a été entrepris par un protestant de la Guyane, et, heureusement terminé. Cette circonstance est à remarquer et elle ajoute à l'intérêt de la traduction, qui a été envoyée à la Maison-Mère.

## TRINIDAD.

C<sup>té</sup> de Port d'Espagne.

1. Voyage du P. Corbet à St<sup>e</sup> Lucie. Retraite à Castries aux S<sup>rs</sup> de St<sup>e</sup> Joseph. — 2. Mort de M<sup>r</sup> Labiff. — 3. Fête du St<sup>e</sup> Cœur de Marie. Société de St<sup>e</sup> Vincent de Paul établie au Collège. — 4. Soirée musicale. — 5. 1<sup>re</sup> Comm. — 6. Distribut. des prix. — 7. Retraite des Pères. id. des S<sup>rs</sup> de St<sup>e</sup> Joseph. — Synode diocésain. — 8. Inspecteur envoyé de Londres pr la question de l'enseignant. — Notice sur M<sup>r</sup> Labiff, Scolastique.

Bill. de la C<sup>té</sup>. — 1. « Dans la 4<sup>e</sup> semaine du mois d'août, nous avons eu le regret de voir le P. Sup<sup>r</sup> s'éloigner de notre C<sup>té</sup> et se rendre à St<sup>e</sup> Lucie. Son but principal était de prendre des renseignements précis sur la ville de Castries et les autres localités de cette colonie anglaise relevant de l'archevêché de Port-d'Espagne. Mais il a su également profiter avec avantage pour le bien des âmes, du temps qu'il a passé dans cette île. Les bonnes sœurs de St<sup>e</sup> Joseph l'ont accueilli avec la joie la plus vive. Depuis assez longtemps, elles se voyaient négligées sous le rapport spirituel, par suite de l'état de souffrances prolongées du curé de Castries. Le lendemain de son arrivée, le P. Corbet a commencé dans leur établissement les exercices de la retraite; et ses paroles recueillies avec bonheur, ont porté des fruits consolants. Sa ne s'est point borné son zèle. il a également fait plusieurs instructions à la paroisse, et donné quelques conférences aux personnes des différentes associations. »

— 2. « Pendant son séjour à Castries, le P. Corbet eut la douleur d'apprendre la mort d'un des membres de la C<sup>té</sup> de Port-d'Espagne. Un Scolastique, M. Labiff, depuis longtemps atteint d'une maladie de poitrine et envoyé à la Trinidad dans l'espérance que le climat contribuerait à son rétablissement, succombait le 6 août, un samedi matin. Le mal avait gagné peu à peu et atteint insensiblement à sa dernière période. Sa mort nous a bien affligés, sa résignation,

sa piété édifiante ont été pour nous un sujet de douce consolation,»  
(Mais plus loin les détails.)

— 3.° Peu de temps après nous eûmes dans la Cité une fête de famille dont le caractère de pieuse allégresse semblait apporter une compensation aux tristesses passées. Cette fête fut celle du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie. La joie cependant ne put être complète. Le P.<sup>r</sup> Supérieur qui depuis longtemps avait préparé la solennité, était encore retenu à S.<sup>t</sup>e Lucie, par suite du retard du packet-anglais: son absence fut vivement regrettée. Plusieurs invitations avaient été faites, et M.<sup>gr</sup> l'Archevêque devait prêcher et présider les offices de la journée. Mais, ce qui allait ajouter un plus grand éclat à notre fête et la rendre plus consolante pour nos enfants, c'est qu'en ce jour devait s'établir dans la maison la Société de S.<sup>t</sup> Vincent de Paul, sous le patronage du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie.

La fin est d'abord de développer l'esprit de piété dans les élèves et de leur inspirer une tendre et solide dévotion à la S.<sup>t</sup>e Vierge, en leur offrant le Cœur Saint et Immaculé de Marie, comme un parfait modèle de toutes les vertus. Elle se propose en outre de faire pratiquer de bonne heure aux enfants, la plus belle et la plus nécessaire des vertus chrétiennes, la charité, spécialement à l'égard de ceux qui souffrent.

Une neuvaine de prières a été faite à la chapelle les jours qui précéderent la fête du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, afin d'obtenir les bénédictions du Ciel sur la nouvelle fondation, et de préparer l'élection des premiers membres de la petite société. Le choix s'arrêta sur neuf élèves des plus sages et des plus recommandables. Avant la bénédiction solennelle du S.<sup>t</sup> Sacrement donnée par M.<sup>gr</sup> l'Archevêque, les heureux élus ont prononcé leur acte de consécration, et Sa Grandeur les a admis à la participation de toutes les prières et bonnes œuvres de la Société. Bon nombre d'autres élèves ont donné leurs noms comme aspirants. Une

salle de classe a été aussitôt cédée à la société pour en faire un oratoire. Ces jours derniers, le P. P. Supérieur a obtenu pour tous les Pères du collège la permission d'y dire la s<sup>te</sup> Messe. C'est pour nous un nouveau motif d'espérer que cette petite œuvre naissante sera bénie du Bon Dieu et protégée d'une manière toute spéciale par le S<sup>c</sup> Cœur de Marie.»

— 4. — Depuis quelque temps, nous avions l'intention de donner aux enfants une petite récréation de famille, à laquelle chacun devait contribuer de son mieux en fournissant: l'un sa pièce de déclamation, un autre son solo de cornet, un troisième sa petite chansonnette, La musique instrumentale et la musique vocale, s'étaient aussi mises en frais. Plusieurs artistes de la Colonie s'étaient empressés de répondre à l'invitation du P. Supérieur. Mais incertain du succès des enfants qui pour la 1<sup>re</sup> fois allaient paraître en public, le P. Corbet leur avait recommandé de n'inviter que leurs proches parents. Malgré cette précaution, il y a eu un tel concours de personnes, que la salle était au moins aussi remplie que le jour de la distribution des prix. Heureusement la soirée s'est très-bien passée, et a même surpassé l'attente de tous. L'Archevêque qui présidait, ne se lassait de répéter à ceux qui l'entouraient, qu'il n'avait jamais rien vu de mieux, et le Docteur Gomez, premier artiste violoniste de la côte-ferme, que le P. Supérieur avait invité à donner un solo de violon, n'a voulu se retirer qu'après l'avoir remercié et lui avoir fait promettre de ne pas craindre d'user de son concours quand il aurait quelque fête semblable.»

— 5. — La 1<sup>re</sup> Communion de nos enfants a eu lieu cette année, comme l'année dernière, le jour du Patronage de la S<sup>te</sup> Vierge. Une neuvaine au Sacré-Cœur avait préparé à la retraite 19 de nos élèves qui devaient pour la 1<sup>re</sup> fois recevoir dans leur cœur notre divin Sauveur. Contrairement à ce qui s'était pratiqué les années précédentes, eux seuls en

ont suivi les exercices dans le nouvel oratoire érigé en l'honneur du St-Cœur de Marie et de St-Vincent de Paul, pendant que les autres étaient soumis au règlement ordinaire. Tous cependant se sont empressés d'accompagner leurs plus jeunes condisciples à la Table-sainte. Mgr L. Archevêque a dit la Messe de 1<sup>re</sup> Communion, et adressé aux enfants quelques paroles touchantes. Ensuite a eu lieu la confirmation. La cérémonie de la rénovation des vœux du Baptême a été présidée par le P. Supérieur. La journée s'est terminée par une visite à l'hôpital des pauvres. Pendant le repas ils avaient eu soin de s'imposer de petites privations, afin de grossir la part du pauvre, qui fut, vers la fin du dîner, recueillie par le président de la Société de St-Vincent de Paul.»

— 6. — La distribution des prix a eu lieu le 14 décembre. L'assistance y était nombreuse et choisie. Le Gouverneur qui avait fait une absence de 6 mois, n'était revenu de Londres que depuis 8 jours; et malgré ses nombreuses occupations, Son Excellence a voulu présider notre réunion, c'est assez dire l'estime et la sympathie qu'il continue d'avoir pour le collège. Sa Grandeur Mgr L. Archevêque, qui était placé à la droite du Gouverneur, tous les Pères Dominicains, une grande partie des prêtres de la colonie et beaucoup de familles des plus honorables de la ville ont applaudi aux succès de nos lauréats.

La distribution des prix a offert cette fois un charme qu'elle n'avait pas encore présentée jusque-là. La musique était en effet plus complète que jamais, grâce au concours de quelques artistes de la ville, qui avaient voulu se joindre à nos musiciens. Ses assistants ont été encore admirablement surpris par des déclamations très variées, en anglais et en français. Dans cette circonstance comme à la soirée récréative donnée en septembre, les essais de nos enfants ont été vivement encouragés par les chaleureux applaudissements de l'assistance entière. Le discours d'usage fut prononcé par le P. Sup., qui a tenu l'auditoire attentif pendant une demi-heure.»

« Trois jours après la distribution des prix, commença notre retraite. Le P. Supérieur a donné, comme l'année dernière une conférence et le sujet d'oraison chaque jour. Cette huitaine trop rapidement écoulee, fut un temps bien précieux de ferveur et de recueillement.

« Après notre retraite, le P. Corbet a prêché celle des Sœurs de St. Joseph, sur laquelle Dieu s'est plu à répandre aussi ses grâces.

« Le 8 janvier, tous les prêtres du diocèse se sont réunis au collège, sur la convocation de M<sup>g</sup> Gonin, pour la retraite ecclésiastique et le Synode diocésain. Plusieurs de ces Messieurs, avant de se rendre à Port d'Espagne, avaient prié le Père Supérieur de leur envoyer un Père pour desservir leur paroisse pendant leur absence. Toute la Cité s'est rendue à St. Joseph, seconde ville de la Erimidad par son importance les Pères rayonnant tout autour, exerçaient le St. ministère dans les paroisses environnantes. C'est M<sup>g</sup> Gonin lui-même qui a donné les instructions de la retraite. Le P. Supérieur était un des confesseurs désignés pour les retraitants, et Sa Grandeur a voulu également qu'il fut membre de la Commission spéciale, chargée d'élaborer les questions du Synode. La messe de clôture, qui réunissait tout le clergé et une foule nombreuse à la Cathédrale, a été chantée encore par le P. Corbet. (S<sup>on</sup> du 3<sup>fév</sup>.)

On a parlé dans le dernier bulletin du voyage à Londres de M<sup>g</sup> le Gouverneur de la Erimidad et du système d'enseignement par lui conçu et communiqué au P. Corbet. (Bull. T. VI. p. 661.) Son Excellence se proposait, à son arrivée en Angleterre de traiter la question au Ministère et auprès de M<sup>g</sup> Manning, afin d'arriver le plus promptement possible à la réalisation de ses idées. « J'ai eu, écrit le P. Corbet, un entretien avec lui à ce sujet; ses plans sont toujours les mêmes; mais la question n'est guère plus avancée qu'avant son départ.

Il avait été décidé à Londres, qu'un inspecteur



vendrait à la Trinitad pour faire un rapport sur l'instruction primaire et l'instruction secondaire données dans le pays. » (lett. 8 janv.)

« Cet inspecteur est en effet ici depuis 6 semaines et doit repartir dans 4 jours. Il a visité toutes les écoles de la colonie, tout vu et tout examiné lui-même dans le plus grand détail. Quatre journées ont été consacrées à notre collège. Que va-t-il maintenant résulter de tout cela ? On n'en sait encore rien. Ce Monsieur est extrêmement discret. Il paraît qu'il ne dit même pas sa pensée au Gouverneur, et M. G<sup>r</sup> Gonin n'a pu savoir que des choses très-générales et indifférentes. Comme il est catholique et catholique pratiquant, les protestants ont paru mécontents de ce choix. Plusieurs, cependant, surtout les professeurs du collège de la Reine, ont essayé de le prévenir contre nous, mais sans succès. Il s'est montré à notre égard sans idées préconçues, et nous a répété sans détours tout ce que les ennemis de notre collège lui avaient dit. En arrivant, il a serré cordialement la main à tous nos Irlandais, car il est lui-même de leurs compatriotes : son nom est Keenan. — Le grand reproche qu'on nous adresse toujours, c'est de n'être pas assez anglais : il nous l'a répété et nous a dit que pour les sciences, son rapport ne pourrait pas nous être favorable, parce que nos élèves sont moins avancés que ceux du collège royal, mais que sur tout le reste, il ne pourrait que nous être d'un bon témoignage, car il avait été très-satisfait. »

(lett. du 5 avril.)

### Notice nécrologique

sur M<sup>r</sup> Labiff, Scolastique,

décédé à la C<sup>té</sup> de Port- d'Espagne (Trinitad), le 6 août, 1868.

Le jeune Scolastique décédé à la Trinitad, était de la ville de Simerick en Irlande. N'entra de bonne heure au Petit-Scolasticat de Black-rock. Mais d'un tempérament assez frêle, il ressentit bientôt une grande faiblesse de poitrine : aussi fut-il contraint, après plusieurs mois de séjour dans la C<sup>té</sup>, de renoncer pour un temps aux épreuves du postulat, et de rentrer

dans le sein de sa famille. Sa santé toutefois parut se fortifier, et de nouveaux desirs le ramenèrent au Petit-Scolastique, deux années de probation s'étaient écoulées, lorsqu'il fut admis, le 8 décembre 1864, fête de l'Église de l'Immaculée Conception, à prendre ses premiers engagements.

Le jeune Scolastique paraissait d'un caractère doux et placide; parfois il devenait rêveur et méditatif. C'était chez lui comme une propension naturelle que favorisait encore l'influence du mal dont il était atteint. Son esprit doué d'une rare facilité pour la poésie, s'y appliquait avec succès; et plusieurs de ses compositions, marquées au coin du talent et recommandables par leur mérite littéraire, reçurent une certaine publicité.

Cependant sa faible santé ne put triompher de l'affection dont il portait le germe: son mal empira et, de l'avis des médecins, on crut devoir l'envoyer sous un climat plus propice. Dans le second semestre de l'année 1866, il recut son obédience pour la Cité de Port-d'Espagne.

L'espoir qu'on avait eu de son rétablissement disparut bientôt. Il devait être chargé d'un cours pour lequel il fallait un professeur parlant l'anglais; mais le médecin le déclara impuissant à s'acquitter de ces fonctions, de sorte qu'il fut condamné à un repos presque absolu. Plusieurs fois appelé afin de se rendre compte de l'état du malade, le Docteur suivait avec précision les progrès du mal, et d'avance il déterminait la durée probable de cette lente consommation. « Le mois prochain, écrivait le P. Corbet, à la date du 7 mai 1868, commencera l'hivernage, et le Docteur croit, selon toutes les apparences, que M. Lahiff n'ira pas au-delà du mois de septembre. » Le Père Supérieur jugea alors prudent de demander au C. R. Père l'autorisation de l'admettre à l'émission des vœux perpétuels. C'était pour le cas où l'état du malade rendrait le danger comme imminent.

Par une illusion assez commune aux poitrinaires, notre cher scolastique se trompait lui-même sur la gravité de son mal. La mort ne lui paraissait point si prochaine; et il n'accueillait pas sans chagrin les craintes qu'on lui exprimait sur son état.

Avant de partir pour St. Lucie, le P. Corbet s'entretint long-temps avec lui; il lui donna ses avis et aux recommandations qui lui furent faites, le cher Scolastique promit d'être bien fidèle et de se montrer en tout soumis et résigné.

Jusqu'à là il avait eu assez de forces pour ne pas demeurer alité; mais les deux jours qui précédèrent sa mort, sa faiblesse fut extrême, et il fut contraint de se coucher. Le docteur, consulté aussitôt, déclare sa fin très-prochaine, et dit que d'un instant à l'autre il peut rendre le dernier soupir. « M. Lahiff, dit le bulletin, reçoit cette nouvelle avec le plus grand calme et un très-grand abandon en la volonté de Dieu. En un instant, le bon Maître avait changé ses dispositions, et il paraissait désirer cette mort

dont la pensée lui était importante auparavant. Il se demanda, un des Pères entend sa confession générale, et le soir même, on lui donne l'Étrême-Onction et le S.<sup>o</sup> Viatique. Le P. Sundhauser, qui remplaçait pendant son absence le P. Corbet, reçoit sa Profession, et c'est avec le plus grand bonheur qu'il émet des vœux perpétuels. Sa C<sup>o</sup>te tout entière assistait à cette cérémonie. Il n'eut plus dès lors qu'un seul désir, celui de rendre son âme à Dieu. « Oh ! mon Père, disait-il à son infirmier, que je serais heureux et content de mourir, maintenant que j'ai fait ma profession, afin d'aller me joindre au Vénéré Père, et aux autres membres de la Cong<sup>o</sup> que sont au Ciel ! »

Ses désirs ne tardèrent pas à être satisfaits. Le samedi 6 août, à midi et quart, le P. Sundhauser, qui était resté près de lui, entendit tout-à-coup sa respiration s'arrêter brusquement. C'était son dernier soupir et la fin de ses souffrances. Bien que prévu, ce dévouement ne paraissait point devoir être aussi immédiat. Le P. Browne avait différé de lui appliquer l'indulgence de la bonne mort : seule, cette faveur spirituelle lui fut refusée. Le soir et le lendemain matin, les élèves se succédaient dans sa chambre pour prier auprès de son corps. Le dimanche à 9<sup>h</sup>, une grande messe fut chantée pour le repos de son âme et à 3<sup>h</sup> de l'après-midi, eut lieu l'enterrement auquel assistèrent tous les enfants du Collège et grand nombre de leurs parents.

---

## HAÏTI.

### C<sup>o</sup>te de Létienville.

1. Les P. P. François et Maistre parmi les Cacos à la Coupe. — 2. Prise de Létienville par les Salmaristes. Départ des 2 Pères pp<sup>s</sup> Marc. — 3. Retour à Port-au-Prince. Ministère en ville. — 4. Retour à Létienville. Ministère. — 5. Voyage du P. François à la Mart<sup>o</sup> — 6. Visite can<sup>o</sup> de M<sup>o</sup> G<sup>o</sup> Guilloux. — 7. Situation politique. — 8. Etat religieux du pays. — 9. Séjour à Paris de M<sup>o</sup> G<sup>o</sup> Du Cosquer.

Extr<sup>o</sup> de la Corresp<sup>o</sup> — 1. D'après la relation du dernier Bulletin d'Haïti, nos confrères de Létienville n'étaient plus tous ensemble réunis sous le même toit. Le P. Simonet s'était vu contraint de séjourner à Port-au-Prince, et les P. P. François et Maistre résidaient à Létienville, n'ayant avec le P. Supérieur que de rares et difficiles communications.

occupée par les Coucaos, la Coupe se voyait cernée de tout côté par des troupes beaucoup plus nombreuses. elle était à la fois attaquée par Salmave et menacée par les Piquets des montagnes et de la plaine soulevés par le Président pour opérer une contre-révolution. (Lett. du 22 juill!) On comprend sans peine tout ce qu'avait d'inquiétant pour le P. Simonet la situation critique de nos confrères, et l'incertitude où il se voyait réduit. Il avait appris cependant par une voie indirecte, que nos Pères étaient en bonne santé et qu'ils se dévouaient au soin des blessés et des autres infortunées victimes de la guerre qui affluaient auprès d'eux. (Lett. du 22 juill!) Le 2 août, le P. François profitant d'une bonne occasion, put donner des nouvelles de la Cte. Dans sa lettre, il confirmait les renseignements déjà reçus, et il pria le P. Simonet de lui faire parvenir quelques médicaments pour le pansement des blessés, de la farine pour les hosties et un secours d'argent, afin de pourvoir à leurs propres besoins. (Lett. du 2 août.) Le P. Simonet, au retour du messager, s'empressa de lui écrire et de lui envoyer ce qu'il désirait.

Malgré les difficultés et les périls de la situation, nos confrères continuaient fidèlement à vaquer aux fonctions du St. ministère. Voici à ce sujet ce qu'écrivit le P. François. « Quelle devint notre position dans l'enceinte étroite de Tétionville envahie par 15 ou 16 cents cacos? Nous croyons pouvoir le dire, notre manière d'agir a été le plus possible conforme à ce que prescrivaient tout à la fois la prudence, la charité et le dévouement du missionnaire. Ainsi, dans notre presbytère envahi malgré nos protestations, nous nous appliquâmes avec une fidélité scrupuleuse à suivre nos exercices de règle. Quant au ministère, nous eûmes la consolation de pouvoir l'exercer sans entraves dans les limites du bourg. À notre grande satisfaction, des instructions journalières nous ont obtenu quatre mariages, une trentaine de Stes Communions, et le renouvellement d'un assez grand nombre d'autres

Notre présence au milieu des éléments si divers de la révolution réunis autour de nous, nos paroles et nos exhortations ont calmé bien des haines et prévenu des représailles. Vous nous étions faits les infirmiers des pauvres blessés, et pour les infortunés condamnés à mort, nous avons eu le bonheur d'intervenir en leur faveur presque toujours avec succès. Sans distinction de drapeau, la charité n'en connaît pas, nous allions jusque sur le champ de bataille prodiguer nos soins, pour l'âme et pour le corps, à ceux qui étaient frappés.» (Lett. du 8 sept.) « Les fruits de ce ministère n'ont pas été stériles. Dieu s'est plu à le récompenser, et les soldats des deux partis ont aimé à reconnaître qu'il était inspiré par quelque chose de plus élevé que des pensées humaines, à accepter notre influence et à nous bénir comme des bienfaiteurs.» (Lett. du 7 oct.)

— Toutefois, ce dévouement de nos Pères qui devait les recommander à la bienveillance de tous les partis, semblait indisposer contre eux Salnave et ses partisans. « Ce qui m'inquiète beaucoup, écrivait le P. Simonet, c'est qu'on dit le Président prévenu contre les P. P. François et Maistre. Ils sont coupables, d'avoir soigné les Cacos blessés, de s'être fait aimer par leur zèle et leur charité. Il est donc à craindre que, devenus maîtres de Pétionville, les Salnavistes ne déchargent sur eux leur colère. Des faits de cette nature se sont déjà produits contre quelques ecclésiastiques. Ainsi le curé du Petit-Crou a été arrêté par les Piquets, conduit à Port-au-Prince, et son presbytère a été pillé. Le curé du Grand-Beau, ceux de l'Archaie et du Grand-Goave ont subi les mêmes traitements. Le curé et le vicaire de la Croix-des-Bouquets sont emprisonnés depuis un mois. Nos Pères de la Coupe n'ont guère mieux à attendre.» (Lett. du 24 août.)

— Le siège cependant traînait en longueur. Tous les efforts tentés depuis le 27 mai pour s'emparer de nouveau de ce poste, n'avaient abouti de la part des Salnavistes qu'à les rendre maîtres, dans les premiers jours du mois d'août, de

quelques positions assez favorables autour de Pétionville. Le Président résolut de porter des forces plus considérables encore sur ce point, pour avoir enfin raison de l'énergique résistance des assiégés. Bientôt, écrit le P. François, le bombardement vint aggraver le péril, et rendre notre position plus critique. Ses projectiles lancés par 4 pièces de campagne, endommageaient toutes les maisons du bourg, et notre presbytère avait subi des dégâts assez considérables. Il devenait évident que les Cacos réduits en nombre, dépourvus de vivres et de munitions, ne tiendraient plus longtemps encore devant cette nouvelle attaque. Que faire, quant à nous, et quel parti prendre en cas d'une invasion des troupes de Salnave ? On nous avait avertis des dispositions du Président qu'on disait être non seulement peu bienveillantes, mais hostiles à notre égard. N'avions-nous pas du reste à redouter les premiers emportements des vainqueurs; et à craindre avec raison des traitements analogues à ceux qu'on avait infligés à M. l'abbé Lyonnet, curé des Croix-Boisquets et à son vicaire ? Après mûres réflexions, cédant aux avis qui nous étaient donnés par tout le monde, nous résolûmes de ne pas attendre l'entrée des Piquets. Nos chevaux sont tenus prêts; quelques linges et quelques provisions forment notre équipement, et nous quêtions, toujours exposés au feu des assiégeants, une occasion sûre pour nous rendre à Grouillard. Mais aucune circonstance favorable ne se présente, et nous sommes contraints, quatre jours durant, de rester toujours en éveil attendant sans cesse un moment propice. Ainsi nous restâmes aux aguets jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, jour de la débacle générale.

„ Arrivés à Grouillard, avec les Cacos en retraite, nous ne songeons qu'à gagner S. Marc, et nous abandonnons nos chevaux pour fuir ce théâtre de brigandages et mettre nos personnes en sûreté. Nous sommes enfin entrés dans cette ville, où nous avons reçu du Curé le meilleur accueil.

M. le Comte de Montpezat, Commandant du Trouvet, est venu nous rendre visite; il nous reverra à son retour à St-Marc.,  
(Sept. ou 8 sept.)

— 3. Le P. Simonet apprit indirectement le départ de nos Pères, mais il ne savait au juste quelle direction ils avaient prise. On comprend sans peine son anxiété et ses craintes. Il avait peur qu'après les privations d'un long siège de nouvelles souffrances ne vinssent altérer leur santé. Il s'occupa donc tout de suite, de leur faire parvenir quelques secours en argent. Cependant, ce qu'il redoutait bien davantage, c'était les difficultés que leur séjour parmi les Cacos pouvaient créer auprès de Salnav. Il y avait à craindre que le Président ne voulut plus souffrir leur présence en Haïti. Cependant après avoir prié et réfléchi, il résolut de les appeler à Port-au-Prince, en se servant de l'intermédiaire des chargés d'affaires de France et d'Angleterre.

Ce fut dans les premiers jours d'octobre que nos confrères purent arriver à Port-au-Prince. Ils furent accusés par des Salnavistes, d'avoir assisté à St-Marc, au chant d'un Te Deum, lors de l'élection du général Nissage Saget à la Présidence provisoire de la république dans le Nord, et il y eut à ce sujet un semblant d'enquête, mais elle ne fit que mettre au jour la fausseté de toutes les imputations lancées contre eux. (Sept. 23 oct.)

Coutefois nos Pères ne purent immédiatement aller à Delionville. Le P. Simonet lui-même, à qui défense avait été faite de s'y rendre pendant l'occupation de cette place par les Cacos, avait de nouveau reçu avis du Président de ne pas retourner comme curé dans cette paroisse, avant que les lettres du Ministre des Cultes l'accréditant en cette qualité, n'eussent été présentées à son visa. (Sept. ou 4<sup>th</sup>) Peu de temps après néanmoins, sans aucune démarche de M. G. Guilloua, pleine latitude avait été laissée à notre confrère de remonter à la Coupe pour exercer les fonctions curiales.

En attendant que toutes les difficultés eussent été levées par

rapport aux P. P. François et Maistre, ceux-ci s'occupèrent de différents soins du ministère; le P. Maistre catéchisait et confessait les petites filles du pensionnat et de l'école des Sœurs de St. Joseph, le P. François prêtait son concours au service de la paroisse. Ils résidaient tous les deux, ainsi que le P. Simonet, à l'Archevêché de Port-au-Prince. (Lett. du 8 oct.)

— 4. Le 22 octobre, après environ deux mois d'absence, ils re-  
 traient dans leur paroisse de Pétienville. Mais en quel état  
 ne devaient-ils pas retrouver le presbytère et les autres maisons  
 du bourg? Dans la Cté, tout ou presque tout était devenu la  
 proie des soldats de Salnavé et de plusieurs bandes de mil-  
 lards montées de Port-au-Prince après la retraite des Cacos.  
 Les barrières formant la clôture avaient été brisées, la toiture  
 de la maison était en maints endroits percée par les boulets.  
 Au-dedans, les meubles qui n'avaient pas été volés, étaient  
 démontés ou cassés. Toute la vaisselle était enlevée; le linge  
 en majeure partie avait disparu. L'aspect du bourg n'était  
 plus le même: une quarantaine de maisons ou cases avaient  
 été incendiées; nombre de familles avaient disparu, chas-  
 sées par la crainte des vainqueurs ou décimées pendant les  
 horreurs de la guerre. Le 5 septembre, dans une visite qu'il fit  
 à Pétienville, le P. Simonet n'avait trouvé de l'ancienne  
 population que 3 hommes, 4 ou 5 femmes et quelques enfants.  
 L'ensemble de ce spectacle était navrant. (Bulletin et Lettres des 4 sept et 22 oct.)

Rendus à leur paroisse, nos confrères reprirent aussi  
 leurs travaux évangéliques. A la Coupe, les résultats se sont  
 ressentis de l'état de trouble et de souffrances occasionné  
 par la guerre; néanmoins une quinzaine de 1<sup>res</sup> Commu-  
 nions et quelques mariages se sont ajoutés, avant la fin de  
 l'année, au chiffre déjà atteint pendant la durée du siège.  
 Cela porte les 1<sup>res</sup> Communions à un total d'une cinquante-  
 taine à peu près.

A Port-au-Prince, l'Avent a été prêché par le Père  
 François, et le P. Maistre a donné les exercices de la retraite



aux Sœurs de S. Joseph. (Lett. du 8 déc. et du 22 jan.) Le P. Supérieur, qui avait déjà résidé quelque temps à Pétionville avant le retour des deux Pères, s'était efforcé de ramener la population dispersée et de rassurer les pauvres noirs des mornes, encore sous la panique occasionnée par tous ces désordres. Il a été en outre, dans toutes ces longues et pénibles difficultés, l'auxiliaire de M. g. Guilloux. « J'ai eu le bonheur, tout providentiel, écrit M. g. Guilloux au C. P. Père, de posséder le P. Simonet pendant cette longue crise, qui est loin d'être terminée. Il m'a fidèlement aidé de ses conseils et j'en rends grâces à Dieu. » (Lett. du 5 sept.)

— 5. Ainsi qu'on le voit au bulletin de S. Pierre, le Père François a reçu la mission de conduire à la Martinique pour recevoir la prêtrise huit séminaristes employés comme professeurs dans le petit séminaire de Port-au-Prince. Ils ont quitté Haïti le 16 janvier, à bord du d'Estrieux, aviso à vapeur de la station, sur lequel M. l'Amiral Mequet a bien voulu leur donner passage. « Ces nouveaux prêtres, écrit le P. François au C. P. Père, témoignent hautement de leur reconnaissance pour les égards et les bontés de nos confrères de Fort-de-France et de S. Pierre. Cette absence de cinq semaines environ, à laquelle j'étais loin de m'attendre, m'a fait à moi-même un bien véritable, et mon passage à la Martinique marquera dans mes meilleurs souvenirs. C'est un hommage que je dois à nos bons confrères, et tout particulièrement au cher P. Simonet. Il était à craindre.

que notre séjour ne se prolongeât à la Martinique, jusqu'à Pâques, et c'eût été alors un très-grand embarras pour M. l'abbé Guesdon, et pour nos Pères; mais heureusement nous avons pu profiter encore du retour du d'Estrieux. » (Lett. du 18 fév.)

— 6. Le 2 mai dernier, nos Pères de Pétionville ont eu dans la paroisse la visite canonique de M. g. Guilloux, administrateur du diocèse pendant l'absence de M. g. du Cosquer. Il a

exprimé sa satisfaction du bien opéré dans la localité par le zèle de nos confrères.

— 7. Quant à la situation politique en Haïti, elle est toujours bien désolante, et l'issue en est encore incertaine. Au mois de mai de l'an dernier, Salnavé menacé de tous côtés par les généraux Pétion, Faubert, Nissage, Normil, Domingue. Hector Lynch et Montas, paraissait dans une position désespérée; mais bientôt, avec une étonnante activité et une sauvage énergie, il organise dans les Départements révoltés la contre-révolution des Piquets; il traite secrètement avec les Etats-Unis pour en recevoir des approvisionnements et des munitions, et reprend l'offensive.

Le 1 et 2 septembre, l'armée des Cacos se voit contrainte d'abandonner successivement la Croix-des-Bouquets et Drouillard. L'insurrection des Piquets devenait menaçante dans l'Artibonite, il était urgent de la comprimer; et ce mouvement de retraite opéré par les Cacos, en cédant aux efforts des Salnavistes, était dirigé sur les insurgés des provinces pour les écraser.

Le 20 septembre, la corvette du Président, l'Alexandre Pétion entre sous pavillon américain au Petit-Goave, coule les deux vapeurs des Cacos et bombarde la ville, dont s'emparent ensuite les troupes du Gouvernement.

Mais en même temps la Révolution se constituait dans le Nord et dans le Sud. Haïti se trouve ainsi divisée en trois républiques: celle du Nord, sous le Président Nissage Saïyet, ayant son chef-lieu à St-Marc; celle du Sud, sous le Président Domingue résidant aux Cayes, et la république Haïtienne où triomphe Salnavé.

Au commencement d'octobre, le Présid. ayant fait l'acquisition d'un second vapeur, attaque par terre et par mer la ville de Jérémie: ses habitants résistent et repoussent les Salnavistes. Le 30 novembre, Miragoane bombardé et à moitié incendié, est pris et livré à un horrible pillage. Plustard

L'Anse-à-Teau fait sa soumission à Salnave; mais le 22 décembre, ce poste est repris par les Gâcos. Depuis, la lutte continue ainsi, et souvent avec des circonstances d'une barbarie sauvage, qui provoquent encore de plus sanglantes représailles. On pille, on brûle, on dévaste tout; les prisonniers sont passés par les armes ou indignement traités. C'est vraiment une guerre d'extermination.

— 8. Inutile de dire combien l'Église et la religion ont eu et ont encore à souffrir de tous ces troubles. Bon nombre de prêtres ont été conduits sous escorte à Port-au-Prince, par les Salnavistes; quelques-uns même jetés en prison ou menacés d'être fusillés. Et le crime que les signale à la suspicion et à la vindicte du Gouvernement, c'est souvent d'être demeurés à leurs postes, fidèles à leur devoir, d'avoir prodigué avec un dévouement égal les soins de leur zèle et de leur charité aux victimes de la guerre civile sans distinction d'opinion, ou de partis. D'autres ecclésiastiques au contraire, frappés de censures, étaient appelés par le Président à desservir les paroisses vacantes dans le Nord, la Grand Rivière et l'Arcahaie.

Le Gouvernement de Port-au-Prince s'est mis ainsi souvent en opposition ouverte avec l'Administration diocésaine, et Salnave lui-même a menacé plus d'une fois de briser entièrement le Concordat. Cependant on n'a pas osé aller jusque-là, et le Président s'est enfin décidé, sur les réclamations de M. G. Guilloux, à retirer de l'Arcahaie le prêtre schismatique qui avait usurpé ce poste. Un nouveau Ministre des cultes, M. Duval, a été nommé au mois de février. Il a trois filles à l'école des Sœurs de St. Joseph, et paraît mieux disposé que le précédent.

La question des bourses allouées aux Séminaristes haïtiens par le Gouvernement Haïtien, a été reprise, et l'arrêté Delorme qui en portait la suppression et auquel on n'avait fait que surseoir, mis en exécution. Le 21 septembre, M. G. Guilloux

recevait une dépêche officielle annonçant que, vu la situation financière de la république, les fonds affectés à la pension des séminaristes et aux autres dépenses d'entretien de l'établissement étaient entièrement supprimés. Cette décision nous fut communiquée ici par le représentant de Salnave à Paris, M<sup>r</sup>: Salomon. (Lett. du 20 oct. 1868.) A cette dépêche, M<sup>r</sup>: le Vicare général répondit par une protestation énergique, que M<sup>r</sup>: Du Cosquer a, de son côté, soutenue et appuyée près du Ministre de la République résidant à Paris, menaçant d'en appeler au besoin devant les tribunaux, pour obliger le Gouvernement haïtien à remplir ses engagements. On a promis d'acquitter tout ce qui était dû pour l'année 1868.

— 9. M<sup>r</sup>: du Cosquer est resté à Paris depuis le mois de novembre, attendant toujours de meilleures nouvelles de sa Mission. Dès le mois d'octobre, Sa Grandeur avait exposé au Souverain Pontife le déplorable état de l'Eglise confiée à ses soins et les difficultés de son retour. Le Cardinal Antoninelli lui répondit de la part du S<sup>t</sup>: Père qu'il était en effet prudent de suspendre son départ jusqu'à ce que les événements devinssent plus favorables. (Lett. du 4 nov. 1868.) Monseigneur vient de partir pour Rome, le 8 juin dernier.

---

### NOUVELLES RÉCENTES DES CIÉS.

La santé du E. P. Fore se maintient grâce à Dieu, toujours assez bien: nous aurons l'occasion d'en parler plus au long dans le prochain Bulletin. — Il reçoit maintenant d'une manière plus suivie un traitement spécial pour ses yeux; c'est le moment pour nous de redoubler de prières.

Le 28 juin, le P<sup>r</sup>: Dupraz est arrivé du Gabon à la Maison-Mère.

Le 7 juillet, les F. F. Marcellin, Louis Stanislas et Marie-Auguste sont aussi rentrés de Bombon: l'état de leur santé était satisfaisant.

## TABLE DES MATIÈRES

Du Tome VI<sup>ème</sup> du Bulletin.Du 7<sup>e</sup>. 41 au 7<sup>e</sup>. 49 inclus

de Juillet 1867 à Mai 1869.

## ACTES OFFICIELS.

Actes relatifs à la Cong<sup>e</sup> en général.

1867.  
8 déc. — Déc. autorisant les démarches p<sup>r</sup> la cause du V. Père et nommant Postel-  
lateur principal le P. Freyd, Postulateur spécial p<sup>r</sup> Paris, le P. Barille. 2.  
27 août. — Indult accordant le pouvoir de commuer les œuvres requises p<sup>r</sup> l'indul-  
gence sabbatique. (30 mai 1855.) — Sa communication aux membres prêtres de  
l'Institut. — Commutation des œuvres requises p<sup>r</sup> les Frères et Scol.<sup>s</sup>. 65.  
id. — Indult accordant à nos Missions d'Afrique des dispenses communes  
d'abstinence. (3<sup>me</sup>. des 14 et 28 août 1867.) . . . 69.  
18 août. — Décret réglant le rang de préséance des Novices et Scol. retardés p<sup>r</sup>  
leur Profess<sup>o</sup> par suite de leur envoi en maison p<sup>r</sup> le bien des œuv<sup>s</sup>. 73.  
1868.  
juin. — Pouvoir de béni<sup>r</sup> et d'imposer le scap. de la S<sup>te</sup> Trinité et de N. D. des  
Sept-Douleurs. (3<sup>me</sup>. des 2<sup>es</sup> fév 1868.) 111.  
1869.  
29 janv. — Modification au mode de publication du Bulletin à l'effet de trans-  
mettre plus tôt les nouvelles de la Cong<sup>e</sup> et des C<sup>tes</sup>. . . 685.  
" — Indult autorisant dans nos C<sup>tes</sup> la Communion à la messe de minuit.  
(3<sup>me</sup>. du 10 déc. 1868.) . . . 688.

Actes relatifs aux Provinces et C<sup>tes</sup>.

1867.  
30 août. — Erection d'une maison à Santarem en Portugal. . . 74.  
23 sept. — Déc. autorisant la fondation d'un Collège à Maurice. 76.  
3 Juill<sup>t</sup>. — Déc. statuant l'abandon de l'œuv. de Mondélice (Guyane française). 78.  
1868.  
2 fév. — Déc. transférant à S<sup>te</sup> Croix la C<sup>te</sup> de Flacq. . . 113.  
id. — Déc. autorisant la fondation de la C<sup>te</sup> de N. D. de Bagamoyo. 115.  
8 déc. — Déc. autorisant l'acceptation du Sém. Collège de la Guadeloupe . . 690.

## Actes relatifs aux Pères.

Le Pénitenc.

- Admission aux Vœux perpétuels. — 1867. — P. P. Babet, Reffe, Bigot, Sejeune, Lepitalle, Maistre, 79.
1868. — P. P. Sternennou, Limbour, Klaine, p(416). Rencoux, Barygratz. 698.
- Aux Vœux de vingt ans. — 1867. — P. P. Guérin, Tommepeuy, Kiercher. 79.
1868. — P. P. Symonin, Vidal, Richard. 698.
- A la Profess. — 1867. — P. P. Browne, Jouga, Bonnet, Chevalier, Gommenginger, Garmy, Walter, Gappert, Delpuuch, Kempf, Scheuermann, Meyer, Grod, Colrat, Richert, Cogniard, Meillorat, Carrie, Costes, Besserat. 79.
1868. — P. P. Brunetti, Roth, Stoffel, Daull, Cadoret, Riaux, Baumgartner, Rodier, O'Farrel, Le Comte, du Plessis, Dessaint, Le Peller, de Courmont, Schwab, Ray, Metz. 695.
- Nomination de Supérieurs. — 1867. — P. P. Guilloux à Langonnet, Duparquet à Santarem, Pernot à St. Etan, Blanpin à la Délivrande (Mart.). 80.
1868. — P. P. Dujèvre, Dir. du Coll. de Maurice, Lambert, Sup. à Ste Croix, Horner à Bagamoyo. 416.
- Rénoval triennale des pouvoirs donnés aux Sup. le 6 Junv. 1866. —
- P. P. Hervé, Sup. à la Guyane, Pernot à la Guadeloupe, Thomas à St. Etan, Eigenmann à Santarem, Tritsch à Sierra-Léone, Sullaud à Coulon, Guilmin au Collège St. Louis, Delaplace Secrétaire g<sup>l</sup>. 67.
- Placement des nouveaux Profès. — 1867. P. P. Brown à Port d'Espagne, Jouga, Walter, Delpuuch, Meyer et Grod, en Sénégambie, Bonnet, à Cayenne, Chevalier et Colrat, à la Martinique, Gommenginger à St. Michel, Garmy et Kempf à Maurice, Scheuermann à Zanzibar, Gappert et Richert à Rockwell, Cogniard et Meillorat à Cellule, Carrie à Santarem, Costes et Besserat à Paris. 80.
1868. — P. P. Cadoret et de Courmont à Paris, du Plessis, Brunetti au St. Esprit de Marie, Le Comte à Langonnet, Dessaint à Cellule, O'Farrel à Rockwell, Schwab à Marienstadt, Baumgartner à Sierra-Léone, Stoffel au Gabon, Roth à Bourbon, Metz à Coulon, Le Peller à Cayenne, Riaux, Rodier, Ray à la Guadeloupe. 698.
- Mutations — 1867. — P. P. Lissaint et Le Strat à Bordeaux, Le Boze à Coulon, Maistre en Haïti, Symonin, Vidal à St. Louis, Stoll à Sierra-Léone, Lapeyre, à Imbriz, Stoffel et Lefevre à Bourbon. 81.
1868. — P. P. Gommenginger à Bourbon, Richard à St. Michel. 417.
- P. P. Lissadat à Dakar, Lefevre à Bordeaux, Meillorat à Paris, Kiehl à St. Joseph de Ngazobil, Richard à St. Louis, Gallu à St. Michel,

1868. — Moricez à St. Olan, Gauger à Marienthal, Costes à Cellule,  
 Le Bozec à la Réunion, Gommenginger à Maurice, Bonnet  
 et Vidal à la Guadeloupe. 5697.
- Retours en France. — 1868. F. L. Lousset, Ouret, Guyodo, Lefeuve, Welty et  
 Vignère. 698.

## Actes relatifs aux Frères.

- Admiss. aux vœux perpét. — 1867. F. E. Zoïme, Irénée, Salée, François de Saulé  
 (Vœux du 5 août) Agapit, Lédior, (Vœux du 30 août) Ulric, Gervais, (Vœux du 20 déc.) 81.
1868. — F. Alphonse, (Vœux du 2 mars). 417.  
 — Chaddée (Vœux du 17 août). 698.
- aux vœux de 5 ans. 1867. — Abdolphe, Maxence, Jean-Joseph, Hippolyte, Abysius. — 87  
 Edmond, Auguste, Arcade, Urbain, (Vœux du 30 août, 13 nov., 20 déc.) .
1868. — Ephrem, Hugues, Nérée, Romuald, Evode. (Vœux du 24 août) — Louis-Ste.  
 nislas, Faustin, Isaac, Olympe, Vital, Eucher, Narcisse, (Vœux du 10 juil.)  
 — E Théodore, (Vœux du 17 août). 699.
- à la Profession. 1867. — F. E. Barthélémy, Anatole, Félix, Melaine, Meliton, Paulin,  
 Oswald, Egelson, Juvenal, Samuel, Jacob, Rodolphe, Anaclel. (Vœux  
 du 5 et 30 août.) 82.
1868. — Kenny, Léopold, Suitbert, Echétime, Echéophile, (Vœux du 2 mars) — Séo, Norbert,  
 Kilian, (Vœux du 13 janv.) 417.
- Fructueux, Lambert, Héribert, Flavien, (Vœux du 24 août) Eernand, (27 août);  
 Silas, Elzéar, Marie-Tombroise, Rieran. (Vœux du 8 sept.) . 699.
- Placement des nouveaux Profès. — 1867. — F. E. Félix, au St Cœur de Marie, Barthélémy  
 à St. Olan, Egelson à Blackrock, Samuel à Chandernagor,  
 Melaine, au Gabon, Anatole, Juvenal, Paulin et Meliton à St.  
 Michel 82.
- 1868 — Echéophile, à Bourbon 418.  
 Lambert, à Langonnet, Héribert, à Bourbon, Fructueux, à Cellule;  
 les autres sont restés dans leurs C<sup>tes</sup> respectives. 700.
- Mutations. — 1867. — E. E. Thomas, en Sérégambie, Emilien, à Cellule, Oscar,  
 à Bourbon, Léonide et Innocent à Paris, Wilfrid et Hugues au St  
 Cœur de Marie, François à Zanzibar, Didier et Anselme au St  
 Cœur de Marie, Louis de Gonzague à la Trinitad, Ulric, à St. Olan. 83.
1868. — F. E. Irénée à Bourbon, Didier et Félix à Cellule, Anselme à  
 St. Olan 418.
- Jean, à Cellule, Mathieu à St. Joseph de Nagasobit, Hugues et  
 Gilase à Bourbon, Wilfrid à Maurice, Innocent et Oswald, à  
 la Guadeloupe, Benoît à Paris, Thomas à Langonnet, Nérée au  
 Gabon. 700.

Actes relatifs aux Novices et Scol<sup>ques</sup>

Admiss <sup>es</sup> au Nov <sup>at</sup> . 1867. — M. M. du Plessis, p. 83 — M. M. Lagen et de Roy.	700.
ou 3 <sup>e</sup> Scol <sup>t</sup> . 1867. — M. M. Sigavan et Lambour. p. 83. — 1868, M. M. Jacouin, Bidan, Joannet, Bergerat, Horn, Hossenlopp, Costes.	418.
Trinault.	700.
au Pet <sup>it</sup> Scol <sup>t</sup> de N. D. de Langt 1867. — M. M. Gzybowski, Julien, Dubail, Langelser, Healtler, Picarda, Muespach.	83.
1868. — M. M. Bichly, Litner, Fraering, Biehlmann, Boy Guilhamat, de Roten, Acker, Rémy, Kuentz, Guillou (p. 418), Runtz, Codonia, Eckenwiller, Sutz, Saint-Clair, Rembach, Dupuis.	700.
id. de Cellule. 1868. — M. Guon p. 419. — Espinasse, Levadoux, Hostier, Chanaat.	701.
id. de Marienstadt. — 1868. — M. M. Fardenhuur, Kraemer, Huintzen.	.. "
id. de Blackrock. 1867. — M. M. O'Hanayan, Murphy, Mulleady.	84.
1868. — M. M. Mahoney, Rochford, Mac. Cabe, C'Connell, Butler.	419.
id. de Rockwell. 1867. M. M. Cotter, O'Keefe.	84.
1868. — M. M. Hickey et Hoigan.	701.
id. de St Joseph de Ngaxobil. 1868. M. M. Gnang, Siouf.	.. "
à la maison de Santarem. 1868. — M. Polycarpo-Augusto.	.. "
Placements provisoires. — 1867. — M. M. Fousserau à Cellule, Degressol à Langt, Licarda et Healtler, à la Mart <sup>re</sup> , Bissant, Kulke, à Santarem; Kulke, Clarke, Healy et Byrne, à Rockwell.	84.
1868. — M. M. Humbrecht (Aloÿe) à Blackrock, Muller à Langonnet, Bidan à Cellule p. 419. — Juillot, Trinault, Bonjean, Depierrepoint à Langonnet.	
" — M. M. Dozat et Bergerat à Cellule, Healy à Rockwell, Barry et Humbrecht (Aloÿe) à la Mart <sup>re</sup> , Borot, Kerumbum et Montel à la Guadi <sup>re</sup> .	701.

## Actes relatifs aux Novices Frères.

Adm <sup>is</sup> au Nov <sup>at</sup> du St Cœur de Marie. — 1867. — F. F. Flavien, Héribert, Raymond.	84.
1868. — Pie, Sulprice, Marie-Aloÿe, Louis-Marie, Marie-Abel, Léon, Théodore.	702.
id. de Langonnet. 1868. — F. F. Nicomède, Renaud, Rufin, Séverine.	419.
id. de Cellule. — 1867. — F. F. Maximin, Stanislas.	84.
1868. — F. F. Constant, p. 419. — Cécilien.	702.
id. de Marienstadt. 1867. — F. F. Engelbert, Fernand, Florent, Arnold.	85.
1868. — F. F. Clémentin, Augustin, p. 419. — Adolphe, Tridotin, Francis.	702.
id. de Blackrock. 1867. — F. F. Salomon, Alfred, Roland, Roger, Gérard.	85.
1868. — F. F. Richard, Colman, Ormond, Céle, Malachie, Camus et Marin.	702.



## AVIS ET RECOMMANDATIONS.

du zèle pour l'étude des langues étrangères.	85.
Crusade de la fêle du E. R. Père.	420.
19e. l'application de la Messe pro populo, dans les Missions.	.. "
Manière d'indulger les chapellets, Croix et mémoires.	103.
Changement de nom de la rue des Postes.	106.

## NOUVELLES DIVERSES DE L'INSTITUT.

## Cause du Vénéré Père.

## Premières démarches préparatoires.

Espoir du vivant du V. Père pour sa Cause. — Paroles de M. Timault p. 4. — Vœux en ce sens après sa mort. — M. de Goy, M <sup>g</sup> Luquet p. 5. — Assurance donnée par une Religieuse de Naples.	8
On pense d'abord à écrire sa vie. — Le P. Samuël prépare les vies à Rome. — Objets recueillis chez la Famille Patriarcha. p. 9. — Le E. R. Père à Rome en 1854.	10.
Vie du V. Père par D. Litra (1855) p. 10. — Jours impressions de L'Avocat Mercurelle. M <sup>g</sup> Estrade p. 11. — Sur cause, d'après le Père Leman. — M <sup>g</sup> Luquet encourage les Pères de Rome. — La mort. . .	13.
Démarches nouvelles pour les 1 <sup>ers</sup> procédures à Paris.	
À l'occasion de la Cause de M. Clér, on rappelle celle du V. Père — Lettre du P. Eschbach (29 janv. 1867) p. 15. — Espoir donné par les Evêques Olibrandi et Minetti. — Articles et interrogatoire préparé par celui-ci.	17.
Nouvelle rédaction de la Maison-Mère.	19.
Visite du E. R. Père à M <sup>g</sup> F. Orcher, de Paris, son accueil (14 nov. 1857)	20.
Nomination des Postulateurs; à Paris, le P. Barillet, à Rome, le P. Frey. — M <sup>g</sup> Amanton, président du Tribunal p. 21. — Supplique à l'Archevêque pour l'érection du Tribunal (Jundi 23 déc. 67) — Au conseil archiep <sup>al</sup> , on demande une pièce de Rome. — Erreur à ce sujet de M <sup>g</sup> Sirat, retard.	25.
Lettre du E. R. Père au Card. Donnet, en vue d'un vœu à émettre au Concile de Poitiers sur la Cause du V. Père. Van émis. p. 26. — Paroles du Card <sup>al</sup> à la clôture du Concile.	29.
Réponse de Rome aux difficultés de l'Archevêché. p. 30. — Tribunal érigé. — M <sup>g</sup> Amanton, Président, M <sup>g</sup> Gaume et M. de Valotte, juges assessors; M. Beuf, Promoteur de la foi; M <sup>g</sup> Bernard, Notaire; P. P. Besserat et Costes, Curateurs.	31.

## Commencement des Procédures.

1 <sup>re</sup> Session 24 fév. — Serments des membres du Tribunal à l'Archevêché.	34.
II <sup>e</sup> Sess. (2 mars). Productions des Art. et de la liste des témoins.	36.
III <sup>e</sup> Sess. 2 mars — Serments des 1 <sup>ers</sup> témoins.	38.

IV. Sess. 9 mars. — Dép <sup>o</sup> du C. R. Père	39.
V Sess. 10 mars. — Fin de la déposit <sup>o</sup> du C. R. Père	41.
VI. Sess. 23 mars. — Déposit <sup>o</sup> du R. P. Collin Dép <sup>o</sup> commencé du R. P. Provincial.	42.
VII. Sess. 30 mars. — Dép <sup>o</sup> de M <sup>g</sup> . du Coquer, du P. Hervé	43.
VIII Sess. 7 avril. — Dép <sup>o</sup> de M <sup>g</sup> . de Segur, de M. M. Cicard et Caduc, du P. Le Varasseur. p. 44. — Annonce du Procès dans la <u>Semaine religieuse de Paris. L'Univers, le Monde</u> .	45.

## Documents relatifs aux Procédures.

I. Mandat nommant le P. Frey Postulateur principal dans la Cause du P <sup>r</sup> Père	50.
II. Mandat nommant le P. Barillec Postuleur spécial pour les procédures ordinaires.	51.
III. Supplique à M <sup>g</sup> . L'Archer. de Paris p <sup>o</sup> commencer les procès ord. <sup>s</sup> .	52.
IV. Ordonnance Archiepis. <sup>l</sup> érigeant un Tribunal p <sup>o</sup> le procès.	53.
V. Instructions p <sup>o</sup> la Cause du V <sup>r</sup> Père.	55.
Déclaration	63.

## Reprise des Sessions.

IX. Sess. 30 avrit. — Déposit <sup>o</sup> du R. P. Le Varasseur E <sup>c</sup> , du P. Peureux et du F. Jean. 185.	
X. Sess. 10 mai. — Déposit <sup>o</sup> de M <sup>g</sup> . de Conny, des P. P. Le Fasseur. et Caduc p. 427. — Interruption des séances.	428.
XI. Sess. 6 juill. — Dép <sup>o</sup> de M. de Girardin, du R. P. Gaultier, de la P <sup>re</sup> M <sup>re</sup> Séraphine et de M. Germain. Ville.	709.
XII Sess. 13 juill. — Dép <sup>o</sup> du P. Duret, de Ch. Korn, de M. de Bertzy et du F. Olivier. 711.	
XIII Sess. 20 juill. — Dép <sup>o</sup> du P. Poussot, de M. Bourquard et du F. Baptiste. 712.	
XIV. Sess. 25 juill. — Dép <sup>o</sup> de M. M. Le Prévost et Louage, de M. du Chayla, du R. P. Moignan, Eudiste, de M. L <sup>e</sup> . Guillaume.	715.
XV. Sess. 6 août. — Dép <sup>o</sup> du P. Guyodo, de M. l'abbé Dupont.	716.
XVI. Sess. 10 août. — Dép <sup>o</sup> du P. Leman, Jérôme, Ebenrecht et Calli.	717.
XVII. Sess. 13 août. — Dép <sup>o</sup> des P. P. Gravière et Bangratz.	718.
XVIII. Sess. 16 nov. — Dép <sup>o</sup> de M. l'abbé de Gestlin et de M. Eugène.	720.
XIX. Sess. 30 nov. — Dép <sup>o</sup> de M <sup>g</sup> . Ozanam, de M. l'abbé Vaugeois, et de Lucien Girardet.	720.
XX. Sess. 10 Dec. — Dép <sup>o</sup> du F. Thomas et de M. Brioude, Lazariste.	721.

## Relation de la maladie du C. R. Père.

Du 1 <sup>er</sup> avril au 1 <sup>er</sup> mai. — Commencement de la maladie. p. 353. — Appel du P. Ozanam. Le mal se caractérise. <u>Albuminurie</u> .	356.
Du 1 <sup>er</sup> au 5 mai. — Progrès du mal. Consultation. Lett. du R. P. Provincial aux C <sup>l</sup> és d'Europe p. 357. — Dern <sup>rs</sup> sacrements. Vœu au V <sup>r</sup> Père. p. 360. — Avis du C. R. Père mourant.	362.

Du 5 au 10 mai. — Visite du Nonce . p. 365. — Bénéd. <sup>ic</sup> du St Père: Visite de L'Archev. <sup>ic</sup> ses paroles . . . . .	369.
— Prières et vœux des Savants de S. Joseph, de l'Oratoire, de la Sorbonne, de M. de La Harpe, de M. de La Harpe, de M. de La Harpe, de M. de La Harpe, et autres. . . . .	371
Du 10 au 25 mai. — Nouv. <sup>te</sup> Consultation: M. M. Czanam et F. de La Harpe. — Craintes. Amélioration. p. 377. — Lettres d'Enigmes. — Nouvelles à S. L. des Victimes, etc. 378. — Annonce au C. H. Père de la mort de M. R. le Javouhey. p. 379. — Visite des Cardes Dormet et de Bonnechose. id. de M. Card. p. 380. — Recrudescence du mal. p. 381. — Cardes Petra, Tacconi et Barnabé à Rome, prières, pressentiments. Assurance de guérison donnée par un trappiste d'Irlande. 385. — Peu d'espoir. p. 385. — Néanmoins il suit les affaires. . . . .	374
Du 25 mai au 22 août. — Paroles aux Frères. p. 387. — Visites de M. de La Harpe, du Nonce. 389. — Crise de la Pentecôte. p. 391. — Ordinat. Paroles aux nouv. <sup>x</sup> prêtres. . . . .	386.
— Amélioration. p. 395. — Promenade au jardin. Visite de M. de Duboual. 396. — Commun: à la messe. Sorties en ville. 397. — Visite au Noviciat. 398. — Une affaillie Némiope. Promenade dans et hors Paris. . . . .	393.
Du 22 août au 22 oct. — Retraite annuelle. Adresse des Pères. p. 403. — Progrès de la Convalescence. p. 407. — Etat des yeux. . . . .	396.
Du 22 oct. au 2 fév. — Visites aux Doct. Liebreich et Desmare: Bronchite. Sym- tômes d'albuninurie. Rétablissement. p. 424. — Sortie p. Séance du Corps Lé- gislatif. 2 fév. Messe. Visite au tombeau du St Père. Etat des yeux. . . . .	400.
De fév. à mars. — Messe dite depuis Pâques . . . . .	410.
De mars à juill. — Faiblesse le 2 mai. Messe continuée. p. 934. — Traitement p. les yeux. . . . .	424.
— Nécrologie. — 1867. — P. P. Bracken, mort le 23 juill. <sup>ic</sup> , Dufrenoy, le 26 juill. <sup>ic</sup> , Chauvière, le 9 sept.	425.
— F. F. Léonard, le 9 juill. <sup>ic</sup> , Ferdinand, le 14 oct.; Alban, le 19 oct.; Cousaint, le 26 nov. . . . .	458.
1868. — F. F. Samuel, mort le 4 sept.; Chiodule, le 1 <sup>er</sup> déc. . . . .	1098.
— Scolast. <sup>an</sup> M. M. Schiff le 6 août, Hermann Shuerre, le 2 sept. . . . .	90.
— M. O. Flanagan, le 26 juil. <sup>ic</sup> . . . . .	90.
— Faits divers du 2 <sup>e</sup> sem. 1867. — Retraite ann. <sup>le</sup> de la Maison-Hôte. . . . .	91.
— Fête anniversaire de la Fondation de la Cong. à S. L. des Vict. . . . .	98.
— Retraites et prédications diverses. . . . .	99.
— Pref. du St Père, au sujet des ouvrages liturgiques du P. Le Vavasseur (Sem.) 100.	102.
— Lettre de M. de La Harpe offrant des reliques de S. Germaine Cousin. . . . .	103.
— M. M. Roulangoy, sa mort. . . . .	103.
1 <sup>er</sup> Sem. 1868. — Concile de Poitiers. . . . .	103.

Remarques du E. R. Père pour la dotation des Chapitres Cathédraux dans les Colonies.	435.
Secours accordés à nos Missions.	436
Oeuvre 1. <sup>re</sup> 2. <sup>me</sup> . Besse par M <sup>g</sup> . Petitjean. Photographie du S. Père. Exp <sup>o</sup> . 438.	
Nouveau Chef de Bureau au Ministère de la Marine. M <sup>r</sup> . Sagerac Delémagne.	441.
Mort de la R <sup>de</sup> Mère Rosalie Jarrouhey Sup <sup>re</sup> g <sup>de</sup> des Sœurs de S. Joseph.	442.
Les Missions Catholiques: nouveau journal fondé par M. l'abbé Savernière.	443.
2 <sup>me</sup> Sem. 1868. - Nouvelles de la santé du R. P. Gaultier. Son départ pour	
Eoulon. Visite à M <sup>g</sup> . Dubreuil, en passant à Trignon.	728.
La mort.	936.
Relation de ses derniers instants et de ses funérailles.	937.
Mort de M <sup>g</sup> . Boulonnet, évêque de la Guadeloupe. Ses rapports avec l'État.	
Service célébré au Séminaire. Notice nécrologique extraite du <u>Moniteur</u> de la Guadeloupe.	730
Mort de M <sup>g</sup> . L'Orsat, Trés. ap <sup>o</sup> . de la Guyane. Notice.	733.
Nominat. du P. Hervé, en place de M <sup>g</sup> . L'Orsat.	745.
Echangem <sup>t</sup> dans la direct <sup>o</sup> de la Maison-Mère des S <sup>rs</sup> de S. Joseph.	749.
Oeuvre ap <sup>o</sup> . - Lettre du Card. Barnabé - Indulg <sup>s</sup> nouvelles. - Réunions à N. D. des Vict.	751.
Adresse de la Miss <sup>o</sup> du Jaquebar au S. Père. - Réponse de S. J. Pie IX.	757.
Affiliat. à l'Institut de M. l'abbé Poirier.	762.
Retraite ann <sup>lle</sup> à la Maison-Mère.	763
ôte annu <sup>elle</sup> de la Cong <sup>o</sup> à N. D. des Vict.	770.
Exhumat. des membres de la Cong <sup>o</sup> enterrés à Villenif. Translat. à Lang <sup>o</sup> .	772.
Retraites en diverses C <sup>tés</sup> : P. Lejeune à Senlis, Hervé à S. Joseph à Paris; P. Lermot à Tolence; Clumy, Sagny et Meaux, P. P. Collin à S. Emé Concept <sup>o</sup> à Paris; P. Delaplace à Beauvais.	773.
Ouvres proposées et non acceptées. - 2 <sup>me</sup> Sem. 1867. - En Allemagne: Orphelinat de Gölzheim, près Lusseldorf; Pèlerinage d'Eckenheim (dioc. de Mayence) - Mission de Mayotte aux îles Comores (mer des Indes); Miss <sup>o</sup> en Amérique, aux Natchez et à Philadelphie.	705.
1868. 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>me</sup> Sem. - Maison d'educat. à Cambrai. - Orphel. <sup>o</sup> agr. C <sup>tes</sup> Eoulon. - Colonie agric. près Clèves. - Pèlerinage de Neunkirch en Alsace. - Ouv <sup>o</sup> diverses à Trauenbourg, dioc. d'Emmeland (Prusse - N. O.). - Sem. de Cashel (Irlande) 775.	

### C<sup>te</sup> du S<sup>r</sup>-Cœur de Marie.

#### Nouvelles concernant la C<sup>te</sup> en général.

- 1867 2<sup>e</sup> Sem. - Séjour des Pères revenus des Miss<sup>o</sup> - Visites de g. g. étrangers. 109.  
 1868. 1<sup>er</sup> Sem. - Fête du 2<sup>e</sup> Fév. - Paroles du E. R. Père - Confer. du P. Rühl. -

Vœux et prières p<sup>r</sup> le C. R. Père. — Séjour des Pères et Frères revenus des Miss. 1867.  
 2<sup>me</sup> Sem. — Mutations — Séjour de 9.9. Pères. — Ordinat. par M<sup>gr</sup>. Lompallier.  
 Fête du 2<sup>e</sup> Év. Présence du C. R. Père. Conférence du P. Beaulieu. 781.  
 Novicial.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Profesi<sup>o</sup> nombreuse Personnel actuel. — Retraite. Ordinat. — Scol.  
 et Novices venus de Maisons. — Prise d'habit. 110.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Ministère extérieur. — Ordinations 448.  
 2<sup>me</sup> Sem. — Retraite. Ordinat. de sept. et de Noël. — Prise d'habit. nombre des  
 Novices — Ministère ext<sup>er</sup>. — Fête du 2<sup>e</sup> Év. 785.  
 Grand- Scolasticat.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Vacances. Pèlerinage à Longpont — Prise d'habit. — Retraite  
 an. <sup>lle</sup>. — Ordinat. — Visite du C. R. Père — Ordinat. de Noël. — Autre prise  
 d'habit. — Dévotion à l'Enfant Jésus. 112.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Fête de Jésus au temple — Affiliat. à l'Archiconf. du S. Cœur  
 de Jésus — Fête du 2<sup>e</sup> Év. — Pièce de vers en l'honneur du 9<sup>e</sup> Père — Prise  
 d'habit. — Mois du S. Cœur. — Ordinat. — Santé des Scol. <sup>ques</sup> — Prières p<sup>r</sup> le  
 C. R. Père, sa visite aux Scolastiques. 449.

2<sup>me</sup> Sem. — Vacances. Pèlerinage à Longpont — Visite du C. R. Père. — Souvenir  
 du S. Père. — Mort de M. Puerre — Pèler<sup>o</sup> à N. D. des Vict. — Retraite. Ordinat.  
 — Prise d'habit. — Nombre des Scol. — Visite du C. R. Père le 2<sup>e</sup> Év. 787.  
 Notice nécrologique sur M. H. Puerre. 792.

#### Cl<sup>ie</sup> et Novicial des Frères.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Recues des diverses Maisons de Novicial — Retraite ann<sup>lle</sup>. Pro-  
 fesi<sup>o</sup> et prise d'habit. — Personnel du Novicial. — Travaux de culture. 115.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Retraite. Profesi<sup>o</sup>. Mutations. 453.  
 Appendice, le V<sup>ri</sup> Père mourant. 454.

2<sup>me</sup> Sem. — Retraite. Prise d'habit. Profesi<sup>o</sup>. — Salut par le C. R. Père — Place-  
 ment des nouv. Profès — F. Samuel. — Nombre des Novices. 790.

#### Séminaire colonial.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Santé du R. P. Gaultier — Ordinat. par M<sup>gr</sup>. Amanton. — Retraite.  
 — Retraite prêchée par M. Tava — Passage de M<sup>gr</sup>. Desprez — Adieux de départ  
 de M<sup>gr</sup>. Boutormet p<sup>r</sup> la Guadeloupe — Ordinat. de sept. par M<sup>gr</sup>. Amanton. —  
 Œuvres — 1<sup>ers</sup> Com. Distrib. des prix du Patronage S<sup>te</sup> Nôlamié. 117.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Séjour de M. Tava et de M<sup>gr</sup>. du Cosquer. — id. du P. Lewenbruck.  
 Ordinat. de la Trinité. — Pentecôte — Œuvres ext<sup>er</sup>. — Retraite et Comm. pascales.  
 Prose latine dédiée à S. S. Pie IX. 455.

De Juill<sup>et</sup> à Fév. 1869. — Mutat<sup>ions</sup>. — Départ du P. Hervé — Maladie du P. Bessonat  
 — Retraite — Retraites par le P. Guyodo et Hervé — Ordinat. de sept. et de Noël.  
 Œuvres — Conversion et mort du général Faubert — Abjurations — 1<sup>ers</sup> Com. 118.

Patrimoine. — Séjour et visites d'étrangers: Le R. P. Abbé de Sigugé, Mg<sup>r</sup> du Cosquer — Prêtres des colonies. — Fête anniv. d'élection du C. R. P. 199.

C<sup>te</sup> de N. D. de Langonnet.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Mg<sup>r</sup> Bécél à la distrib. des prix. — Vacances Promenade à S<sup>te</sup> Barbe — Travaux — Rentrée — Arrivée du R. P. Prov<sup>al</sup> et du P. Guilloux. — Bienveillance du nouvel Evêq. et du clergé. — Retraite des Scol. et des c<sup>o</sup>ns — Son au S. Père. 132

1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Arrangem<sup>t</sup> de la cour du Scol<sup>t</sup>. — Dévotion à l'Enfant Jésus. — 2<sup>e</sup> Evêq. Mois de S. Joseph. Prise d'habit. — Retraite aux enfants des Sœurs de S. Joseph à Gourin par le P. Guilloux. — 1<sup>re</sup> Comm. de jeunes colons. — Vacances de Pâques. — Mois de Marie. — Visite de 2 officiers zouaves pontif<sup>s</sup>. — Fête-Dieu. 1<sup>re</sup> Comm. — Prise d'habit — Visite de M<sup>r</sup> Eziqaro. — Maladie du C. R. Père. — Mort de M. Besserat, post<sup>t</sup> scol. 461.

De Juill. à Fév. 1869. — Distrib. des prix présidée par Mg<sup>r</sup> Bécél. — Voyage du P. Sup<sup>r</sup> avec Sa Grand<sup>e</sup>. — Mutat<sup>ns</sup>. — Rentrée — Retraite par le P. Lewenbruck. Petits Scol<sup>ques</sup>. Bonnes disposit<sup>ns</sup>. — Mort de M. Gunsett. p. 1034. — Neuvaine. — Mois de l'Enf<sup>t</sup> Jésus. — Fêtes du 2 et du 11 Evêq. — Translat. des restes mortels exhumés de Villejuif. 805.

C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup>-Michel.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Visite de l'inspect<sup>r</sup> Voyage du P. Guyot à Cahaux. — Nouveaux colons de la colonie supprimée de Monterain. — Fatigues du P. Guyot. — Mutat<sup>ns</sup> du personnel. — Esprit g<sup>al</sup> des enfants. — Etat sanitaire. Récoltes. Sédification<sup>t</sup>. — Travaux divers. — Jaffrenou, ancien colon tué à Montana p<sup>r</sup> le S. Père — Service solennel. 124.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Mutat<sup>ns</sup> Santé des Frères. Mort de trois colons. Retraite. 1<sup>re</sup> Comm<sup>e</sup> à Pâques. — Prières p<sup>r</sup> le C. R. Père. — Visite du Procur<sup>r</sup> imp<sup>er</sup>l. — Sa satisfaction. — Fête-Dieu. Procession. — Culture. Etat des récoltes. 467.

De Juill. à Fév. 1869. — Mort du C. Rhodule. Notice. 809.

C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup>-Blas.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Visite de l'inspect<sup>r</sup> g<sup>al</sup> et du Préfet. — Mort du C. Léonard. — P. Le Strat. Sa santé. Départ p<sup>r</sup> Bordeaux. — Visite du R. P. Prov<sup>al</sup>. Arrivée du P. Pernot comme sup<sup>r</sup>. Ses impressions sur l'état de l'Établ<sup>t</sup>. Embellissem<sup>t</sup> et cultures. — Côté spirituel. — Offices. Fête de Noël. Crèche. — Notice sur le C. Léonard. 139.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Nombre d'enf<sup>t</sup>, bon esprit. — Fête p<sup>as</sup>calle. — Visite de Mg<sup>r</sup> de S. Briens, du Préf<sup>t</sup>, du Procureur imp<sup>er</sup>l. — Projets de Mg<sup>r</sup> du Clésieux. 471.

De Juill. à Fév. 1869. — Personnel. — Fête du S. Cœur de Marie. — Confirmation. — Retraite par le P. Lewenbruck. — Difficultés avec l'Administ<sup>r</sup> p<sup>r</sup> les colonies. — Trav<sup>a</sup> du moulin. — Projet d'école primaire agricole. . . . . 811.

## Cité de Cellule.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. - Prières et souscript.<sup>ns</sup> p<sup>r</sup> le Pape. Anciens élèves zouaves pontif.,  
Retour de Rome du Curé de Cellule. - Distrib<sup>ns</sup> des prix présidée par M<sup>gr</sup> de  
Clermont. - Statue de N. D. de la Rédempt.<sup>n</sup> - Prières sortis de l'Établ<sup>t</sup>. -  
Séjour du P. Hoerner - Retraite des élèves par le P. Symonin, des Frères,  
par le P. Lejeune. - Mutations dans le personnel. - Rentrée. - Trêve mu-  
quese - Mort de deux élèves - Lett. de M. Mercier au P. Sup<sup>r</sup> à cette occasion. 136.
1868. 1<sup>re</sup> Sem. - Prise d'habit et mutations. - Bonnes disposit<sup>ns</sup> des enfants. - Ma-  
ladie du P. Sup<sup>r</sup>. - Sympathie de la part du clergé et notamm<sup>t</sup> de M. Mercier.  
- Prières p<sup>r</sup> le rétablis<sup>s</sup> du E. R. Père - Bienveillance de M<sup>gr</sup> de Clermont.  
- Petit oratoire de N. D. de la Rédempt.<sup>n</sup>. Chem. de la Croix. Indulgen<sup>s</sup>. -  
Mort de la fondatrice de l'ém<sup>e</sup> concept<sup>n</sup> de Clermont. 473.

De Juill. à Fév. 1869. - Mutat<sup>ns</sup>. - Maladies - Trêve Comm<sup>n</sup>. - Réunion d'anciens  
élèves. - Distrib<sup>ns</sup> des prix présidée par M<sup>gr</sup> Férou - Rentrée, bon esprit.  
Retraite des Frères. Prise d'habit - Fête du 3<sup>e</sup> Trê. - Séance, académique  
en l'honneur du V. Père. - Fête du 10 Trê. - Appendice. P. V. P. Libermann. 85.

## Cité de Bordeaux.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. - Mutations. Ministère et œuvres. - Pères en passage. 140.
1868. 1<sup>re</sup> Sem. - Départ du P. Le Strat. Ministère au dehors dans des par-  
roisses du dioc. - Œuvres de la chapelle. 478.
- De Juill. à Fév. 1869. - Le P. Lossedat remplacé par le P. Lefeuve. Œuvres.  
Passage de Pères. 827.

## Cité de Toulon.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. - Mutations - Hospitalité. - Découverte de la tombe du P. Bou-  
langer - Mort de M. Marin. Ses rapports avec le V. Père et le P. Gisse-  
rant - Modificat<sup>n</sup> dans la société de la S<sup>te</sup> Famille - Cité - Chapelle.  
Fête de N. D. des Anges - Eriduim de S<sup>te</sup> Germaine - Fête de Noël.  
Offices - Œuvres de la jeunesse - Difficultés. Fête de l'ém<sup>e</sup> Concept<sup>n</sup>.  
Patronage des écoliers - S<sup>te</sup> Enfance - Œuv. de S<sup>te</sup> Pierre - Souscriptions.  
zouave pontif. - École des Sœurs de la Cité érigée en école commun<sup>le</sup>.  
École de garçons - Visite de M<sup>gr</sup> de Tréjus. 141.
1868. 1<sup>re</sup> Sem. - Visite à M<sup>gr</sup>. Concessions de pouvoirs. Prières pour le  
E. R. Père. 479.
- De Juill. à Fév. 1869. - Mutations. Visite du nouveau sup<sup>r</sup>. Arrivée du  
P. P. Gaultier. Sa santé - Visites à M<sup>gr</sup> Dubreuil, à M<sup>gr</sup> de Tréjus.  
Passage des Pères - Œuvres. Patronage. Population de la Cité. Projet  
d'école - Direction du Cours-Ordre de S<sup>te</sup> François - Embellissem<sup>ts</sup>  
de la chapelle, Croix... curiel de S<sup>te</sup> Joseph - Digâts occasionnés  
par le Mistral. 827.

## Cité de Rome.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Translat. à la C. P. des restes du P. Lamurien — Décorations au Chœur de la chap. — Bons divers — Portrait du Card. Gousset offert par Pie IX. — Hospitalité aux évêques et prêtres lors du Centenaire. — Choléra. — Préservation de la C. P. — Invasions Garibaldiennes. — Succès des élèves p. la dernière année scolaire. — Leur nombre cette année. — Leur piété. — Œuvre du catéchisme des enfants Pauvres. 148.
1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Maladie du C. P. Père. — Fête de la Pentecôte. — Visites ou séjour de divers personnages. . . . 482.
- De Juill. à Fév. 1869. — Voyage en France du P. Brichet — Séjour de M<sup>g</sup>. Bessieu et du P. Duret — Retraite des Frères, V. de sans du C. Evêc. — Examens. Grades. Médailles de concours — Réentrée, nombre, dispositions des élèves. Fondations d'une bourse par le Comte de Gortant-Biron. — Audience du S. Père. 332.

## Allemagne.

## Cité de Marienthal.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Procession de la Fête-Dieu à Alténkirchen. — Denier de S. Pierre — Développement de l'Œuv. de la Prop. de la Foi et de la S. Enfance. — Écrite p. la S. Messe et le Créniaire obtenus de Rome p. le R. P. Burg. 155.
1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Fête ann. du C. P. Père — Retraite donnée dans la C. P. — 1<sup>re</sup> Comm. préparée à Dattenfeld — Rapports avec M. le Curé — Nouveau Curé à Alténkirchen — Visite à l'Archev. de Cologne. — Rémerités . . . 488.
- De Juill. à Fév. 1869. — Voyage du R. P. Provin. — Mutations. — Visite à M<sup>g</sup>. l'Archev. de Cologne — Procession. — Anniversaire d'une S. messe. . . 336

## Cité de Marienstadt.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Visite et séjour de M<sup>g</sup>. de Limbourg — Arrivée du R. P. Provin. — Distribut. des prix. — Fête de S. Assomption — Visite de M<sup>g</sup>. de Crèves. — Départ p. la 4<sup>me</sup> Retraite — Retour des Pères. Personnel — Retraite — Œuvres de l'Établ. — Offices séparés de ceux de la paroisse — Pétition des Habitants de Seelbach. . . . 158. 158.
1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Vœux des Scol. au C. P. Père — 2 Fêc. — L'aise d'habit. — Mois de S. Joseph. — Guérison extraord. due à son intercess. — Ministère. — Pâques — Anxiétés et prières pour le C. P. Père. — Fête-Dieu — Visite de M<sup>g</sup>. de Limbourg. 492.
- De Juill. à Fév. 1869. — Personnel — Projet d'école — Refus du Gouv. — Petit Scol. — Promenade à Kaiserswerth. — Occident. . . . 339.

## Cité de Kaiserswerth.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Visite du R. P. Provin. — Incident — Navigation sur le Rhin. —



- tentatives de vols. — Fête du S. Cœur de Marie — Ministère — Retraites  
 Confessions et Comm.<sup>es</sup> dans l'année. 103.  
 1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Mois de S. Joseph. — Erection d'une Confrérie du S. Cœur de  
 Marie. — Temps Pascal — Prières p. le C. R. Père — Fête. Dieu. 498.  
 De Juill. à Fév. 1869. — Personnel. — Fête du S. Cœur de Marie — Retraite ann.<sup>lle</sup>.  
 Mort du Curé. — Son remplaçant — Eravana et œuvres. — Carême — Confrérie  
 du S. Cœur de Marie. — Dons de livres à la C<sup>te</sup>. 841.

## Irlande.

## Cité de Blackrock.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Retraites prêchées par les Pères. Changem. de l'uniforme du  
 Collège — Loterie organisée par les élèves p. un orgue — Erav. de la Chapelle.  
 Succès à l'Université cathol. Associat. p. les noirs. — Meeting à la Cathé.  
 drale de Dublin p. le S. Père. 166.  
 1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Loterie p. l'orgue — Descript. et bénédict. de la Chapelle —  
 Fête de S. Patrick — Collège — Un Petit Scol. moy. — Scott, prise d'habit.  
 Prières p. le C. R. Père. 502.  
 De Juill. à Fév. 1869. — Retraites dans des C<sup>tes</sup> religieuses. — Voyage en France  
 p. la retraite — Rencontre des Elèves. — Nombre. Lévit. au Sacri Cœur. —  
 Retraite par un Religieux — Prise d'habit. Nombre de Scol. Succès à  
 l'Université de Dublin — Journal littéraire — Constructions — Nouvel  
 Orgue. — Fête du V. Père. 845.

## Cité de Rockwell.

1867. 3<sup>me</sup> Sem. — Personnel des Pères. P. Stoffel changé — Curivée et fonc.  
 tions des P. F. Gaffert et Richert — 1<sup>er</sup> Scol. — Effectif des diverses  
 catégories d'élèves — Retraite des Frères — id. des élèves — Nouvel ora-  
 toire béni — Fête de S. Em. Concept. — Prise d'habit de Scol. et  
 de Séminaristes écossais — Offices — Excursion à Mounster en  
 habit ecclésiastique — Admiration des habitants. 169.  
 1868. 1<sup>re</sup> Sem. — La S. Patrick — Mois de S. Joseph et de Marie. Visite  
 de l'Arch. de Cashel — Magnifique réception — Heureux résultats. —  
 Fête. Dieu. Grande process. — 1<sup>re</sup> Comm. célébrée extraord. pour  
 le pays. Appendice — Extraits de journaux au sujet de ces Cérém. de Joy.  
 De Juill. à Fév. 1869. — Voyage du P. Kouvétys en France. — P. O'Carroll. —  
 Distribut. des prix — Rencontre des classes — Prise d'habit, Scol. et  
 Séminaristes. 850.

## Portugal.

## Cité de Santarem.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Projet de fondation repris au retour du P. Duparquet de Mos-  
 covité — Remarques à Lisbonne et à Paris — Choix de Santarem.

- Le P. Duparquet va commencer l'Établ<sup>t</sup>. — Le P. Carrié et 2 Scol<sup>l</sup>.  
 Installat<sup>n</sup>. — Occupations. Cours. — Ministère. — Bienveillance du Pa-  
 triarche, du clergé, de la populat<sup>n</sup>. — Articles de journaux. 172.
- 1868 1<sup>re</sup> Sem. — 1<sup>er</sup> Postulant-scol., M. Polycarpo. — Vocations nombreuses. Postu-  
 lants. — Rapports avec le Sém<sup>l</sup> patricien. — Examen. Processions.  
 E. P. Père malade. 518.
- De Juill. à Fév 1869. — Voyage du P. Duparquet en France, son remplacement  
 par le P. Eizenmann. Prise d'habit de M. Polycarpo. — Promenade à  
 Olpiãca. — Ouverture des Cours. — Ministère. — Bienveillance du Pa-  
 triarche. — Nouveau Nonce. — Fête du 2 Fév. — Remarques du P. Dupar-  
 quet p<sup>r</sup> la Mission. — Abolition de l'esclavage dans les Colonies portug<sup>l</sup>. 87.
- Sénégal.
- Cité de St- Louis.
- 1867 2<sup>me</sup> Sem. — Retour en France du P. Corradat, remplacé à l'hôpital  
 par P. Richard. — Distribut. des j<sup>o</sup>ns dans les écoles des Frères et des  
 Sœurs. — Epidémie de fièvre jaune. — Cruels ravages dans la ville, parmi  
 les Frères, les Sœurs. Zèle et dévouement de nos Pères, tous atteints  
 successivement. — Détails sur la maladie et la mort du P. Chauvière.  
 Le P. Le Lemec va à leur secours. — Consolations du S<sup>t</sup> ministère Ma-  
 ladie et retour en France du P. Richard. 181.
1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Retour du P. Richard. Visite de M<sup>g</sup>: Robis. Confirm<sup>n</sup>.  
 Départ du P. Duret p<sup>r</sup> France. — Santé. — Statue de St- Michel. Œuvres.  
 Retraites. Denier de St- Pierre. Anxietés et prières p<sup>r</sup> le E. P. Père. 523.
- De Juill. à Mars 1869. — Retour des P. P. Duret et Richard. Départ p<sup>r</sup> France  
 du P. Vidal. — Choléra. Violence de l'épidémie. — Processions, prières  
 publiques. — Nombre des victimes. — Orphelins recueillis. Père proposé  
 pour la Croix. — Retraite de St- Joseph. Cérémonie 867.
- Cité de Gorée.
1867. 2<sup>me</sup> Sem. — S<sup>t</sup> ministère. Ecoles. — Réapparition de la fièvre jaune.  
 Révues de nos Pères. — Départ du P. Le Lemec p<sup>r</sup> St- Louis. — Changement  
 du Commandant. 791.
1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Sentiments au sujet de la maladie du E. P. Père. Muta-  
 tions. — Ministère. Comm<sup>l</sup> Gascales. Fête- Dieu. Processions.  
 Fête du S<sup>t</sup> Cœur. Retraites et Comm<sup>l</sup> des enfants des écoles. Baptême  
 d'un jeune mahométan. — Visite d'un chef Krouman. — Demande  
 de Missionnaires. 527.
- De Juill. à Mars 1869. — Personnel. — État sanitaire. — Doux pour le S<sup>t</sup> Père. 866.
- Cas de choléra. 1033.

Sénégal  
Cité de Dakar.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Epidémie. Mort du *F. Ferdinand* — *Ob.* d'une Sœur de l'*Imé-Concept*. *Ob.* du *F. Alban* — Passage de nouveaux Pères. Occident du *P. Lapeyre*. — Dakar et son port. 193.
1868. 1<sup>er</sup> Sem. — Grave maladie de *Mg<sup>r</sup> Robès*. *Enquêtes* sur le *C. R. Père*. — Ecole externe commencée par le *P. Welby* — Dispositions *géné* des Noirs. Reprise de la *déserte* de Rufisque — *Fançours* de la Côte par le *P. Pfeffer*. 344.
- De Juill. à Mars 1869. — Arrivée du *P. Loozicq*, *Mutations* — Vente des *bâtim<sup>ts</sup>* de la *Mission* — *Installat<sup>n</sup>* provisoire — *Mission<sup>ns</sup>* *enterrés* à Dakar. — Ecole de la *Mission*. Ecole laïque — Mort de Sœur Vincent — Rufisque, Coup de vent. 377.
- Arrivée en France du *L. Duby* et du *F. Jules*. Choléra 1033.
- Cité de St-Joseph.
- 1867 2<sup>me</sup> Sem. — Retour de *Mg<sup>r</sup> Robès* et de nouveaux *Miss<sup>es</sup>* Sa réception à St-Joseph. — Départ des réfugiés de Saloum à la mort de Maba. — Désertions d'enfants — *Petit. Sc<sup>pt</sup>*. Son esprit. — *Préservat<sup>n</sup>* d'incendies, de l'épidémie — Mort du *F. Coussaint* et d'une Sœur indigène. — *Ministère* — *Exraits consolants*. — *Aggrandissem<sup>t</sup>* de la *CP* des Sœurs indigènes — *Piété* des enfants — *Détails* sur la mort du *F. Coussaint*. 198.
1868. 1<sup>er</sup> Sem. — *Persommel*. *Santés*. *Bénédict* du bateau, le *Pie x*. — Fête du *Vrai Père* — *Disposit<sup>ns</sup>* des *Scol.* et *postulants*. — *Sœurs indigènes*. Ecole des Filles. *Soin* des maladies. *Noirs* de St-Joseph — *Statues* de St-Benoit et de *St<sup>e</sup> Ophigénie* — *Prières* pour le *C. R. Père* — *Noirs* du *St<sup>e</sup> Cœur* — *Bonfaits* par le *Gouvernem<sup>t</sup>*. — *Village* des Noirs. *Append<sup>ic</sup>il*.
- De Juill. à Mars 1869. — Voyage en France de *Mg<sup>r</sup> Robès*. Retour de *St-Grand* et du *F. Antonin* — Nouvelle maladie — Arrivée du *P. Riehl* et du *F. Mathieu* — *Étudiants indigènes*. — *Scolastiques*. *Nombre* prise d'habit. — *Sœurs indigènes*, mort de l'une d'elles. — *Enfants* qu'elles élèvent. — *Exraits édifiants* — *Village* de Noirs. *Cravans*. 367.
- Cité de Joal.
1867. 3<sup>me</sup> Sem. — Le *P. Lamoise* en Gambie. Mort du *Marabout Maba*. 209
1868. 1<sup>er</sup> Sem. — Retour du *P. Lamoise* — *Mouvement religieux* — *190ns* divers pour l'église. — *Extraitement curial* — *Visite* de *Mg<sup>r</sup> Robès*. — *Prières* n<sup>o</sup> *C. R. Père* 350.
- De Juill. à Mars 1869 — *Persommel* — *Logement* — *Ministère* — *Excursion* à *Portudal* — *Motifs* d'espérance. 375
- Cité de St-Marie de Gambie.
1867. 2<sup>me</sup> Sem. *Persommel* — *P. Stoll* parti pour *Serra* — *Pone* — *P. Lamoise*

- et Fr. Florentin restés seuls. — Quarantaine — Etat sanitaire — Mort du Fr. Alban et de Sœur Marie-Bavon. — Œuvres: Écol. des Frères et des Sœurs — Ministère — Bonnes dispositions du Gouvern: — Mort du P.<sup>r</sup> Jacques, ministre protestant à Sedhieu. 210.
1868. 1<sup>er</sup> Sem. — Personnel — Arrivée des P. P. Lacombe et Belpuech et du Fr. Edouard. — Fêtes de Noël, de la Purification etc. — Mort édifiante d'une jeune personne. — Visite de M<sup>g</sup>: Hobès à Pâques, confirmation. Evidium etc. — Nouveau bâtiment des Sœurs. — Bons à M<sup>g</sup>: — Clames p.<sup>r</sup> le C. P. Père. 153.
- De Juill. à Mars 1869. — Personnel. Pères. Frères. — Vocations de religieux indigènes — Progrès et influence du catholicisme. — Sedhieu, importance, désir de Missionnaires. 889.
- Reapparition du choléra. 1033.

### Clé de Free-Town

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Mort du P. Bracken, remplacé par le P. Stoll. — Construction d'une maison pour les Pères et p.<sup>r</sup> les écoles de garçons — Développement de ces écoles. Écoles des Sœurs — Intérêts des ministres. Bonne disposition du Gouvern: — Détails sur la maladie, la mort et les obsèques du P. Bracken. 214.
1868. 1<sup>er</sup> Sem. — Dispositions g.<sup>rales</sup> vis-à-vis de la Mission — Nouvelle installation — Visite du Gouvern: à l'école des garçons — Félicitat<sup>ns</sup>. École des Sœurs — Ministère — Adultes — Vaux p.<sup>r</sup> le C. P. Père. 778.
- De Juill. à Mars 1869. — Naufrage des P. P. Tritsch et Baumgartner. Maladie du P. Blanchet. id. du P. Stoll — Écoles. Examens. Disposit<sup>ns</sup> des protestants — Nombre des enfants — Bienveillance du Gouverneur. Générosité d'un Command<sup>t</sup> et du Consul espagnol. — Ministère. Abjuration d'une jeune personne. — Lett. des P. P. Tritsch et Baumgartner sur leur naufrage. 886.

### Guinée.

#### Clé de Ste Marie du Gabon.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Fête de l'Assompt: — Retraite annuelle. — Œuvres des enf.<sup>s</sup>. Nombre Latinistes. Apprentis. — Lisette — Secours obtenus du Govt: — Pahouins — Visite du Père Le Berre dans leur village — Leur rapprochement de la côte — St. Ministère. Baptêmes. Comm<sup>ns</sup>. Confirmat<sup>ns</sup>. Mariages. Rapport. 221.
1868. 1<sup>er</sup> Sem. — Personnel. Arrivées et départs — Prise de M<sup>g</sup>: Bessieux — Retour en Europe. Lisette Riz cédé p.<sup>r</sup> le Command<sup>t</sup>. — Import<sup>ce</sup> de cette culture — Changem<sup>ts</sup> de Comm<sup>t</sup> de Station — Bienveillance de tous en<sup>rs</sup> la Mission — Prêtres des Colonies — Apprentis, élèves, latinistes. 169.

De Juill. à Mars. 1869. — Voyage du P. Buffel et des F. F. Germain et Nérie —  
Retraite des Frères — Ministère. Hôpital. Obstacles au bien : exemples  
des blancs. Polygamie — Approche des Pahouins — Mort du roi Louis.  
Enfants. Nombre. Latinistes. — Sœurs. Leur école Nouvelle propriété.  
Allocation faite par l'Amiral. — Malheur. incendie — Cultures —  
Lettre des Frères au sujet de la Maladie du G. R. Père. Mission de  
Corisco 913.  
Arrivée du P. Dupraz à la Maison Nérie. 1098.

## Mission du Congo.

Résidence d'Embriz.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Voyage du P. Poussot malade, à Loanda et Mossamédès —  
Projet d'une église par le 1<sup>er</sup> Chef zélé pour la religion — Elle croule, est  
relevée. — Offices — Comm<sup>es</sup> pascuales — Offices chantés, grâce aux mi-  
litaires. — Don d'une statue de S. Joseph — Promesse d'un autel à  
Marie — Fête de Noël. Messes chantées de minuit, du jour. Bap-  
têmes d'enfants, d'adultes. Mariages. — Moribonds administrés.  
Craints édifiants — Visites des Noirs à domicile. Catechismes. 242.

1868. 1<sup>er</sup> Sem. — Retour du P. Poussot en France — Arrivée du P. Lapeyre.  
Accueil chez M. Burnay à l'île du Prince — 1<sup>er</sup> Comm<sup>es</sup> etc. —  
M. Daniel Corréo venu de S. Thomas — Sgmatie, son baptême etc. —  
École — Ministère — Dispositions de la populat. — Voyage à Niembo.  
Pluies. Travaux de l'Église. Nouveau Chef. 569.

De Juill. à Mars 1869. — Prières pour le G. R. Père — Santé. Retraite. Bap-  
têmes d'enfants, d'adultes. — École. nombre. 1<sup>er</sup> Comm<sup>es</sup> — Chants, offices etc.  
Ministère. Conversion. — Cure portugais d'Embriz. — Œuvres conti-  
nuées — Fête de Noël — Sympathie générale — Le P. Espitallié à Loanda.  
Œuvres proposées. — Lettre du fils du roi du Congo. 921.  
Mort du P. Espitallié. 936.

## Résidence de Mossamédès.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. Suspension de l'œuvre projetée. Relation du Voyage du  
P. Duparquet dans l'intérieur. 250.

## Île Maurice.

## Cité de Port-Louis.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Epidémie. — Distrib<sup>es</sup> de secours — Hôpital d'indiens,  
desservi par F. Paul. — Mort de Frères des écoles chrétiennes.  
Santé des Pères — Fête de S. Ignace chez les P. P. Jésuites. — Exhu-  
mation des restes du P. Laval — Concours — Fête de l'Église de S.  
Croix — Sa maison bénite par Monseigneur — Éloge des Pères.

- Retraite annuelle. Hospitalité à quelques ecclésiastiques. L'écou-  
 dence du collège royal. Souscription par le Collège catholique à l'annu-  
 Clé de la Cathédrale.
1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Personnel. Inquiétudes au sujet du S. R. Père. Epidémie.  
 Ouragan. Santé. Ministère. — Comm.<sup>ms</sup> pascales. Mois de Marie.  
 Saptêmes de Mussulmans. Obstruction d'un jeune mahométan. . . 57  
 De Juill. à Avril 1869. Fièvre. Sa persistance et ses causes. Santé. Petite  
 annuelle. Vieux du P. Stevenou. Mission du P. Guilmin à Rodrigues.  
 Desserte des Cassis et de la Petite Rivière. Ministère à la Cathé-  
 drale. Obstacles au bien. Garde d'honneur au S.<sup>rs</sup> Cœur. . . 94  
 Clé du Grand-Port.
1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Ecole des Frères. Heureux commencement. — Filles de Marie;  
 bien opéré. — Confirmat. — Bénédiction de la Maison des Frères par  
 Mgr.; Sa satisfaction. — Ministère. Mouvement de retour dans la  
 population blanche. Difficultés. Visites des malades. . . 270
1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Ouragan. P. Kempff. Ministère. . . 59
- De Juill. à Avril 1869. — Santé. Œuvres. — Chapelles. . . 960  
 Clé de St. Julien de Flacq.
1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Santé du P. Lambert. — Départ p.<sup>r</sup> Zangibar du F.  
 François et du P. Homer. . . 277  
 Clé de St. Croix.
1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Ministère du P. Lefèvre. Son départ. — Départ de Flacq.  
 des P. P. Lambert et Baquel p.<sup>r</sup> St. Croix. — Procession p.<sup>r</sup> la Fête  
 Vierge. — Dégats causés à l'Église par l'ouragan. . . 591
- De Juill. à Avril 1869. — Santé des Pères. — Ministère. — Misère q. le. — Fête  
 patronale. — Sermon de M. l'abbé Trava. — Monument p.<sup>r</sup> le F. Laval.  
 Carreau autorisé. —achat d'un terrain p.<sup>r</sup> les Filles de Marie. . . 91  
 Clé de St. Louis.
1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Vocable et personnel. Difficulté et retard de l'ouverture.  
 Epidémie. Manque de fonds. Concurrence tendu par les Frères des  
 écoles chrétiennes. — Install.<sup>on</sup> rentrée. Espérances. — Renoncement  
 des Frères à leurs projets. . . 81
- De Juill. à Avril 1869. — Personnel. Bon esprit des élèves. — 1<sup>re</sup> Communion.  
 Rentrée. Nombre des enfants. — Cas de fièvre. . . 9  
 arrivée du P. Lefèvre en France. . . 87  
 Ile de la Réunion.  
 Clé de la Providence.
1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Fête de la Pentecôte. Eloge de la Cong.<sup>g</sup> par Mgr. Maupoint.  
 Arrivée du P. Stoffel et du F. Oscar. — Etat des Œuvres. — Situation  
 de la Colonie. . . 27

1868. 1<sup>er</sup> Sem. — Ouragan à Bourbon, — Maladies du P. Lefeuve — Rem-fort. Quintes au sujet de la santé du C. R. Père — Ecole prof<sup>te</sup> — Ré-duction. Célébrations. Critiques du Budget de la Providence. . . . . 996.
- De Juill. à Avril 1869. — Troubles de St-Denis. Causes — Collège des Jésuites pillé — La Providence menacée. Pétition. Émeutiers dissipés. Interpellations au Corps Législatif. Protestation du C. R. Père. Question de la sup-pression de la Providence. Commissions. Conseil g<sup>al</sup> arrêtés — L'école licencière. Vente de l'outillage. Protestation du P. Stoffel. Mutations de personnel — Appendices: Extrait du Discours du Ministre de la Marine au Corps Législatif. Lettre du C. R. Père au Ministre de la Marine et des colonies. Extrait des délibérations du Conseil g<sup>al</sup> de la Réunion. . . . . 961.
- Arrivée en France du P. Dubois et des F. F. Hilario, Emile et Théophile. . . . . 878.
- So. des F. F. Marcellin, Marie-Auguste et Louis-Stanislas . . . . . 1098.
- C<sup>te</sup> de la Neuville.
- 1867 2<sup>me</sup> Sem. — Personnel. Visite du P. Hoerner — Erection de croix à la paroisse — Fêtes de la Cousaunt et de Noël — Comm<sup>ns</sup> S<sup>ts</sup> ministère. Résultats gé<sup>n</sup> — Leproserie. Erection d'une croix — Denier de St-Pierre. Adresse des S<sup>rs</sup> au Som. Pontif. . . . . 981.
1868. 1<sup>er</sup> Sem. — Réponse du S<sup>ts</sup> Père à l'adresse des Lèveux — Gué-risons extraord<sup>s</sup> — Prières p<sup>r</sup> la Cause du V<sup>ic</sup> Père et pour le C. R. Père — Mort édifiantes de g. g. Lèveux. — Le P. P. Richard, Jésuite. Ministère près des Malgaches. C<sup>te</sup> à la Paroisse. Convers<sup>ns</sup> de M. Despit — Mariage — Appendices. . . . . 603.
- De Juill. à Avril 1869. Personnel. Santé — Passage des Pères. Visite de M. g<sup>al</sup> Naupoint. Ministère: Résumé p<sup>r</sup> 1868. Baptêmes, 1<sup>ers</sup> Comm<sup>ns</sup>, mariages. État religieux de la Paroisse — Leproserie — Comm<sup>ns</sup> réparatrice — Archevêq<sup>ue</sup> de N. O. des Vict. — Prières pour le C. R. Père — Adresse au P. Dubois. Don d'une pieuse dame — Ouvroir p<sup>r</sup> les petites filles. — Paix à St-Bernard pendant l'émeute. — Incendie. — Adresse des Lèveux au P. Dubois . . . . . 992.
- C<sup>te</sup> de St-Guillaume.
1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Continuation des travaux. Produits divers. — Enfant noyé en se baignant. — Bon esprit des enfants à cette occasion. . . . . 288.
1868. 1<sup>er</sup> Sem. — Le P. Pineau à la Providence. Bien fait à l'Étette. Pluies abondantes. Plantat<sup>ns</sup>. — État du chemin. — Appendice — Excur-sion à l'Étette . . . . . 570.
- De Juill. à Avril 1869. — Retir<sup>és</sup> an<sup>ts</sup>. Pères en passage. — Enfants 1<sup>ers</sup> Comm<sup>ns</sup> —

Bénédict: d'une roue hydraulique. - Semaine S<sup>te</sup>. Process: aux flambeaux. - Install: des Orphelins. - Etiers. . . . . 1001.

## Côte orientale d'Afrique.

C<sup>te</sup> de Zanzibar.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. - Visite de Mg<sup>r</sup> Maupoint et d'officiers français. Leur satisfaction - Fête du précieux Sang. - Camail au P. Baur - Confirmat: Bartèmes - Retraites - Local loué p<sup>r</sup> enfants à établir - Mariages. Nombre et bonté des enfants - Retour du P. Horner - Passage à Maurice à Bourbon et aux Comores. Bombardem<sup>t</sup> de Mohéli. - Arrivée. Visite et cadeau au Sultan. - Bons divers à la Mission. Intéret g<sup>al</sup>. - Dettes payées. - Etabl: à Bagamoyo préparé. - Lettre du Ministre de la Marine à Mg<sup>r</sup> Maupoint et. . . . . 991.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. - Fête du 2<sup>e</sup> Sév. - Arrangem<sup>t</sup> de la maison -achat d'une nouvelle maison. - Disposit: du Sultan. - Œuvre des enfants. - Ministère extérieur. - Hôpital. Santé. - Maladie du S. François. Epidémie parmi les enfants. - Nouveau médecin, M: Mac- Buliffe - Nouveau Consul, M. Pire - Bons divers. . . 886:

De Juill. à Avril 1868. - Personnel et mutations - Santé - Etat des œuvres. Nombre des enfants. Bon esprit. - Nouv<sup>x</sup> ménages. - Eroulement de la chapelle - M. Jablonski sa mort. - M. Pire, nouveau Cons<sup>l</sup>. - Bons faits à la Mission. - Don de 1000<sup>5</sup> de l'impératrice. Passage à Zanzibar du 49<sup>e</sup> Livingstone. . . . . 1004:

C<sup>te</sup> de Bagamoyo.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. - Voyages à Bagamoyo - Nouvelles concessions de terrain. Acquisitions. - Installation provisoire. - Emplacem<sup>t</sup> du nouvel etabl: - Disposit: du Sultan et de la population. - Opposition des Vazaramos. . . . . 623.

De Juill. à Avril 1869. - Nouvelle installat: - Inauguration de la Croix. Constructions. - Prise de possess: du terrain promis par les Arabes. Visite de M. Pire, sa générosité. - Voyage à Zanzibar. - Bons disposit: du Sultan. - Retour. - Retraites de la C<sup>te</sup>. 30. des Filles de Marie - Santé - Section agricole - Leurs occupations - Cravans en exécution ou projetés. - Rapports avec les tribus de l'intérieur: Hamis, Nyamouisi, Vadoés, Vazaramos. Leurs mœurs. . . . . 1009.

## Inde.

C<sup>te</sup> de Chandernagor.

1867 2<sup>me</sup> Sem. - P. Barthés en France. P. Power malade. - Distrib: des prix à l'école. - Orphelinat: enfant réclamé, décision favorable du Procureur gén<sup>l</sup>. - Conversion. - Ouragan. . . . . 302



1868. 1.<sup>er</sup> Sem. — Ecole des Européens, des natifs. — Nouveau local.  
 Dépêche du Gov.<sup>te</sup>. — Projets de construct.<sup>ns</sup>. — Orphelinat. — Loterie.  
 Nombre. — Ministère paroissial. — 1.<sup>er</sup>es Comm.<sup>es</sup>. — Sautés. — Prières  
 pour le S. P. Père. — Remplacem.<sup>t</sup> de M. Durussat, Administrateur. 688.  
 De Juill. à Avril 1869. — Retraite. — Mort du F. Samuel. — Sautés. — Ministère.  
 Confirmat.<sup>ns</sup>. — Visites d'évêques. — Ecoles des natifs. — Projet de la mu-  
 nicipalité rejeté par le Gov.<sup>te</sup>. — Ecole des Européens. — Orphelinat —  
 Constructions projetées — Dons. — Allocations p.<sup>r</sup> réparations. — Nou-  
 veau Chef de service, M. Durand, bien disposé. — Retour de M.  
 Courjon — Don. — Offres de M<sup>gr</sup> Esi. — Appendices: Mœurs  
 indiennes. — Notice sur le F. Samuel. 1019.  
 Arrivée du F. Esidore à la Maison Mère. 1033.

## Martinique.

Cl<sup>é</sup> de St- Pierre.

1867 2.<sup>me</sup> Sem. — Orage terrible. Fièvres d'hiverage. — Voyage à la Do-  
 minique. — Retraite aux Sœurs de la Délivrande. — Projet de Miss.<sup>ns</sup>.  
 Arrivée de Pères providentiellem.<sup>t</sup> échappés au cyclone. — Retour  
 en France. — Dist.<sup>on</sup> des Prix. — Discours du Gov.<sup>te</sup>. — Retraite ann.<sup>lle</sup>.  
 Vacances au Morne-Rouge. — Missions données çà et là. 305.  
 1868. 1.<sup>er</sup> Sem. — Rentrée des élèves. — Leur costume. — Chute d'un enfant.  
 Recours au V.<sup>er</sup> Père. — Prières p.<sup>r</sup> le S. P. Père. — Petit-Sém.<sup>te</sup>. — Elèves.  
 Résidence de M. Guesdon au Petit-Sém. 633.

De Juill. à Mai 1869. 1.<sup>er</sup>es Comm.<sup>es</sup>. — Dist.<sup>on</sup> des Prix — Vacances. — Synode. —  
 Pères y prenant part. — Séjour au Morne-Rouge. — Ret.<sup>te</sup> aux Cl<sup>és</sup>  
 relig.<sup>es</sup>. — Ret.<sup>te</sup> annuelle. — Mutations. — Fièvre jaune. — Sautés —  
 Rentrée. — Nombre des élèves. — Bonnes dispositions. — Arrivée du  
 P. François et des sém.<sup>tes</sup> haïtiens. — Carême. — Prédications  
 diverses. — Petit-Séminaire. 1035.

Cl<sup>é</sup> de Fort-de-France.

1867. 2.<sup>me</sup> Sem. — Petites Vacances. — Esprit p.<sup>r</sup> l'avenir de S. Etabl.<sup>t</sup>. — Maladie  
 du P. Diquet. — Hospitalité à des Pères Jésuites. — Paroles sur le V.<sup>er</sup> Père —  
 Rapports extérieurs. — Fête du S.<sup>cr</sup> Cœur de Marie. — Distrib.<sup>on</sup> des Prix 312.  
 1868. 1.<sup>er</sup> Sem. — Rentrée. — Chute des institutions laïques. — Cravanes du nouveau  
 Collège. — Voyage de L. Brunetti à Roseau. — Retraite. — Conversion. — V.<sup>er</sup>.  
 De Juill. à Mai 1869. — Nombre des élèves. — Visite du Gouvern.<sup>te</sup>. — Prix offerts  
 au S.<sup>cr</sup> Père. — Vacances. — Ministère. — Fièvre jaune. — Sautés. — Bâtim.<sup>ent</sup>  
 du nouveau Collège. — Loterie p.<sup>r</sup> la Chapelle. — Dons divers. — Passage  
 de 99. Pères et prêtres étrangers. — Mort de la Mère Emérentienne. 1059.

## Clé du Trou - Vaillants.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. - Rentrée. Nombre d'élèves - Fête de l'Assompt. - Offices à la Cathédrale. - Santé des Pères. - Fête patronale. - Départ du Fr. Anselme. Examen de fin d'année. 314.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. - Rentrée plus nombreuse - P. Raoua chargé de la Philosophie. Offices au G<sup>o</sup> Sem<sup>re</sup>. Installat<sup>o</sup> de la Chapelle. Elève piqué par un serpent. - Visite de M<sup>gr</sup> Poirier. Ordination - 1<sup>re</sup> Messe au Moine - Rouge. Mois de Marie - Examens - Visites du clergé.

De Juill. à Mai 1869. - Rentrée. Nombre des séminaristes - Install<sup>o</sup> à la maison de campagne de l'évêché - Fête du S<sup>o</sup> Cœur de Marie. Ordinat<sup>o</sup> - Examens. Vacances. Sem. au couronnement de N. D. de la Délivrante. Ministère auprès des fiévreux. 1041.

## Clé de N. D. de la Délivrante.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. - Détails sur la mort du P. Rufin. Ses obsèques. Ses regrets à la Martinique. - Service solennel à la Délivrante - Le P. Le Belley - Arrivée du P. Blanpin. 316.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. - Exhumat<sup>o</sup> du P. Neu. - Vol sacrilège à l'Eglise. - Retraite du collège par le P. Blanpin. 626.

De Juill. à Mai 1869. Couronnement de N. D. de la Délivrante. - Le P. Le Belley remplacé par le P. Chevalier - Appendice: Bref de Sa Sainteté. - Relation extraite du Compte-rendu. - Lettre du P. Renaud au E. P. Père. 1044.

## Guadeloupe.

## Clé de St-Pierre, à la Basse-Verre.

De Janvier à Mai 1869. - Désignation du Personnel - Départ. Arrivée, le 2 Fév. - Accueil reçu des autorités - Séjour au Camp Jacob. - Fièvre jaune - Santé - Rentrée annoncée - Etat des constructions au Collège - Nombre des élèves - Estime gén<sup>l</sup> acquise au Collège. - Mort de Mère Philippine. - M. l'abbé Reyne, propose p<sup>o</sup> le siège de la Guadeloupe. 1064.

## Guyane française.

## Clé de Cayenne.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. - Santé. Mutations. Passage de M<sup>gr</sup> de Surinam. - 1<sup>re</sup> Comm<sup>o</sup> et réunion des associations présidées par lui. - La fête à Coméigande. Combe du P. Durand. Abandon de Mondélice. 399.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. - Arrivées des P. P. Le Saot et Bonnet. - Maladie du E. R. Père. - Ministère. - Translation des restes du P. Neu - Etat du corps après l'exhumation. 628.

De Juill. à Mai 1869. — Voyage en France du P. Guyodo. — Mort de Mgr  
Dossat. — Le R. P. Boerwé, Triplet Cap<sup>re</sup>. — Réception. — Départ du P.  
Bommel. — Funérailles de M<sup>me</sup> Hennique et de M. Lhuere. — Minis-  
tère Catechismes d'adultes Carême. — Desserte de l'hôpital du  
camp St Denis. — Prédications à Macouria, au Canal Corcy. —  
Desserte de Remire. — Mois de St Joseph. . . . . 1070.

## Clé de Mana

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Fête Dieu. — Visite de Mgr. — 1<sup>re</sup> Comm.<sup>s</sup> et Confirm.<sup>s</sup>. —  
Fêtes de juillet et d'août. — Arrivée du P. Pommepuy. — Excurs.  
du P. Kramer dans le haut du fleuve. — Fête de la Coussaint-  
Emé Conception et Noël. — Lettre du P. Kramer sur son voyage. 330.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Retour du P. Kramer. — Fièvres. Guérison. — 2<sup>e</sup> février.  
Œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance. — Mois de St Joseph, de Marie. —  
Comm.<sup>s</sup> Conversions. — Fête Dieu. — Appendice. — Voyage du  
P. Kramer chez les nègres Paromakas. . . . . 5<sup>th</sup>

De Juill. à Mai 1869. — Nouveau voyage du P. Kramer chez les nègres  
Bonis. Bon accueil. — Visite du roi au Govv.<sup>s</sup> et à nos Pères de  
Cayenne. — Baptêmes. Ministère. — Retour des lépreux à P. Ec-  
carouany. — Etat des Penitenciers. — Bulle Ineffabilis en langue  
des sauvages. . . . . 1078.

## Trinidad.

## Clé de Port d'Espagne.

1867. 2<sup>me</sup> Sem. — Fête du S<sup>cr</sup> Sacrament de Marie. — Retour de Mgr. Sa-  
visite à la Clé. — 1<sup>re</sup> Comm.<sup>s</sup> et Confirm.<sup>s</sup>. — Fête patronale du  
Collège. — 3<sup>me</sup> Conception. — Examens de fin d'année. — Distri-  
bution des prix. — Discours du P. Corbet. — Retraite au 11. —  
Vacances du Collège. Voyages. . . . . 334.

1868. 1<sup>re</sup> Sem. — Maladies. — Cuminier au pensonnat de St Joseph. —  
Fête du 2<sup>e</sup> fév. — Rentrée. — Rétardataires. — M. le Govv.<sup>s</sup> sur  
l'éducat.<sup>s</sup>. — Mois de St Joseph. — Commencement d'incendie. — Fête  
de la Pentecôte. — Voyage à la Côte ferme. — Maladie du S. P. Père. 619.

De Juill. à Mai 1869. — Voyage du P. Corbet à St Lucie. — Ret<sup>re</sup> à Castries.  
aux S<sup>rs</sup> de St Joseph. — Mort de M. Lahiff. — Fête du S<sup>cr</sup> Sacrament de  
Marie. — Société de St Vincent de Paul établie au Collège. — Soirée  
musicale. — 1<sup>re</sup> Comm.<sup>s</sup>. — Distri<sup>b</sup>. des prix. — Retraite des Pères. —  
Ord. des Sœurs de St Joseph. — Synode diocésain. — Inspecteur  
envoyé de Londres p<sup>r</sup> la question de l'enseignem.<sup>t</sup>. — Notice sur  
M. Lahiff, Scolastique. . . . . 1082.

## Haiti.

### Ctè de Pétionville.

1867. 2<sup>m</sup> Sem. — Mission du P. François au Môle St Nicolas. Puis à Salétrou — Le P. Maistre remplace P. Chenay. — 1<sup>er</sup>es Comm<sup>es</sup> à Pétionville. — Ed. à Port-au-Prince. — Service anniversaire à la Cathédrale p<sup>r</sup> les P. P. Pascal et Chenay. — émeutes des Cacos. — Attaques du Concorat, défendu par M. Guilloux. — Mort de Souhouque. — Rapport du P. Simonet. . 339.
1868. 1<sup>er</sup> Sem. — Ministère Missions. — Voyage. — M<sup>gr</sup> Guilloux prêtre romain. Disposit<sup>ns</sup> du Govt. — Nouvelles du Sem. haïtien. — Unionisme schismatique. — Evénements politiques. — Prise de Pétionville. — Le P. Simonet à Port-au-Prince séparé des autres Pères. — Maladie du C. R. Père. — Appendice. — Excursion dans les Mornes de la Coupe. — Rapport sur la Mission de Salétrou. . 667.
- De Juill. à Mai 1869. — Les P. P. François et Maistre parmi les Cacos à la Coupe. — Leur ministère. — Prise de Pétionville par les Salémaristes. — Départ des 2 Pères p<sup>r</sup> St Marc. — Retour à Port-au-Prince. — Ministère. — Voyage du P. François à la Martinique. — Visite canonique de M<sup>gr</sup> Guilloux. — Situation politique. — Etat relig<sup>ieux</sup> du pays. — Séjour à Paris de M<sup>gr</sup> du Cosquer. . 1089.
- 

Avis. — Les Ct<sup>es</sup> d'Europe sont priées d'envoyer immédiatement leur bulletin, sans attendre la partie générale.











ARChives

St-Pierre nous a fait proposer itérativement, d'établir une œuvre semblable dans cette ville, tellement on en reconnaissait l'utilité. Enfin, si les renseignements qui me sont parvenus sont exacts, les meneurs eux-mêmes, dont l'unique but était de faire séculariser l'établissement, auraient demandé à M. le Gouverneur de leur confier la continuation des ateliers de la Providence. Ce à quoi M. Dupré aurait répondu qu'ils venaient trop tard, « car j'ai, dit-il, écrit en France que c'était la concurrence que vous faisiez la Providence qui avait fait la révolution ».

En résumé donc, avant l'établissement de l'œuvre de la Providence, l'École professionnelle était généralement désirée, depuis qu'elle existe elle n'a cessé d'être universellement appréciée, et après le bouleversement de la Providence, on voudrait la maintenir encore. Donc elle répond à un besoin réel, et pourquoi vouloir détruire maintenant pour édifier ensuite? Car tôt ou tard, sous une forme ou sous une autre, cette œuvre serait reprise, la chose ne paraît pas douteuse. Autant qu'on aura toujours besoin d'ouvriers dans le pays, et ce besoin deviendra plus grand à mesure que la gêne actuelle de la colonie passera et que reviendra son ancienne prospérité.

J'ai ajouté qu'au point de vue moral, cette École professionnelle est toujours, auourd'hui, comme le premier jour, pleine d'opportunité. Le Gouvernement, en donnant la liberté à nos colonies, a voulu mettre en état de jouir convenablement de leurs droits de citoyens, les noirs qui avaient participé à ce bienfait. Son intention était, en général, de faire des classes pauvres et moins aisées de la société, des hommes laborieux, et d'honnêtes ouvriers. Et, sous ce rapport, on peut dire que l'établissement de la Providence, qui réalise pleinement ces intentions, est comme un complément du bienfait de l'émancipation. C'est aussi pour ce motif, que l'administration n'a cessé, depuis l'origine, d'accorder toutes ses sympathies à l'œuvre de la Providence, et notamment à son école professionnelle. Je pourrais ici, apporter en preuve de nombreux témoignages. Supprimer cette école ce serait donc enlever aux classes inférieures du pays, obligées à gagner leur vie par l'industrie et le travail des mains, l'un des grands bienfaits que leur a octroyés la colonie. Que deviendraient, en effet sans cette direction toute dévouée de nos Pères et Frères, à la Providence tant d'enfants et de jeunes gens de la ville et des campagnes? Ne verrait-on pas grossir de plus en plus le nombre des enfants livrés à l'ignorance, à la paresse, à l'indigence et